

**LES SOURCES DU SAVOIR**

# **L'EXPRESSION DE L'INFÉRENCE EN FRANÇAIS**

Analyse sémantico-pragmatique et rhétorico-syntaxique

*Sur la base d'un corpus manuscrit de la langue écrite*

---

**Hugues Urbain Patrick MESSI**

Thèse pour l'obtention du grade

**DOCTEUR PHILOSOPHIE (Dr. Phil.)**

**OPTION : LINGUISTIQUE APPLIQUÉE**

Date dépôt de la thèse : Septembre 2019

Directeurs de thèse :

Prof. Dr. Gerda Haßler  
Prof. Dr. Jean-François Jeandillou

Published online in the  
Institutional Repository of the University of Potsdam:  
<https://doi.org/10.25932/publishup-46961>  
<https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:kobv:517-opus4-469612>

# Abréviations

**COD** = Complément d'objet direct

**COI** = Complément d'objet indirect

**GV** = Groupe verbal

**MM** = Marqueur(s) médiatif(s)

**VC** = Verbe(s) cognitif(s)

**VP** = Verbe(s) parenthétique(s)

**SVC** = Sujet-Verbe-Complément

# Termes clés

**Abduction** : Le terme abduction se reportera à un processus d'accès au savoir, à un raisonnement qui permet d'émettre une conjecture, une hypothèse non démontrable. C'est donc une « *inférence non-démonstrative* ».

**Déduction** : Dans le cadre de notre étude, elle renvoie à la fois à un processus et au résultat d'un raisonnement inférentiel qui cherche à établir des connaissances certaines à partir de prémisses acceptées comme certains.

**Hyperbate** : Nous la considérons dans le cadre de cette étude comme tout procédé atypique d'agencement de mots ou de constituants qui produit un effet de saillance et/ou de mise en relief.

**Induction** : C'est un raisonnement qui, sur la base d'un savoir expérimenté ou rapporté, est établie en analogie et sur le principe de l'existence d'une relation systématique entre les faits déjà observés et la possibilité de répétition de ces derniers (dans l'avenir).

**Inférence** : L'inférence dans cette thèse renvoie à un processus d'analyse et de mise en relation d'éléments que l'on appelle prémisses, lesquelles permettent de tirer une conclusion par déduction, induction ou par abduction.

**Matrice** : C'est tout mot ou syntagme dont la valence exige l'occurrence d'autres termes phrastiques qu'il régit.

**Marqueur médiatif** : Renvoie à tout mot, terme ou expression qui explicite, dans un énoncé à modalité phrastique déclarative, le moyen d'accès cognitif du locuteur à l'information véhiculée.

**Médiativité** : Marquage linguistique, dans un énoncé à modalité phrastique déclarative, du moyen d'accès cognitif du locuteur à l'information véhiculée.

**Proposition principale** : C'est toute proposition qui commande une proposition subordonnée dont la fonction est de compléter la principale.

**Verbe cognitif** : Verbe qui traduit le processus, le moyen ou le mécanisme d'acquisition des connaissances.

**Valence verbale** : Attribut de certains termes à exiger l'occurrence d'autres constituants (actant) phrastiques qu'ils régissent.

## Table des matières

PREMIÈRE PARTIE .....	1
Introduction générale .....	1
1 Objet et enjeux de la recherche .....	2
2 Revue de la littérature .....	4
2.1 L'approche épistémico-parenthétique .....	5
2.2 L'approche parataxique .....	16
2.3 L'approche hypotaxique .....	19
2.4 En somme .....	21
3 Objectifs de la recherche .....	21
3.1 Sur les plans sémantiques et pragmatiques .....	22
3.1.1 Sur le plan sémantique .....	22
3.1.2 Sur le plan pragmatique .....	23
3.2 Sur le plan syntaxique .....	24
4 Base de données .....	26
5 Approche méthodologique .....	28
6 Division du contenu .....	31
6.1 Définitions et justifications des choix terminologiques et des approches analytiques .....	31
6.2 Analyse sémantico-pragmatique .....	33
6.3 Analyse syntaxico-sémantique .....	34
DEUXIÈME PARTIE .....	37
Définitions des terminologies et justifications des approches analytiques .....	37
1 Médiativité et marqueurs médiatifs .....	38
1.1 La médiativité .....	39
1.2 Du verbe cognitif au marqueur médiatif .....	45
2 Les modalités médiatives .....	47
2.1 Définition .....	47
2.2 Approche conceptuelle des modalités médiatives .....	48
2.3 Les dialectiques inférentielles : Déduction – Induction – Abduction .....	50
2.3.1 Déduction .....	57
2.3.2 Induction .....	58
2.3.3 Abduction .....	59
3 Analyse polyfonctionnelle des verbes médiatifs .....	61
3.1 Taxonomie fonctionnelle des marqueurs médiatifs .....	65
3.2 De la nécessaire distinction entre la médiativité et le conditionnel épistémique .....	67
TROISIÈME PARTIE .....	72
Analyse sémantico-pragmatique .....	72
1 Tableau synoptique des emplois des verbes médiatifs .....	73
2 Les emplois de <i>savoir</i> .....	74
2.1 Emplois médiatifs .....	76
2.1.1 Inférence par induction .....	76
2.1.2 <i>Emplois ambigüs</i> .....	82
2.2 Les emplois rhétoriques de <i>savoir</i> .....	85
2.2.1 Fonction d'établissement de contact .....	86
2.2.2 Fonction de connivence .....	87
2.2.3 Fonction de maintien et/ou de progression du discours .....	89
2.3 Emplois non-médiatifs .....	90
2.4 Synthèse .....	91
3 Les emplois de <i>penser</i> .....	92
3.1 Emplois médiatifs .....	93
3.1.1 Inférence par induction .....	93
3.1.2 Inférences ambigües .....	94
3.1.2.1 Emplois médiatifs dans les modalités phrastiques affirmatives .....	94
3.1.2.2 Emplois médiatifs dans les modalités phrastiques négatives .....	95
3.2 Emplois rhétoriques .....	97

3.3 Synthèse .....	98
4 Les emplois de <i>paraître</i> et de <i>sembler</i> .....	98
4.1 Expressions de la médiativité indirecte .....	105
4.1.1 <Il paraît que> et <paraît-il> .....	105
4.1.2 <Il semble que> et <semble-t-il> .....	109
4.2 Comme expressions de la modalité inférentielle .....	112
4.2.1 Le cas de paraître .....	113
4.2.2 Le cas de sembler .....	117
4.2.2.1 Emplois inférentiels par déduction .....	120
4.2.2.2 Emplois inférentiels par abduction .....	122
4.2.3 Analyses comparées .....	123
4.3 Synthèse .....	130
5 Les emplois de <i>croire</i> .....	131
5.1 Les emplois médiatifs de <i>croire</i> .....	131
5.1.1 Inférence par abduction .....	133
5.1.2 Inférence par induction .....	135
5.1.3 <i>Croire</i> comme locution verbale médiative .....	136
5.1.4 Croire en emplois médiatifs ambigus .....	137
5.2 Les emplois rhétoriques de <i>croire</i> .....	141
5.3 Synthèse .....	144
6 Les emplois de <i>trouver</i> .....	144
6.1 Emplois médiatifs .....	145
6.1.1 Inférences par déduction .....	146
6.1.2 Emplois ambigus .....	148
6.2 Emplois rhétoriques .....	150
6.3 Synthèse .....	151
7 Les emplois d' <i>imaginer</i> et de <i>supposer</i> .....	152
7.1 Emplois médiatifs .....	152
7.1.1 Inférence par déduction .....	153
7.1.2 Inférence par abduction .....	155
7.1.3 Emplois par induction .....	160
7.1.4 Emplois ambigus .....	161
7.2 Emplois rhétoriques .....	163
7.2.1 Fonction d'interaction .....	164
7.2.2 Fonction de connivence .....	165
7.3 Synthèse .....	166
QUATRIÈME PARTIE .....	167
Analyse syntaxico-rhétorique .....	167
1 Prérequis à l'analyse syntaxico-rhétorique .....	168
1.1 Du statut non-adverbial des verbes médiatifs .....	170
1.2 De la nécessaire distinction entre fonction de <i>proposition principale</i> et celle de <i>matrice</i> .....	178
1.3 L'hyperbate ou du cinétisme des VC comme figure syntaxique et stilistico-rhétorique .....	182
2 Analyse des occurrences en position frontale .....	189
2.1 Tableau synoptique .....	189
2.2 Analyses .....	190
2.2.1 Les constructions conjonctives .....	190
2.2.1.1 Les constructions [V que-P] .....	190
2.2.1.2 Les constructions infinitives et nominales .....	196
2.2.2 Les constructions asyndétiques .....	200
2.2.2.1 Tableau synoptique des emplois asyndétiques .....	200
2.2.2.2 Analyse des données .....	201
2.3 Synthèse .....	209
3 Analyse des occurrences en position finale .....	210
3.1 Tableau synoptique .....	210
3.2 Analyse .....	210
3.2.1 La construction [P, V] .....	211
3.2.2 La construction [x, PV, y] .....	217
3.2.3 La construction [x (P, V) x] .....	219
3.2.4 La construction [x [P, V] x] .....	222
3.3 Synthèse .....	223
4 Analyse des occurrences en positions médianes .....	224

4.1 Tableau synoptique.....	224
4.2 Analyse des données .....	224
4.2.1 La construction [x, V, x] .....	226
4.2.2 La construction [x (V, P) x] .....	232
4.2.3 Synthèse.....	234
5 Analyse des occurrences en extraposition.....	234
CINQUIÈME PARTIE.....	236
Conclusion générale.....	236
Bibliographie .....	247
Annexe : Corpus .....	260





# **PREMIÈRE PARTIE**

## Introduction générale

# 1 Objet et enjeux de la recherche

Dans un monde marqué et soumis au libre accès à l'information et à la diversité des sources du savoir, les informations reçues et véhiculées sont le plus souvent marquées à la fois par l'incertitude et la multidimensionnalité de leurs contenus. Dans le contexte des échanges langagiers courants en famille, entre amis ou dans le sillage d'une communication publique (journalistique) par exemple, on est en droit de s'attendre à ce que le locuteur fasse un peu plus qu'énoncer une relation entre deux objets de pensée. Il se devrait souvent de préciser par quels moyens cognitifs il a eu accès à l'information contenue dans le message qu'il véhicule. L'enjeu consistant alors pour le destinataire du message d'identifier les sources de l'information, il devient nécessaire de faire appel à nos savoirs linguistiques pour mieux comprendre la pertinence et surtout identifier les processus d'accès de l'interlocuteur ou du locuteur au savoir véhiculé dans son propos afin de mieux appréhender la singularité des situations.

Dans la présente étude, nous aurons très peu à dire sur les facteurs liés au caractère véridique des propos véhiculés qui, quoique relevant de la logique, ne saurait être établis dans le cadre de cette étude. Par contre, les facteurs liés aux processus cognitifs ou de raisonnements d'accès au savoir sont l'objet de cette thèse. En effet, pour expliciter la source du savoir qu'il veut transmettre, le locuteur peut avoir recours à des mots qui permettent d'exprimer la source d'une information qui a été entendue, vue, interprétée, inférée ou sentie (le froid, le gaz, la fumée, etc.). Ces termes peuvent être des verbes comme croire, imaginer, paraître, penser, savoir, sembler, supposer, trouver, comme le dévoilent certains de leurs emplois (en gras) dans les énoncés infra :

- (1) **Vous savez**, partout où il y a un dictateur, les gens s'enfuient.
- (2) Il vous intéressera, **je pense**, d'en avoir une synthèse.
- (3) La Thaïlande et les Philippines le demanderont, **je crois**.

Comme on s'en rend compte à l'observation méticuleuse des phrases supra, les emplois des verbes en gras (Nous les appellerons *marqueurs médiatifs*, c'est-à-dire des termes (verbes, adverbes, etc.) que le locuteur emploie pour traduire le type de relation qui le lie au contenu propositionnel de son propos)<sup>1</sup> renvoient conjointement à l'expression d'une part des états cognitifs de savoir et/ou de pensée des locuteurs. Ces termes renvoient aussi à

---

1 Nous définissons et justifions ce choix terminologique plus loin dans la deuxième partie de cette étude.

une forme d'évaluation portée par le locuteur qui relève de l'axe certain/incertain dans la mesure où l'information subsumée dans le propos peut être présentée comme plus ou moins assurée, ou plus ou moins contestable (Boone, 1996 : 48). C'est cette qualité secondaire à exprimer une attitude propositionnelle du sujet parlant qui a valu à ces termes la dénomination peu satisfaisante de *verbes épistémiques* (par la suite VE)<sup>2</sup>. On constate ainsi que les fonctions d'expression de sources du savoir de ces verbes se diluent ou se perdent dans leurs caractéristiques d'expression d'attitudes des locuteurs vis-à-vis de la véracité de leurs contenus propositionnels. À cette confusion, s'ajoute leur positionnement fluctuant (de la gauche vers la droite) attesté dans les exemples supra. Ce cinétisme particulier met en exergue une syntaxe particulièrement riche et souvent problématique.

Et comme le soulignait si bien Gachet (2009 : 13), très souvent, des idées, colportées d'un auteur à l'autre (avec les infléchissements et les déformations que cela peut provoquer) finissent, à tort ou à raison, par être considérées comme des acquis, sans plus de recul critique, et vont même jusqu'à gagner quasiment un statut de dogme. La notion des VE ne semble pas avoir échappé à cette règle. Ce faisant, certains ont substitué la question des fonctions pragmatiques par celle de la classe syntaxique. Partant de cet état de fait, les aspects de la médiativité (terme que nous emploierons pour renvoyer à toute opération de prédication qui consiste à assigner à une proposition ou à un propos une marque du moyen ou du processus cognitif ayant conduit à formuler ou à avoir accès à une information) et de la diathèse verbale n'ont pas été suffisamment pris en compte et ont été secondairement, voire indirectement traités. Ces manquements ont eu pour conséquence de continuer d'entretenir la complexité à identifier les fonctions syntaxiques et pragmatiques de ces verbes et à nourrir des publications contradictoires, tout en témoignant du souci ardent des chercheurs de comprendre ce phénomène langagier particulier.

Face à la richesse de la langue, on ne saurait sur certains points, prétendre à une analyse exclusive capable de traiter globalement le rôle des verbes que nous avons étudiés. Il s'imposait donc de revisiter les courants majeurs qui divisent le monde linguistique et d'étudier le sujet globalement, sous un angle particulier et plus approfondi que ne l'ont fait les études apparues jusqu'ici. Cet angle est celui de l'expression de la médiativité<sup>3</sup>, c'est-à-dire sous l'aspect des fonctions liées à la source du savoir. C'est pour cette raison fondamentale que les enjeux de cette thèse sont multiples par l'étendue des thèmes abordés et traités : modalités, médiativité, inférences linguistiques, rhétorique, syntaxe et

---

2 Voir I, chap. 2 infra.

3 Nous considérons et définissons la médiativité comme moyen d'expression de la source du savoir ou de l'information. Notamment par les raisonnements inférentiels identifiés dans le cadre de cette thèse (voir I, chap. 1 plus loin)

figures de syntaxe. C'est donc une étude sur certains termes que nous employons comme moyens d'expression de connaissances qui nous permettent d'affirmer ou d'infirmer un propos, d'émettre des doutes, des réserves, des suggestions ; de prendre position, de pronostiquer, de chercher à convaincre, à partager une croyance, un point de vue ou une idée.

## 2 Revue de la littérature

Les deux dernières décennies ont particulièrement été marquées par la publication de plusieurs études portant sur l'analyse sémantico-pragmatique des verbes dits épistémiques dans le discours. Leurs dénominations en français varient entre *marqueurs pragmatiques*, *opérateur discursif*, *particule discursive*, *particule énonciative*, *mot discours*, *phrase parenthétique*, *expression pragmatique*, *connecteur discursif*, etc.<sup>4</sup> Cette pluralité terminologique et aussi définitoire montre la difficulté des linguistes à identifier la caractéristique essentielle de ces composants phrastiques ainsi que la complexité de leurs emplois dans la langue quotidienne.

Sur le plan syntaxique, la classe des « *verbes recteurs faibles* » se définit par la double possibilité de construction qu'ils ont à se trouver en tête de la phrase, suivis d'un [que-P] qui a les apparences d'un complément. On les retrouve également en incise, après la séquence à apparence de complément (Blanche-Benveniste 1989, cité dans Gachet, 2009 :14). Cette approche descriptive met en exergue la triple possibilité de construction de ces verbes dits à *rection faible* ou *parenthétiques* qui, sur les plans sémantico-pragmatiques sont présentés comme des termes renvoyant à des attitudes propositionnelles épistémiques.

Jusqu'à la rédaction de la présente thèse, la plupart des travaux relatifs aux analyses sémantico-pragmatiques des épistémiques ont généralement privilégié des études comparatives particulièrement portées sur les verbes *savoir*, *croire*, *penser* (Co Vet, 1994 ; Martin Robert, 1998 ; Rossari, 2012 ; etc.) et sur la paire *sembler / paraître* (Nølke, 1994 ; Thuillier (2004). C'est ainsi que *savoir* et *croire* ont eu une place privilégiée dans les études consacrées à la modalité épistémique. *Penser*, *espérer*, *trouver*, *imaginer*, et bien d'autres verbes ont aussi eu droit de cité dans l'optique de l'ouverture de la modalité épistémique à la source de connaissance.

Par ailleurs, les différentes littératures relatives à ce phénomène langagier permettent d'identifier trois tendances ou approches analytiques majeures que nous allons présenter

---

4 Pour un aperçu plus approfondi des différentes dénominations liées à ce phénomène linguistique, lire Schneider (2007).

et analyser : 1) L'approche épistémico-parenthétique ; 2) l'approche parataxique ; 3) l'approche hypotaxique.

## 2.1 L'approche épistémico-parenthétique

L'approche dite parenthétique est issue de l'article *Parenthetical Verbs* de James O Urmson (1952). Dans cette étude pionnière sur les verbes dits parenthétiques, Urmson aborde une approche particulière de la parenthécité. Il la définit comme un fait grammatical caractérisé par un certain emploi ou aspect desdits verbes. Se basant sur l'emploi du verbe anglais *to suppose* (*supposer*), Urmson détermine la parenthécité verbale sur la base des critères morpho-syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Sur le plan morpho-syntaxique, les verbes anglais dits parenthétiques disposeraient, selon lui, uniquement du présent simple ou perfectif. Il exclut de ce fait les verbes défectifs anglais qui sont normalement employés avec un objet direct (tout comme *love, like, hate, prefer*) ou avec une proposition qui n'est pas à l'indicatif (*wish, command, beg, see*). Face à la problématique de déterminer le rapport entre le verbe dit parenthétique et les autres constituants phrastiques, Urmson soutient que l'introduction ou non de la proposition principale ne joue aucun rôle, dans le sens où il s'agit d'un emploi vraiment parenthétique :

- (4) **Je suppose** (que) votre maison est très vieille.
- (5) Votre maison est, **je suppose**, très vieille.
- (6) Votre maison est très vieille, **je suppose**.

Ainsi, c'est indubitablement l'autre proposition de la phrase complexe qui est la proposition principale. Nous (dé)montrerons plus loin dans nos analyses que cette appellation de proposition principale est fautive.

Sur le plan sémantique, il affirme que les VE (notamment les verbes d'opinion et ceux psychologiques) subissent un affaiblissement. Ainsi, selon son approche sémantico-pragmatique, les verbes comme *to regret, to think, to hope* et bien d'autres traduisent la manière dont le locuteur a eu accès à l'information qu'il véhicule et par extension l'attitude du sujet parlant au propos relaté. De ce fait, ces verbes permettent et explicitent des modes d'orientation des contenus propositionnels qui peuvent en général être tributaire d'un contexte socio-émotionnel, logique et d'évidence (Urmson, 1952 :491 ; cité dans Newmeyer, 2015 :15).

Quoique Urmson ne le dise clairement ou ne l'ait pas priorisé, nous pouvons nous rendre compte qu'il ne s'agit donc prioritairement pas de descriptions psychologiques, de subjectivité ou de véracité des propos relatés. Il s'agit plutôt, exception bien sûr faite des

verbes *to regret* et *to hope*, de l'expression des modes d'accès au savoir. Une approche que nous allons justifier et soutenir tout au long de nos analyses.

Et pourtant, malgré cette observation avant-gardiste d'Urmson sur la fonction de marqueur d'évidentialité des verbes que nous allons analyser, la tendance générale des recherches et publications linguistiques va s'atteler à subordonner la fonction de mitigation à celle d'évidentialité. Cette approche réductionniste est portée au-devant de la scène linguistique française par E. Benveniste (1958)<sup>5</sup> qui en fait une description se situant entre la pragmatique et la syntaxe fonctionnelle à travers son exemple de référence infra :

(7) **Je crois** que le temps va changer.

De l'avis de E. Benveniste, *je crois* ne traduit pas ici une description « *d'être croyant* » et « *l'opération de croire* » ne serait pas l'objet de l'énoncé ; il s'agirait d'une assertion mitigée :

En disant je crois (que...), je convertis en une énonciation subjective le fait asserté impersonnellement, à savoir le temps va changer, qui est la véritable proposition. (E. Benveniste, 1958 :264 ; cité dans Andersen, 1996 :312).

L'analyse que fait Blanche-Benveniste (1989) à propos de la fonction mitigatrice de "*je crois*" dans l'énoncé "*je crois qu'il va pleuvoir*" n'est pas totalement injustifiée ; elle demeure cependant et sur plusieurs plans peu ou pas convaincante. Nous le (dé)montrons plus loin (voir III, chap. 5). La conclusion qui découle de ses observations devient discutable lorsque l'on transforme l'exemple dans le but de le contextualiser en y ajoutant un terme introducteur qui a valeur de prémisses du genre < Le ciel est nuageux, *je crois qu'il va pleuvoir* >. Dans ce contexte beaucoup plus explicite, "*je crois qu'il va pleuvoir*" semble fortement être le résultant d'une observation empirique, donc l'expression d'un raisonnement de type inférentiel. Il ne s'agit donc pas d'un emploi de mitigation de "*je crois*" comme le soutient Blanche-Benveniste.

Cette approche sémantico-pragmatique privilégiant la fonction de mitigation est suivie par Schneider (2007) qui analyse des termes communément appelés verbes épistémiques et dont les sémantismes intrinsèques renvoient à des classes de verbes différents (Comparer Schneider, 2007 :140) :

- (a) les verbes épistémiques ;
- (b) les verbes de dire ;
- (c) les verbes de croyance ("doxastic") ;

---

5 Cité dans Andersen (1996 :312).

(d) les verbes d'opérations mentales, de références ou d'inférences ;

(e) les verbes exprimant des sensations ou des perceptions.

Il observe que les verbes dits épistémiques sont une classe de verbes très hétérogènes aux frontières perméables. De plus, il souligne qu'on peut considérer que ces verbes accomplissent des actes de paroles à caractères énonciatifs par lesquels le locuteur se déclare sur l'assertabilité de ce qu'il pense, suppose, espère, etc. La classe des verbes épistémiques regroupe donc aussi des verbes dénotant des opérations mentales, c'est-à-dire des termes qui mitigent le neustic (Schneider, 2007 :139). Nos recherches et analyses soutiennent ce dernier point.

Dendale (1991 :51)<sup>6</sup> considère les verbes épistémiques comme un ensemble qui englobe des modaux relatifs à la véracité (subjectivité et objectivité) et les évidentiels. Ce sont donc des expressions qui ont pour fonction « *l'indication par le locuteur de la provenance ou du mode de création et/ou de récolte d'information, indication apportée à des fins de justification de cette information* » Dendale (1991 : 51 ; cité dans Eusebe-Feron, 1995). Fortement influencée par son approche large, Eusebe-Feron (1995) emboîte partiellement les pas de cette perspective dans ses travaux de thèse.

Son étude, quoiqu'officiellement axée sur le sémantisme des verbes épistémiques, est en fait clairement et fortement portée sur des analyses beaucoup plus pragmatiques que sémantiques.

Comme le pensait si bien Palmer (1986 : 16), si nous considérons la modalité comme la manifestation linguistique de l'attitude du locuteur vis-à-vis du contenu propositionnel de son propos, il s'ensuit qu'une bonne issue dans le cadre de l'étude de la modalité épistémique peut être sous-traitée sous les labels de l'objectivité et de la subjectivité. C'est ce à quoi s'attelle Eusebe-Feron qui analyse globalement lesdits verbes en termes d'expression d'objectivité et de subjectivité :

le vrai objectif concerne le rapport de la proposition au monde ; le vrai subjectif ou certitude met en jeu le rapport de la proposition à l'univers de croyance du sujet. (Eusebe-Feron, 1995 :13)

Ainsi, :

le vrai subjectif correspond à ce que le locuteur considère comme vrai indépendamment de toute évaluation objective : cette vérité toute personnelle ne requiert pas de vérification. (Eusebe-Feron, 1995 :12)

---

6 Cité dans Eusebe-Feron (1995 : 8)

Ces observations lui permettent de soutenir que l'analyse d'un énoncé, d'un terme, se doit, dans la limite du possible, de prendre en considération tous les paramètres et toutes les formes d'occurrences possibles. En d'autres termes, cela revient à dire que la fonction à attribuer à un épistémique dépendra à la fois de sa forme syntaxique et de l'environnement discursif dans lequel il est employé. La fonction et le sens des épistémiques se retrouvent ainsi tributaires du contexte communicatif et de la syntaxe.

Eusebe-Feron, (1995 :10) part de l'hypothèse selon laquelle les termes traduisant les sources d'accès cognitifs au savoir peuvent être définis adéquatement par la conjonction d'une modalité médiative et d'une valeur épistémique. Ainsi distingue-t-elle deux sous-classes de verbes dits épistémiques qui se caractérisent par des usages directs par rapport à ceux obliques. Elle argue qu'une définition différentielle des verbes de connaissance et de ceux de croyance ne peut se faire qu'à travers l'observation des emplois de la première personne du singulier, ou usage direct ; et des autres emplois, regroupés sous le terme d'*usage oblique*. Elle observe, tout comme Martin (1987 :54)<sup>7</sup>, qu'en usage direct, seule l'image d'univers du locuteur au moment de l'énonciation est décrite. En revanche, en usage oblique, c'est-à-dire lorsqu'intervient une image d'univers autre que celle du sujet parlant au moment de l'énonciation, la description sémantique doit tenir compte de la personne dont le locuteur décrit la croyance et de l'univers sous-jacent. C'est-à-dire celle du locuteur lui-même (Eusebe-Feron, 1995 :14).

1. Verbe de connaissance :

- Usage direct : *Je V p* pose que *je* attribue à *p* la valeur objectivement vraie.
- Usage oblique : Les verbes de connaissance sont implicatifs.

2. Verbe de croyance :

- Usage direct : *Je V P* pose que *je* attribue à *p* soit la valeur subjectivement vrai, soit la valeur probable ou possible.
- Usage oblique : les verbes de croyance ne sont pas implicatifs.

Il s'ensuit selon elle qu'une proposition sera qualifiée d'objectivement vrai lorsque le locuteur la pose comme telle ; c'est-à-dire une vérité assertée et présentée comme une factuelle (Eusebe-Feron, 1995 :12). Elle conclut en prenant position pour une approche pragmatique de ces verbes comme des marqueurs de sources du savoir (Eusebe-Feron, 1995) :

---

<sup>7</sup> Cité dans Eusebe-Feron (1995 :14)



[Il] nous semble que le choix de *je crois*, *je pense* ou de *je trouve* ne dépend pas seulement du degré d'adhésion du locuteur à la proposition ; la source de la croyance entre également en jeu. Aucun des verbes de croyance [croire, penser, trouver...] ne signifie purement et simplement le fait de tenir une proposition pour subjectivement vrai, probable ou possible. Ces verbes donnent tous une valeur évidentielle. (Eusebe-Feron, 1995 :81)

Quoique les analyses d'Eusebe-feron confirment la fonction de marqueur d'évidentialité déjà observée par Urmson (1952, cité dans Newmeyer, 2015 :15) et que nous justifions dans cette thèse, lesdits verbes vont continuer à porter la dénomination peu appropriée de *verbes épistémiques* dont la fonction principale serait de mitiger le contenu propositionnel des énoncés qui les abritent. Dans son intéressante monographie *Reduced Parenthetical Clauses as Mitigators*, Schneider (2007) définit sommairement les verbes dits épistémiques comme des *propositions parenthétiques réduites* selon des critères de classe grammaticale et de typologie syntaxique :

clauses with finite verbs that may be inserted everywhere in the host, that are not overtly linked to the host, whose verb lack one of the arguments required by their valency, and those lacking argument can be recovered semantically from the host sentence. (Schneider, 2007 :7)

Il s'agit en fait selon lui d'une proposition qui est caractérisée par la valence négative de son verbe, qui en emploi normal, exige l'occurrence de tous ses arguments. Ce sont donc les particularités de cette proposition à fonctionner d'une part comme un syntagme indépendant de la phrase dans laquelle elle est insérée ; d'autre part, à être réduite à sa plus simple forme sans expansion valenciennne qui lui valent le nom de *proposition parenthétique réduite* qui affecte le contenu propositionnel sans être la « véritable proposition » (Schneider, 2007) :

Since they do not directly refer to the speaker's belief or absence of knowledge but to the evidential circumstances of his or her statement, I say they indirectly mitigate the neustic. (Schneider, 2007 :125)

Il continue ses analyses en concluant injustement que, *imaginer*, comme verbe cognitif, n'exprimerait ou n'impliquerait pas un processus mental extériorisant une réflexion par inférence :

*imagine does not denote an inference but still a mental operation. The operation consists in representing or depicting a state of affairs in one's mind.* (Schneider, 2007 :139)

Et pour en finir avec les arguments plaidants en faveur de l'approche dite parenthétique, Schneider (2007), fort armé du constat qui atteste que les propositions épistémiques sont flottantes et peuvent être disloquées ou même supprimées, soutient que ces verbes ne régissent pas les constituants phrastiques :

I maintain that *je crois* does not govern the clause [...] In other words, [...] I treat initial *je crois*, etc. just like its medial and final equivalents. (Schneider, 2007 :180)

Partant, ces verbes vont alors être (ou continuer à être) considérés comme des marqueurs discursifs, c'est-à-dire des termes qui présentent, dans la littérature consacrée à ce sujet les cinq caractéristiques (extra)linguistiques suivantes, (Entre autres, Andersen 1996 & 2007 ; Dostie/Pusch 2007 ; Schneider 2007&2015) :

1. Ils ne participent pas au contenu propositionnel des énoncés auxquels ils sont joints ou, encore, ils constituent des mots-phrases aptes à réaliser des actes illocutoires ;
2. ils ne sont pas intégrés à la structure phrastique et, de ce fait, ils jouent des rôles au plan de la macro-syntaxe du discours ;
3. ils participent à l'organisation des textes et assument diverses fonctions interactionnelles ;
4. ils expriment des sens subjectifs ;
5. ils sont morphologiquement invariables au sens où, dans la grande majorité des cas, ils n'ont pas de flexion.

Tous ces critères permettraient alors de justifier le glissement de ces termes dans la classe syntaxique de verbes parenthétiques (dorénavant VP). L'illustration est faite par Andersen (1996) dans son article *Verbes parenthétiques comme marqueurs discursifs*. Andersen applique en français les points fondamentaux de la théorie établie par Urmson qui permettent de rendre compte non seulement des constructions parenthétiques, « *mais aussi de la construction complétive à recteur faible* » (Andersen, 1996 :309). C'est ainsi que dans le cadre de l'analyse qu'elle propose, elle part de la prémisse selon laquelle la construction à proposition parenthétique, égalant une incise à trois positions possibles, n'est réalisable, à la première personne, que pour les verbes d'opinion (*penser, croire, trouver, supposer*) et les verbes de souvenir (*se souvenir, se rappeler*). Ce sont là et selon elle, les VP proprement dits en français. Elle range ces verbes dans trois groupes distincts les uns des autres selon la personne à laquelle ils sont utilisés, première personne du singulier pour les verbes du premier groupe. Ensuite il y a les verbes du deuxième groupe, à la seconde personne, à l'indicatif ou à l'impératif, qui sont employés dans les mêmes positions et avec les contraintes similaires. C'est le cas des verbes tels que *savoir, comprendre*, etc. Le troisième et dernier groupe de son analyse concerne ce qu'elle appelle les *verbes de dire* qui introduisent le discours rapporté et qu'elle se propose en fait d'analyser dans une étude ultérieure. Ils fonctionnent tant à la première personne qu'à la troisième, peuvent occuper

toutes les positions et connaissent un certain nombre de contraintes sur les modalités.

Prenant comme références les exemples infra,

- (8) antéposition : / oui : **je crois** on fait toutes le même constat eh...
- (9) interposition : / ça faisait partie **je crois** de l'éducation/
- (10) postposition : / bon c'est pas..c'est pas très intéressant enfin ben ça n'apporte rien.  
Moi **je trouve**

elle affirme que les deux propositions qui constituent un énoncé abritant une proposition parenthétique apparaissent en juxtaposition et que l'analyse ne doit pas partir de celle de la complétive qu'il y aurait pu y avoir, mais de la structure telle qu'elle se présente. En d'autres termes, « l'analyse ne doit pas se baser sur une construction qui risque d'être fondamentalement différente. » (Andersen, 1996 :307). C'est la raison pour laquelle il ne faudrait pas, à son avis, parler d'omission ou d'ellipse de *que* ; mais, de considérer l'énoncé tel qu'il se présente à la perception.

C'est dans cette logique qu'elle se propose dans son article *Marqueurs discursifs propositionnels* (2007), de (dé)montrer que les propositions du type mentionné dans les exemples supra, à la première et à la deuxième personne, sont de véritables marqueurs discursifs, ayant suivi un processus de grammaticalisation par lequel ils ont perdu leur rôle de verbe recteur. Elle admet qu'en français, les marqueurs discursifs à la première personne sont seulement acceptés dans la position classique de l'incise, c'est-à-dire l'interposition et la post-position. Toutefois, nuance-t-elle, le constat selon lequel en position frontale, il est difficile en français écrit dit normatif de faire suivre un verbe fini par une proposition non introduite. Ceci indépendamment du rapport syntaxique et sémantique entre les deux propositions. Elle continue d'affirmer par ailleurs que les verbes d'opinion à la première personne sont donc généralement suivis par le conjoncteur *que* (éventuellement affaibli). Dans ce cas où le verbe n'a pas son sens sémantique plein, d'un emploi parenthétique ou de rection faible qui est semblable à sa fonction en incise.

Andersen s'attelle donc à analyser ces marqueurs discursifs qui, d'un point de vue morpho-syntaxique, s'apparentent à de véritables propositions, mais qui dans leurs emplois discursifs ne peuvent pas régir d'autres membres de phrase et sont figés dans une forme invariable caractérisée par l'emploi de la première personne du singulier (*je pense, je crois, je trouve*) et par l'emploi de la deuxième personne (*tu sais/vous savez, tu vois/vous voyez*). Elle fait ainsi observer que ces constructions verbales partagent les six traits ci-dessous-mentionnés avec les marqueurs discursifs mono-syllabiques :

1. Invariabilité morphologique ;
2. Optionnalité sur le plan syntaxique ;
3. Position relativement libre par rapport à un énoncé dans lequel ils sont insérés ;
4. Aucune contribution au contenu propositionnel de l'énoncé ;
5. Aucune modification de la valeur de vérité de l'énoncé ;
6. Sens subjectif ou intersubjectif.

C'est apparemment toutes ces raisons qui amènent Andersen à admettre à la fin de son article que :

la fonction principale de MDP est sans doute celle d'aider le locuteur à diviser son message en unités d'information et en même temps d'aider l'interlocuteur dans le processus de décodage de ces unités d'information (Andersen, 2007 :27).

En employant une approche dite de *pronominalisation* pour vérifier le rapport de rection entre les deux propositions d'un énoncé, Andersen définit les VP en français sur la base de restrictions morphologiques énoncées par Urmson : « *emploi unique de la première personne du singulier, emploi du présent, en ajoutant les restrictions sur l'emploi de la négation, de la modalité interrogative et des modes* » (Andersen, 1996 :309). Elle exclut ainsi de facto les verbes de sentiments comme *regretter* du groupe des verbes à emploi parenthétique. Quoique ses critères de restrictions morphologiques (et syntaxiques) soient évidemment applicables au verbe *regretter*, elle justifie sa décision par le fait que dans les exemples infra, il ne s'agit pas d'une intonation d'ensemble, mais de deux intonations séparées, et il y a forcément une pause entre je regrette et le reste de l'énoncé :

(11) **Je regrette**, il n'y a plus de places disponibles.

(12) Il n'y a plus, **je (le) regrette**, de places disponibles.

(13) Il n'y a plus de places disponibles, **je (le) regrette**.

Pour Andersen (1996 :309), la pause observée dans le flux de la communication orale est une distinction phonétique qui repose à son avis sur le fait qu'il s'agit, dans les trois exemples supra, de deux actes de discours distincts. Ce qui ne serait pas le cas pour les exemples avec VP qui ne font que renforcer l'acte de discours constitué par la proposition avec laquelle ils apparaissent.

D'un côté nous avons *Elise Kärkkäinen* (2003), dans *Epistemic Stance in English Conversation*, qui définit la phrase épistémique comme une proposition abritant tous les verbes (et même des adjectifs) de perception, cognitifs ou déclaratifs exclusivement

employés avec des sujets à la première/troisième personne du singulier et généralement au présent de l'indicatif. À l'opposé, Schneider (2015) observe et évoque des critères morpho-syntaxiques et pragmatiques nécessaires à la définition d'une proposition parenthétique réduite qui est l'objet de son étude :

This paper thus deals with short detached or unintegrated clauses containing a finite verb that are capable of interrupting fundamental constituents of the host. The focus is on those clauses that have no connective and that lack one of the arguments required by their verbs (the valency requirement of the parenthetical verb being satisfied by the host). However, in order to be able to fully trace the development of these items, we occasionally take into account elements with a connective or with all arguments present. (Schneider & Glikman, 2015 :164)

Il s'agit en somme des quatre caractéristiques définitoires suivantes :

1. **L'interruption de l'énoncé.** Elle se traduit par une position médiane ou finale de la proposition parenthétique réduite ;
2. **L'absence de complémenteur ou lien de rapport.** Pour Schneider, l'absence d'un complémenteur est une caractéristique des propositions parenthétiques réduites et aussi une preuve syntaxique que ces dernières ne sont pas des phrases principales ou matrices. Ceci impliquant selon Kärkkäinen (2003), le fait que ces verbes soient grammaticalisés comme exprimant une phrase épistémique. Quoique ce point de vue soit soutenu par beaucoup de linguistes, il n'en demeure pas moins de souligner que l'absence ou la présence d'un complémenteur entre deux propositions n'est pas une preuve d'établissement de statut de parataxe ou d'hypotaxe. C'est aussi le point de vue que faisait déjà connaître Urmson (1952, cité dans Schneider 2007 :27-28), lorsqu'il affirmait qu'une proposition principale placée en début de phrase peut tout aussi être une proposition parenthétique.
3. **Le caractère propositionnel et la relation avec l'énoncé-hôte.** De l'avis de Schneider (2007), les propositions parenthétiques présentent une indépendance vis-à-vis des autres constituants phrastiques :

The fact that defines them is that they are disjuncts with respect to some other syntactic structure, that is, their non-configurationality with regard to a host structure. Espinal adds that the parenthetical contains less grammatical information than the host. (Schneider, 2007 :28)

Ainsi, selon Schneider, lorsque les propositions épistémiques sont en emplois asyndétiques, en positions médianes ou finales, elles ne feraient pas partie des constituants phrastiques

de l'énoncé-hôte. Une position que nous ne partageons pas et dont nous nous en éloignons dans cette étude (voir partie IV plus loin).

4. **La fonction communicative.** Elle se rapporte à la fonction de mitigation de ces termes sur l'énoncé. Pour Schneider, leurs emplois permettent au locuteur de mettre l'accent sur une certaine interprétation de son énoncé. Notamment l'expression du doute et une certaine distanciation par rapport à la véracité du contenu propositionnel.

Globalement, les arguments qui dénie toute fonction syntaxique de principale aux verbes médiatifs se résument dans ces différents points ressortis par Newmeyer (2015 :15) :

- a) Toutes, du moins la plupart des apparentes matrices sont non-enracinées<sup>8</sup> :

De l'avis de Thomson (2002 :136)<sup>9</sup> qui étudie les verbes dits parenthétiques comme des prédicats-compléments, la grande majorité de ceux-ci sont plutôt à analyser comme des fragments épistémiques/évidentiels/évaluatifs (e/e/e) ayant des compléments qui ne leur sont pas du tout grammaticalement subordonnés. Le fondement de la théorie parenthétique considère donc les verbes médiatifs comme des ajouts non-enracinés dans l'énoncé auquel ils se rapportent. Ce sont des *marqueurs discursifs* qui ne gouvernent pas la proposition sur laquelle ils se réfèrent : « The second clause is dependent, syntactically and even pragmatically. » Schneider (2007 :180).

- b) Toutes les apparentes matrices avec des propriétés sémantico-pragmatiques particulières sont non-enracinées.

Les prédicats-compléments sont considérés comme non-enracinés quand ils fonctionnent de préférence comme une certaine classe d'adverbes dans le but d'orienter l'interlocuteur sur l'attention à accorder au propos auquel ils sont associés. La manière dont cette orientation s'effectue peut en général être un contexte émotionnel, logique, d'évidence et social (Urmson, 1952 :491 ; cité dans Newmeyer, 2015 :15).

- c) Toutes les apparentes matrices sans complémenteurs sont non-enracinées.

L'une de caractéristiques accidentelles des verbes dits parenthétiques est leur possibilité d'être employés dans des constructions asyndétiques, c'est-à-dire sans emploi d'une conjonction de subordination. Notamment sans le conjoncteur *que* :

---

8 L'expression non-enracinée caractérise les éléments qui n'ont aucun lien syntaxique avec le reste de l'énoncé dans lequel ils sont employés.

9 Cité dans Newmeyer (2015 :15).

(14) **I think** that we should leave. (Newmeyer, 2015 :15)

(15) **I think**, we should leave.

Cette approche dont les principaux représentants contemporains sont entre autres Schneider, Glikman et Avanzi soutiennent que la présence ou l'absence d'un terme introducteur a des répercussions sur le statut syntaxique des VP. Partant de là, les adeptes de cette théorie se proposent de traiter différemment ces verbes selon qu'ils sont introduits ou pas mais surtout indépendamment de leur position :

Sans vouloir entrer plus avant dans le débat sur le statut syntaxique des incises, nous nous contenterons de les distinguer de la construction rectrice de complétive, et de les considérer, à la suite de Schneider (2007), globalement comme des ajouts, au sens où elles ne régissent pas la proposition sur laquelle elles portent, et où elles ne sont pas non plus régies par elle. (Glikman, 2009 :146)

C'est déjà le point de Thompson & Mulac (1991 ; cité dans Newmeyer, 2015 :15) qui argumentait que l'omission du complémenteur est l'argument morpho-syntaxique qui démontrerait l'incapacité desdits verbes à régir les constituants phrastiques.

d) Toute proposition semblable à une apparente matrice épistémique détachée est non-enracinée.

Sur ce sujet, les adeptes de cette conception soutiennent que, tout comme un adverbe de phrase, les parenthétiques peuvent être disloqués, voire supprimés comme le traduisent les exemples forgés infra :

(16) **J'imagine** à longue échéance il faut faire attention.

(17) À longue échéance, **je suppose**, il faut faire attention.

(18) À longue échéance il faut faire attention, **je pense**.

(19) **[Ø]** À longue échéance il faut faire attention **[Ø]**.

C'est à lumière de ces observations que Kaltenböck (2015 : 57, 62) affirme que les parenthétiques qu'il qualifie de propositions thétiques<sup>10</sup> (propositions qui expriment/traduisent un commentaire), à la différence des catégories liées à la grammaire phrastique (verbes, adverbes, etc.), sont syntaxiquement indépendantes, ne sont pas « *permisses/admises* » par la syntaxe de la phrase. Ils tendent à être indépendants sur le plan prosodique (signalée dans l'écrit par la virgule) et d'être flottant sur le plan positionnel.

10 Ce qui distingue ces commentaires thético-propositionnels des autres thétiques à caractère lexical est le fait qu'ils tendent à être employés comme un « *formulaic thetical* », c'est-à-dire comme non-compositionnel, comme une unité d'information non-décomposable, non-analysable sur le plan morphosyntaxique (Kaltenböck, et al., 2015 :57)

## 2.2 L'approche parataxique

Certains linguistes, à l'instar de Davidson (1968-1969) et Lepore Loewer (1989), soutiennent que les phrases complexes formées avec des verbes dits parenthétiques dans des constructions de la forme [V, P] infra ne sont pas mono-propositionnelles.

(20) **Jean pense**, ta maison est très vieille.

Ce sont selon eux des structures parataxiques bi-propositionnelles, c'est-à-dire qu'il s'agit de deux propositions syntaxiquement juxtaposées selon la formule :

[GV <sub>[penser]</sub>P] [GV <sub>[ta maison est très vieille]</sub>P]

Ainsi, l'absence du complémenteur entraînerait un glissement de la structure hypotaxique vers celle parataxique :

**Jean pense**, ta maison est très vieille.

P<sub>1</sub>

P<sub>1</sub>

Aux yeux des partisans de cette approche, du point de vue syntaxico-sémantique, c'est l'absence du complément qui permet le glissement d'une structure hypotaxique vers une forme juxtaposée. C'est plus exactement le point de vue soutenu par Andersen (1996) :

la structure à verbe parenthétique en français parlé contient deux noyaux verbaux (propositions), formellement indépendants, puisque non introduits, et qui forment ensemble une unité prosodique. (Andersen, 1996 : 310)

C'est aussi cette approche que semble soutenir Glikman (2009) dans sa conception de la subordination en opposition à la juxtaposition :

Notre définition autorisant la présence comme l'absence de conjonction de subordination, nous utiliserons le terme de parataxe pour désigner les cas de subordination construits sans conjonction. (Glikman, 2009 : 64)

Cette prise de position de Glikman nous paraît problématique par rapport à ses propres conceptions de la subordination et de la juxtaposition. En effet, tout en considérant la subordination comme une « intégration dans une structure phrastique supérieure » avec ou sans complémenteur (Glikman, 2009 : 61), elle la différencie de la coordination par le fait que dans le cas de cette dernière, « aucune des structures phrastiques en présence n'a de rôle dans l'autre » (Glikman, 2009 : 62). Or, dans « **Jean pense** [Ø] ta maison est très vieille », on ne saurait dire qu'aucune structure phrastique en présence n'a de rôle dans l'autre. Tout au contraire : *je pense* est une proposition sémantiquement incomplète du fait



de l'absence des arguments complémentaires pour la diathèse de son verbe et ne saurait former une proposition autonome. *Ta maison est belle* est rattachée à *Jean pense* comme l'objet de la pensée. Cette proposition est donc suspendue à *Jean pense* et a de ce fait un rôle à jouer, un vide à combler, une fonction subordonnée à remplir par rapport au constituant phrastique *Jean pense*. Partant de cela, il serait très réducteur de désigner *la subordination sans conjonction* comme l'expression de la parataxe qui deviendrait par le fait un phénomène d'absence de conjonction dans une construction hypotaxique. De ce fait, nous ne saurions à priori considérer ou définir la parataxe par l'absence d'un complémenteur (Contra Glikman, 2009 :64).

Vet (1994 :59) qui s'est basé sur la langue parlée et a fait une analyse sémantico-pragmatique de *croire* et *savoir*, affirme que dans certains cas, leurs déplacements en rappel fait passer la phrase d'une construction hypotaxique à celle parataxique. Ainsi, dans les exemples forgés infra,

(21) Pierre n'est pas là, je crois.

(22) Pierre n'est pas là, je sais.

*je crois* et *je sais* se prononceraient avec l'intonation des phrases indépendantes. Il ne s'agirait donc pas d'une phrase suivie d'une incise, comme on pourrait de prime abord l'envisager, mais de deux assertions. Et selon lui, sur le plan pragmatique, nous avons affaire à une seule assertion, dont la nature catégorique est mitigée par l'incise :

[...] je crois est ajoutée « après coup » à l'énoncé, comme une nuance que le locuteur avait oublié de mentionner au début. La fonction de je crois dans la position de l'incise postposée est apparemment la même que celle de je crois que, c'est-à-dire elle apporte une nuance en ce qui concerne le caractère catégorique de la valeur de la vérité "VRAI" que le locuteur avait assignée à la proposition. (Vet, 1994 :64)

En somme, tout comme l'approche parenthétique que nous avons présentée plus haut (chap. 2.1 ), celle parataxique accorde une importance considérable à l'emploi de la conjonction de subordination *que*. Celle-ci est présentée comme un outil morphologique, une marque extérieure de relation sémantico-syntaxique entre des propositions. Ainsi présentée, la conjonction *que* conditionnerait et déclencherait la mise en subordination. Nous confronterons cette approche à nos analyses qui (dé)montrent que le complémenteur n'est en fait rien d'autre qu'un constituant morphologique facultatif dont l'omission ou la présence fonctionne depuis des lustres en variation<sup>11</sup> libre (voir Glikman, 2009).

11 Labov (1978 ; cité dans Gadet, 1997 :9) définit la variation syntaxique comme « différentes façons de dire la même chose du point de vue de la valeur de la vérité »

## 2.3 L'approche hypotaxique

Pour certains linguistes à l'instar de Nilsson-Ehle (1947 :18), Lehmann (1988 :211) et Wanner (1981) cités dans Schneider (2007 :178), les formes de constructions infra sont à analyser comme des phrases hypotaxiques :

[V *que-P*] / [V,  $\emptyset$  P]

Pendant que Marchello-Nizia (1979 :343 ; cité dans Cappeau, 2003 :80) affirme que les verbes d'opinion (*croire, savoir, sembler, supposer, etc.*) gouvernent leurs complétives, Cappeau (2003) soutient que les verbes dits épistémiques ou parenthétiques subordonnent leurs complétives. Et Jaquinta (2003 :95) parle alors de *verbes régissants*. C'est cette perspective de gouvernance que suit Newmeyer (2015) qui soutient que dans toute construction [V *que-P*], V subordonne la proposition *que-P*.

En effet, plusieurs études sur l'ancien français<sup>12</sup> ont démontré que l'absence de complémentateur ne change en rien le caractère hypotaxique d'un énoncé régi par les verbes dits épistémiques. C'est le cas de Togeby (cité dans Andersen 2007 :16) qui soulignait déjà le cas du *non-emploi de la conjonction que* qui se manifeste après les verbes d'opinion et de déclaration. Il faisait alors remarquer qu'il s'agit là de ce qu'il a appelé le « *style paratactique* » des textes épiques :

12 L'hypothèse selon laquelle l'emploi parenthétique de *je pense* en anglais, tout comme les autres parenthétiques, serait à l'origine de la naissance des parenthétiques est soutenue par Thompson et Mulac (1991a, 1991b ; cités dans Schneider & Glikman, 2015 :166). Ils deux associés qualifient ces constructions de « *superordinates clauses* ». Elles ont la particularité de pouvoir imposer à proposition qu'elle gouverne une subordination sans complément dite asyndétique :

1. **I think** that we're definitely moving towards being more technological.
2. **I think**  $\emptyset$  exercise is really beneficial, to anybody.
3. It's just your point of view you know what you like to do in your own spare time **I think**.

Cette omission fréquente du complémentateur que souligne Thompson et Mula entraîne ou oblige une réanalyse de la phrase dont la proposition superordonnée entraîne une ambiguïté syntaxique. En effet, expliquent-ils, l'exemple (3) supra peut être analysé soit comme une construction de type [VERB] [XYZ] Proposition] Phrase. Soit aussi sous la forme [VERB XYZ] Phrase. Le duo privilégie la seconde option qui offre la possibilité aux parenthétiques d'occuper toutes les positions dans une phrase : frontale, médiane, finale. L'argumentaire se résumant à travers les étapes infra :

[VERB [COMP XYZ] Proposition] Phrase

↓

[VERB [XYZ] Proposition] Phrase

↓

[VERB XYZ] Phrase

↓

[XYZ VERB] Phrase

Prenant acte de la démonstration diachronique et générative que font Thompson et Mulac sur la base d'un corpus composé des langues telles l'afrikaans, le tok tisin ou l'espagnol sud-américain, Schneider & Glikman (2015 :166) relève que ce processus implique un affaiblissement, une dévaluation de la notion de proposition. Ils soulignent aussi que le niveau intermédiaire [VERB[XYZ] Proposition] Phrase joue un rôle primordial dans la recherche des origines des parenthétiques. Evan & Wilkins (2000 :550 ; cités dans Schneider & Glikman, 2015 :166), propose de dénommer cette phase de transformation, d'évolution « *bridging context* » 'contexte de relais'.

(23) **Je cuit** [crois] plus sot de ti n'i a.

(24) Lors **me samble** serpent et guivre me menjue le cuer et le ventre

Pour Togeby, cette notion de *style paratactique* exprime une relation autre que la subordination classique entre un verbe principal et une proposition complétive. Il fait remarquer que le lien entre les verbes marqués en gras et ceux des propositions sur lesquelles ils portent n'est pas un rapport de parataxe ou de coordination, mais une certaine forme de subordination (hypotaxe) du verbe régissant (Voir Andersen, 2007 :17). Cette perspective d'analyse est renforcée par les travaux de recherche de la thèse de Glikman (2009 : 178,186) sur la parataxe et la subordination en ancien français. Elle affirme que la réalisation asyndétique est possible après tous les verbes recteurs de complétive, et constitue bien une variante libre de la réalisation conjonctive, du point de vue du verbe introducteur. Elle crédibilise son point de vue par ces exemples de l'ancien français :

(25) Car bien saveiz c'est la coutume : / Qu'au desouz est, chacuns le plume.<sup>13</sup> [*Car vous savez bien [que] c'est la coutume / Qui est au-dessous, chacun le plume.*]

(26) Sachiés je l'ochirai, s'il anchois ne m'ochist. [St Nicolas 411] [*Sachez [que] je le tuerai, s'il ne me tue pas avant*]

Toutes ces études prises en compte et évaluées, le résultat amène à dire que dans le français contemporain, les deux exemples infra sont identiques du point de vue variationnel :

(27) a) **Vous savez** que quand j'ai proposé à Laura de m'épouser [...]

b) **Vous savez** [Ø], quand j'ai proposé à Laura de m'épouser [...]<sup>14</sup>

En effet, on constate dans les exemples supra que l'alternance *que/Ø* se réalisant en contexte équivalent, et, en conséquence, puisqu'il y a variation libre en contexte égal, les deux réalisations sont bien en variation libre du point de vue syntaxique (Glikman, 2009 :219).

Nous observons aussi cette variation libre dans la langue allemande qui ne se prive pas de l'omission du complémenteur *dass* :

(28) Sie sagt, dass sie krank sei.

(29) Sie sagt, Ø sie sei krank. [Duden, 2009 :406].

En somme, l'omission du complémenteur ne change en rien le caractère hypotaxique de l'énoncé. Et tout bien considéré, pour les auteurs et partisans de cette analyse hypotaxique, un argument primordial plaide en leur faveur : l'exigence du respect de la diathèse du verbe dit épistémique. Selon toute vraisemblance, ces verbes régissent les propositions

13 Rut. Humilité 681-82

14 <http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez>

complétives avec lesquelles ils forment des énoncés sémantiquement et grammaticalement complets. Dans cette optique, lesdits verbes sont les éléments dans lesquels sont enchâssées les complétives. Les constructions asyndétiques sont alors des variantes libres qui se réalisent sous des formes morphologiques différentes des structures de subordination avec les complémenteurs (Voir Berrendonner, 2008 :289-291).

## 2.4 En somme

Les différentes réflexions sur les verbes dits « *parenthétiques* » et la notion corollaire de « *rection faible* » qui en découle nous conduisent à dire que ces notions ont le mérite d'avoir identifié un phénomène à la fois ancien et toujours actuel de langue qui est digne de réflexion. De plus, ces réflexions ont lancé les bases de réflexion pour des études plus approfondies. Cependant, nous ont amenés à constater que plusieurs des hypothèses formulées à propos de ces concepts reposent sur des prémisses fragiles, des analyses et interprétations certes acceptables mais globalement infaillibles.

Dans le cadre de nos recherches, la dénomination générique des verbes épistémiques semble inappropriée. Parce que mettant l'accent sur la fonction de mitigation de ces verbes, cette qualification nous paraît très réductionniste pour des termes qui traduisent principalement des processus de modalités liées à la source du savoir ou de l'information.

## 3 Objectifs de la recherche

La maîtrise et le bon emploi d'une langue sont soumis à la connaissance de phénomènes langagiers propres à cette dernière. D'où le but et la raison d'être de cette étude qui sont d'identifier et de décrire le fonctionnement des verbes analysés comme marqueurs de médiativité. En effet, comme le dévoile le titre descriptif de cette thèse, l'objectif de cette étude est l'identification et l'analyse d'une classe de verbes ayant pour fonctions essentielles d'explicitation des processus d'accès du locuteur au savoir, à l'information véhiculée par le locuteur. De l'analyse des fonctions sémantico-pragmatiques et de la description des fonctionnements syntaxiques apparaîtra la différence et indispensable distinction entre les modalités épistémiques et celles médiatives. Ces deux sortes de modalités se côtoient harmonieusement dans les emplois des verbes étudiés et offrent de multiples emplois et interprétations qui font d'eux des termes ou marqueurs polyfonctionnels. Toutefois, la quasi-totalité des emplois des verbes étudiés renvoie à des fonctions médiatives donc la valeur véridique, selon qu'elle est axée vers le certain, l'incertain, le probable ou l'hypothèse, peut alors aussi traduire une certaine valeur épistémique qui est assujettie à la fonction médiative essentielle desdits verbes.

Et comme toute phrase repose aussi une structure syntaxique souterraine, c'est-à-dire un agencement de mots dans un ordre soumis à l'exigence du message à véhiculer, il est alors légitime d'envisager d'acquérir des renseignements précieux sur la structure informative de ces phrases qui se distinguent par le cinétisme observé des verbes analysés. Pour ce faire, nous allons corréler une analyse sémantico-pragmatique avec une description des fonctionnements syntaxiques desdits verbes.

### **3.1 Sur les plans sémantiques et pragmatiques**

#### **3.1.1 Sur le plan sémantique**

Sur le plan purement sémantique, il s'agira d'identifier et d'analyser les sémantismes particuliers de chacun des huit verbes qui sont l'objet de notre étude : *imaginer, croire, paraître, penser, savoir, sembler, supposer, trouver*. Quoique nos analyses ont identifié des synonymies contextuelles qui montrent l'ambiguïté de l'emploi et de l'analyse de ces verbes dans des énoncés, ils ne sont toutefois pas synonymes. Il s'agit de termes bien distincts les uns des autres dans la mesure où le sémantisme de chacun renvoie à un processus cognitif particulier appelant à des modes de raisonnements soumis au genre d'accès au savoir et/ou aux types d'informations ayant conduit à l'expression du message véhiculé.

Sans prétendre faire ici une étude exhaustive des valeurs sémantiques des verbes épistémiques relevant pour nos recherches, nous avons pensé utile de présenter succinctement et clairement les sémanticités de chacun des verbes afin de mettre en exergue leurs particularités et ressemblances éventuelles. Le but de cette approche étant de savoir si et comment les sémantismes lexicaux peuvent déterminer les fonctions pragmatiques.

#### **3.1.2 Sur le plan pragmatique**

Sur le plan pragmatique, nous avons observé que les sémantismes contextuels de ces verbes traduisent des processus de raisonnement dialectique qui consiste à émettre un avis, à prendre position sur la base d'une proposition et ceci en raison de son lien avec une proposition préalable tenue pour vraie. C'est ce qui justifiera l'appellation de verbes médiatifs attribuée à ces termes.

Partant de cela, le but de notre étude sera également de justifier par des analyses approfondies notre approche qui consistera à soutenir que même lorsque le contexte énonciatif ne le relève pas explicitement, une déclaration n'est jamais une création ex nihilo ou entièrement arbitraire. Les hypothèses formulées et exprimées à travers ces verbes médiatifs sont toujours suscitées par des raisons, des arguments ou indices concernant les

faits que fournissent l'expérience et la connaissance acquises par le locuteur. Nous allons établir que ce sont ces prémisses qui sont le fondement et le point de départ de l'inférence qui traduit le développement et l'extension d'un jugement dont le principe de validité est sa cohérence qui est tributaire de la consistance et de la structure des prémisses.

Les verbes étudiés traduisant des processus inférentiels, nous allons justifier la nécessité, logique à notre avis, de les considérer comme des marqueurs de médiativité. Nous emploierons le terme *médiativité* (Anscombe, 2013) pour renvoyer à toute opération de prédication qui consiste à assigner à une proposition ou à un propos une marque du moyen ou du processus cognitif ayant conduit à formuler ou à avoir accès à une information. Cette fonction de marqueur de médiativité nous permettra de plaider en faveur de leur inclusion dans le domaine des modalités médiatives.

À la suite de ce qui précède et partant de l'hypothèse selon laquelle les termes traduisant les sources d'accès cognitifs au savoir peuvent être définis adéquatement par la conjonction d'une modalité médiative et d'une valeur épistémique (Comparer Eusebe-Feron, 1995 :10), les constatations faites des observations de nos données nous permettront d'attester que, contrairement aux études antérieures et à la pensée répandue jusqu'ici dans la sphère linguistique, les verbes analysés dans le cadre de cette étude remplissent prioritairement les fonctions de marqueurs de médiatifs. Et nos analyses établiront clairement que, selon les prémisses explicitant le contexte énonciatif et soutenant le type de médiativité, ces verbes tendront à exprimer un certain degré de certitude ou de conjecture. De ce fait, nous (dé)montrerons que la fonction de marqueur de médiativité implique de fait celle de l'expression de la modalité épistémique qui lui est assujettie.

### **3.2 Sur le plan syntaxique**

Les observations faites de l'analyse du corpus de notre étude nous permettront de constater que les appellations *verbes parenthétiques* ou *verbes à rection faible* communément étiquetées aux verbes médiatifs que nous analysons renvoient pour la première à un emploi accidentel tandis que la seconde dénomination repose fragilement sur des perspectives d'analyse linguistiques.

Nos constatations issues des observations des données (dé)montreront également que la théorie sur les VP et la rection dite faible qui s'appuie sur l'idée que ces verbes « ont un comportement différent des autres verbes constructeurs de que-P, justifiant de ne pas les considérer comme pleinement recteurs » Gachet (2009 :18), ne saurait apporter du crédit au fait de considérer que cette particularité accidentelle soit discriminatoire par rapport à

d'autres verbes qui présentent les mêmes caractéristiques d'occurrence ou remplissent des fonctions similaires et occupent des positions identiques à ces derniers.

De ce fait, contrairement à l'analyse visant à montrer que [V] ne peut pas régir la [*que-P*], sur la foi de ce qui va être attesté par nos contre-analyses, c'est plutôt la [(*que*)-*P*] qui revêt simultanément les apparences morphologiques (occurrence du complémenteur en début de la proposition) et syntaxico-sémantiques (complément essentiel du verbe) d'une subordonnée. Il en est de même de l'exigence discutable selon laquelle la description syntaxique d'une construction devrait s'adapter à sa structure sémantique ou informationnelle. En effet, nos analyses l'attestent plus loin, il ne va nullement de soi qu'une proposition syntaxiquement principale doive véhiculer l'essentiel de l'information. Unifier la syntaxe de [V *que P*] et [*P*, V] ([*je suppose que P*] et [*P*, *je pense*]) paraît donc important. Nous démontrerons à cet effet que dans les deux constructions, [V] est le verbe régissant par les lois de diathèses la [(*que*)-*P*]. Ceci indépendamment de sa position (frontale, médiane ou finale) par rapport aux termes sur lesquels il porte (comparer Gachet, 2009 :26). Nous partirons alors du principe fondamental selon lequel tous les verbes médiatifs de notre étude sont non seulement porteurs d'une capacité rectionnelle, mais plus encore, qu'ils régissent les constituants sur lesquels ils portent conformément à leurs diathèses respectives.

De surcroît, les manquements mentionnés supra (chap. 2 ) ont pour cause principale la confusion entretenue entre rôle syntaxique et fonction pragmatique. Face à la prise en compte exagérée des habitudes de ponctuation, compte-tenu de la persistance des vestiges d'une croyance grammaticale qui soutient (encore ?) que *la proposition subordonnée est introduite par une conjonction de subordination*, il nous a semblé primordial d'explicitement une constatation faite pendant nos observations : la nécessité de différencier une proposition matrice d'une proposition principale. Nos analyses démontreront ainsi que c'est la qualité de verbe recteur par la diathèse qui permet aux termes étudiés de remplir les fonctions de matrices et non de proposition principale dans les phrases hypotaxiques.

Nos analyses établiront enfin que le cinétisme, ce positionnement flottant des groupes verbaux analysés, traduit des constructions affectant la syntaxe dans le sens du bouleversement de l'ordre habituel des constituants phrastiques. Nous parlerons alors de construction hyperbatique motivée par des facteurs à la fois intralinguistiques que extralinguistiques. Ces positionnements accidentels et non essentiels des verbes analysés explicitent des mises en relief qui attirent l'attention du récepteur sur eux. Il en découle une sorte d'esthétique de la phrase qui est appelée l'*hyperbate*. Dans le cadre de cette étude,

l'hyperbate renvoie à un procédé de renversement, de bouleversement d'un ordre de mots ou de constituants considéré comme normal ou habituel qui produit toujours un effet de saillance et de mise en évidence. Et c'est cet effet saillant qui confère à cette figure de syntaxe une fonction rhétorique (voir plus loin IV, 1.3 )

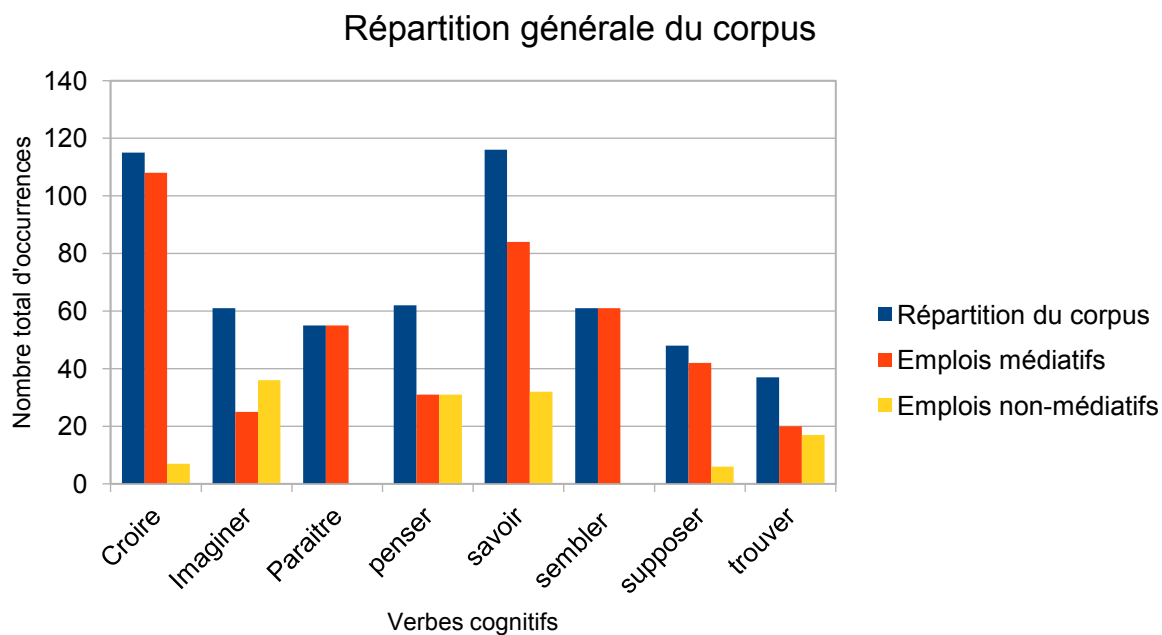
Les verbes que nous avons étudiés étant des marqueurs lexicaux de médiativité, tout laisse donc à penser que ces derniers sont des éléments phrastiques à part entière qui, grâce à la valence qu'ils subsument, régissent des propositions. Les observations faites attestent en effet de leur capacité à régir sur certains constituants en fonction de leur position dans l'énoncé. Partant de cela, les objectifs syntaxiques peuvent se résumer dans les points suivants :

- (a) Justifier et expliquer la différence entre une phrase matrice et une phrase principale.
- (b) Justifier la capacité ou la fonction rective de ces verbes et expliquer pourquoi ces derniers ne sauraient être analysés comme des adverbes.
- (c) Justifier et expliquer l'existence des constructions asyndétiques sur la base des exemples de notre corpus.
- (d) Analyser et expliquer les différentes fonctions syntaxiques ainsi que les aspects stylistiques exprimés par les emplois des verbes étudiés.

## 4 Base de données

Notre corpus est en termes quantitatifs composé de 555 énoncés représentant chacun des huit verbes étudiés à des proportions inégales qui reflètent leurs occurrences dans les documents ou bases de données choisis. Nous avons : *croire* (115) ; *imaginer* (61) ; *paraître* (55) ; *penser* (62) ; *savoir* (116) ; *sembler* (61) ; *supposer* (48) ; *trouver* (37). Cette répartition des données est illustrée dans le tableau synoptique infra.





Ces données proviennent des moteurs de recherches du quotidien *Le monde diplomatique*, de l'hebdomadaire *Jeune Afrique* et de différentes œuvres littéraires. Il s'agit donc de textes journalistiques et littéraires du français contemporain datant d'octobre 1955 à mai 2017. Comme on s'en rendra bien compte, tous les exemples répertoriés et analysés dans cette étude sont extirpés de contextes réels, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas été créés pour illustrer une quelconque hypothèse développée dans une partie de cette étude. Ce sont des documents qui s'étalent à travers des décennies et qui retracent avec fidélité à la fois le conservatisme et les changements qui affectent nos habitudes langagières. En somme, ce corpus à la base de textes journalistiques et littéraires révèle le caractère dualiste de ces deux genres qui reflètent bien la langue parlée, quoique codifiée dans l'écrit.

Toutefois, notre travail se limitant à la langue écrite, la presse écrite, comme média de large communication, nous a semblé la plus à même de fournir des illustrations fidèles de la langue écrite, le plus souvent transcrite sur la base de la langue parlée, à l'instar du roman ou de l'interview journalistique. Le choix de ces journaux fut également motivé par leurs caractères internationaux et intercontinentaux. Cette orientation vers le monde nous laissait présager d'une mosaïque d'illustrations en provenance de plusieurs zones francophones. Une attente qui a été satisfaite dans la mesure où le corpus qui nous sert de base d'analyse représente des communications souvent directes et naturelles qui traduisent le langage dans toute sa spontanéité, sa nudité et dans ses variétés ; particulièrement en Afrique, en Europe et au Canada. De plus, *Le monde diplomatique* et *Jeune Afrique* étaient les seuls journaux qui nous ont permis des accès presque illimités et gratuits à leurs banques de données en ligne.

La méthode adoptée pour collectionner nos exemples fut à la fois simple et complexe. Elle fut simple parce que nous l'avons faite en ligne. Ceci implique que nous n'avons pas eu à nous déplacer pour collectionner les données. La complexité, quant à elle, fut caractérisée par le fait que pour chaque verbe de notre liste, il fallait respectivement faire chercher toutes les formes grammaticales possibles et même inimaginables. Cette démarche nous a semblé importante pour se rassurer qu'aucune forme syntaxique ou morphologique ne resterait en marge de nos analyses. Il fallait à titre d'exemple faire entrer le verbe dans sa forme finie, soit avec un pronom particulier ou avec un mode et une morphologie de conjugaison bien précise. Pour chacune des formes du verbe, nous avons sans exception, quand les thèmes de recherches nous fournissaient des résultats quantitatifs importants, parcouru les cent premières pages de la banque des données des deux journaux choisis.

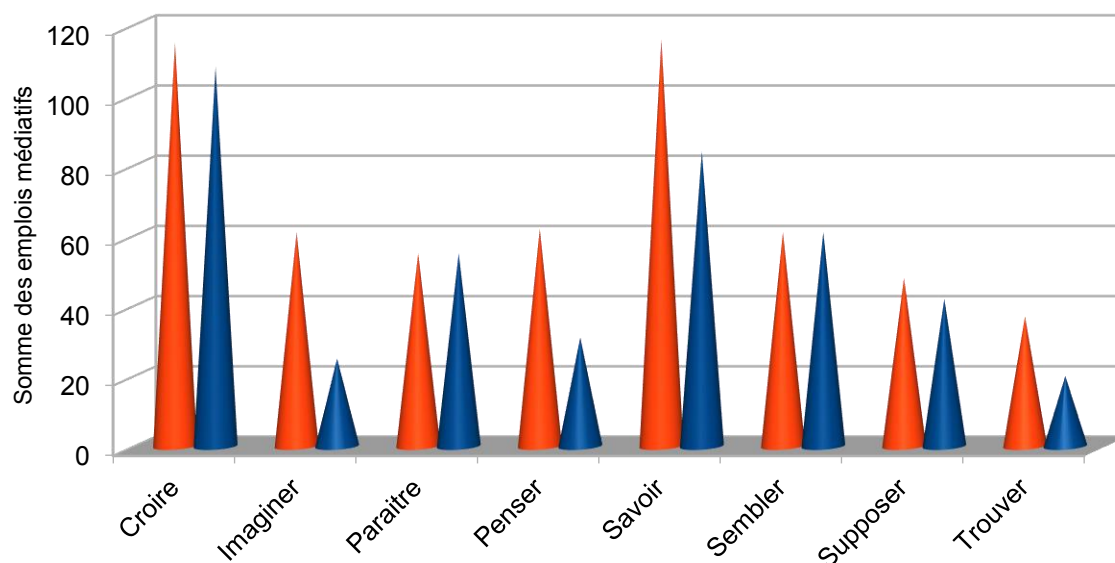
Et lorsqu'il nous est arrivé de trouver un emploi du verbe recherché, nous avons dû faire des choix et des discriminations. En effet, dans le souci d'avoir des éléments contextuels édifiants pour une analyse perfectionniste des termes étudiés, nous avons toujours tenu à ne retenir que les verbes employés dans des phrases complètes dans leurs contextes d'occurrences. Nous avons, autant que possible, évité de prendre des fragments d'occurrences qui ne présageaient rien des fonctions d'emplois desdits verbes.

Ce désir d'analyser ces verbes dans la plénitude de leurs usages nous a permis de constater que sur les 555 énoncés qui composent notre corpus, 423 des occurrences renvoient à des emplois et fonctions liés à la médiativité. Ce taux de représentativité équivaut à 76,21 % des emplois médiatifs des huit verbes étudiés. Nos observations dévoilent que *paraître* et *sembler* sont les deux verbes dont toutes les occurrences, soit 100 %, explicitent et traduisent des processus cognitifs d'accès à l'information. Ils sont respectivement et graduellement suivis par *croire* (86,95 %), *trouver* (78,37 %), *savoir* (75 %) <sup>15</sup>, *penser* (66,12 %), *supposer* (64,58 %) et enfin *imaginer* (60,65 %), comme le dévoile le tableau commenté infra.

---

15 Nous revenons sur la particularité de savoir dans III, chap. 1 plus loin.

## Représentativité totale dans le corpus



C'est donc un corpus à représentativité inégale et hétérogène qui reflète les emplois linguistiques contemporains de ces verbes. Dans cette optique, le lecteur remarquera que les constructions asyndétiques ne sont pas l'apanage du code oral.

## 5 Approche méthodologique

Les différences fréquemment remarquées entre les deux modes de communication que sont la langue parlée et celle écrite s'expliquent par le biais de l'emploi de différents médias et canaux de conversations. En effet et à bien y regarder, on se rend compte que la langue met à la disposition du locuteur, le même éventail d'éléments tant à l'écrit qu'à l'oral. Pendant que des phénomènes de prosodie sont utilisés à l'oral pour une communication sans ambiguïté, la langue écrite quant à elle a recours entre autres à la syntaxe et aux signes de ponctuation. Les derniers ne représentant en somme rien d'autres que des équivalents textuels de certains phénomènes prosodiques, comme le disait Nølke (1996) :

La prosodie et la syntaxe concourent pour structurer l'énoncé – horizontalement et verticalement. Elles concourent pour indiquer les limites des segments ainsi que leurs rapports hiérarchiques. À l'oral, la prosodie prend le dessus ; à l'écrit, c'est la syntaxe qui prédomine ; mais les deux sont toujours là simultanément. (1996 :319).

L'objectif de cette thèse est de fournir à travers nos perspectives d'analyses, une réponse globale aux phénomènes langagiers traduits par les usages que les locuteurs font des verbes analysés dans cette thèse. Il convient ainsi d'observer que la profusion des travaux faits jusqu'ici, les recherches et résultats obtenus ont apporté des réponses à certaines questions, mais suscitent toujours plus d'interrogations sur d'autres aspects sémantiques,

pragmatiques et morpho-syntaxiques. Loin de prétendre à l'unanimité, notre but sera plutôt de chercher à réunir et de présenter un maximum d'arguments convergents dans le sens de la perspective d'analyse imposée par le corpus.

Comme l'énonce parfaitement Chuquet (2003 :12), il ne suffit pas de collecter des exemples probants pour justifier une hypothèse, mais encore faut-il tirer des hypothèses, des constatations faites d'un corpus ; de sorte que les données collectées mettent les suppositions à rude épreuve, et surtout qu'elles portent en elles les conclusions ou connaissances de la recherche entreprise. Comme corollaire de cette pensée fondatrice de nos analyses, nous avons adopté une approche méthodologique synchronique, fortement qualitative et souvent soutenue par des données quantitatives.

Considérant que l'unité linguistique est généralement acceptée comme tridimensionnelle (forme, sens et fonction)<sup>16</sup>, ce qui implique que les analyses prennent en compte la perméabilité des frontières entre syntaxe, sémantique (particulièrement celle phrastique) et pragmatique, notre approche qualitative ne pouvait par suite qu'être basée sur le triptyque : *sémantique – pragmatique – morphosyntaxe*. En des termes plus détaillés, nous avons effectué des constatations sur la base de notre corpus qui nous ont permis d'identifier le fonctionnement des spécificités sémantiques, des fonctions pragmatiques et des agencements syntaxiques particuliers des verbes étudiés.

Notre analyse qualitative qui se veut aussi bipartite commence par une description détaillée de chaque terme en fonction de ses contextes d'occurrences. Nous avons par la suite identifié, décrit et classifié les différents verbes étudiés en fonction de leurs sens et contextes socio-linguistiques. L'analyse des formes idiosyncrasiques de chaque verbe a permis de constater que ces derniers remplissent essentiellement des fonctions modales liées à la médiativité et à des emplois épistémiques d'une part ; et à des rôles rhétoriques d'ordres dissemblables d'autre part. Bref, ils ouvrent des perspectives à '*l'interprétabilité*' des énoncés.

La notion d'*interprétabilité* est d'autant plus importante dans la mesure où nos recherches synchroniques, sont à la fois comprises comme processus interprétatifs et comme méthodes d'investigation. Le processus interprétatif de notre approche qualitative a été orienté vers la recherche de la compréhension de l'énonciation. D'où l'importance que nous avons accordée à la prise en compte de la primauté de la fonction de marqueur de médiativité sur celle épistémique. Il a donc été primordial pour notre étude d'identifier et de

---

16 Dan Van Raemdonck (2008 :12).

décrire ce qui est dit et par la suite de mettre en lumière ce qui est sous-entendu par le choix du verbe employé. Et l'interprétation adéquate des énoncés des locuteurs a généralement nécessité une immersion dans son monde immédiat pour comprendre et justifier son choix d'employer tel verbe au détriment d'un autre qui lui semble synonyme. C'est aussi pour cette raison que nous nous sommes efforcés, durant toute notre étude et dans le souci de nettement déterminer l'interprétation et l'usage des constructions linguistiques, de tenir à la fois compte de l'architecture phrastique des énoncés et de leurs conditions sociales, voire psychologiques de production. C'est aussi dans ce souci de clarté que nous avons opté pour une étude synchronique qui accorde une place importante à l'intuition du locuteur en essayant de se mettre dans la peau du locuteur par le biais du contexte sociolinguistique et des expressions médiatives ou modales contemporaines que le locuteur et le chercheur côtoient au quotidien. De ce souci de recherche de la compréhension de la perspective du sujet parlant s'est développée une approche analytique dont les résultats reflètent, nous le pensons, les perspectives et les voix du locuteur souvent restées étouffées dans certaines études linguistiques.

Il nous a toutefois paru clair, durant nos observations et analyses, qu'une approche purement qualitative n'aurait permis de donner des résultats attestant des caractéristiques particulières sans spécifier les tendances générales liées à la représentativité des occurrences dans le corpus. Plus encore, une telle discrimination méthodologique n'aurait révélé que des fragments de spécificités verbales sans permettre l'établissement des rapports entre la nature des changements morpho-sémantiques ou syntaxiques et les conclusions qui s'imposent. Ainsi, pour comprendre, expliquer et justifier ces interdépendances, une analyse quantitative s'y est donc souvent imposée et associée. Aussi, lorsque l'objectif de l'analyse l'a exigé, nous avons eu recours à des données quantitatives pour étayer certaines constatations et prises de positions. Notamment les corrélations entre la quasi-totale récurrence des emplois médiatifs et la fonction principale de marqueur de modalité de médiativité qui en découle.

Enfin, par besoin pédagogique, nous avons dû utiliser certains exemples à plusieurs reprises au fil de notre travail. Ce faisant, nous avons pu souligner des similitudes et/ou des divergences dans les perspectives analyses, selon qu'elles sont d'ordre sémantico-pragmatique ou syntaxique.

## 6 Division du contenu

### 6.1 Définitions et justifications des choix terminologiques et des approches analytiques

Après la partie introductive suivent la définition et la justification de certaines terminologies qui transcendent souvent avec les appellations et conceptions employées dans d'autres publications. La raison d'être de cette partie de notre thèse se justifie par le fait que la validité des résultats d'une recherche de quelque nature qu'elle soit n'est possible que dans un cadre théorique bien précis. De même nous a-t-il semblé conséquent de commencer par des définitions non-exhaustives, mais aussi précises que les besoins du travail l'imposaient. C'est ainsi que les terminologies employées pour les termes *verbe cognitif* et de *marqueur médiatif* (II, chap. 1.2 ), ainsi que les notions de *médiativité* (II, chap. 1.1 ) et de *modalités médiatives* (II, chap. 2 ) s'inscrivent dans notre souci de faire une étude contemporaine qui ne renie pas certains aspects de la grammaire traditionnelle tout en se servant des acquis de la linguistique actuelle.

Le terme *médiativité* s'est imposé dans ce travail de recherche comme le plus à même de traduire le phénomène langagier que nous allons étudier. Et pour cause, la notion d'*évidentialité* jusqu'ici employée dans plusieurs publications conduit à des contre-sens. Elle donne en effet une place importante à la notion d'*évidence* qui lui est fautivement synonyme. Et c'est ainsi que nous pouvons comprendre que les verbes étudiés ont jusqu'ici été analysés sous le prisme de leurs sémantismes non-évidentiels. En effet, en disant *je pense* ou *je suppose*, le locuteur, quoiqu'étant en possession d'éléments justifiant son affirmation, ne communique à priori pas sur la valeur véridique de son propos. Il met unique l'accent sur le moyen par lequel l'information véhiculée a été obtenue. Partant de là, le caractère évidentiel de son propos sera fonction de la pertinence du type d'inférence et des arguments justifiant son énoncé. Par contre, la *médiativité* telle que nous l'avons identifiée, définie et justifiée dans cette étude, est le marquage linguistique, dans un énoncé à modalité phrastique déclarative, du moyen d'accès cognitif du locuteur à l'information véhiculée. Et c'est justement cette fonction que remplissent essentiellement les huit verbes que nous avons étudiés. D'où leur dénomination et notre décision de les regrouper dans la catégorie sémantico-pragmatique éponyme de *verbes médiatifs*.

Partant des constatations de nos observations et analyses, la médiativité est une opération qui prédiqe au contenu propositionnel de l'énoncé la source de l'information véhiculée. Tenant compte que ces verbes modalisent par le fait les propos sur lesquels ils portent, leur classification dans le domaine des *modalités médiatives* s'est imposée à notre étude. Par la

suite, conformément aux constatations issues de l'observation des données de notre corpus, nous avons construit et défini un cadre d'expression des différents types de modalités médiatives qui peuvent être établis. Particulièrement les types de médiativités directes et indirectes ; auxquels vient se greffer l'inférence et ses trois sous-catégories fondées sur des prémisses et un processus analytique de raisonnement. Nous avons ainsi constaté que les inférences sont souvent des types de médiativités hybrides.

Comme on peut déjà le présager à la lecture des paragraphes supra, les verbes que nous avons analysés sont plurifonctionnels. C'est la raison pour laquelle il nous a semblé important, dans la partie II, chap. 3 , et ceci conformément aux constatations faites des données de notre corpus, de dire que l'étude des verbes médiatifs n'est plus ni moins que l'examen des catégories et configurations morpho-syntaxiques. Rien de vraiment bien étonnant que de constater que ces verbes sont polyfonctionnels, c'est-à-dire qu'ils ont pour particularité de pouvoir remplir cumulativement des fonctions sémantico-pragmatiques de marqueurs de médiativité et d'éléments de rhétorique, et d'assumer également des rôles syntaxiques, particulièrement ceux de matrices.

Toutefois, l'expression des modalités épistémiques que peuvent expliciter ces verbes est assujettie à l'expression de celles médiatives. C'est ce sujet que nous abordons dans III, chap. 3.2 . Ce sera aussi l'occasion pour nous de prendre position, à la lumière des constatations de notre corpus que contrairement à une approche (malheureusement) bien répandue, c'est le conditionnel qui exprime prioritairement l'absence de fiabilité (le doute ou l'éventualité). Les verbes médiatifs traduisent quant à eux des processus cognitifs d'accès au savoir.

## **6.2 Analyse sémantico-pragmatique**

La troisième partie de notre étude s'ouvre par un tableau schématique (chap. 1 ) qui permettra doublement au lecteur d'identifier les verbes dont les emplois sont fortement médiatifs et de se faire une idée de la proportion des usages rhétoriques de ces constituants qui peuvent simultanément et harmonieusement traduire des modalités médiatives et épistémiques.

Les constatations faites de l'observation des données de notre corpus nous ayant conduit à dire que les verbes étudiés traduisent des processus d'accès cognitifs au savoir, il nous a paru conséquent d'entamer notre analyse par le verbe éponyme *savoir* (chap. 2 ). L'analyse de ce verbe, comme celle de tous les autres verbes, est prioritairement consacrée aux aspects sémantiques et pragmatiques des mécanismes grammaticaux servant à

l'expression d'une information. À la différence des autres verbes médiatifs dont les sémantismes particuliers subsument globalement les types de médiativités auxquelles ils renvoient, savoir sous-entend une présupposition, c'est-à-dire que le propos véhiculé par le locuteur est présupposé comme vrai. De plus, son emploi, sauf lorsque le contexte le (dé)montre clairement, traduit une médiativité non spécifiée dont la dissimulation d'éléments probants ne remet cependant pas en cause leur existence présupposée.

*Croire* (chap. 5 ) dans ses emplois non-dogmatiques explicite des processus de raisonnements toujours inférentiels imprégnés d'une certaine affectivité du locuteur vis-à-vis du contenu propositionnel de son propos.

*Penser* (chap. 3 ) quant à lui demeure l'expression par excellence d'un raisonnement inférentiel. Il n'a pas de ce fait besoin d'éléments démontrant un processus de déduction, d'induction ou d'abduction.

Quant à *trouver*, (chap. 6 ) sa fonction médiative est fortement tributaire de son contexte énonciatif. Ainsi, en fonction des éléments mis à notre disposition par l'énoncé, on constatera que le jugement traduit par *trouver* porte le plus souvent sur des faits plus ou moins connus. Il réfère à une interprétation de ce qui est donné en relation avec un contexte structuré, et ceci à la lumière de la connaissance ordonnée précédemment acquise par le locuteur. Tout jugement semble donc être fait sur la base d'un raisonnement inférentiel déductif/inductif qui dévoile dans ces cas un visage discriminatoire entre *ce qui est* et *ce qui n'est pas*.

*Paraître* et *sembler* (chap. 4 ) partagent en commun le fait que tous leurs emplois dans notre corpus renvoient à l'expression de la médiativité par une inférence dont le type n'est pas subsumé par le sémantisme intrinsèque de l'un des verbes, mais toujours en fonction soit du contextuel énonciatif, soit par la forme de construction syntaxique qui les emploie. Le lecteur ne devrait en conséquence guère s'étonner de notre approche beaucoup plus syntaxique par rapport à celle effectuée pour l'analyse des autres verbes. Notre décision de faire une étude à la fois distincte et comparative de ces deux verbes a pour but de mettre en lumière leurs différences sémantico-pragmatiques qui nous ont permis de constater que *paraître* et *sembler* ne sont pas, tout du moins comme verbes médiatifs, en variation libre.

*Imaginer* et *supposer* (chap. 7 ) sont deux verbes qui permettent d'émettre, de formuler des hypothèses qui, le plus souvent, se fondent sur des connaissances ou informations collectées par le locuteur ou mises à sa disposition. De ce fait, ils peuvent traduire des médiativités inférentielles de différents types en fonction de leurs contextes d'occurrences.



Bien que l'observation des données de notre corpus dévoilent que *supposer* et *imaginer* semblent inter-substituables, il n'en demeure pas moins que *supposer* renvoie spontanément à une hypothèse, tandis qu'avec *imaginer*, nous donne l'impression d'une représentation imagée qui peut parfois éclipser l'idée d'hypothèse aussi subsumée par ce verbe. On remarquera enfin que les formes de constructions syntaxiques dans lesquelles ils sont employés n'influencent pas leurs fonctions pragmatiques.

### 6.3 Analyse syntaxico-sémantique

Les analyses publiées et mises à notre disposition dans le cadre de cette thèse ne nous semblant pas être des réponses définitives à l'analyse des fonctions syntaxiques des verbes analysés. Ainsi nous a-t-il fallu réviser certaines conceptions et appellations malencontreuses et reformuler certaines définitions qui se sont avérées non-opératoires pour le sujet de notre étude. C'est ainsi que nous commençons par recadrer la classe d'adverbes qui se distingue en tout point de celle des verbes (IV, chap. 1.1 ). Certes que les constituants de différentes classes peuvent avoir les mêmes valeurs sémantiques ou remplir les fonctions syntaxico-sémantiques ou pragmatiques identiques. Il n'en demeure pas moins que ces éléments demeurent respectivement membres de leurs classes de mots respectives. Le locuteur de la langue française remarquera aisément par exemple que l'adverbe est atemporel et non déclinable au temps ou au mode. Le verbe par contre peut traduire et exprimer toutes les formes temporelles. Nous concluons de ces constatations que les conceptions d'*adverboïdes* telles qu'elles sont présentées et justifiées dans certaines publications ne résistent pas à la confrontation avec nos données et analyses. Nous n'en voudrions pour preuve que leurs emplois attestés à des temps, modes et personnes différentes.

Nous enchaînons (IV, chap. 1.2 ) par une espèce d'étiquetage, c'est-à-dire une mise en perspective linguistique du cadre de description des verbes étudiés comme constituants phrastiques à part entière. Et comme cette philosophie n'est pas exempte d'inconséquences, il nous a fallu faire des choix cruciaux pour les valeurs et caractéristiques inhérentes aux terminologies de *proposition principale* et de *matrice* souvent utilisées à contresens comme des synonymes. Une fausse synonymie qui reflète la difficulté liée au statut de subordonnée ou non de ces constructions ou phénomènes langagiers. La question étant centrale dans les études contemporaines, notre étude ne pouvait donc faire l'économie d'une partie consacrée à la nécessaire distinction entre proposition principale et celle matrice (IV, chap. 1.2 ); et d'une autre qui analyse et identifie le statut syntaxique des constructions asyndétiques (IV, chap. 2.2.2 ). Nos observations vont ainsi nous permettre de constater

que ces deux termes renvoient à des fonctions de hiérarchie phrastique supérieure et se distinguent très nettement au niveau de leurs relations avec les autres constituants phrastiques. En d'autres termes, les propositions principales régissent les propositions circonstancielles ; les matrices régissent et portent sur les propositions complétives.

Dans le but d'établir le statut syntaxique de ces verbes, nous nous sommes interrogés sur l'opérationnalité de certains critères et conceptions traditionnellement utilisés pour les analyses syntaxiques. Aucun indice ne constituant une preuve inébranlable permettant de les analyser en termes de propositions principales ou subordonnées, leur fonction était à identifier dans leurs diathèses respectives. De ce fait, bien que certaines des constructions abritant ces verbes puissent traduire des cas de phrases très complexes, il reste toujours possible d'identifier leur statut dans ces environnements limites. Notamment en priorisant la diathèse de ces termes qui fait que leurs emplois exigent l'occurrence de complétives dans les phrases complexes. Partant de là, ces verbes seront toujours analysés, dans les phrases complexes, comme des matrices et ceci indépendamment de leurs occurrences en positions frontales, médianes et finales.

Et comme le soulignait déjà Glikman (2009), du fait qu'il existe une forme de construction introduite, celles asyndétiques constituent un cas d'alternance avec les réalisations conjonctives. Les observations des données de notre corpus permettront de mettre en lumière les régularités de variations en contextes équivalents (verbe, mode, temps, modalité phrastique) entre ces deux formes de constructions syntaxiques qui semblent harmonieusement coexister en français écrit.

Quant au positionnement fluctuant de ces verbes, il n'est rien d'autre que l'expression d'une figure de syntaxe connue sous la dénomination d'hyperbate. À travers son agencement ou son réagencement de l'ordre classique des mots, cette figure est l'expression d'un mécanisme syntaxique de déplacement d'un mot ou groupe de mots qui entraîne le bouleversement de l'ordre habituel contre nos habitudes et « *la logique grammaticale* » (Sanctius, 1982 :341 ; cité dans Bonhomme, 2006 :119). Cette perturbation de la linéarité classique de la phrase crée un effet saillant sur un terme mis en exergue et qui lui confère une allure hyperbatique. C'est la fonction rhétorique de ce style syntaxique. Une fonction syntaxico-rhétorique qui n'a jusqu'ici jamais été, du moins sous l'aspect et avec l'ampleur de cette thèse, prise en compte pour comprendre, analyser, expliquer et justifier cet ordre de mots crée par le cinétisme des verbes étudiés.

Notre approche de l'hyperbate comme figure syntaxico-rhétorique de construction à fluctuation n'est pas sans poser des problèmes ; notamment celui lié à la conception de la

phrase et de ses limites. À cet effet, en considérant les particularités syntaxico-sémantiques et pragmatiques des énoncés analysés, nous nous rendons compte que la suppression des termes mis entre virgules, parenthèses ou entre crochets peut non seulement considérablement changer la grammaticalité de la phrase, mais aussi son sémantisme. Partant de cela, nous considérons dans cette étude que tout élément figurant dans une phrase est une partie intégrante et entièrement à part de celle-ci.

## **DEUXIÈME PARTIE**

Définitions des terminologies et  
justifications des approches analytiques

## 1 Médiativité et marqueurs médiatifs

Comme le disait si bien Guentchéva (2014), la complexité des faits linguistiques et l'engouement que les notions d'*évidentialité* voire de *médiativité* suscitent depuis plus de deux décennies requièrent et revendiquent une réflexion épistémologique. Une connaissance scientifique permettant de définir avec précision les concepts fondamentaux et les notions dérivés constitutives de ces faits de langues afin d'évaluer la validité des démarches engagées dans cette étude. Une telle approche est d'autant plus nécessaire dans la mesure où l'importance que le chercheur accorde à la définition d'un terme ou d'un concept dépend fortement du cadre théorique dans lequel ce dernier est envisagé. Ainsi, selon que la notion à définir est primordiale ou secondaire, on accordera plus ou moins de rigueur à la définition d'usage du terme à employer. De ce fait, les termes *verbe cognitifs et médiatif*, *médiativité*<sup>17</sup>, *médiation* et *marqueurs médiatifs* et leurs différentes manifestations étant des notions non-triviales pour la présente thèse, elles ne peuvent être considérées comme secondaires.

La nécessaire distinction faite entre les termes fondamentaux de cette étude a pour objectif fondamental de disposer d'outils d'analyses au centre de nos recherches. De la validité de nos approches analytiques s'affichera notre souci de clarifier les fonctions essentielles des termes étudiés sans en rajouter à la confusion terminologique déjà existante, comme le disait Perrot (2003) :

À la confusion conceptuelle est liée une confusion terminologique très souvent constatée et rarement corrigée, avec le double dommage qui résulte d'une part de la conservation de termes représentant des cadres grammaticaux périmés, non-valides pour la linguistique, d'autre part d'innovations terminologiques liées aux spécificités de courants de pensée repliés sur eux-mêmes plutôt qu'inspirés par le souci de clarifier les outils d'analyse de la communauté linguistique. (Perrot 2003 : 513)

Sans vouloir nous laisser aller dans des discussions qui polarisent les théories censées décrire ces termes, nous avons axé nos efforts vers une présentation détaillée et justifiée des approches notionnelles et définitoires des fonctions sématico-pragmatiques et morpho-syntaxiques qui découlent des constatations faites tout au long des observations et analyses des données de notre corpus.

Les verbes que nous étudions dans cette thèse ont jusqu'ici été définis comme des *verbes épistémiques*, c'est-à-dire des termes qui traduisent l'attitude du locuteur vis-à-vis du propos

---

<sup>17</sup> Pour une discussion approfondie sur les notions de modalité, évidentialité et de médiativité, lire Dendale ; Tasmowski (1994) ; Dendale ; Van Bogaert (2012)

qu'il véhicule. Une définition qui ne correspond, ni ne résistera aux constatations faites de l'analyse de nos données. Raison pour laquelle nous les avons d'une part définis par leurs traits sémantiques qui renvoient à des raisonnements et des processus d'accès à la connaissance du sujet parlant. De ces attributs sémantiques, naissent leurs emplois pragmatiques qui explicitent des modalités fortement liées à la médiativité. Ces fonctions étant les plus usuelles dans leurs emplois, leur dénomination de *marqueur médiatif* s'est alors imposé dans notre étude.

## 1.1 La médiativité

En français, le marquage de la source du savoir se fait essentiellement par le biais d'expressions lexicales, parmi lesquelles les adverbes de phrases (*visiblement, apparemment, invraisemblablement*) et bien entendu par certains verbes à l'instar de : *croire, imaginer, penser, paraître, savoir, sembler, supposer, trouver*.<sup>18</sup> La question que l'on est en droit de se poser est celle de savoir quel est le but ou la raison d'être du marquage de la source du savoir dans les échanges communicatifs ?

Hoff (1986) conçoit la source du savoir en termes de « *marqueur évidentiel* » qu'il identifie et assimile avec la notion de fiabilité du propos relaté :

Un marqueur évidentiel signale de quel type d'indices on dispose quant à la fiabilité de l'énoncé dans lequel ce marqueur est utilisé. (Hoff 1986 : 49)<sup>19</sup>

En admettant que cette définition semble globalement traduire ce à quoi renvoie la notion d'évidentialité comme calque du mot *evidentiality*<sup>20</sup> en anglais, force est aussi toutefois d'admettre que cette dernière est loin de satisfaire la sphère linguistique. En effet, il faut dire que quoique chaque linguiste qui aborde le sujet de la notion d'évidentialité semble savoir à quoi il a affaire, les définitions varient d'une publication à une autre, d'un auteur à un autre, d'une langue à une autre. Guentchéva (2014)<sup>21</sup> fait bien de constater à cet effet que pas moins de deux dimensions se dégagent à travers la diversité des systèmes évidentiels

18 Caron, Paillard, Vigneron (2003 :80) parlent à ce sujet de « verbes introducteurs » ; tandis que Borillo (2005 :40) parle de « constructions verbales semi-figées ».

19 cité dans Dendale & Tasmowski (1994 :4)

20 Guentchéva (2014) affirme à ce propos que la notion de source de l'information restant jusqu'ici floue, d'autres chercheurs (Mithun 1986 ; de Haan 2001 ; Aikhenvald 2007 ; Boye & Harder 2009) ont mis l'accent sur celle de 'source of evidence' ou de 'kind of justification' (Anderson 1986). Il devient alors peu surprenant que, suivant le point de vue théorique adopté et les langues sur lesquelles on travaille, la notion d'*evidential* soit élargie à l'expression de l'attitude du locuteur ('speaker's attitude') qui introduit par le fait même la notion de fiabilité de l'information et donc la modalité ('probabilité', 'possibilité' et 'degrés de précision').

21 GUENTCHÉVA, Zlatka. Peut-on identifier, et comment, les marqueurs dits 'médiatifs' In : Médiativité, polyphonie et modalité en français : Études synchroniques et diachroniques [en ligne]. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2014 (généré le 21 septembre 2018). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/psn/2866>>. ISBN : 9782878549614.

(Guentchéva & Landaburu 2007) :

- l'une est fondée sur la source de l'information ;
- l'autre sur l'existence ou la nature de la preuve.

Ainsi, lorsque la source de l'information est prise comme notion de base, l'information renvoie aux modes d'accès du propos transmis et permet ainsi de « *moduler la prise en charge* » ou, plus techniquement, d'articuler les opérations énonciatives qui portent sur la prise en charge d'un contenu prédicatif (Desclés 2009). Par contre, lorsque la notion d'*évidence* est prise comme notion de base, elle se rapporte à l'expression de la subjectivité et entraîne, suivant la langue analysée, de façon quasi-automatique, des distinctions relevant de la fiabilité de l'information et donc du vrai/faux (Chafe 1986).

Anderson (1986) soutient une approche qui vise à caractériser la notion d'évidentialité comme une catégorie grammaticale à travers laquelle des données observables dans plusieurs langues, des marques morphologiques obligatoires se manifestent dans l'organisation et le fonctionnement des formes verbales. Lesdites formes sont alors prises sous l'aspect de classes linguistiques et appréhendées dans leurs oppositions pour expliciter des sémantismes qui traduisent l'expression de la source de l'information ou des conditions d'accès au savoir. En conséquence excluent-ils le lexique qui, dans les langues n'ayant pas grammaticalisé cette notion, est traité, parallèlement à d'autres procédés y compris grammaticaux, comme une stratégie évidentielle. C'est du moins ce qui ressort de la tentative d'harmonisation des différentes définitions de l'évidentialité proposée par L. Anderson (1986 : 274-275)<sup>22</sup>. Il conditionne l'identification d'un marqueur d'évidentialité à la vérification de l'existence des points suivants :

- (a) Evidentials show the kind of justification for a factual claim which is available to the person making that claim [...].
- (b) Evidentials are not themselves the main predication of the clause, but are rather a specification added to a factual claim about something else.
- (c) Evidentials have the indication of evidence [...] as their primary meaning, not only as a pragmatic inference.
- (d) Morphologically, evidentials are inflections, clitics, or other free syntactic elements (not compounds or derivational forms).

---

22 (Dendale & Van Bogaert, 2012 :14)

Comme on peut aisément se le représenter, ces critères définitoires de L. Anderson combinent des conditions d'identification de deux types : Un critère métalinguistique ou conceptuel (a), à savoir qu'un *évidentiel est un constituant phrastique* qui désigne le *type de justification*, c'est-à-dire la manière dont le savoir a été conçu ou obtenu. Et puis un critère purement linguistique qui regroupe trois autres données, qui ont respectivement trait au statut discursif non-prédicatif de l'élément évidentiel par rapport à l'énoncé (b). On identifie aussi un critère à valeur sémantique originelle du terme évidentiel (c) ; et enfin une évocation du statut lexical (non-grammatical) du marqueur évidentiel (d) (*Comparer* Dendale & Van Bogaert, 2012 :14).

L'autre singularité de ces principes définitoires est que, tout comme la définition de Hoff (1986) citée plus haut, elle reprend et accorde une place primordiale à la *fiabilité de la source du savoir* (voir point (a) supra). Même si nous admettions que ce critère de fiabilité est fondamental pour le destinataire qui peut ainsi comparer des informations contradictoires qu'il reçoit, il n'en demeurerait pas moins, et nos analyses l'étayeront tout au long de cette étude, que le caractère véridique subsumé par la valeur épistémique est assujettie à la force du type d'évidentialité. De plus, contrairement au point (c) des principes énoncés par L. Anderson, l'observation et l'analyse des exemples de notre corpus dévoilent que la « *valeur évidentielle* » traduite par un verbe ou un terme quelconque dépend à la fois tant du signifié originel de ce dernier que de son emploi contextuel. En d'autres termes, les fonctions médiatives de certains termes sont tributaires du triptyque *sémantisme originel, construction syntaxique et contexte énonciatif*.

L'autre problème avec ces critères définitoires provient du fait qu'ils sont radicalement catégoriques. Ils écartent dans cette conception de l'évidentialité des termes qui n'expriment leurs valeurs évidentielles que dans leurs emplois pragmatiques, et non dans leurs sémantismes originels.

Et comme pour parer à cette forme de radicalisation ou de restriction conceptionnelle, Chu (2008 :156) va un peu desserrer l'étau pour offrir une définition plus souple, mais pas moins problématique à la notion d'évidentialité qu'elle définit en termes de « *catégorie grammaticale* » servant à expliciter le degré de véracité du propos relaté : « *[c'est une] catégorie grammaticale qui marque l'engagement du locuteur à l'égard de la vérité de son propos.* ». Toutefois et comme nos analyses l'attestent dans les analyses qui vont suivre, jusqu'ici considérés et définis comme des termes épistémiques traduisant *l'attitude du sujet épistémique par rapport à son énoncé*, les verbes étudiés explicitent prioritairement et principalement des processus d'acquisitions de l'information véhiculée.



Dendale & Tasmowski (1994) quant à eux n'évoquent pas la notion d'attitude du locuteur et définissent la notion d'évidence comme des termes qui explicitent les moyens d'accès à l'information :

Un marqueur évidentiel est une expression langagière qui apparaît dans l'énoncé et qui indique si l'information transmise dans cet énoncé a été empruntée par le locuteur à autrui ou si elle a été créée par le locuteur lui-même, moyennant une inférence ou une perception. (Dendale & Tasmowski, 1994 :4)

Face à cette apparente difficulté des linguistes à aboutir à un consensus sur une définition de l'évidentialité, Dendale & Van Bogaert (2012 :18) vont présenter trois conceptions de l'évidentialité allant de la plus radicale (à l'instar de celle de L. Anderson), à la '*consensuelle*' en passant par la plus '*libérale*' :

- (a) La plus radicale consisterait à dire qu'une unité ne peut être considérée comme un marqueur évidentiel que si elle ne contient que des valeurs relatives au marquage de la source d'information.
- (b) Une réponse moins radicale consisterait à dire qu'une unité peut être qualifiée de marqueur évidentiel si, dans sa polysémie, son sémantisme lié au concept de « *source d'information* » est le sens *premier* ou la valeur *prototypique* de l'unité. C'est une des façons d'interpréter le critère (c) de L. Anderson, selon lequel les évidentiels ont comme sens premier l'indication de la source d'information et ne la communiquent pas uniquement par inférence pragmatique. Nos analyses contredisent cette conception.
- (c) La plus libérale ou intermédiaire consisterait à dire qu'une unité peut être considérée comme un marqueur évidentiel dès qu'une de ses valeurs est liée au concept de « *source d'information* » et ce quelle que soit l'importance de cette valeur dans la polysémie de l'unité.

Cette tentative d'approche nous conduit à grand pas vers une définition sémantico-fonctionnelle (Dendale & Tasmowski, 1994 ; Anscombre, 2013 & 2014 ; Guentchéva, 1994 & 2014, pour ne citer que ces derniers). Cette approche privilégie et plaide pour une catégorie fonctionnelle de la notion d'évidentialité incluant à la fois les phénomènes grammaticaux et ceux lexicaux, c'est-à-dire en établissant un continuum entre grammaire, lexique et pragmatique. Les marqueurs d'évidentialité renverraient donc prioritairement à une information tenue d'autrui et/ou analysée comme inférentielle.

Pour Anscombe (2013), la question des sémantismes des marqueurs évidentiels soulevée par les trois approches supra ne semblent pas particulièrement très importante. Il privilégie par contre la fonction du marqueur évidentiel dans un énoncé. Ainsi, parlant de l'évidentialité qu'il appelle *la médiativité*, en préalable à la définition qu'il lui accorde, il met préalablement et clairement de côté le concept d'« *attitude du locuteur* » dont fait allusion Chu (2008), cité plus haut. Pour Anscombe, la médiativité est tout terme qui sert de médiation entre le locuteur et l'objet de son propos :

une relation entre la source [d'information] et l'objet construit [contenu propositionnel], non du point de vue de l'attitude, mais cette fois du point de vue de l'origine [point de vue] (Anscombe, 2013 :20).

C'est donc après avoir écarté « *l'attitude du locuteur par rapport à son propos* » comme critère définitoire d'un marqueur de médiativité qu'il la définit fonctionnellement en termes d'expression d'expériences (in)directes :

Et le rôle d'un *marqueur de médiativité* est précisément d'indiquer le mode d'accès du locuteur à l'objet construit. C'est à ce niveau qu'interviennent les notions d'*expérience directe* et d'*expérience indirecte* qui jouent un rôle crucial dans certains phénomènes sémantiques et/ou pragmatiques (Anscombe, 2013 :20).

Cette définition se rapproche des fonctions principalement remplies par les verbes que nous avons analysés. Plus intéressant pour notre étude demeure l'expression de *marqueur de médiativité*. Et pour cause, à l'instar de Guentcheva (1994) nous pensons que le terme évidentialité (calqué de l'anglais *evidentiality*) introduit un véritable contresens en français. Il fait faussement croire que cette catégorie est fondée sur la notion d'évidence. De plus, ce terme introduit une ambiguïté en français en insinuant que la catégorie '*évidentialité*' est essentiellement fondée sur la notion d'*évidence*. Si tel avait vraiment été le cas, certains termes qui marquent la source du savoir comme syntagmes nominaux prépositionnels du type *selon X, au dire de X, suivant X, d'après X* ou des syntagmes comme *il (me) paraît* ou *il (me) semble* devraient de facto être écartés de la liste des constituants prétendant à la fonction de marqueur d'évidence dans le sens de fiabilité. Or nous admettons de manière péremptoire que les sémantismes de '*selon X, au dire de X, suivant X, d'après X* ou des syntagmes comme *il (me) paraît* ou *il (me) semble*' renvoient toujours à la médiativité, c'est-à-dire au « *mode d'accès du locuteur à l'objet construit* » (Guentcheva, 1994 :8).

Il ressort des constatations issues de nos observations que la notion d'évidentialité accorde une grande place à ce qui est immédiatement perçu par les sens et notamment par la vue et l'ouïe, c'est-à-dire de ce qui est indiscutable. À l'opposé, notre approche de la notion de médiativité se voudra fonctionnelle en englobant des processus cognitifs de raisonnements

à travers lesquelles les faits (observés ou rapportés) et des hypothèses sont analysés de manière cohérente, de telle sorte que des opinions, des jugements peuvent être prévus avec une précision certaine et assurance (Voir E. Harris, 1989 :199). Des fonctions que remplissent les verbes cognitifs *croire, imaginer, paraître, penser, savoir, sembler, supposer, trouver*. En d'autres termes, la manifestation de l'un de ces verbes suppose toujours l'extériorisation d'une source du savoir acquise par un moyen cognitif précis : vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher, le raisonnement. Tous sont par la faveur de leurs différents sémantismes l'expression d'un processus de raisonnement inférentiel.

Partant, un marqueur de médiativité sera tout constituant qui remplit toutes les caractéristiques suivantes :

- (1) constituant dont l'une des valeurs sémantiques originelles ou contextuelle renvoie à la manière dont l'information qu'il prédique a été obtenue ou conçue ;
- (2) élément qui explicite plus ou moins clairement d'une part l'entité identifiée comme source d'information ; et d'autre part, la manière dont l'information qu'il introduit a été collectée ou conçue ;
- (3) élément qui, employé dans des énoncés à modalité phrastiques déclarative (affirmative/négative), renvoie à la manière dont l'information qu'il prédique a été obtenue ou conçue ;
- (4) terme qui livre des informations sur la manière d'acquisition de l'information du contenu propositionnel de l'énoncé sans être lui-même ledit propos ;
- (5) constituant dont la portée s'étend sur l'ensemble du contenu propositionnel sur lequel il porte ;

Il ressort de ces caractéristiques fonctionnelles que la médiativité s'articulera donc autour de trois valeurs fondamentales : le locuteur, le fait rapporté et/ou inféré à partir d'indices et le mode d'inférence. Toutefois, notre approche de la médiativité n'accorde pas une importance capitale à la source d'information qui n'est donc pas un critère qui fonde la catégorie du médiatif. En outre, comme nous le mentionnons clairement dans la caractéristique (3) supra, quoique la médiativité est une notion sémantico-pragmatique, elle est extériorisée dans une phrase qui possède des spécificités syntaxiques particulières, c'est-à-dire qu'il lui faut un cadre d'occurrence ou d'emploi nettement défini. En effet, dans le cadre de notre étude, nous avons constaté que les verbes étudiés ne remplissent leurs rôles de constituants médiatifs que dans des phrases à modalités déclarative (assertive et négative). Ce sont ces modalités phrastiques qui représentent le cadre dans lequel les

marqueurs de médiativité permettent aux énoncés sur lesquels ils portent de prendre position en disant plus ou moins nettement qu'une chose existe ou n'existe pas, qu'elle est vraisemblable ou possible. C'est pourquoi, et l'analyse de nos énoncés le (dé)montrera amplement (voir III plus loin), l'emploi des verbes étudiés comme marqueurs de médiativité n'est pas attesté dans les modalités phrastiques interrogatives et impératives. Les modalités phrastiques interrogatives et impératives (valeur déontique) ne peuvent servir de cadre d'expression de la médiativité (Voir Schneider, 2007 :195).

À la suite de tout ce qui précède, nous définissons la médiativité comme le marquage linguistique, dans un énoncé à modalité phrastique déclarative, du moyen d'accès cognitif du locuteur à l'information véhiculée.

Notre définition de la médiativité implique le postulat que toute expression d'une opinion, d'un jugement, d'une hypothèse, d'un état de choses (réel ou fictif, matériel ou conceptuel), bref l'extériorisation de toute information est assujettie à un accès aux moyens ou mécanismes d'acquisition des connaissances que nous appelons en emprunt à (Vogeleer, 1995 :92) « *l'accès cognitif au savoir* ».

## 1.2 Du verbe cognitif au marqueur médiatif

Dans l'exemple infra, le verbe *sentir* a pour fonction essentielle d'explicitier « *l'accès cognitif au savoir* » (Vogeleer, 1995 :92) qui a permis au locuteur d'énoncé son propos, voire de justifier son affirmation. En d'autres termes, leurs emplois renvoient à des opérations d'expressions des perceptions cognitives complexes par lesquelles le locuteur prend connaissance du monde qui l'entoure, comme le dévoile l'exemple infra :

(30) Il fait froid, je le sens.

Cet accès cognitif au savoir correspond aux types de relations traduites par les verbes *voir, sentir, entendre* ; et aussi *imaginer, croire, paraître, penser, savoir, sembler supposer* et *trouver* qui relie le locuteur ou l'énonciateur à l'information transmise. D'où l'appellation de « *verbes cognitifs* » (par la suite VC) qui renvoie à leurs valeurs sémantiques essentielles (voir Vogeleer, 1995 :92). Le terme VC sera particulièrement employé dans les occurrences non médiatives des verbes étudiés. Il sera aussi exclusivement utilisé dans la partie de notre étude consacrée à l'analyse syntaxique (voir IV plus loin).

Les verbes que nous allons analyser sont en conséquence et avant tout des verbes cognitifs. Une caractéristique qu'ils doivent à leurs sémantismes originels. Plus encore, ces verbes remplissent des fonctions pragmatiques de médiativité entre le sujet parlant et l'objet de son propos. Effectivement, observés dans leurs contextes socio-linguistiques, tous les huit

verbes que nous avons analysés explicitent des affirmations qui représentent les conséquences logiques d'opérations consistant à émettre et/ou à admettre des axiomes en raison de leurs liens avec des propositions préalables tenues pour vraie. Il s'agit donc d'un processus de médiativité qui peut renvoyer à une expérience directe, indirecte et le plus souvent à une inférence<sup>23</sup> prédiquée sur le contenu propositionnel de l'énoncé sans mentionner explicitement la source de son information, comme l'atteste l'emploi de <je suppose> dans l'énoncé infra (comparer Vogeleer, 1995 :92) :

(31) Cette thèse fera l'objet de discussions, je suppose.

Suite à la définition que nous venons de faire de la médiativité, un marqueur médiatif sera un constituant phrastique qui explicite sur le contenu propositionnel la manière ou le processus d'acquisition de l'information transmise dans un énoncé. Soulignons qu'il s'agit en fait de verbes médiatifs, dans la mesure où les termes étudiés entrent pleinement dans la classe grammaticale des verbes. Cependant, leurs emplois renvoyant à des fonctions d'ordre pragmatico-sémantique, il nous a semblé utile de les dénommer en fonction de leurs usages essentiels. D'où l'appellation de *marqueur médiatif* (désormais MM).

La dénomination de ces verbes comme MM trouve en plus toute sa légitimité dans les chiffres qui attestent les emplois de ces termes. Effectivement, en prenant en compte le fait que les modalités médiatives ne peuvent être établies que dans les énoncés à modalités phrastiques déclaratives, nos analyses quantitatives (voir III, chap. 1 plus loin) dévoilent que 90,96 % des emplois renvoient à des fonctions médiatives qui peuvent naturellement être regroupées dans la classe des modalités médiatives.

## 2 Les modalités médiatives

### 2.1 Définition

Lorsque le locuteur construit un message à communiquer, il doit lui attribuer une valeur dominante construite de deux dimensions qui se situent dans un continuum s'étendant entre la fonction de médiation et la valeur épistémique (Comparer Chu, 2008 :62). De ce fait, l'espace conceptuel à l'intérieur duquel se définit la relation entre la médiativité et la qualité épistémique est la modalité, c'est-à-dire un opérateur qui prédique quelque chose sur des termes ou des propositions.

---

23 Dans *La modalité épistémique en Basque*, Jendraschek (2003 :15) fait une différence entre les « inférences intentionnelles » et les « inférences élaboratives ». Les premières renvoient à des opérations mentales logiquement accessibles, et donc la mention n'est pas indispensable. C'est le cas, selon lui, des présuppositions et des implications. Dans le cas des secondes, « le destinataire doit activer des savoirs personnels qui l'aident à comprendre le message ». Dans le cadre de notre, les différentes approches de l'inférence se résument à la déduction et à l'induction.

À en croire, Gosselin (2005), la modalité s'apparente à une opération consistant à assigner à une proposition une valeur ou une fonction particulière :

[La modalité] consiste à considérer la modalité comme un opérateur portant sur des propositions (logiques modales propositionnelles) ou sur des prédicats (logiques modales quantifiées). Gosselin (2005 :58)

R. Vion, 2015 (cité dans Guentchéva 2014)<sup>24</sup> rejoint ce point de vue lorsqu'il explique que, prise comme opérateur qui influence le prédicat, la modalité renvoie en fait à un procédé de modalisation, c'est-à-dire à « *une mise en scène énonciative particulière impliquant un dédoublement énonciatif du locuteur dont l'une des énonciations se présente comme un commentaire réflexif porté sur l'autre* » (R. Vion, 2005 :147). Cette approche est celle sur laquelle s'appuie notre étude. Particulièrement dans la mesure où la médiation exprimée par les verbes étudiés se présente effectivement comme un dédoublement énonciatif qui porte sur l'autre.

En somme, les types de mécanismes traduits par ces verbes que nous avons analysés sont à ranger dans la catégorie sémantico-pragmatique de la médiativité. Nous définissons par conséquent les modalités médiatives comme des opérations de prédictions qui consistent assigner à une proposition ou à un propos une marque du moyen ou du processus cognitif ayant conduit à formuler ou à avoir accès à une information.

Quels sont les différents types de médiativités subsumées par ces modalités médiatives ? Quels sont les traits sémantiques et pragmatiques particuliers et distinctifs de ces types de processus médiatifs ? Pour répondre à ces différentes questions, nous allons nous atteler à présenter, à expliquer et à commenter notre approche conceptuelle de la médiativité dans le sous-chapitre qui suit.

---

<sup>24</sup>Robert Vion (2005, 2006, 2011) insiste sur la nécessaire différenciation entre *modalité* et *modalisation* qu'il définit en ces termes :

« La modalité peut se définir comme l'inscription par le sujet de sa représentation dans un univers particulier exprimant sa réaction affective (souhait, volonté, désir, répulsion, etc.) ainsi que le mode d'existence de cette représentation (certitude, probabilité, nécessité, obligation, etc.). Si nous y retrouvons les modalités aléthiques, épistémiques, déontiques, les univers de discours concernés sont toutefois beaucoup plus larges que ceux recensés par les logiciens et les valeurs, attribuées à chacun d'entre eux, ne sauraient être réductibles à un « carré logique » construit par contraires et contradictoires. [...] Si la modalité est complémentaire du *dictum*, tous les énoncés sont porteurs de modalités qui participent directement à leur sémantisme. En revanche, tous les énoncés ne sont pas porteurs de modalisations. La modalisation se définit, selon nous, comme une mise en scène énonciative particulière impliquant un dédoublement énonciatif du locuteur dont l'une des énonciations se présente comme un commentaire réflexif porté sur l'autre. » (Vion 2005 : 146 & 147). Voir aussi R. Vion (2006 & 2011)

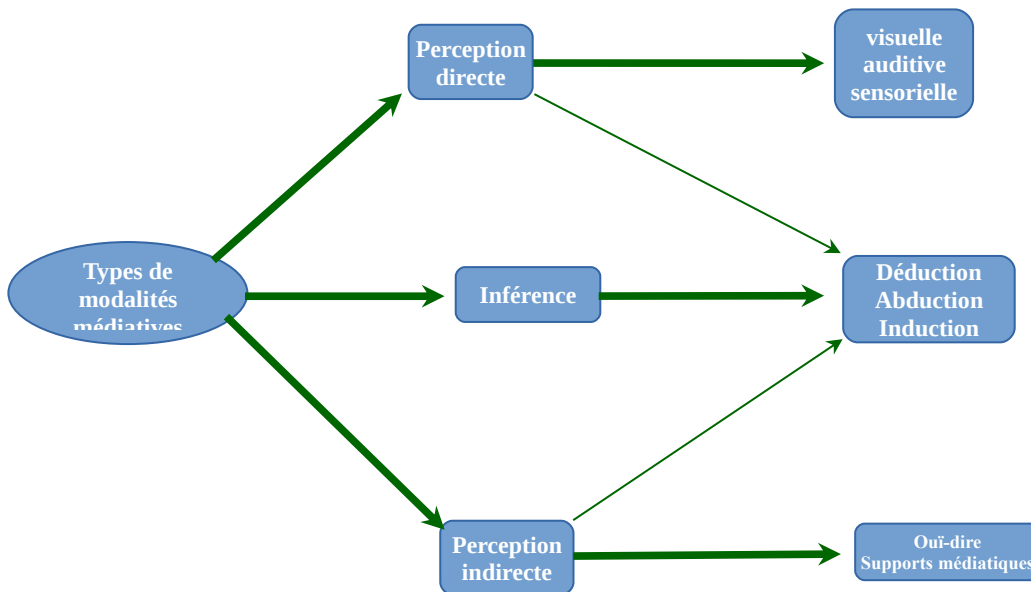
## 2.2 Approche conceptuelle des modalités médiatives

Après avoir défini les notions de médiativité et de modalités médiatives, il s'agit maintenant d'en former une représentation schématique et d'expliquer leurs différents fonctionnements.

Notre approche de la source du savoir, basée sur l'analyse de notre corpus, nous permet de distinguer trois types de modalités médiatives caractérisées par trois sortes de perceptions : celle immédiate/directe, celle médiante/indirecte et l'inférence qui associe les perceptions directes et indirectes ainsi qu'une analyse des données en une information. Commençons par une définition sommaire des différents types de médiativités, C'est-à-dire les genres d'accès cognitifs à l'information observés dans nos données.

1. **La perception directe.** Elle s'établit lorsque l'information contenue dans le propos d'un énoncé a été obtenue par le sujet parlant qui a vécu l'événement rapporté par le biais de sa présence physique ou à travers l'un de ses sens singuliers (la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat, le goût, etc.).
2. **La perception indirecte.** Elle traduit ce que nous appelons dans cette étude la médiativité médiante et s'établit lorsque le message contenu dans le propos d'un énoncé a été obtenu par le sujet parlant à travers un (moyen) intermédiaire. Le sujet parlant n'est donc pas le témoin '*oculaire*' ou '*sensoriel*' (vue, ouïe, toucher, odorat, goût) des faits qu'il relate. Soulignons ici que la notion d'ouï-dire rattachée à la perception indirecte signifie que l'information diffusée est obtenue par la parole de source secondaire et est généralement considérée comme une rumeur. Ce mode de perception médiative est fortement attestée dans notre corpus.
3. **L'inférence.** Dans le cadre de l'analyse de notre corpus, nous parlerons aussi de médiativité inférentielle. Elle se caractérise d'une part par un processus de raisonnement à triple perspective abductive, déductive et inductive. En outre, elle allie harmonieusement une perception directe et/ou indirecte prise en compte dans une analyse déductive, abductive ou inductive. L'inférence est majoritairement attestée dans notre corpus.

Cette présentation succincte des trois types de médiativités nous permet d'établir une représentation qui ne saurait être considérée comme un modèle schématisant les modalités médiatives dans leur généralité. Il s'agit tout simplement de la modélisation simplifiée des types de médiativités en rapport avec notre étude et surtout à la lumière de l'analyse de notre corpus.



### Les différents types de modalités médiatives

La particularité de notre approche des différents types de modalités médiatives vient des liens que nous avons (re)marqués entre l'inférence et les perceptions directes et indirectes. L'analyse des exemples de notre corpus nous a amené à constater que les processus de raisonnements inférentiels sont analytiques, évaluatifs et dialectiques. Ils se caractérisent de ce fait par des constructions qui se font communément sur la base des faits rapportés ou des données procurées par une expérimentation. Après cette collecte d'informations, l'étape supérieure est le traitement analytique par comparaison qui se résume en une chaîne d'opérations mentales est un processus d'abstraction. Et l'inférence qui en découle sert à déterminer, à identifier et à trier le nécessaire. En conséquence, nous considérons l'inférence comme un type de médiativité hybride (Voir Barth, 1987 :125).

### 2.3 Les dialectiques inférentielles : Dédution – Induction – Abduction

Soulignons d'abord que nous employons le terme *dialectique* pour caractériser des processus de raisonnement. Le raisonnement représentant une composante majeure de la dialectique, il sera sans cesse présent dans tout emploi de *dialectique* dans cette étude.

Reprenons globalement les trois types de dialectiques inférentielles immortalisées par Ch. S. Peirce (1965) : *dédution*, *induction*, *abduction*. Ces trois notions mériteraient à elles seules une étude particulière, un examen beaucoup plus sérieux et une discussion plus



approfondie que nous ne pouvons offrir dans le cadre de ce travail. Sans négliger la nécessité pour notre étude de parcourir les diverses approches de ces notions, de les présenter et de les expliquer pour justifier nos prises de positions, nous nous sommes concentrés sur la définition des emplois de ces notions dans le corpus de notre travail. En clair, ce que nous nous proposons de faire, loin de toute polémique sur ces concepts, particulièrement sur celle de l'abduction, c'est de définir leurs traits sémantiques saillants et leurs axes de procédures dialectiques. Commençons d'abord par revisiter la notion d'inférence.

Le verbe transitif *inférer* qui est historiquement attesté vers 1372<sup>25</sup> renvoie sémantiquement à déduire d'un fait ou d'une proposition quelconque, la conséquence (logique) qui en résulte. Le substantif *inférence*, quant à lui révélé en 1609<sup>26</sup> dans le sens de « *conséquence* », est utilisé tant en logique qu'en linguistique comme une opération « *qui consiste à admettre une proposition en raison de son lien avec une proposition préalable tenue pour vraie.* »<sup>27</sup> C'est aussi l'avis de Wagner-Rémy (2016) qui conçoit l'inférence en termes de relations liées et orientées par lesquelles une conclusion est tirée sur la base de prémisses qu'il appelle « *les règles d'inférences* » :

Quant à l'inférence, c'est une opération logique portant sur des propositions tenues pour vraies (les prémisses) et concluant à la vérité d'une nouvelle proposition en vertu de sa liaison avec les premières. Elle désigne les actions de mise en relation d'un ensemble de propositions, aboutissant à une démonstration de vérité, de fausseté ou de probabilité, sous la forme d'une proposition appelée conclusion. Autrement dit, l'inférence produit un énoncé vrai par la combinaison d'autres énoncés. (Wagner-Rémy, 2016 :116)

Des observations faites de l'analyse de notre corpus, les hypothèses subsumées par certains verbes comme *croire, imaginer, paraître, penser, supposer, trouver* ne sont que très rarement de simples conjectures. Et même lorsque le contexte énonciatif semble attester le contraire, tout laisse à penser qu'une conjecture n'est jamais une création ex nihilo ou entièrement arbitraire. En réalité, les hypothèses formulées dans nos déclarations quotidiennes sont toujours suscitées par des raisons, des arguments ou indices concernant les faits que fournissent l'expérience et la connaissance acquises. Ce sont ces prémisses qui sont le fondement et le point de départ de l'inférence. Des arguments qui renvoient par conséquent au développement et à l'extension d'un jugement dont le principe de validité est sa cohérence qui est elle-même tributaire de la consistance et de la structure des prémisses.

---

25 Trésor de la langue française (1983 :177)

26 Trésor de la langue française (1983 :177)

27 Trésor de la langue française (1983 :177)

Pour mieux admettre ou concevoir le rôle, le principe et l'importance de la notion des processus d'inférence par rapport au marquage de la médiativité, réanalysons l'exemple forgé infra à propos de la prétendue « *fonction mitigatrice* » de <je pense> (comparer Blanche-Benveniste (1989) :

(32) *Je pense qu'il va pleuvoir*

La conclusion unidirectionnelle qui attribue au MM <je crois> dans l'exemple supra la fonction de mitigateur mérite d'être relativisée. En effet, rien ne permet d'affirmer, de justifier ou d'approuver une telle perspective d'analyse qui est aisément prise en défaut lorsque nous intégrons l'implication pragmatique manifestée par la prise en compte des prémisses du genre <Le ciel est nuageux>. En effet, lorsque l'on contextualise ledit énoncé en y ajoutant une proposition introductrice qui a valeur de prémisses <le ciel est nuageux>, on peut sans difficulté remarquer que les exemples (33)a), (b) et (c) deviennent aisément interprétables comme des rapports implicatifs de cause à effet :

(33) a) Le ciel est nuageux, **Je pense** qu'il va pleuvoir. b) **Je pense** qu'il va pleuvoir, parce que le ciel est nuageux c) **Je pense** qu'il va pleuvoir.

D'autre part nous observons un rapport explicitement marqué par la conjonction explicative <parce que> dans (33)b). Les implications linguistico-pragmatiques présentées par les exemples (33)a) et (33)b) montrent l'importance de la prise en compte du sémantisme contextuel des constituants analysés. Cette prise en compte du contexte socio-linguistique de l'occurrence du MM <je pense> dans tous les énoncés de (33) traduit la conviction (non pas le doute !). De plus, elle remplit des fonctions liées à l'expression de la médiativité qui découle de la prémisses « *Le ciel est nuageux* ».

Tout ce qui précède nous montre la nécessité d'accorder une place importante au contexte et aux prémisses dans l'étude des fonctions pragmatiques de verbes étudiés dans cette thèse. Ceci d'autant plus que nous partons du principe qu'un énoncé est engendré dans/par un cadre énonciatif qui offre au locuteur des conditions (prémisses) indispensables à ses interprétations et à sa compréhension.

On le voit bien, l'inférence est pour ainsi dire le médium et le moyen, c'est-à-dire un processus intermédiaire de toute source d'accès au savoir, de toute découverte et sans laquelle il ne saurait y avoir de pensée scientifique (voir E. Harris, 1989 :189).<sup>28</sup> Ceci étant

28 Selon Harris (1989), il n'existe pas de perception qui soit tout isolé ; et un jugement se fait toujours sur la base d'une figure qui se détache d'un fond qui sert de référence à degrés variables, à continuité graduée et diversifiée. Ainsi, chaque objet est 'un ceci, pas cela', donc une unité différenciée grâce à sa différence par rapport à une autre ou un système qui enveloppe des points ou règles de différenciations. C'est donc ainsi que les hypothèses (scientifiques) ne sont que très rarement des conjectures aveugles : « Elles sont toujours guidées par des théories antérieures dont elles émergent, celles-là même qu'elles pourraient supplanter ; et comme chaque théorie successive est un principe de

dit, un marqueur médiatif inférentiel indique que l'information ne provient pas d'une seule source, mais qu'elle est issue de plusieurs types de médiativités. Il peut renvoyer à trois possibilités :

1. l'information est inférée à partir d'une perception directe (visuelle, auditive, sensitive/sensorielle) ;
2. l'information est inférée à partir d'une perception indirecte (fait rapporté, oui-dire) :
3. l'information est inférée sur la base la connaissance générale ou à partir de l'expérience de situations similaires.

En conséquence des constatations de notre corpus, force est d'admettre que l'inférence se meut d'un éventail de relations médiatives qui, à travers des coexistences et des complémentarités, traduit différentes sortes d'analyses de données. C'est ce processus de raisonnement qui lui vaut l'appellation de « *mouvement dialectique* » (E. Harris, 1989 :189). Toutefois, les formes dialectiques inhérentes aux emplois des verbes qui font l'objet de notre étude ne peuvent, dans plusieurs occurrences, être identifiées que dans les contextes, formes et constructions des phrases hôtes. Et pour cause, l'analyse des verbes de notre étude comme marqueurs de médiativités nous montre qu'apercevoir les connexions inférentielles entre les prémisses et la conclusion n'est pas (toujours) une affaire de sémantisme originel du verbe. Il est aussi souvent question d'une affaire d'identification de la compatibilité des subsomptions et des conclusions à travers un constituant à l'intérieur d'un énoncé (voir E. Harris, 1989 :190). Comme on le verra dans l'analyse sémantico-pragmatique plus loin (III), il n'est pas toujours facile de mettre en évidence les affinités inférentielles dans certains énoncés.

Nous avons par ailleurs constaté que l'expression de l'inférence se réduit le plus souvent en opposition entre déduction et induction, comme l'atteste déjà Barth (1987) :

L'inférence s'applique donc à la fois à un raisonnement inductif et à un raisonnement déductif. Il y a continuellement va-et-vient entre induction et déduction dans un raisonnement logique. (Barth, 1987 :125)

Une approche réductionniste que nous retrouvons aussi chez E. Harris (1989) qui soutient l'exclusivité et l'indissociabilité des processus de raisonnements déductifs et inductifs comme uniques pensées inférentielles :

---

« systématisation mettant de l'ordre dans une province des faits d'expérience, la ligne du progrès scientifique va d'un tout systématique à un autre tout selon une échelle dialectique. Les principes de l'inférence sont de ce fait dialectiques » (E. Harris, 1989 :189)

Aucune inférence n'est possible, sinon sur la base d'un système de relations ordonnées de manière cohérente, et son mouvement ne passe pas par une transformation tautologique d'énoncés, mais va du connu à l'inconnu, que cette inférence soit 'déductive' ou 'inductive'. Ma thèse c'est que, [...] cette inférence est toujours les deux à la fois, même si l'un des aspects est parfois plus apparent que l'autre. [...] L'induction sans la déduction serait aveugle et la déduction sans l'induction serait vide. (E. Harris, 1989 :199)<sup>29</sup>

Nous nous distancions de cette conception dualiste, réductionniste et minimaliste de l'inférence. Dans cette étude, notre conception de l'inférence reconnaît et inclut la tripartite déduction-induction-abduction (voir 2.3.3 ) dans l'analyse de l'emploi des verbes que nous avons étudiés. De plus, l'inférence n'étant pas mécanique, notre approche implique de l'inférence qu'elle exige, exception faite au mode passif, l'existence d'un sujet « *qui 'infère' la proposition B à partir de la proposition A* » (voir Wagner-Rémy, 2016 :117).

Ajoutons que, Volkmann (2005 ; cité dans Hennemann, 2013 :65), dit à propos de l'inférence ou plus précisément des conclusions inférentielles qu'elles appartiennent d'une part au domaine de la médiativité grâce à leur fonction d'accès à la source de l'information. D'autre part, du fait que, contrairement aux autres sources d'informations, leurs emplois sont conditionnés par la connaissance préalable des sources de l'information :

Schlussfolgerungen fallen zum einen in den Bereich der Evidentialität, weil sie eine Form des Zugangs zu Information darstellen, zum anderen fallen in den Bereich der epistemischen Modalität, weil sie mehr als die anderen Arten von Informationsquellen Wissen bereits voraussetzen (Volkmann, 2005 :120).

En effet, comme nous le dévoilent amplement les données de notre corpus, la fiabilité du contenu propositionnel de la conclusion inférée par déduction, par induction ou par abduction relève fortement de l'existence ou pas de prémisses et de la qualité de ces dernières. Pour toute prémisse considérée comme certaine, la valeur de certitude de la conséquence est proportionnellement égale à celle dudit postulat. Nous avons constaté à

---

29 E. Harris (1989) a défini la relation entre la déduction et l'induction dans le domaine de la science en termes de connexions systématiques et de mouvements non-linéaires et réversibles : « Les définitions et les axiomes d'une science empirique, dès lors, contiennent déjà des implications systématiques, dont le développement est la déduction, à partir d'eux, de théorèmes ou d'hypothèses de la science intéressée. Une déduction de ce genre, de fait, n'est rien de plus, ni rien de moins que l'explication et le dégagement des connexions systématiques entre les éléments de l'objet à l'examen, puisque celles-ci découlent des principes de structures énoncés dans les axiomes. Mais les axiomes, comme nous l'avons vu, sont déjà imprégnés de significations empiriques, et ont été dérivés par l'analyse de la connaissance déjà établie. Ils sont ainsi le fruit d'un raisonnement déductif [...] et ce qui en est ainsi déduit constitue un groupe de nouveaux phénomènes dont la confirmation empirique établit la vérité des axiomes. La procédure de confirmation est [...] aussi bien déductive qu'inductive, de telle sorte que des mouvements inductifs et déductifs se tissent ensemble dans toute inférence scientifique, qui n'est nullement linéaire et irréversible, car ce qui est déduit des principes peut aussi servir de prémisses dont la vérité même des principes va découler. » (E. Harris, 1989 :192)

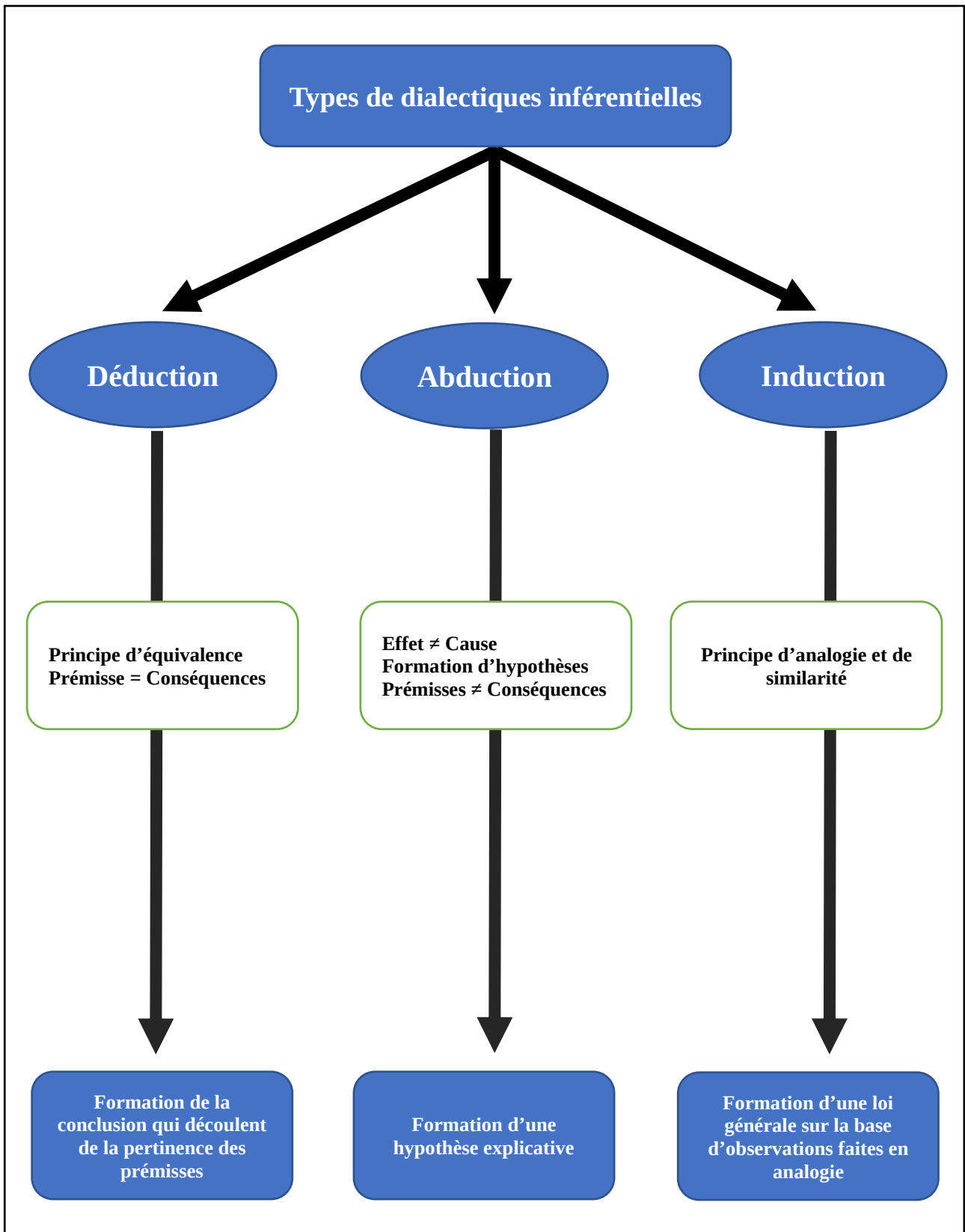
cet égard que la déduction, l'induction et l'abduction partagent en commun le principe selon lequel les valeurs des prémisses corroborent toujours avec l'une des conclusions ou lois qui s'imposent. De ce fait, « *en l'absence de prémisses solides ou d'expériences appropriées, il n'y a plus ni moins de certitude dans la déduction, l'induction ou dans l'abduction* » (comparer Carbonnel, 1873 :19)<sup>30</sup>. D'autre part, cette fiabilité ou véracité est fonction de la perspective d'analyse des prémisses. Pendant que la déduction reformule en d'autres termes l'idée déjà implicitement contenue dans les prémisses, l'abduction ouvre de nouvelles issues de connaissances et permet par le fait même de formuler des hypothèses, de prévoir ou d'expliquer le déroulement d'un acte effectué, d'un événement en cours ou d'une situation envisagée comme l'explicite J-M. Boucher dans son livre sur l'apport des raisonnements inférentiels en marketing :

L'abduction est donc proche de l'inférence déductive : étant donné la prémisses A et connaissance que A implique B, il est possible de déduire la conclusion B. C'est la règle d'inférence du *modus ponens*. [...] L'abduction se laisse donc à postériori reconstruire comme un raisonnement déductif faillible. (Teboul & Boucher, 2013:113)

Les observations faites des données de notre corpus nous amènent cependant à nous distancer des approches qui tendent à mettre en exergue « *le caractère incertain* » de l'abduction par rapport à la déduction et à l'induction. La principale raison est que tous ces processus de raisonnement ont pour fonction essentielle de traduire des moyens d'accès au savoir exprimé. Il ne s'agit pas (prioritairement) d'explicitier les degrés de fiabilités subsumés par lesdits mécanismes médiatifs, comme le présente le schéma infra :

---

30 E. Harris (1989) a défini la relation entre la déduction et l'induction dans le domaine de la science en termes de connexions systématiques et de mouvements non-linéaires et réversibles : « Les définitions et les axiomes d'une science empirique, dès lors, contiennent déjà des implications systématiques, dont le développement est la déduction, à partir d'eux, de théorèmes ou d'hypothèses de la science intéressée. Une déduction de ce genre, de fait, n'est rien de plus, ni rien de moins que l'explication et le dégagement des connexions systématiques entre les éléments de l'objet à l'examen, puisque celles-ci découlent des principes de structures énoncés dans les axiomes. Mais les axiomes, comme nous l'avons vu, sont déjà imprégnés de significations empiriques, et ont été dérivés par l'analyse de la connaissance déjà établie. Ils sont ainsi le fruit d'un raisonnement déductif [...] et ce qui en est ainsi déduit constitue un groupe de nouveaux phénomènes dont la confirmation empirique établit la vérité des axiomes. La procédure de confirmation est [...] aussi bien déductive qu'inductive, de telle sorte que des mouvements inductifs et déductifs se tissent ensemble dans toute inférence scientifique, qui n'est nullement linéaire et irréversible, car ce qui est déduit des principes peut aussi servir de prémisses dont la vérité même des principes va découler. » (E. Harris, 1989 :192)



**Types de dialectiques inférentielles**

À la suite des constatations faites du schéma ci-dessus, nous pouvons dire qu'employés comme marqueurs médiatifs, les verbes étudiés dans notre thèse traduisent l'engagement du locuteur qui, en explicitant le moyen par lequel il a eu connaissance ou envisagé le contenu propositionnel de son énoncé, endosse la responsabilité de ce dernier et en assume la fiabilité. Et la quasi-certitude du locuteur qui se manifeste par rapport au contenu propositionnel qu'il véhicule est, en l'absence d'éléments explicites contraires, sa fonction épistémique par défaut (contra Apothéloz, 2003 ; Lyons, 1977).<sup>31</sup> De ce fait, le caractère explicite d'un tel marquage signale une médiativité toujours inférentielle (Comparer De Saussure, 2012 :135-139). L'inférence dans cette thèse renvoie ainsi à un processus d'analyse et de mise en relation d'éléments que l'on appelle prémisses. Lesquelles permettent de tirer une conclusion par déduction, induction ou par abduction.

Par ailleurs, les trois types d'inférence que nous avons schématisées (Voir supra) correspondent aux constatations faites dans notre corpus : chaque jugement correspond au moins à un type spécifique d'inférence. On constatera tout au long de cette étude qu'il existe réellement des différences théoriques claires entre les types d'inférences. Cependant, sur le plan pratique, il n'est pas toujours évident d'établir ou de déterminer le processus inférentiel subsumé par certaines occurrences des verbes étudiés. De ce fait, en l'absence d'un contexte linguistique explicitant le type d'inférence traduite par le verbe étudié, nous nous sommes abstenus de jugement à priori et avons opté pour le terme *inférence ambiguë* pour dénommer les emplois non-déterminables ou qui oscillent entre déduction, induction et abduction.

---

➤ 31 Pour Lyons (1977), les valeurs modales à dominantes épistémiques des verbes médiatifs que nous analysons ont des conséquences pragmatiques sur les contenus propositionnels sur lesquels ils portent : à savoir que le fait de mettre une proposition au support d'un verbe comme *croire* ou *penser*, ou d'un opérateur épistémique signifiant la certitude ou même la nécessité logique, comme *assurément*, *certainement*, *nécessairement*, etc., loin de renforcer l'assertion de *P* comme on pourrait l'envisager, l'affaiblit, la décrédibilise plutôt en faisant porter sur [*P*] des soupçons de fausseté (Lyons, 1977). Et Apothéloz (2003) de préciser : « *On devine la logique pragmatique qui conduit à une telle interprétation : compte tenu du fait que je pense que p au sens littéral équivaut pratiquement à p tout court, et que p formulé seul aurait été une assertion forte, si le locuteur a pris la peine de dire je pense que p, c'est vraisemblablement que p n'est pas si avéré que le sens littéral ne le donne à croire.* » (Apothéloz 2003 :57)

Quoique cette perspective d'interprétation des emplois épistémiques des verbes médiatifs que nous analysons soit répandue, elle ne résiste pas à la contre-argumentation. Comme nous l'avons expliqué plus haut (III, § 2.3), les verbes médiatifs de notre étude traduisent globalement des médiativités par inférences. De ce fait, ils ne sauraient prétendre à une certitude absolue que si les éléments à la base du processus de raisonnement inférentiels sont assez probants pour conduire à une conclusion inéluctablement certaine. Dans le cas contraire, la réserve et la prudence s'impose.

### 2.3.1 Dédution

S'il est un exemple de raisonnement déductif qui nous vient spontanément à l'esprit pour expliciter ce type d'inférence, c'est assurément la dialectique de référence énoncée par Aristote :

- *Tous les hommes sont mortels.* = **Prémisse**
- *Socrate est un homme* = **Prémisse**
- ✓ *Socrate est mortel* = **Dédution**

Comme le dévoile la structure dialectique du raisonnement supra, nous remarquons que la première prémisse porte en elle le contenu de la conclusion par déduction. Pris dans les contextes rigoureux de la logique et de la linguistique, *déduire* renvoie à « *un raisonnement par une suite de propositions qui découlent rigoureusement les unes des autres en allant de la cause aux effets, du principe aux conséquences, du général au particulier.* »<sup>32</sup> De ce fait, la conclusion déductive s'apparente soit à une tautologie, « *c'est-à-dire que les propositions déduites sont virtuellement contenues dans les prémisses, soit conséquences de la loi* » (Wagner-Rémy, 2016 :1 19). Et comme le dit en d'autres termes E. Harris (1989), l'inférence par déduction ne donne donc pas lieu à une nouvelle information :

l'antécédent et le conséquent dans toute inférence déductive sont toujours équivalents, et la déduction est purement analytique, puisqu'elle ne donne lieu à aucune information substantielle nouvelle (E. Harris, 1989 : 190-1991).

Dans le cadre de notre étude, la déduction renvoie à la fois à un processus et au résultat d'un raisonnement inférentiel qui cherche à établir des connaissances certaines à partir de prémisses acceptées comme véridiques. La conclusion qui en découle est ainsi explicitement contenue dans les prémisses de l'énoncé.

### 2.3.2 Induction

Employé dans le domaine de la logique ou de la linguistique, le terme *induction* renvoie à un processus de raisonnement consistant à remonter par une suite d'opérations mentales ou cognitives, de données particulières (faits, expériences, énoncés) à des propositions plus générales, de cas particulier à la loi qui les régit, des effets à la cause, des conséquences aux principes, de l'expérience à la théorie. Berson (1907) disait à juste titre de *l'induction* qu'elle est basée sur le postulat de la régularité des objets ou des événements et l'universalité des concepts :

---

32 Trésor de la langue française (1978 :913).



« [...] l'induction proprement dite [...] est une opération intellectuelle. Celle-ci repose sur la croyance qu'il y a des causes et des effets, et que les mêmes effets suivent les mêmes causes [...] Elle implique d'abord que la réalité est décomposable en groupes, qu'on peut pratiquement tenir pour isolés et indépendants. » (Bergson, *Évol., créat.*, 1907 : 215)<sup>33</sup>.

Beaucoup plus actuelle est la définition de Wagner-Rémy (2016) qui définit l'induction en opposition à la déduction. Selon ses observations, et contrairement donc à la déduction qui explicite des situations et ne prédit pas l'avenir, l'induction génère une connaissance basée sur des faits empiriques et souvent disparates pour prédire ou établir une loi universelle :

Elle consiste ainsi, à partir d'un petit nombre de cas immédiatement observés, à étendre potentiellement une propriété, un jugement ou une valeur de vérité à la multitude d'autres cas qui n'ont jamais été observés, voire non observables. (Wagner-Rémy, 2016 :119-120)

Basé sur l'observation, le syllogisme inductif revient à dire qu'une immense majorité de corbeaux possèdent des plumes noires. On en déduit de là une loi généralisatrice (par induction) qu'être corbeau implique "*avoir un plumage noir*" (Declés & Gentchéva : 106).

L'induction est donc un raisonnement ou une conclusion inférentielle qui, sur la base d'un savoir expérimenté ou rapporté et servant d'indices, est établie en analogie et sur le principe de l'existence d'une relation systématique entre des faits déjà observés et la possibilité de répétition de ces faits (dans l'avenir). C'est du moins dans ce sens que l'induction est utile dans les domaines des sciences économiques, notamment pour les analyses prévisionnelles en marketing, comme le clament Teboul & Boucher (2013) :

On appelle induction une généralisation empirique directe, c'est-à-dire le passage d'instances observées à une nouvelle instance non observée. On appelle aussi induction le passage d'un nombre limité de cas observés à une relation causale (ou loi causale) généralisée. Même si l'induction est abondamment pratiquée dans toutes les sciences, on peut dire que dans le domaine du marketing elle règne en maîtresse absolue ! Les pratiques marketing sont majoritairement inductives, simplement parce qu'à l'observation d'un nombre limité d'instances (exemple : historique de consommation) s'ensuit une généralisation totale à des entités plus grandes qui servent de conclusion (sur le comportement des consommateurs). Ce biais est conforme à la loi des grands nombres observée par D Kahnemam. (Teboul & Boucher, 2013)<sup>34</sup>

33 Cités dans Trésor du français (1983 :130).

34 Disponible <https://books.google.de/books?id=KB0aCwAAQBAJ&pg=PR92&dq=L%E2%80%98absolu+marketing&hl=de&sa=X&ved=0ahUKEwis3KSdpuXeAhXE66QKHapMBS8Q6AEILDAA#v=onepage&q=L%E2%80%98absolu%20marketing&f=false> sur :

En somme, la conclusion par *induction* permet d'anticiper sur les événements, de prévoir des faits, d'émettre des hypothèses très plausibles sur la base d'expériences ou de connaissances antérieures appliquées ou transposées à d'autres phénomènes similaires mais non expérimentés.

### 2.3.3 Abduction

À en croire Bodeüs (2002)<sup>35</sup>, les principes fondateurs de la notion d'abduction sont à retrouver dans le syllogisme aristotélicien. La majeure étant certaine, mais la mineure seulement probable, la conclusion n'est elle-même que probable. Et pour cause, l'incertitude peut porter sur la plausibilité de l'explication, ou bien concerner la validité de la connaissance permettant l'explication. De ce fait, le syllogisme abductif conduit seulement à une proposition plausible et non à une assertion considérée comme nécessairement vraie, bien que les prémisses soient vraies. Et parce qu'elle permet tout simplement d'émettre la plausibilité d'une hypothèse, elle devient donc par nature incertaine (Declés & Gentchéva, 2001 :106).

Les enseignements tirés des observations de notre corpus ont ainsi montré que, même lorsque l'abduction fait appel à des règles générales exprimées par le conditionnel, elle ne conduit pas au caractère nécessaire du raisonnement qu'il subsume. Son processus de pensée a donc généralement recours à ce que Declés & Guentchéva (2001) appellent « *une règle praxéologique* », c'est-à-dire à une théorie dynamique qui implique la connaissance des lois de l'action humaine conduisant à des conclusions opératoires :

[L'abduction] introduit un résultat modalisé en 'remontant' des faits observés à la plausibilité de l'hypothèse, qui tend ainsi à justifier l'apparition de ces faits ; pour cela, elle doit faire appel à une loi (de caractère empirique ou théorique) ou à une règle praxéologique de portée assez générale. (Declés & Gentchéva, 2001 :105-106)

Et même lorsque ces « règles praxéologiques » ou arguments sont détaillés, les traces discursives des raisonnements abductifs ne traduisent pas des relations logiques ou indubitables pouvant soutenir la conclusion ou le propos énoncé. C'est la raison pour laquelle l'abduction est généralement mise en rapport avec la *sérendipité*, c'est-à-dire l'aptitude du locuteur à chercher à acquérir le savoir par une hypothèse inattendue, par la surprise.

---

35 Toutefois, la plupart des littératures s'accordent sur le fait que la conception actuelle de l'abduction fut établie par Charles Sanders Peirce [1978 ; 1984] qui va la définir comme un mode d'inférence à partir des effets, c'est-à-dire qu'il renvoie à un processus de raisonnement qui consiste à formuler une hypothèse explicative par laquelle on adopte une argumentation pour sa capacité à expliquer certains faits.

Considérant l'abduction comme un type d'inférence qui conduit à mettre en avant une hypothèse, Corminbœuf (2009) la définit comme une :

« *inférence non-démonstrative* » dont les prémisses sont alors « *des hypothèses sur le monde munies d'un gradient de certitude, ce qui fait qu'au terme du processus d'interprétation la représentation mentale, a un caractère incertain, non-démontrable.* » Corminbœuf (2009 :160).

Nous partageons globalement cette conception de l'abduction. Il sera toutefois important de distinguer dans notre étude deux sortes d'inférences non-démonstratives. L'une renverra à celle dont les traces discursives des raisonnements inférentiels sont surprenantes ou difficilement convaincantes. L'autre explicitera des structures non marquées par des indices qui permettent de bâtir ou du moins de favoriser la représentation mentale de l'hypothèse ou conjecture qui revoient tous à l'abduction.

Dans le cadre de cette étude, le terme abduction se reportera à un processus d'accès au savoir, à un raisonnement qui permet d'émettre une conjecture, une hypothèse non-démontrable. C'est donc une « *inférence non-démonstrative* » Corminbœuf, 2009: 160). Il s'agit pour ainsi dire une opération valide et régie par des règles logiques de perception qui peuvent servir à raisonner. Il sera cependant considérable de garder en esprit qu'abduire ne relève en aucune manière d'un processus arbitraire d'explication d'un fait, car le raisonnement subsumé par cette notion s'appuie, par essence, sur des connaissances existantes. Et pour cause, bien que l'abduction puisse souvent exprimer des associations non-conventionnelles ou du moins inattendues, il n'en demeure pas moins que les idées dites nouvelles n'émergent qu'à partir de ce qui est déjà connu sous une autre forme, donc présent dans l'esprit du locuteur et mises en relation par des chaînes interprétatives antérieures (cf. Bouchet & Teboul, 2013).

### **3 Analyse polyfonctionnelle des verbes médiatifs**

Comme la revue de la littérature l'a laissé aisément transparaître, l'analyse linguistique des fonctions (syntaxiques et sémantico-pragmatiques) des huit verbes qui représentent l'objet de notre étude met en évidence la dichotomie entre les approches structuralistes et celles fonctionnalistes. D'une part, nous avons la description dite structurale qui met l'accent sur l'autonomie de la syntaxe en étudiant les formes syntaxiques dans leur système structural décomposable. Dans cette approche qui semble caduque, Newmeyer (1998) affirme que la langue semble être un objet d'étude extérieur au monde dans lequel elle est utilisée et s'oppose de fait à la *parole* qui prend en compte les situations discursives (contexte) :

One orientation seems as a central task for linguist characterizing the formal relationship among grammatical elements independently of any characterization of the semantic and pragmatic properties of those elements. The other orientation rejects that task on the ground that the fonction of conveying meaning (in its broadest sense) has so affected grammatical form that it is senseless to compartmentalize it. (Newmeyer, 1998 : 7)

Et puis il y a de l'autre côté l'approche dite fonctionnaliste<sup>36</sup> qui ne renie pas le structuralisme mais postule, par l'énonciation, l'étude de l'acte de produire un énoncé et non partiellement l'énoncé lui-même. C'est donc la langue dans la dynamique de son emploi quotidien étudiée, et non la langue comme structure figée. En d'autres termes, l'approche fonctionnaliste analyse les constructions grammaticales comme le fait l'approche structuraliste ou formaliste. Cependant, elle va plus loin en intégrant les composantes de la situation communicative : le thème de l'énoncé, les participants, le contexte du discours, etc. De ce fait, le fonctionnalisme plaide pour la prise en compte de la situation communicative qui motive, conditionne, explique, détermine la structure grammaticale de l'énoncé.

Dans le cadre de cette étude, nous considérons l'énoncé comme l'expression harmonieuse de la concrétisation individuelle de la parole, c'est-à-dire comme un « *fragment de vécu enraciné dans une situation particulière* »<sup>37</sup>, et d'extériorisation de la représentation des descriptions grammaticales. Par conséquent, l'approche radicalement structuraliste devient insuffisante et inadéquate dans le cadre de notre étude. Car comme le disait Gardes-Tamine (1990),

[b]ien que l'énonciation soit individuelle, le grammairien doit en tenir compte car c'est elle seule qui permet d'expliquer un nombre accru de phénomènes situés pourtant à l'intérieur de la phrase. Il s'agit alors d'en tirer des considérations générales, et non-plus individuelles. (Gardes-Tamine, 1990 :9)

Et comme les constatations faites de notre corpus le montreront, les verbes cognitifs que nous avons analysés remplissent harmonieusement des fonctions pragmatiques, bien différentes les unes des autres. Ces rôles hétéroclites ne diluent cependant pas leurs statuts syntaxiques. De ce fait, nous constatons que les constituants qui sont l'objet de notre analyse sont polyfonctionnels. Une polyfonctionnalité qui se traduit par leur capacité avérée à pouvoir remplir cumulativement et harmonieusement des fonctions sémantico-pragmatiques (marqueurs de médiativité et de fonctions épistémiques et rhétoriques) et des

36 Les terminologies *structuralisme* et *formalisme* sont des dénominations qui ne font pas, comme le plus souvent, l'unanimité en linguistique. Même si le terme *structuralisme*, introduit par Chomsky et ses acolytes vers le début des années 1960 semble à présent avoir pris de l'ascendant sur *formalisme*, il n'en demeure pas moins que la discussion persiste sur la justesse des termes à employer. voir à ce propos Newmeyer (1998).

37 voir à ce propos les différences établies entre *énoncé*, *énonciation* et *phrase* par Gardes-Tamine (1990 :8-12).

rôles syntaxiques (fonction de matrices).

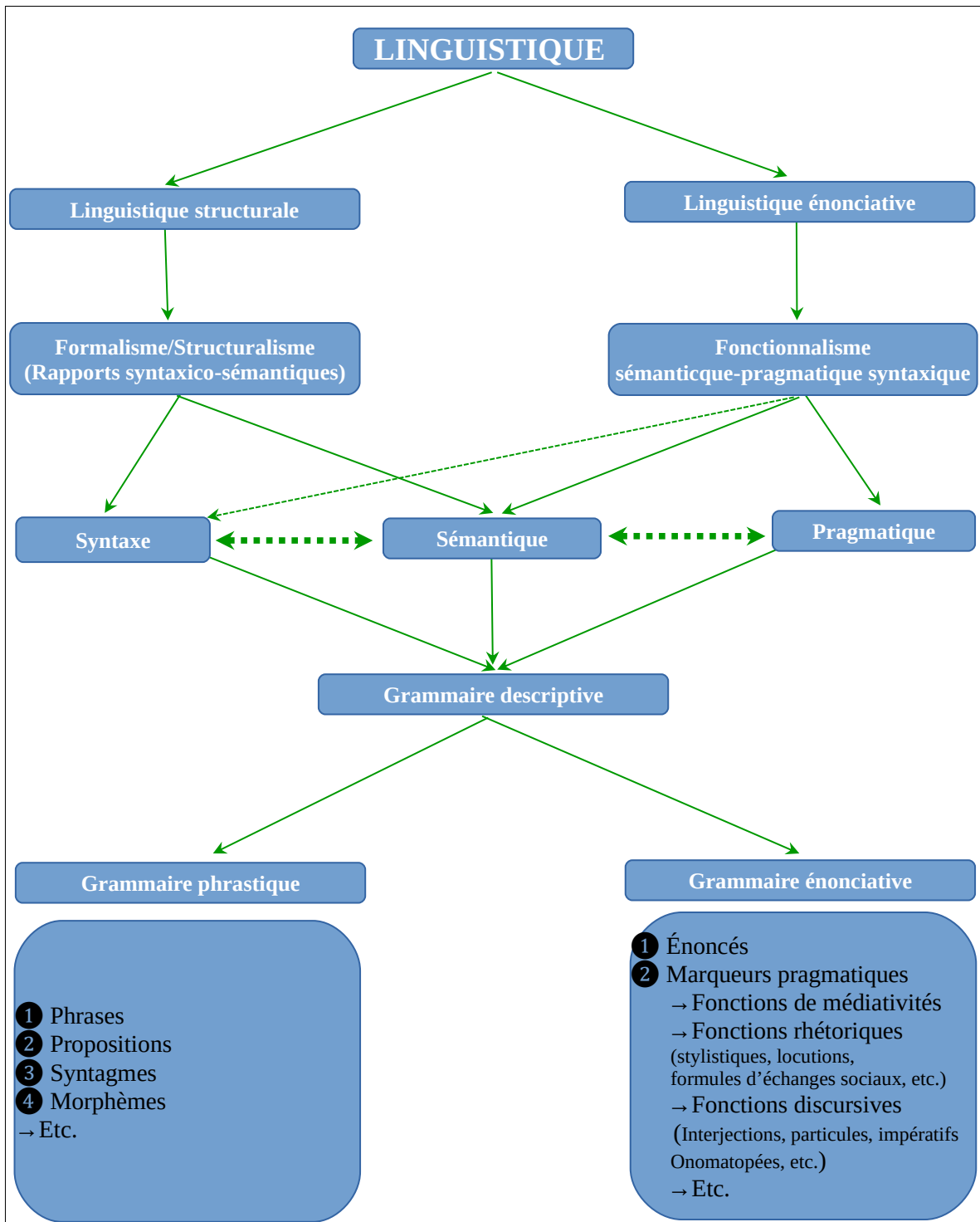
Comme le (dé)montre graphiquement le schéma infra, que ce soit du point de vue formaliste ou fonctionnaliste, l'étude des données de notre corpus ne saurait faire abstraction de l'une des deux perspectives d'analyses tributaires du texte (agencement syntaxique) et du hors-texte (aspect pragmatique). Ceci d'autant plus que les approches formalistes et celles fonctionnalistes peuvent utiliser les mêmes instruments analytiques, mais à des degrés et intensités exceptionnels. Ce sont donc des approches complémentaires dans le cadre de la grammaire phrastique et de celle énonciative :

Obviously, when two different phenomena serve the same overall function, are made of the same material, and share the same space of operation they will not remain entirely isolated from another. Very likely, there will be interaction between the two; [...] TG [Thetical Grammar] and SG [Sentence Grammar] are in principle syntactically independent of one another. Nevertheless, they do not operate in a vacuum; rather, both serve human communication, draw on essentially the same linguistic material, and share the same linear channel. It therefore may come as no surprise that there is also interaction between SG and TG when they combine to produce linearized texts. (Voir Heine et. al., 2013 : section 3 ; cité dans Kaltenböck et al., 2015 : 62)

Notre analyse des fonctions syntaxico-sémantiques des MM (voir III infra) entrera en droite ligne de cette conception de Heine et. al. (2013). De plus, nous employons le terme *polyfonctionnel* en analogie à l'expression *modal polyfunctionality* de Van der Auwera, Ammann & Kindt (2005 : 247) :

We refer to the fact that modal expressions can have various meaning or, more generally functions. [...] The term 'modal polyfunctionality' is to refer to the fact that modal verbs, or better, modal markers may have more than one function. More specifically, we will call the modal marker "polyfunctional" if it allows both a so-called "epistemic" and what we will call a 'situational interpretation'. (Van der Auwera et. al., 2005 : 247 & 249)

Le schéma infra met à jour les différences et les similitudes d'analyse entre ces deux perspectives dont notre étude globale se propose de mettre en perspective les enjeux centraux liés d'une part à la taxonomie fonctionnelle et d'autre part aux comportements syntaxiques des verbes cognitifs.



Perspectives d'analyses des marqueurs médiatifs

Comme on s'en rend bien compte à l'observation des flèches relationnelles entre syntaxe, sémantique et pragmatique, il n'est en effet pas de séparation radicale entre ces trois aspects d'études en linguistiques. Le statut syntaxique d'adverbe contient les traits d'invariabilité morphologique ajoutés au sémantisme inhérent ou contextuel du terme. En contrepartie, on définira le sémantisme d'un verbe comme *trouver* selon les formes de constructions syntaxiques dans lesquelles il est employé. Seule la prise en compte de cette forme de construction et de son sens contextuel permettront d'interpréter une fonction

pragmatique éventuelle liée à l'emploi de *trouver*. Tout n'est pas donc entièrement soumis au sémantisme intrinsèque du terme, mais aussi à la prise en compte de plusieurs aspects et critères d'analyses. L'ensemble des liens naviguant dans un espace de coexistence aux frontières perméables qui impliquent une grammaire descriptive et différentes approches d'analyses.

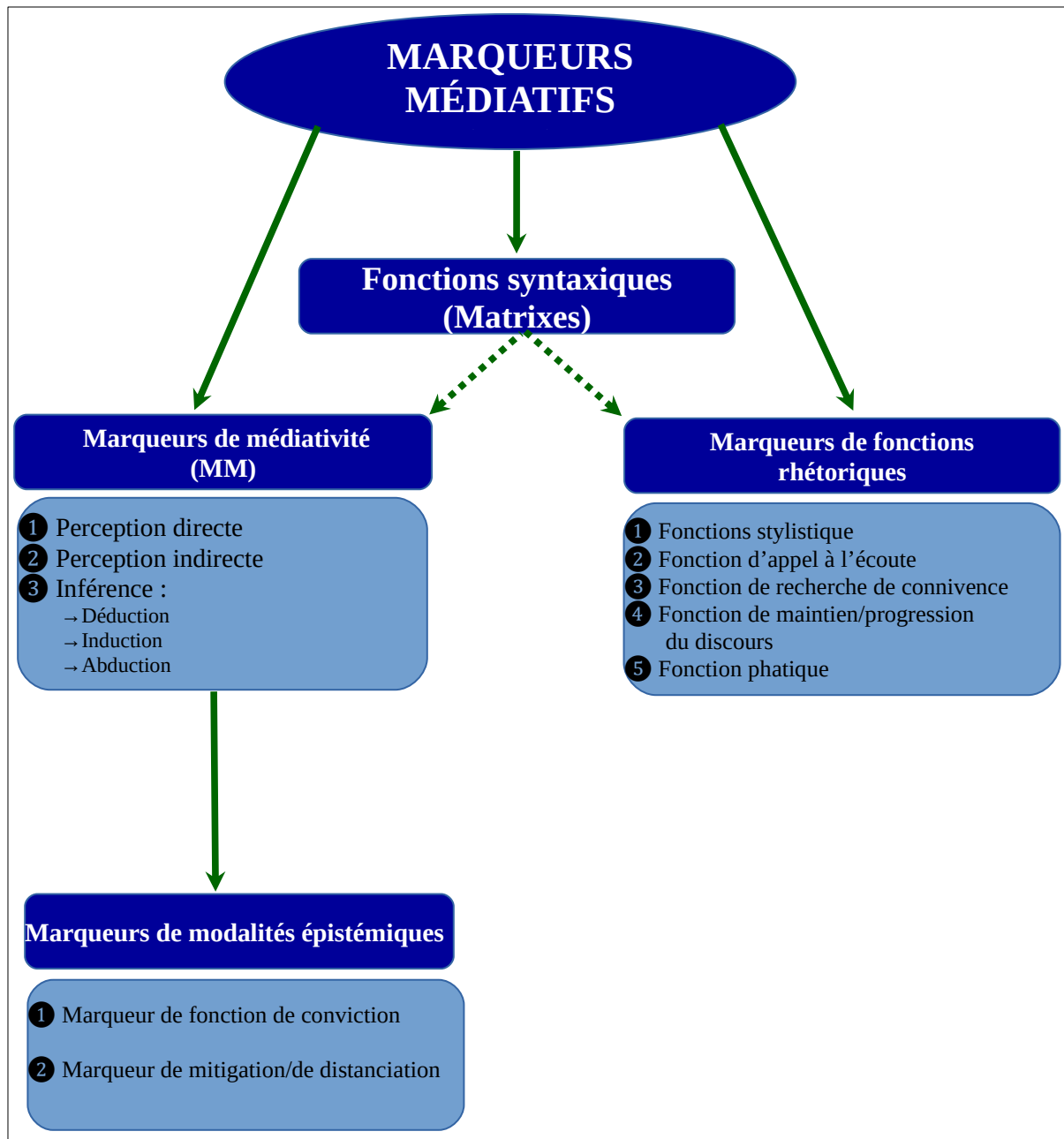
En conséquence, qu'une nouvelle classe et forme morpho-syntaxique émerge à partir d'unités de la grammaire phrastique pour assumer des fonctions dans la grammaire discursive ne devrait par suite guère surprendre. Ceci d'autant plus que les verbes étudiés, en tant que MM, apparaissent à des endroits bien précis et contribuent par ce positionnement flottant à médiatiser des constituants bien précis et à rendre les échanges conversationnels efficaces. Le but de notre étude n'étant pas de prendre position pour l'une des conceptions au détriment de l'autre, nos constatations, nous permettrons cependant de (dé)montrer que, malgré la nécessaire existence d'une différence théorique et conceptuelle entre formalisme et fonctionnalisme, l'apport des deux approches est indispensable pour comprendre globalement le thème de notre étude.<sup>38</sup> La jonction harmonieuse de ces deux perspectives est reflétée dans notre analyse sémantico-pragmatique qui va suivre. Selon les verbes à analyser et en fonction des faits linguistiques à saisir et à expliquer, nous aurons souvent recours à des formes syntaxiques particulières qui nous aideront à mieux (faire) décrypter les phénomènes étudiés.

### **3.1 Taxonomie fonctionnelle des marqueurs médiatifs**

Les huit verbes étudiés partagent en commun le fait qu'ils remplissent des rôles syntaxiques dans les énoncés où ils sont employés. De plus, ils ont globalement deux attributions pragmatiques bien distinctes qui attestent de leur caractère polyfonctionnel. Nous avons d'une part les fonctions de marqueurs de modalités (médiatives et épistémique) et celles d'expressions de procédés rhétoriques de l'autre part.

---

<sup>38</sup> « In theory, there is no conflict in principle between functional syntax and, say, the government and binding theory of generative grammar. » (Kuno, 1987 :1 ; cité dans Newmeyer, 1998 :10).



Esquisse d'une typologie des fonctions pragmatico-sémantiques et syntaxiques des marqueurs médiatifs

Le schéma supra met en évidence les liens qui existent et permettent une translation de la médiativité vers une modalité épistémique. Nous avons ainsi observé que la relation entre la médiativité et les '*marqueurs de fonctions rhétoriques*' est de l'ordre d'une opposition fonctionnelle et non-hiérarchique. Comme marqueurs de fonctions rhétoriques, les verbes cognitifs agissent sur le locuteur et sur le style de la langue. De l'autre côté, employés comme MM, ils explicitent la source de l'information et influent par le fait même le caractère véridique des contenus propositionnels qu'ils prédisent. En effet, selon les prémisses soutenant le type de médiativité et le contexte énonciatif, ces constituants médiatifs tendront à exprimer un degré réel de certitude ou de conjecture. De ce fait, la fonction de médiativité implique celle de l'expression de la modalité épistémique. D'où la mise en subordination de



la fonction épistémique tributaire de la force des éléments justifiant l'expression de la médiativité subsumée par le marqueur médiatif.

En outre, il y a également l'usage d'expression des procédés rhétoriques qui englobe les emplois stylistiques et les nombreuses occurrences dans le dessein de la communication et le plus souvent en emploi phatique. Comme marqueurs de fonctions rhétoriques dans les situations dialogiques, les verbes cognitifs permettent d'explicitement une tactique de persuasion communicative, de produire un impact saillant sur un terme ou de traduire un effet stylistique particulier. Ces emplois rhétorico-stylistiques sont, sous différentes formes et aspects, attestés avec tous les verbes analysés dans cette étude. Il est toutefois à signaler que la fonction du marquage des emplois phatiques est essentiellement l'attribut du verbe *savoir*. Les observations de notre corpus ne nous ont pas permis d'identifier d'autres verbes dont les occurrences ou les emplois renvoient à cette fonction pragmatique. C'est aussi uniquement avec ce verbe que les fonctions de médiativités, épistémiques et rhétoriques s'entremêlent souvent sans que l'on puisse identifier avec certitude et persuasion lequel de ces emplois prédomine sur les autres. À la différence des fonctions épistémiques qui découlent des emplois médiatifs des verbes cognitifs, celles rhétoriques sont le résultat d'un emploi non-médiatif (excepté avec *savoir*). En d'autres termes, l'incompatibilité observée entre la fonction médiative et celle rhétorique revient à dire que la dernière dilue le marquage de la source du savoir.

### **3.2 De la nécessaire distinction entre la médiativité et le conditionnel épistémique**

La relation entre la médiativité et la modalité épistémique semble clairement être de l'ordre d'un continuum hiérarchique unidirectionnel. En effet, les constatations tirées des observations de notre corpus indiquent que c'est uniquement la médiativité qui conduira vers la fonction épistémique ; et non l'inverse. Un constat déjà établi par Boye, (2005) :

Le sémantisme de la modalité épistémique et l'évidentialité se mesurent sur une même intensité évaluée sur une échelle allant du moins fort au plus fort. C'est ainsi que l'évidence acquise par le moyen visuel aura plus de crédit que celle obtenue indirectement par une inférence ou un rapportage (Boye, 2005 : 71-72).

La translation observée à l'analyse des exemples de notre corpus nous permet donc de parler de corrélation entre les modalités médiatives et celles épistémiques qui sont étroitement liées dans un continuum hiérarchisé « *source-véracité* » (Boye, 2005 : 71-72). Cette prise de conscience nous permet de formuler les observations suivantes :

- a) L'expression de la modalité épistémique est toujours assujettie à l'existence préalable de l'expression de la médiativité.
- b) Seul le sémantisme d'un MM implique et traduit simultanément l'idée de la source de l'information véhiculée et l'expression de l'attitude sous-jacente du locuteur vis-à-vis de la véracité du propos énoncé (modalité épistémique) (Comparer Boye, 2005 : 72, 76).
- c) La modalité épistémique ne traduit et n'implique pas le moyen d'accès cognitif à la source du savoir.

Ces constatations s'expliquent entre autres par le fait qu'en français, l'expression du doute peut se faire sans équivoque à l'aide du recours aux moyens grammaticaux bien précis. C'est le cas avec le conditionnel pour traduire la mitigation (le dubitatif, le doute, la réserve, etc.) et ou la polyphonie. Il est à observer que jusqu'ici, les verbes cognitifs analysés dans cette thèse ne laissent pas explicitement sous-entendre que les locuteurs mitigent les contenus propositionnels de leurs énoncés. Ils n'impliquent non plus que les sujets parlants se distancient de la véracité des propos empruntés à autrui.

Dans (34) infra, le conditionnel '*serait*' employé ici oscille entre l'idée du potentiel et de l'irréel :

(34) **Je pense** que ce **serait** cool d'être né sur Terre et de mourir sur Mars.<sup>39</sup>

Dans la proposition introduite par <je pense>, <serait> envisage la réalisation du procès « être né sur Terre et de mourir sur Mars » d'une part comme potentielle au moment de l'énonciation, quoique les conditions de son accomplissement ne soient pas encore remplies. D'autre part et conjointement, <serait> exprime ce que Riegel et. al. (2009 : 558) appelle *l'irréel du présent*, c'est-à-dire le locuteur sait, au moment de l'énonciation, que le souhait n'est pas présentement réalisable. La proposition « d'être né sur Terre et de mourir sur Mars » étant entièrement modalisée par « ce **serait** cool » qui traduit l'attitude du locuteur par rapport à son énoncé. Le MM <je pense> mis en antéposition a pour fonction capitale de spécifier la manière dont le propos auquel il se rapporte a été créé ou construit. Notamment par un processus de raisonnement inférentiel basé sur des arguments qui laissent le locuteur espérer vivre de bons moments et une expérience fabuleuse à travers un séjour sur Mars.

---

39 <http://www.monde-diplomatique.fr/2012/08/RIVIERE/48044>

Toute particularité mise à part, une analyse similaire peut être faite pour les deux exemples infra :

- (35) **Il paraît** même qu'on l'aurait déployé, à plusieurs reprises, dans les rues des grandes villes françaises au mois d'octobre 2010 : le drapeau rouge flotte encore.<sup>40</sup>
- (36) À ce stade, le lecteur est en droit de se demander si je ne suis pas en train de sauter d'un exercice typiquement américain, la jérémiade, à un autre, tout aussi ancré dans nos manies, l'enthousiasme naïf. **Je suppose** qu'il y aurait inmanquablement moyen de combiner les deux dans une démarche dialectique, si le danger de la marchandisation ne nous menaçait pas.<sup>41</sup>

Pendant que les deux MM supra explicitent les types de médiations ayant assuré les accès cognitifs aux informations véhiculées par les locuteurs, à savoir une expérience indirecte dans (35) et une inférence dans (36), nous constatons que dans ces énoncés, ce sont uniquement et exclusivement les contenus propositionnels dans leur fiabilité qui sont mis en cause par l'emploi du conditionnel dans les propos médiatisés. Les informations données par les locuteurs sont jugées par ces derniers comme incertaines. C'est cette conjecture qu'ils expriment à travers l'idée d'incertitude usuellement subsumée par l'emploi du conditionnel pour présenter un propos dont la véracité est mise en doute. D'où les emplois respectifs de *<ce serait>* et de *<aurait>*.

Dans l'exemple (37) infra, *<il me semblerait>* marque distinctement et simultanément l'évidentialité (*sembler*) et l'attitude du locuteur (*-rait*) vis-à-vis du contenu propositionnel de son énoncé :

- (37) [...] mais **il me semblerait** également contre-productif de balayer d'un revers de main l'émotion de celles et ceux qui se sentent humiliés et offensés : l'antiracisme ne peut pas faire abstraction des premiers intéressés.<sup>42</sup>

Et pour cause, si certains auteurs (Dendale & Van Bogeart, 2012) affirment que c'est la valeur épistémico-évidentielle du conditionnel qui l'emporte sur celle de *l'éventualité*, nous sommes amenés à observer que le conditionnel exprime prioritairement l'absence de fiabilité (le doute ou l'éventualité). En effet, la valeur d'invraisemblance contenue dans le conditionnel, particulièrement dans *semblerait* est basée sur trois faits distincts, mais étroitement liés les uns aux autres :

- (a) Le premier point est que le MM au conditionnel traduit la reprise, l'emprunt à autrui d'une information (médiativité par oui-dire).

40 <http://www.monde-diplomatique.fr/2011/03/LAMBERT/20220>

41 <http://www.monde-diplomatique.fr/2009/03/DARNTON/16871>

42 <http://blog.mondediplo.net/2014-12-02-Exhibit-B-ne-pas-se-tromper-d-adversaires>

(b) La seconde fonction est l'expression attitudinale de distanciation du locuteur par rapport au contenu propositionnel de l'énoncé qu'il mitige.

(c) Par conséquent, l'emploi du conditionnel attribué explicitement au MM *semblerait* une fonction supplémentaire, à savoir celle d'expression de la modalité aléthique.<sup>43</sup>

À la suite de ce qui vient d'être observé sur l'emploi du conditionnel, notamment à propos de sa fonction de conjecture, il en découle que c'est ce mode qui, dans les énoncés supra, traduit l'attitude du locuteur par rapport à son propos. La fonction des MM ne peut donc être que toute autre. Et pour cause, le propos introduit ayant déjà été marqué d'une empreinte de doute par le conditionnel, le MM quant à lui se charge tout simplement de la fonction médiative du contenu propositionnel comme nous le présentons dans le tableau explicatif infra :

Marqueur de médiativité (MM)	Fonction épistémique (Conditionnel)	Contenu propositionnel
<b>Il paraît</b>	aurait déployé	à plusieurs reprises, dans les rues des grandes villes françaises au mois d'octobre 2010 : le drapeau rouge flotte encore.
<b>Je pense (que)</b>	serait	cool d'être né sur Terre et de mourir sur Mars.
<b>il me semble-</b>	— r-ait*  *marqueur morphologique du conditionnel présent combinant l'affixe du futur (-r-) et la terminaison (-ait) de l'imparfait.	également contre-productif de balayer d'un revers de main l'émotion de celles et ceux qui se sentent humiliés et offensés [...].

Il ressort de ce qui vient d'être expliqué que dans la double énonciation, il est aussi des cas de double modalisation traduite par un MM auquel s'ajoute ou se greffe le conditionnel (présent et passé). Ce genre d'occurrence a permis, nous l'espérons, de mettre en évidence la dichotomie qui existe entre marqueur de médiativité et marqueur épistémique (certitude ou conjecture). Nous pouvons donc observer que dans les énoncés supra, la fonction épistémique des verbes analysés n'est pas absolument avérée. Elle n'est établie que dans des conditions d'énonciations qui l'explicitent clairement. De ce fait, nous ne saurions affirmer son existence à priori. Elle demande toujours à être explicitée et identifiée. Et si ces deux fonctionnent ne sont pas en opposition fonctionnelle et exclusives, elles sont tout de même distinctes. Comme nous le plaideront tout au long de notre travail d'analyse, lorsque

43 F. Palmer (1986 : 73), P. Dendale (2012) et H. Kronning (2003, 2012), argumentent par contre que le conditionnel est un évidentiel dans son emploi épistémique.

les verbes étudiés sont employés comme marqueurs de médiativité, ils peuvent aussi traduire une certaine attitude épistémique vis-à-vis du propos véhiculé. À l'inverse, ces verbes ne sont jamais employés pour exprimer prioritairement une valeur épistémique.

Ce qui vient d'être dit nous amène à partir de l'hypothèse selon laquelle les termes traduisant les sources d'accès cognitifs au savoir peuvent être définis adéquatement par la conjonction d'une modalité médiative et d'une valeur épistémique (Comparer Eusebe-Feron, 1995 : 10). Plus encore, nous affirmons que les verbes analysés dans le cadre de cette étude remplissent prioritairement les fonctions de marqueurs de médiativité. Il ne s'agira toutefois pas de fermer la valeur ou l'aspect épistémique à la source de la connaissance, mais de la définir comme fonction secondaire des verbes cognitifs.

Quelles sont les suites de notre approche des modalités médiatives et épistémiques sur notre étude ? Quelles conséquences pouvons-nous tirer de nos observations ? Sous quels sémantismes, contextes et quelles formes les verbes étudiés sont employés comme constituants médiatifs ou non-médiatifs ? C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans la prochaine partie.

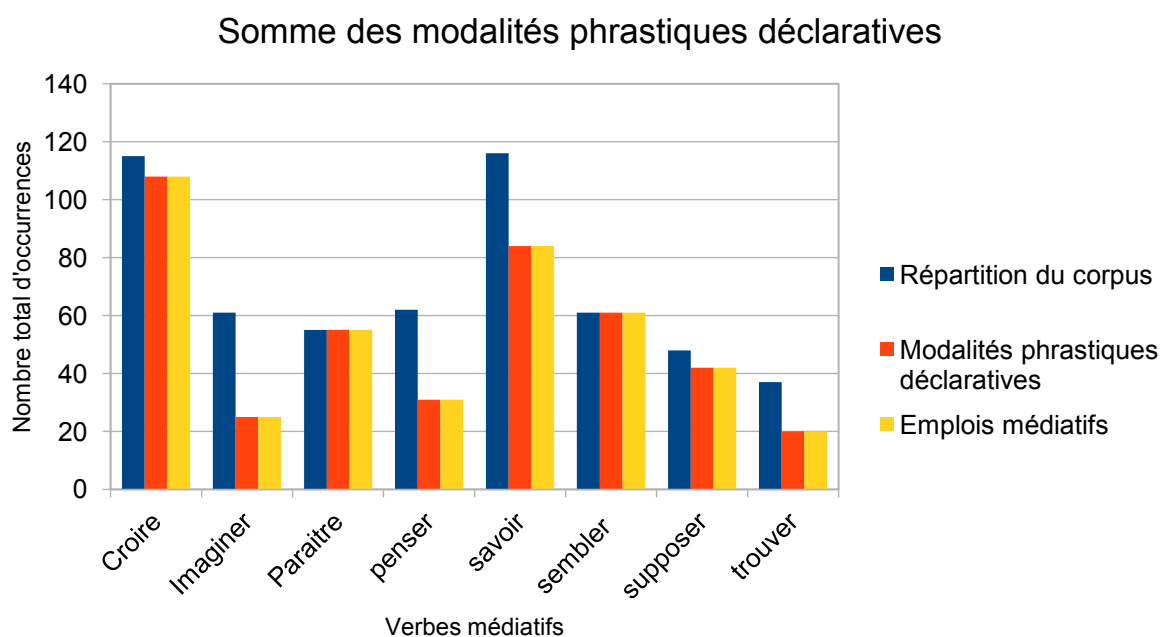
# **TROISIÈME PARTIE**

## Analyse sémantico-pragmatique

## 1 Tableau synoptique des emplois des verbes médiatifs

L'ensemble de notre corpus est composé d'énoncés à différentes modalités phrastiques. Nos observations et constatations nous ont permis d'émettre le principe péremptoire selon lequel la fonction médiative des verbes étudiés ne se dévoile que lorsque ces derniers sont employés dans des énoncés à modalité phrastiques déclaratives (affirmatives/négatives). Néanmoins, nous retrouvons des formes phrastiques interrogatives et impératives dans lesquelles les verbes cognitifs étudiés ne peuvent traduire des emplois médiatifs. Ces constatations nous obligent à établir la représentativité des emplois médiatifs des huit verbes étudiés dans les modalités phrastiques déclaratives (affirmative/négative) qui représentent leurs contextes d'expressions par prédilection.

Le résultat de nos analyses dévoile un corpus de 555 énoncés. 465 sont de modalité phrastique déclarative, soit 83,78 % de l'ensemble du corpus. Parmi ces phrases déclaratives, nous avons identifié 423 qui expriment des modalités médiatives traduisant un pourcentage de 90,96 %. Les détails de nos observations sont représentés dans le graphique infra :



Nous observons que les verbes *paraître*, *sembler* et *croire* présentent une symétrie totale entre leur nombre d'occurrence et leurs emplois systématiques comme marqueurs des modes d'accès aux sources de l'information, soit des usages à 100 % comme marqueurs de médiativité. De l'autre côté, pendant que les verbes *trouver* (62 %) *imaginer* (67,59 %) et *penser* (77,50 %) sont les moins attestés en fonction médiatives, on constate avec *savoir* une asymétrie assez importante entre les énoncés à modalité phrastique déclarative et les

emplois en fonctions médiatives qui représentent 75 %. Il est aussi important de souligner qu'avec *savoir*, même si les emplois à la deuxième personne du singulier tendent fortement à traduire des fonctions pragmatico-rhétoriques de diverses natures, une fonction médiative ne saurait radicalement être exclue. De ce fait leur pourcentage d'usage médiatif peut bien aller au-delà des 75 % établis.

En somme, les verbes cognitifs sont fortement employés comme des marqueurs de médiativité dans l'ensemble de leurs contextes d'occurrences et plus particulièrement dans les énoncés à modalités phrastiques déclaratives.

## 2 Les emplois de *savoir*

Savoir a généralement toujours été défini comme *verbe factif*<sup>44</sup>, c'est-à-dire comme un verbe qui contraint l'interlocuteur à accepter le caractère véridique du contenu de la proposition qu'il introduit. *Savoir* a donc la particularité qu'il présuppose sans justification apparente, du point de vue du locuteur ou de l'énonciateur, la vérité du contenu propositionnel qu'il modalise. Par extension à cette certitude exprimée, *savoir* devient aussi par le fait même un verbe épistémique. Il est donc d'usage de l'analyser en termes de présupposition tant dans l'approche dite logique que dans celle qualifiée de sémantico-pragmatique (comparer Vatrican, 2012 :69).

Laissant de côté une discussion sur ces deux perspectives de conception de la notion de *présupposition*, constatant que l'approche logique<sup>45</sup> de la présupposition étant peu appropriée pour notre étude, nous avons adopté la présupposition dans une perspective sémantico-pragmatique qui est aujourd'hui largement développée et acceptée.<sup>46</sup>

44 Cependant, Vatrican remet en cause le statut de verbe factif généralement attribué à *savoir*. Il résume ses observations en ces termes :

*savoir* est considéré comme un verbe semi-factif, car il est factif en ce qu'il présuppose la vérité de son complément, se distingue des verbes implicatifs et rejette la négation anticipée ; en revanche, il est non factif, parce qu'il rejette la construction introduite par *le fait que*, qu'il ne peut être utilisé à la première personne à la forme négative et qu'il se comporte différemment des verbes factifs comme *reconnaître* et *regretter*. (Vatrican, 2012 :76)

45 En effet, analysée sous une perspective logique introduite par G. Frege (voir Vatrican, 2012 :69), une proposition *q* est considérée comme présupposée par une proposition *p* si *q* est conservée sous la négation de *p*. Ainsi, l'énoncé « *Je sais que c'est mauvais pour la santé* » (= *p*) présuppose que <*c'est mauvais pour la santé*> (= *q*) est vraie. Énoncé sous la négation, « *Je ne sais que c'est mauvais pour la santé* » (= non-*p*) indique également que l'affirmation <*c'est mauvais pour la santé*> (= *q*) est vraie. La proposition *q* est donc un présupposé de *p* dans la mesure où du point de vue logique, il faut que *q* soit vraie pour que l'on puisse attribuer une valeur de vérité à l'énoncé *p* (Strawson 1950 ; cité dans Vatrican, 2012 :69).

Comme on le constate, la perspective logique de l'analyse du présupposé accorde une partie importante à vérification du caractère véridique de la présupposition. Ce point étant trivial pour la globalité de notre étude, nous n'adopterons pas cette perspective dans la mesure où elle nous entraînerait dans des analyses sémantico-logiques insolubles dues au fait que nous ne pouvons pas toujours affirmer ou démontrer, par des moyens linguistiques, que « *q* est vraie » en vertu de l'inadéquation du langage à certains aspects du monde réel. De plus, une telle approche ne nous permettrait pas de faire des avancées notoires dans notre travail d'analyse de '*savoir*' employé comme marqueur de médiativité.

46 De l'avis de Riegel et. al. (2009), le présupposé ne pouvant être prouvé par un test linguistique, il est préférable de parler « *de ce que l'on pourrait appeler le prérequis ou le fondement de l'énoncé* » Riegel et. al. (2009 :852).



Effectivement, analysée du point de vue sémantico-pragmatique, nous adoptons le principe selon lequel le contenu de la proposition introduit par *savoir* est vrai pour le locuteur, et ce, indépendamment d'une quelconque réalité. Nous prenons en compte à cet effet deux points de vue essentiels (comparer Vatrican, 2012 :71) :

- le présupposé est considéré comme vrai par l'agent parlant parce qu'il fait partie d'un ensemble de croyances partagées par le locuteur et l'interlocuteur (*back-ground beliefs*), d'après R. Stalnaker (1974),
- le présupposé est présenté comme une condition nécessaire au bon déroulement du dialogue (Ducrot 1972).

Le savoir épistémique étant conditionné et se définissant par l'existence d'une médiativité, [*savoir P*] signifie que la personne que désigne le sujet (confondu ou non avec le locuteur), possède des connaissances à propos de son information. Cette construction attribue une certaine valeur de vérité à la proposition qui se trouve dans la portée du verbe. C'est cette fonction de conviction que remplit, dans cette étude, tout MM formé avec *savoir* dans des énoncés à modalité phrastique déclarative et affirmative. Nous partons donc du principe d'analyse selon lequel tout MM formé avec *savoir* traduit, sauf preuve explicite du contraire, une valeur épistémique du locuteur liée à la conviction sur la véracité du propos véhiculé.

Quoique, sur la base de notre corpus, la première remarque qui s'impose est que, comparé aux autres verbes médiatifs analysés dans cette thèse, *savoir* ne remplit pas toutes les conditions requises pour être considéré comme un marqueur de médiativité. Le principal manquement identifié est que *savoir* n'exprime pas le processus ou la manière ayant conduit à l'obtention de l'information qu'il introduit et prédique. Partant de là, on serait tenté, sur la base de nos critères énoncés plus haut (III, chap. 1 ), d'exclure *savoir* de la classe des verbes médiatifs. Cependant, à la lumière de l'analyse des exemples de notre corpus, il s'impose d'admettre que *savoir* est un verbe médiatif dans la mesure où la connaissance subsumée par ce verbe implique et présuppose un type certain d'accès cognitif au savoir (Voir Hennemann, 2013 :284). Notre approche inclusive de *savoir* comme marqueur de modalités médiatives est par ailleurs justifiée par le fait que, à la différence de tous les autres verbes médiatifs analysés dans cette étude, seul *savoir* est admis dans le champ de modalisation des autres verbes (Voir chap. 5 infra). L'inverse n'est pas avéré dans notre corpus (Comparer Vet, 1994 :60). C'est ainsi que l'on dira *je crois savoir, je pense savoir, il semble savoir*, etc. sans peur de se faire corriger et surtout dans le but d'explicitier le fait que le savoir en tant que tel est assujéti à une opération d'accès cognitif à l'information relatée. Notamment par une l'inférence.

Nos observations ont enfin dévoilé que tous les emplois de *savoir* comme verbes médiatifs sont polyfonctionnels dans la mesure où ils permettent des interprétations ostensiblement liées à la médiativité, mais aussi à l'expression de la valeur épistémique et aux fonctions rhétoriques généralement à dessein phatique. Toutefois, nous avons constaté que selon les occurrences, une perspective de lecture ou d'interprétation s'avère plus probable et consensuelle par rapport aux autres. De ce fait, nous allons analyser les fonctions des emplois de *savoir* par rapport à leurs traits fonctionnels dominant sans toutefois délaisser les autres rôles sous-jacents perceptibles.

## 2.1 Emplois médiatifs

À la lumière des observations de notre corpus, les MM formés avec *savoir* partagent en commun les caractéristiques suivantes :

- ils impliquent l'existence d'un processus d'accès cognitif à l'information véhiculée ;
- ils présentent le locuteur comme la source de l'information véhiculée ;
- ils sont employés à toutes les personnes du singulier et du pluriel ;
- ils occupent la position frontale des propositions qu'ils prédisent ;
- ils sont uniquement employés dans les constructions avec compléments (non-asyndétiques) ;
- ils sont tous au mode indicatif.

La somme de tous ces critères permet de distinguer et d'établir les emplois médiatifs de ceux non-médiatifs et les emplois rhétoriques. Les observations et analyses de notre corpus ne nous ont pas permis d'identifier des emplois médiatifs de *savoir* liés à une inférence par déduction

### 2.1.1 Inférence par induction

Comme nous l'avons dit plus haut (voir II, chap. 2.3.2 ) le raisonnement inductif est basé sur le postulat de la régularité des faits ou événements et l'universalité des concepts. L'énoncé (38) infra est construit en deux phrases bien distinctes reliées par la locution adverbiale *par conséquent* qui explicite une relation d'effet à cause. L'induction ainsi traduite par le MM *je sais* explicite un processus de raisonnement consistant à partir des acquis de l'expérience professionnelle pour remonter par une suite d'opération mentale à une conclusion générale :

- (38) J'étais conseiller à la sécurité nationale de l'Iran pendant seize ans, durant les administrations Rafsandjani et Khatami. Par conséquent, je sais comment faire face à des questions délicates.<sup>47</sup>

Les mêmes causes étant censées produire les effets, le locuteur de l'énoncé supra en vient à induire que la longévité à un poste confère une expérience certaine dans un domaine précis. La conclusion inductive ainsi formulée peut être analysée de la manière suivante :

- **Étape 1.** La première phrase de l'énoncé constitue les données particulières (faits, expériences, énoncés) qui sont les prémisses sur lesquels il basera sa conclusion inférentielle. Il s'agit principalement de l'expérience empirique et professionnelle du locuteur. Une compétence acquise pendant pas moins de « *seize ans* » : « *j'étais conseiller à la sécurité nationale de l'Iran pendant seize ans, [...]* ».
- **Étape 2.** La construction linguistique d'un lien reliant les prémisses énumérées à l'affirmation en cours d'élaboration. Ce terme de liaison est la locution adverbiale '*par conséquent*' qui renvoie à un rapport de la loi de cause à effet entre l'étape 1 (première phrase) et l'étape 3 qui va suivre. Ce marqueur explicite de cohésion et de cohérence permet de lire la deuxième phrase comme la suite probable de ce qui précède.
- **Étape 3.** La conclusion inférentielle par induction : « *je sais comment faire face à des questions délicates* » s'avère être la conséquence logique par analogie aux faits et situations observés ailleurs telle que l'expérience professionnelle acquise de manière empirique par le locuteur. Le recours au MM '*je sais*' par ce dernier dans l'exemple (38) supra s'apparente aussi à un marqueur de cohésion dans la mesure où il permet ici d'établir un lien justificatif de la formulation de la seconde phrase qui émane de la première et qui permet d'établir une induction de régularité et surtout d'analogie de faits par rapport à des faits similaires à ceux énoncés dans les prémisses.

L'inférence par induction peut certes être un facteur important dans l'acquisition et le perfectionnement des connaissances, mais le résultat escompté ne saurait être garanti. Ce qui vient d'être argumenté empêche une lecture inductive de l'emploi du MM '*je sais*' dans l'énoncé supra.

Par contre, des faits observés par ailleurs attestent que certaines personnes ayant passé un temps relativement long dans une activité particulière tendent à faire preuve d'un savoir-

---

47 <http://blog.mondediplo.net/2013-06-16-Iran-un-echec-pour-le-Guide-et-pour-la-presse>

faire indiscutable. Prenant en compte sa propre longévité comme conseiller à la sécurité nationale de l'Iran, le locuteur en fait un rapprochement analogique pour affirmer qu'il sait par expérience agir face aux situations délicates. C'est cette approche ou processus de raisonnement qui justifie l'emploi abductif du MM <je sais> dans l'énoncé (38) supra.

Nous avons constaté que'aux premières et troisièmes personnes du singulier et du pluriel, et particulièrement lorsqu'il est suivi d'une complétive introduite ou non par un complémenteur, savoir exprime ce que nous appelons la *spécularité* (comparer Dupuy, 1989)<sup>48</sup>. C'est-à-dire un acte mental par lequel le locuteur se met à la place d'une autre évoquée dans l'énoncé afin d'expérimenter le savoir ou raisonnement de ce dernier. Il s'agit d'une sorte de mécanisme cognitif du type : « *Je sais que tu sais qu'il sait...* », dont la longueur dépendra du nombre de fois que l'on peut réitérer le raisonnement spéculaire.

Nous retrouvons ces conformités de raisonnements dans l'exemple commenté (39) infra. Ici, c'est l'identification et la prise en compte des traces discursives des raisonnements inférentiels qui sont les clefs de la compréhension de l'induction subsumée par le MM <il sait> :

- (39) En 1849, tout juste un an après que la II<sup>e</sup> République a fait tirer sur les ouvriers parisiens qui protestaient contre la trahison de ses engagements, paraît le premier volume des *Mystères du peuple* d'Eugène Sue. Sue est un dandy, un fouriériste et un élu d'extrême gauche. Il sait que la violence populaire est une réponse à celle de l'ordre dominant. Chacun des douze volumes porte en épigraphe cette même phrase : „Il n'est pas de réforme religieuse, politique, sociale, que nos pères n'aient été forcés de conquérir de siècles en siècle au prix de leur sang, par l'INSURRECTION „.<sup>49</sup>

Une lecture inductive s'impose dans le cas de l'exemple (39) ci-dessus dans la mesure où tout semble indiquer que le locuteur formule son propos comme une loi basée sur des observations empiriques, des savoirs encyclopédiques et même des réminiscences. Ces prémisses (soulignés dans l'énoncé) sont des cas particuliers de l'histoire des relations le plus souvent tumultueuses entre les gouvernants et les gouvernés. De ces prémisses qui laissent sous-entendre que les citoyens répondent toujours avec vigueur face et contre les violences étatiques ou institutionnelles, il émet la règle qu'il pense applicable à toutes les situations similaires : « *la violence populaire est une réponse à celle de l'ordre dominant* ». Nous avons donc affaire à une formulation d'une loi, d'un principe, voire d'une hypothèse. Il s'agit bien évidemment d'un raisonnement par induction.

48 Cité dans : BILLOT, Antoine. *Le raisonnement spéculaire : Ce qu'Aumann doit à Lacan...* In : *Économie et cognition* [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2008 (généré le 21 novembre 2018). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsh/9444>>. ISBN : 9782735118779. DOI : 10.4000/books.editionsmsh.9444.

49 <http://www.monde-diplomatique.fr/2016/04/PIEILLER/55213>

Nous identifions aussi des argumentations inductives traduites par les emplois de savoir comme MM où il renvoie à des observations immédiates, à des habitudes :

- (40) **Je savais** aussi que de vastes secteurs de la société américaine me resteraient fermés parce que j'étais juif, mais qu'il en allait ainsi dans toutes les sociétés chrétiennes, et cela depuis deux mille ans ; là encore, cela faisait partie des choses de la vie.<sup>50</sup>

Le caractère inductif de l'emploi de savoir dans (40) supra repose sur une suite de vérifications faites par le locuteur :

- ✓ De vastes secteurs de la société américaine restent fermés aux Juifs.
- ✓ Doutes les sociétés chrétiennes restent fermés aux Juifs depuis des deux mille ans.
- ✓ L'auteur est un Juif.

Tout semble se passer comme si les expériences faites par le locuteur lui permettent de comprendre le cycle infernal dans lequel il se trouve. Les expériences fâcheuses semblent se lier et surtout se produire de la même manière partout. Cette régularité et cette similitude des phénomènes conduisent le locuteur à partir des faits à la loi expérimentale qui s'impose :

- Pour tout Juif, de vastes secteurs dans les sociétés chrétiennes restent fermés.

Une conclusion qui est l'aboutissement d'une réflexion inférentielle par induction.

Notre corpus atteste en outre d'un processus de raisonnement inductif dans (41) infra :

- (41) M. Saddam Hussein a fait main basse sur le Koweït, il a invoqué, entre autres, des arguments d'ordre économique. Les signataires de la charte **savaient** bien évidemment que la menace militaire n'est pas la seule à compromettre 'l'intérêt national' que chaque État est prêt à défendre les armes à la main. Au cours des quarante-cinq dernières années, la sécurité de divers pays a été mise en danger non pas par des agressions, mais par des famines, par des migrations massives, par un incroyable chaos économique, par les flux transfrontières d'émissions polluantes, etc.<sup>51</sup>

Le raisonnement inductif prend forme dans le déroulement des faits conduisant à la démonstration argumentée et détaillée comme il suit :

1. Constatations générales des faits similaires constatés à des temps et lieux différents :

- ✓ Le locuteur semble visiblement détenir les informations selon lesquelles les sujets dont il parle savaient que

*« M. Saddam Hussein a fait main basse sur le Koweït, il a invoqué, entre autres, des arguments d'ordre économique »*

50 <http://blog.mondediplo.net/2010-01-18-Isaac-Asimov-Elie-Wiesel-et-l-antisemitisme>

51 <http://www.monde-diplomatique.fr/1990/11/JULIEN/43011>

- ✓ Il sait aussi apparemment que cette invasion du Koweït par l'Irak attestait les faits qu'il aurait déjà observés :

*« au cours des quarante-cinq dernières années, la sécurité de divers pays a été mise en danger non pas par des agressions, mais par des famines, par des migrations massives, par un incroyable chaos économique, par les flux transfrontières d'émissions polluantes, etc »,*

2. Partant de ce qui précède, les observations particulières et disparates permettent au locuteur de faire un constat qu'il formule en règle générale : *chaque menace économique est capable de compromettre l'intérêt d'une nation et conduire à des guerres* :

*« Les signataires de la charte **savaient** bien évidemment que la menace militaire n'est pas la seule à compromettre 'l'intérêt national' que chaque État est prêt à défendre les armes à la main. »*

L'exemple (41) supra est donc l'expression d'un propos inférentiel par induction explicitée et linguistiquement marquée par l'emploi de *savoir* comme marqueur de médiativité.

Dans les énoncés infra, nous avons identifié des occurrences de *savoir* comme MM employé sans termes de cohésion entre les prémisses et les contenus propositionnels inférentiels qu'il introduit et modalise. Dans ce genre de constructions à cohésion non-marquée, c'est la prise en considération du contexte énonciatif et l'analyse des rapports interpropositionnels qui permet d'identifier la fonction médiative du MM, comme nous pouvons nous en rendre compte à travers l'exemple (42) commenté infra :

- (42) Olivier Guichard, lui, ne donne pas dans l'emphase. Il a trop fréquenté les cabinets pour être impatient ou aigri. Il sait d'expérience que *« la part du jeu, de la puissance, est si grande dans la vie politique qu'elle facilite le succès des hommes de jeu et de puissance : les calculateurs et les aventuriers. »*<sup>52</sup>

Nous constatons que la cohérence n'est pas liée à la présence de marques linguistiques spécifiques, mais qu'elle relève de la mise en œuvre d'opérations de raisonnements inférentiels mettant en rapport d'une part le contenu propositionnel de l'énoncé :

*« la part du jeu, de la puissance, est si grande dans la vie politique qu'elle facilite le succès des hommes de jeu et de puissance : les calculateurs et les aventuriers. » ;*

Et d'autre part, nous retrouvons les prémisses de la situation de communication (voir Kleiber, 1994) :

« *Il a trop fréquenté les cabinets pour être impatient ou aigri* ».

La prise en compte de ces deux paramètres du contexte énonciatif permette d'établir, mieux encore, d'induire un certain savoir ou un savoir certain obtenu par Olivier Guichard, le sujet évoqué par le locuteur. Il est de plus à souligner que dans cet énoncé, au-delà du fait que les prémisses évoquées servent logiquement à induire qu'Oliver Guichard puisse avoir gagné des connaissances au cours de ses multiples fréquentations des cabinets, le locuteur fait explicitement mention de ces connaissances empiriques par l'emploi de la locution prépositionnelle « *par expérience* ». Partant, le MM <je sais> subsume et traduit un raisonnement inférentiel par induction du locuteur à propos des compétences d'Olivier Guichard.

Par ailleurs, comme nous l'avons déjà expliqué (voir chap. 2 ), la validité des connaissances d'arrière-plan implicite à l'emploi de *savoir* vaut également lorsque ce dernier est employé au futur de l'indicatif, présentant par ce fait le contenu propositionnel comme virtuel à cause. C'est le cas dans l'énoncé (43) non commenté infra :

- (43) Les chances de paix, expliquait en substance ce diplomate, seront renforcées par la consultation présidentielle du 3 septembre, qui donnera à l'équipe élue une meilleure apparence de légalité et de relatif assentiment populaire. « Les Nord-Vietnamiens, croyait ce même diplomate, **saurent** que le nouveau gouvernement est stable et a un caractère de permanence assuré ; les Sud-Vietnamiens membres du Front national de libération seront désormais assurés de voir leurs droits garantis par le gouvernement élu et pourront être intégrés dans la vie politique du Vietnam du Sud... »<sup>53</sup>

En somme, les énoncés ci-dessus partagent en commun le fait que leurs MM entretiennent avec les différentes propositions des relations interphrastiques qui traduisent et explicitent des cohérences argumentatives justifiant leurs emplois comme marqueurs de médiativité par induction.

### 2.1.2 *Emplois ambigus*

Le terme *emploi ambigu* renvoient dans cette étude aux occurrences énonciatives des MM qui traduisent certes des processus d'acquisitions d'informations médiatisées, mais n'étayant pas les raisons qui crédibilisent le type de fonction médiative. Ce terme est aussi employé pour dénommer les occurrences de tout MM qui traduit simultanément et harmonieusement des interprétations qui peuvent privilégier tant une lecture médiative

53 <http://www.monde-diplomatique.fr/1967/09/CHAFFARD/27984>

qu'une interprétation rhétorico-épistémique (Comparer Corminbœuf, 2009 :160).

Fortifiés par les constatations des données de notre corpus, nous argumentons dans notre approche analytique que *savoir*, tout comme les autres verbes médiatifs que nous analysons dans cette thèse, traduit, sauf preuve contextuelle explicite prouvant le contraire, la médiativité et des certitudes qui sont basées sur des éléments qui, quoique parfois non-mentionnées ne sauraient ne pas exister comme prémisses à l'extériorisation de l'information véhiculée.

Ainsi, dans (44) infra, le présupposé subsumé par *savoir* est une condition, une contrainte nécessaire au bon déroulement du discours et il doit être considéré comme le cadre hypothétique dans lequel celui-ci s'intègre. Il livre à l'interlocuteur « *un monde de représentations considérées comme évidentes* » (Ducrot, 1968 : 40) <sup>54</sup> . Ceci indépendamment de la véracité de la présupposition dans le monde extralinguistique (comparer Vatrican, 2012 :73) :

(44) **Tu sais** que je te considère comme mon fils.<sup>55</sup>

Dans (44) supra, le MM <*Tu sais*> amène à considérer la proposition « je te considère comme mon fils » comme faisait partie de l'ensemble d'*informations d'arrière-plan* que le locuteur partage avec son interlocuteur dans le cadre de leur conversation. Accepter de partager cette information d'arrière-plan est la condition sine-qua non au bon déroulement de la communication. C'est ce que Stalnaker (1974)<sup>56</sup> a appelé la notion de « *back-ground beliefs* », c'est-à-dire que les contenus propositionnels introduits par *savoir* sont présentés par le locuteur comme des *croyances d'arrière-plan* qu'il tient pour vraies ou semble tenir pour vraies au moment de l'énonciation comme nous pouvons l'identifier dans les deux exemples infra :

(45) **On sait** que chacun des ouvrages de cet auteur suscite un déluge d'articles louangeurs présentant ses propos ou analyses comme autant de fulgurantes transgressions de l'idéologie dominante.<sup>57</sup>

(46) **On sait** que dès 1903, lors des grands soulèvements en Russie, le ministre de l'intérieur du tsar, Viatcheslav Plehve, se fit fort de détourner la colère du peuple sur les communautés juives, de façon, disait-il, à « *noyer la révolution dans le sang juif* ». <sup>58</sup>

(47) Après le serment au drapeau et la prière, l'élu de la circonscription au Congrès, **M. Mike Rogers, sait** qu'il lui faut répondre aux imputations de connivence et de

54 Cité dans Vatrican (2012 :73).

55 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut\\_articles=50&debut\\_livres=20#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut_articles=50&debut_livres=20#pagination_articles)

56 Cité dans Deloor (2012 :8)

57 <http://www.monde-diplomatique.fr/dossier/BHL>

58 [http://www.monde-diplomatique.fr/2016/05/DIDI\\_HUBERMAN/55440](http://www.monde-diplomatique.fr/2016/05/DIDI_HUBERMAN/55440)



corruption qui visent ses collègues de Washington, et pas seulement les démocrates.

- (48) **Nous savons** tous que le fait d'obliger les fonctionnaires internationaux, diplomates ou ministres à s'exprimer dans une langue qui n'est pas la leur équivaut à les placer en situation d'infériorité.<sup>59</sup>
- (49) Le 16 mars, en Arizona, M. Cruz a accusé les médias, « *presque tous dirigés par des partisans de la gauche* », de « *faire leur possible pour que Donald soit notre choix, car ils savent qu'il est le seul candidat sur Terre que Hillary Clinton parviendrait à battre* ». <sup>60</sup>

On s'en rend compte à la lecture des exemples supra, tout tend à croire, ou du moins à faire croire que les informations portant sur les événements modalisés par les MM sont parfaitement connues par les interlocuteurs. Leurs savoirs sont pour ainsi dire parfaitement transparents et qu'à ce titre il ne subsiste pas/plus aucune trace d'une quelconque. Le locuteur affirme implicitement dit alors que cet événement est de *connaissance commune*, comme l'explique A. Billot (2008) :

De manière plus précise, on considère qu'il y a une connaissance commune d'un événement donné lorsque chacun connaît cet événement, lorsque chacun sait que chacun connaît cet événement, lorsque chacun sait que chacun sait que chacun connaît cet événement, etc., c'est-à-dire lorsque le degré de spécularité tel que défini *supra* est infini. La connaissance commune d'un événement correspond donc au niveau le plus élevé – proprement indépassable – de connaissance qu'un groupe d'individus puisse revendiquer d'un événement.(A. Billot, 2008)<sup>61</sup>

Nous avons par ailleurs constaté que *savoir*, indépendamment de sa temporalité contextuelle, notamment l'imparfait dans (50), (51), (52) ; et au futur simple dans (43) infra, demeure factif et implicatif, c'est-à-dire qu'il continue de présupposer le caractère véridique des prépositions qu'il introduit. Il n'altère non plus le principe de connaissances d'arrière-plan ou encore moins celui de *règles de compromis* (comparer Eusebe Feron, 1995 :14), comme l'attestent les exemples infra :

- (50) Il décrit en détail les négociations et les conciliabules de couloirs et ne cache pas qu'il reste très attaché à l'esprit de la table ronde : « *Autour de la table ronde toute notre force provenait de ce que nous parlions au nom de la société polonaise et de ce que nous la représentions [...] Je savais parfaitement que l'enjeu portait autour d'un bout de papier qui, somme toute, était tout aussi inoffensif que nous. [...]* »<sup>62</sup>

59 <http://www.monde-diplomatique.fr/2015/05/HOPPE/52953>

60 <http://www.monde-diplomatique.fr/2016/04/HALIMI/55205>

61 BILLOT, Antoine. *Le raisonnement spéculaire : Ce qu'Aumann doit à Lacan..* In : *Économie et cognition* [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2008 (généré le 21 novembre 2018). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsh/9444>>. ISBN : 9782735118779. DOI : 10.4000/books.editionsmsh.9444

62 <http://www.monde-diplomatique.fr/1992/02/KULAKOWSKA/44129>

- (51) **Nous savions** que la Suisse neutre avait été à l'origine de l'inscription de la lettre J sur les passeports des juifs allemands fuyant le III<sup>e</sup> Reich.<sup>63</sup>
- (52) Mais un jeune homme de 20ans, originaire de Tyr, n'est pas d'accord : « *Je doute que nous autres Libanais ayons une réelle compréhension de ce qui se passe chez nos voisins. Lorsque les Israéliens ont bombardé ma rue en 2006, nous avons fui vers le nord. Nous pouvions rester en sécurité sans quitter le pays. Et, au fond, nous savions que cette guerre n'allait pas durer. C'est tout le contraire de ce qui se passe en Syrie.* »<sup>64</sup>

Comme on s'en rend compte, pour accomplir réellement un acte de parole introduit par *savoir*, il faut faire valider ou admettre les présupposés subsumés par ce verbe (voir Ducrot, 1972 :50)<sup>65</sup>. Ainsi, dans (43) supra, *savoir* introduit un fait à venir, c'est-à-dire qui ne peut être vérifié au moment de l'énonciation. De ce fait, même lorsque le contexte ne l'explique pas, toutes les assertions subsumées par *savoir* s'appuient sur des raisons ou des indications que possèdent les locuteurs qui, par ce fait, se portent garant de leurs propos. Les informations véhiculées peuvent ainsi provenir d'une observation directe, de la parole d'autrui, d'une déduction faite à partir de quelques indices, etc. Il s'agit dans tous les cas d'inférences non-spécifiées.

Sur le plan de l'attitude épistémique inhérente à ce verbe, la seule possibilité pour l'émetteur de faire valider le contenu propositionnel de son énoncé comme vrai est de le présenter sous le postulat de « *connaissances d'arrière-plan* ». Par la suite, il doit plaider pour l'acceptation par l'interlocuteur de la maxime des « *règles de compromis* ». La prise en compte de ces deux axiomes revient pour le locuteur à agir comme s'il possédait l'information du contenu propositionnel de sa déclaration avant même que celle-ci ne soit actualisée et assertée.

## 2.2 Les emplois rhétoriques de *savoir*

L'observation et l'analyse des énoncés de notre corpus dévoilent des occurrences de *savoir* qui soulèvent d'énormes doutes sur des emplois médiatifs. En effet, ces apparitions tendent plutôt à traduire prioritairement des fonctions rhétoriques, notamment celles liées à leurs valeurs phatiques qui ont pour finalité « d'aider le locuteur à diviser son message en unités d'information et en même temps d'aider l'interlocuteur dans le processus de décodage de ces unités d'informations » (Andersen, 2007 :27). Dans ces emplois phatiques, *savoir* reflète souvent la volonté du locuteur d'établir, de maintenir, de rompre ou de rétablir le contact avec le récepteur. Nous avons constaté dans ces occurrences que seuls ceux à deuxième

63 <http://www.monde-diplomatique.fr/2010/08/TRAVERSO/19582>

64 <http://www.monde-diplomatique.fr/2014/10/ZACCOUR/50887>

65 Cité dans Vatrican (2012 :73).

personne (singulier et pluriel) permettent d'exprimer et/ou de traduire une fonction phatique, c'est-à-dire que le terme sert à établir ou à prolonger la communication entre le locuteur et le destinataire sans concourir à la communication d'un message. Ladite fonction pourra être fortement tributaire de la position du verbe selon la perspective d'analyse faite.

Comme marqueurs de fonctions phatiques, nous avons identifié celle d'établissement de contact, celle de maintien et/ou de progression du discours, et enfin celle de recherche de connivence. Dans ces différentes fonctions phatiques attestées dans notre corpus, savoir occupe trois positions phrastiques : antéposition, interposition, postposition.

### 2.2.1 Fonction d'établissement de contact

Comme le remarquait déjà Andersen (2007), la valeur lexico-sémantique de '*tu sais*' et '*vous savez*' « *semble indiquer que ce qui est dit fait partie de ce que sait l'interlocuteur, mais c'est plutôt l'opposé qui est le cas* » (Andersen, 2007 :19-20). Et pourtant, comme nous l'avons argumenté plus haut, cette construction indique à la lumière de l'analyse de notre corpus que le but du locuteur est de faire accepter le contenu propositionnel de son énoncé comme un savoir commun.

Les constatations tirées des observations de notre corpus nous permettent d'affirmer que les verbes à la deuxième personne sont orientés vers une communication avec un interlocuteur, comme le relève Schneider (2007) :

Unlike in emotive and evaluative factives, the presupposition triggered by cognitives is merely a speaker presupposition ; that is, it is not shared by the subject of the main clause. X knows that p asserts (not presupposes) that X has the belief p and presupposes that the speaker has the same belief. [...]The verbs are in the second person, i.e., they are clearly signals directed towards the addressee and invitations to express a commitment in the answer. (Schneider, 2007 :132 &152)

En revanche, Schneider n'identifie toutefois pas de fonction phatique dans le sémantisme des locutions '*tu sais*' et '*vous savez*' :

I prefer to treat declarative [...] Fr. *vous savez*, etc., which underline shared knowledge, not as phatic but as responsibility dividing device. (Schneider, 2007 :111)

Et il continue son argumentation de déni de fonction phatique en ces termes :

The speaker may attribute to the addressee a certain knowledge. By saying that the addressee also knows, the speaker divides responsibility for what he or she is stating. Instead of referring to his or her belief or absence of knowledge, the speaker refers to external circumstances that might corroborate the statement. (Schneider, 2007 :130)

Ces arguments sont soutenable dans la mesure où <*tu sais*> et <*vous savez*>, peuvent aussi traduire des « *connaissances d'arrière-plan* » et des « *règles de compromis* ». Il n'en

demeure pas moins évident que cet acte de partage de responsabilité ou de savoir est aussi un signe d'interpellation, qui implique nécessairement un établissement, un maintien ou une prolongation de la communication.

La fonction phatique est dans notre perspective d'analyse justifiée à travers les emplois de savoir dans les énoncés infra. Dans (53), le locuteur anticipe<sup>66</sup> sur la connaissance de l'interlocuteur qui lui est transmis en ce moment T par le contenu du propos : l'interlocuteur est implicitement appelé à admettre le propos du locuteur : « *Tu sais je n'ai pas dormi de la nuit* » qui signifie en fait <Je t'informe que je n'ai pas dormi de la nuit> qui est l'information que l'interlocuteur n'avait pas :

(53) **Tu sais**, je n'ai pas dormi de la nuit [...] <sup>67</sup>

### 2.2.2 Fonction de connivence

L'analyse des emplois phatiques de *savoir* nous a également dévoilé qu'à la deuxième personne (sing./pl.), c'est le cadre interactif qui est le plus souvent mis en valeur. Le locuteur s'adresse à son interlocuteur et par ce fait sort du cadre monologiste pour communiquer une attitude interactionnelle au destinataire du propos ; il fait appel à sa participation au dialogue. Les pronoms personnels (*tu & vous*) mettent l'accent sur l'interlocuteur présent dans l'acte d'énonciation et permettent à *savoir* d'effectuer ou d'exprimer une autre sorte de « *parenthécité énonciative* »<sup>68</sup> par rapport à son emploi dans les autres personnes (1<sup>er</sup> et 3<sup>er</sup> pers. Sing./pl.).

Dans les énoncés infra, l'occurrence des locutions <tu sais> et <vous savez> en position finale clôture une communication que l'interlocuteur est censé avoir suivi. De ce fait, cette postposition bloque toute interprétation de ces constituants comme marqueurs d'appel à l'écoute, de maintien ou de relance de la communication. Les deux interprétations possibles sont celles liées à fonction de recherche de connivence et/ou d'appel à réaction :

(54) Je suis content que tu sois venue, **tu sais**.<sup>69</sup>

(55) Il n'y a rien d'extraordinaire, **vous savez**.<sup>70</sup>

(56) Hugo : Je suis content que tu sois venue, **tu sais**.<sup>71</sup>

66 De l'avis de Schneider (2007 :132), ce sens d'emploi du VC en tant que marqueur discursif relève plutôt d'un usage rhétorique dont le but est d'anticiper sur une éventuelle désapprobation de la part de l'allocutaire : « In other words, the RPCs [savoir] discusses in this subsection may serve as rhetorical devices aimed at forestalling possible refutations by the interlocutor. »

67 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais&debut\\_articles=10#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais&debut_articles=10#pagination_articles)

68 Voir Andersen (1996:314 & 2007:19).

69 Jean-Partre Sartre : Les mains sales. In : *Théâtre complet*. Éditions Gallimard, 2005 :318

70 <http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez>

71 Jean-Partre Sartre : Les mains sales. In : *Théâtre complet*. Éditions Gallimard, 2005 :318

- (57) « Nous avons souhaité faire venir de Bruxelles et de Washington des personnes impliquées dans les négociations pour que chacun puisse leur poser des questions, nous répond VC Semsar - de Boissésou. *Ces gens-là n'ont pas souvent l'occasion de se rencontrer, vous savez.* »<sup>72</sup>

Les énoncés supra confirment les remarques déjà faites par Andersen (2007) sur les emplois postposés de <tu sais> et <vous savez> qui traduisent la recherche de complicité du locuteur avec son interlocuteur. Il parle aussi « *d'appel à l'accord* » recherché par le sujet parlant :

À la position finale *tu sais/vous savez* peut avoir le sens d'appel à l'accord ou à la compréhension de l'interlocuteur. Il s'agit là souvent de souligner le rapport de connivence et d'intercompréhension (politesse positive). (Andersen, 2007 :21)

Notre corpus nous a aussi livré deux énoncés constitués des locutions '*comme vous savez*' en position initiale dont la fonction est aussi de rechercher une entente, une connivence entre les communicants :

- (58) Comme **vous savez**, je ne lis pas les journaux et je connais très peu de gens.<sup>73</sup>
- (59) Et, **comme vous savez**, depuis les attentats du 11 septembre 2001, la vente de tous ces dispositifs explose.<sup>74</sup>

Tout compte fait, les ancrages en position finale des locutions <tu sais>, <vous savez> et de <comme vous savez> dans les énoncés supra nous dévoilent qu'il est très difficile de prétendre vouloir solliciter l'attention ou demander l'écoute de l'interlocuteur lorsque le propos tenu par l'émetteur est arrivé à sa fin. Le locuteur semble avec ces emplois à s'adresser à la face positive de l'interlocuteur, le but recherché étant de déclencher une réaction de connivence et/ou d'entente (comparer Andersen 2007 :21).

### 2.2.3 Fonction de maintien et/ou de progression du discours

Dans ses fonctions rhétoriques de marqueurs de maintien et/ou de progression du discours, *savoir* est toujours employé en interposition. Les constituants <tu sais> et <vous savez> sont ainsi particulièrement employées pour raviver l'intérêt de l'interlocuteur :

- (60) Au poste que j'occupais, **vous savez**, on se rend compte bien vite qu'on ne travaille pas pour le peuple.<sup>75</sup>
- (61) C'est peut-être dans ses yeux que je tirerai. On vise le ventre, **tu sais**, mais l'arme se relève.<sup>76</sup>
- (62) Et puis inversement... J'arrivais au boulot, j'étais fatigué, donc je prenais du café.

72 <http://www.monde-diplomatique.fr/2014/06/LAMBERT/50489>

73 <http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez>

74 <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2008-05-09-Moustapha-Barghouti>

75 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&debut\\_articles=120#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&debut_articles=120#pagination_articles)

76 Jean-Partre Sartre : Les mains sales. In : *Théâtre complet*. Éditions Gallimard, 2005 :321

Tu te trouves en permanence en incapacité de faire ton travail. Tu vas le refaire par trois fois, parce que tu as peur d'avoir oublié des choses, d'avoir fait une connerie, **tu sais**, tu perds confiance en toi.<sup>77</sup>

- (63) Eh bien, je ne peux rien dire au sujet du salaire de Dave Cote, mais **vous savez**, de toute façon, ses revenus proviennent d'un autre fonds.<sup>78</sup>

Ils sont aussi utilisés pour attirer l'attention de l'interlocuteur sur un nouveau thème qu'ils introduisent :

- (64) Ah oui, j'oubliais Crecentia, **tu sais**, cette enfant chez qui Perpétue fut si longtemps en pension.<sup>79</sup>
- (65) Je me brûle pour voir si j'existe encore, **tu sais**, maman j'existe suffisamment encore pour partir.<sup>80</sup>
- (66) Le règlement prévoit une nouvelle Constitution, mais, **vous savez**, on la changera s'il le faut.<sup>81</sup>

### 2.3 Emplois non-médiatifs

Nous avons par ailleurs constaté que contrairement aux constructions à la forme négative des autres verbes de notre étude, celles formées avec *savoir* ne peuvent ni être considérées comme des modalités épistémiques, ni comme des marqueurs d'évidentialité. La négation subsumée par le <non-savoir> a une marque de rejet d'information concernant le propos qu'il introduit. D'une part, il ne s'oppose pas à l'assertion ; d'autre part, il ne la confirme pas. Cette force d'exclusion des deux valeurs véridiques sous-jacentes d'une assertion réside dans le fait qu'elle affecte l'ensemble de la pensée exprimée dans le propos qu'il prédit<sup>82</sup> :

Il n'y a pas dans le domaine de connaissance, de compartiment qui porte l'étiquette « je ne sais pas ». *Je ne sais pas (si p)* indique simplement que p ne figure pas dans le domaine de connaissance du locuteur : en effet, p n'a pas de statut épistémique, parce que le locuteur n'exprime aucune attitude positive ou négative vis-à-vis de la proposition et il signale qu'il ne sait pas si elle est vraie ou fausse (ce qui explique la présence de la conjonction *si*). [...] » (Vet, 1994 :58 & 66)

Dans toutes les constructions à la forme négative, les formes à la première personne du singulier/pluriel ne traduisent ni le doute, encore moins la retenue ou l'indifférence du locuteur. Ils indiquent tout simplement que les contenus propositionnels qu'ils introduisent

77 <http://www.monde-diplomatique.fr/2015/01/RAVELLI/51928>

78 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&debut\\_articles=50#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&debut_articles=50#pagination_articles)

79 Mongo Beti : *Perpetue et l'habitude du malheur*, éditions Buchet/Chastel, Paris, 1974, 48

80 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut\\_articles=110&debut\\_livres=20#pagination\\_livres](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut_articles=110&debut_livres=20#pagination_livres)

81 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&debut\\_articles=10#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&debut_articles=10#pagination_articles)

82 Pour Dummett (1973 :316 ; cité dans Ali Benmakhlouf, 2002 :103) un signe porteur de force doit toujours avoir trait à l'énoncé complet dans son entier dans lequel il a une occurrence. Il ne peut pas former la partie d'une clause subordonnée. Donc le signe de la négation qui a une occurrence comme partie de clauses subordonnées doit être interprété différemment, précisément comme une expression fonctionnelle (opérateur propositionnel) qui contribue au sens de la clause où il a une occurrence.

ne font pas partie du domaine de connaissances des locuteurs. Il n'y a dans ces emplois à la forme négative aucune attitude épistémique (absence de marquage de l'attitude du locuteur par rapport à son propos), comme le prouvent les énoncés infra qui ont aussi pour fonction sous-jacente de corriger les présupposés de l'interlocuteur :

- (67) **Je ne sais pas** comment cela va se terminer.<sup>83</sup>
- (68) **Je ne savais** donc pas que mon public avait changé.<sup>84</sup>
- (69) **Je ne sais pas** comment cela va se terminer.<sup>85</sup>
- (70) Pendant quelque temps, **je ne sus** rien.<sup>86</sup>
- (71) **Je ne sais pas si** M. Bernard cherche ou non à imposer ses propres idées sur le conflit, mais comment ne pas remarquer ce que le président français a dit lors de la conférence de presse avec le premier ministre Netanyahu (...)<sup>87</sup>
- (72) Il faut se libérer de l'emploi. **Je ne sais pas si** c'est par le revenu de base, le salaire à vie ou d'autres propositions, mais il existe des pistes de réflexion dont on n'entend jamais parler chez [David] Pujadas.<sup>88</sup>

L'analyse des données de notre corpus nous a ainsi permis d'observer qu'en usage direct, en disant <je ne sais> ou <je sais> le locuteur semble vouloir corriger les présupposés de l'interlocuteur, c'est-à-dire qu'il veut faire savoir contrairement à ce que pense ou pourrait penser son interlocuteur, le contenu propositionnel de son énoncé est un fait que lui, l'énonciateur, connaissait déjà et dont il assure la véracité, comme le souligne déjà Vet (1994) :

Nous concluons que tant *je sais* que *je ne sais pas* sont des opérateurs par lesquels le locuteur réalise un acte de « métacommunication », à savoir celui d'ajuster les présupposés dont parlait l'interlocuteur. » (Vet, 1994 :65)

En somme, bien que <je ne sais> soit un opérateur par lequel le locuteur réalise un acte de *métacommunication*, à savoir celui d'ajuster les présupposés dont parlait l'interlocuteur, la construction négative n'appartient ni à la modalité médiative, ni à celle épistémique. Et pour cause, il n'existe pas de présupposé qui caractérise *savoir* comme verbe factif et implicatif au sens de la médiativité.

83 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais+pas&debut\\_articles=20#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais+pas&debut_articles=20#pagination_articles)

84 <http://blog.mondediplo.net/2016-05-27-Refuser-les-QCM-a-l-universite>

85 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais+pas&debut\\_articles=20#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais+pas&debut_articles=20#pagination_articles)

86 <http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=sus>

87 <http://blog.mondediplo.net/2012-11-27-Le-CRIF-ecrit-il-les-discours-de-Hollande-sur-la>

88 <http://www.monde-diplomatique.fr/mav/136/CHOAIN/51206>

## 2.4 Synthèse

Savoir est un verbe qui, employé comme marqueur de modalités médiatives implique l'existence préalable d'un processus d'accès cognitif au savoir véhiculé. C'est la raison pour laquelle, en dépit d'une absence de spécification du processus d'acquisition des informations véhiculées, savoir demeure apte à la fonction de marqueur de médiativité.

Par ailleurs, nous l'avons dit tout au long de cette analyse des emplois de savoir, les différentes fonctions auxquelles renvoient ses occurrences sont dans certains cas indissociables de plusieurs perspectives d'analyses. Effectivement, nous avons adopté une approche qui privilégie de considérer les MM en fonction de leurs traits sémantico-pragmatique saillants pour identifier leurs rôles principaux. Malgré tout, nous devons admettre qu'aucun critère ou élément linguistique ne nous a permis de pouvoir catégoriquement définir, dans certaines occurrences, des critères distinctifs entre les emplois médiatifs et ceux non-médiatifs. Tout semble s'étendre dans une échelle de saillance traversée par la fonction de conviction (valeur épistémique), les fonctions de médiativités et les emplois rhétoriques.

Sur le plan épistémique, les emplois de savoir traduisent, selon notre approche de la présupposition, une conviction forte du locuteur. Partant, le contenu propositionnel médiatisé par savoir est présenté par le locuteur comme connaissances d'arrière-plan censée être partagée par l'interlocuteur. De ce fait, savoir est un verbe simultanément implicatif et factif dans la mesure où son emploi contraint l'interlocuteur à accepter le caractère véridique du contenu de la proposition qu'il modalise. Par extension à cette certitude exprimée, savoir devient par le fait même un verbe appartenant aussi à la classe des verbes épistémiques.

Quant à ses emplois rhétoriques, ils sont, mis à part ceux liés à conviction, réunis dans la fonction phatique. Nous avons constaté que la fonction de prise de contact est caractérisée sur le plan syntaxique par une antéposition de savoir qui sert de terme de contact avec l'interlocuteur. La fonction de maintien de contact permet quant à elle au locuteur de s'assurer l'attention continue de l'interlocuteur et dans le cas contraire de regagner cette attention et de poursuivre la communication. C'est à notre avis la raison pour laquelle les occurrences de savoir sont attestées en position médiane de l'énoncé. La fonction de connivence renvoie à la recherche d'approbation. Savoir est utilisé dans cette fonction pour amener, voire obliger l'interlocuteur à admettre la véracité du contenu propositionnel de l'énoncé du locuteur.



### 3 Les emplois de *penser*

À la lumière de notre corpus, penser renvoie à l'idée de saisir par la cognition, c'est-à-dire qu'il traduit un processus cognitif par lequel un individu formule un jugement, une réflexion, un raisonnement. De ce fait, penser a pour caractéristique principale d'exprimer un processus mental d'accès au savoir et implique nécessairement une inférence qui présuppose l'existence d'éléments sur lesquels le locuteur s'attelle à construire, à justifier son propos. Penser est donc, exception faite de ses emplois rhétoriques, un marqueur de modalités médiatives par inférence dans les modalités phrastiques déclaratives.

Sur le plan syntaxique, contrairement à nos attentes, les MM formés avec penser en position frontale sont construits avec des compléments. Notre corpus n'atteste pas de construction asyndétique. Et pendant que l'antéposition est largement attestée dans tous les usages (directe et oblique), les apparitions en postposition ne sont identifiées que dans deux énoncés. En interposition, penser n'est employé qu'à la première personne du singulier.

#### 3.1 Emplois médiatifs

Dans sa valeur sémantique qui nous intéresse dans cette étude, penser est un verbe qui exprime une opération mentale de raisonnement sur la base de prémisses qui servent d'arguments pour tirer une conclusion ou du moins exprimer une opinion ou un jugement. Nous avons identifié les emplois médiatifs de penser dans les modalités inférentielles par induction.<sup>89</sup>

---

89 *Cuider*, *penser* et *avoir failli* se sont succédés en français comme auxiliaires à valeur modale pour marquer que le procès a été sur le point de se réaliser mais n'a finalement pas eu lieu *Cuider*, très fréquent jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, va s'éclipser au XVII<sup>e</sup> au profit de *penser*, qui va être à son tour détrôné en français moderne par *avoir failli* (Gougenheim, 1974 :136 ; 1929 :143-146 ; cité dans Fournier, 1998 :265).

Ainsi, *penser* dans sa valeur sémantique d'opération intellectuelle du sujet de l'énoncé pouvait être substitué par une valeur modale dans certaines conditions :

seuls le passé simple et le passé composé autorisaient une interprétation modale dans la mesure où ils permettaient, par comparaison avec la situation présente, de juger si le procès à l'infinitif a eu lieu. Avec d'autres tiroirs, *penser Inf* marquait l'opinion ou l'intention du sujet de l'énoncé :

*Il pense être habile homme & n'est qu'un sot.* (Richelet, *Dic.*, 1680 ; cité dans Fournier, 1998 :265)

*Elle pensait aller à Saint-Germain* (Sévigné, I, 722, II, 783 ; cité dans Fournier, 1998 :265)

Un sujet non-animé imposait une interprétation modale issue du sémantisme d'origine, dans la mesure où l'opération intellectuelle se trouve transférée du sujet de l'énoncé à un observateur de la situation dans laquelle le phénomène a failli se produire :

*Leu hôtel de Paris a pensé brûler* (Sévigné, I, 723, II 788 ; cité dans Fournier, 1998 :265)

*Le bal du Mardi gras pensa être renvoyé* (I, 134, I, 158 ; cité dans Fournier, 1998 :265)

Pour les sujets animés, la valeur d'opération modale était toujours activable et l'interprétation se situait alors dans un continuum oscillant entre valeur pleine et valeur réduite :

*Pardonnez-moi, fransd Dieux, si je me suis trompé / Quand j'ai pensé chérir un neveu de Pompée* (valeur pleine : « j'ai cru, j'ai eu le sentiment que celui que je chérissais était un neveu de Pompée ») (Corneille, *Cinn.*, 1029-1030, 1643 ; cité dans Fournier, 1998 :265)

### 3.1.1 Inférence par induction

L'exemple (73) infra explicite linguistiquement la manière donc le MM traduit l'information communiquée par le locuteur. Ainsi, lorsque « Huntington pense que nous entrons dans une ère de barbarie », il fait cette déclaration sur la base d'un raisonnement analytique de certains faits vraisemblablement observés de manière empirique :

- (73) **Huntington pense** que nous entrons dans une ère de barbarie ; il la voit dans les mafias, les guerres et la négation des valeurs occidentales, et non dans la pauvreté et l'inégalité engendrées par le modèle économique libéral global.<sup>90</sup>

À en croire le rédacteur du texte, « *Huntington pense que nous entrons dans une ère de barbarie* » parce qu'il voit cette barbarie à travers « *les mafias* », « *les guerres* » et « *la négation des valeurs occidentales* ». Ces faits sont ce qu'il a pu témoigner de ses propres yeux. S'il se limitait à ne dire que ce qu'il a vu, nous parlerons radicalement de médiativité directe par perception visuelle. Et pourtant, entre ce qu'a vu Huntington et la barbarie dont il parle, le rapprochement ne peut être fait que par un processus de raisonnement inférentiel. C'est ici que commence l'opération mentale de réflexion qui permettra à Huntington de considérer que la guerre, la mafia et la négation des valeurs occidentales sont des composantes ou des actes de barbarie. Il va de soi. Ce terme clé, la barbarie, est donc le produit d'une inférence par induction explicitées par le MM '*Huntington pense*'. D'où sa déclaration « ***Huntington pense que nous entrons dans une ère de barbarie*** » qui respecte le principe de l'analogie inductive selon laquelle l'antécédent et le conséquent dans toute inférence inductive ont un lien de similitude et de comparaison. L'induction qui en découle à une information substantiellement nouvelle. (comparer E. Harris, 1989 :190-1991)

### 3.1.2 Inférences ambigües

#### 3.1.2.1 Emplois médiatifs dans les modalités phrastiques affirmatives

Dans la série d'énoncés infra, les locuteurs n'explicitent pas les connexions inférentielles entre les prémisses et la conclusion. Cette tâche est laissée au sémantisme inhérent et contextuel de *penser* qui revoie aux sens de '*former des idées*' ; '*concevoir par l'esprit et/ou par l'intelligence*'. Des sémantismes qui traduisent toujours des processus de raisonnement inférentiel. Ainsi, l'absence d'éléments justifiant un processus de raisonnement bien particulier nous oblige à classer ces MM dans la catégorie sémantico-pragmatique que nous appelons '*inférences ambigües*'.

Ces médiativités inférentielles ambigües sont attestées en antéposition, en interposition et en postposition.

90 <http://www.monde-diplomatique.fr/1997/05/AGUIRRE/4370>

➤ **Antéposition :**

- (74) **Je pense** que l'idée généreuse de guerre contre le racisme se transforme petit à petit monstrueusement en une idéologie mensongère.<sup>91</sup>
- (75) **Je pense que**, dans vingt ans, on n'entendra plus parler de vote ethnique dans ce pays.<sup>92</sup>
- (76) Au *Monde diplomatique*, **nous pensons** que ces nouveaux modèles passeront forcément par une implication plus grande des lecteurs dans les titres qu'ils veulent lire, soutenir et partager.<sup>93</sup>
- (77) M. Jebali, quant à lui, **pense** que l'assassinat représente un événement majeur qu'il faut prendre en compte, même si le premier ministre avait depuis plusieurs mois entamé une réflexion sur les impasses de la transition en Tunisie.<sup>94</sup>
- (78) **Notre peuple pense que**, si quelqu'un doit être jugé pour de tels crimes, alors que les fascistes s'assoient au banc des accusés, alors que s'assoient au banc des accusés les gouvernants actuels de la nation et son chef, Salazar.<sup>95</sup>

➤ **Interposition :**

- (79) C'est parfaitement naturel. Ce renouveau islamique est, **je pense**, dû à la répression chinoise.<sup>96</sup>
- (80) Ce que je pouvais voir sur son visage – **je pense** – c'était de la haine pure.<sup>97</sup>
- (81) Le commerce, l'industrie et les arts sont, **je pense**, à l'aube d'une nouvelle alliance partout dans notre pays.<sup>98</sup>

➤ **Postposition :** Seules deux occurrences en postposition (82) et postposition parenthétique (83) sont attestées dans notre corpus :

- (82) C'est très bien, **je pense**.<sup>99</sup>
- (83) Ils lui reprochaient (à bon droit, **je pense**) la confusion de son programme économique.<sup>100</sup>

### 3.1.2.2 *Emplois médiatifs dans les modalités phrastiques négatives*

*Penser* est un verbe qui subsume usuellement un processus mental qui traduit l'idée de combiner des concepts, des idées pour leur donner un sens, une signification qui ouvre de nouvelles perspectives et qui donne naissance à des informations. Une information saisie et formée par la pensée ; la construction d'une idée, d'un jugement, d'une hypothèse.

91 <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2005-11-23-Qui-a-dit>

92 <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2555p034-046.xml0/>

93 <http://blog.mondediplo.net/2012-11-01-Faire-payer-Google>

94 <http://blog.mondediplo.net/2013-02-12-Tunisie-ce-que-pense-M-Jebali>

95 <http://blog.mondediplo.net/2013-05-13-Hommage-theatral-a-Alvaro-Cunhal>

96 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut\\_articles=170#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut_articles=170#pagination_articles)

97 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut\\_articles=90#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut_articles=90#pagination_articles)

98 <http://www.monde-diplomatique.fr/2016/01/RIO/54497>

99 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut\\_articles=10&debut\\_livres=30#pagination\\_livres](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut_articles=10&debut_livres=30#pagination_livres)

100 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut\\_articles=400#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut_articles=400#pagination_articles)

Employés dans des modalités phrastiques négatives, les MM formés avec *penser* demeurent des marqueurs de médiatives puisqu'ils explicitent un processus de raisonnement mental (inférence) qui a permis d'infirmer la question posée ou de réfuter le contenu propositionnel qu'il médiatise dans. Dans les énoncés infra, la négation consiste d'une part à exprimer le point de vue du locuteur qui est à la forme négative. D'autre part, cette négation implique une question ou une affirmation contraire préalable ou sous-jacente sur laquelle le locuteur prend position et explicite le processus cognitif qui lui a permis d'aboutir à la dénégation exprimée. En d'autres termes, la négation extériorisée par les MM est un signe linguistique qui modifie les termes ou les contenus propositionnels sur lesquels ils portent.<sup>101</sup> Elle est donc, particulièrement sur le plan pragmatique, un signe fonctionnel, notamment une marque de jugement inférentiel (comparer Ali Benmakhlouf, 2002 :103) :

(84) **Nous ne pensons** pas que c'est une bonne idée.<sup>102</sup>

Les énoncés à modalité phrastique négative attestés dans notre corpus mettent en lumière un autre phénomène de polyphonie sous une forme tronquée d'un système à deux affirmations : l'une déterminée qui porte sur un certain possible, l'autre indéterminée, se rapportant à déclaration inconnue ou différente. En d'autres termes, nier consiste toujours à écarter une affirmation sous-jacente tenue par une tierce personne :

Si je dis « cette table n'est pas blanche », je n'exprime sûrement pas quelque chose que j'ai perçu, car j'ai vu du noir, et non une absence de blanc. Ce n'est donc pas, au fond, sur la table elle-même que je porte ce jugement mais plutôt sur le jugement qui la déclarerait blanche (Bergson, 1907 :287)<sup>103</sup>.

La négation est donc, comme l'atteste également l'énoncé infra, une attitude prise par le locuteur vis-à-vis d'un propos implicite :

(85) Aurons-nous du mal à l'obtenir ? s'enquit Ed. – **Je ne pense pas**, mais on ne sait jamais.<sup>104</sup>

La réplique « je ne pensais » signifie en fait < je pense que nous allons l'obtenir sans difficulté >. Une affirmation à la forme négative qui est indubitable soutenue par des arguments, preuves, faits ou raisons non évoquées, quoique existantes. Force est alors de constater que la médiativité par inférence est inhérente au sémantisme de *penser* (*contra* Hennemann, 2013 :283).

101 Contrairement aux modalités phrastiques négatives formées avec *savoir* qui ne traduisent pas de processus de raisonnement, celles avec les autres verbes de notre étude explicitent les moyens d'accès cognitifs au savoir véhiculé et affirment le contraire de la déclaration sous-jacent.

102 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=pensons&debut\\_articles=10#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=pensons&debut_articles=10#pagination_articles)

103 Bergson, *Évol. Créatr.*, 1907 ; cité dans Trésor de la Langue Française, en ligne, 30/03/2017.

104 <http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+ne+pense>

### 3.2 Emplois rhétoriques

À l'exception des formes phrastiques interrogatives et impératives dans lesquelles les verbes médiatifs étudiés ne peuvent traduire des médiativités, nous avons identifié deux occurrences de *penser*, dans la construction de la forme

[si p [**Pronom** + **penser** + compl.], q]

où si *p* désigne des éventualités ou des conditions qui ne permettent pas prioritairement d'identifier, d'exprimer et de justifier un raisonnement inférentiel aboutissant à *q*.

Admettons que ce qui relèverait de la dimension codique de la communication pourrait regrouper des inférences conventionnelles qui commencent par la conjonction hypothétique *si* sont des indices manifestes en faveur d'une valeur hypothétique. Et delà que <*si*> puisse être défini comme une marque de l'hypothèse, il n'en demeurera pas moins que toutes les hypothèses ne traduisent pas des raisonnements inférentiels. Et pour cause, dans l'expression et l'analyse des processus interprétatif, les termes <*si... alors*> n'expriment pas le lien de vérité ou de fausseté entre les contenus propositionnels engagés dans les hypothèses et ne permettent non plus d'établir ou de justifier des lois générales (comparer Ali Benmakhlouf, 2002 :95 & 165), comme l'attestent les énoncés infra :

- (86) Dans le cas contraire, si **vous pensez que** des transformations importantes sont nécessaires, alors, loin d'être "pragmatique", le centrisme est voué à l'échec.<sup>105</sup>
- (87) « Donnez-moi une bonne raison pour laquelle vous sanctionnez des générations de jeunes en les condamnant aux années blanches à répétition. **Si vous pensez** qu'il y a dans ce pays de l'argent caché quelque part, dites-le-moi et nous irons ensemble le chercher : nous en avons tous un besoin urgent. Sinon, reprenez le travail. » Deux jours après cette audience, la grève cessait.<sup>106</sup>

Dans les deux exemples supra, les emplois de *penser* ne renvoient pas à l'expression de processus de raisonnement inférentiels. Ceci s'explique par le fait que le signe de conditionnalité *si* dilue la fonction médiative que pourrait traduire *penser*. En effet, il ne s'agit de l'expression de la pensée réflexive, mais de rien de plus que l'hypothèse d'une d'un processus de raisonnement. L'absence d'accès cognitif au savoir étant constaté, les emplois de *penser* dans les énoncés supra ne sauraient renvoyer à l'expression de la médiativité. Il s'agit d'emplois rhétoriques qui permettent essentiellement d'explicitier des cadres d'espaces fictifs de communication (voir Corminbœuf, 2009:166).

105 <http://www.monde-diplomatique.fr/2015/05/HALIMI/52909>

106 <http://www.jeuneafrique.com/128909/archives-thematique/qu-attendez-vous-pour-nous-aider/>

### 3.3 Synthèse

Nous avons argumenté que *penser* traduit originellement un sémantisme qui renvoie à un processus mental de raisonnement inférentiel. De ce fait, ses emplois sont, exception faite des tournures rhétoriques, de l'ordre de la fonction de marqueur de modalités médiatives sur les propos qu'il introduit.

## 4 Les emplois de *paraître* et de *sembler*

Dans son article '*Synonymie et différences : le cas de paraître et sembler*' Thuillier (2004) analyse *paraître* comme « *verbe de modalité épistémique* » et conclut que sur le plan sémantique, l'assertion faite par les deux verbes est posée comme certaine. Cependant, avec *sembler*, cette affirmation est posée comme relative du point de vue du locuteur. Pour lui, le MM <*il semble que*>, correspond à l'expression d'un type particulier d'assertion. À titre d'exemple, argumente-t-il, dans un énoncé abritant la forme <*il semble que X*>, le verbe *semble*, quoique s'appuyant sur des données infondées, pose X comme étant à la fois valide et non-valide :

(88) Il semble que ce syndicat s'appuie sur des données infondées,

Autrement dit, *sembler* dans l'énoncé supra pose l'affirmation comme étant le cas, sans toutefois éliminer qu'elle ne puisse effectivement être le cas. Bref il s'agit par extension d'une hypothèse à confirmer ou à infirmer. Par ailleurs, quoique la coexistence de ces deux propriétés puisse sembler a priori antinomique, elle ne l'est pas. Avec *sembler*, il s'agit en général d'exprimer une opinion tout en laissant une porte ouverte à l'éventualité qu'il peut exister un autre point de vue, une autre perception des faits. C'est cet aspect sémantique bivalent qui lui vaut, dans le cadre de sa valeur épistémique, l'expression de la conjecture et de l'hypothèse (Thuillier, 2004 :168) :

*Bien que cette coexistence de deux propriétés à priori antinomique de la relation puisse paraître paradoxale, nous pensons qu'elle constitue un trait définitoire à tous les dérivés français issus de la racine indo-européenne sem. Pour ne reprendre que quelques exemples, deux choses sont considérées comme semblables lorsqu'elles sont équivalentes, tout en conservant une dimension distinctive. Mon semblable est celui qui n'est pas moi, tout en étant de même nature que moi, il est à la fois même et autre. De même dire qu'une chose est similaire à une autre chose, [...] c'est dire qu'à quelques différences près, les deux choses sont identiques ; il y a donc là aussi, prise en compte simultanée de l'identité et de la différence entre deux entités. Assembler des éléments, en faire un ensemble, revient à considérer les propriétés d'éléments distincts permettant de les rendre équivalents ; enfin, ressembler c'est, selon le Petit Robert, 'avoir des traits communs avec, présenter des caractères identiques à (ceux d'un autre être, d'un autre objet)'. On a donc toujours, avec cette famille de mots, prise en*

*compte simultanée de deux notions qui, à priori, s'excluent mutuellement : le même et l'autre, l'identité et la différence, l'identique et le distinct.* (Thuillier, 2004 :168)

Nos observations quant à elles montrent que sur le plan sémantico-pragmatique, les emplois de *paraître* peuvent soit traduire une médiativité indirecte (emprunt à autrui, ouï-dire), soit une l'inférence. Et souvent les deux à la fois. Avec *sembler*, ces deux types de modalités sont difficilement dissociables. En effet, nous avons observé non pas une *contradiction* ou une *antinomie fictive*, mais un hybridisme fonctionnel de ses occurrences qui traduisent harmonieusement et/ou parallèlement une médiativité indirecte et une inférence. Cette hybridation entre les types de médiativités est dans certaines occurrences levées par un emploi oppositionnel des modes (indicatif ≠ subjonctif) dans la proposition prédiquée.

Dans la présente étude, nous avons essayé d'identifier, de présenter et de justifier les différences interprétatives qui peuvent être faites entre les emplois deux verbes dont la subtilité des emplois peut souvent échapper à l'esprit affûté. Nous n'en voulons pour preuve que la réanalyse des deux énoncés infra dans lesquels Thuillier (2004 :164) croit voir des emplois synonymes de *paraître* et de *sembler* :

- (89) Et je ne peux pas trop m'avancer, mais il ne **paraît** (+semble) pas que la religion musulmane les regarde d'un mauvais œil.
- (90) Lors de mon dernier passage à Londres, il y a quatre ans, il m'**a paru** (semblé) qu'une mutation brusque, presque incroyable, avait touché ici le peuple des femmes.

Effectivement, Thuillier soutient que *paraît* et *sembler* sont, dans les occurrences supra, synonymes ; donc interchangeables et en *relation réciproque*<sup>107</sup>. La réciprocité étant ici entendue comme une relation entre deux termes dont le sens de l'un implique et présuppose celui de l'autre et vice versa.

Nous partageons globalement ces constatations attestées dans cette étude. Nos interprétations des deux exemples supra révèle qu'ils partagent l'expression des médiativités inférentielles. Toutefois, que ce soit pour l'énoncé (89) que pour celui (90), toute tentation de substituer les MM formé avec *paraître* ou *sembler* par des locutions du genre <le bruit court> *que'* ou <on dit> aboutirait à un énoncé grammaticalement correct mais sémantiquement différent du sens originel :

---

<sup>107</sup> Nous avons pour des raisons de perspective d'analyse éviter d'employer le terme variation libre qui une connotation syntaxique. En effet, cette expression s'utilise pour caractériser des formes d'alternance qui se réalisent en contexte équivalent du point de vue syntaxique (voir Glikman, 2009 :219).

- (91) Et je ne peux pas trop m'avancer, mais **on ne dit pas** que la religion musulmane les regarde d'un mauvais œil.
- (92) Lors de mon dernier passage à Londres, il y a quatre ans, **le bruit a couru / on a dit** qu'une mutation brusque, presque incroyable, avait touché ici le peuple des femmes.

En somme, tandis-que *paraître* dans (89) et (90) renvoie au sens de *constater* et/ou d'*observer*, ce qui reviendrait à traduire une médiativité directe, *sembler* quant à lui exprime prioritairement les sens de <*avoir l'impression/la sensation*> et/ou <*émettre une hypothèse*>. Toutes formes de processus médiatifs qui traduisent des raisonnements inférentiels. Nous pouvons donc dire de manière non-péremtoire que *paraître* et *sembler* semblent être employés comme des synonymes. Leurs emplois pragmatiques et leurs formes syntaxiques révèlent influencent et orientent leurs perspectives de lectures possibles ou probables. De ce fait et contrairement à l'analyse fortement sémantico-pragmatique que nous avons faite pour les autres verbes, l'étude des valeurs médiatives de *paraître* et *sembler* se fera une description de leurs contextes et de leurs constructions d'occurrences. Cette approche multi-dimensionnelle (syntaxe et sémantico-pragmatique) nous permettra de déceler d'une part les régularités de chaque verbe ; et d'identifier et expliquer d'autre part leurs différences d'occurrences et leurs sens contextuels.

Sur la base de quatre énoncés dans lesquels ces deux verbes sont respectivement employés, commençons par identifier les caractéristiques d'usages de chacun de ces deux constituants. Les observations obtenues nous permettrons de formuler des hypothèses sur l'identité sémantique de chaque verbe ainsi que les cadres contextuels et les constructions qui influencent le type de médiativité traduite par *paraître* ou *sembler*. Par la suite, fort des enseignements reçus de l'observation de notre corpus, nous analysons ces verbes selon qu'ils traduisent la médiativité médiate d'une part ; et la médiativité par inférence d'autre part.

Attelons-nous donc sommairement à différencier les valeurs sémantico-pragmatiques des emplois de ces deux verbes à travers les quatre exemples infra :

- (93) Les Sex Pistols, Patti Smith ou les Bérurier Noir ont pu passer à la télévision française, ont eu des articles dans les grands journaux français. Cette marge contestataire ne **semble** plus pouvoir trouver sa place dans les médias dominants ; il me **paraît** donc important de ne pas l'occulter.<sup>108</sup>
- (94) 27-28 septembre : pour la première fois, MM. Kissinger et Le Duc Tho ont à Paris deux journées d'entretien consécutives, à l'issue desquelles la perspective d'un accord sur le Vietnam **paraît** plus proche. L'actuel président **semble** mieux placé que son adversaire.<sup>109</sup>

108 <https://www.monde-diplomatique.fr/2015/07/A/53232>

109 <https://www.monde-diplomatique.fr/1972/10/SINSHEIMER/31134>



- (95) La source nominale du pouvoir se trouve dans l'élection, et la source réelle dans l'argent : le système, en d'autres termes, est démocratique dans sa forme et ploutocratique par son contenu. Cela **semble** aujourd'hui tellement évident qu'il ne **paraît** guère nécessaire d'insister.<sup>110</sup>

Sur le plan purement sémantico-pragmatique, *paraître* et *sembler*, dans leurs occurrences supra partagent en commun le caractère sémantique de traduire la manière dont quelqu'un ou quelque chose se manifeste aux sens et/ou à l'esprit du locuteur. Ils explicitent par conséquent des processus et moyens d'accès cognitifs employés par les différents locuteurs pour aboutir à la formulation de leurs contenus propositionnels. Notamment des médiativités de type direct et des processus inférentiels soutenus par des expériences (im)médiates.

Dans l'exemple (96) infra, nous constatons que *paraître* renvoie à l'idée de '*être manifeste*' et de '*ce qui ne peut être contesté dans sa nature ou son existence*'. En d'autres termes, il est employé pour décrire un état de chose apparent et vécu très vraisemblablement de manière directe par perception visuelle et/ou auditive. Cette médiativité médiate n'exclut cependant pas un raisonnement inférentiel permettant d'aboutir à une conclusion. Il en est de même de l'emploi contextuel de *sembler* qui dévoile que la médiation sur « *l'efficacité de l'intention policière* » peut simultanément être basée sur médiativité médiate et une inférence, vraisemblablement déductive :

- (96) Si l'intention policière (autocritique, appel à la dénonciation, enquête interne...) **paraît** évidente, l'efficacité **semble** rarement au rendez-vous.<sup>111</sup>

Et pour cause, quoiqu'il soit possible que le locuteur dispose d'éléments soutenant son propos et obtenus de manière (in)directe, il n'en demeure pas moins vrai qu'il construit aussi son contenu propositionnel à l'issue d'un raisonnement alliant des arguments liés à la médiativité (in)directe. *Paraître* et *Ssembler* sont donc dans (96) supra l'expression de médiativités hybrides, c'est-à-dire d'inférences qui proviennent et qui sont composées de différents types de processus médiatifs.

Sur le plan de la fiabilité du contenu propositionnel ou de leurs valeurs épistémiques sous-jacentes, les emplois de ces deux verbes impliquent une relativisation de l'assertion qui résulte, selon le verbe employé, de mécanismes différents :

110 <https://www.monde-diplomatique.fr/2010/06/A/19208>

111 <https://www.monde-diplomatique.fr/2009/03/BEDOS/16917>

- Avec *paraître*, l'assertion est relative parce qu'elle est liée à la perception qu'a un sujet d'un état de chose, et donc dépendante de son point de vue, qui en tant que tel peut en supposer d'autre.
- Avec *sembler*, l'assertion est relative d'une part pour la même raison que celle sus-mentionnée pour *paraître*. Elle est aussi relative d'autre part parce qu'avec *sembler*, le contenu prédiqué par le verbe laisse coexister deux statuts opposés, voire antinomiques de la relation : vrai et faux, probable et improbable, vraisemblable et invraisemblable, même et autre, etc (comparer Thuillier, 2004 :169).

En d'autres termes, la distinction sémantico-pragmatique entre *paraître* et *sembler* réside tant sur le degré de certitude que sur leurs modes verbaux :

Avec *paraître*, l'assertion est posée comme certaine, mais relative à un point de vue. Avec *sembler* en revanche, l'assertion est du domaine du non-certain, comme le confirme la compatibilité de *sembler* avec le subjonctif, alors que les complétives de *paraître* ne peuvent être au subjonctif que dans les énoncés négatifs et interrogatifs. (Thuillier, 2004 :175)

Nous verrons plus loin que nos observations sont largement compatibles avec ces définitions de *paraître* et de *sembler* énoncées par Thuillier (2004).

Par ailleurs, l'interprétation sémantico-syntaxiques des exemples supra nous permet en plus d'observer ici un point très important du rôle syntaxique de ces verbes dans les constructions dites attributives. En effet, communément admis comme verbes copules dans les grammaires courantes (Riegel et. al., 2009) et dans certaines publications (Chu, 2008), ces deux verbes sont donc censés marquer un rapport prédicatif que l'attribut entretient avec le sujet. De ce fait, *paraître* et *sembler* seraient donc des éléments purement relationnels et référentiellement vides (Riegel et. al., 2009 :423). Cette analyse de *paraître* et de *sembler* comme '*verbes copules*' ne serait toutefois valable dans le cadre de cette étude que si nous reconsidérons la conception sus-mentionnée de Riegel et. al. (2009) en la redéfinissant telle qu'elle s'offre à l'observation de notre corpus. Comme nous allons le vérifier dans ces exemples infra tirés de notre corpus et qui sont construits avec et sans le pronom-complément indirect <me> :

(97) La thèse du sida **semble** avoir été avancée à seule fin de salir l'image du raïs.<sup>112</sup>

(98) Bien plus conséquente **me paraît** l'analyse de la non-pertinence de la dissuasion que développe Michel Rocard. Elle repose sur le constat que, la guerre froide terminée, aucune nation n'exerce désormais de menace existentielle sur aucune

---

112 <http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble>

autre qui puisse justifier de l'emploi de l'arme nucléaire.<sup>113</sup>

Les interprétations syntaxiques et sémantico-pragmatiques que nous pouvons faire de l'occurrence de *paraître* et de *sembler* dans les énoncés supra nous permet d'observer deux constructions respectivement à trois et à quatre éléments majeurs. Pour l'exemple (97), nous identifions les éléments suivant : No – sembler – X. L'exemple (98) nous dévoile quant à lui les termes No – Pron. – paraître – X. Ces deux constructions s'analysent de la manière suivante :

- No : le sujet qui désigne le référent ;
- Pron. : le pronom qui est le complément d'objet indirect du verbe paraître ;
- les verbes *paraître* et *sembler*, qui fonctionnent syntaxiquement comme la copule *être*, c'est-à-dire « mot qui lie deux termes, en particulier le sujet et le prédicat »<sup>114</sup>.

Toutefois, sur le plan sémantico-pragmatique, ces deux verbes étant relationnels et référentiellement plein, la comparaison avec la copule *être* ne saurait aller plus loin. À titre justificatif, la différence notoire entre la copule *être* et les médiatifs *paraître* et *sembler* est d'ordre modale, comme le dévoile l'exemple non modalisé infra dans lequel l'information est véhiculée sans mention de la source d'information et du processus ayant conduit à l'obtention du contenu communicatif :

(99) La thèse du sida **a été avancée** à seule fin de salir l'image du raïs.

Ce manquement peut être corrigé par l'emploi de *sembler* qui, sur le plan sémantico-pragmatique, se superposent au contenu communicatif auquel ils apportent une information métadictive comme le (dé)montrent les exemples reformulés infra :

(100) La thèse du sida **semble** avoir été avancée à seule fin de salir l'image du raïs.

(101) **Il semble** que la thèse du sida a été avancée à seule fin de salir l'image du raïs.

(102) La thèse du sida, **semble-t-il**, a été avancée à seule fin de salir l'image du raïs

(103) La thèse du sida a été avancée à seule fin de salir l'image du raïs, **semble-t-il**

Comme nous nous en rendons compte à l'observation attentive des exemples supra, *paraître* et *sembler* sont pleins de sens dans la mesure où ils correspondent à des marqueurs de médiativité, c'est dire des éléments qui permettent d'explicitier les moyens par lesquels les informations données ou relayées ont été obtenues. En d'autres termes, ces deux verbes traduisent d'une part le résultat d'un type de perception du locuteur en rapport

113 <http://www.monde-diplomatique.fr/2006/05/A/13446>

114 Trésor de la Langue Française, en ligne, 30.01.17

avec le sujet de l'attribut. Ils établissent en outre un lien avec l'objet de la médiativité. Et au-delà de leur fonction de marqueurs de modalités médiatives, *sembler* et *paraître* « affectent la prédication attributive d'une modalité épistémique qui la situe dans le domaine de l'apparence » (Riegel et. al., 2009 :425).

Et tout bien considéré, parce que la modalité épistémique est assujettie au type de modalité médiative de ces deux verbes, nous énonçons le principe suivant :

- ✓ À la différence de la copule 'être' qui est sémantiquement vide et non-référentielle, *sembler* et *paraître* sont des copules qui prédisent au sujet de l'attribut une modalité médiative et épistémique (par extension) qui la situe dans les domaines de la perception, du ouï-dire et/ou de l'inférence.

Ceci d'autant plus que parmi tous les verbes modaux, *paraître* et *sembler* peuvent s'employer dans les mêmes structures que *être*. Partant de cela, on serait vite tenté de traiter leurs emplois comme le résultat d'une ellipse de la copule *être*. Et pourtant, dans la plupart des cas, la substitution de *être* par *paraître* ou *sembler* tend à rendre l'énoncé peu naturel. Il devient donc conforme de considérer ces deux verbes comme des copules médiatives. *Paraître* et *sembler* sont donc préférentiellement des marqueurs de modalités médiatives. D'autant plus que la proximité syntaxique entre ces deux verbes est traduite par le fait qu'ils partagent les mêmes constructions copulatives, infinitives, attributives, impersonnelles, ainsi que le même paradigme de positionnement (comparer Chu, 2008 :113).

#### 4.1 Expressions de la médiativité indirecte

Nous avons constaté que *Paraître* et *sembler* sont deux verbes dont la fonction médiative de type indirect est assujettie d'une part à leurs sens originels ou inhérents qui renvoient à l'extériorisation de l'expression de la perception (visuelle et/ou auditive), de la sensation et de l'inférence (uniquement pour *sembler*) sur les circonstances ou les moyens d'accès cognitifs à l'information relatée. D'autre part, leurs fonctions médiatives de type indirect sont étroitement liées aux formes de constructions des phrases qui les abritent. Particulièrement la relation entre les MM formés avec *sembler* et le mode du verbe du contenu propositionnel qu'il médiatise. Par conséquent, nous avons distingué les formes de *paraître* et de *sembler* qui permettent, dans des constructions bien identifiées, de traduire une médiativité indirecte.

En outre, sur le plan épistémique, les exemples de notre corpus vont mettre en évidence que le caractère médiatif du MM formé avec *paraître* ou *sembler* est toujours basé sur la force des prémisses qui semblent en général suffisamment fiables pour les locuteurs.

Conséquemment, les constructions médiatives qui en découlent présentent les contenus propositionnels comme probables ou possibles. La probabilité et la possibilité étant fondées sur des raisons sérieuses quoique non-décisives, elles deviennent non-triviales et impliquent à priori que le sujet parlant dispose d'éléments (arguments/preuves) probants en sa faveur qui lui permettent de soutenir le propos médiatisé par le biais du MM (*comparer* De Saussure, 2012 :135-136).

#### 4.1.1 <Il parait que> et <parait-il>

*Il parait que* et *parait-il* sont deux formes qui renvoient aux sens de <*avoir l'impression que*>, <*le bruit court que*>, <*on dit que*>, <*on prétend que*>. Ces expressions sont attestées dans notre corpus comme constructions médiatives de la forme :

[Pron. + **paraitre** + que + compl. à l'ind./subj.] = 'Inférence / ouï-dire'

Dans cet alignement syntaxique uniquement attesté en position frontale (dix occurrences dans notre corpus), *paraitre* est employé comme terme médiatif des faits relatés. Il sert ainsi à appréhender les contenus propositionnels sur lesquels il porte dans les sens de <*avoir l'impression que*>, <*en arriver à la conclusion que*>, <*on dit que*>, <*on prétend que*> :

(104) **Il parait** que *le Monde diplomatique*, ce petit mensuel né en 1954 avec de modestes ambitions, est devenu un grand journal politique.<sup>115</sup>

(105) Quant au « code de bonne conduite », **il parait** que, sous l'égide du ministère de la culture, un projet d'accord - qui officialiserait la chose - aurait été rédigé, provoquant les réactions immédiates du Syndicat national des auteurs et des compositeurs (SNAC) et de l'Union nationale des auteurs et des compositeurs (UNAC).<sup>116</sup>

Sur le plan sémantico-pragmatique, nous constatons que dans les occurrences supra, *paraitre* renvoie globalement à la notion d'emprunt à autrui, c'est-à-dire que ses sens contextuels sont fortement liés à la médiativité indirecte. Les locuteurs rapportent des événements ou propos sur la base du rapport fait par quelqu'un d'autre (médiation par ouï-dire). Prenons à titre illustratif l'exemple (106) infra :

(106) **Il parait** que votre président est très remonté.<sup>117</sup>

Dans cet exemple, il est fort certain que le locuteur n'a pas constaté directement que « *le président est très remonté* ». Il est par contre très probable qu'il ait par exemple obtenu l'information par l'intermédiaire d'un proche du président que ce dernier. Ainsi, d'une 'réalité' supposée ('*le président est très remonté*') par certaines personnes, (parmi lesquelles le

115 <https://www.monde-diplomatique.fr/1995/01/PAUNET/6060>

116 <https://www.monde-diplomatique.fr/2004/05/FERRAT/11221>

117 <http://www.monde-diplomatique.fr/2008/12/CYRAN/16587>

locuteur ?), on aboutit à l'expression de la rumeur avec la tournure impersonnelle <Il *paraît que*> (comparer 4.2.1 infra). Cette perspective de lecture nous permet alors d'attribuer à *paraître* dans les emplois supra trois valeurs sémantiques similaires :

- *on dit que*,
- *on prétend que*,
- *le bruit court que*.

Cette lecture d'emprunt à autrui que nous faisons est d'autant plus soutenable qu'elle est, au-delà du contexte énonciatif, justifiée par un fait syntaxique majeur : l'absence d'un pronom-complément indirect. En effet, il ressort de nos observations que l'absence d'un complément indirect fortifie l'hypothèse selon laquelle les différents locuteurs ne sont pas les sources d'information qui sont soit inconnues, soit pas citées par les sujets parlants (voir 4.2 infra).

En outre, sur le plan du rapport entre le locuteur et le contenu propositionnel de son énoncé, nous constatons qu'en gardant le silence à la fois à propos de l'instance qui est à l'origine de la perception et à propos du support (*i.e.* ce qui conduit une instance à exprimer une perception), *paraître* dans les constructions impersonnelles en tant que marqueur de médiativité par perception médiate (dans les exemples supra principalement), est l'expression de l'indétermination de la source d'information. Le contenu *p* dans la construction *il paraît que p*, ou *p, paraît-il*, lorsqu'il est le fruit d'une prise d'information indirecte, est présenté comme une reprise par le locuteur. Il s'ensuit que la portée médiative de *paraître* devient le fruit de la conjonction de sa valeur perceptive auditive (emprunt à autrui, oui-dire) et de sa force illocutoire vide due au fait que d'un côté, le locuteur n'endosse pas ostensiblement le propos de son énonciation ; de l'autre part, il ne la réfute pas explicitement. Cette 'neutralité' permet de distinguer la construction impersonnelle sans COI de celle personnelle avec un COI dans les deux exemples reformulés infra :

(107) **Il paraît** que vous êtes des « forces spéciales », une formation « d'élite ». <sup>118</sup>

(108) **Il me paraît** que vous êtes des « forces spéciales », une formation « d'élite »

C'est uniquement dans le cas du dernier exemple forgé (108) supra (formé avec pronom personnel explétif) que le locuteur endosse la responsabilité du contenu propositionnel et corrobore l'hypothèse concernant <être des forces spéciales> de son propos (*comparer* Rossari, 2012 :80).

---

118 <http://blog.mondediplo.net/2014-08-10-Lettre-ouverte-a-l-homme-qui-aurait-pu-tuer-mon>

### → En positions médianes et finales

En position médiane, nous avons constaté que lorsque *paraître* est employé sans COI, il y a toujours une inversion de termes qui se manifeste par un post-positionnement du sujet explétif. Cette inversion nous donne des expressions figées de la forme <à ce qu'il paraît>. Dans (109) infra où le MM ne médiatise pas (directement) sur la proposition <le nombre de suicides de jeunes fiancées augmente> qui est ici considérée par le locuteur comme 'un fait établi ou connu d'avance' par lui et/ou par son interlocuteur :

(109) Et d'année en année, **paraît-il**, le nombre de suicides de jeunes fiancées augmente.<sup>119</sup>

Le propos soumis à la médiativité du MM de (109) ci-dessus est donc la fréquence de l'augmentation du nombre de suicides de jeunes fiancées, c'est-à-dire le syntagme <d'année en année>.

Dans (110) infra, le MM porte directement sur « *l'opinion publique se montre* » :

(110) L'OPINION publique se montre, **paraît-il**, satisfaite des mesures d'esprit sécuritaire prises par le gouvernement.<sup>120</sup>

Ce syntagme étant elliptique, il trouve sa plénitude sémantique dans le complément du verbe '*satisfaite des mesures d'esprit sécuritaire prises par le gouvernement*'. C'est par ce lien de dépendance syntaxique que le MM qui modalise prioritairement le syntagme verbal antéposé étend sa portée sur tout l'énoncé (110).

Une analyse à tout point similaire à (109) (voir plus haut) s'impose pour (111) infra où la tournure <à ce qu'il paraît> prédique la proposition « *ils viennent fréquemment* » et présuppose que le complément circonstanciel de lieu <*dans le village de mes hôtes*> est comme information, connue ou acceptée comme telle et ne nécessite plus par le fait une mention de la source d'information tel que le dévoile l'énoncé ci-dessous dans lequel <à ce qu'il paraît> renvoie à la médiativité par ouï-dire :

(111) Ils viennent fréquemment, à ce qu'il **paraît**, dans le village de mes hôtes.<sup>121</sup>

En revanche, la portée de <à ce qu'il paraît> dans (112) infra, elle se limite aux termes avec lesquels il partage le cadre orthographique mis entre les crochets, c'est-à-dire qu'il porte sur le terme <*un privilège*> :

119 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+paraît&debut\\_articles=330#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+paraît&debut_articles=330#pagination_articles)

120 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+para%C3%AE&debut\\_articles=620#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+para%C3%AE&debut_articles=620#pagination_articles)

121 [https://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+para%C3%AE&debut\\_articles=980#pagination\\_articles](https://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+para%C3%AE&debut_articles=980#pagination_articles)

(112) Son contrat de travail en poche [un privilège, à ce qu'**il paraît**], peut-être se rendra-t-il demain lundi à son bureau ou à son atelier [...] <sup>122</sup>

La proposition mise entre crochets se laisse ainsi interpréter dans le sens de <C'est un privilège, à ce qu'**on dit** / à ce qui **semble**>. <À ce qu'*il paraît*> est donc le terme médiatif qui prédique l'affirmation <*un privilège*>. En d'autres termes, par ce marquage sélectif, le locuteur présuppose sans justification apparente, la véracité du contenu propositionnel sur lequel porte le MM (comparer Vatrican, 2012 :69).

Nous constatons donc que la tournure médiative <*un privilège*> employée dans (111) et (112) renvoie selon la lecture ou l'analyse faite soit à une médiativité indirecte (ouï-dire), soit à une inférence déductive dans le sens de <*selon les informations à ma connaissance et d'après mon analyse de la situation...*>. Aucun des deux types de médiativités ne saurait faire l'objet d'un rejet sans plus amples connaissances et considérations du contexte énonciatif.

En somme, *paraître*, comme nous le verrons avec tous les MM de cette étude, a toujours une portée qui se limite à un constituant ou s'étend sur toute la phrase (lien de dépendance sémantico-syntaxique). Cette restriction qui est motivée par l'intention communicationnelle spécifie sa valeur ou sa fonction de MM qui est d'expliciter la manière donc toute ou une partie de l'information relatée a été obtenue.

#### 4.1.2 <*Il semble que*> et <*semble-t-il*>

<*Il semble que*> et <*semble-t-il*> renvoient à une inférence et/ou à un ouï-dire. Leurs analyses nous ont révélé qu'en positions frontales, ces MM ont une fonction médiative tributaire du mode du contenu propositionnel qu'ils médiatisent. L'observation des exemples de notre corpus dévoile que lorsque le verbe de la proposition prédiquée est à l'indicatif, notamment dans les constructions de la forme

[Pron. + **sembler** + que + compl. à l'ind.] = ouï-dire/inférence

la valeur médiative de <*il semble que*> renvoie soit à une lecture inférentielle, soit à une médiativité indirecte. Ces deux types de médiativités sont difficilement dissociables comme l'atteste l'unique exemple (113) de notre corpus infra :

(113) **Il semble que** pour justifier l'accord, ce syndicat s'appuie sur des données infondées. Il affirme qu'un tiers des futurs retraités seront exonérés d'abattement. Difficile de trouver la source de ce chiffre, que le syndicat ne donne pas. <sup>123</sup>

122 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+paraît&debut\\_articles=500#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+paraît&debut_articles=500#pagination_articles)

123 <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2015-10-27-retraites-complementaires>



On s'en rend compte, c'est uniquement ce recours au mode indicatif dans la proposition médiatisée qui nous permet d'analyser le MM comme un marqueur de médiativité inférentielle. De l'autre côté, l'analyse comme médiativité par ouï-dire se dévoile et se justifie lorsque le MM est substitué par un autre terme médiatif : '**On dit que pour justifier l'accord, ce syndicat s'appuie sur des données infondées [...]**'. Par contre, lorsque la proposition prédiquée est à un mode autre que l'indicatif, particulièrement au mode subjonctif, <*il semble que*> traduit toujours, conformément aux observations de notre corpus, une médiativité par inférence (voir 4.2.2 infra). Ceci dit, dans (113) supra, le MM '*il semble que*' peut aussi permettre aussi une lecture inférentielle par déduction.

### → En positions médianes et finales

Dans les tournures impersonnelles avec <*semble-t-il*>, quoique le médiatif *sembler* puisse généralement se confondre avec *paraître*, il n'en demeure pas moins que la nuance entre *ouï-dire* et *inférence* est toujours évidente au point que dans certains énoncés, les deux verbes ne peuvent être en variantes libres. Nous observons aussi que lorsque '*sembler*' est employé en position médiane sans COI, l'inversion du sujet est systématique et la construction subie quelques retouches liées à des raisons euphoniques. À cet effet, un *t* dit de liaison est intercalé entre le verbe et le pronom clitique. Ce procédé qui date du XVI<sup>e</sup> siècle est fait en analogie avec les verbes terminés par un – *t* (*paraît-il*, *fait-il* ; *doit-il*, etc.) (Riegel et. al., 2009 :671) comme l'attestent les énoncés infra :

(114) En échange d'un accord secret comprenant, **semble-t-il**, une augmentation de leurs salaires.<sup>124</sup>

(115) En octobre 2004, le meurtre à coups de pierres de la jeune Marseillaise Ghofrane Haddaoui, par un mineur dont elle avait, **semble-t-il**, refusé les avances, a suscité un début d'emballement médiatique lorsque le terme de « lapidation » a circulé – « Ma fille a été lapidée », titrait ainsi *France-Soir*.<sup>125</sup>

Dans tous ses emplois supra, le MM <*semble-t-il*> renvoie sémantiquement à son sens bivalent mentionné précédemment (expression d'un point de vue tout en laissant une porte ouverte à l'éventualité qu'il puisse exister un autre). De plus, sur le plan pragmatique, ces emplois de *sembler* ont aussi une fonction hybride dans la mesure où ils peuvent simultanément traduire une médiativité liée à l'inférence ou à l'emprunt à autrui comme le dévoile l'exemple (116) infra :

124 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=semble&debut\\_articles=80#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=semble&debut_articles=80#pagination_articles)

125 <http://www.monde-diplomatique.fr/2005/05/CHOLLET/12172>

(116) Dernière tâche aveugle et non la moindre : le travail. Son nom n'est, **semble-t-il**, jamais prononcé dans le livre.<sup>126</sup>

En affirmant que « *Son nom n'est jamais prononcé dans le livre* », le locuteur de (116) supra laisse entrevoir qu'il n'a visiblement pas lu ledit livre. Dans le cas contraire, l'emploi de *<semble-t-il>* ne se justifierait pas. Comme il est possible qu'il ait lu (dans un journal, etc) ou ouï-dire ce qu'il rapporte, il devient de juste ton qu'il s'abstienne très volontairement d'employer le pronom datif *me* (*<me semble-t-il>*) qui serait marqué et compris comme une inférence. Il est donc probable que nous ayons affaire à une médiativité indirecte par ouï-dire. Cependant, une autre analyse de l'énoncé et plus particulièrement du MM *<semble-t-il>* nous permet d'émettre l'hypothèse selon laquelle il pourrait aussi s'agir ici d'une perception mentale réactivée par une réminiscence du locuteur. Dans ce cas, l'énoncé se laisserait interpréter dans le sens de : *<Son nom n'est jamais, autant que je m'en souviens, prononcé dans le livre>*.

Il est important de signaler qu'en cas de substitution de *<semble-t-il>* par *<paraît-il>*, le sens de l'énoncé sera altéré par l'affaiblissement, voire la disparition de la notion d'inférence subsumée par le premier et non traduite par le second. Comparons à ce titre les deux énoncés reformulés infra :

a) L'OPINION publique se montre, **paraît-il**, satisfaite des mesures d'esprit sécuritaire prises par le gouvernement.<sup>127</sup>

b) L'OPINION publique se montre, **semble-t-il**, satisfaite des mesures d'esprit sécuritaire prises par le gouvernement.

Deux constatations s'imposent :

- Dans a) supra, *<paraît-il>* traduit uniquement l'emprunt à autrui, c'est-à-dire la médiativité médiate.
- Dans b), par contre, le MM *<semble-t-il>* peut selon les contextes et perspectives de lectures, être l'expression du ouï-dire ou la marque d'une médiativité obtenue par inférence inductive.

Nous partons dans notre perspective d'analyse de l'hypothèse selon laquelle le locuteur, par expérience directe ou indirecte de certaines réactions de « l'opinion publique », est arrivé à la conclusion inductive que cette dernière 'se montre satisfaite des mesures d'esprit sécuritaire prises par le gouvernement'. Nous constatons que substituer *<paraît-il>* par *<semble-t-il>* reviendrait à ajouter au propos prédiqué par le premier une plus-value sémantico-pragmatique subsumée dans le second MM. À l'inverse, substituer *<semble-t-il>*

126 <http://www.monde-diplomatique.fr/1982/03/MENDEL/36639>

127 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+para%C3%A0Et&debut\\_articles=620#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+para%C3%A0Et&debut_articles=620#pagination_articles)

par <*paraît-il*> reviendrait à supprimer au propos sur lequel portait le second MM la fonction médiative hybride (expression d'un sens bivalent de l'expression d'un point de vue tout laissant une porte ouverte à l'éventualité qu'il peut exister un autre) que traduit *sembler*.

À la lumière des observations faites de notre corpus, nous pouvons, sur les plans sémantico-pragmatiques, faire les remarques suivantes :

- Les deux constructions impersonnelles <*il paraît que*> et <*paraît-il*> renvoient à la médiativité indirecte, plus exactement au type dit 'emprunt à autrui' ou 'oui-dire'.
- Quant aux constructions <*il semble que*> et <*semble-t-il*>, elles traduisent des fonctions de médiativités hybrides dans le sens où elles expriment selon les constructions dans lesquelles elles sont employées, simultanément l'expression de la médiativité indirecte et celle par inférence ; le plus souvent par déduction.

Ainsi, à la pensée bien répandue qui affirme que, employé comme verbe impersonnel, « *paraît* est, particulièrement dans le langage littéraire, est synonyme de *sembler* » (*Le Petit Robert, 2013 :1799*), les observations des exemples de notre corpus nous permettent de constater que les formes <*il paraît*> et <*il semble*> ne sont pas en relation réciproque dans la mesure où elles ne sont que partiellement synonymes et rarement interchangeables.

## 4.2 Comme expressions de la modalité inférentielle

Contrairement à leurs emplois liés au marquage de la médiativité indirecte que nous venons de présenter et d'analyser, les occurrences de *paraître* et *sembler* comme marqueurs de médiativité par inférence sont traduites dans des contextes d'occurrence soumis et influencés à des constructions syntaxiques et des sémantismes bien particuliers. Notamment dans les emplois intransitifs, c'est-à-dire lorsque *paraître* et *sembler* sont employés dans des constructions où ils servent à exprimer ce qui est visible ou du moins apparent ; ceci sans avoir de complément parce que ne pouvant pas faire passer l'action accomplie par le sujet sur un complément d'objet.

La particularité majeure des emplois inférentiels de *paraître* et *sembler* est qu'ils extériorisent simultanément des perceptions (in)directes et un processus mental d'analyse. C'est ce que nous appelons le caractère hybride inhérent à la médiativité par inférence traduite par certains MM. De l'autre côté, nous avons identifié des emplois de ces deux verbes qui renvoient selon les perspectives de lectures, soit unilatéralement à une médiativité inférentielle combinant des sources d'accès cognitifs (in)directs et par raisonnement ; soit à une médiativité purement indirecte par emprunt à autrui. C'est ce que nous appelons la fonction flottante des MM.

### 4.2.1 Le cas de paraître

Commençons donc par observer et analyser les emplois médiatifs de *paraître* dont Thuillier (2004) définissait les caractéristiques sémantiques comme des valeurs liées à la description et non à la transcription :

En d'autres termes, une séquence telle que 'il paraît fatigué', pour fixer les idées, correspond moins à une tentative de décrire, de dépeindre quelqu'un, qu'à une volonté de transcrire le sentiment, l'impression que procure une personne à un sujet. (Thuillier, 2004 :168).

L'observation et l'analyse des exemples de notre corpus confirme cette subtile distinction entre *décrire* et *transcrire* dans les emplois de *paraître* comme verbe médiatif. En effet, notre corpus atteste que les emplois de *paraître* permettent « *de transcrire le sentiment, l'impression que procure une personne/une chose à un sujet* » et non de '*décrire*' et/ou '*peindre*' un sujet ou quelque chose. C'est le cas dans les constructions médiatives de la forme infra représentée à travers cinq exemples dans notre corpus.

**[Sujet + paraître+ attribut du sujet [L'attribut est à l'inf.] = Inférence**

Dans ces constructions, *paraître et sembler* sont employés comme prédicats médiatifs des faits relatés et servent ainsi à appréhender les contenus propositionnels qu'ils médiatisent dans des sens beaucoup plus concrets que les notions globalement identifiées <*d'avoir l'air*> ou <*d'avoir l'impression*>. Dans les énoncés infra, les MM formés avec *paraître* médiatisent leurs contenus propositionnels en leurs attribuant la valeur d'un fait manifeste, voire évident, et qui de ce fait ne saurait être contesté dans sa nature ou son existence :

(117) Alors, pourquoi ne pas revendiquer le sceptre de grand libéral ? M. Chirac n'en veut pas, mais **M. Giscard d'Estaing paraît** y prétendre lui aussi. M. Balladur ne l'entend pas de cette oreille.<sup>128</sup>

(118) Et, en effet, le « groupe de base » décrit par Anzieu et Kaes, et à partir duquel Régis **Debray paraît** raisonner, est, par essence, un groupe socialement désinséré<sup>129</sup>

Analysons à titre illustratif l'exemple (119) infra :

(119) D'abord **une partie du mal** – car la guerre froide a été un malheur pour le monde – **paraît** venir moins de la fermeté de Truman que de ses hésitations avant d'adopter la fermeté. Jusqu'à janvier 1947, date de la nomination de Marshall ou département d'Etat, il a hésité entre trois politiques : celle de Wallace (et d'Elliot Roosevelt) favorable à de nouvelles concessions, à un nouvel « appeasement », faisant suite à celui de Yalta. Celle de Byrnes, consistant à ne rien céder, mais à négocier sans cesse (Fontaine nous a rappelé récemment que c'était la méthode de Richelieu). Enfin celle de Forrestal, préparée par George Kerman, Charles

<sup>128</sup> <http://www.monde-diplomatique.fr/2010/02/HALIMI/18816>

<sup>129</sup> <http://www.monde-diplomatique.fr/1982/03/MENDEL/36639>

Bohlen, Dean Acheson, consistant à reconnaître en l'U.R.S.S. un pays fondamentalement communiste, avec lequel la discussion est impossible, et qu'il faut arrêter par des « situations de force », par le « containment ».<sup>130</sup>

À bien l'observer, nous constatons que l'emploi de *paraître* dans cet énoncé exprime l'idée de transmettre le résultat de l'observation, de l'analyse ou de l'évolution d'une situation. En déclarant que le caractère indécis de Truman est à l'origine d'une partie du mal, le locuteur le dit sur la base de ce qu'il a identifié, appelé et énuméré comme étant les '*hésitations de Truman entre trois politiques*' datant « jusqu'à janvier 1947 » :

- (a) <celle de Wallace (et d'Elliot Roosevelt) favorable à de nouvelles concessions, à un nouvel « appeasement », faisant suite à celui de Yalta.>
- (b) <Celle de Byrnes, consistant à ne rien céder, mais à négocier sans cesse (Fontaine nous a rappelé récemment que c'était la méthode de Richelieu).>
- (c) <Enfin celle de Forrestal, préparée par George Kerman, Charles Bohlen, Dean Acheson, consistant à reconnaître en l'URSS un pays fondamentalement communiste, avec lequel la discussion est impossible, et qu'il faut arrêter par des « situations de force », par le « containment »>

Ces observations qu'il a probablement obtenues de manière empirique portent en elles les arguments de la conclusion nécessaire par abduction qui s'impose : « **une partie du mal paraît venir moins de la fermeté de Truman que de ses hésitations avant d'adopter la fermeté** ». En effet, on ne saurait nier, à la lecture de l'argumentaire du locuteur que les hésitations du Président Truman à appliquer une certaine politique d'apaisement sur les trois qui s'offraient à lui, que ces indécisions ont à coup sûr influencé sur le maintien de la guerre froide. Ces hésitations ne justifient certes pas à elles seules l'ampleur du malheur causé aux citoyens et entreprises par cette période de tension entre les USA et l'URSS. Cependant, elles sont certainement des facteurs de la durée de ce « malheur ». C'est sous ces aspects de perception et d'analyse que la conclusion abductive s'impose par son caractère hypothétique.

En revanche, nous observons un processus de raisonnement contraire ou du moins différent dans (120) infra où *paraît* traduit une inférence hybride par déduction :

- (120) Tandis que les révélations sur l'espionnage systématique de ses alliés embarrassent Washington, **Moscou paraît** aligner les succès sur la scène internationale (affaire Snowden, question syrienne).<sup>131</sup>

130 <http://www.monde-diplomatique.fr/1966/04/DUROSELLE/27173>

131 <http://www.monde-diplomatique.fr/2013/11/LEVESQUE/49761>

En disant « **Moscou paraît aligner les succès sur la scène internationale (affaire Snowden, question syrienne)** », le sujet parlant exprime à travers le MM <paraît> le fait implicite qu'il est en possession d'informations (par voix de médias, de sources bien informées, etc) qui soutiennent que Moscou aligne des succès dans la guerre en Syrie. De plus, le sujet parlant a pu observer des faits qu'il a recoupés et analysés pour aboutir à une déclaration issue d'un raisonnement inférentiel. C'est dans cette perspective d'inférence hybride qu'il qualifierait une reconquête d'une ville par les forces armées syrienne et russes ou un arrêt de combats imposé par la Russie comme un « *succès de Moscou à l'international* ». On admet alors qu'il s'agit dans ce cas d'une inférence par déduction sur les faits observés qui ne laissent d'autres choix que d'admettre les succès russes à l'international.

Nous observons aussi ce même cas d'inférence hybride qu'explicite le sémantisme de l'exemple (121) infra où *paraît* traduit à la fois une association d'arguments obtenus par perception (in)directe et un raisonnement inférentiel. Dans l'exemple infra, il s'agit d'une inférence ambiguë dans la mesure où aucun élément contextuel ne permet d'identifier le type de processus mental mis en service :

(121) Si le candidat du SPD à la chancellerie, **M. Gerhard Schröder**, **paraît** avoir le vent en poupe, nul ne sait lequel des deux grands partis arrivera finalement en tête, et a fortiori quelle alliance il passera, les autres partenaires – libéraux du FDP et Verts, voire ex-communistes du PDS – devant d'abord franchir la « barre » des 5 %. Nouveau gouvernement CDU-FDP ? « Grande coalition » ?<sup>132</sup>

La probabilité d'une perception indirecte par ouï-dire se justifie ici par l'hypothèse très envisageable selon laquelle le locuteur tient l'information « *M. Gerhard Schröder a le vent en poupe* » d'un tiers ou des médias. Une approche inférentielle trouve sa justification par le fait probable que l'agent parlant aurait pu observer une euphorie des citoyens, des médias et autres organismes pour *M. Gerhard Schröder*. Il peut aussi avoir pris acte des prévisions qui donnent ce dernier vainqueur des élections à venir dans le sens de '*selon les derniers sondages*' (emprunt à autrui). La prise en compte de ces informations recoupées directement et/ou indirectement est donc de nature à permettre au sujet parlant d'affirmer ou d'émettre l'hypothèse selon laquelle « *M. Gerhard Schröder a le vent en poupe* ».

Nous constatons que les contextes énonciatifs des exemples (120) et (121) supra nous permettent de lire dans les emplois de *paraître* des sémantismes qui renvoient aux sens d'extérioriser une perception (directe ou indirecte), de transcrire une apparence, un sentiment ou l'impression que procure une personne ou une situation aux locuteurs. En d'autres termes, *paraître* explicite la manière dont quelqu'un ou quelque chose se manifeste

<sup>132</sup> <http://www.monde-diplomatique.fr/1998/09/SEMLER/4043>

aux sens et/ou à l'esprit du locuteur. (comparer Rossari, 2012 :77)<sup>133</sup>.

En outre, contrairement à Rossari (2012 :77) qui soutenait que la forme de construction

[Sujet + **paraître**+ attribut du sujet]

détermine le type de médiativité exprimée par *paraître*, les données et l'analyse de notre corpus nous permettent d'affirmer que ce n'est pas uniquement la forme de construction qui définit le genre de médiativité traduite par *paraître* ; le contexte énonciatif influence le type de modalité médiative exprimé par le MM.

À la différence des emplois de *<il paraît que>* qui renvoient à la médiativité indirecte (voir 4.1.1 supra), notre corpus dévoile l'existence de ces formes traduisant (aussi), dans leurs contextes énonciatifs, des sémantismes regroupant dans une perspective de lecture inférentielle les sens de '*avoir l'impression que*' et/ou de '*constater que*'. Dans un autre plan de lecture, *<il paraît que>* renvoie à la médiativité indirecte par emprunt à autrui. Dans les deux exemples infra, les deux interprétations sont juxtaposées et traduisent alternativement une médiativité indirecte et/ou inférentielle hybride. Ce sont des termes médiatifs à double sens que nous appelons dans ces cas des MM à fonction flottante, comme l'attestent les exemples infra :

(122) **Il paraît** qu'aujourd'hui, lorsqu'un artiste est assez téméraire pour oser demander la même chose, on le regarde comme s'il proférait des injures !<sup>134</sup>

(123) **Il paraît** que, chaque mois, ses lecteurs veulent y trouver des clés pour essayer de comprendre enfin un monde dénué de sens... L'essor des ventes tendrait à confirmer cette impression.<sup>135</sup>

Dans ces deux uniques occurrences attestées dans notre corpus, les sens traduits par le MM '*il paraît que*' peuvent tous renvoyer, malgré l'absence d'un COI, soit à l'expression des sensations éprouvées par les différents locuteurs, c'est-à-dire que les sujets parlants ont eu à expérimenter des faits qui ont déclenché en eux des impressions/sensations précises et diverses. Ceci dans le sens orthographique de *<il me paraît que>*.

Une autre approche fort plausible reviendrait à traduire l'idée de *<on dit que>*, ou de *<à ce que l'on dit>*. Ces sémantismes signifieraient tout simplement que les énonciateurs ne sont pas les sources des propos qu'ils relatent. Il s'agirait ainsi dans cette perspective

133 Rossari (2012 :77) reprenant à son compte les observations de Nølke (1994) a affirmé que *paraître* a deux valeurs sémantiques dont l'une traduit une perception visuelle du locuteur. Dans ce cas, il serait employé comme verbe à « *sujet plein* » dans un énoncé du genre *<Mercedes paraît heureuse>*. Notre corpus ne nous a hélas pas fourni un exemple probant de même type traduisant une perception visuelle. Par contre, les exemples monologistes dans lesquels *paraître* est employé avec un « *sujet plein* » ne nous permettent pas d'affirmer irréfutablement qu'il s'agisse uniquement d'une perception visuelle.

134 <https://www.monde-diplomatique.fr/2004/05/FERRAT/11221>

135 <https://www.monde-diplomatique.fr/1995/01/PAUNET/6060>

d'interprétation de médiativité indirecte par *ouï-dire*. Ce qui revient à dire que les deux possibilités de lecture semblent parfaitement dissociables et harmonieuses.

#### 4.2.2 Le cas de sembler

Tout comme *paraître*, *sembler* est un verbe qui peut exprimer différentes perceptions (visuelle, auditive et sensitive) et l'inférence. Contrairement à *paraître*, lorsque *sembler* est employé dans la construction impersonnelle de la forme

[Pron. + **sembler** + que + compl. au subj.] = inférence

la tournure impersonnelle *<il semble que>* ne renvoie pas, à la lumière de notre corpus, à la médiativité indirecte par *ouï-dire*. Il s'agit dans ces emplois de l'expression d'une opinion obtenue par inférence hybride et qui traduit le sens de *<selon toute apparence>* ; *<à ce qu'il apparaît>* ; *<avoir l'impression de voir>* ou de *<constater qqch>* comme on peut s'en rendre compte à l'observation et l'analyse des énoncés infra :

- (124) Or il est bien connu que ce sont les vainqueurs qui écrivent l'histoire, **et il semble que**, dans le cas de Gouges, exécutée trois jours après les Girondins, la postérité ait emboîté le pas de la pire façon au procureur de la Commune Pierre Gaspard Chaumette, [...] <sup>136</sup>
- (125) En fait, **il semble que** M. Guillaume Guindey entretienne une trop grande confiance en la souplesse de la charte de Bretton-Woods ; les pays signataires ont agi à leur guise, car « *l'équilibre des comptes extérieurs* » suffirait à résoudre les problèmes monétaires. <sup>137</sup>
- (126) En plus, **il semble** que le principe *cujus regio, ejus religio* soit encore en vigueur dans le domaine nucléaire : en France, personne ne peut nier le « pouvoir égalisateur de l'atome », tandis qu'aux États-Unis les notions de *counter-force strategy* et *d'escalation dominance* ne sont refusées que par des hérétiques isolés. <sup>138</sup>

Comme le dévoilent les exemples supra, le mode du verbe du propos modalisé par le MM *<il semble que>* permet d'identifier le type de médiativité traduite par ce dernier. C'est ce que Soutet (2000 :31) a appelé le « *pouvoir de désambiguïsation* » des fonctions du subjonctif par rapport à l'indicatif, c'est-à-dire que l'emploi du subjonctif dans le propos médiatisé permet de distinguer entre une interprétation de médiativité inférentielle et celle indirecte. Comparer à titre illustratif les énoncés reformulés a) et b) infra :

- (127) **a) Il semble que** le système managérial actuel parvienne à intégrer toutes les formes de critique, y compris la critique de son hypocrisie, de ses contradictions avec les valeurs qu'il prêche et de son absence totale d'attrait. <sup>139</sup>

136 <http://www.monde-diplomatique.fr/2008/11/BLANC/16516>

137 <http://www.monde-diplomatique.fr/1974/12/GUGLIELMI/32815>

138 <https://www.monde-diplomatique.fr/1983/04/TONELLO/37281>

139 <http://www.monde-diplomatique.fr/2014/08/VICTOR/50697>



b) ??? ~~On dit que / le bruit court que~~ le système managérial actuel parvienne à intégrer toutes les formes de critique [...]

Comme le montrent les versions a) et b) de l'exemple (128) supra, le subjonctif dans la proposition modalisée s'accommode mal et même pas du tout avec la notion de *oui-dire* que traduirait *sembler*. De plus, pour ce qui est de l'emploi du subjonctif identifié dans toutes les propositions subordonnées introduites par *<il semble que>*, nous avons constaté que ce mode se pose en général en opposition à l'indicatif qui est apte à actualiser un procès. Le recours au subjonctif dans ces énoncés semble donc avoir pour but de marquer que « *la prise en considération d'un fait, l'interprétation d'un fait l'emporte sur l'actualisation de ce fait.* » (Pinchon & Wagner, 1962 :325).

Dans (128)a) infra, le fait envisagé est non actualisé. Ce qui est mis exergue ici est l'éventualité de cette situation, donc le résultat du processus inférentiel qui anticipe sur le déroulement des faits. Soutet (2000 :31) observe qu'un tel emploi du subjonctif dans le propos introduit par le MM permettrait d'interpréter *<il semble>* au sens de « *je fais cette hypothèse, purement gratuitement au moment où je parle* ». Bien que *<il semble>* exprime évidemment une hypothèse dans les exemples de notre corpus, il n'en demeure pas moins vrai que cette observation n'est pas totale transposable dans le cadre de notre étude où le recours au subjonctif ne traduit (systématiquement) pas une allégation infondée comme l'atteste l'exemple (128) infra :

(128) En fait, **il semble que** M. Guillaume Guindeg entretienne une trop grande confiance en la souplesse de la charte de Bretton-Woods ; les pays signataires ont agi à leur guise, car « *l'équilibre des comptes extérieurs* » suffirait à résoudre les problèmes monétaires.<sup>140</sup>

On le constate dans (128) supra, c'est justement la relation entre *sembler* et le contenu qu'il introduit au subjonctif qui permet de lire dans son sémantisme contextuel la valeur d'une inférence ; ceci contrairement à la fonction de médiativité par l'emprunt à autrui généralement subsumé par le mode indicatif employé dans les propositions que *sembler* médiatise. C'est le cas de l'exemple forgé (129) infra, dans lequel le mode indicatif (présent) permet de mettre en lumière et d'actualiser le comportement de M. Guillaume Guindeg vis-à-vis de la charte de Bretton-Woods qui passe au premier plan :

(129) En fait, **il semble que** M. Guillaume Guindeg entretien une trop grande confiance en la souplesse de la charte de Bretton-Woods ;[...]

Le subjonctif se révèle ainsi propre à exprimer que le procès modalisé par *sembler*, contrairement avec le verbe *paraître* vis-à-vis duquel il s'accommode très difficilement,

140 <http://www.monde-diplomatique.fr/1974/12/GUGLIELMI/32815>

relève plus du non-actualisé (comparer Pinchon & Wagner, 1962 :326)<sup>141</sup>.

Il suit de ces observations que l'examen de notre corpus nous permet de constater que le recours au subjonctif dans les constituants prédiqués par le MM a une triple fonction :

1. Sur le plan pragmatique, il sert à distinguer le marquage de la médiativité inférentiel de celle indirecte par ouï-dire.
2. Sur le plan sémantique, il exprime le principe d'actualisation d'un fait ou d'un processus.
3. Sur le plan épistémique, il traduit le principe de présomption ou supposition de l'action. C'est de ce fondement que se sert le subjonctif pour extérioriser l'attitude du locuteur qui présente son contenu informatif comme étant dans l'ordre du possible, c'est-à-dire que le fait est envisagé dans un état de choses où il est vraisemblable ou tout du moins comme étant dans l'ordre du probable.

*Sembler* dans tous ses emplois supra renvoie en somme à l'expression d'une réflexion inférentielle faite par les différents locuteurs à propos des situations, faits ou éventualités évoqués dans le contenu propositionnel qu'il introduit et médiatise.

#### 4.2.2.1 Emplois inférentiels par déduction

Dans les constructions de la forme

[Sujet + **sembler** + attribut du sujet] = Inférence (Déduction)

*sembler* renvoie sur le plan sémantique à deux valeurs difficilement dissociables : la première valeur fait référence au résultat de la manière dont le locuteur perçoit le monde qui l'entoure ; la seconde à trait à l'expression de l'apparence, à l'aspect des choses (*contra* Roulet, 1980). C'est la conjonction de ces deux valeurs sémantiques qui permet à *sembler* de prédiquer sur le contenu propositionnel d'un point de vue inférentiel.

Dans les exemples infra, *sembler* expriment des inférences hybrides qui ont leurs sources dans des perceptions (in)directes et qui engagent les points de vue des sujets parlants qui

---

141 Cependant, *il serait très réducteur, voire inexact de définir le subjonctif comme le mode de la non-réalité par rapport à l'indicatif qui serait celui de la réalité*. Pour preuve, le subjonctif peut évoquer un fait réel dans :

Je suis heureux qu'il **soit venu**. (Pinchon & Wagner, 1962 :326)

Par contre, l'indicatif n'exprime pas toujours un fait réel ou actualisé. On le trouve dans des emplois qui traduisent là où il s'agit d'une non-réalité :

Je crois qu'il **viendra**. (Pinchon & Wagner, 1962 :326)

D'autre part, l'emploi du subjonctif peut être conditionné par des contraintes d'ordre syntaxique. C'est le cas notamment de la complétive qui est d'usage mise au subjonctif lorsqu'elle est antéposée à la matrice ou à une principale :

Qu'il puisse réussir, je le pense.

peuvent être les sources d'informations. C'est le cas de l'énoncé mologiste (130) infra où les deux premières phrases énumèrent les raisons ou arguments sur lesquels le locuteur tirera sa conclusion dans la dernière phrase :

(130) Après l'arrêt programmé pour lundi 26 mars de Kashiwasaki-6, le dernier réacteur nucléaire en activité sur l'île de Honshu, le Japon ne disposera plus que d'une seule tranche en fonctionnement (sur 54) ; celle de Tomari, sur l'île d'Hokkaido, au nord du pays. Et encore celle-ci devrait-elle s'arrêter également, début mai au plus tard. [...] Ainsi, plus d'un an après le séisme dévastateur du 11 mars 2011, le Japon **semble** tourner la page du nucléaire.<sup>142</sup>

L'énoncé contient en lui-même les germes du raisonnement déductif dont les arguments majeurs, obtenus entre autres de manière empirique ou par le biais des médias, sont successivement relatés :

- ✓ arrêt programmé pour lundi 26 mars de Kashiwasaki-6 (le dernier réacteur nucléaire en activité sur l'île de Honshu) ;
- ✓ le Japon ne disposera plus que d'une seule tranche en fonctionnement (sur 54) ;
- ✓ cette tranche de Tomari, sur l'île d'Hokkaido, au nord du pays devrait-elle s'arrêter également, début mai au plus tard ;
- ✓ Toutes les mesures ont été prises ou exécutées plus d'un an après le séisme dévastateur du 11 mars 2011.

Ces arguments dûment valorisés par le locuteur sont linguistiquement mis en relation de cohésion et de cohérence avec la conclusion qui suit et qui est explicitement introduite par l'adverbe *ainsi* dans le sens de *par conséquent*. Le recours à ces adverbes et locutions adverbiales a pour but de renforcer l'inférence par déduction qui s'impose : « *le Japon semble tourner la page du nucléaire* ».

Une analyse similaire à la précédente mais moins détaillée peut également être entreprise pour (131) qui suit :

(131) Une crise profonde **semble** marquer cette période, comme en témoigne aussi le nombre plus élevé de cas de sacrifices humains et de cannibalisme.<sup>143</sup>

Ici, le locuteur affirme qu'une crise profonde a marqué '*cette période*'. Cette affirmation qui est vraisemblablement basée sur des faits observés de manières empiriques par ce dernier est à lire dans la proposition qui suit le MM : « *comme en témoigne aussi le nombre plus élevé de cas de sacrifices humains et de cannibalisme* ». C'est donc à la lumière de ces

142 <http://blog.mondediplo.net/2012-03-23-Declin-programme-de-l-industrie-nucleaire>

143 [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/07/PATOU\\_MATHIS/53204](http://www.monde-diplomatique.fr/2015/07/PATOU_MATHIS/53204)

connaissances acquises conjointement ou distinctement par perception visuelle et auditive (ouï-dire) que l'agent parlant semble s'exprimer. En tout état de cause, le locuteur pense disposer d'assez de preuves pour parler de « *crise profonde* ». Cette conviction permet alors à *sembler* d'exprimer une inférence dans le sens de : *tout concorde à affirmer/à dire que X traverse une crise profonde*.

Dans (132) infra, c'est la prise en compte et l'analyse des prémisses soulignées qui conduit vraisemblablement le locuteur à déduire que « *Silvio Berlusconi **semble** plus que jamais en difficulté* », comme on peut s'en rendre compte à la lecture de l'énoncé infra :

(132) Désavoué par ses concitoyens lors du référendum des 12 et 13 juin, confronté à la défiance de ses alliés de la Ligue du Nord et toujours dans le collimateur de la justice, le président du conseil italien Silvio Berlusconi **semble** plus que jamais en difficulté.<sup>144</sup>

#### 4.2.2.2 *Emplois inférentiels par abduction*

Des emplois inférentiels par abduction sont également attestés dans des structures non marquées par la valeur hypothétique si. Dans les exemples infra, les valeurs hypothétiques traduites par les usages de *sembler* sont les résultats d'associations probabilistes entre des indices plus ou moins spécifiés qui permettent de bâtir ou du moins de favoriser la représentation mentale que l'on nomme communément *hypothèse* (voir Corninboëuf, 2009 :166). C'est le cas de (133) ci-dessous, dans lequel le sujet parlant, ayant observé que M. Hugo Chavez dispose d'un soutien populaire, malgré treize années au pouvoir, émet la proposition plausible et non nécessaire que « *M. Hugo Chávez **semble** bien placé pour remporter le scrutin présidentiel du 7 octobre* », comme le restituent fidèlement ses propos :

(133) Des programmes sociaux qui améliorent le sort des plus pauvres ; un soutien populaire intact malgré treize années au pouvoir ; des candidats à la relève crédible dans son propre camp... M. Hugo Chávez **semble** bien placé pour remporter le scrutin présidentiel du 7 octobre.<sup>145</sup>

L'énoncé (134) infra est quant à lui l'expression d'une affirmation abductive formulée sur la base d'une argumentation analogue au syllogisme aristotélicien dans lequel, la majeure étant certaine, notamment les allégations « *horriée de l'incurie et des mensonges révélés par la gestion de la catastrophe* », mais la mineure seulement probable, à savoir l'assertion sous-jacente « *la gestion des centrales ayant été catastrophique* » la conclusion qui en découle n'est elle-même que probable. D'où l'expression de l'inférence par abduction qui s'impose : « *la population ne semble pas disposée à laisser redémarrer les centrales arrêtées* » :

144 <http://www.monde-diplomatique.fr/2011/07/PALIDDA/20794>

145 <http://www.monde-diplomatique.fr/2012/09/ELLNER/48113>

(134) Horri e de l'incurie et des mensonges r v l s par la gestion de la catastrophe, la population ne semble pas dispos e   laisser red marrer les centrales arr t es.<sup>146</sup>

On retrouve  galement ce raisonnement abductif dans l' nonc  (135) ci-dessous :

(135) La guerre ne **semble** appara tre qu'avec la naissance de l' conomie de production et le bouleversement des structures sociales du n olithique, il y a environ dix mille ans.<sup>147</sup>

C'est donc vraisemblablement la prise en compte et l'analyse des pr misses vraies et soulign es qui conduisent les locuteurs des  nonc s supra   affirmer avec une certaine certitude de la plausibilit  des faits   venir. Et comme le dit Guentcheva (1994 :19), lorsque l'on est face   une affirmation   priori inf rentielle qui reconstruit une hypoth se plausible et non pas en pr sence d'une inf rence n cessaire, il s'agit de l'abduction.

### 4.2.3 Analyses compar es

En observations comparatives, nous avons remarqu  d'une part que, dans les formes avec un COI, *para tre* n'est employ  qu'en position frontale ; jamais en position m diane ou finale. Nous avons aussi observ  que les pronoms compl ment *me* (majoritairement repr sent s dans notre corpus (10/55), *nous* (2/55) et *lui* (2/55) qui pr c dent *para tre* renvoient distinctement et respectivement   certaines formes de m diations qui permettent d'explicitier les entit s sources des informations v hicul es.

Dans les constructions de la forme

**[Sujet + COI + para tre + attr. [L'attribut est adjectival, nominal ou infinitif]**

les pronoms-COI employ s explicitent et renforcent l'engagement et/ou la responsabilit  du locuteur vis- -vis du propos relat . Il est toutefois important de signaler que, contrairement aux verbes savoir (chap. 2) et croire (chap. 5) analys s ailleurs, l'engagement du locuteur n'a rien   voir avec le caract re v ridique ou non de son propos.

Observons et analysons les  nonc s infra dans lesquels les contenus propositionnels traduisent intrins quement des  tats de situation, des faits plus ou moins av r s ou des id ologies sur lesquelles le locuteur est appel    prendre position. Partant, l'un des s mantismes de *para tre* qui est li  uniquement   la perception visuelle se trouve de fait  cart  de l'analyse de ces exemples. *Para tre* ne renvoie pas ici au sens de *voir*. Il traduit l'id e d'*appr hender*, de *saisir quelque chose par l'esprit, par l'intellect* :

146 <http://blog.mondediplo.net/2012-03-23-Declin-programme-de-l-industrie-nucleaire>

147 [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/07/PATOU\\_MATHIS/53204](http://www.monde-diplomatique.fr/2015/07/PATOU_MATHIS/53204)

- (136) **Cette idée de frontières et de nations me paraît** absurde. La seule chose qui peut nous sauver est d'être des citoyens du monde.<sup>148</sup>
- (137) **L'alternance me paraît** l'invention d'un socialisme propre à l'islam ou le retour à un classicisme culturel. Si les intellectuels arabes choisissent le socialisme, qu'ils en fassent vraiment un socialisme de l'avenir. Et s'ils choisissent l'islam, qu'ils offrent de l'islam une modernité véritable plutôt que le retour à de prétendus âges d'or.<sup>149</sup>
- (138) Interrogé par Le Monde (daté du 31 juillet 2004) sur le fait que son ancien cabinet d'audit « devrait s'adosser à son homologue américain KPMG », M. Edouard Salustro, ancien président du conseil de surveillance de Salustro-Reydel, expliquait : « Dans un pays comme la France, **une telle concentration me paraît** être un handicap pour la profession. »<sup>150</sup>
- (139) Jaloux de **sa souveraineté**, qui **lui paraît** la condition indispensable de son progrès et de l'affirmation de la dignité africaine, le Cameroun a choisi normalement de rester en dehors des conflits des blocs.<sup>151</sup>
- (140) La réponse que sans cesse on lui fournit – « *Tous les régimes censurent la presse en temps de guerre* » – **lui paraît** inacceptable. Il se déclare « *absolument pas d'accord* » et ajoute, déçu : « *Cela m'inquiétait qu'un gouvernement d'écrivains se fût transformé en un gouvernement de censeurs.* »<sup>152</sup>

La garantie de perception dont le locuteur assume ou attribut la fiabilité, le fait qu'il porte ou fait porter la responsabilité dans ces cas ne relève aucunement de la vision : il s'agit de ce que nous appelons *une perception mentale*, c'est-à-dire une représentation de l'esprit qui projette un processus de raisonnement, une pensée, une analyse de l'agent parlant. C'est le cas de l'emploi de <me paraît> dans l'exemple (141) infra :

- (141) Et l'ancien premier ministre des années 1986-1988, qui créa un ministère des privatisations fort actif (confié à M. Balladur), ajoute : « La solution libérale, consistant à **réduire les attributions de l'État, me paraît** largement illusoire. [...] Le seul modèle qui vaille à mes yeux n'a pas changé, quoi qu'il paraisse. C'est toujours celui d'une économie humaniste qui tend à un meilleur équilibre entre les missions de l'Etat et la responsabilité des citoyens. »<sup>153</sup>

L'emploi de <me paraît> se justifie par le fait que les états de choses mentalement saisis se présentent à l'entendement du locuteur comme une réalité virtuelle. Pour aboutir à cette représentation mentale, le locuteur est amené, au préalable, à observer des faits, à entendre des déclarations et à lire des supports d'informations. Toutefois, tous ces éléments ne lui semblent pas être suffisants pour tirer une conclusion. C'est ici que commence ou intervient la seconde phase de sa *perception mentale* : analyse des données, confrontation des

148 <http://www.monde-diplomatique.fr/2001/08/CHAO/7917>

149 [http://www.monde-diplomatique.fr/1979/08/G\\_\\_J\\_/35238](http://www.monde-diplomatique.fr/1979/08/G__J_/35238)

150 <http://www.monde-diplomatique.fr/2005/05/A/12369>

151 <http://www.monde-diplomatique.fr/1976/08/KEUTCHA/33872>

152 <http://www.monde-diplomatique.fr/1987/08/RAMONET/40229>

153 <http://www.monde-diplomatique.fr/2010/02/HALIMI/18816>

connaissances aux réminiscences<sup>154</sup> et expériences antérieures, ainsi de suite. Le résultat de ce processus mental est la médiativité par abduction exprimée par le MM <me parait>.

Contrairement aux constructions de <paraître>, formées avec un groupe nominal, celles faites avec *sembler* sont toujours avec un pronom-sujet ; jamais avec un substantif.

Sans pronom-COI, ces MM traduisent, comme nous l'avons déjà expliqué plus haut (chap. 4.2.2 ), une médiativité liée selon les lectures contextuelles à l'emprunt à autrui ou à l'inférence par adduction comme l'atteste l'exemple (140) infra :

(142) Or il est bien connu que ce sont les vainqueurs qui écrivent l'histoire, **et il semble que**, dans le cas de Gouges, exécutée trois jours après les Girondins, la postérité ait emboîté le pas de la pire façon au procureur de la Commune Pierre Gaspard Chaumette.<sup>155</sup>

Par contre, dans les constructions de la forme

**[Pronom + COI + sembler +compl./attribut à l'infinitif] = Inférence (Dédution)**

avec un pronom-COI précédant *sembler* et fonctionnant comme la source de l'information véhiculée, les MM traduisent uniquement la médiativité inférentielle (induction (143), (144) et (145) plus loin).

Dans l'exemple (143) infra, le VC semble premièrement traduire l'idée une perception visuelle établie par le sujet parlant en **[Pronom + sembler + que + compl.] = oui-dire / Inférence** fonction de COI (*me*). Il s'agit à notre avis de ce que Thuillier (2004 :172) a appelé « *la dimension fictive* »<sup>156</sup> des emplois de <*sembler*>, c'est-à-dire que certains de ses emplois renvoient au contrefactuel dans le sens où il prédique sur un état de choses présentés à la fois comme

154 Pour De Saussure (2012 :136), si « l'évidentialité inférentielle est la manifestation linguistique du fait que la source du savoir est une inférence, alors il n'y a aucune raison de penser que si cette source peut être quelque chose comme un souvenir singulier et non une inférence, [...] il y aurait évidentialité inférentielle. On pourrait aussi imaginer d'instituer une nouvelle catégorie d'évidentialité par souvenir, mais elle viendrait, à notre avis, surcharger des typologies dont la multiplicité est déjà parfois suspecte. »

Sans vouloir entrer dans une longue contre-argumentation philosophique, nous pensons que la réminiscence en elle-même comme notion n'est pas une sous-catégorie de l'évidentialité. Elle n'est non plus une manière ou un mode d'accès à l'information comme semble le comprendre De Saussure. La réminiscence est tout simplement un processus de réactivation de connaissances plus ou moins diffuses et refoulées dans les méandres lointains de notre pensée. C'est par le recours à ce processus que le locuteur a de nouveau accès à des informations antérieurement obtenues.

155 <http://www.monde-diplomatique.fr/2008/11/BLANC/16516>

156 Thuillier (2004) oppose « la dimension fictive » traduire par *sembler* à ce qu'il appelle « illusion optique » exprimées par certains emplois de *paraître* : « On remarque d'ailleurs que, dans Frantext, la plupart des emplois de *paraître* associés à des valeurs contrefactuelles apparaissent dans des énoncés exprimant un contraste, ce qui confirme que ce verbe, contrairement à *sembler*, renvoie à une problématique de la perception d'un sujet : on affaire, avec *paraître*, à des illusions d'optiques. » Thuillier (2004 :172-173)

Notre corpus ne nous a pas attesté des emplois de *paraître* prédisquant sur une illusion ou des illusions construites avec *paraître* comme verbe prédicatif.

réels et non-réels. Ceci étant dit, <sembler> pose, sans contradiction, une compatibilité entre quelque chose qui est différent de la réalité et la réalité elle-même. D'où le renvoi à une *réalité fictive* transposée dans l'énoncé infra :

(143) **Il me sembla** que deux femmes richement habillées, l'une en robe perse, l'autre en robe daurienne, s'offraient à ma vue. [Weil, 1844 :47]

Pour revenir au type de médiativité à laquelle renvoie (143) supra, nous pensons qu'il est probable que le locuteur, n'ayant pas formellement, pour différentes raisons (déficience visuelle, distance séparant le locuteur de l'objet de son observation, apparence ambiguë des '*femmes*', etc), a cru identifier des formes humaines aux allures féminines comme des femmes réelles. Cependant, il a tout de même de bonnes raisons de déduire que les silhouettes aux *formes féminines* qui se présentaient à son regard étaient très probablement des femmes « *richement habillées, l'une en robe perse, l'autre en robe daurienne* ». Nous évoquons ainsi un rapprochement par analogie qui amènerait l'énoncé à être paraphrasé en des termes tels '*c'est comme si*' ou '*ce fut comme si*' (avec un verbe au passé simple dans la protase) :

***Ce fut comme si*** deux femmes richement habillées, l'une en robe perse, l'autre en robe daurienne, s'offraient à ma vue.

Et comme le verbe <sembler> tend à poser la validité du propos prédiqué comme indissociable de son éventuelle non-validité, parce que cette inférence par induction traduit une expérience (in)directe ainsi qu'un processus d'interprétation ou d'analyse, elle devient et s'impose comme le seul mode d'expression de la médiativité dans le cas de (143) supra.

Par ailleurs, dans les autres énoncés, contrairement à la forme <il semble>, les MM de la forme <il me semble> (avec un COI), excluent tout sens de médiativité indirecte. Le recours explicite au COI dévoile que le locuteur est la source de l'information. Par le fait, celle-ci ne saurait être acquise de manière indirecte. Il n'en demeure pas moins que cette information puisse avoir été soufflée au locuteur par un autre individu, et qu'il ne ferait que reprendre cette information à son compte comme une inférence. En sus, le sujet parlant, tout en laissant l'éventualité d'une autre perception possible, affirme avec l'emploi du COI son attachement, sa responsabilité vis-à-vis de son propos comme l'atteste leurs occurrences dans les énoncés infra :

(144) Objectif, le témoin remarque : „**Il me semble** percevoir quelque chose d'un peu allemand dans tout cela. “<sup>157</sup>

157 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut\\_livres=20#pagination\\_livres](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut_livres=20#pagination_livres)



(145) **Il me semble** qu'il existe un vide dans l'enchaînement des actes terroristes.<sup>158</sup>

(146) Bien que son souci d'objectivité soit indéniable, **il me semble** que M. de Grunwald aurait pu insister plus longuement.<sup>159</sup>

Enfin, tandis que les constructions de *paraître* avec un pronom-COI ne sont attestés que dans les positions médianes et finales de notre corpus, cette observation n'est pas valable pour *sembler*, comme le prouvent les occurrences en position médiane bien représentées dans notre corpus ; ainsi que l'unique emploi en position finale (151) infra :

(147) Et c'est en relation avec cet événement que l'économiste Alfred Sauvy devait inventer l'expression « tiers-monde » – dont la paternité est souvent attribuée à l'ethnologue Georges Balandier, qui fut en l'occurrence son éditeur et, **me semble-t-il**, l'avait déjà employée devant moi.<sup>160</sup>

(148) C'est tout le contraire, **il me semble**, si la femme aimée est au bout du fil, et M. Couve de Murville dans le haut-parleur.<sup>161</sup>

(149) C'est là, **il me semble**, que le rôle et la responsabilité des médias doivent être mis en cause.<sup>162</sup>

(150) Ce qu'il faudrait cesser de faire, **il me semble**, en Amérique et en Europe, c'est de mettre toujours une note de soupçon.<sup>163</sup>

(151) À bien y réfléchir, c'était comme s'il se fût agi de n'importe quelle petite fille, **lui semblait-il** parfois ;<sup>164</sup>

Nous constatons à l'examen des exemples supra qu'en position médiane et en emploi impersonnel avec un COI, *sembler* peut-être précédé ou suivi du pronom explétif. Seule la position antéposée du pronom-COI reste immobile. Les formes <*il me semble*> et <*me semble-t-il*> sont ici synonymes et renvoient à la même expression avec différentes réalisations orthographiques. De plus, ces formes sont mutuellement inter-substituables dans tous les énoncés où ils sont employés dans la même position ; c'est-à-dire, l'emploi de l'une des formes au détriment de l'autre n'altère pas le sémantisme de l'énoncé en question. Le choix de l'une des formes par rapport à l'autre nous semble être d'ordre stylistique.

Notre corpus dévoile aussi un grand nombre d'énoncés dans lesquels les MM sont suivis de lexèmes exprimant un degré élevé de certitude. C'est le cas de *paraître* avec des attributs qui, dans les énoncés infra, sont censés apporter une plus-value à la fonction médiative des

158 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut\\_livres=20#pagination\\_livres](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut_livres=20#pagination_livres)

159 <http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble>

160 <http://www.monde-diplomatique.fr/2005/04/LACOUTURE/12062>

161 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut\\_livres=20#pagination\\_livres](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut_livres=20#pagination_livres)

162 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut\\_livres=60&debut\\_articles=100#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut_livres=60&debut_articles=100#pagination_articles)

163 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut\\_livres=60&debut\\_articles=100#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut_livres=60&debut_articles=100#pagination_articles)

164 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut\\_livres=60&debut\\_articles=100#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut_livres=60&debut_articles=100#pagination_articles)

164 Mongo Beti : *Perpetue et l'habitude du malheur*, éditions Buchet/Chastel, Paris, 1974, 49.

MM. Une valorisation épistémique manifeste et marquée qui renvoie à une interprétation réflexive (évaluation, expertise, estimation).

➤ C'est le cas avec l'adjectif *évident* :

(152) Ces derniers sont particulièrement nets depuis l'intervention au Cambodge, et il **paraît évident** que la ligne de clivage ne correspond pas à une définition trop sommaire des classes sociales.<sup>165</sup>

(153) Dans un pays géologiquement instable et traversé tous les ans par une vingtaine de cyclones, dans un contexte mondial de changements climatiques, **il paraît évident** aux yeux d'une partie du monde scientifique, des médias et des dirigeants politiques que la nature est en cause.<sup>166</sup>

(154) **Il paraît évident** que si Moulin avait eu des liaisons de sommet avec le parti (en dehors de ses liaisons officielles et normales), s'il avait été, à un titre quelconque, l'homme du parti, l'un de ces anciens dirigeants en aurait su quelque chose à l'époque et ne se gênerait pas pour le raconter aujourd'hui. Or, aucun n'a été au courant de cela, aucun n'y croit.<sup>167</sup>

➤ Avec l'adjectif *incontestable* :

(155) Et c'est donc dans les archives de la préfecture, année 1852, que M. Emerit, poussant plus loin que ses collègues – lesquels s'en étaient tenus aux rapports évidemment suspects du temps de Louis-Philippe – « a eu le bonheur » de connaître la vérité grâce au rapport Piétri. Celui-ci concluait en effet en disant que plus de 80 millions ont disparu et ont servi « à grossir la fortune de la branche déchue... » D'où la propre conclusion de Marcel Emerit : « ... **il me paraît incontestable** que Louis-Philippe a été le principal bénéficiaire du trésor d'Alger. Il s'est bien gardé de tenir les promesses de Charles X et ses libéralités n'ont pas dépassé le cercle de sa famille. Comme les biens de celle-ci ont été confisqués par Louis-Napoléon, on peut dire qu'en fin de compte le trésor du dey est entré dans les caisses de l'État... »<sup>168</sup>

➤ Avec l'adjectif *vain* :

(156) Pour commencer, **il paraît vain** de prétendre résoudre les problèmes causés par la combustion des énergies fossiles après coup, en régulant uniquement les rejets, sans poser la question de l'extraction.<sup>169</sup>

➤ Avec l'adjectif *sûr* :

(157) Maria-Antonietta Macciocchi le lit à gauche (1). Est-ce la bonne lecture ? Je n'en sais rien. **Ce qui me paraît sûr** en revanche, c'est que là n'est pas la bonne question. En vérité, lorsqu'il s'agit d'écrits d'hommes comme Marx, Lénine ou Gramsci, d'hommes qui ont dû articuler les unes dans les autres, au point d'en faire une unique substance, exigence conceptuelle et décision stratégique, toute lecture devient militante.<sup>170</sup>

165 <http://www.monde-diplomatique.fr/1970/08/JULIEN/29779>

166 <http://www.monde-diplomatique.fr/2013/12/CADAG/49904>

167 <http://www.monde-diplomatique.fr/1977/11/BOURDET/34484>

168 <http://www.monde-diplomatique.fr/1955/07/DUPUY/21489>

169 <http://www.monde-diplomatique.fr/2015/11/SINAI/54142>

170 <http://www.monde-diplomatique.fr/1974/06/DESANTI/32410>

➤ Et enfin avec l'adjectif *difficile* :

(158) Il **paraît** difficile de prétendre qu'il ne s'agit pas là d'une solution extrême.<sup>171</sup>

Cette interprétation réflexive liée à l'évaluation est aussi attestée dans les trois uniques formes avec <*sembler*> suivis du syntagme adverbial *bien que* :

(159) Pourtant, il n'est pas certain que ce soit là le cœur de l'ouvrage. Il **semble bien** plutôt qu'il soit porté, comme le récit de Carrère, par l'appel de la conversion.<sup>172</sup>

(160) Là, il **semble bien** que, dans l'hypothèse d'une élection de M. Obama, celles qui quitteraient l'Irak (combien et dans quel délai ?) seraient assez promptement dirigées vers l'Afghanistan.<sup>173</sup>

(161) Le viol est-il constitutif de la guerre ? À lire l'introduction de l'ouvrage, il **semble bien** que oui.<sup>174</sup>

Le premier constat que nous faisons nous oblige à dire que les adjectifs *évident*, *incontestable*, *vain*, *sur*, *difficile* et *bien que* sont polyfonctionnels. Syntaxiquement, ils sont employés comme des attributs des verbes ; sur le plan pragmatique, ils servent à traduire l'attitude des différents énonciateurs par rapport aux contenus propositionnels prédiqués par les MM. En effet, tandis que les MM renvoient au processus d'acquisition de l'information du contenu propositionnel, ces qualificatifs s'ajoutent à cette fonction médiative pour expliciter les différentes valeurs de jugements subjectifs que les locuteurs leur attribuent. Ces marqueurs explicites de la modalité épistémique renforce nos analyses et approches qui consistent à distinguer les fonctions médiatives originelles et essentielles des MM de leurs rôles épistémiques implicites.

En ce qui concerne l'identification de l'instance source de l'information, nous observons que dans les constructions traduites par les exemples (153), (155) et (157) supra, ce sont les COI qui assument le rôle de source du savoir. Dans les autres exemples sans COI, cette absence n'écarte pas le locuteur comme source de l'information.

### 4.3 Synthèse

Moyennement représentés dans notre corpus, <*paraître*> (55/555) et <*sembler*> (61/555), dans leurs emplois impersonnels, sont selon les contextes et les formes de constructions particulières dans lesquelles ils apparaissent, usuellement employés pour exprimer ou extérioriser des expériences directes ou indirectes, des inférences traduisant des jugements, des hypothèses.

171 <http://www.monde-diplomatique.fr/1977/02/A/34101>

172 <https://www.monde-diplomatique.fr/2015/04/PIEILLER/52860>

173 <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2008-11-04-Publicite-Obama>

174 <https://www.monde-diplomatique.fr/2004/08/RIVIERE/11507>

Nos analyses ont, nous l'espérons, confirmé les affirmations que nous avons faites au début de ce chapitre. C'est-à-dire que sur le plan sémantico-pragmatique, les emplois de *paraître* sont globalement liés soit à la médiativité indirecte (emprunt à autrui, ouï-dire), soit à l'inférence. Avec *sembler* par contre, nous avons observé un hybridisme fonctionnel de ses emplois qui traduisent harmonieusement et/ou parallèlement une médiativité indirecte et une inférence. Cette hybridation entre les types de médiativités est dans certaines occurrences levées par l'emploi des modes (indicatif ≠ subjonctif) dans la proposition prédiquée. Par ailleurs, nous avons constaté que *paraître* et *sembler* ne peuvent être synonyme qu'en commutation contextuelle. Il n'y a pas de substitution libre totale entre ces deux MM. La différence sémantico-pragmatique générale réside dans le fait que tandis que *paraître* renvoie uniquement soit à une expérience indirecte, soit à une inférence, *sembler* peut traduire cette paire de médiativités simultanément et harmonieusement. Toutefois, déterminer les types de médiativités traduites par les occurrences de ces deux verbes nécessitera toujours un examen méticuleux du contexte d'emploi de chacun d'eux.

Enfin, il ne nous a pas échappé que *paraître* et *sembler* sont des verbes dont les formes varient entre MM et locutions médiatives. D'autre part, nous avons constaté que seuls ces verbes n'ont pas d'occurrences attestées en emplois non-médiatifs ou rhétoriques. Toutes leurs occurrences dans notre corpus renvoient à des fonctions de médiativités. Nous concluons que ces verbes servent prioritairement, voire absolument, à expliciter les moyens cognitifs par lesquels le locuteur a acquis l'information transmise dans son propos.

## 5 Les emplois de *croire*

Comme l'analyse des exemples de notre corpus l'atteste, les MM construits avec <*croire*> traduisent deux valeurs à la fois distinctes et superposables. La première renvoie à celle de la médiativité obtenue par processus de raisonnement inférentiel (abduction/induction). La seconde valeur qui est aussi inhérente à *croire* est celle de la conviction que Cappelli (2007) appelle *la dimension affective* :

[Croire] encodes an affective dimension. By using this verb, the speaker signals that he/she is ready support he/his assertion with the strength of his/her subjective, affective commitment. The possibility of the verb to lexicalize this dimension means that, besides pointing towards the epistemic domain, it also involves evidentiality. The speaker is highly committed to the likelihood that a state of affairs is the case on the grounds of some sort of affective evidence that he/she has for it. (Cappelli, 2007 :170 ; cité dans Hannemann, 2013 :279)

Comme Cappelli (2007), nous avons constaté à l'observation des 115 énoncés de *croire* dans notre corpus que ce verbe traduit essentiellement le marquage de la source du savoir.

De plus, nous avons observé que le recours à *croire* dans les énoncés n'a pas prioritairement pour objectif d'atténuer la responsabilité du locuteur. Tout au contraire. Employé dans un énoncé, *croire* traduit la certitude et la conviction qu'a le locuteur par rapport à ses sources d'informations et par ricochet au contenu propositionnel qu'il prédique (*comparer* Vet, 1994 :63). Plus encore, son emploi (dé)montre le rôle et la responsabilité première du locuteur comme la personne ayant fait des abductions et/ou des inductions qui ont permis d'aboutir à une médiativité par inférence (*contra* Schneider, 2007 :139).

### 5.1 Les emplois médiatifs de *croire*

Il nous a semblé utile de commencer cette partie de l'étude des emplois de *croire* par une analyse contrastive d'un exemple tiré d'Eusebe Feron (1995). Cet exemple nous permet de mieux présenter la relevance de notre étude et d'essayer d'identifier les sémantismes traduits par *croire* en comparaison avec *penser* que nous analysons plus loin (chap. 3 ). Nous reprenons intégralement à notre compte l'exemple déjà commenté par E. Feron (1995 :83).

Avant de connaître les notes attribuées par le jury, un journaliste dit à la fin de la performance d'une gymnaste :

(162) « *Elle est championne olympique, je pense, du moins je le crois* ».

E. Feron explique que le recours à la locution « *du moins je crois* » postposée à « *je pense* » dans l'énoncé supra est justifiée par l'argumentation selon laquelle la qualité de la performance avait amené le journaliste à dire, dans un premier temps que cette jeune fille allait très probablement obtenir la médaille d'or ; d'où l'emploi de « *je pense* ». Puis, prenant conscience qu'il ne lui appartenait pas d'émettre un tel jugement, le commentateur se serait ravisé et aurait présenté « *elle est championne olympique* » comme une conviction personnelle (« *je crois* ») et non plus comme une quasi affirmation résultant d'une inférence (« *je pense* ») (Eusebe Feron, 1995 :83).

Notre approche analytique n'est pas tout à fait compatible avec celle d'Eusebe Feron. Selon nous, le MM <*je crois*> traduit d'abord, tout comme <*je pense*> (voir chap. 3 plus haut) le résultant d'une inférence sur la base d'arguments qui, quoique non communiqués, n'existent pas moins et ne sont pas moins pertinents. Dans l'énoncé supra, la particularité médiative de <*je crois*> par rapport à <*je pense*> est qu'il marque l'adhésion affective du locuteur au propos qu'il véhicule. C'est cet aspect affectif, cette expression de « *raisons intimes* » et « *conviction personnelle* » (Eusebe Feron, 1995 :83) qui font de *croire* un marqueur de médiativité à connotation épistémique différente de *penser* qui ne laissent pas transparaître

des états affectifs dans l'expression du propos véhiculé. Nous pensons donc que <je crois> est certes employé comme marqueur de médiativité doté d'une force rationnelle, mais il est aussi fortement imprégné d'une conviction, d'une croyance personnelle, d'un côté affectif qui fait de lui un verbe à connotation épistémico-dogmatique par rapport à *penser*. C'est à notre avis la principale raison pour laquelle le journaliste en fait recours non seulement pour spécifier le moyen de construction de son propos, mais en plus pour y apporter et exprimer sa conviction personnelle.

Tous les arguments que nous venons d'énoncer tendent à affirmer que le MM '*je crois*' tout comme '*je pense*' a pour fonction de signaler que l'information « *Elle est championne* » est personnelle, subjective et non-officielle. <Je crois> dans ce cas mitige le propos qu'il médiatise. Et comme nos analyses vont l'attester, les énoncés formés avec *croire* remplissent prioritairement la fonction de marqueur de modalités médiatives qui est « *le résultat d'un processus cognitif de type inférentiel, ayant la spécificité en tant que mécanisme de raisonnement* » (E. Feron, 1995 :81).

D'ailleurs, nous pouvons à la lumière des sémantismes et emplois comparatifs de '*croire*' et de *penser* de l'exemple supra et surtout des constatations tirées de nos analyses, affirmer de manière péremptoire que ces deux verbes peuvent être interchangeables, mais avec une différence sémantique bien marquée. Ils sont aussi en complémentarité sémantico-pragmatique à cause du fait que <je pense> n'extériorise pas explicitement la croyance forte au résultat du processus inférentiel. <Je crois> par contre est toujours fortement marqué par l'expression conjointe de l'inférence et d'une de conviction personnelle/affective pouvant franchir un certain dogmatisme. Ainsi avec les emplois de *savoir*, selon que l'intention communicative du locuteur tendra vers le doctrinarisme au détriment de la médiativité, on parlera alors d'un emploi médiatif ou purement épistémique.

Le travail d'analyse des rôles de *croire* attestées dans notre corpus nous a permis de constater que ce verbe est généralement utilisé comme marqueur de médiativité par abduction et induction. Nous avons également identifié des emplois comme locutions verbales qui sont des médiatifs per se dans la langue française. *Croire* est employé pour traduire l'expression des fonctions rhétoriques.

### 5.1.1 Inférence par abduction

Les emplois médiatifs de *croire* par inférence abductive renvoient à des processus de raisonnements qui conduisent à avancer une hypothèse, une plausibilité pour justifier un fait. Contrairement à certaines littératures<sup>175</sup>, les données de notre corpus dévoilent que le raisonnement abductif peut être retrodictif et même prédictif.

L'énoncé infra dévoile les traits communs aux raisonnements abductifs qui se caractérisent par l'incapacité du MM à démontrer l'infailibilité du propos qu'il médiatise. Bien que la médiative telle que nous la concevons renvoie essentiellement au processus d'accès cognitif au savoir et non pas prioritairement à l'expression de la véracité des propos, nous constatons que *savoir* comme MM abductif ne peut permettre dans (163) infra, la validité de la connaissance ou des explications du vice-président Cheney. Il n'existe pas d'éléments implacables à même d'affirmer avec certitude que ces affirmations constituent la cause prémisses :

(163) De son côté, dans son intervention devant le Conseil de sécurité, M. Powell déclarait : « Saddam Hussein a entrepris des recherches sur des douzaines d'agents biologiques provoquant des maladies telles que la gangrène gazeuse, la peste, le typhus, le choléra, la variole et la fièvre hémorragique. » « **Nous croyons que Saddam Hussein a, en fait, reconstitué des armes nucléaires** », soutenait enfin le vice-président Cheney en mars 2003 à la veille de la guerre.<sup>176</sup>

Dans (163) supra, le MM <*nous croyons*> traduit un processus d'accès cognitifs tout en traduisant une croyance, une adhérence personnelle du locuteur vis-à-vis des propos qu'il véhicule. Des affirmations qui sont indubitablement la pure résultante d'un raisonnement inférentiel par abduction sur des 'faits supposés' implicitement observables dans l'énoncé :

➤ Saddam Hussein a reconstitué des armes nucléaires

Ce point de départ du raisonnement abductif semble un fait présenté comme surprenant et qui s'inscrit donc contre des attentes, contre les prescriptions, ou contre ce qui était jusqu'alors tenu pour proscrit. Cette conviction ostensiblement établie chez le locuteur demeure cependant injustifiée aux auprès des interlocuteurs. Pour y arriver, le sujet parlant déroule un argumentaire raisonnable, mais non avéré qui constitue le raisonnement abductif :

175 Teboul & Boucher (2013:113) : « L'abduction est une déduction non pas prédictive, retrodictive, une déduction à rebours, en quelque sorte. »

176 <http://www.monde-diplomatique.fr/2003/07/RAMONET/10193>

- ✓ « *Saddam Hussein a entrepris des recherches sur des douzaines d'agents biologiques provoquant des maladies telles que la gangrène gazeuse, la peste, le typhus, le choléra, la variole et la fièvre hémorragique* ».

Cette tentative d'explication à la particularité de confronter l'interlocuteur à l'inattendu qui ne cadre pas avec ses attentes. En effet pour peu que l'on s'intéresse à la science relative à la chimie ou à l'atomique, il est très difficile d'envisager un passage simple et rapide d'une arme chimique vers une bombe atomique qui exige de l'uranium élevé dans d'énormes centrifuges tenues dans des constructions hors dimensions. Et c'est donc justement la capacité de cette l'argumentation, sa pertinence et en quelque sorte son pouvoir à s'écarter des évidentes attentes de notre pensée qui fait d'elle un raisonnement abductif subsumé par le MM <*nous savons*>. En d'autres termes, les propos abductifs introduits par <*nous croyons*> supra est employé comme procédure argumentale de normalisation d'un fait surprenant.<sup>177</sup> Nous constatons subtilement que l'abduction est donc proche de l'inférence déductive selon la logique du *modus ponens* :

- ✓ Étant donné la prémisse A (*Saddam Hussein a entrepris des recherches sur des d'agents biologiques*),
- ✓ et la connaissance de ce que A implique B (des recherches sur les agents chimiques peuvent permettre la création d'armes nucléaires),
- il est possible de déduire la conclusion B (*Saddam Hussein a reconstitué des armes nucléaires*).

Et pourtant, l'abduction et la déduction se distingue catégoriquement par le caractère nécessaire/non nécessaire des conclusions qu'elles formulent :

L'abduction est donc proche de l'inférence déductive : « étant donné la prémisse A et la connaissance de ce que A implique B, il est possible de déduire la conclusion B ». C'est la règle d'inférence du *modus ponens*, bien connue en logique. L'abduction se laisse donc reconstruire *a posteriori* comme un raisonnement déductif faillible. Mais, à la différence de la déduction, l'abduction est par nature incertaine.(C. Sylvie, 2004)<sup>178</sup>

La conclusion formulée par M. Powell étant de nature incertaine et non construite en analogie à d'autres faits, elle tombe dans la catégorie d'une inférence par abduction.

177 Catellin, Sylvie (2004) : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2004-2-page-179.htm>

178 Catellin, Sylvie (2004) : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2004-2-page-179.htm>



### 5.1.2 Inférence par induction

Dans sa recherche de liens permettant de nouer des relations entre des faits généralement harmonieux et souvent parallèles, l'induction essaie de construire une loi générale pour expliquer et résoudre un problème (Fournier, 1999 :227), comme le dévoile l'exemple infra. Ici, le contexte énonciatif non spécifié se laisse reconstruire à partir des connaissances personnelles. Ainsi, un parti de gauche, c'est-à-dire à tendance socialiste, aurait pris (avec succès, on imagine) des mesures particulières pour planifier l'économie et aller vers le plein-emploi. Le Labour Party, parti de gauche au Royaume-Uni, semble avoir observé que des gouvernements socialistes au pouvoir dans certains pays d'Europe peineraient à trouver des moyens ou à prendre des décisions pour planifier leurs économies et aller vers le plein-emploi. Sur la base de ces constatations, il infère et affirme alors, certes avec des risques d'erreurs dans son jugement, que « *tout gouvernement socialiste, que ce soit en France, en Italie, dans le Royaume-Uni ou ailleurs, devra prendre des mesures analogues s'il désire planifier l'économie et aller vers le plein-emploi* » comme l'atteste l'énoncé infra :

(164) Et **nous croyons**, dit le Labour Party, que tout gouvernement socialiste, que ce soit en France, en Italie, dans le Royaume-Uni ou ailleurs, devra prendre des mesures analogues s'il désire planifier l'économie et aller vers le plein-emploi.<sup>179</sup>

C'est dans cette perspective argumentative que l'emploi du *si* de conditionnalité (différent du *si* hypothétique) traduit le résultat d'opérations cognitives par induction de faits disparates observés à différents endroits mais liés par des causes similaires et surtout aboutissant à des résultats semblables.

### 5.1.3 Croire comme locution verbale médiative

Notre corpus a attesté l'existence de certaines occurrences de *savoir* employé pour rapporter le propos provenant d'une source autre que l'énonciateur. Il s'agit des locutions verbales de la forme <*en croire qqn.*> qui renvoient au plan médiatif à l'idée de <*s'en rapporter à quelqu'un*>. Sur le plan épistémique, ces locutions peuvent traduire la volonté du locuteur à « *ajouter foi à ce que dit quelqu'un à propos d'une question et en raison de la personne* ». <sup>180</sup>

Les locutions infra sont des termes médiatifs en raison du fait qu'ils constituent des sources d'informations et spécifient les manières par lesquelles les informations véhiculées ont été obtenues, sans toutefois se prononcer sur la véracité desdits propos. La fiabilité du contenu propositionnel est par cette distanciation des locuteurs soumise à l'indice de confiance que

<sup>179</sup> <http://www.monde-diplomatique.fr/1979/06/BOURDET/35157>

<sup>180</sup> TLF (en ligne, 20.02.17).

le récepteur accordera à la source de l'information. Ces expressions sont employées dans les constructions de la forme :

[à en croire + compl. [le compl. est un subst.]]

➤ Le substantif désigne une personne qui est la source de l'information rapportée :

(165) **À en croire** Braithwaite, Eltsine, en tant que président de la Russie, aurait noué des contacts secrets avec les moudjahidins dès avant la chute de M. Gorbatchev. D'ailleurs, sitôt les approvisionnements russes interrompus, M. Abdul Rachid Dostom, l'un des principaux généraux de Najibullah, passait dans le camp des rebelles.<sup>181</sup>

(166) **À en croire** l'auteur, le dernier ouvrage de Michel Onfray serait à la fois son premier livre et son grand œuvre ; sa pensée y aurait enfin trouvé à s'accomplir pleinement. Cette philosophie « solaire » a séduit en se présentant comme un rationalisme joyeux, en opposition à tous les conformismes. Or, au nom de cette opposition, « Cosmos » renoue avec un discours qui exalte l'irrationnel et la tradition.<sup>182</sup>

➤ Le substantif désigne une entité non-animée qui est la source de l'information rapportée :

(167) **À en croire** une dépêche de l'Agence France Presse (AFP) datée du 4 juillet, « *des passages de nouveaux manuels d'histoire contemporaine à destination des classes de première générale, contestés par des associations juives, vont être "modifiés" à l'occasion de l'impression des versions définitives, a indiqué lundi l'éditeur Hachette Éducation* ». <sup>183</sup>

(168) La réalisatrice a beau prétendre le contraire, *Selma* reste un exemple parfait du culte simplificateur voué à Martin Luther King. Ainsi, **à en croire** le film, la campagne de Selma se résume à l'action de King et de ses camarades de la Conférence des dirigeants chrétiens du Sud (Southern Christian Leadership Conference, SCLC).<sup>184</sup>

(169) **À en croire** les débordements anticommunistes qui ont accompagné, en Occident, le quatre-vingt-dixième anniversaire de la révolution d'octobre, on pourrait penser que l'Union soviétique existe encore.<sup>185</sup>

À notre avis, les locutions médiatives supra n'appellent pas les destinataires des contenus propositionnels qu'elles prédisent à croire à la véracité de l'information véhiculée. La crédibilité du propos étant dans ces cas tributaire de la fiabilité accordée à la source. Nous pouvons donc nous attendre à ce qu'une dépêche de l'Agence France Presse (AFP) dans (167) supra soit plus crédible que la version donnée à travers un film dans (168) qui est censée être moins digne de foi.

181 <http://www.monde-diplomatique.fr/2012/08/PARENTI/48065>

182 <http://www.monde-diplomatique.fr/2015/07/PIEILLER/53220>

183 <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2011-07-07-Nakba>

184 [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/03/REED\\_JR/52731](http://www.monde-diplomatique.fr/2015/03/REED_JR/52731)

185 <http://www.monde-diplomatique.fr/2007/12/RADVANYI/15435>

### 5.1.4 Croire en emplois médiatifs ambigüs

Le caractère ambigü des énoncés identifiés découle du fait qu'il nous est impossible d'identifier le type d'inférence subsumée par les MM, S'agit-il de déduction, d'abduction, d'induction ? Impossible de le prouver linguistiquement.

C'est le cas dans les constructions usuelles de la forme *infra* où les MM formés avec *croire* introduisent des contenus propositionnels qu'ils médiatisent en faisant mention ou pas des arguments qui soutiennent l'affirmation :

[Pronom + croire (que) P]

Nous avons identifié ces fonctions de *savoir* en interposition :

- (170) On ne refusera pas, **je crois**, de classer le grec et le latin parmi les langues à constructions libre. [Weil, 1844 :55]
- (171) J'ai moi-même fait voter une loi pour qu'aucun journaliste n'aille en prison à cause de ses idées, ce qui est, **je crois**, unique en Afrique francophone.<sup>186</sup>
- (172) Il est, à l'heure actuelle, **je crois**, en prison.<sup>187</sup>
- (173) Mais la grande nouveauté, **croyons-nous**, c'est d'avoir défini le rôle de la proposition, définition inconnue dans la grammaire jusqu'alors et par là, d'avoir fondé une syntaxe autonome. [Chevalier, 1968 :490]
- (174) À propos de la solution du problème national, il y aurait eu intérêt, **croyons-nous**, à souligner avec plus de force le rôle capital du parti communiste.<sup>188</sup>

Ces fonctions ambigües sont aussi attestées dans les emplois de *savoir* en occurrence finale :

- (175) la Thaïlande et les Philippines le demanderont, **je crois**.<sup>189</sup>
- (176) Elle choisit le plus hésitant. Délibérément, **je crois**.<sup>190</sup>
- (177) La période suivante ne sera pas moins riche, **croyons-nous**.<sup>191</sup>

Nous avons aussi identifié, indépendamment de leurs positions d'occurrences et de leurs usages directes ou indirectes, des occurrences des expressions formées avec *croire* et des adverbes qui renforcent la médiation subsumée par ce verbe. Ces invariables ont une fonction épistémique qui sert à exprimer le degré de conviction et certitude du locuteur par rapport à son propos. C'est le cas avec l'adverbe *fermement* (souligné dans les énoncés

186 <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2555p034-046.xml0/>

187 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+crois&debut\\_articles=200#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+crois&debut_articles=200#pagination_articles)

188 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut\\_livres=20#pagination\\_livres](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut_livres=20#pagination_livres)

189 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+crois&debut\\_articles=80#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+crois&debut_articles=80#pagination_articles)

190 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+crois&debut\\_articles=170#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+crois&debut_articles=170#pagination_articles)

191 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut\\_livres=20&debut\\_articles=210#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut_livres=20&debut_articles=210#pagination_articles)

[s=croyons&debut\\_livres=20&debut\\_articles=210#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut_livres=20&debut_articles=210#pagination_articles)

infra) qui traduit une assurance, une force de conviction dans le processus de raisonnement ayant conduit à la médiation du propos véhiculé :

- (178) Le progrès est un concept difficile, discuté, qui fait un peu peur tant il est puissant. C'est un grand mot, presque un gros mot. J'y ai réfléchi depuis longtemps. Ma conclusion est qu'en définitive **je crois fermement** au progrès, et je vais essayer d'en démontrer l'existence, d'en être un avocat convaincant.<sup>192</sup>
- (179) En cela, il est un peu le « négatif » de Ken Loach, qui, **lui, croit fermement** à une inéluctable révolution qui changera radicalement notre destin.<sup>193</sup>
- (180) **Mais la délégation britannique croit fermement** qu'il ne doit pas être permis que ce fait provoque une rupture entre ces trois pays, avec des conséquences fort malheureuses et incalculables quant à leur coopération comme amis et alliés dans tous les domaines d'une commune entreprise.<sup>194</sup>
- (181) **Nous croyons fermement** que des principes du respect des droits humains fondamentaux, tout comme de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de toutes les nations, de la reconnaissance de l'égalité de toutes les races et de toutes les nations, grandes ou petites, de la non-intervention dans les affaires intérieures d'un autre pays, de l'encouragement de l'intérêt réciproque et de la coopération, du respect de la justice internationale, des obligations internationales, doivent promouvoir l'harmonie et une paix juste parmi les nations du monde.<sup>195</sup>
- (182) Et, comme à cette époque, **nous croyons très fermement** qu'une représentation schématique à deux dimensions et sans détail suffit largement à nos besoins, ce qui n'est pas sans signification psychologique.<sup>196</sup>

Tout comme les deux uniques expressions médiatives de notre corpus formées avec l'adverbe '*bien*' qui renvoie à une idée de conformité ou d'approbation de l'interlocuteur :

- (183) Il avait cependant ses propres ratios et bizarrement il lui est arrivé de m'augmenter le montant d'un projet de 5 millions de dollars. **Je crois bien** que c'était sur la première tranche de l'université et en accord avec Martin Bouygues.<sup>197</sup>
- (184) Pourtant, jamais encore, **je crois bien**, ce contrepoint personnel et collectif, si puissant, généreux, prophétique, d'une chaleur toujours un peu fiévreuse et inquiète, n'avait retenti aussi ouvertement que dans ce livre.<sup>198</sup>

192 <http://www.monde-diplomatique.fr/2015/10/COPPENS/54009>

193 <http://www.monde-diplomatique.fr/1997/01/TESSIER/4492>

194 <http://www.monde-diplomatique.fr/1955/10/MACMILLAN/21573>

195 [http://www.monde-diplomatique.fr/1960/06/APTE\\_WOLD/23655](http://www.monde-diplomatique.fr/1960/06/APTE_WOLD/23655)

196 <http://www.monde-diplomatique.fr/1974/03/JUDGE/32226>

197 <http://www.monde-diplomatique.fr/2015/03/CARBONARO/52755>

198 <http://www.monde-diplomatique.fr/1976/02/FLORENNE/33675>

C'est aussi le cas de l'exemple infra dans lequel l'adverbe '*profondément*' est placé en incise entre le MM et le contenu médiatisé et renvoie à l'intensité voire à la foi en la croyance exprimée :

- (185) Le productivisme, c'est l'impasse, Lipietz le reconnaît, et laisse aux travailleurs la possibilité d'inventer un autre avenir. **Je crois**, profondément, qu'un autre avenir est possible, un second souffle aussi, à la politique engagée en France sous la conduite de M. Mitterrand.<sup>199</sup>

Notre corpus atteste en outre de l'occurrence de '*croire*' employé comme semi-auxiliaire dans les constructions de la forme où il sert d'antécédent à des verbes à l'infinitif pour former avec eux de locutions verbales.

[**Pronom + croire** + V<sub>inf.</sub> + compl.[le compl. est celui du verbe à l'inf.]]

Dans ces formes de constructions, les MM formés avec '*croire*' médiatisent uniquement les verbes à l'infinitif qu'ils précèdent. Ces infinitifs quant à eux prédisent les contenus propositionnels qui ne sont pas dans le champ de médiation des MM et ne peuvent donc être médiatisés par ces derniers :

- (186) Elle dément ce que **nous croyons** savoir de cette tradition prétendument générale à l'Afrique, laquelle ferait de la femme peule, comme des autres, cette esclave soumise à l'homme.<sup>200</sup>
- (187) **Nous croyons** savoir que les services techniques de notre gouvernement se préoccupent actuellement de ces problèmes primordiaux et que des mesures identiques à celles que nous préconisons sont à l'étude.<sup>201</sup>
- (188) **Chacun croit** savoir que l'économie est un aspect central de la politique sans en tirer les conséquences logiques.<sup>202</sup>
- (189) Auteur espagnol, **je crois** pouvoir y fronder Mahomet sans scrupule.<sup>203</sup>
- (190) Alors qu'il erre seul dans des rues où circulent des hommes armés « *aux profils de fous* » fouillant une à une les maisons pour abattre ceux qui sont sur leurs listes, **Pasos croit** entendre le cri terrible du vendeur d'*empanadas* – ces petits chaussons de pâte farcis de viande ou de poisson. Obsédant, le cri grossit et se multiplie « *avec une force ascendante* ». Le cri de l'horreur. Le cri de la Colombie.<sup>204</sup>
- (191) Parmi eux, **elle croit** reconnaître Joselito, son petit-fils, qui a rejoint les guérilleros.<sup>205</sup>

199 <http://www.monde-diplomatique.fr/1984/04/ROLANT/37961>

200 <http://www.monde-diplomatique.fr/1991/10/FLORENNE/43843>

201 <http://www.monde-diplomatique.fr/1962/06/A/24780>

202 <http://www.monde-diplomatique.fr/2002/04/GARRIGOU/8775>

203 <http://www.monde-diplomatique.fr/1989/05/RAMONET/41712>

204 <http://www.monde-diplomatique.fr/2008/11/BARTHELEMY/16475>

205 <http://www.monde-diplomatique.fr/2013/07/DAGUERRE/49342>

Soulignons en outre qu'à la lumière de notre corpus, *croire* a *savoir*, *pouvoir*, *entendre* et *reconnaître* dans son champ de prédication ; l'inverse n'est pas avéré (comparer Vet, 1994 :60).

Il est enfin à signaler que nous retrouvons aussi le phénomène de polyphonie dans les emplois ambigus de croire. Dans ces occurrences, les énonciateurs se distinguent, et se désolidarisent des locuteurs des propos dont ils font l'écho dans leurs énoncés. On constatera à cet effet que les sujets parlants expriment les croyances ou les pensées d'autres locuteurs. Ce rapport de propos d'autres émetteurs est par la suite opposé au point de vue du locuteur qui fait part de son opinion en utilisant des expressions à l'instar de '*alors que*' (192), '*contrairement*' (193); '*on s'étonne*' (194); '*Même si [...] il faut pourtant s'y préparer*' (195) infra (M. Luzisa Donaire, 2012 :26) :

(192) Voici un très clair et très utile ouvrage sur un pays quelque peu oublié parce que, **croit-on**, il se situe hors des zones de tempête, alors que, justement, parce qu'il joue le rôle de tampon depuis des siècles, il est placé en leur cœur.<sup>206</sup>

(193) La confrérie suscite un fort rejet dans de larges secteurs de la population – rejet qui, contrairement à ce que croient beaucoup de ses membres, n'est pas seulement le résultat d'une campagne de désinformation.<sup>207</sup>

(194) On s'étonne alors de la candeur **des journalistes qui croient** que le sondage est représentatif, à moins qu'ils fassent seulement semblant de croire.<sup>208</sup>

(195) Même si, parmi nous, **beaucoup croient** qu'il est possible d'empêcher la création d'un tel État par des mesures politiques énergiques, il faut pourtant s'y préparer, à la fois intellectuellement et émotionnellement, tout comme nous nous préparons à d'autres situations d'urgence.<sup>209</sup>

## 5.2 Les emplois rhétoriques de croire

Les emplois non-médiatifs de *croire* caractérisés par leurs modalités phrastiques impératives. Dans les exemples infra, les valeurs de *croire* à l'impératif traduisent globalement des exhortations et/ou des conseils des locuteurs. Nous avons identifié ces emplois rhétoriques dans les constructions de la forme

[**croire** + compl. [le compl. est un subst.] [le subst. désigne une pers.]]

À travers ces constructions, le locuteur cherche d'une part à attacher une valeur de vérité à son propos. D'autre part ces formes sont employées pour inviter l'interlocuteur à se ranger à l'avis du sujet parlant, à ajouter foi à ce qui lui est dit. Bref à tenir pour véridique les paroles

206 <http://www.monde-diplomatique.fr/1990/03/DECORNOY/42462>

207 <http://blog.mondediplo.net/2013-01-31-Égypte-une-entente-entre-salafistes-et-opposition>

208 <http://blog.mondediplo.net/2011-11-14-55-des-Français>

209 <http://blog.mondediplo.net/2012-01-04-Les-prejuges-ordinaires-d-un-ecrivain-israelien>

de l'émetteur. Tout comme avec le verbe factif *savoir* analysé plus haut 2 , la source d'information ne sont ni implicitement ni explicitement marquée. Le locuteur fait recours à *savoir* dans le but de persuader l'interlocuteur, d'orienter, d'influencer sa conduite par l'affectivité. Nous appelons cet emploi la *fonction de persuasion*. On notera que le mode impératif se caractérisant par l'absence de sujet explicite, c'est la désinence verbale du verbe qui spécifie la personne grammaticale à qui s'adresse l'énonciateur.

De plus, nous avons constaté, en conformité avec le Trésor de la Langue Française<sup>210</sup> que, selon la règle commune aux verbes déclaratifs, lorsque *croire* est affirmatif, on admet la certitude, la possibilité de ce qui va suivre et le verbe de la subordonnée est à l'indicatif. Dans sa fonction de persuasion, *croire* est attesté dans quatre positions : antéposition, interposition, postposition et position extra-phrastique.

➤ En antéposition :

(196) **Croyez-moi** : entre deux mots, il faut choisir le moindre.<sup>211</sup>

(197) Mais, **crois-moi**, dans l'instant qu'ils verront leurs vengeurs, leurs mains vont se lever sur leurs persécuteurs.<sup>212</sup>

(198) C'est la nouvelle maîtresse de l'école noire, Ben. Elle s'appelle Kathlee. C'est une fille de couleur. Et elle n'est pas comme les autres. Elle a la peau beige très pâle, des cheveux châtons bouclés... Tout à fait comme beaucoup de filles blanches que je connais... **Crois-moi**, Ben, on ne voit guère la différence.<sup>213</sup>

(199) D'ailleurs, en cette fin de millénaire, à l'heure du libéralisme marchand, qu'est-ce donc qu'un homme libre ? La réponse, très actuelle, vient de loin : « **Crois-moi**, disait Voltaire, *l'homme est libre du moment qu'il veut l'être.* » Il est temps de le vouloir.<sup>214</sup>

(200) **Croyez-moi**, quand vous aurez mon âge, il n'y aura plus de ministres, mais seulement des ambassadeurs.<sup>215</sup>

(201) Mais **ne croyez** surtout pas que l'homme est de parti pris.<sup>216</sup>

➤ En interposition :

(202) Mais la priorité, c'est l'unité du monde russe. L'unité doit se faire, elle se fera. Et, si les luttes pour le pouvoir se poursuivent, **croyez-moi**, nous saurons faire revenir les ambitieux à la raison.<sup>217</sup>

(203) En défendant le Marché commun agricole, nous ne défendons pas seulement les agriculteurs, tous les agriculteurs européens – et les agriculteurs français, qui

210 TLF (en ligne, 21.03.17)

211 <http://www.monde-diplomatique.fr/2014/03/MATHIEU/50245>

212 <http://www.monediplomatique.fr/2008/04/GRESH/15793>

213 <http://www.monde-diplomatique.fr/mav/101/CALDWELL/17887>

214 <http://www.monde-diplomatique.fr/1989/08/JULIEN/41953>

215 [http://www.monde-diplomatique.fr/1954/07/LA\\_CHAUVINIERE/21183](http://www.monde-diplomatique.fr/1954/07/LA_CHAUVINIERE/21183)

216 <http://blog.monediplo.net/2012-11-27-Le-CRIF-ecrit-il-les-discours-de-Hollande-sur-la>

217 <http://www.monde-diplomatique.fr/2014/12/GESLIN/51055>

peuvent compter, **croyez-moi**, et sur l'intérêt que je leur porte et sur mon obstination, nous défendons aussi la construction européenne tout entière.<sup>218</sup>

(204) Je ne suis après tout qu'un ancien haut-fonctionnaire français condamné à la Libération sous la pression du Parti communiste, mais qui n'avait agi que sur ordre, en respectant scrupuleusement les lois alors en vigueur, et des gens comme moi, il y en a plein en France, et dans tous les partis, y compris au PC, le fameux parti des fusillés qui a avalé comme un nougat le pacte germano-soviétique et qui, **croyez-moi**, en a fait fusiller d'autres !<sup>219</sup>

➤ En postposition : C'est la seule occurrence attestée dans notre corpus.

(205) L'aubier du pin, c'est le meilleur remède qu'il y ait au monde, je ferai appel à tout le village, il n'y aura que de braves gens là-bas, tous les jeunes se mobiliseront pour fournir de l'aubier à la malade, de pleines brassées d'aubier... C'est rudement bon pour la santé l'aubier, **crois-moi**.<sup>220</sup>

➤ En occurrence extra-phrastique : C'est également la seule occurrence attestée dans notre corpus.

(206) Je suis le dernier de la famille à parler sa langue, celle de ma famille d'origine, un « patois vulgaire » qui ne peut avoir la beauté de l'oroke, bien entendu, mais une très belle langue. **Croyez-moi**.<sup>221</sup>

Nous avons aussi des emplois persuasifs de 'croire' dans les constructions de la forme :

[**croire** + compl. [Le compl. est un adv.]]

où il est suivi de l'adverbe *bien* à l'instar des deux uniques exemples attestés dans de notre corpus :

(207) **Croyez bien** qu'il ne m'est pas non plus facile de vous écrire. Mais c'est la vie. Le destin. Il n'y a pas de « je ne veux pas », il n'y a que des « il faut ». <sup>222</sup>

(208) **Croyez bien** que ce n'est pas métaphoriquement qu'il écrit, s'écrie : « *J'épousais l'Occident*.<sup>223</sup>

### 5.3 Synthèse

L'observation et l'analyse des cent quinze (115) exemples de notre corpus nous a permis de constater que lorsque les MM construits avec *croire* n'expriment pas prioritairement un sémantisme lié à la croyance religieuse (et par conséquent dogmatique), ils sont le plus souvent, indépendamment de leurs emplois directs ou obliques, des termes qui indiquent la manière dont l'information présentée a été construite ou acquise. Notamment le résultat d'un processus mental de réflexion inférentielle.

218 <http://www.monde-diplomatique.fr/1972/02/MOUTON/30756>

219 <http://www.monde-diplomatique.fr/1985/02/PILHES/38428>

220 <http://www.monde-diplomatique.fr/1982/11/KEMAL/37031>

221 <http://www.monde-diplomatique.fr/1993/09/A/45629>

222 <http://www.monde-diplomatique.fr/mav/138/CHICHKINE/51070>

223 <http://www.monde-diplomatique.fr/1976/02/FLORENNE/33675>



Contrairement à la pensée bien répandue qui soutient que *croire* mitige le propos qu'il médiatise et que, « *en disant il croit p, il laisse généralement entendre que, pour moi, p est faux ou du moins douteux* » (E. Feron, 1995 :85), l'analyse de notre corpus nous permet de dire que *croire* est employé pour expliciter une médiativité basée sur des éléments sérieux et souvent non-mentionnés qui soutiennent le raisonnement inférentiel qu'il subsume et justifient le propos véhiculé. Lorsqu'il est employé dans une fonction de persuasion, *croire* exprime la volonté du locuteur de confirmer son propos et son intention d'inviter par cet acte l'interlocuteur à se ranger à son avis en acceptant son information comme vraie. En somme, tout comme *savoir*, *croire* se distingue particulièrement par le fait qu'il présuppose une adhésion du locuteur à la véracité du propos énoncé.

## 6 Les emplois de *trouver*

Schneider (2007) soutient que *trouver* est un verbe d'opinion (doxatique) qui traduit une évaluation non-médiative :

« Fr. *je trouve* meant I 'find or discover something mentally' that is, it indicated an act of mental perception and was an evidential. Today, however, this meaning has been lost and the verb now is a doxastic specialized for evaluative statements. » (Schneider, 2007 :139)

Les analyses des données de notre études nous obligent à prendre en compte ces constatations de Schneider. Toutefois, nous avons observé que *trouver* demeure un MM tout en exprimant des jugements de valeurs. En effet, *trouver*<sup>224</sup> est déjà en moyen français et jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle un verbe marquant l'acquisition de la connaissance (Eusebe-Feron, 1995 :41 ; Le petit Robert, 2013 :2637). Nous avons parcouru 517 documents (471 articles de presse ; 46 livres) dans les archives de *Le Monde diplomatique* datant d'Août 2016 à juin 1957 et contenant le verbe *trouver* dans l'une de ses formes conjuguées, infinitive ou dérivées. Les archives de Jeune Afrique nous ont permis de consulter 100 articles de presses y afférents. Il ressort de ces deux banques de données que dans les phrases déclaratives, *trouver*, est toujours employé comme marqueur de modalités médiatives. Comme nous allons le développer avec les exemples d'occurrences issus de notre corpus, les emplois médiatifs de *trouver* restent de nos jours usuels et traduisent à travers les inférences auxquelles ils renvoient à une perception mentale et à l'extériorisation d'un jugement de valeur expérimenté.

---

<sup>224</sup> Dans le domaine de la logique, *trouver* implique une *prédication originelle*, c'est-à-dire : « *pour que je trouve que P soit possible, il faut que l'affirmation de P soit présentée comme l'attribution originelle d'une certaine qualité à un certain objet et ne serve pas seulement à signaler que l'objet se trouve être possesseur de cette qualité* » (O. Ducrot, 1980 ; cité dans Eusebe-Feron, 1995 :78). Cette approche n'est pas la nôtre dans cette étude qui privilégie le moyen d'accès cognitif du locuteur à l'information qu'il véhicule.

Dans les chapitres qui suivent, nous allons expliciter et justifier pourquoi et comment les processus d'opérations mentales inférentielles et ceux d'opinions traduisant une assertion évaluative sont compatibles et hiérarchisés pour l'expression de la modalité médiative.

## 6.1 Emplois médiatifs

Dans son emploi transitif, *trouver* est employé pour faire part d'une opinion personnelle concernant une personne, une chose ou un état de chose. En d'autres termes, *trouver* traduit l'idée de considérer quelque chose d'une manière bien précise. De ce fait, son sémantisme inhérent englobe l'idée de concevoir ou d'élaborer mentalement un point de vue qui repose sur des arguments, qui, quoique non-explicités, n'en demeurent pas moins inexistants.

Les observations faites de l'analyse de notre corpus nous ont amenés à identifier la valeur fondamentale de *trouver* qui réside dans le fait qu'il sert à exprimer un jugement de valeur. Une appréciation qui repose sur des critères qui, quoique souvent subjectifs, n'en sont pas moins des jugements de faits dans ce sens que, les caractéristiques attribuées à certaines valeurs peuvent être expérimentées, vérifiées et constatées. Et pour cause, les qualités et les valeurs sont des propriétés empiriques, aussi indifférentes que celle de la solidité d'un matériau, et dont l'existence est aussi constatable que cette dernière. Partant de ce constat, les opinions de valeur sont en fait des sentences relatives aux faits vérifiables quoique subjectivement ressentis et extériorisés.

### 6.1.1 Inférences par déduction

Comme constituant explicitant un processus de raisonnement déductif, *trouver* est attesté dans sept exemples de notre corpus. C'est le cas de l'exemple commenté infra :

(209) Quand je parle de l'ANC, je pense d'abord à l'ANC de Nelson Mandela et c'est cet ANC qui, **je trouve**, a été trahi. L'ANC actuel est un parti politique qui se prend toujours pour un mouvement de libération. Il manque d'ouverture d'esprit et semble avoir perdu sa base morale. Pour moi, peut-être parce que je suis écrivain, cette base reste le fondement le plus important de n'importe quel mouvement. Malheureusement, la rupture au sein de l'ANC, qui promettait il y a quelques mois une vraie ouverture vers l'Afrique et vers le monde, n'a pas encore pu aller assez loin, et l'identité de l'ANC n'a pas beaucoup changé.<sup>225</sup>

Dans (209) supra, le MM a pour champ d'action <l'ANC a été trahi>. Le raisonnement inférentiel qui amène le locuteur à penser '*l'ANC de Nelson Mandela qui a été trahi*' peut-être disséqué en trois points :

225 <http://www.jeuneafrique.com/199442/culture/andr-brink-l-anc-est-devenu-l-ennemi-du-peuple/>

- ✓ *Trahir* renvoie à l'idée de '*manquer à quelque chose qu'on doit observer*' et/ou '*tromper la confiance de quelqu'un*' voire '*manquer à la parole donnée à quelqu'un*' ;
- ✓ or l'ANC de Mandela, qui promettait il y a quelques mois une vraie ouverture vers l'Afrique et vers le monde, n'a pas encore pu aller assez loin, et l'identité de cet l'ANC n'a pas beaucoup changé ;
- ✓ alors '*l'ANC de Nelson Mandela a été trahi*'.

C'est cette dialectique qui attribue à <*je trouve*> la valeur d'expression inférentielle par déduction dans (209) supra.

Nous retrouvons aussi cet emploi inférentiel par déduction dans l'énoncé infra qui est marqué par un raisonnement de cause (« les modifications qui ont été apportées à la loi El Khomri ») à effets (« *j'en veux pour preuve qu'une partie des syndicats ont considéré que c'était tout à fait possible, et que la CFDT [Confédération française démocratique du travail] est d'accord* ») pour justifier l'assertion par déduction qui s'impose <la loi El Khomri est devenue à peu près acceptable' :

(210) **Je trouve** que les modifications qui ont été apportées à la loi El Khomri la rendent à peu près acceptable. D'ailleurs, j'en veux pour preuve qu'une partie des syndicats ont considéré que c'était tout à fait possible, et que la CFDT [Confédération française démocratique du travail] est d'accord.<sup>226</sup>

Il en est de même des raisonnements déductifs traduits par *trouver* qui se révèlent dans leurs contextes d'emplois infra :

(211) Effectivement, je le soutiens car je pense que c'est le meilleur pour mon pays, c'est mon droit. On est en démocratie. **Je trouve** que grâce à lui, la Côte d'Ivoire va beaucoup mieux. J'ai fait beaucoup de tournées et j'ai pu constater que tout mon pays était en chantier. C'est ça qui m'importe.<sup>227</sup>

(212) *L'Algérie joue-t-elle le jeu ?* **Je trouve** que oui. Les Algériens sont transparents. C'est dans leur intérêt. Nous avons de bons contacts avec les autorités algériennes, que j'ai rencontrées au plus haut niveau à Alger en mai dernier.<sup>228</sup>

En somme, même lorsque le MM formé avec *trouver* médiatise un contenu propositionnel exprimant une opinion dite 'jugement de valeur', la prise en compte du contexte permet d'identifier sa fonction d'expression d'un raisonnement déductif qui trouve sa justification dans les phrases soulignées :

(213) Je vous écris pour réagir à la décision du gouvernement de décréter une année scolaire blanche dans les zones de guerre. Comme tous les parents d'élèves en colère, **je trouve** cela injuste. Car depuis un bon moment, l'Unicef (Fonds des

<sup>226</sup> <https://www.monde-diplomatique.fr/2016/07/A/55945>

<sup>227</sup> <http://www.jeuneafrique.com/273701/politique/alpha-blondy-grace-a-ouattara-la-cote-divoire-va-beaucoup-mieux/>

<sup>228</sup> <http://www.jeuneafrique.com/37530/politique/jean-yves-le-drian-au-mali-comme-en-centrafrique-l-heure-de-v-rit-approche/>

Nations pour l'enfance) organise des cours de mise à niveau dans le Nord. Cela nous a beaucoup soulagés. Tous ces efforts ne peuvent pas être jugés inutiles. Nos enfants ne doivent pas être les seuls à payer le prix de la guerre. Soit l'année blanche est générale, soit on valide les cours de l'Unicef. Nous croyions en avoir fini avec les discriminations.<sup>229</sup>

(214) Ne sont mentionnés dans ce reportage que quatre lieux (l'hôtel Ihusi, l'Institut supérieur de commerce, le marché de Virunga et le quartier Kasika), alors que la ville [Goma] s'étend jusqu'à Mugunga, au Lac-Vert (à environ quinze kilomètres du centre-ville), sur la route Goma-Bukavu. [...] Connaissant très bien la ville et ses alentours, je trouve par ailleurs exagéré d'affirmer que pour les jeunes, c'est « *les groupes armés ou la mine* ». Il convient de nuancer cette assertion.<sup>230</sup>

Et fait, le jugement qui est toujours perceptif (vision, audition, sensation) est la spécification d'une valeur différenciée selon des critères (assez) bien définis et consensuels : Chaque objet est ceci et non cela. Parce que le processus d'appréciation est fonctionnel et surtout inférentiel, il implique une analyse et une sélection des données mises à la disposition du locuteur. C'est ce qui justifie, dans les énoncés infra, l'interprétation des VC formés avec *trouver* comme marqueur de médiativité de type inférentiel dans le sens de '*découvrir, constater qu'une chose se présente dans tel état, dans telle situation*'<sup>231</sup> :

(215) J'utilise désormais régulièrement Twitter. **Je trouve cet outil utile** pour trois raisons :  
 • pouvoir faire partager la lecture d'articles ou de textes qui méritent d'être diffusés (pour l'essentiel je me limite au français et à l'anglais) ;  
 • mettre en lumière des informations peu répercutées dans la presse et qui peuvent intéresser parfois le « grand public », parfois seulement les spécialistes ;  
 • informer sur les débats auxquels je participe et qui concernent les thèmes abordés sur Nouvelles d'Orient.<sup>232</sup>

En somme, dans les exemples supra, les emplois de *trouver* explicitent des jugements faits sur la base d'éléments probants qui servent de départ pour un raisonnement inférentiel et justifient une conclusion par déduction.

### 6.1.2 Emplois ambigüs

L'ambigüité réside dans la particularité qu'ont les emplois de *trouver* infra à dévoiler et à identifier le type d'inférence. Plusieurs interprétations sont possibles. En outre, au-delà de leurs fonctions médiatives toutefois inaliénables, les emplois ambigüs de *trouver* dans notre corpus se caractérisent, sur le plan sémantico-pragmatique par leur sémantisme introduisant des attitudes des locuteurs vis-à-vis des propos qu'ils véhiculent. Nous avons ainsi constaté que lorsque le MM formé avec *trouver* attribue des qualités à une personne ou à une chose, il est employé comme opérateur de jugement de fait, et non comme un

229 <http://www.jeuneafrique.com/108216/archives-thematique/abidjan-ville-morte/>

230 <https://www.monde-diplomatique.fr/2014/02/A/50129>

231 Trésor de la Langue Française, en ligne, 01.04.17

232 <https://blog.mondediplo.net/2011-11-02-Le-Bazar-Renaissance-Comment-l-Orient-et-l-islam>

jugement de valeur :

(216) Nous organisons des tables rondes avec nos clients pour réfléchir aux problématiques RH et faire évoluer le métier, que **je trouve** trop administratif.<sup>233</sup>

(217) **Je trouve** indécent qu'il ait adopté la nationalité ivoirienne pour tenter d'échapper au jugement du peuple burkinabè.<sup>234</sup>

En effet, le locuteur peut par exemple se rendre compte empiriquement que l'acte évoqué dans (218) infra est immoral en étant témoin d'un acte de corruption, c'est-à-dire un acte qui engage quelqu'un par des dons ou des promesses à agir contre son devoir, contre l'éthique. Le sujet parlant peut donc solliciter cette expérience acquise par la vision, l'intelligence et l'inférence de la même façon que l'on puisse le faire lorsque l'on veut vérifier qu'une averse de grêle tombe dehors :

(218) C'est très immoral, **je trouve** !<sup>235</sup>

Dans les exemples infra, les contenus propositionnels introduits et médiatisés par les MM formés avec *trouver* infra sont dans les conditions de vérifications détaillées supra et peuvent être des jugements de faits obtenus par expériences. Les locuteurs ont donc la possibilité de les expérimenter comme on observe la tombée de grêle dehors. Observons à cet effet les exemples infra :

(219) Le porte-parole auquel vous faites allusion a certainement traduit le mécontentement qui est le mien par rapport à un certain nombre de domaines dans lesquels **je trouve** l'action du gouvernement lente ou inefficace.<sup>236</sup>

(220) **Nous trouvons** pertinent de souligner que les soldats ne tueront que des musulmans dans les zones gouvernementales locales où l'état d'urgence a été décrété.<sup>237</sup>

(221) « **Nous trouvons** ces propos très graves, surtout venant du président d'un pays démocratique, se présentant comme l'homme de la rupture dans les relations France-Afrique », a déclaré M. Fologo, considéré comme un proche du président Laurent Gbagbo.<sup>238</sup>

Dans l'énoncé infra (222), en disant « *nous trouvons dommage* », le locuteur du propos rapporté n'exprime pas prioritairement l'attitude d'un groupe de personnes. Son intention communicationnelle prioritaire est de traduire le jugement de fait qui s'impose à l'issue d'un raisonnement inférentiel :

233 <http://www.jeuneafrique.com/mag/320542/economie/portrait-trois-recruteurs-quete-de-talents-africains/>

234 <http://www.jeuneafrique.com/mag/329097/politique/burkina-salif-diallo-navons-mene-de-chasse-aux-sorcieres/>

235 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+trouve%2C&debut\\_articles=50#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+trouve%2C&debut_articles=50#pagination_articles)

236 <http://www.jeuneafrique.com/136214/politique/ali-bongo-ondimba-la-seule-chose-qui-compte-ce-sont-les-r-sultats/>

237 <http://www.jeuneafrique.com/177905/politique/nigeria-les-islamistes-de-boko-haram-menacent-les-chr-tiens-du-nord/>

238 <http://www.jeuneafrique.com/159038/politique/sarkozy-accus-d-avoir-tenu-des-propos-d-sobligeants-sur-le-processus-lectoral/>

(222) « Ce que **nous trouvons** dommage, c'est que Trafigura ne soit pas poursuivi ici pour le déchargement (des déchets toxiques) en Côte d'Ivoire », a déclaré Marietta Harjono, une porte-parole de Greenpeace présente à l'audience.<sup>239</sup>

- ✓ La nuisance exprimée ayant (vraisemblablement) été constaté, établie par le biais d'un processus mental de raisonnement inférentiel (déductif/inductif), *trouver* est donc à interpréter comme un marqueur de médiativité explicité dans la structure de raisonnement dialectique infra :
- ✓ La société *Trafigura* ayant apparemment déchargé des déchets toxiques en Côte d'Ivoire ;
- ✓ Le dommage étant « *ce qui résulte d'une action qui nuit* »<sup>240</sup> ;
- ✓ que l'on n'ait pas cherché à faire condamner *Trafigura* en justice est donc dommageable pour le locuteur.

Toutefois et par extension, parce que le préjudice causé (le dommage) entraîne un état d'âme fâcheux, nous pouvons donc envisager que le locuteur soit triste. C'est cet d'esprit de tristesse sous-jacent à la locution '*je trouve dommage*' qui peut donc aussi être perçue comme l'attitude du locuteur vis-à-vis de rapport à son propos.

## 6.2 Emplois rhétoriques

Sur le plan sémantique, les occurrences non-médiatives de *trouver* sont celles dans lesquelles il sert à traduire le sentiment du locuteur ou de l'interlocuteur. Dans les exemples infra, *trouver* ne traduit pas la notion de processus, de manière d'accès à l'information. Il sert dans ces cas à exprimer des états d'âmes, des sentiments.

Dans les trois exemples infra, les locutions '*trouver ahurissant/regrettable/troublant*' traduisent essentiellement des attitudes des locuteurs. D'abord 'ahurissant' qui est le participe présent du verbe 'ahurir' renvoie en emploi transitif ou pronominal à l'idée de *l'étonnement, du trouble, de la surprise, de la stupéfaction*. Toutes notions qui expriment des états d'âmes des sujets parlants :

(223) **Je trouve** d'ailleurs assez ahurissant que des gens qui appliquent chez eux les exécutions capitales et dont les drones multiplient les bavures contre des populations civiles se permettent de nous critiquer sur ce point.<sup>241</sup>

Ensuite '*regrettable*' qui traduit le regret qui est un état de conscience, à un sentiment douloureux ou de mécontentement causé par une réalité qui contrarie une attente :

<sup>239</sup> <http://www.jeuneafrique.com/185126/politique/probo-koala-un-r-quisitoire-charge-contre-trafigura/>

<sup>240</sup> Trésor de la langue française, en ligne, 01.01.17

<sup>241</sup> <http://www.jeuneafrique.com/50351/politique/rwanda-paul-kagam-je-ne-menace-pas-je-mets-en-garde/>

- (224) **Je trouve** regrettable que dans cet article de deux pages à aucun moment l'auteur ne parle du système électoral français, qui est en partie l'explication de ce ratage.<sup>242</sup>

Enfin le participe présent '*troublant*' en emploi adjectival renvoyant à l'idée subsumée par le verbe troubler qui, dans le contexte de (225) renvoie à l'idée '*de susciter chez quelqu'un un état émotif, déconcerter, rendre perplexe*' :

- (225) « **Nous trouvons** troublant que le Liberia, qui se vante d'être le premier pays d'Afrique dirigé par une femme, reste silencieux sur une telle controverse », a souligné Front Page Africa dans un récent éditorial.<sup>243</sup>

Comme le (dé)montre si bien les sémantismes originels et contextuels de ces adjectifs, ils permettent d'une part d'écrire les états d'âmes des locuteurs ; d'autre et par ce fait même, ils expriment les attitudes des sujets parlants par rapport aux propos énoncés. Et pour preuve, nous pouvons réécrire ces exemples en substituant, respectivement dans l'ordre d'apparition dans les énoncés d'origines supra, ces attributs par d'autres formes verbales ou des constructions prédicatives sans altérer le sémantisme de l'énoncé concerné :

- (226) Je suis ahuri que des gens qui appliquent chez eux les exécutions capitales et dont les drones multiplient les bavures contre des populations civiles se permettent de nous critiquer sur ce point.

- (227) Je regrette que dans cet article de deux pages à aucun moment l'auteur ne parle du système électoral français, qui est en partie l'explication de ce ratage.

- (228) « Nous sommes déconcertés/Cela nous déconcerte que le Liberia, qui se vante d'être le premier pays d'Afrique dirigé par une femme, reste silencieux sur une telle controverse », a souligné Front Page Africa dans un récent éditorial.

Ces reformulations qui n'affectent pas les sémantismes des énoncés d'origines (dé)montrent clairement que les emplois de *trouver* dans les exemples supra ont pour but d'exprimer, d'extérioriser linguistiquement le sentiment produit par un état de chose, notamment la quintessence du contenu propositionnel, sur les locuteurs.

### 6.3 Synthèse

Exception faite des trois exemples traduisant fortement des fonctions rhétoriques, dans la grande majorité de ses emplois, *trouver* renvoie à l'idée d'extérioriser une opinion ou *un jugement à partir d'un raisonnement inférentiel*. *Trouver* peut donc aussi exprimer une opération d'accès cognitif à l'information, au savoir. C'est cette qualité qui fait des énoncés formés avec ce verbe des marqueurs de modalités médiatives.

242 <https://www.monde-diplomatique.fr/2015/05/A/52955>

243 <http://www.jeuneafrique.com/depeches/57208/politique/liberia-une-journaliste-menaCmé-pour-ses-enquetes-sur-des-pratiques-dexcision/>

Nos constatations laissent croire que les qualités et les valeurs prédiquées par *trouver*, tout en restant des propriétés empiriques, donc constatables, n'apparaissent pas comme telles aux locuteurs qui doit faire recours à une analyse inférentielle à partir de certaines propriétés englobant des critères d'usages particuliers.

Nous avons par ailleurs constaté que même lorsque *trouver* est employé avec un adjectif qui est l'attribut de son sujet, sa fonction sémantico-pragmatique renvoie harmonieusement à l'expression de deux rôles pragmatiques qui traduisent un jugement inférentiel (fonction de médiativité) et l'attitude du locuteur (la fonction épistémique).

## 7 Les emplois d'*imaginer* et de *supposer*

Nos observations nous ont permis de constater que le sémantisme de tout terme est lié à au moins deux facteurs. D'une part il y a sa valeur originelle qui est indépendante de tout contexte. D'autre part à son contexte linguistique d'occurrence qui dépend de la construction hôte et de l'intention communicative du locuteur. Toutefois, le rapprochement que nous faisons entre les deux verbes distincts *imaginer* et *supposer* n'est pas lié à leurs sémantismes originels qui a certes des valeurs de similitudes importantes, mais montrent des différences majeures dans leurs particularités. Notre décision de recouper ces deux verbes est motivée par leurs valeurs pragmatiques similaires observables à travers l'analyse de notre corpus. En effet, les valeurs sémantiques que nous avons relevées pour ces deux verbes peuvent corroborer à certains points avec celles décrites dans les dictionnaires courants.<sup>244</sup> Cependant, les sémantismes définis dans notre analyse sont basées sur les observations de leurs emplois dans notre corpus. La question de la fonction médiative étant à notre avis prioritairement liée à la valeur pragmatique du terme concerné, les indices linguistiques et contextuels conduisant à la bonne interprétation et à l'analyse des occurrences de *supposer* et *imaginer* nous ont permis d'identifier deux emplois distincts de ces verbes : les emplois médiatifs (toujours par inférence) et ceux rhétoriques.

### 7.1 Emplois médiatifs

*Imaginer* et *supposer* sont par excellence les verbes d'expression du syllogisme abductif dans la mesure où leurs emplois traduisent toujours l'idée d'envisager une situation pour plausible, possible et acceptable à partir d'indices explicitement ou implicitement marqués.

L'analyse des données de notre corpus s'éloigne fortement des conclusions de E. Feron (1995 :81) qui, reprenant à son compte les propos de Dendale (1991 :278-280), affirme que

---

<sup>244</sup> Voir à titre informatif les différents dictionnaires parcourus que nous avons répertorié dans bibliographie de cette étude.



si le locuteur dispose d'indices pour étayer son propos, il fait recours à *supposer*. En l'absence d'indices, il emploiera *imaginer*. Les analyses faites de notre corpus n'attestent pas ces observations.

Des observations faites de l'emploi de ces deux verbes comme marqueurs médiatifs, nous avons établi les différences suivantes :

- **Supposer** a pour sémantisme saillant l'idée d'émettre une hypothèse sur quelque chose ou quelqu'un. En général, l'hypothèse traduite par *supposer* implique d'ordinaire l'existence d'éléments probants justifiant son caractère probable et lui donnant la valeur d'un raisonnement inférentiel. De ce fait, le sémantisme de *supposer* porte en lui les attributs d'une abduction. Cependant, seules certaines occurrences et formes de constructions particulières traduisent ses emplois médiatifs.
- **Imaginer**, tout comme *supposer*, implique communément une hypothèse et traduit un raisonnement abductif. Il a pour trait saillant l'idée de '*concevoir dans l'esprit*', '*se représenter*', ou '*se faire une image*' mentale de quelque chose/quelqu'un sous un aspect particulier ou une circonstance précise. C'est cette impression imagée qui peut laisser à priori croire que le contenu propositionnel qu'il introduit est forgé ou qu'il est une fantaisie de l'esprit.

Il s'ensuit qu'avec *supposer*, le locuteur formule essentiellement une hypothèse, c'est-à-dire qu'il exprime une probabilité sur la base d'un raisonnement. Toutefois, en dépit de son sémantisme prioritairement lié à un raisonnement inférentiel, les fonctions pragmatiques de *supposer* sont, tout comme celles exprimées avec *imaginer*, tributaires de la prise en compte des contextes énonciatifs qui leur permettent d'être employés et interprétés comme des termes médiatifs. Par conséquent, dans le cadre de notre étude, *imaginer* et *supposer* sont, sauf restriction contextuelles explicite, à priori considérés comme des marqueurs de médiativité.

Nous avons observé que les emplois médiatifs exprimés par les MM formés avec *imaginer* et *supposer* traduisent deux types d'inférences : la déduction et l'abduction.

### 7.1.1 Inférence par déduction

Employés comme marqueurs de raisonnement inférentiel par déduction, *imaginer* et *supposer* traduisent la mise en relation cohérente d'un ensemble d'arguments ou d'éléments qui permettent d'aboutir à une conclusion qui est la conséquence logique contenue implicitement dans les prémisses.

Dans l'exemple (229) infra, le raisonnement déductif subsumé par l'emploi du MM <*j' imagine*>

admet la nécessité du propos véhiculé à partir de faits constatés et évoqués dans les prémisses. Le locuteur commence ainsi par décrire sommairement des événements (prémisses) sur lesquels il va construire ou formuler son affirmation qui est une conclusion inférentielle par déduction :

(229) À ce moment-là, à Cuba, nous ne savions toujours pas avec certitude où Chávez avait été transféré. Depuis des heures, la rumeur courait qu'il avait été conduit sur l'île d'Orchila. Quand j'ai parlé à Baduell, un peu avant 17 heures, le chef de la brigade de parachutistes était déjà en train de sélectionner les hommes et de préparer les hélicoptères pour porter secours au président Chávez. **J'imagine** combien cela a dû être difficile pour Baduell et ses parachutistes de réunir un maximum d'informations précises pour une mission aussi délicate.<sup>245</sup>

La déduction traduite par le MM <*j'imagine*> se justifie par le fait que l'énonciateur base sa déclaration sur des événements dont il a été témoin comme l'attestent les arguments qu'il énonce :

- ✓ « *À ce moment-là, à Cuba, nous ne savions toujours pas avec certitude où Chávez avait été transféré* »
- ✓ « *Depuis des heures, la rumeur courait qu'il avait été conduit sur l'île d'Orchila* »
- ✓ « *j'ai parlé à Baduell, un peu avant 17 heures, le chef de la brigade de parachutistes* »

Tous ces éléments narratifs attestent que le sujet parlant a des informations, des arguments reçus par ouï-dire et par médiativité directe (perception auditive) qui portent en eux l'idée qui va être transmise par le propos qui en découle logiquement, c'est-à-dire « *cela a dû être difficile pour Baduell et ses parachutistes de réunir un maximum d'informations précises pour une mission aussi délicate* ».

En d'autres termes, les prémisses sont validées.

Partant de ce qui précède, on peut logiquement conclure que « *cela a dû être difficile pour Baduell et ses parachutistes de réunir un maximum d'informations précises pour une mission aussi délicate.* » Et c'est là la particularité de la déduction d'imposer cette conclusion nécessaire.

Nous observerons aussi le même emploi et sens déductif avec le VC '*vous imaginez*' dans l'exemple (230) infra. Ici, la justification présentée par le propos médiatisé par le MM le cas particulier qui découle de la loi acceptée comme vraie selon laquelle « *un paléontologue qui découvre une dent de primate est déjà très heureux, alors...* ». La conclusion déductive qui s'impose tire son essence propositionnelle dans la loi générale énoncée au préalable :

<sup>245</sup> <http://boutique.monde-diplomatique.fr/extrait-fidel-castro-biographie>

(230) — Comment s'est déroulée l'extraction et quelle a été votre réaction en découvrant qu'il s'agissait d'un crâne quasi complet ?

— Un paléontologue qui découvre une dent de primate est déjà très heureux, alors vous imaginez notre satisfaction en découvrant un palais puis un crâne !<sup>246</sup>

Les processus de raisonnements observés dans les deux exemples supra sont aussi identifiables dans les exemples ci-dessous où les énoncés laissent déduire que les MM ont un lien avec les contenus propositionnels qu'ils introduisent :

(231) — La rébellion touarègue au Mali, en partie issue de cette crise, risque-t-elle de s'étendre au Niger ?

— C'est le discours irrédentiste et sécessionniste proféré par les rebelles au nom de la « targuïté » qui nous inquiète particulièrement. Il y a plus de Touaregs chez nous qu'au Mali, vous imaginez donc que nous ne sommes pas tranquilles.<sup>247</sup>

(232) Il y a là quelqu'un qui est pendu et qui saigne, ça peut être intéressant, **supposons-nous**, moi et mes coélèves.<sup>248</sup>

Dans tous les exemples supra, nous avons observé des raisonnements par suites de propositions générale qui découlent rigoureusement les unes des autres en allant linéairement de la cause aux effets particuliers. C'est donc employés dans le but de traduire et d'établir des régularités à partir des généralités entre des phénomènes ou observations et leurs conséquences que *imaginer* et *supposer* deviennent des MM qui traduisent des raisonnements déductifs.

### 7.1.2 Inférence par abduction

Employés comme marqueurs d'inférences abductives, *supposer* et *imaginer* renvoient au sens de '*s'attendre à quelque chose*' dont on souhaite ou envisage la réalisation. Ils permettent ainsi d'expliquer ce qui semble obscur à la compréhension spontanée et à donner un sens à ce qui pourrait rester anodin ou inexplicé (comparer De Tienne, 1996 :150-151).

Pour Catellin (2004) le raisonnement abductif n'est rien d'autre qu'une procédure d'investigation qui met l'hypothèse au-devant de toute preuve éventuelle. C'est ce qu'elle a appelé « *l'art du détective* ». En effet, la découverte de l'identité du criminel, se fait généralement à partir des indices ou des traces qu'il a laissés derrière lui. Encore faut-il savoir interpréter ces signes. Les investigateurs sont alors appelés à établir des relations cohérentes entre divers indices observés afin d'élaborer une hypothèse explicative qui est le point de référence des indices souvent éparpillés. C'est le cas des emplois de *supposer*

246 <http://www.jeuneafrique.com/179337/societe/brigitte-senut-je-compte-bien-d-couvrir-les-restes-de-notre-ugandapithecus-major/>

247 <http://www.jeuneafrique.com/141951/politique/aqmi-mohamed-bazoum-nous-ne-sommes-pas-tranquilles/>

248 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=nous+supposons&debut\\_articles=10#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=nous+supposons&debut_articles=10#pagination_articles)

dans les deux discours d'investigations policières infra où ses occurrences explicitent des recherches d'hypothèses explicatives :

(233) Dix jours avant l'échéance, coup de théâtre : les juges prient le procureur de modifier le document de « notification des charges ». **Ils supposent** que Bemba est responsable des exactions commises par ses hommes en Centrafrique, mais la thèse du « plan commun » ne les convainc pas. Pour eux, c'est la seule responsabilité du chef militaire qui est en jeu : Bemba savait mais n'a rien fait pour empêcher les massacres. Ils demandent donc au procureur de présenter un autre acte d'accusation, dans ce sens.<sup>249</sup>

(234) Selon une source proche de l'enquête, l'un d'eux aurait transféré du crédit téléphonique à l'un des terroristes. **Les enquêteurs supposent** que les deux assaillants (des hommes noirs d'une vingtaine d'années) ont résidé dans le quartier de Missabougou, dans l'est de la capitale, avant de passer à l'action.<sup>250</sup>

Comme on s'en rend compte à la lecture et analyse des énoncés (233) et (234) supra, les emplois de *supposer* introduisent des contenus propositionnels présentés comme des hypothèses fortes et contextuellement explicitées pour étayer des raisonnements abductifs.

Nous retrouvons aussi un raisonnement d'investigation scientifique dans l'exemple (235) infra. Ici, le locuteur ne sait assurément pas si les Pygmées sont le chaînon manquant entre l'Homo sapien et le singe. Mais fort armé de ses connaissances anthropologiques, il croit reconnaître des affinités entre les Pygmées d'une part, et l'Homo sapien et le singe d'autre part. Il suppose donc que « *les Pygmées constituent le chaînon manquant entre l'Homo sapiens et le singe* ». L'abduction est ainsi formée et explicitée par le MM <il suppose> :

(235) **Il suppose** en effet, avec certains collègues férus comme lui des récentes théories de Darwin, que les Pygmées constituent le chaînon manquant entre l'Homo sapiens et le singe.<sup>251</sup>

L'hypothèse en tant que forme d'inférence se range dans la catégorie abduction dans la mesure où elle permet d'envisager le possible, le probable sur la base d'une analyse qui fait généralement recours aux expériences plus ou moins personnelles comme l'atteste l'emploi du MM <j' imagine> dans l'exemple (236) commenté infra :

(236) J'ai vu dans une vaste salle [*d'une école ménagère de Hanovre*] quatre jeunes filles de 16 à 17 ans, occupées les unes à laver les fenêtres, les autres à encaustiquer à la main le parquet ; deux d'entre elles étaient des filles d'ouvriers, les deux autres étaient l'une la fille d'un général, la seconde la fille d'un conseiller de justice. **J'imagine** que celles-ci ont dû, au contact de leurs compagnes ouvrières, et dans la communauté du labeur ménager, sentir diminuer la distance sociale qui les séparait, et qu'elles comprendront mieux, lorsqu'à leur tour elles deviendront maîtresses de maison, de quelle bienveillante patience et de quel

249 <http://www.jeuneafrique.com/200255/politique/le-cas-bemba/>

250 <http://www.jeuneafrique.com/mag/282528/politique/mali-lenquete-sur-lattaque-du-radisson-blu-progresse-lentement/>

251 <http://www.jeuneafrique.com/95086/archives-thematique/soi-disant-civilis-s/>

respect de la dignité d'autrui doit être faite l'autorité envers les serviteurs.<sup>252</sup>

Essai de reconstitution de la situation. Le locuteur voit quatre filles de différentes classes sociales que rien en principe ne saurait lier, mis à part le fait d'accomplir des besognes ménagères. Or nous savons par expérience que les enfants issus de classes privilégiées ne se livrent (presque) jamais à de *basses besognes* ou à des tâches ménagères. Partant de cette connaissance qui, malgré les exceptions et rejets qu'elle peut connaître, le locuteur conclut que ces jeunes filles ne peuvent donc pas savoir que l'accomplissement de telles tâches est ardu et impose de ce fait du respect envers ceux qui les accomplissent. Et pourtant, la fille du général et celle d'un conseiller de justice semblent se livrer à ces travaux. Le sujet parlant réduit dans ces conditions ses observations en une hypothèse abductive.

Nous retrouvons également ces abductions dans les autres exemples infra où les hypothèses formulées sont non marquées dans les structures de surfaces desdits énoncés. Les processus d'inférences par abduction explicités par les emplois des MM renvoient à des formes du genre *<il y a tels indices en faveur de l'interprétation de A, donc A est plausible>* comme l'attestent les énoncés non-commentés infra :<sup>253</sup>

(237) La menace Ebola, les lendemains compliqués d'une fin de régime, **tout laissait supposer** que l'on assisterait à un Fespaco "allégé". Il n'en fut rien, notamment lors des séances consacrées à *Timbuktu*, à *L'OEil du cyclone* et à *Cellule 512*, à savoir le film événement du festival et les deux longs-métrages burkinabè en sélection.<sup>254</sup>

(238) **J'imagine** que le recueil de souvenirs, ou plutôt le Journal, de Jacques Dumaine surprendra bien des lecteurs, quelques-uns désagréablement (ceux-là s'apercevront que le fonctionnaire en qui ils ne voyaient guère que le miroir tendu à leur vanité était doué d'un regard qui les a pénétrés et dépouillés), tous les autres, hors bien entendu ses amis, parce que le figurant nécessaire et brillant qu'ils identifiaient à sa fonction se révèle à leurs yeux un témoin inlassablement attentif, exceptionnellement lucide, et un écrivain.<sup>255</sup>

(239) En fait, rien d'autre ne réunit ces hommes que la nécessité d'infliger des pertes sévères à l'ennemi. Si on laisse de côté les traditionnels télégrammes de congratulations, nos grands épistoliers se félicitent de leurs succès, surtout lorsqu'ils ont des remarques désagréables à se communiquer (certaines phrases rendent un son très curieux lorsqu'on les lit quinze ans après les événements. Ainsi Churchill, pour montrer l'effort de l'Angleterre, envoie à Staline le 23 mars 1943 des photos des destructions à Essen. « **Je suppose**, écrit-il, *que ces photos vous plairont autant qu'elles m'ont plu.* »<sup>256</sup>

(240) Mais, depuis quelques temps, Altimo et Telenor ont augmenté leurs parts dans Vimpelcom en rachetant les actions de Naguib Sawiris. Ce mois-ci, le magnat

252 <http://www.monde-diplomatique.fr/2011/09/A/20971>

253 Nous rejoignons ici la conception de l'abduction selon Corminbœuf (2009) qui considère les caleurs hypothétiques non marquées par si comme des inférences abductives.

254 <http://www.jeuneafrique.com/227749/culture/cin-ma-l-exception-burkinab/>

255 <http://www.monde-diplomatique.fr/1956/02/FLORENNE/21689>

256 <http://www.monde-diplomatique.fr/1958/02/FERON/22459>

égyptien est sorti totalement du capital de Vimpelcom, un retrait qui suit de près la revente à France Télécom Orange de la quasi-totalité des parts qu'il détenait encore dans Mobinil, l'un des principaux opérateurs égyptiens. **Certains analystes supposent** que Naguib Sawiris se retire des affaires à cause de l'arrivée des islamistes au pouvoir en Égypte.<sup>257</sup>

- (241) En revanche, j'aimerais que tu m'expliques comment on parvient à ajuster son tir sur un adolescent, à appuyer sur la gâchette, à vérifier que la cible est bien écroulée et, ensuite, à rentrer chez soi avec le sentiment du devoir accompli. Car **j'imagine** que tu as bien dormi ce soir-là, n'est-ce pas ?<sup>258</sup>
- (242) Pour terminer leur exploit, les joueurs tunisiens ont détruit les portes, les réfrigérateurs et d'autres équipements de leur vestiaire. **Nous supposons** que la CAF (Confédération africaine de football) a pris bonne note de tout cela et agira en conséquence », écrit le Bureau d'information équato-guinéen.<sup>259</sup>
- (243) — [M. Ban Ki-moon] vient de vous interpellé de nouveau sur le cas de l'opposant disparu Charles Massi. Votre position à vous est la suivante : **vous supposez** que le colonel Massi a été tué à l'occasion d'un affrontement avec vos troupes. Mais vous n'en savez pas plus. C'est cela ?
- (244) L'eau exerce alors je ne sais quelle fascination pour sa limpidité [...] cette bute, déjà au temps de Jean-Jacques, était considérablement entamée pour agrandir l'autre, et **je suppose** qu'avant peu d'années elle aura entièrement disparu, à cause de l'élargissement actuel de l'île de Saint-Pierre et du remblai que ces travaux ont exigé.<sup>260</sup>
- (245) De cette ascension que beaucoup jugeraient vertigineuse, **il suppose** que ses parents et amis, au pays, sont « quelque part satisfaits ». <sup>261</sup>
- (246) C'était un secret de Polichinelle. Comme le **laissait supposer** sa présence lors du tirage au sort de la Coupe du monde 2010, le 4 décembre dernier en Afrique du Sud, Paul Le Guen a renouvelé moins de deux semaines plus tard son contrat avec la sélection camerounaise. « Les négociations ont duré 30 secondes. Et à aucun moment nous n'avons parlé d'argent ». <sup>262</sup>

Nous avons par ailleurs identifié des MM formés avec *imaginer* et *supposer* dans des constructions particulières de la forme

[Sujet + pouvoir + **imaginer/supposer** à l'infinif]f

où ils sont précédés de *pouvoir* comme auxiliaire de mode et fonctionnant comme verbe modalisateur pour exprimer une abduction renvoyant à l'une des différentes possibilités envisagées par les locuteurs :

257 <http://www.jeuneafrique.com/26283/economie/alg-rie-sawiris-n-a-plus-aucun-lien-avec-djezzy/>

258 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+imagines&debut\\_articles=30#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+imagines&debut_articles=30#pagination_articles)

259 <http://www.jeuneafrique.com/depeches/4061/politique/can-honte-aux-tunisiens-replique-la-guinee-equatoriale/>

260 <http://gallica.bnf.fr/Search?p=2000&n=15&pageNumber=5607&ArianeWireIndex=index&q=je+suppose&lang=DE>

261 <http://www.jeuneafrique.com/136269/societe/amadou-diallo-l-homme-press/>

262 <http://www.jeuneafrique.com/186477/societe/paul-le-guen-fait-le-pari-de-la-continuit/>

- (247) Si le responsable de l'empêchement parlementaire vise le même objectif de transparence que la commission d'enquête, **on peut imaginer** que la poursuite judiciaire soit engagée par quelqu'un qui vise à empêcher la constitution d'une commission d'enquête.<sup>263</sup>
- (248) La facilité avec laquelle on a arrêté le Daghestanais qui, apparemment, était l'émir de Daesh à Istanbul et organisait le transit des étrangers se rendant en Syrie, montre que ses activités étaient connues. **On peut supposer** qu'il y avait une certaine tolérance... D'ailleurs, jusque-là, les policiers turcs qui arrêtaient des occidentaux en transit vers la Syrie faisaient preuve envers eux d'un comportement très courtois, compréhensif.<sup>264</sup>
- (249) S'agissant des attaques dans le Sinaï, Tewfik Aclimandos précise : « **On peut légitimement supposer** que Morsi avait les moyens de parler aux jihadistes et de leur dire d'agir ou de ne rien faire. »<sup>265</sup>

Comme on peut s'en douter, il est aussi des emplois de ces verbes dont le sens médiatif peut soit être interprété comme déductif, soit être analysé comme abductif. Nous savons théoriquement que dans l'inférence déductive, la conclusion est certaine lorsque les prémisses sont validées. En revanche, le résultat de l'inférence abductive est présenté comme plausible, ceci malgré la validité des prémisses. Dans l'exemple commenté infra, le processus de raisonnement abductif consiste à partir d'un constat empirique (« *À Ahmedabad, ville historique devenue l'incarnation de la modernité indienne avec ses centres commerciaux flambant neufs, ses routes parfaites et ses projets immobiliers de luxe* ») vers une conclusion plausible (« *on imagine voir enfin les retombées de la prospérité économique pour la population* »). Le locuteur se base sur une loi implicite, une espèce de consensus commun qui voudrait que la prospérité économique d'une région puisse se ressentir dans le bien être des citoyens. On constate ainsi que la plausibilité de l'hypothèse véhiculée par le MM <on imagine> dans (250) infra peut être considérée logique, à la connaissance des prémisses, c'est-à-dire donc une déduction. D'autre part, cette conclusion peut aussi être considérée comme une attente moralement légitime, mais pas nécessairement obligatoire. Dans ce cas, la conclusion abductive est alors justifiée (comparer Declés & Gentchéva, 2001:110) :

- (250) À Ahmedabad, ville historique devenue l'incarnation de la modernité indienne avec ses centres commerciaux flambant neufs, ses routes parfaites et ses projets immobiliers de luxe, **on imagine** voir enfin les retombées de la prospérité économique pour la population. D'autant que M. Modi vante la paix revenue entre les communautés hindoue et musulmane après les pogroms antimusulmans de 2002.<sup>266</sup>

263 <http://blog.mondediplo.net/2011-12-18-Une-affaire-et-quatre-enterrements>

264 <http://www.jeuneafrique.com/252138/politique/ahmet-insel-turquie-daesh-ont-vraiment-rompu/>

265 <http://www.jeuneafrique.com/134542/politique/la-grande-d-b-cle-des-fr-res-musulmans/>

266 <http://www.monde-diplomatique.fr/2014/05/A/50388>

On se rend donc compte que les hypothèses subsumées par les emplois des verbes *supposer* et *imaginer* renvoient à des processus inférentiels issus de calculs et d'interprétations d'indices préalablement validés.

### 7.1.3 Emplois par induction

Notre corpus n'atteste que d'un seul emploi par induction pour les verbes *imaginer* et *supposer*. Dans l'exemple (251) infra, *supposer* permet d'émettre une hypothèse qui se confond à une loi générale applicable dans un espace et cadre bien déterminés. Cette affirmation est alors émise sur la base d'expériences ou des connaissances antérieures appliquées ou transposées à un phénomène similaire à expérimenter, notamment « la marche pacifique » :

(251) **Nous supposons** qu'il n'y aura pas de répression, car nous n'allons pas faire une marche violente mais une marche pacifique. Nous avons averti les autorités [...]. Jusque-là, on n'a pas eu un avis défavorable », poursuit le militant.<sup>267</sup>

L'induction traduite par l'emploi de *supposer* dans (251) est donc fondée sur une généralisation :

- Notre marche sera pacifique → **Résultat**
- Notre marche n'a pas été interdite → **Règle**
- Les marches pacifiques non-interdites sont non-réprimées → **Loi**

### 7.1.4 Emplois ambigüs

L'emploi de *supposer* dans cette forme n'est pas attestée dans les modalités phrastiques négatives. Seul *imaginer* est identifié et renvoie à l'expression de la médiativité dans le sens où ses formes négatives explicitent les types d'accès cognitifs ayant permis de formuler les contenus propositionnels qu'il médiatise. <Ne pas imaginer> implique que le locuteur dispose de 'bonnes raisons' qui le conduisent par le biais d'un raisonnement, à justement disconvenir sur un sujet donné. La particule de négation *ne* est ainsi transparente à la fonction médiative dans les exemples infra :

(252) **Nous n'imaginons** pas que les investisseurs reviennent à l'achat.<sup>268</sup>

(253) **Ils n'imaginent pas** que l'on puisse « relancer » autre chose que des quantités produites et consommées à grand renfort de campagnes publicitaires, d'obsolescence programmée et de vie à crédit.<sup>269</sup>

<sup>267</sup> <http://www.jeuneafrique.com/depeches/3809/politique/rdc-marche-pacifique-le-16-fevrier-pour-la-liberation-dun-defenseur-des-droits-de-lhomme/>

<sup>268</sup> [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche ?](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?)

s=imaginons&debut\_livres=10&debut\_articles=30#pagination\_articles

<sup>269</sup> <http://www.monde-diplomatique.fr/2015/11/GADREY/54141>



Soulignons aussi que tous les MM en position frontale sont construits avec le complémenteur *que*. Notre corpus n'atteste d'aucune occurrence de *supposer* ou *imaginer* dans une construction asyndétique.

### ➤ Interposition

Schneider (2007 :139) qui soutient que le verbe imaginer renvoie à une représentation mentale et non à un processus inférentiel :

*Fr. imagine does not denote an inference but still a mental operation. The operation consists in representing or depicting a state of affairs in one's mind.*

Nos analyses nous ont par contre permises de constater que l'inférence est compatible avec une opération mentale de représentation d'une situation ou d'un état de chose, c'est-à-dire qu'avec *imaginer* ou *supposer*. Les représentations mentales subsumées par *imaginer* et *supposer* comme MM sont basées sur des éléments ou des informations qui leur permettent de servir d'expression d'opérations mentales par inférence dans les phrases à modalité déclarative. Ces occurrences sont donc différentes d'une représentation mentale dénuée de tout argument et frisant la fabulation, c'est-à-dire un « *récit imaginaire présenté comme réel, mais sans adaptation aux circonstances* » (Le Petit Robert, 2013). Observons à cet effet les énoncés non-commentés infra :

(254) À propos de ces trois vertus théologiques de la démocratie, voire des « valeurs spirituelles », personne ne s'avisera, **j'imagine**, de nommer Dieu dont le nom, certes, est souvent prononcé ; mais pour le trouver, notamment dans les églises américaines, il faut une exceptionnelle insensibilité à l'absence.<sup>270</sup>

(255) Leurs spectres, **j'imagine**, doivent porter la toge.<sup>271</sup>

(256) Elles furent dictées, **j'imagine**, par une inquiétude légitime autant que par le désir.<sup>272</sup>

(257) Ce n'est pas seulement, **j'imagine**, parce qu'ils ont été misérables, honnis, persécutés.<sup>273</sup>

(258) Attiré dans un restaurant de Karachi, Pearl fut escorté jusqu'à une voiture, puis emmené les yeux bandés dans une maison, **je suppose**, située loin en banlieue. Enchaîné, il y fut probablement séquestré pendant un peu plus d'une semaine avant d'être brutalement assassiné.<sup>274</sup>

(259) À supposer que nous soyons prêts à en admettre l'hypothétique plausibilité (pour rester prudent), il faut bien reconnaître que nous n'avons eu droit à aucune explication, par ses thuriféraires, au sujet du bon bouclage de cette opération : rien n'est dit en effet du miracle qui transformerait l'excitation du désir d'embaucher en

270 <http://www.monde-diplomatique.fr/1980/04/FLORENNE/35517>

271 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=j%27imagine&debut\\_articles=20#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=j%27imagine&debut_articles=20#pagination_articles)

272 <http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=j%27imagine>

273 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=j%27imagine&debut\\_articles=20#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=j%27imagine&debut_articles=20#pagination_articles)

274 <http://www.monde-diplomatique.fr/2003/12/DALRYMPLE/10866>

une augmentation du carnet de commande des entreprises (macroéconomie *in memoriam*), si ce n'est – **on suppose** – que la baisse du coût unitaire du travail qui s'ensuivrait pourrait augmenter notre compétitivité vis-à-vis de nos « partenaires » européens.<sup>275</sup>

### ➤ **Postposition :**

Employés comme MM, *supposer* modalise des contenus propositionnels sur lesquels il porte sans que le contexte n'explique les raisons qui ont poussé le locuteur à formuler son hypothèse. Toutefois, nous admettons que les MM infra renvoient à l'expression des possibles envisagées parmi tant d'autres pouvant découler des contextes énonciatifs :

(260) Les deux complets aussi, **je suppose**.<sup>276</sup>

(261) La réponse fuse : « Vous plaisantez, **je suppose**. »<sup>277</sup>

(262) Villas-Boas avait peut-être ses raisons, tactiques **je suppose**, mais on ne se prive pas d'un joueur de ce niveau.<sup>278</sup>

(263) — Olga : Louis est là-dedans ?

— Hugo : Oui.

— Olga : Et Hoederer ?

— Hugo : Je ne le connais pas, mais **je suppose**. Qui est-ce au juste ?<sup>279</sup>

En somme, les contenus propositionnels introduits par les MM formés avec *supposer* sont présentés comme probables ou plausibles. De ce fait, ils sont tous au mode indicatif. Par contre, quoique présentés comme probables, ceux médiatisés par *imaginer* sont souvent au subjonctif et mettent en exergue l'idée imagée et subsumée par ce verbe. Toutefois, comme les nombreux exemples de notre corpus l'ont attesté, cette représentation imagée est bien souvent le résultat d'un raisonnement inférentiel bien structuré.

## 7.2 Emplois rhétoriques

Les formes négatives d'*imaginer* des exemples infra ont des sens contextuels renvoyant à l'idée de <ne pas savoir>, <ne pas deviner>, <ne pas envisager>. Dans ces sens, le savoir, l'imagination ou l'information sous-jacente ne faisant pas partie du domaine de connaissance du locuteur, on ne saurait parler de processus mental de raisonnement inférentiel. Partant, la fonction de marqueur de médiativité n'est pas attestée :

<sup>275</sup> <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2016-03-31-loi-travail-french-cancan-capital>

<sup>276</sup> Jean-Partre Sartre : Les mains sales. In : *Théâtre complet*. Éditions Gallimard, 2005 :288

<sup>277</sup> <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2598p084-088-bis.xml0/>

<sup>278</sup> <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20140217103125/>

<sup>279</sup> Jean-Partre Sartre : Les mains sales. In : *Théâtre complet*. Éditions Gallimard, 2005 :261

- (264) **Tu n'imagines** pas combien j'ai besoin de toi.<sup>280</sup>
- (265) « **Tu n'imagines** pas pouvoir parvenir jusque-là quand tu viens d'un petit village et sans être jamais allé à l'école », avait réagi Malick Sidibé à l'annonce de ce prix.<sup>281</sup>
- (266) Puis j'ai balayé et j'ai essuyé la poussière. J'ai travaillé et j'ai peint toute la journée alors que les toiles d'araignée, la suie et je ne sais plus quoi me remplissaient les yeux, le nez et la bouche. Après tout ça, il ne m'a pas payé. Il n'a même pas remboursé le prix de la peinture. Mais **ne t' imagine pas** que je vais en rester là. J'enregistre tout !<sup>282</sup>
- (267) On la forçait à venir chanter à n'importe quelle heure du jour et de la nuit Dans les images que l'on a d'elle, elle sourit toujours. **Mais vous n' imaginez pas** à quel point cette femme a souffert. Autant dans son pays qu'en exil.<sup>283</sup>
- (268) **Vous n' imaginez pas** la sensation que ça fait d'offrir un vélo à un enfant qui n'a jamais eu les moyens de s'en acheter un.<sup>284</sup>

Remarquons qu'à la forme négative, notre corpus n'atteste d'aucune occurrence de *supposer*.

### 7.2.1 Fonction d'interaction

La fonction d'interaction est celle remplie par *supposer* et *imaginer* lorsque, employés comme termes injonctifs, ils interpellent et invitent l'interlocuteur à interagir, à remplir sa part du contrat dialogique qui exige de lui une participation active au processus de la conversation.

Dans les exemples infra, *imaginer* et *supposer* ne traduisent pas la médiativité dans le sens où ils ne renvoient pas aux résultats d'accès cognitifs à un savoir, à une information. En d'autres termes, ces emplois ne posent pas quelque chose comme hypothèse servant de base à un raisonnement, à une argumentation. Ces verbes sont employés comme hypothèse ex nihilo servant à envisager une non-réalité ou à s'interroger sur cette dernière. Le caractère injonctif des verbes est construit, sur le plan de la ponctuation, avec un point final qui marque *une injonction atténuée*<sup>285</sup>.

Barcops (2010 :133) qui a fait une analyse des actes de langage indirects, notamment sur les motivations qui les soutiennent, conclut en insistant sur le fait que le choix de l'indirection, l'injonction atténuée en l'occurrence, peut être influencé par désir de courtoisie, le souhait de convaincre, le désir de produire un effet saillant. Ce recours par le locuteur à l'injonction atténuée (le point ; comparé au point d'injonction) s'explique par le fait qu'un acte direct

280 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+imagines&debut\\_articles=90#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+imagines&debut_articles=90#pagination_articles)

281 <http://www.jeuneafrique.com/318647/culture/mali-a-bamako-dernier-hommage-a-malick-sidibe/>

282 <http://www.monde-diplomatique.fr/1984/12/TERREFE/38306>

283 <http://www.jeuneafrique.com/215536/archives-thematique/les-politiques-l-ont-n-glig-e>

284 <http://www.jeuneafrique.com/230210/societe/tour-de-france-mtn-qhubeka-s-chauffe-pour-la-grande-boucle/>

285 Riegel et. al. (2009 :696).

pourrait dans certaines circonstances provoquer une mauvaise réaction de l'interlocuteur qui ne voudrait pas *perdre la face* :

- (269) **Imaginons**. Un matin de novembre 1990, les cinq délégués des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU se retrouvent à la résidence du représentant du Royaume-Uni pour préparer la réunion de l'après-midi.<sup>286</sup>
- (270) **Supposons** donc, pour l'expérience de pensée, que nous soit échue la bénédiction d'un gouvernement authentiquement de gauche.<sup>287</sup>
- (271) **Supposons** que les Arabes qui encerclent Israël trouvent une cause, ou un leader, pour les unir et pour en faire d'excellents guerriers.<sup>288</sup>
- (272) **Imaginez** que l'application développée par votre municipalité puisse vous informer de toutes les possibilités de transport dont vous disposez (à l'exclusion d'Uber) : vous pourriez prendre le vélo qui vous attend au coin de la rue, sauter dans un minibus dont l'itinéraire serait adapté à votre destination et à celle des passagers, puis marcher le reste du trajet pour goûter les charmes du marché de quartier.<sup>289</sup>

Seul l'exemple interrogatif (273) infra est attesté dans notre corpus :

- (273) **À supposer** que le personnage ne braque pas la communauté blanche contre ce qui est perçu comme africain, les Africains ne risquent-ils pas d'être rendus responsables de sa mise en quarantaine ?<sup>290</sup>

Nous retenons donc que les énoncés interrogatifs et injonctifs construits avec *imaginer* et *supposer* ont une fonction d'interaction manifeste. Dans ces emplois, ces verbes interpellent et invitent l'interlocuteur à interagir, à remplir sa part du contrat dialogique qui exige de lui une participation active au processus de la conversation.

### 7.2.2 Fonction de connivence

Dans son apparition infra, *imaginer* a pour but de chercher à établir une convergence ou une entente entre les protagonistes :

- (274) — Des contrats ou des accords ont-ils été trouvés ? – **Vous imaginez** bien qu'on ne signe pas des contrats en une matinée, mais vous avez sans doute compris que GDF-Suez travaille actuellement sur un certain nombre de projets.<sup>291</sup>

Nous observons dans l'énoncé supra que l'emploi d'*imaginer* renvoie par extension à celui à la notion de présupposition établie avec savoir (voir IV, chap. 2 plus haut). En effet, dans les conditions énonciatives supra, le recours à <vous imaginez> présuppose la vérité de la proposition qu'il introduit, à savoir <on ne signe pas des contrats en une matinée>. En d'autres termes et sous une autre perspective, <vous imaginez> implique le consensus de

286 [http://www.monde-diplomatique.fr/1993/07/CHEMILLIER\\_GENDREAU/45458](http://www.monde-diplomatique.fr/1993/07/CHEMILLIER_GENDREAU/45458)

287 <http://blog.mondediplo.net/2016-07-06-Post-referendum-oligarchie-triste>

288 <http://www.monde-diplomatique.fr/1972/03/HAKKI/30825>

289 <http://www.monde-diplomatique.fr/2015/09/MOROZOV/53676>

290 <http://www.jeuneafrique.com/167462/societe/le-p-re-fouettard-et-les-pouvantails-blancs/>

291 <http://www.jeuneafrique.com/22328/economie/andr-fotso-aujourd-hui-le-cameroun-est-un-vaste-chantier/>

l'interlocuteur. C'est ce que nous avons appelé en analogie à D. Lewis (1979) la « règle de compromis ». Dans ce sens, nous pouvons dans (274) supra substituer <vous imaginez> par <vous savez> : <Vous savez bien qu'on ne signe pas des contrats en une matinée [...]>. Nous pouvons dans ce cas parler d'un emploi rhétorique (sens figuré) du verbe *imaginer*.

### 7.3 Synthèse

*Imaginer* et *supposer* traduisent dans certaines de leurs occurrences deux processus d'accès cognitifs au savoir qui servent dans le cadre de l'étude de la médiativité à jouer le rôle d'intermédiaire entre le sujet parlant et le contenu propositionnel qu'il véhicule. C'est dans cette fonction de médiation qu'ils sont le plus attestés dans notre corpus. Notamment comme expressions de la déduction, de l'induction et de l'abduction. Comme les observations et analyses effectuées nous l'ont montré, justifier l'emploi d'*imaginer* par rapport à *supposer* du point de vue du locuteur est très complexe. Quoique nous avons identifié certaines régularités dans les constructions syntaxiques des deux verbes lorsqu'ils traduisent des médiativités, particulièrement celles portant sur les constructions complétives conjonctives (<je suppose que> / <j'imagine que>) et sur le mode du verbe de subordonnée (indicatif # subjonctif), s'il ne nous a pas été possible de justifier catégoriquement et de manière systématique l'emploi de l'un par rapport à l'autre. Nous avons du moins, nous l'espérons, identifié et expliqué les conditions d'emploi de chaque verbe dans les énoncés de notre corpus. C'est ainsi que nous avons observé que, contrairement à Dendale (1991 :278-280), l'absence d'arguments ou d'indices par le locuteur ne justifie pas le recours à *imaginer* ou à *supposer*. Ces verbes s'emploient indépendamment de l'existence explicite de termes justifiant leurs emplois médiatifs. Enfin, même lorsque ces verbes semblent inter-substituables, il n'en demeure pas moins que *supposer* renvoie spontanément à une hypothèse, tandis qu'avec *imaginer*, nous avons l'impression d'une représentation imagée qui peut parfois éclipser l'idée d'hypothèse aussi subsumée par ce verbe. Enfin, rappelons que notre corpus ne dévoile pas une forme conjuguée de *supposer* à la seconde personne du singulier, tant en emploi médiatif que non-médiatif. Par contre, bien que les emplois du verbe *imaginer* à la deuxième personne du singulier sont attestés, ils apparaissent dans des énoncés où ils ne remplissent pas des fonctions médiatives.

**QUATRIÈME PARTIE** Analyse  
syntaxico-rhétorique

## 1 Prérequis à l'analyse syntaxico-rhétorique

L'expression *syntaxico-rhétorique* est une combinaison peu courante. Son emploi dans cette étude est motivé par le fait que les faits syntaxiques analysés débouchent, impliquent et renvoient à des figures de rhétorique. Notamment à l'hyperbate (voir chap. 1.3 infra) qui sera fortement représentée dans les analyses infra. Et comme nous le présentons et soutenons dans cette thèse, la notion d'hyperbate renvoie harmonieusement à l'expression d'un ordre syntaxique particulier et peu habituel. Donc à un phénomène de syntaxe. D'autre part, cet arrangement syntaxique traduit clairement un fait de style, donc une figure de construction à fin rhétorique. D'où l'appellation de phénomène *syntaxico-rhétorique*.

Nous venons d'analyser les huit verbes de notre étude sous les aspects de leurs sémantismes (verbes cognitifs) et de leurs fonctions pragmatiques comme marqueurs médiatifs. Sur le plan syntaxique, lesdits verbes ont jusqu'ici été analysés sous le prisme de VP. Et pourtant, tout comme le constatait déjà Anderson (2007), les observations faites de l'analyse du corpus de notre étude nous permettent de constater que les appellations *verbe parenthétique* ou *verbes à rectio[n] faible* renvoient respectivement à un emploi accidentel tandis que la seconde dénomination repose fragilement sur des perspectives d'analyses et non sur des arguments linguistiques :

Bien que la notion de « verbe parenthétique » soit courante, il s'avère après une étude plus détaillée qu'aucun linguiste ne prétend pouvoir établir une classe lexicale de verbes parenthétiques. Même avec des définitions de verbes assertifs faibles, des recteurs faibles ou des modalisateurs d'assertion renvoyant à la croyance, il faut souligner qu'il s'agit d'un emploi ou d'une lecture particulière des verbes en question. (Andersen, 2007 :26)

La théorie sur les VP s'appuie donc sur leur particularité non-singulière d'avoir un comportement différent des autres verbes constructeurs de [*que-P*] complétives. C'est ce qui justifierait leur non-acceptation comme verbes recteurs au sens absolu du terme (Gachet, 2009 :18). Nos différentes constatations vont certes l'attester, lesdites constructions ont un comportement morpho-syntaxique différent des formes typiques. Toutefois, cette différence ne saurait à elle seule justifier une analyse discriminatoire par rapport à d'autres verbes qui présentent les mêmes caractéristiques d'occurrence ou remplissent des fonctions similaires et occupent des positions identiques à ces derniers.

L'une des caractéristiques des VC étudiés étant leur cinétisme, nous avons constaté que ces derniers sont toujours placés immédiatement à côté des termes sur lesquels ils portent. C'est donc en fonction du constituant sur lequel ils portent que ces verbes seront ancrés dans l'une des trois positions attestées dans notre corpus : antéposition, interposition et

postposition. Un positionnement qui dépend à la fois des facteurs intralinguistiques que extralinguistiques, comme l'explique déjà Chapsal (1841) :

Parmi les facteurs non-liés au système de la langue, on peut entre autres citer « la vivacité de l'imagination, l'impatience de l'esprit, le désir d'être plus concis, plus énergique, plus claire, plus abondant ou plus harmonieux » font souvent que le locuteur s'écarte de l'ordre d'énonciation classique (SVM). Cet écart dans la construction traditionnelle d'un énoncé est souvent traduit soit par l'ajout de certains éléments plus ou moins importants à l'expression rigoureuse de la pensée, soit par leur suppression. On peut aussi observer un nouvel agencement des constituants phrastiques contraire à l'ordre traditionnel de la marche des idées. (Chapsal, 1841 :5)

Ces positionnements accidentels permettent des mises en relief des VC qui attirent l'attention du récepteur sur un terme clé de l'énoncé. Il en découle une sorte d'esthétique de la phrase, une fonction expressive d'un agencement syntaxique inhabituel. Cette mise en relief renvoie à une figure de syntaxe à fonction rhétorique qui est appelée *l'hyperbate*. Dans le cadre de cette étude, nous considérons l'hyperbate comme tout procédé atypique d'agencement de mots ou de constituants qui produit un effet de saillance et de mise en évidence. Une figure de syntaxe qui doit sa valeur stylistique à sa capacité à perturber, à transgresser l'ordre habituel des constituants phrastiques (Stolz, 2011) :

Cette déceptivité syntaxique, cette organisation dérangement, entraîne des constructions d'ordre inférentiel, esthétique, symbolique qui font la puissance mimétique de la figure : le dérangement des mots dérange le récepteur qui, du coup, réalise, rend effective, sa position du coénonciateur. (Stolz, 2011 :42)

Nos constatations laissent croire que la vivacité de l'imagination, le besoin qu'éprouve le locuteur de manifester promptement sa pensée, le concours des idées accessoires voire le rythme et l'harmonie, toutes ces contraintes s'accommodent souvent mal d'un arrangement figé. Partant de ce constat, le locuteur, dans l'exploration méthodique et l'emploi systématique des ressources mises à sa disposition par la langue, fait recours à de nouvelles constructions, à des formes phrastiques osées, à une syntaxe audacieuse. C'est ainsi que la phrase devient figurée, prend courageusement une autre figure que celle que lui aurait imposée l'ordre courant. Le résultat laisse apparaître l'hyperbate comme figure de syntaxe qui donne au discours un libre essor tout en respectant les règles de constructions grammaticales.

In fine, sur la base des constatations faites des observations de notre corpus et contrairement à certaines affirmations (), aucun fait ou élément n'atteste la dilution de la capacité rectionnelle des VC qui composent notre corpus. Par contre nous avons observé



que tous les VC analysés sont non seulement porteurs d'une capacité rectionnelle, mais plus encore, ils régissent les constituants sur lesquels ils portent conformément à leurs diathèses consubstantielles. Par conséquent, en l'absence de preuves prouvant le contraire, nous partons du principe fondamental selon lequel l'attribut de rection inhérente de ces verbes leur permet de remplir les fonctions de matrices. Une fonction qui renverra dans cette étude à des verbes ou termes qui régissent et déterminent, par les liens de valence, l'occurrence d'autres constituants phrastiques. Un rôle que nous distinguons fonctionnellement de celui de proposition principale dans les phrases hypotaxiques (voir chap. 1.2 plus bas).

### 1.1 Du statut non-adverbial des verbes médiatifs

Reprenant à notre compte mais avec nos exemples l'analyse faite par Thibaudeau (2006 :540-541), nous constatons que la langue nous offre différentes possibilités grammaticales d'exprimer une modalité médiative. On peut le faire avec un VC (275)a-b), par un adverbe modal<sup>292</sup> (275)c) ou par un adverbe, encore qualifié par certains linguistes de *proposition implicite* ou *complément de phrase*<sup>293</sup> :

(275) a) **Je crois** qu'on ne doit pas confondre *construction* et *syntaxe*. (Chevalier, 1968 :690)

b) **Il me semble** qu'on ne doit pas confondre *construction* et *syntaxe*.

c) **apparemment**, on ne doit pas confondre *construction* et *syntaxe*

(276) a) On ne doit pas, **je crois**, confondre *construction* et *syntaxe*.

b) On ne doit pas, **il me semble**, confondre *construction* et *syntaxe*.

c) On ne doit pas, **apparemment**, confondre *construction* et *syntaxe*.

(277) a) On ne doit pas confondre *construction* et *syntaxe*, **je crois**.

b) On ne doit pas confondre *construction* et *syntaxe*, **il me semble**.

c) On ne doit pas confondre *construction* et *syntaxe*, **apparemment**.

Ainsi, toutes les formulations peuvent être employées et l'une de ces quatre manières de s'exprimer pourrait être plus appropriée en fonction de l'intention communicative du locuteur.

292 Nous entendons par *adverbe modal* tout adverbe qualifiant un lien sujet-prédicat et se rapportant à tout l'énoncé et non pas seulement au verbe.

293 « L'information contenue dans un adverbe modal ou dans une proposition principale associée à une proposition sujet peut être formulée dans un complément que les grammairiens nomment un complément de phrase. » Et « Les compléments de phrases sont définis en grammaire comme « des compléments non-indispensables qui peuvent être supprimés sans attenter à la cohérence syntaxique de la proposition et [qui] n'ont pas de place fixe » (Joëlle Tamine-Gardes, 1984 :39-42). Ce dernier élément de la définition est remarquable : les compléments de phrase peuvent être déplacés à l'intérieur de la phrase, au contraire de plusieurs autres mots, qui ont généralement des places fixes à l'intérieur de la phrase d'une phrase donnée. [...] Malgré ces changements de position, le sujet et le prédicat demeurent les mêmes. Nous sommes devant la même phrase. (thibaudeau, 2006 :539)

voir aussi à ce propos Riegel et. al. (2006 :647-659) qui les qualifie de *compléments circonstanciels*.

Riegel et. Al (2009) considèrent que ces différents constituants (<Je crois> ; <Il me semble> ; <Apparemment>) semblent être interchangeables dans un même paradigme au niveau de leurs trois points d'encrages. Raison pour laquelle ils concluent que ces éléments peuvent être réduits et rangés dans la classe hétérogène d'adverbes :

Comme les emplois des adverbes n'apparaissent non plus systématiquement conditionnés par leur forme, on établira leur classement sur leurs propriétés de construction qui en font soit des éléments dépendants d'un constituant de la phrase ou de la phrase elle-même, soit des marqueurs orientant l'interprétation du reste de l'énoncé. Chaque adverbe pourra alors être caractérisé par le type de construction où il figure et par les spécificités interprétatives liées à ces positions. (Riegel et. al., 2009 :648)

Ainsi, soutenus dans leur approche de rapprochement formaliste entre les VC et les adverbes<sup>294</sup>, déniaient aux premiers le statut de proposition principale (point de vue que nous partageons mais pour d'autres raisons), au profit de la proposition exprimant le propos de l'énoncé, Gachet (2015) conclut que ces constituants ont un statut syntaxico-sémantique équivalent à leur fonction pragmatique de mitigeur :

Therefore, all three utterances can be seen as semantically equivalent. In every position, the verb [and the modal adverbs] fulfils a subsidiary mitigating function. [...] Therefore, many linguists have tried to develop a syntactic analysis that restores an agreement between syntax and semantics. [...] They try to give a common syntactic description for all three constructions. (Gachet, 2015 :158-159)

Apothéloz qui a aussi étudié les VC du point de vue diachronique, conclut que ce genre de changement de catégorie grammaticale (verbe → adverbe) n'a plus rien d'exceptionnel. Ceci d'autant plus que des syntagmes au contenu épistémique à l'origine recteurs de complétives comme <ça fait que>, <ce qui fait que>, <ça (il) n'empêche que>, <certainement que>, <sûrement que>, <bien sûr que>, <évidemment que>, <forcément que>, <probablement que>, <peut-être que>, <heureusement que>, etc., ne seraient de nos jours que des expressions conjonctives, avec effritement de la potentialité référentielle de *ça*.<sup>295</sup>

294 « En fait, la perversité catégorielle des adverbes réside moins dans la variabilité de leur forme (invariables, ils ne changent de forme qu'en de liaison ou d'élision, et morphologiquement leur formation n'est pas plus diversifiée que celles des autres catégories grammaticales) que dans leur polyfonctionnalité. Ainsi associe-t-on au critère de l'invariabilité assortie d'une restriction qui n'a rien d'opérateur deux autres critères : leur caractère généralement facultatif et leur dépendance syntaxique par rapport à un autre élément de la phrase ou de la phrase elle-même. » (Riegel et. al., 2009 :646)

Tous ces critères définitoires des adverbes considérés, nous pouvons dire que les VC ne sauraient formellement être considérés comme adverbes pour les raisons opposées suivantes : (1) Leur forme est variable. (2) La morphologie de certaines est variable (*savoir* → *sais*). (3) Elles ne sont pas facultatives. (4) Elles ne sont pas sous la dépendance syntaxique d'un autre constituant phrastique.

295 Concernant le rapport ou l'équivalence d'emploi des VC et des adverbes en position initiale, Furukawa (2005) en a fait une étude dans la laquelle il argumente finement, et contrairement à Riegel et al. (2009), que les phrases commençant par une construction adverbiale suivie du conjoncteur *que*, généralement connues sous le nom de *propositions implicites*, sont en fait des *constructions à élément thématique propositionnel*. En d'autres termes, il s'agit de « constructions grammaticales où un élément thématique est introduit par un élément conjonctif incorporé à la

En d'autres termes, ils n'auraient conservé que leur valeur anaphorique de connecteur causal ou concessif. Ces exemples d'adverboïdes illustreraient une tendance du changement linguistique continu, consistant dans le fait que des éléments à signification ou à fonctionnalité essentiellement référentielle évoluent vers des significations ou des fonctionnalités énonciatives et/ou, comme ici, textuelles, c'est-à-dire cohésives (Riegel et al., 2009). Cependant, ces parallèles s'avèrent trompeur dans la mesure où des éléments de classes distinctes peuvent remplir les mêmes fonctions syntaxico-sémantiques sans changer de catégorie.

En effet, il est dans ce sens important de rappeler que les adverbes et les verbes en général constituent deux classes diamétralement distinctes des parties du discours. Partant de ce fait établi, même s'il est avéré que les constituants de différentes classes peuvent avoir les mêmes valeurs sémantiques ou remplir les fonctions syntaxico-sémantiques ou pragmatiques identiques, il n'en demeure pas moins que ces éléments demeurent respectivement membres de leur classe d'origine. Pour faciliter la compréhension de notre analyse, disons qu'il est bien connu que les complétives et les infinitives à titre restrictif fonctionnent « *comme des propositions substantives, qui peuvent occuper dans la phrase les mêmes positions que le GN, en particulier celle de complément d'objet du verbe* » (Riegel et al., 2009 :790) comme l'attestent les exemples infra :

(278) a) J'attends *que l'avion arrive*.

b) J'attends *l'arrivée de l'avion*.

(279) a) Je souhaite *partir à la retraite*.

b) Je souhaite *mon départ à la retraite*.

Comme on le voit si bien dans les exemples ci-dessus, quoique les deux manières de s'exprimer dans (278)a/b) et (279)a/b) soient très sensiblement équivalentes et apparaissent dans le même paradigme que celui qu'occuperait un groupe nominal, il n'en demeure pas moins que ces constituants sont de différentes natures et de catégories distinctes. L'énoncé (278)a) est une proposition conjonctive complétive ; et celui (279)b) est un groupe nominal. D'autre part, (279)a) est une proposition infinitive ; et (279)b) est, tout comme (278)b), un groupe nominal. Ces exemples (dé)montrent que des éléments de différentes natures (proposition conjonctive, proposition infinitive, proposition nominale) peuvent remplir des fonctions syntaxico-sémantiques similaires. Mais de là à vouloir faire de ces similitudes une seule fonction syntaxico-sémantique semble inapproprié. Un tel

---

*phrase.* » (Furukawa, 2005 :120).

rapprochement par sémantisme analogique permet d'établir les alternances de possibilités de s'exprimer qu'offre la langue dans un cadre paradigmatique bien défini. Ceci d'autant plus qu'en à croire Schneider (2007), sur le plan diachronique, les adverbes modaux ne dérivent pas généralement des VC ; et dans le sens inverse les VC ne sont jamais devenus des adverbes :

Interestingly though, modal sentence adverbs do not seem to derive from RPCs or, putting in the other way round, RPCs do not become adverbs in the long run. Synchronically RPCs share many features with adverbs, diachronically, though, they are never fully adverbialized. (Schneider, 2007 :168)

Nous allons donc (dé)montrer point par point que les VC ne sont pas des *adverboïdes* ayant une spécificité « *pseudo-recteur* » qui apparaîtrait à la fois dans leurs fonctionnements incidents dans certaines formes de constructions et dans leurs valeurs modales épistémiques (Apothéloz, 2003 :249). Plus encore, nous allons établir que ces verbes qui constituent avec leurs sujets ou pronoms clitiques un groupe verbal médiatif, sont des propositions à part entière et non une paraphrase de quelques adverbes. Nous allons également prouver que ces VC ne sont pas synonymes des adverbes épistémiques et de ce fait qu'ils ne fonctionnent pas en variation libre avec eux.

Notre prise de position implique deux remarques :

- La première différence entre les VC et les adverbes modaux est incontestable. Les premiers peuvent être ramenés à la classe des verbes ; les seconds sont indéniablement des adverbes. Ceci infère que les deux sont strictement de catégorie différente et doivent être, malgré certaines valeurs sémantiques qu'ils partagent en commun, considérés comme des formes alternatives contextuelles les unes des autres. De plus, l'autre différence de la sémantique des VC par rapport aux adverbes épistémiques est que les premiers, comme verbes en générale, expriment des actions et des états ; tandis que les seconds, les adverbes, sont plus censés traduire/exprimer des degrés de faits, une échelle de valuation d'état ou de procès ; ils servent aussi à modifier un rapport de caractérisation. Tout bien considéré, les VC ne sont pas des paraphrases verbalisées de certains adverbes modaux. Ils expriment tout simplement avec d'autres moyens leurs idées. Et c'est justement parce qu'ils utilisent des verbes et des sujets qu'ils ne peuvent être formellement considérés comme des adverbes :

[...] even if the parenthetical verb in the initial position adopts the same syntactic function as adverbs, they do not change categories: they remain verbs and do not become adverbs. (Gachet, 2015 :169)

- Deuxième point de différenciation. L'emploi obligatoire du sujet pour le VC marque un changement considérable par rapport à l'adverbe qui ne traduit pas en lui la prise de responsabilité formelle du locuteur. Cette notion bien connue du *moi* parlant *ici* est une qualité explicite des VC que ne peut exprimer aisément et clairement un adverbe.

Pour revenir aux parallèles fait entre les VC et certains adverbes modaux, si l'on peut dire qu'en général, les adverbes n'admettent pas de compléments, il faut toutefois admettre quelques-uns qui font l'exception dans cette règle. Il s'agit des adverbes dérivés de certains adjectifs : *heureusement, certainement, indépendamment, conformément*, etc. À en croire Alix & Divaux, (1849 :524) qui ont étudié ces adverbes qu'ils comparent à une proposition (propositions implicites), font observer que pour les analyser, il suffit de dire à quelle proposition réelle elles équivalent :

- (280) a) **Heureusement** qu'il est venu.  
 b) **Il est heureux** qu'il est venu.

- (281) a) \***Probablement** qu'il est venu.  
 b) **Il est probable** qu'il est venu.

À la lumière des constructions adverbiales des deux exemples forgés supra, il convient d'admettre selon notre définition du terme matrice (voir 1.2 plus loin) que les adverbes qui imposent leurs compléments les régissent par le fait même.<sup>296</sup> Contrairement aux « *mots vides qui ne sont pas chargés de fonction syntaxique* », les adverbes et les verbes, à la différence des articles et dans une certaine mesure des prépositions, sont des mots capables de former un nucléus, c'est-à-dire les mots pleins (verbes, substantifs, adjectifs et adverbes). Ils peuvent entrer en relation de dépendance, et assumer les fonctions de régissant ou de subordonné (Tesnière, 1988 :53) (p. 23)

La possibilité qu'ont certains adverbes à être transformés en constructions prédicatives avec adjectif est aussi valable pour certains VC. Exception faite pour *paraître* et *sembler* :

- (282) a) Et **je pense**, étant donné la gravité de la situation, que le moment était ...<sup>297</sup>  
 b) Et **il est pensable**, étant donné la gravité de la situation, que le moment était ...

296 Furukawa (2005 :126) qui a fait une analyse sémantiques de cette catégorie d'adverbes ne dénie pas par ce procédé aux constructions [adv] que P toute force rectrice sur la proposition qui la suit. Selon lui, ces constructions ou adverbes (recteurs ?) constituent sémantiquement un prédicat ou un propos par rapport au thème formé par *que P* : « [...] *adv que P exprime une « relation prédicative inversée »*. Ce qu'il faut ajouter c'est que le thème impliqué par cette relation prédicative particulière n'est pas celui du niveau de la phrase, mais [...] anticipe sur le thème du discours subséquent. » (Furukawa, 2005 :127)

297 <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2778p035.xml0/>

- c) Et **il est croyable**, étant donné la gravité de la situation, que le moment était ...
- d) Et **il est supposable**, étant donné la gravité de la situation, que le moment était ...
- e) Et **il est imaginable**, étant donné la gravité de la situation, que le moment était ...
- f) ?? Et **il est semblable**, étant donné la gravité de la situation, que le moment était ...

L'observation des exemples supra atteste des faits suivants :

- ✓ <Certainement que>, <sûrement que>, <évidemment que>, <forcément que>, <probablement que>, <peut-être que>, <heureusement que>, etc., à l'instar des VC, subsument tous des valeurs épistémiques. Certains traduisent des fonctions médiatives. Ce sont en plus des termes recteurs dans les phrases qui les abritent. Raisons pour lesquelles aucune de ces constructions ne saurait se fondre dans l'autre.
- ✓ Le stade de grammaticalisation souvent avancé comme argument ne tient que partiellement la route. Du moins à ce jour. Comme le dévoile notre corpus et les exemples utilisés dans ce travail, les VC sont employés dans différents temps et modes ; ils ne sont pas figés dans une personne grammaticale. En conséquence, la grammaticalisation de ces constituants comme adverbess modaux demeurent à être prouvée.
- ✓ En outre, le problème qui se pose dans ces constructions prédicatives est l'emploi du pronom impersonnel *il* à la place de celui personnel *je* utilisé avec le VC. Ce changement de personne altère considérablement le sens de l'énoncé : On passe du propos médiatif explicitement personnalisé à une déclaration d'ordre général et non-personnalisée. Il est alors compréhensible que Urmson et Venier (cités dans Andersen, 1996 :313) affirment que les VC, expriment un plus grand degré de subjectivité que les adverbess modaux correspondants (lorsqu'il y en a). Le second, Venier, va plus loin en soutenant que les adverbess modaux présentent le processus inférentiel comme étant conclus, tandis que les VC témoignent d'un processus encore en train de se faire au moment de l'énonciation. Un point de vue qui sera recadré et rectifié par Andersen (1996) :

Ce n'est pas parce que le processus de la réflexion est en train de se faire, comme le dit Vernier, mais parce que le *je* parlant se manifeste clairement par l'emploi du pronom, que l'interlocuteur peut, comme

l'exprime Vernier, intervenir et discuter l'affirmation de croire ou de penser que p. Ainsi, je soutiens que ce qui importe dans la construction parenthétique, c'est de poser le pronom personnel de la première personne du singulier, ce que j'appelle 'signer' l'énoncé, tout en soulignant qu'il s'agit d'un autre emploi plus étroit du terme de signe de signature que celui de Hare quand il parle du neustic. (Andersen, 1996 :314)

Ainsi, si certains VC sont, à quelques subtilités sémantiques près, substituables par des adverbes, particulièrement *paraître* et *sembler* que l'on peut remplacer par *apparemment*, cette possibilité n'est guère partagée par tous les autres verbes et surtout à des modes et temps autres que le présent de l'indicatif. Observons à cet effet les exemples infra :

(283) a) Mais **je savais** que les États-Unis ne nous manqueront pas.

b) Mais [???] que les États-unis ne nous manqueront pas.

(284) a) **Il me sembla** que deux femmes richement habillées, l'une en robe perse, l'autre en robe daurienne, s'offraient à ma vue. [Weil, 1844 :47]

b) [???] que deux femmes richement habillées, l'une en robe perse, l'autre en robe daurienne, s'offraient à ma vue.

Dans (283) supra, on pourra bien se permettre d'entreprendre des tests de substitution avec des adverbes à l'instar de *sûrement*, *certainement*, *indubitable*, *probablement*, *apparemment*, etc. Mais à la fin desdits tests, force sera de constater que *savoir* dans son emploi contextuel (*estimer qu'une chose est valable, la tenir pour vraie, pour certaine*) n'a pas, en français, un équivalent d'adverbe à même de traduire ses valeurs sémantiques. C'est pourquoi les exemples (283) et (284) montre les limites de l'interchangeabilité entre les VC et les adverbes épistémiques.

Ce qui précède ayant été constaté, une réserve doit être émise sur l'altérité sémantique causée par la substitution d'un VC par un adverbe. Et pour cause, la différence révélée à l'observation de l'exemple (283) est que le VC *savoir* est employé à l'imparfait de l'indicatif et aucun adverbe épistémique ne peut exprimer ces attributs : l'adverbe est atemporel et non déclinable au temps ou au mode. C'est là une distinction majeure entre ce dernier et le VC qui peut, contrairement au premier, traduire et exprimer toutes les formes temporelles. Il résulte de ce qui vient d'être étayé que, quoique interchangeables dans certaines occurrences avec certains adverbes, les VC demeurent des syntagmes verbaux avec tout ce que ce statut syntaxico-sémantique implique.

Tout semble donc indiquer que les raisons qui ont amené certains linguistes (à l'instar de Schneider, 2009) à ranger les VC dans la classe des adverbes sont motivées par deux analogies simples et trompeuses : la sémantique et le point d'ancrage. Admettons que des parties du discours également distinctes comme le nom et pronom peuvent remplir les

fonctions de sujet. Cependant, à argumenter qu'un pronom est un nom est une manière très réductrice de concevoir l'analyse des formes :

Syntaktische Kategorien und Funktionen sind teilweise wechselseitig unabhängig. D.h. ein Syntagma einer gegebenen Kategorie kann verschiedene Funktionen haben; und eine gegebene Funktion kann von Syntagmen verschiedener Kategorie erfüllt werden [...] Syntaktische Kategorien einschließlich Wortarten und syntaktische Funktionen sind streng auseinanderzuhalten. Jedem Wort kann man seine Wortart in Isolation ansehen, und ebenso jedem Syntagma seine syntaktische Kategorie. Die syntaktische Funktion dagegen ergibt sich erst aus dem Kontext. (C. Lehmann)<sup>298</sup>

En somme, nos observations et constatations le (dé)montreront tout au long dans les chapitres consacrés à l'analyse syntaxique (voir plus § 2 , 3 , 4 , 5 loin), tout mot peut être déplacé de façon à accentuer un aspect ou à mettre un terme en relief. Chacun de ces déplacements peut modifier la phrase. Mais en changeant de position, le constituant en cause (en l'occurrence le VC) garde la même nature grammaticale : le substantif est un substantif, le verbe demeure verbe et l'adverbe reste inchangé (*comparer* Thibaudeau, 2006 :538-539).

## 1.2 De la nécessaire distinction entre fonction de *proposition principale* et celle de *matrice*

Comme le reconnaissait déjà Sandfeld (1977 : X), le terme *proposition principale* prête fortement à la critique dans le sens où il tend faussement à renvoyer à l'idée de contenu propositionnel ou de propos principal de l'énoncé. Les exemples sont légions qui permettent d'observer que dans bien de cas, il ne reste pas de « *proposition principale* » ni même de proposition, si on retranche la ou les subordinées :

(285) ~~Qui dort~~ dîne.

Et dans d'autres cas, ce qui reste ne donne pas sens :

(286) ~~Si je vous raconte cela c'est que je vous sais discret~~'.

Par-delà la diversité des approches définitoires constatées (en allant des plus anciennes aux plus récentes), il se dégage une absence de clarté sur le trait sémantique consubstantiel aux termes qui remplissent la fonction de proposition principale :

- a) « *La principale est celle qui contient des mots principaux de la phrase, et dont les autres propositions dépendent. On la distingue à cette marque qu'elle ne renferme ni pronom conjonctif, ni conjonction, parce que ces mots supposent toujours une*

---

298 Lehmann, <http://www.christianlehmann.eu/>



*certaine dépendance* ». (Alix & Davaux, 1849 :521)

- b) « *Un mot se définit comme subordonnant quand la proposition qu'il introduit n'a pas elle-même d'indépendance grammaticale* » (Wagner et Pinchon, 1962 :548).
- c) « *La proposition principale est ce qui reste de la phrase lorsqu'on a écarté les propositions subordonnées* » (Baylon & Fabre, 1978 :219)
- d) « *Proposition principale, qui a une ou des subordonnées sans être subordonnée à aucune autre* » (Le Robert méthodique, 1987 :1144)
- e) La proposition principale est « *toute proposition dont dépend une autre proposition, c'est-à-dire les phrases matrices* » (Riegel et. al., 2009 :784)

Deux faits importants sont à observer des différentes définitions supra :

- Nous constatons que les notions de *proposition principale* et de *matrice* sont considérées comme identiques et synonymes.
- Ces définitions qui ont des réputations assez bien assises semblent toutes vouloir privilégier de déterminer le sens du terme *proposition principale / matrice* par des formulations assez imprécises. En se faisant, elles sont ce que nous appelons une *définition de terme*, c'est-à-dire une définition qui donne un sens à un mot ou expression. Une telle définition s'avère insuffisante face à une *définition de notion* qui elle renvoie au sens général et implique les caractères essentiels du terme défini.

Le problème avec les différentes définitions de termes énumérées précédemment est qu'elles sont faites au détriment de la caractérisation de la notion subsumée par le ledit terme. C'est la raison pour laquelle nous considérons les définitions citées plus haut comme inopérantes. Et comme l'observait déjà Sandfeld (1977 : X) :

En effet, le terme de proposition principale n'a guère de valeur scientifique. Dans la pratique, il a l'avantage d'être universellement connu et de faire éviter des circonlocutions, mais la plupart du temps on peut s'en passer sans inconvénient. (Sandfeld, 1977 : X)

Il s'avère ainsi important de formuler des *définitions de notions* qui englobe une définition de terme, mais qui va au-delà pour déterminer le contenu sémantique desdits éléments et d'énumérer les critères d'identification qui les conditionnent. Nous allons ainsi différencier la *principale* de la *matrice* et décrire leurs conditions d'existence. Nous essayerons aussi de présenter et de justifier le mécanisme et les arguments linguistiques qui serviront comme critères d'identification de la matrice par rapport la proposition principale et qui rendront légitime nos dénominations et notre approche analytique.

La matrice et la principale partagent en commun le fait qu'elles ne sont sous la dépendance d'aucune autre proposition et qu'elles régissent en revanche au minimum une proposition qui leur est subordonnée. Elles occupent de ce fait le plus haut niveau hiérarchique au sein d'une phrase complexe. Toutefois, il convient d'attirer l'attention sur le fait que les deux termes (matrice et principale) ne sont pas, à bien observer les constructions dans lesquelles ils sont employés, des synonymes. Comme on peut s'en rendre compte à l'observation méticuleuse des exemples infra, parler distinctement de *matrice* et de *principale* ne saurait se résumer à une simple affaire de terminologie. Ces taxinomies engagent différentes conceptions de la phrase complexe ainsi que l'identification des fonctions syntaxico-sémantiques des verbes que nous étudions. Analysons et commentons à cet effet les exemples infra :

(287) Il a certainement plu, puisque le pavé est mouillé. [Riegel et. al., 2009 :851]

(288) Pendant que je travaille, mon téléphone sonne sans cesse.

Deux faits frappent à notre vue :

- Les propositions soulignées des deux exemples (287) et (288) supra sont sémantiquement et syntaxiquement autonomes des autres constituants de la phrase-hôtes qui eux ne peuvent avoir d'existence phrastique que par rapport aux termes soulignés.
- De plus, les constituants non-soulignés sont des circonstanciels, c'est-à-dire des composants qui ont une indépendance par rapport au verbe de la proposition soulignée. Ils sont de ce fait généralement considérés comme facultatifs.

Les deux syntagmes soulignés des exemples (287) et (288) supra sont donc des propositions principales, c'est-à-dire des constituants qui, sur le plan syntaxique, forment une unité relationnelle de la forme sujet-verbe (+ attribut/complément) comparable à un énoncé complet d'une phrase complexe. Sur le plan sémantico-communicatif, leurs interprétations ne sont pas assujetties aux autres constituants phrastiques. Plus encore, ils portent ou traduisent usuellement la quintessence du propos de l'énoncé.

À l'inverse, les constituants « *Tout le monde convient* » de (289), tout comme « *Vous savez* » de (290) et « *Je crois* » de (291) infra sont elliptiques et non-autonomes sur le plan grammatico-sémantique. Ces composants soulignés introduisent des propositions qui sont dépendantes de la valence (caractère d'un verbe à imposer l'occurrence de certains éléments qu'il gouverne) de leurs verbes respectifs et qui sont précédés par le complémenteur *que*, comme l'attestent les exemples infra :

(289) Toute le monde convient que l'éducation est un trésor. [Lhomond, 1860 :66]

(290) Vous savez que la France va accueillir la Conférence sur le climat; elle doit donc être exemplaire.<sup>289</sup>

(291) Je crois, cependant, que la méthode adoptée avec succès par les deux organismes intergouvernementaux dépasse dans une mesure beaucoup plus large qu'on ne le reconnaît généralement tout ce qui fut tenté dans cet ordre d'idées, avant la guerre.<sup>300</sup>

Les observations faites des trois énoncés supra nous amènent à faire des constatations sur les caractéristiques des constituants formés avec les verbes que nous analysons :

- selon l'exigence de leurs valeurs rectionnelles ou valenciennes, ils sont les constituants qui portent en eux les conditions d'existence et d'occurrence d'un ou plusieurs autres composants dans la phrase-mère ;
- ils sont sémantiquement incomplets et sont de ce fait sous un lien d'interdépendance sémantico-communicatif avec les propositions qu'introduisent et sur lesquelles ils portent ;
- ils ne sont pas les véritables propos des énoncés qui les abritent.

C'est donc fort de toutes ses constatations que nous identifions la fonction syntaxique des VC de notre étude comme appartenant à celle d'une matrice. Et nous définissons la matrice comme une unité morpho-syntaxique et sémantique non-autonome, indissociable et structurée autour d'un verbe qui conditionne et introduit d'autres constituants avec lesquels elle entretient des relations d'interdépendances sémantico-communicatives dans la phrase qui l'abrite. De ce fait, le propos introduit ou sur lequel porte la matrice lui est hiérarchiquement subordonnée dans la mesure son occurrence est assujettie à la valence du verbe de cette dernière qui exige une complétive. Le verbe matrice doit être complété par un élément qui est un constituant du groupe verbal.<sup>301</sup>

299 <http://www.monde-diplomatique.fr/2015/11/GADREY/54141>

300 <http://www.monde-diplomatique.fr/1956/04/FAY/21740>

301 Comparer notre analyse de la proposition matrice de ce celle faite par Thomas Verjans (La subordination). Pour Verjans, l'exemple *Je veux qu'il vienne*, phrase comportant une subordonnée objet direct de *vouloir*, peut s'analyser des deux façons suivantes :

**Je veux** qu'il vienne

Proposition principale proposition subordonnée

ou

Phrase matrice : Je veux qu'il vienne

Subordonnée : – qu'il vienne

« On le voit, ces deux conceptions ne se recouvrent pas entièrement et impliquent une vision différente de la phrase complexe. La seconde conception rend ainsi directement compte de la dimension hiérarchique propre à la subordination, tandis que la première semble l'aplanir complètement. Dans le second cas, la dimension proprement argumentale de certaines subordonnées, et partant leur affiliation paradigmatique à la classe du nom est davantage mise en évidence »

En somme, la différence notoire entre proposition principale et matrice se résume en une opposition simple : les matrices portent sur des complétives, tandis que les principales régissent des compléments<sup>302</sup> circonstanciels.

### 1.3 L'hyperbate ou du cinétisme des VC comme figure syntaxique et stilistico-rhétorique

Le substantif *hyperbate* vient du mot grec *hyperbaton* est composé de *hyper* (préfixe signifiant *au-dessus de*) et de *baton* qui est adjectif verbal du verbe *bainô* signifiant *marcher*. *L'hyperbate* date, selon les littératures, entre le 1<sup>er</sup> et IV<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Dans son sens littéral, *l'hyperbate* est donc le résultat d'une transgression, du dépassement d'un cadre phrastique. Weil (1844) qui ne fait point de distinction fonctionnelle entre *inversion* et *hyperbate* définit cette dernière comme l'expression de la manifestation d'un processus d'inversion de l'ordre habituel des mots :

Le complément est séparé du mot auquel la syntaxe le rapporte, par un autre mot ou par plusieurs qui font partie d'un autre groupe syntaxique : voilà une construction dispersée ; conservons-lui cependant le nom qu'elle a toujours porté, celui d'hyperbate. (Weil, 1844 :81)

---

302 Le terme *complément* apparaît pour la première fois, dans sa formulation grammaticale, dans l'*Encyclopédie méthodique* (publié vers 1782) de Nicolas Beauzée, successeur de Du Marsais (mort au milieu de sa tâche de définition de ce concept de *complément*). De son vivant, Marsais essaie de déterminer les fonctions des constituants de l'oraison selon que le terme analysé complète un autre ou est lui-même complété :

« Si je veux rendre raison d'une phrase françoise, par exemple de celle-ci, *Le roi aime le peuple*, je ne dirai pas que *le roi* est au nominatif, ni que *le peuple* est à l'accusatif ; Je ne vois en l'un ni en l'autre mot qu'une simple dénomination, *le roi, le peuple*. Mais, comme je sais par l'usage l'analogie et la syntaxe de ma langue, la simple position de ces mots me fait connoître leurs rapports et les différentes vues de l'esprit de celui qui a parlé.

Ainsi je dis,

1° que *le roi*, paroissant le premier, est le sujet de la proposition, qu'il est l'agent, que c'est la personne qui a le sentiment d'aimer.

2° Que *le peuple* étant énoncé après le verbe, le peuple est le complément d'*aime* ; je veux dire *aime* tout seul ne feroit pas un sens suffisant ; l'esprit ne seroit pas satisfait. Il aim ; hé quoi ? Le peuple, (sic) Ces deux mots, *aime le peuple*, font un sens partiel dans la proposition. Ainsi *le peuple* est le terme du sentiment aimer ; c'est l'objet, c'est le patient ; c'est l'objet du sentiment que j'attribue au roi » (Du Marsais ; cité dans Chevalier, 2006 :693).

Du Marsais est donc au centre de la réflexion, de l'élaboration approfondie de la notion de complément qui a en fait pour point de départ la *Grammaire générale* (1660) de Port royal et les travaux de Beauzée. En effet, dès lors que la *Grammaire générale* de Port Royal propose de faire de l'affirmation le ressort du verbe et de faire de la détermination des formes du contenu le devoir sacré des grammairiens, c'est pour fonder la syntaxe sur un principe spécifique qui permet de saisir un jugement, donc de découper dans le discours des propositions. La proposition comme unité syntaxique devient donc le module de l'analyse, et en même temps, le premier élément de la reconstruction de la synthèse :

L'élément générique, en syntaxe, c'est le groupement prédicatif, composé du sujet et du prédicat qui constitue la proposition. À la base de toute construction grammaticale, on trouve la proposition. Ce sera le nœud de la syntaxe à partir de Port-Royal. On ne part donc pas de l'assemblage formel du sujet et du verbe, dont on étudierait les avatars, variations, substitutions, etc., on part de la relation sujet-prédicat, dont on connaît et identifie des répondants dans la langue. (Chevalier, 2006 :504)

Le travail de Du Marsais est donc le précurseur de la première transformation qui va permettre de passer de la notion de *régime*, qui se limitait pratiquement qu'au nom et au verbe, à celle de *complément* qui concerne le nom et le verbe mais surtout les propositions (voir Chevalier, 1968 :539&650).

En d'autres termes, à ce stade de l'histoire, l'hyperbate est encore considérée dans son contexte théorique comme une maladresse du langage. Et ce n'est qu'à la période dite helléniste que « *la maturation de la rhétorique* », soutenue par l'évolution fulgurante de la grammaire parviendra à faire passer cette construction fautive vers une figure fondée sur les notions d'écart et valorisée par ses effets saillants. C'est cette période qui est identifiée par Salvan (2015 :52) comme le début de la théorisation de l'hyperbate en tant que figure d'inversion de termes phrastiques.

Cette transition actée, l'hyperbate devient un terme qui renvoie, entre autres, à une sorte de distorsion de l'ordre des constituants phrastiques et est rangée parmi les figures qui désignent « *certaines formes de phrases qui s'éloignent de la construction directe et grammaticale* » (Delavenne, 1868 :181). Salvan (2015) fait par la suite remarquer que dans ses débuts, notamment au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C, l'hyperbate est considérée comme un ordre syntaxique fautif qui nuit à la clarté du discours et non comme une figure. C'est aussi à cette étape du passage d'emploi fautif à celui figural que le contexte idiomatique de l'hyperbate devient important.

Le dilemme pour les grammairiens et rhétoriciens reste celui de savoir comment intégrer cette figure syntaxique dans le français ?

La pensée ou tendance conservatrice et dominante revendiquant l'arrangement Sujet-Verbe-Complément qui reproduirait celui de la pensée humaine en général, c'est-à-dire allant de la substance (ou argument) à l'accident (ou prédicat). On parle alors d' « *ordre naturel* » (Weil, 1844). Un *ordre naturel* qui fera durant des décennies, le lit de discussions dans la sphère de la linguistique et qui va contribuer à asseoir le mythe de la *clarté française* tel que soutenu par Weil (1844) :

la règle fondamentale de la construction [en français] veut qu'on place d'abord le sujet, puis les compléments du verbe : en thèse générale, qu'on mette le terme en dépendance après celui qui le gouverne (Weil, 1844 :55).

Il n'en demeurerait pas moins vrai que l'usage quotidien de la langue a vite indiqué qu'il existerait une certaine liberté de construction des énoncés que nous pouvons considérer comme fréquente et pertinente. Cette liberté dans l'ordre des constituants phrastiques se justifiait par le fait qu'il existait (traditionnellement) deux types d'ordre des termes (comparer Baylon & Fabre, 1978 :202-203) :

a) l'ordre grammatical ou canonique : C'est l'ordre de la logique grammaticale et qui est l'expression de la conformité aux règles générales de la syntaxe ;

b) l'ordre psychologique ou naturel : C'est celui qui résulte de l'état d'esprit, à la démarche supposée de la pensée de celui qui parle dans une situation donnée, présente une syntaxe particulière naturelle (spontanée et pas ou peu soumise aux contraintes de l'ordre grammatical) : « plus l'émotion du locuteur est vive, plus elle désorganise la phrase, disloque l'ordre naturel et logique des termes et laisse fuser, par priorité, les mots les plus chargés de signification affectives ou les plus urgents à transmettre. » (M. Courault, 1957 :126 cité dans Baylon & Fabre, 1978 :203).

De cette discussion collective, les étapes, les contestations et la portée (linguistique, philosophique, idéologique) nous sont bien connues et documentées.<sup>303</sup> Sans vouloir refaire l'histoire ancienne de l'hyperbate, nous pouvons cependant évoquer Chapsal (1841) qui optait déjà pour la primauté de la liberté d'expression linguistique et langagière. Il observe à cet effet que la place des constituants phrastiques dépend à la fois des facteurs intralinguistiques que de ceux extralinguistiques. Parmi les facteurs non-liés au système de la langue, il cite « *la vivacité de l'imagination, l'impatience de l'esprit, le désir d'être plus concis, plus énergique, plus claire, plus abondant ou plus harmonieux* » Chapsal (1841 :5). Une volonté du locuteur de combiner l'émotion du langage parlé avec l'écrit, cette aptitude de faire du discours une mimesis de l'oralité, entremêlée de traits typiques à l'écrit.

Pour résumer les débats sur la conception actuelle de l'hyperbate en rapport avec la notion problématique *ordre naturel*, les recherches de Haßler (2011 & 2012) montrent que les théories sensualistes ont contribué à renverser la signification du terme *ordre naturel* et à l'appliquer à un ordre qui dépend des conditions pragmatiques. C'est ainsi que l'effort cognitif de l'interlocuteur devient plus intense lorsque l'ordre des constituants est atypique. Toutefois, affirme Haßler, rien ne permet de montrer la nécessité du locuteur à nommer d'abord ce qui le concerne d'une manière particulièrement intensive. Et pour cause, des recherches sur la structure informative attestent que le plus grand poids communicatif pèse toujours sur la fin d'une énonciation s'il n'y a pas de moyens prosodiques qui le transposent. De plus, argumente Haßler (2011), l'ordre des mots n'est plus depuis longtemps le seul élément à considérer lorsqu'il s'agit de la linéarisation de la pensée par le langage. La déclinaison, la prosodie, le contexte linguistique et situationnel y concourent aussi. En d'autres termes, seule l'intention communicative et le poids attribué à certains éléments devraient déterminer leurs points d'ancrages dans les phrases.

---

303 Lire l'article de Haßler (2012) sur "La linéarité du langage comme problème théorique dans les théories rationalistes et sensualistes". *Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft*. 22 (2012), 33-66.

Tout comme Haßler, nous partageons l'avis selon lequel le locuteur qui met en exergue l'hyperbate n'inverse pas les termes ou la syntaxe. Il emploie les mots dans un ordre qui lui est particulier voire nécessaire. Voilà ce qui peut aussi justifier le réaménagement de l'ordre habituel des mots. C'est aussi ce désir de transgression qui amène souvent le locuteur à s'écarter de l'ordre d'énonciation classique (SVC). Et l'écart qui s'ensuit dans la construction habituelle d'un énoncé est le plus souvent traduit soit par l'ajout de certains éléments plus ou moins importants à l'expression rigoureuse de la pensée, soit par leur suppression, ou par le positionnement inhabituel de certains syntagmes ou certaines propositions. Cette déceptivité syntaxique, cette organisation dérangement, entraîne des constructions d'ordre inférentiel, esthétique et souvent symbolique qui font la puissance mimétique de la figure : Le dérangement des mots dérange le récepteur. (Stolz, 2011 :42).

Une fois dépassées les discussions sur l'ordre des mots en français et sur le bien-fondé de cet arrangement, l'hyperbate va finalement se dévoiler comme une figure de rhétorique à agencement syntaxique tributaire de l'intérêt immédiat du locuteur (D. Denis, 2011 :61-62). C'est ainsi que les disputes sur l'ordre des mots vont laisser la place à une discussion des temps modernes ; notamment celle sur l'appartenance de l'hyperbate soit à la grammaire (figure de syntaxe), soit à la rhétorique. L'hyperbate semble donc décidément pas débarrassée des définitions hétérogènes et des configurations polymorphes que les uns et les autres lui prêtent (*comparer* Bernes, 2011 :165).

Face à la multitude de conceptions dont l'hyperbate continue de faire l'objet en français moderne, G. Molinié<sup>304</sup> propose une définition de consensus réunissant deux faits différents, mais compatibles dans le sens où ils traduisent une « *organisation phrastique inattendue* » comme unité définitionnelle par-delà les multiples acceptions :<sup>305</sup>

1- L'hyperbate désigne un renversement de l'ordre usuel des groupes fonctionnels, par déplacement et inversion des ensembles de termes à l'égard de la disposition qui paraît la plus ordinaire. Cette forme d'hyperbate s'apparente ou est souvent confondue à la parenthèse.

2- L'hyperbate désigne aussi une perturbation par rallonge : quand la phrase ou le développement paraissent terminés, pour des raisons grammaticales ou thématico-logiques, le discours se poursuit étonnamment, selon un ajout qui n'est pas sans produire un effet saillant.

---

304 Dictionnaire de rhétorique, 1992 ; cité dans Stolz, 2011 :35-36.

305 Pour une discussion approfondie sur l'hyperbate comme figure de rhétorique et/ou de syntaxe, lire entre autres Stolz & Paillet (2011) ; Bonhomme (2006 :119).

À la lumière des constatations tirées de nos observations, ces deux types d'hyperbates ne doivent pas être opposés. Ils sont en fait des formes d'incidentes qui participent aux mêmes effets d'extrapositions par rapport à la syntaxe classique et traduisent les différentes conceptions faites de la phrase (*comparer* Bernes, 2011 :177). De plus, ces multiples et divergentes conceptions de l'hyperbate traduisent moins la richesse de ce phénomène que la difficulté à le définir. Et pour cause, l'hyperbate est avant tout une figure de construction, c'est-à-dire un phénomène de syntaxe dans le sens où elle influence la linéarité de la phrase, modifie la position habituelle des constituants et renferme en elle une beauté stylistique saillante (Stolz, 2015 :49). Comme figure stylistico-rhétorique, les phénomènes recouverts par l'hyperbate semblent se transformer en effets d'inversions plus ou moins expressifs. L'agencement atypique de l'ordre linéaire usuel entraîne généralement, dans le flux du discours et dans la perspective des récepteurs un relief particulier, et par là, figural. La regressivité de la lecture qui s'ensuit produit un effet saisissant qui fait de tout réagencement des occurrences de certains constituants une figure stylistico-rhétorique à degré de saillance différent (Bonhomme, 2006 :120).

Comme les analyses des énoncés de notre corpus l'attestent, toute occurrence d'un constituant phrastique donné dans une position atypique produit un effet saillant figural par une prééminence qui ressort du sentiment de distorsion syntaxique ressenti par le récepteur. De la sorte, de même qu'il n'existe vraiment pas d'occurrence particulière de terme qui ne crée un effet d'inversion dans l'ordre syntaxique usuel, de même qu'il ne peut exister d'effet d'inversion ou d'arrangement singulier qui ne produise une sensation de mise en relief. On est donc résolu à dire que l'hyperbate est une dérivée graduelle d'effet d'inversion dans le sens du degré de manifestation de l'effet provoqué par cette dernière (bonhomme, 2006) :

l'hyperbate caractérise les inversions auxquelles leur contextualisation apporte une valeur contingente supplémentaire qui les rend fonctionnellement saillantes et remarquables au sein des énoncés et dans la dynamique des échanges verbaux. Ou encore : sera identifié comme hyperbate tout déplacement syntaxique engendrant un relief jugé exemplaire, et par là figural, au contact du discours et de ses récepteurs. De la sorte, il n'existe pas de différence de nature, mais de degré perceptif, entre l'inversion et l'hyperbate. Si toutes deux reposent sur le même schème : le déplacement marqué des termes dans une séquence syntaxique par rapport à un ordre vu comme canonique, l'hyperbate commence quand une inversion provoque, en vertu de son entourage et de certaines configurations, un effet surmarqué de figure lors de son repérage, cet effet dépendant des conditions de chaque contexte. (Bonhomme, 2006 :122)



En clair, et comme l'ont souligné d'autres études (Bonhomme, 2006 :124), bien que le code oral abonde en extrapositions par positionnement inhabituel, souvent accompagnées par des dislocations, celles-ci passent le plus souvent inaperçues du fait de leur usage fréquent et par le fait même banalisé. Par contre, employées dans le code écrit, ces mêmes agencements frappent à la vue à cause de la rupture qu'elles provoquent dans le sens traditionnel de lecture. Et l'analyse des données de notre corpus le confirmera, les occurrences en positions médianes et finales des VC, généralement connue sous le terme générique d'incidente, traduisent par excellence ce que nous appelons les aléas expressifs. Des espèces d'effets du réagencement linéaire de l'ordre usuel de la phrase qui donne lieu à des figures sémantico-stylistiques qui permettent de contourner certaines difficultés syntaxiques. Tout semble à la lumière des analyses de notre corpus indiquer que le locuteur réagence l'ordre d'occurrence des VC pour apporter plus de lisibilité ou de pertinence à un constituant phrastique quelconque sans toutefois sacrifier les enjeux de grammaire et de lisibilité de l'énoncé au profit de l'esthétique, comme le soulignait déjà Lala (2011) :

La première opération perçue est celle de la manipulation de l'ordre des mots par segmentation et déplacement : segmenter pour déplacer, souvent inverser, et déplacer encore... Le rôle grammatical de la place des circonstants, des enjeux avec la valence du verbe et la place des arguments, ou avec la place des adjectifs, se double d'effets rhétoriques au sens où le déplacement d'un élément sur la chaîne devient un procédé de mise en évidence. C'est en cela que l'hyperbate a pu se fondre traditionnellement avec l'inversion qui est très habile à produire les effets de contrastes et par le fait même donner du relief à un constituant. C'est ce quelque chose de plus en qualité de saillance, cette plus-value stylistique qui fait balancer le déplacement/l'inversion syntaxique vers une figure de style. (Lala, 2011 :311)

Dans le cadre de cette étude, nous considérons l'hyperbate comme tout procédé atypique d'agencement de mots ou de constituants qui produit un effet de saillance et/ou de mise en relief.

Cette approche de l'hyperbate entraîne deux questions fondamentales auxquelles les analyses des chapitres 3 et 4 à venir apporteront des réponses conséquentes :

- Comment identifier ou attester une construction hyperbatique et par rapport à quoi s'opère la transgression que cette dernière traduit ?
- Quel est l'influence du cinétisme des VC dans la détermination de leurs fonctions rhétorico-syntaxiques ?

Comme figure de syntaxe, l'hyperbate identifiée dans nos données se caractérise par une régularité morphosyntaxique et de ponctuation ; ainsi que par différents types de

rattachement au reste de l'énoncé hôte :

- ✓ Variété de ponctuation : virgule, deux points, tirets, parenthèses, crochets, point d'exclamation et d'interrogation ;
- ✓ Régularité morphosyntaxique : constituants asyndétiques.
- ✓ Variétés de leur relation avec le reste de la phrase : hypotaxe, juxtaposition, coordination, extraposition.

En outre, l'hyperbate se reconnaît par un ordre atypique des mots dans des énoncés. Toutefois et contrairement à la terminologie de *figure d'inversion* communément employée, nous sommes amenés, fautes d'éléments probants, à dire qu'il s'agit d'une inversion imaginaire, fictive et supposée. En effet, la prétendue inversion revendiquée n'est pas attestée. Elle est supposée par rapport à un principe de conformité à l'ordre sujet-verbe-complément. À notre avis, le locuteur qui met en exergue l'hyperbate n'inverse pas les termes. Il les emploie dans un ordre qui lui est particulier. C'est ainsi que portant sur l'ordre des mots, la prétendue inversion se rapportera non seulement à la construction de la phrase et la présentation des mots et des idées, mais aussi à la chronologie : la linéarité du temps ; l'ordre séquentiel de la fragmentation temporelle de l'écriture et de la phrase. La prééminence de la dimension temporelle de l'écriture : les mots se suivent dans leur linéarité selon leur occurrence temporelle dans l'esprit du locuteur. De là naissent autant des manières différentes d'organiser, de présenter et de concevoir une même idée. C'est cette syntaxe particulière qui produit chez le lecteur un effet d'inversion par rapport à ses habitudes langagières.

Comme on s'en rend compte, le terme *inversion* polarise la sphère linguistique. Rien de vraiment convainquant ne permet d'établir un soi-disant « *ordre naturel* » des mots. Nous sommes alors obligés de constater le caractère non-opérationnel dudit terme pour notre étude. Partant de ce constat, il ne nous reste plus qu'admettre l'existence, le recours à un agencement atypique et considéré comme inusité pour caractériser les constructions hyperbatiques. Les *effets d'inversions qui en découlent traduisant des formes d'agencement, d'arrangement, de disposition ou d'occurrence atypique* des groupes verbaux (par la suite GV). Nous emploierons donc les termes *effets d'inversions, agencement, arrangement, disposition ou occurrence atypique* pour qualifier les phénomènes étant à la base et en de plus produits par les hyperbates.

## 2 Analyse des occurrences en position frontale

Nous avons précédemment conclu que la différence notable entre proposition principale et matrice se résume en une opposition simple : les matrices portent sur des complétives, tandis que les principales régissent des compléments circonstanciels. Cette constatation nous amène à partir de l'assomption qui sera attestée par les données de notre corpus : pour toute construction de la forme  $[V \text{ que}/\emptyset\text{-}P]$  ou  $[V, P]$ ,  $V$  est hiérarchiquement supérieur à  $[\text{que}/\emptyset\text{-}P \text{ ou } P]$ . En d'autres termes,  $V$  est la matrice de  $P$ . Nos analyses nous ont aussi permis de constater l'existence d'une symétrie parfaite entre les formes  $[V \text{ que } P]$  et celles  $[V, P]$ , c'est à dire que toutes les constructions  $[V, P]$  sont des variantes de  $[V \text{ que } P]$ . L'inverse n'a pas été systématiquement attesté.

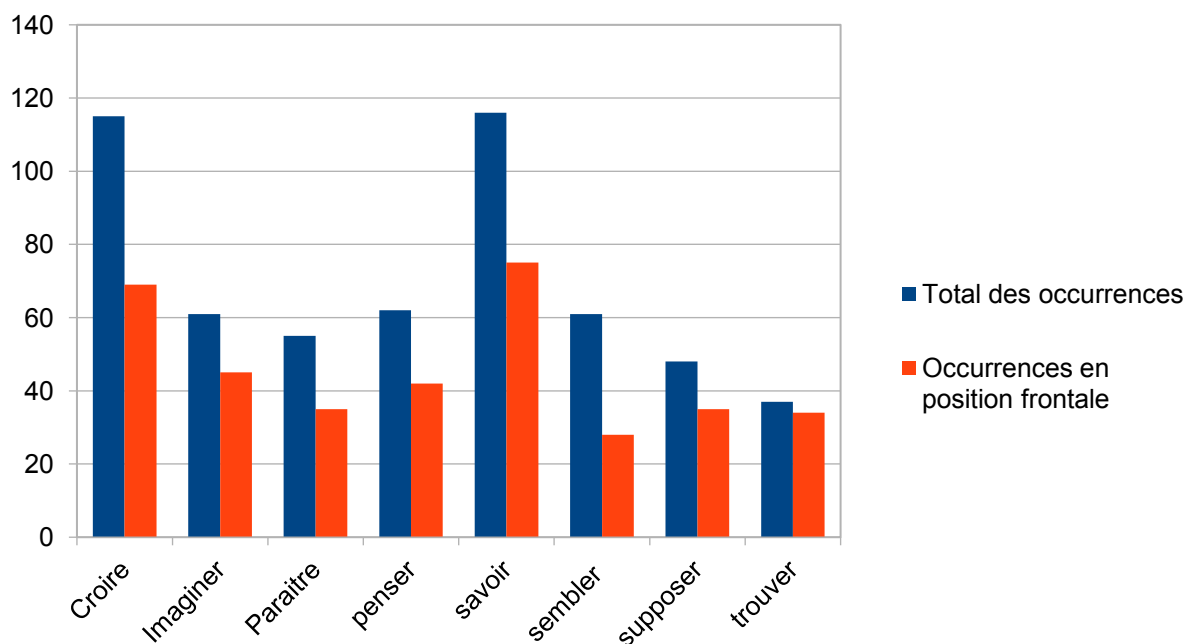
Par surcroît, l'analyse des données de notre corpus nous a dévoilé que l'emploi du complémentateur *que* peut souvent être indispensable pour une meilleure interprétation du sémantisme phrastique et un meilleur marquage de la relation syntaxico-sémantique entre les constituants d'un énoncé. Plus clairement, le complémentateur marque la subordination comme notion morpho-syntaxique dans laquelle la coexistence pacifique du (non-)recours au complémentateur semble régulariser ses conditions d'emploi. Toutefois, les constatations faites des observations de notre corpus montrent que l'absence du complémentateur n'influence pas la mise en subordination de certains composants phrastiques. Notamment ceux régis par la diathèse des VC qui sont l'objet de notre étude. Nous pouvons donc dire que la valence de ces verbes s'apparente à des relations de cooccurrence : L'existence du verbe recteur implique l'occurrence de ses termes complétifs.

Selon le mécanisme morpho-syntaxique mis en jeu pour leur formation, nous avons distingué les compléments introduits par la proposition conjonctive *que* ; les propositions asyndétiques, c'est-à-dire celles qui sont introduites sans complémentateur ou terme de liaison ; et enfin celles infinitives et nominales.

### 2.1 Tableau synoptique

Proportionnellement à leur nombre total d'occurrences (indépendamment des positions d'ancrages) attestées dans notre corpus, nous avons constaté que tous les huit VC dévoilent un emploi assez régulier en position frontale. Le chiffre d'emploi en postposition oscille entre 28 pour *sembler* et 75 pour *savoir*.

## Sommes des occurrences en position frontale



## 2.2 Analyses

### 2.2.1 Les constructions conjonctives

Dans le cadre de cette étude, les constructions non-asyndétiques regroupent toutes les autres constructions attestées et identifiées comme formes conjonctives, infinitives et nominales.

#### 2.2.1.1 Les constructions [V que-P]

Notre approche de l'analyse des VC analysés repose sur le fait que le verbe et ses actants constituent ce que nous pouvons appeler le *noyau syntaxique* (Gardes-Tamine, 1990 :9). C'est cette fonction de noyau syntaxique par rapport aux autres composants phrastiques que nous allons prioritairement nous atteler à décrire. Et comme nos analyses vont le (dé)montrer tout au long de cette partie de notre travail, la subordination déclenchée par les VC s'avère être une fonction syntaxique soumise à des phénomènes sémantiques.

Les énoncés infra sont tous des phrases hypotaxiques binaires composées d'une part des termes qui introduisent des propos (en caractères gras); et d'autre part des contenus propositionnels des phrases hôtes. On s'en rendra compte, les constituants elliptiques, marqués en gras, qui introduisent les propos ces énoncés ont tous un sens inachevé qui doit être complété. Ce sont des constituants dont les verbes-supports exigent l'occurrence d'un autre élément qui sera leur complément. Riegel et. al. (2009 :234) parlent de « *constituant participant syntaxiquement au procès spécifique que ce verbe dénote* ».

Placés en prolepse, les VC sont le plus souvent suivis d'un complémenteur (souligné dans les exemples infra) qui marque morphologiquement la mise en subordination du constituant postposée. Notre corpus atteste le recours à ces constructions conjonctives pour tous les verbes étudiés, comme l'attestent les exemples infra :

- (292) **Nous trouvons** déjà que les 113 députés actuels sont trop nombreux!<sup>306</sup>
- (293) **Vous croyez** qu'on va se résigner à votre fantasme de bulle, eh bien allez-vous faire voir.<sup>307</sup>
- (294) **Il me semble** qu'on peut distinguer deux manières différentes de s'en rendre compte. [Weil, 1844 :13]
- (295) **Je sais** qu'une invasion de l'Irak sans raison claire et sans un soutien international fort ne fera qu'attiser les flammes au Proche-Orient [...]<sup>308</sup>
- (296) **Imaginons** que la descendance d'une unique bactérie, placée à midi sur le milieu de culture, parvienne à saturer la boîte à minuit [...]<sup>309</sup>
- (297) **il me paraît** incontestable que Louis-Philippe a été le principal bénéficiaire du trésor d'Alger.<sup>310</sup>
- (298) **Nous pensons** qu'une organisation religieuse associée aux services de police se trouve derrière cette machination.<sup>311</sup>

Dans le huitième exemple (299) infra, nous observons que le constituant <*il paraît*> est sémantiquement incomplet. Il est formé d'un verbe dont le régime exige l'occurrence de son argument qui est logiquement « *la perfection d'une langue n'est pas de suivre invariablement un système exclusif de construction* ». Ainsi, la dimension purement argumentale de ce constituant phrastique fait de lui une proposition sémantiquement assujettie au terme-introducteur de ladite phrase :

- (299) **Il paraît** que la perfection d'une langue n'est pas de suivre invariablement un système exclusif de construction. [Weil, 1844 :79]

En conséquence, le constituant <*il paraît*> entretient avec le composant qui le suit un lien d'interdépendance sur les plans sémantiques et communicatifs. Cette dépendance mutuelle de ces deux constituants phrastiques se manifeste par le fait que sur l'ordre linéaire, le premier composant n'a pas de validité grammatico-sémantique sans le second :

306 <http://www.jeuneafrique.com/257885/politique/ali-idrissa-societe-civile-protoger-jeu-democratique-niger/>

307 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyez&debut\\_livres=10&debut\\_articles=10#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyez&debut_livres=10&debut_articles=10#pagination_articles)

308 <http://www.monde-diplomatique.fr/mav/101/A/54335>

309 <http://www.monde-diplomatique.fr/2005/01/LEHOUCQ/11808>

310 <http://www.monde-diplomatique.fr/1955/07/DUPUY/21489>

311 <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2013-01-09-Turquie>

✘ *Il paraît (que)... ???*

Et le second n'a de valeur sémantico-communicative, donc pragmatique, que sur la base du terme introducteur :

✘ *(que) la perfection d'une langue n'est pas de suivre invariablement un système exclusif de construction.*

C'est donc cette complétive (proposition indispensable)<sup>312</sup> qui apporte au constituant qui la régit (<*il paraît*>) la valeur énonciative nécessaire pour parachever son sémantisme et sa grammaticalité.

L'énoncé (299) supra qui est composé d'un sujet, d'un verbe et d'un complément d'objet direct peut être analysé selon la décomposition syntaxique valencienne de la structure de représentation phrastique d'un prédicat associé à plusieurs arguments<sup>313</sup> :

- **F (X, Y, Z)** : = cadre de hiérarchie des connexions
- **F (Énoncé)** = *Il paraît que la perfection d'une langue n'est pas de suivre invariablement un système exclusif de construction*
- **X (Régissant)** = *paraît*
- **Y (Pronom clitique)** = *il*
- **Z (Complétive)** = *la perfection d'une langue n'est pas de suivre invariablement un système exclusif de construction*

Cette décomposition nous amène à dire que dans l'analyse des fonctions syntaxico-sémantiques des VC qui sont l'objet de notre étude, la loi souveraine exige la prise en compte de la diathèse et/ou la dépendance sémantico-communicative. Par suite, selon la théorie dépendancielle de Tesnière (1988 :13) que nous reprenons à notre compte sous le terme de *valence verbale*, nous pouvons donc dire que sur l'axe vertical inférieur, proposition (« *la perfection d'une langue n'est pas de suivre invariablement un système exclusif de construction* ») est la complétive de la forme impersonnelle <*il paraît*>. Cette dernière est sur l'axe vertical supérieur, le constituant qui modalise et régit sa complétive (argument requis et manquant à la plénitude du verbe *paraître*) :

On peut ainsi comparer le verbe à une sorte d'atome crochu susceptible d'exercer son attraction sur un nombre plus ou moins élevé d'actants,

312 On remarquera donc que toutes les complétives ne sont pas des compléments du verbe, pas plus que toutes les propositions subordonnées compléments ne sont des complétives : les deux termes ne sont pas synonymes. (Riegel et. al., 2006 :823)

313 « Notons d'ailleurs qu'il n'est jamais nécessaire que les valences d'un verbe soient toutes pourvues de leur actant et que le verbe soit, pour ainsi dire, saturé. » (Tesnière, 1988 :238)

selon qu'il comporte un nombre plus ou moins élevé de crochets pour les maintenir dans sa dépendance. Le nombre de crochets que présente un verbe et par conséquent le nombre d'actants qu'il est susceptible de régir, constitue ce que nous appellerons la valence du verbe. (Tesnière [1956], 1988 :238)

C'est donc cette qualité de l'*autonomie rectionnelle* (Berrendonner, 2008 :281) de *paraître* qui nous conduit à affirmer que tous les huit verbes de notre étude sont sémantiquement porteurs d'une force rectrice qui leur permet par voie de conséquence de régir les propositions sur lesquelles ils portent et qui sont par le fait même leurs complétives ou leurs compléments.<sup>314</sup>

Par ailleurs, l'observation de certains énoncés nous a permis de mettre une interdépendance de la matrice et de la proposition qu'elle introduit lorsque cette dernière est conjuguée dans un mode autre que celui du verbe de la matrice, notamment au subjonctif présent et passé.<sup>315</sup> Dans les exemples infra, nous constatons que contrairement aux contenus propositionnels au mode indicatif, ceux au subjonctif ne peuvent avoir une indépendance sémantique sans leurs termes introducteurs. Et vice-versa :

(300) **Ne crois pas** que je dise ça en l'air.<sup>316</sup>

(301) **Il semble** que ce problème n'ait été pris en compte.<sup>317</sup>

En nous basant sur notre approche de la valence comme mécanisme de déclenchement de la subordination, nous pouvons considérer une proposition subordonnée comme tout constituant phrastique qui se trouve au moins dans l'une des deux fonctions ci-après :

- Constituant en situation de dépendance par la valence (sémantico-syntaxique) du verbe auquel il se rapporte dans le but de le compléter ; on parle alors de proposition complétive.
- Constituant en situation dépendance sémantico-syntaxique vis-à-vis d'une proposition dans le but de la spécifier ; on parle de complément circonstanciel.

On remarque aussi que dans les deux exemples (300) et (301) supra, les constituants introduits par les groupes verbaux en prolepse sont simultanément dans la dépendance par la valence des VC et dans celle syntaxiques due à la modalité phrastique négative de (300)

314 Ce point de vue est également partagé par plusieurs auteurs à l'instar de Pusch (2006 :183), Boon (1996 :49) et Galichet (1971).

315 Nous avons analysé ces emplois du subjonctif dans les propositions introduites par les VC en termes de ce que Soutet (2000 :31) a appelé le « *pouvoir de désambiguïsation* » des fonctions du subjonctif par rapport à l'indicatif, c'est-à-dire que l'emploi du subjonctif dans le propos médiatisé permet de distinguer entre une interprétation de médiativité inférentielle et celle indirecte (voir III, § 4.1.2 plus haut)

316 <http://www.monde-diplomatique.fr/1986/06/MISSIOS/39301>

317 <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2015-10-27-retraites-complementaires>

et du mode du verbe (subjonctif) dans (301). De ce fait, ces constituants sont selon *Le Petit robert* (2013 :2023) des propositions subordonnées dans la mesure où elles précisent et complètent les sens des termes qui les introduisent. D'autre part, ces composants dépendent de ces groupes verbaux introducteurs, sans pouvoir constituer à eux seuls des unités grammaticales complètes.

Toutefois, l'analyse des données de notre corpus l'attestent clairement, ces dépendances sémantiques et/ou syntaxiques ne devraient pas orienter la différence entre matrice/proposition principale et subordonnée sur une opposition entre l'essentiel et l'accessoire. Et pour cause, l'intégralité sémantique des complétives de ces verbes laisse entrevoir la possibilité d'une émancipation syntaxique (voir C. Simon, 2008 :196). On remarquera à cet égard que les propositions subordonnées aux VC de notre étude portent et traduisent généralement le véritable propos de l'énoncé. Raison pour laquelle la proposition dite subordonnée est souvent, sur le plan sémantico-communicatif, la principale proposition dans le sens du véritable propos de l'énoncé (comparer Riegel et. al., 2009 :850).

Sur le plan morpho-syntaxique, certaines grammaires aux approches encore conservatives<sup>318</sup> tendent d'ordinaire à affirmer que le statut de la subordonnée comme constituant de phrase est marqué par un mot introducteur généralement appelé *conjonction*. Un mot qui « sert à construire des propositions non parallèles en mettant une sous la dépendance de l'autre » (Wagner et Pinchon, 1962 :548) dans des constructions où le complémenteur est arrimé à la subordonnée. Ces affirmations doivent être tempérées. L'analyse de nos exemples révèle que le complémenteur n'est qu'un marqueur, un terme explicite, de surface qui permet d'identifier la mise en subordination. Rien de plus. Nous avons en effet observé que lorsque les VC sont séparés de leurs complétives par une incidente insérée entre des virgules, ils sont globalement rattachés au complémenteur *que* avec lequel ils constituent un constituant séparé du reste de l'énoncé par une virgule. En conséquence, le complémenteur rattaché au VC marque le début d'un processus de subordination qui affecte la proposition postposée. Observons et commentons à cet effet tous les exemples attestés dans notre corpus :

(302) **Je crois que**, dans Cimarron et dans Gallego, ces courants sont marqués, au moins sous leur aspect littéraire et ethno-historique.<sup>319</sup>

(303) **J'imagine que**, lors de votre visite en France en Décembre dernier, vous avez évoqué ce désintérêt.<sup>320</sup>

318 Lire entre autres à ce propos Wagner et Pinchon (1962 :548) ; Sandfeld (1977 : IX).

319 <http://www.monde-diplomatique.fr/1984/06/FELL/38016>

320 <http://www.jeuneafrique.com/recherche/?q=j%27imagine>



(304) **Il paraît que**, chaque mois, ses lecteurs veulent y trouver des clés pour essayer de comprendre enfin un monde dénué de sens... L'essor des ventes tendrait à confirmer cette impression.<sup>321</sup>

(305) **Je pense que**, pas plus que moi, vous ne vous posez cette question, pourtant importante : Si j'avais eu le choix du lieu et du moment, où et quand aurais-je voulu *naître* ?<sup>322</sup>

(306) **Vous savez que**, comme la majorité d'entre vous je pense, j'ai grandi en Union soviétique.<sup>323</sup>

L'observation attentive de l'emploi du complémenteur *que* dans les exemples supra laisse ressortir que le conjonctif *que* qui appartient à la classe des mots invariables a les caractéristiques suivantes :<sup>324</sup>

- (a) Il est systématiquement (dans les énoncés supra) rattaché au VC et démarqué du reste de l'énoncé par la virgule postposée ;
- (b) il n'apporte aucune précision de sens et ne modifie pas le sémantisme de la complétive ;
- (c) il n'a pas de fonction à l'intérieur de la proposition subordonnée. À la différence du *que* de la proposition relative qui se réfère toujours au terme le précédent, le *que* qui introduit une subordonnée est un pur morphème grammatical sans appui lexical, sans référent qui ne renvoie à aucun autre constituant de l'énoncé dans lequel il est employé.

Nous pouvons résumer toutes ces remarques en disant que l'occurrence des virgules après la conjonction crée une syntaxe particulière qui fait d'une part des matrices des constructions conjonctives. D'autre part, ce positionnement des virgules après le complémenteur fait glisser les complétives dans la forme des constructions asyndétiques. Le flottement de ce morphème tantôt arrimé à la matrice, tantôt rattaché à la complétive (dé)montre que le complémenteur n'est pas un morphème de subordination : Il sert

321 <https://www.monde-diplomatique.fr/1995/01/PAUNET/6060>

322 <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2775p003.xml0/>

323 <http://www.monde-diplomatique.fr/mav/138/A/51108>

324 Rappelons tout juste que la conjonction *que* est à l'origine un pronom issu des relatifs en bas latin. Müller (1999 :97) suppose qu'il y eut plusieurs formes (*quid, quod, quem*) qui ont abouti à une forme de relatif neutre *que*, ayant la particularité de ne pas référer à un des arguments de la proposition. « À l'origine de cette innovation il y avait la nécessité de trouver une solution à l'impossibilité de construire directement comme argument dépendant un verbe à temps fini. [...] Les langues romanes ont donc développé un pronom qui annonce globalement la proposition qui suit, un 'deictique cataphorique' à partir d'un corrélatif inférieur (une forme QU-) ».

Müller ajoute qu'actuellement, il est indubitable que la forme issue du pronom latin n'a plus d'interprétation substantielle comme pronom. La tradition grammaticale ayant décrit cette forme comme "conjonction" que les théories linguistiques ont tenté d'interpréter soit d'après son rôle fonctionnel supposé, soit d'après son incidence distributionnelle. Deux hypothèses s'affrontent :

- *que* est une marque de hiérarchisation marquant la dépendance du verbe ;
- *que* est une marque d'intégration morphologique, faisant d'une proposition un nom.

uniquement à expliciter un rapport de hiérarchie entre les éléments qu'ils lient. C'est donc un « *outil d'enchâssement* » (voir Soutet, 1989 :99) qui appartient à la classe *des mots vides dont la fonction est de marquer un processus de subordination et non de « transformer la catégorie des mots pleins »* (comparer Tesnière, 1988 :82).

En somme, le complémenteur ne crée pas automatiquement la mise en subordination du terme qu'il précède syntaxiquement ; il marque morphologiquement les termes mis en subordination par des principes de valences verbales ou pour des raisons sémantico-syntaxiques particulières. Partant, pour paraphraser Galichet (1971 :181), nous disons que, bien que la subordination soit une fonction syntaxique généralement marquée par un conjoncteur, elle demeure plus une notion sémantique, une valeur de langue, c'est-à-dire un outil de communication qui permet avec des verbes particuliers et dans certaines formes de construction de garantir la clarté de l'énoncé. C'est la raison pour laquelle l'occurrence du complémenteur *que* peut être superflue avec certains VC dans les constructions infinitives et nominales.

### 2.2.1.2 *Les constructions infinitives et nominales*

Les données de notre corpus nous ont également permis de constater que dans des contextes particuliers, le recours à la construction infinitive ou nominale s'avère généralement être une variante de celle conjonctive. Cette forme de construction qui atteste la fonction régissante de la diathèse des verbes introducteurs confirme de l'autre côté le rôle non-subordonnant du complémenteur *que*. Dans les énoncés infra, les syntagmes à l'infinitif apportent des compléments d'informations exigés par les sémantismes respectifs des verbes concernés :

(307) **J'imaginai** tourner l'affaire en dérision.<sup>325</sup>

(308) **On imagine** voir enfin les retombées de la prospérité économique pour la population.<sup>326</sup>

(309) **On croit** tous les connaître et pourtant les discours du général de Gaulle incitent toujours à la réflexion.<sup>327</sup>

(310) Auteur espagnol, **je crois** pouvoir y fronder Mahomet sans scrupule.<sup>328</sup>

Nous constatons donc que les syntagmes à l'infinitif des énoncés supra sont les complétives des verbes médiatifs et périphrase verbale (310) respectifs.<sup>329</sup> Et comme l'atteste la

325 <http://blog.mondediplo.net/2016-05-27-Refuser-les-QCM-a-l-universite>

326 <http://www.monde-diplomatique.fr/2014/05/A/50388>

327 <http://www.monde-diplomatique.fr/2009/02/A/16818>

328 <http://www.monde-diplomatique.fr/1989/05/RAMONET/41712>

329 Tout en admettant que certains syntagmes à l'infinitif peuvent avoir l'autonomie d'une proposition, Glikmann (2009) soutient cependant que « *les propositions infinitives, à notre connaissance, ne peuvent pas constituer des énonciations*

réécriture de (311)\* infra, tous les énoncés supra sont, au prix de quelques reformulations raffinées, des variantes des constructions conjonctives :

(311) **Je crois** n'avoir rien laissé à désirer par l'emploi de moyens très simples.<sup>330</sup>

(311)\* **Je crois que** je n'ai rien laissé à désirer par l'emploi de moyens très simples.

C'est ainsi que l'observation méticuleuse des énoncés supra donne l'impression que les constructions infinitives intègrent davantage, immédiatement le constituant régi au verbe régissant, comme l'explique Riegel et. al. (2009) :

La construction infinitive fait apparaître le contenu propositionnel de la subordonnée comme directement dans le champ du verbe régissant ou plus particulièrement de son sujet, alors que la construction conjonctive disjoint plus nettement les deux propositions : on est soi-même l'auteur de ce que l'on tente ; ce que l'on remarque est hors de soit ou du moins objectivité par rapport à soi. (Riegel et. al., 2009 :829-830)

Nos exemples supra mettent donc en lumière le fait que la complétive conjonctive a pour fonction principale, voire unique (?) d'objectiver le rapport de la matrice à la subordonnée. Sur le plan stylistique, le recours à la forme infinitive dans les énoncés supra semble obligatoire pour éviter des tournures lourdes de co-référence des sujets.

Nous avons en plus constaté qu'à travers certaines occurrences, ces complétives infinitives permettent d'éviter des ambiguïtés et des formulations stylistiquement lourdes :

(312) **M. Giscard d'Estaing paraît** y prétendre lui aussi.<sup>331</sup>

(312)\* **Il paraît** que M. Giscard d'Estaing y prétend lui aussi.

Comme on s'en rend compte aisément, la reformulation de l'énoncé prime supra contient une nuance sémantique qui mérite d'être comprise sous deux angles bien distincts. D'une part cette réécriture fait fautivement passer le verbe *paraître* de son emploi personnel dans (312) comme verbe d'état à celui impersonnel dans (312)\* avec le sens de <le bruit court que> renvoyant à une médiativité. D'autre part, cette réécriture à la différence de la concomitance du sujet du VC et celui à l'infinitif, le synchronisme référentiel n'est plus assuré dans (312)\*.<sup>332</sup>

---

*autonomes, indépendantes, au même titre que les propositions à verbe fini* » (Glikman, 2009 :62).

L'esprit de l'argumentaire de Glikman qui privilégie la théorie de « l'autonomie des propositions subordonnée » renforce d'une certaine manière notre analyse sur les subordonnées complétives régies par les verbes médiatifs de notre étude.

Au demeurant, nous pensons que les constituants infinitifs sont à leur manière des complétives à part entière.

330 [http://gallica.bnf.fr/Search ?](http://gallica.bnf.fr/Search?p=4000&n=15&pageNumber=5607&ArianeWireIndex=index&q=je+suppose&lang=DE)

[p=4000&n=15&pageNumber=5607&ArianeWireIndex=index&q=je+suppose&lang=DE](http://www.monde-diplomatique.fr/2010/02/HALIMI/18816)

331 <http://www.monde-diplomatique.fr/2010/02/HALIMI/18816>

332 Notre approche de la proposition complétive infinitive se distingue d'une part de l'analyse du Bescherelle – La grammaire (2012 :263), selon laquelle : « La proposition infinitive est composée d'un infinitif qui a un sujet propre, différent de celui du verbe conjugué ». Nous nous éloignons aussi de la conception de la proposition infinitive décrite

Observons par ailleurs la particularité de l'exemple commenté infra où le VC se trouve en position frontale d'un énoncé au sein du duquel il introduit un discours direct auto-référentiel :

(313) **Et je pense** : Le Parti, il est trop empoisonné par des comme toi !<sup>333</sup>

Comme pour toutes les analyses des cas d'occurrences en tête de phrase, la question qui se pose prioritairement est de celle savoir à quel type de phrase avons-nous à faire ? Pour parvenir à répondre à cette question, il convient d'analyser le type de ponctuation qui structure l'énoncé supra dans lequel <je pense> est suivi de deux points qui servent de délimitation intraphrastique et marquent le plus souvent une démarcation importante avec le terme qui précède (Riegel et. al., 2009 :144). Dans (313) supra, la démarcation dont il est question correspond au fait que le VC prédique au propos sur lequel il porte une marque de modalité médiative. Comme il s'agit de toute évidence d'un discours direct marqué par une expression introductive (« *Et je pense* ») qui précise le type de modalité médiative concernée. Cette expression introductrice étant placée en tête de phrase et suivie de deux points, la ponctuation ouvre sur « *sur le discours rapporté, placé en position de complément d'objet du verbe introducteur* » (Riegel et. al., 2009 :1011). De plus, cette ponctuation permet de distinguer le terme de base de l'énoncé qui doit commencer par une majuscule (voir Riegel et. al., 2009).

En somme, dans (313) supra, <je pense> est selon la terminologie de Riegel et. al. (2009 :154) le « *terme de base* », c'est-à-dire le constituant qui introduit le propos qu'il modalise. En d'autres termes, c'est la matrice du contenu propositionnel qu'il introduit et modalise.

Il en est de même de la fonction de matrice de la locution <croyez-moi> de l'énoncé (314) infra dont l'observation attentive dévoile qu'il s'agit d'une phase de type juxtaposée composée de deux propositions dont la première sur l'ordre linéaire est une forme impérative atténuée sans point d'injonction, mais avec deux points qui ouvrent sur la proposition indépendante postposée qu'elle introduit :

(314) **Croyez-moi** : entre deux mots, il faut choisir le moindre.<sup>334</sup>

En effet, l'énoncé (314) supra est une construction parataxique fortement dictée par le sémantisme de croire qui renvoient à l'adhésion à une pensée, à admettre le propos introduit *pour argent comptant*. Ce sémantisme de croire qui explicite une fonction rhétorique de

---

par Le Petit Robert (2013 :1326) : « *proposition subordonnée complétive dont le verbe est à l'infinitif et possède un sujet propre et différent de celui de la principale (ex. je l'ai vu venir)* ».

333 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+ne+pense&debut\\_articles=30&debut\\_livres=10#pagination\\_livres](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+ne+pense&debut_articles=30&debut_livres=10#pagination_livres)

334 <http://www.monde-diplomatique.fr/2014/03/MATHIEU/50245>

persuasion (voir III, chap. 5.2 plus haut) s'oppose donc à celui identifié pour ses emplois comme marqueur médiatifs. Nous avons donc affaire ici à deux propositions à valeurs égales qui ne sont pas unies par un rapport syntaxique de subordination ou de coordination :

- $P_0$  [*Croyez-moi : entre deux mots, il faut choisir le moindre*]
- $P_1$  [*croyez-moi*]
- $P_2$  [*entre deux mots, il faut choisir le moindre*]

Cette décomposition en constituants dévoile les propositions selon leur ordre d'occurrence dans la phrase  $P_0$  et non selon une hiérarchie fonctionnelle qui ne saurait exister dans une parataxe. <*Croyez-moi*> ne régit pas les constituants phrastiques auxquels ils se réfèrent. Nous ne pouvons dans ce cas identifier ou admettre une fonction de matrice à croire dans l'exemple (314) supra.

## 2.2.2 Les constructions asyndétiques

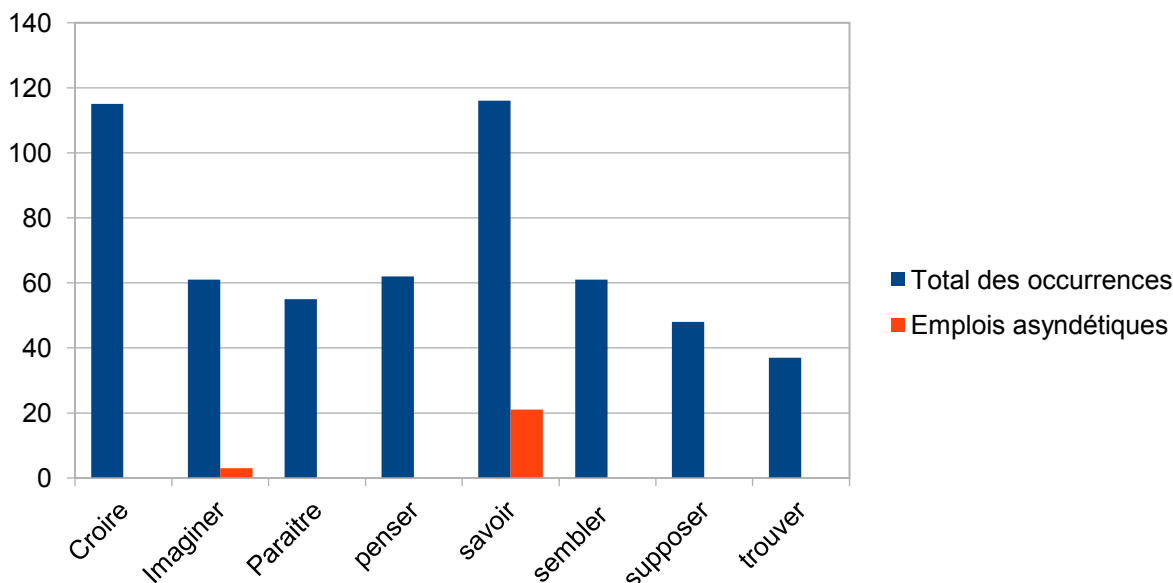
Nous venons de constater et de justifier par nos analyses qu'employés dans des constructions conjonctives, les VC gouvernent les constituants qu'ils introduisent et sur lesquels ils portent. Ce sont donc des matrices à part entière. Plus encore, nous venons de mettre en évidence que la subordination n'est pas assujettie à l'emploi du complémenteur *que* ; lequel, bien que dépourvu de valeur sémantique manifeste, peut souvent être indispensable pour exprimer explicitement la subordination.

Toutes ces constatations nous permettent donc d'envisager une subordination asyndétique, c'est-à-dire sans emploi du conjoncteur *que*.

### 2.2.2.1 Tableau synoptique des emplois asyndétiques

Notre corpus atteste de vingt-six énoncés construits avec des VC placés en prolepse et suivis d'autres constituants phrastiques sans termes morphologique de liaisons. Ces formes de constructions sans complémenteur ne sont attestées qu'avec deux verbes : *savoir* (21 occurrences) ; *imaginer* (3 occurrences).

## Sommes des emplois asyndétiques



Sans vouloir faire une analyse quantitative de la somme des occurrences des constructions asyndétiques de notre corpus, il s'impose toutefois de souligner que ces formes syntaxiques sont fortement sous représentées dans les positions frontales. Elles représentent exactement 4,32 % des données de notre corpus.

### 2.2.2.2 Analyse des données

Les constatations faites des observations des données de notre corpus nous conduisent à dire que les constructions asyndétiques ne diluent et ne changent pas les fonctions et rapports entre les différents constituants phrastiques. La structure change et se transforme, mais les liens syntaxiques demeurent les mêmes que ceux observables dans une construction conjonctive. Observons et analysons à cet effet les énoncés infra dans lesquels les propositions qui suivent les groupes verbaux sont logiquement les complétives desdits noyaux verbaux (voir Andersen, 1996 :310) :

(315) **Tu sais** je lui cache un peu des choses, je sirote seulement de la bière [...] <sup>335</sup>

(316) **Vous savez** Sonia, votre histoire, on donnait très peu. <sup>336</sup>

(317) **Imaginez**, on y parle toujours... français ! <sup>337</sup>

(318) **Vous imaginez**, trente ans après, elle fonctionne encore ! <sup>338</sup>

335 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut\\_articles=110&debut\\_livres=20#pagination\\_livres](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut_articles=110&debut_livres=20#pagination_livres)

336 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&debut\\_articles=20#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&debut_articles=20#pagination_articles)

337 <http://www.monde-diplomatique.fr/2013/06/HALIMI/49153>

338 <http://www.monde-diplomatique.fr/2013/06/BRYGO/49204>

(319) **J'imagine**, il faudra le regarder à travers deux verres teintés en rose.<sup>339</sup>

Prenant en compte la valence des VC des exemples supra, nous constatons que les propositions qui les suivent sont en fait les éléments manquant à leur complétude sémantique. Schneider (2007 :167) ne voit pas le problème tout à fait différemment lorsqu'il affirme que « *The missing argument could even be taken to prove that RPCs are main clauses governing the host.* ». Ces constatations faites, nous pouvons faire trois observations principales.

La première observation se rapporte au caractère elliptique du groupe verbal formé avec les VC de notre étude est l'argument majeur qui plaide en faveur de l'intégration, de l'appartenance de ces éléments aux phrases-hôtes. De fait, Il est à observer sur le plan morpho-syntaxique que dans les énoncés supra, les VC (en gras) sont à un mode qui les oblige d'être employés avec un sujet/pronom avec lequel ils forment un syntagme. Cette unicité se traduit par le fait que, comme unités lexicales associant une forme, un sens et une construction, les VC se définissent par une structure distributionnelle et actancielle représentée par l'ensemble des positions syntaxiques occupées par son sujet et son/ses compléments. Le VC est donc un constituant phrastique qui ne peut d'ordinaire s'employer sans son objet ou complément sous peine d'agrammaticalité. Nous entendons par *agrammaticalité* l'absence d'un ou de plusieurs mots nécessaires pour la construction usuelle de la phrase ou pour l'expression complète de la pensée (Grevisse, 2008 :226). Ce sont donc des verbes qui, employés sans leurs complétives, seraient des termes elliptiques. Toutefois, on l'observera dans tous les exemples de notre étude, les éléments à priori manquants peuvent (le plus souvent) être identifiables, récupérables ou aisément suppléés selon le contexte conversationnel tant syntaxiquement que sémantiquement. De ce fait, nous pouvons donc dire qu'il n'y a pas réellement omission totale d'un constituant ; il semble plus approprié de parler de dislocation ou de séparation (par ponctuation) du VC d'un ou de plusieurs de ses arguments. C'est ce que Grévisse (2008) appelle « *la fausse ellipse* » :

Dans la fausse ellipse, le message est clair et complet : ni le locuteur, ni l'interlocuteur n'ont le sentiment qu'il manque quelque chose dans la communication. Ce n'est que par comparaison avec la phrase considérée comme normale, c'est-à-dire la phrase verbale énonciative, que l'on constate l'absence de certains éléments. Et d'autre part, la forme complète n'a jamais existé. (Grevisse, 2008 :226)<sup>340</sup>

339 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=j%27imagine&debut\\_articles=30#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=j%27imagine&debut_articles=30#pagination_articles)

340 Grevisse (2008) distingue, outre « la fausse ellipse » évoquée supra, deux autres sortes d'ellipse : (1) l'ellipse étymologique :

« Dans l'**ellipse étymologique**, il y a eu effectivement une réduction un effacement : par économie, on a fait disparaître des éléments qui ne paraissaient pas indispensables à la communication. » (Grevisse, 2008 :227)

Et « l'*ellipse proprement dite* » :

Nous constatons donc que sur le plan grammatical, les VC employés dans les énoncés supra ne constituent pas à eux seuls des propositions complètes. C'est donc cette pseudo-élision syntaxique qui fortifie la fonction matrice des VC sur les constituants auxquels ils se rapportent et qu'ils gouvernent par le fait même.

La deuxième remarque se rapporte à l'absence de liaison morphologique entre les groupes verbaux de notre étude et les autres constituants phrastiques donne lieu à une forme de construction appelée l'asyndète. Comme figure de syntaxe affectant l'existence d'un terme, l'asyndète traduit l'omission d'un ou plusieurs termes dans un énoncé sans altérer son sémantisme. En conséquence, l'absence de conjoncteur ne saurait être considéré comme signe d'exclusion ou d'ajout du VC à la phrase pour trois raisons simples :

- ✓ On ne saurait exclure de la phrase un constituant dont le complément essentiel est le véritable propos de l'énoncé ;
- ✓ on ne peut pas mettre à l'écart d'une phrase le constituant qui introduit et modalise ledit énoncé ;
- ✓ on ne peut ajouter un constituant phrastique à une phrase qui n'a pas encore été énoncée (voir Fuchs & Le Goffic, 2011 :98).

L'asyndète telle que manifestée dans les occurrences des données de notre corpus donne un tour elliptique au groupe verbal formé avec le VC.

La troisième et dernière constatation est liée à la fonction communicative des VC placés en prolepse. Quoique cette position frontale soit celle d'usage en français, elle semble aussi se justifier, du moins dans le cadre de notre étude, par la volonté du locuteur à prioritairement vouloir définir et expliciter les conditions d'obtention ou de construction des propos qu'il va extérioriser. En d'autres termes, le locuteur prépare l'interlocuteur à saisir le lien entre l'information reçue et son origine en positionnant ces groupes verbaux comme des éléments énonciatifs qui explicitent d'emblée la couleur de l'information sans toutefois constituer le propos de la phrase. Ils explicitent des processus de raisonnements inférentiels (*penser* ; *imaginer*) qui ont permis de formuler les propos relatés (comparer Riegel et. al., 2006 :653-654)<sup>341</sup>.

---

« Nous considérons comme **ellipse proprement dite** celle qui oblige l'auditeur ou le lecteur à chercher dans le contexte ou la situation les éléments qui manquent et sans lesquels le message serait incompréhensible. Il y a effectivement quelque chose de sous-entendu. » (Grevisse, 2008 :227)

341 Nos analyses des fonctions modales des VC s'éloignent de celles faites par Riegel et. al. (2009) qui soutient que ces fonctions « *précisent le degré de réalité que le locuteur assigne au contenu propositionnel du reste de la phrase [...] ou l'évaluation qu'il en fait* » (Riegel et. al., 2006 :653-4).



Toutes ces annotations révèlent que la mise en prolepse des VC non-suivies de complémentateur est un prérequis visant à garantir la compréhensibilité de l'énoncé. C'est dans ce sens que Tesnière (1988) expliquait et justifiait à juste titre l'existence de connexions non-marquées qui existent entre les différents composants phrastiques :

Tout mot qui fait partie d'une phrase cesse par lui-même d'être isolé comme dans le dictionnaire. Entre lui et ses voisins, l'esprit aperçoit des connexions, dont l'ensemble forme la charpente de la phrase. [...] Ces connexions ne sont indiquées par rien. Mais il est indispensable qu'elles soient perçues par l'esprit, sans quoi la phrase ne serait pas intelligible. (Tesnière, 1988 :11)

Sur la base de ces constatations et affirmations, contrairement à certains linguistes<sup>342</sup> qui penseraient toujours que l'absence de la marque morphologique d'un rapport de subordination diluerait les attributs rectionnels des verbes médiatifs et ferait des contenus propositionnels les propositions principales (Andersen, 1996 :313), des études sur l'ancien français ont démontré le contraire. En effet, Glikman (2009) tout comme Schneider et. al. (2015)<sup>343</sup> ont constaté sur la base d'analyses de corpus que l'absence de complémentateur *que* après les VC (*verbes parenthétiques*, selon la terminologie des auteurs) est un phénomène langagier ancien et considéré comme non-fautif. En des termes plus claires, l'omission et/ou la présence du complémentateur *que* fonctionnent depuis des lustres en variation libre avec certains verbes de notre corpus. Par conséquent, son absence ne change rien au statut de complétive des propositions qui suivent, précèdent ou entourent les groupes verbaux introducteurs desdits éléments. Cela signifie en fin de compte que l'emploi du complémentateur sert particulièrement à expliciter des liens de subordination qui

---

342 Comparez notre approche analytique de celle d'autres études portant sur les réalisations morphophonologiques de la réalisation de la conjonction *que* dans la langue parlée, affirme que la diminution des capacités rectionnelles des *verbes à rection faible* est confirmée par certaines observations, certes sporadiques mais néanmoins significatives, touchant à la réalisation phonologique de la conjonction *que* dans la langue orale. Blanche-Benveniste note à ce sujet que :

la conjonction des recteurs faibles est parfois réalisée sous la forme d'une simple consonne [k] affixée au verbe, de sorte qu'il n'est pas rare qu'on entende des séquences comme on dirait-qu, je crois-qu, etc., suivies d'une pause, comme si la conjonction était amalgamée au verbe. (Blanche-Benveniste, citée par Apothéloz, 2003 :244).

Bref, il y a là :

un ensemble de faits qui convergent vers l'idée que la conjonction des recteurs faibles tend à subir une érosion morphophonologique se manifestant soit par sa disparition pure et simple (attrition phonologique) soit par une agglutination à la forme fléchie du verbe (coalescence). Il s'agit bien d'une évolution morphophonologique et non pas seulement phonologique dans la mesure où il y a perte des fonctionnalités de la conjonction. (Apothéloz, 2003 :244)

343 L'asyndète qui est une figure de style qui consiste à faire l'économie de certains mots ou parties d'un énoncé sans toutefois que cette absence altère le sens de la phrase. L'existence de la subordination asyndétique est attestée dans l'ancien français comme le montrent ces exemples issus de la thèse de Glikman (2009) :

- (1) bien set ne se puet or desfandre : (Renart 1363 ; cité dans Glikman, 2009 :106) [*Il sait bien (qu'il) ne peut alors pas se défendre*]
- (2) Quïas le guant me caïst en la place, / Cum fist a tei le bastun davant Carle ? (Roland 764-65 ; cité dans Glikman, 2009 :107) [*As-tu cru (que) le gant me tomberait des mains, comme fit avec toi le bâton devant Charles ?*]
- (3) Quides tu dont tes Diex ait poësté / **Que** il te puïst en camp vers moi tenses ? (Louis C 549-50 ; cité dans Glikman, 2009 :107) [*Crois-tu donc (que) ton Dieu ait le pouvoir qu'il puisse te protéger de moi sur le champ de bataille ?*]

existeraient toujours même en l'absence de ce dernier comme le soulignait encore Tesnière (1988) :

Par contre, il peut y avoir translation sans translatif<sup>344</sup>. C'est-à-dire que la fonction translative peut s'exercer sans qu'il soit besoin d'un marquant pour l'indiquer. (Tesnière, 1988 :83)

Un point de vue et d'analyse que soutenait déjà Galichet (1971) en affirmant que la subordination peut être asyndétique, c'est-à-dire non-marquée morphologiquement par un translatif :

Parfois, au contraire, la conjonction n'est nullement indispensable. Elle ne fait que confirmer, expliciter un rapport qui se trouvait déjà marqué par le sens, la valence du verbe-support. Dans ce cas on peut souvent la remplacer par un simple signe de ponctuation (virgule, deux points). (Galichet, 1971 : 54)

L'observation attentive des énoncés de notre corpus nous a en outre dévoilé que dans les constructions asyndétiques, la virgule suivant le VC fonctionne comme un complémenteur dans le sens où il oblige le locuteur à faire une pause rédactionnelle, à créer un pont qui a pour fonction d'une part de distinguer et d'autre part d'unir les termes matrices de leurs compléments comme l'explique l'exemple infra :

(320) **Je sais**, je ne serai pas réélu.<sup>345</sup>

Nous avons donc affaire à une fonction conjonctive de l'emploi de la virgule qui contribue à l'organisation de l'énoncé en explicitant les rapports syntaxiques. Nous pouvons donc dire que tout comme le complémenteur *que*, la virgule, à l'instar de celle de l'énoncé (320) supra, marque le « *seuil du constituant propositionnel qu'elle introduit et sa dépendance par rapport à un autre terme* » (Riegel et. al., 2009 :792). Et bien même lorsqu'il faudrait à tout pris avoir un signe de subordination entre le terme régissant et sa subordonnée, il pourra par exemple n'être aussi qu'une simple virgule (Dubois & Lagane, 1997 :181).

Nous avons effectivement constaté qu'en effectuant des manipulations syntaxiques, notamment des tests de substitutions des virgules par le conjoncteur *que* et des reformulations, la phrase supra garde son intégrité sémantique et les liens syntaxiques deviennent explicites et plus évidents comme l'attestent les énoncés manipulés :

(320)' **Je sais** que je ne serai par réélu.

344 « Il importe de ne pas confondre la notion de **translation** avec celle de **translatif**. La translation est un phénomène syntaxique, le translatif n'est que le **marquant** morphologique. » (Tesnière, 1988 :83)

345 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais&debut\\_articles=90#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais&debut_articles=90#pagination_articles)

Comme on s'en rend compte à la lecture de l'énoncé reformulé supra, l'occurrence du complémenteur permet d'explicitier visuellement des liens syntaxiques qui existaient déjà dans la construction asyndétique d'origine ; d'où son emploi non-indispensable selon les verbes introducteurs de complétives et selon les formes de constructions. Toutes ces constatations prouvent alors selon Galichet (1971) que :

le signe de subordination par le complémenteur *que* n'est pas absolument nécessaire et que la subordination est essentiellement une fonction syntaxique, une valeur de langue, c'est-à-dire en fin compte un mécanisme psychologique. (Galichet, 1971 :181)

Pour toutes ces raisons, rien ne saurait justifier alors que nous n'analysions pas les constructions asyndétiques comme des variantes des formes non-asyndétiques. Ceci d'autant plus que la « *construction asyndétique est une véritable construction subordonnée [...] et non une simple juxtaposition.* » (Glikman, 2009 :254). Il ne nous reste qu'admettre que dans les constructions [V, P], le constituant V est la matrice de la proposition P qu'il introduit et sur laquelle il porte. Et donc que P est la proposition subordonnée complétive de V.<sup>346</sup>

Il est toutefois important d'attirer l'attention sur certains cas où le complémenteur semble indispensable. Dans ces cas où l'absence du complémenteur est fautif et nuisible à la sémancité de l'énoncé, on dira donc que les constructions [V que-P] et [V, P] ne fonctionnent pas en variation libre (comparer Glikman 2009) :

Le schéma [V que-P] semble établir une relation immédiate, étroite, entre le verbe et le complément, alors que les constructions asyndétiques [V, P] construisent une relation médiante, plus distancée entre les deux constituants. (Fournier, 1998 :64)

Observons et commentons dans ce sens les énoncés infra :

(321) **Je ne suppose pas** que vous l'avez invité hier, à votre bal TOM.<sup>347</sup>

<sup>346</sup> Concernant les critères susceptibles de (dé)montrer le statut matrice des VC dans les énoncés, Newmeyer (2015 :14) a émis les conditions commentées suivantes :

- a) **syntactically adverbial** : Nous avons (dé)montré plus haut (IV, § 1.1) que quoique les verbes cognitifs partagent plusieurs caractéristiques avec certains adverbess, ils sont et demeurent des verbes.
- b) **syntactically subordinate** : Ce critère n'est pas soutenable. Et pour cause, les verbes cognitifs peuvent, à l'instar de tout autre verbe, fonctionner comme des verbes-supports des propositions subordonnées. La fonction du verbe cognitif étant imposée par la conjonction de ses valeurs sémantico-syntaxiques et de la forme de construction dans laquelle il est employé.
- c) **not integrated into the structure** : Cette affirmation n'est pas soutenable. Le groupe verbal cognitif est bel et bien un constituant à part entière de la phrase-hôte.
- d) **Fragmentary** : Cette considération ne trouve pas une justification après l'analyse des données de notre corpus qui dévoilent que le groupe verbal cognitif forme une unité indissociable avec son sujet ou son pronom clitique. Nos constatations permettent d'affirmer que le verbe cognitif ancré en prolepse est, potentiellement, par les liens de valence verbale, la matrice de la proposition qu'il introduit.

<sup>347</sup> <http://gallica.bnf.fr/Search?p=2000&n=15&pageNumber=5607&ArianeWireIndex=index&q=je+suppose&lang=DE>

(321)' **Je suppose** pas, vous l'avez invité hier, à votre bal TOM.

(322)' **Il paraît** donc que la perfection d'une langue n'est pas de suivre invariablement un système exclusif de construction. [Weil, 1844 :79]

(322)' **Il paraît** donc [ø], la perfection d'une langue n'est pas de suivre invariablement un système exclusif de construction.

Une approche sémantico-communicative des deux paires d'énoncés supra donne une impression de rupture entre les groupes verbaux des énoncés (321)' et (322)' et les constituants qu'ils introduisent.<sup>348</sup> Cette impression de distance entre la matrice et la complétive qu'est censée créer la construction asyndétique n'est pas anodine et pourrait se justifier par nos habitudes langagières qui nous influence à ne pas admettre pour grammaticalement/sémantique correct et juste tout ce qui sort de l'ordinaire, de l'usage habituel. Notamment lorsqu'il s'agit de s'écarter de certains principes linguistiques bien incrustés dans nos mémoires comme l'emploi systématique de la conjonction de subordination. Cette omission peut donc créer chez certains lecteurs une sensation d'interruption de la fluidité du « *pacte de lecture traditionnellement attaché à l'écriture* » (Bonhomme, 2006 :124). Plus encore, dans le cas des énoncés asyndétiques (322)' supra, l'absence du complémenteur s'avère fautive dans le sens où elle entraîne une altération du sémantisme de l'énoncé et peut conduire à des interprétations erronées, comme l'a souligné Galichet (1971) :

La conjonction (de subordination) peut être dite forte lorsqu'elle est indispensable pour préciser le rapport entre les deux termes. Si elle fait défaut, la phrase est équivoque ou obscure. Si on la remplace par une autre conjonction, la signification de la phrase peut changer du tout au tout. (Galichet, 1971 : 54)

Tout comme l'attestent aussi les constatations des données de notre corpus, l'emploi du conjoncteur n'est pas indispensable. Toutefois, son occurrence s'avère parfois nécessaire pour assurer une clarté dans les intentions communicatives du locuteur et expliciter les liens et fonctions syntaxiques entre des termes d'un énoncé. C'est fort de cette constatation que nous avons observé et identifié les conditions d'emploi du complémenteur *que* qui est motivé par les facteurs infra (*comparer* Newmeyer, 2015 :23) :

- **Le verbe cognitif employé** : Comme nous l'avons mentionné au début de cette partie, seuls deux verbes dévoilent des emplois asyndétiques lorsqu'ils sont en position frontale : *savoir* et *imaginer*. Notre corpus n'atteste pas de constructions asyndétiques avec les verbes *croire*, *paraître*, *penser sembler*, *supposer* et *trouver*.

- **La position du verbe cognitif** : Lorsque le groupe verbal est inséré en interposition ou en postposition, il ne saurait être suivi d'un complémenteur sous peine d'emploi fautif. En conséquence, les constructions asyndétiques ne peuvent être analysées qu'en position frontale (voir Schneider, 2007 :183).<sup>349</sup>
- **Le type de modalité du verbe cognitifs** : Lorsque le VC est traduit une modalité assertive, l'emploi du complémenteur est facultative. Il est par contre systématiquement attesté dans toutes les constructions à modalité négative portant soit sur le verbe médiatif, soit sur le verbe de la complétive.<sup>350</sup>
- **Le temps modal du verbe de la complétive** : Notre corpus dévoile que les complétives sont à deux modes verbaux : l'indicatif et le subjonctif. Les complétives à l'indicatif sont attestées sans complémenteur. Celles au subjonctif sont toujours précédées du conjoncteur *que*.

En somme, il ressort de ces constatations que l'alternance *que/∅* se réalisant en contexte équivalent, et, puisqu'il y a substitution libre en contexte équivalent, les deux réalisations sont bien des constructions en variation libre du point de vue syntaxique (voir Glikman, 2009 :219). Par ailleurs, dans les formes de constructions [*V que-P*] ou [*V, P*], nous constatons une sorte d'asymétrie de surface entre syntaxe et sémantique. Une espèce de décalage entre la construction apparente telle que manifestée par le donné morpho-syntaxique, et son fonctionnement sémantique et pragmatique. Cependant, rien ne s'oppose à une compatibilité entre les notions syntaxico-sémantique de matrice et celle sémantico-pragmatique de modalisation. L'antonymie entre les deux concepts n'ayant pas pu être établie dans le cadre de cette étude, nos observations nous obligent à admettre qu'un verbe ayant sémantiquement et pragmatiquement le rôle de marqueur de modalité médiative peut syntaxiquement régir la proposition *que-P*.<sup>351</sup>

---

349 « Only in clause-final position is the verb with complementizer unacceptable, i.e., only there can the possibility of the verb governing the clause and complementizer omission definitely be excluded. » (Schneider, 2007 :183)

350 Biber, Johansson, Leech, et al. (1999 :139 ; cité dans Schneider, 2007 :181-182), observent qu'en prolepse l'absence ou la présence du complémenteur dépendra de la valeur assertive ou pas du verbe cognitif. Cela signifie que dans un énoncé commençant par *tu sais/vous savez*, le complémenteur ne sera employé que si le groupe verbal traduit une assertion.

351 Par contre, de l'avis de Blanche-Benveniste & Willems (2007 :227 ; cité dans Gachet, 2009 :19), sur le plan syntaxique, le phénomène que nous étudions a surtout donné lieu à des analyses en termes d'opposition entre structures de surface et celles profondes et renversement du statut informationnel : ce qui semble être subordonné véhiculerait en fait l'information principale ; ce qui semble être principal ne serait en réalité qu'une modalité adjointe. Dans la logique de notre raisonnement et surtout de la distinction que nous faisons entre *principale* et *matrice*, nous ne saurions évidemment pas partager ce point de vue.

## 2.3 Synthèse

La subordination asyndétique n'est donc pas un fait extralinguistique. Elle appartient à un système de langue qui n'a apparemment changé que dans la conception que nous en faisons. La subordination asyndétique est une construction qui est du ressort des variations langagières. Autant il est vrai que le dynamisme reconnu des langues connaît une grande liberté ; autant est-il apparent que ces changements dans l'emploi de la langue et les différentes redistributions sémantiques et morpho-syntaxiques nous permettent de percevoir cette dernière non pas d'un regard discriminatoire, mais simplement sous une autre approche

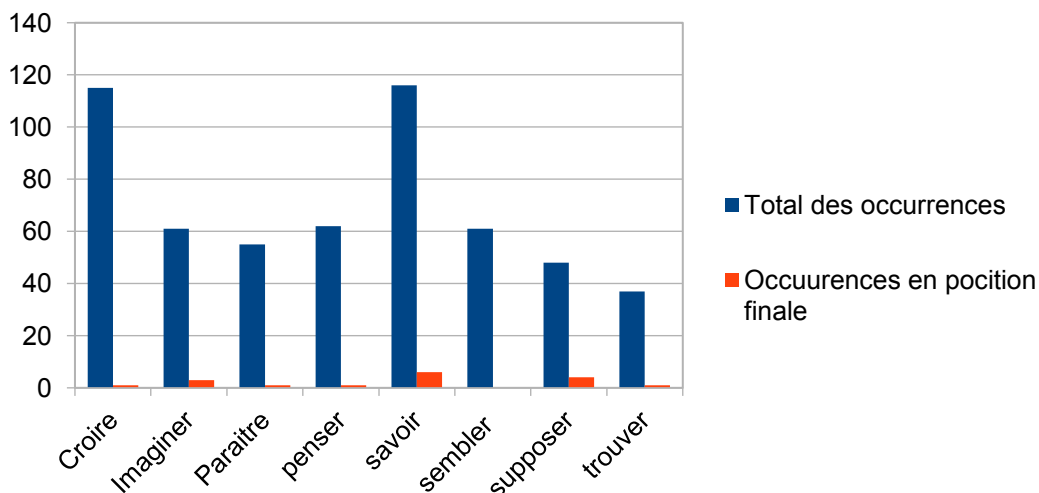
Nos observations nous permettent de conclure que la conjonction *que* remplit une fonction de liaison et de marquage entre la proposition subordonnée à la matrice. C'est un opérateur de subordination dont le rôle est de « *servir de frontière supérieure au domaine fonctionnel du verbe dépendant.* » (Müller, 1996b :37 ; cité dans Evouna (2014 :25). Ainsi, réduire la notion de subordination à l'occurrence du complémenteur *que* serait limiter ce concept à un phénomène purement morphologique. Une approche que les constatations des analyses de nos données ne nous permettent pas de partager dans la mesure où la diathèse qui est le fondement de la subordination engendrée par les verbes de notre étude est une notion prioritairement sémantique. Le syntagme complément est alors subordonné à la matrice par un lien de valence verbale et non de dépendance morphologique.

## 3 Analyse des occurrences en position finale

### 3.1 Tableau synoptique

Proportionnellement à leur nombre total d'occurrences (indépendamment des positions d'ancrages) attestées dans notre corpus, les huit VC étudiés sont assez faiblement employés en position finale. Pendant que *sembler* n'est pas attesté dans cette position, la représentativité des sept autres se concentre maigrement entre une seule (01) occurrence pour *croire*, *paraître*, *penser* et *trouver* ; Et six (06) pour *savoir*, comme le schématise le tableau infra.

### Somme des occurrences en position finale



## 3.2 Analyse

L'analyse des données de notre corpus dévoile qu'en interposition, les VC se caractérisent par différentes ponctuations (virgules, tirets, parenthèses) et constructions. Il s'agira dans cette partie de notre étude d'analyser les constructions des quatre formes infra :

1. La construction [P, V]
2. La construction [x, PV, y]
3. La construction [x (P, V) y]
4. La construction [x [V, P] y]

Ces quatre différentes positions démontrent une certaine liberté d'occurrence des VC qui est toutefois soumise au respect à leurs champs d'actions respectifs. Et pour cause, le fait que leurs points d'ancrages soient fondamentalement flottants restreint ou du moins délimite leur portée sur une partie ou sur l'ensemble de l'unité (*voir* Schneider, 2007 :169 ; Gardes Tamine, 2011 :113-14). Nous allons donc nous atteler, dans les prochaines parties de ce sous-chapitre, à observer, à analyser et à décrire les corollaires de leurs ancrages dans les distinctes positions finales des phrases qui les abritent. Pour ce faire, nous avons eu recours aux tests de positionnement et à celui interprétatif qui sont des méthodes importantes pour déterminer si le champ d'action du VC porte sur une partie ou sur toute la phrase. Une méthode qui a déjà fait ses preuves dans les travaux d'autres chercheurs qui ont eu à étudier le comportement desdits constituants, à l'instar de Schneider (2007) :

*Apart from the semantic analysis, there is at least one indicative test on which one can rely when trying to establish the scope of an RPC, namely placing it somewhere else, in the same clause or outside of it. [...] A useful tool for establishing the exact scope of I think in this connection is the*

movement test. This involves moving I think to a different position in the his construction and checking whether its scope changes. (Schneider, 2007 :185 &195)

L'application de ces différents tests manipulatoires nous permettra de constater que le champ d'action d'un VC dépend de deux facteurs :

- la position du VC par rapport à l'ordre usuel dans l'énoncé ;
- l'ancrage du VC par rapport au terme sur lequel il porte.

D'où la nécessité de distinguer la position dans l'énoncé-hôte d'une part ; et le positionnement par rapport au terme sur lequel il porte. Et pour cause, l'observation des données de notre corpus dévoile que c'est uniquement lorsque le verbe se rapporte exclusivement à un constituant particulier qu'un changement de place du VC peut influencer sur le sémantisme de l'énoncé-hôte et modifier les rapports syntaxiques entre les autres constituants phrastiques.

### 3.2.1 La construction [P, V]

L'observation des données de notre corpus nous a permis de constater que l'occurrence de la matrice en rappel entraîne automatiquement l'apparition de la proposition subordonnée en prolepse. Cette postposition des VC analysés pousse inéluctablement à un nouveau positionnement des différents constituants phrastiques qui ne change pas de rang au niveau hiérarchique. C'est le cas dans les exemples infra où la linéarité usuelle des discours est perturbée par la regressivité de la lecture imposée par l'ancrage en postposition des VC :

(323) C'est très immoral, **je trouve** !<sup>352</sup>

(324) L'état d'urgence sera prolongé, **je pense**.

(325) La période suivante ne sera pas moins riche, **croyons-nous**.<sup>353</sup>

L'observation méticuleuse des trois exemples supra dévoile que la présence de la virgule étant toujours intra-phrastique, elle ne peut par voie de conséquence que réguler les éléments à l'intérieur d'une même phrase. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles dans la langue française, la virgule n'a jamais imposé à la phrase la majuscule. De ce fait, leurs emplois dans les énoncés supra marquent des oppositions grapho-fonctionnelles entre la matrice et la subordonnée (voir Kouassi, 2011 :33).

352 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+trouve%2C&debut\\_articles=50#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+trouve%2C&debut_articles=50#pagination_articles)

353 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut\\_livres=20&debut\\_articles=210#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut_livres=20&debut_articles=210#pagination_articles)

s=croyons&debut\_livres=20&debut\_articles=210#pagination\_articles



Cette première observation à propos des fonctions de la virgule par rapport à la postposition des constituants formés avec les VC des exemples supra explicite le fait que l'occurrence en rappel de ces verbes est à la fois le résultat de son déplacement et l'expression de son appartenance comme constituant à part entière de l'énoncé qui l'abrite. En d'autres termes, le positionnement du VC en rappel complète la phrase. Il n'allonge la phrase ; il n'en crée non plus une nouvelle (comparer Stolz, 2011 :32).

Par ailleurs, nous observons qu'en effectuant des tests manipulatoires, notamment des permutations des VC avec les propositions sur lesquelles ils portent, nous pouvons aisément constater que le positionnement en prolepse des verbes médiatifs permet de mettre en évidence leurs fonctions syntaxiques et n'altère pas leurs liens avec les autres éléments phrastiques, comme le dévoilent les énoncés manipulés/transférés et commentés infra :

(323)' **Je pense**, [que] l'état d'urgence sera prolongé.

(324)' **Nous croyons**, [que] la période suivante ne sera pas moins riche

(325)' **Je suppose**, [qu'] il a été l'ultime messager auprès de Claude Guéant.

Le déplacement des VC en prolepse attestent que ces derniers sont les matrices des autres constituants des phrases hôtes auxquelles ils peuvent être liés par des conjoncteurs. Plus encore, nous observons que lesdits termes portent toujours sur les mêmes propositions, ceci indépendamment de leurs positionnements en rappel ou en prolepse. Cette constatation nous permet d'énoncer le principe suivant :

- ✓ Tout VC qui porte sur des constituants phrastiques donnés est leur matrice selon les principes de diathèse dudit verbe. Cette fonction demeure valable indépendamment de son occurrence en rappel ou en prolepse de la phrase-hôte chaque fois que ledit verbe continu de porter sur les mêmes éléments.

Lorsque cette condition de portée de l'élément en question est attestée et remplie, la fonction de matrice est confirmée dans la mesure où la nouvelle position ne change en rien les liens syntaxiques dudit composant phrastique avec le reste de l'énoncé. Une observation déjà faite par Glikman (2009 :102) qui, abordant la question de la mobilité des verbes, avait constaté que l'inversion (qu'elle appelle *dislocation*) ne dilue pas les liens syntaxiques qui unissent ces termes aux autres constituants phrastiques. Une prise de position qui s'impose dans la mesure où, en tant que construction inversée, le VC garde toujours un lien syntaxique avec la première structure phrastique.

Cette constatation de Glikman sera plus tard confirmée par Newmeyer (2015) qui affirme que l'ancrage en rappel des VC étudiés ne conduit pas à l'érosion ou à la dilution de leur statut de matrice :

If the main point of the utterance is to emphasize the complement, then one would naturally prosodically downgrade the main clause. It does not follow from that fact that *I think* has ceased to be a main clause. [...] In others words, certain facts put forward to defend the syntactic rootlessness of parenthetical are a simple fonction of their different interpretative properties, with no bearing on their syntactic analysis. Because parenthetical have interpretative properties that differ from that of the same elements that are not displaced, it is not sufficient to think that one has refuted the root analysis simply by showing that there are situations where the main clause cannot not be used parenthetically. (Newmeyer, 2015 :22 & 27)

Les tests de manipulations des phrases d'origines qui ont permis les reformulations des énoncés (323)', (324)' et (325)' supra nous permettent de constater que tous les trois exemples d'origine (323), (324) et (325)' supra sont des constructions de type [P, V] qui, dans la logique grammaticale, sont l'aboutissement d'un processus de réaménagement linéaire (ou dislocation<sup>354</sup>) qui donne lieu à une figure syntaxique appelée l'hyperbate, c'est-à-dire une construction obtenue par occurrence (inattendue ?) d'un constituant phrastique qui se retrouve placé à la fin de l'énoncé tout en lui étant étroitement lié syntaxiquement et pragmatiquement (comparer Stolz, 2011 :41).

En outre, tout comme l'on fait d'autres avant nous<sup>355</sup>, on est en droit de se poser la question de savoir si ce sont les éléments formés avec les VC qui sont antéposés ou si ce sont les complétives qu'elles introduisent qui sont postposées ? En d'autres termes, les matrices et les propositions principales devraient-elles précéder les subordonnées ? Ou bien les subordonnées devront-elles suivre les matrices ou les principales ?

---

354 Le terme dislocation qui est contemporainement d'usage renvoie à ce que Sanctius (1523-1601), le père fondateur de la grammaire rationalisme avait appelé *l'inversion* qu'il définissait comme « *le déplacement d'un mot et le bouleversement de l'ordre contre toute logique grammaticale* » (Sanctius, 1982 :341 ; cité dans Bonhomme, 2006 :119).

Weil (1844) qui commentait l'inversion disait qu'elle est « le contre-pied exact de ce qu'on appelle l'ordre logique, le sujet est mis à la fin, les compléments du verbe se trouvent au commencement. C'est la tour de Babel » (Weil, 1844 :28)

355 Newmeyer (2015 :24) ; Duden Grammatik (2009) ; Weil (1844 :87-88).

Deux positions générales se détachent dans les littératures contemporaines :<sup>356</sup>

- L'ancrage de la matrice en position finale est le résultat d'un déplacement de la complétive ou du complément vers la gauche (Ross, 1973 ; cité dans Newmeyer, 2015 :24).
- L'ancrage de la matrice en position finale est le résultat de son déplacement vers la droite, c'est-à-dire en rappel (Edmond, 1973, 1976, 1979 ; cité dans Newmeyer, 2015 :24).

Notre approche de la notion de valence subsumée dans les sémantismes des VC étudiés nous a amenés à les analyser comme des termes qui exigent l'occurrence d'autres constituants phrastiques qui sont leurs compléments. De ce fait, la logique linéaire de notre conception nous amène à soutenir que c'est la matrice qui est déplacée vers la fin de l'énoncé. En d'autres termes, nous partageons l'avis selon lequel l'ancrage de la matrice en position finale est le résultat de son déplacement vers la droite, c'est-à-dire en rappel.

Il ne nous a pas en outre échappé de remarquer que le déplacement en rappel explicité dans les trois énoncés d'origine (323), (324) et (325) supra est la manifestation d'une figure de syntaxe. Notamment par l'hyperbate qui est un terme issu de la rhétorique et qui renvoie à mettre un syntagme phrastique en relief (mettre au-devant un groupe de mots que l'on juge important). Nos observations nous ont dévoilé que déplacement en rappel de certains éléments qui a abouti à une inversion de l'occurrence des constituants phrastiques influencent nos habitudes de lecture et notre ressenti linguistique, créant ainsi un effet un effet saillant sur les composants mis en rappel. Cette regressivité de la linéarité de nos habitudes de lecture met en valeur les constituants phrastiques affectés, du point de vue du locuteur, d'une information, d'une pensée, d'une idée qu'il juge importante (*comparer* Stolz & Paillet, 2011 :16). Observons et l'analysons dans cette perspective les énoncés infra :

---

356 Traditionnellement et particulièrement selon Weil (1844 :69) qui a fait une étude contrastive sur l'ordre des constituants phrastiques dans les langues anciennes et contemporaines portant sur la distinction entre les langues à *construction ascendante* (OSV – le complément précède le mot dont il dépend) et celles à *construction descendante* (SVO – le complément suit le terme dont il dépend), il résulte que les constructions ascendantes lient plus étroitement les idées mises en rapport, et que les constructions descendantes les éloignent davantage les unes des autres.

Et il argumente en outre que la parole comme activité de la langue est, contrairement à la langue elle-même, une expérience personnelle et par ce fait soumise aux caprices de la pensée et de l'intention communicative du locuteur qui essaie autant que faire se doit, de l'exprimer dans une syntaxe compréhensible. Ceci entraîne que le terme en dépendance peut ne pas toujours se retrouver après celui qui le gouverne : « *L'usage ne prononce rien. D'après le système analytique, elles [les complétives] devraient les suivre, et du point de vue de ce système tout autre arrangement pourrait être qualifié d'inversion : mais ces inversions, il faut en convenir, seraient tout aussi fréquentes que les arrangements légitimes. Dès qu'une partie de la pensée s'élève au rang d'une proposition subordonnée, nos langues l'émancipent, pour ainsi dire, des règles de la construction et ne se mêlent plus de déterminer sa place. Félicitons-nous de cette liberté, sans laquelle l'art oratoire n'aurait pas pu prendre un essor qui fait notre plaisir et notre admiration.* » (Weil, 1844 :87-88)

(326) Je pense beaucoup à toi, **tu sais**.<sup>357</sup>

(327) Il a été l'ultime messenger auprès de Claude Guéant, **je suppose**.

(328) « *Nous avons souhaité faire venir de Bruxelles et de Washington des personnes impliquées dans les négociations pour que chacun puisse leur poser des questions, nous répond VC Semsar - de Boissésou. Ces gens-là n'ont pas souvent l'occasion de se rencontrer, vous savez.* »<sup>358</sup>

Notre première observation porte sur le fait que les constructions déplacées en rappel dans les énoncés supra, sont du point de vue de la grammaire contemporaine et surtout sur le plan de leur rôle sémantique, appelées incidentes, c'est-à-dire des éléments qui peuvent être ancrés à l'intérieur ou à la fin d'une phrase, d'un énoncé, pour y introduire un jugement, une remarque, un commentaire, un avis ou une observation. Dans le cas des exemples supra, il s'agit particulièrement des VC qui explicitent les types de médiativités qui ont permis de formuler les propos véhiculés dans les énoncés. L'occurrence de ces verbes en rappel est donc une figure d'hyperbate qui explicite un procédé d'insistance ou de mise en relief qui peut entre autres moyens intervenir par l'occurrence en fin de phrase. Une spécificité d'ordre non-linéaire qui vaut à l'hyperbate la dénomination de constructions *atypiques* (comparer Riegel et. al., 2009 :718-719)<sup>359</sup>.

Nous avons également constaté que l'effet hyperbatique de l'occurrence des VC en rappel est aussi accentué par une ponctuation particulière qui peut être en décalage avec la modalité phrastique du reste de l'énoncé :

(329) Martin ne manque pas de cervelle, **tu sais** ?<sup>360</sup>

(330) *Bien sûr, je fais. Je n'ai pas de boulot, mec. C'est facile, tu penses* ?<sup>361</sup>

(331) Il a fallu cinq ans à Fadlallah [Hassouna, le président de DPNA] pour me convaincre de m'asseoir à la même table qu'un musulman. Cinq ans, **vous imaginez** !<sup>362</sup>

357 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut\\_articles=30#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut_articles=30#pagination_articles)

358 <http://www.monde-diplomatique.fr/2014/06/LAMBERT/50489>

359 Le point de vue fonctionnel de l'emphase par la dislocation permet aussi d'aborder l'aspect pragmatique que traduisent les notions de *thème* et de *propos* traduites par cette figure de syntaxe. La *Grammaire méthodique* de Riegel et. al. (2009 :720) dit à propos de la dislocation que sur le plan communicatif, il est des fois, le constituant détaché en prolepse ou en rappel occupe la place du thème, le reste de la phrase formant le propos. Ainsi, la dislocation peut permettre de prendre comme thème de la phrase un autre élément que le sujet grammatical, en l'occurrence le complément d'objet direct. Quand le constituant est placé en fin de phrase, le thème se trouve retardé et n'est plus un support informatif comme dans une construction canonique, mais un report informatif.

Toutefois, cette analyse qui met en exergue le *thème* et le *propos* ne nous édifie pas assez sur l'identification des fonctions syntaxico-sémantiques des VC en cas de dislocation en rappel.

360 Mongo Beti : *Perpetue et l'habitude du malheur*, éditions Buchet/Chastel, Paris, 1974, 60-61

361 <http://www.monde-diplomatique.fr/2006/03/RUFFIN/13268>

362 <http://www.monde-diplomatique.fr/2015/11/ZACCOUR/54189>

(332) Étant déportés, aussi souvent que nous le pouvions nous organisations des débats, un « dialogue », comme on dit, pour exposer nos points de vue et tenter de nous convaincre mutuellement, **Penses-tu** !363

Au-delà de l'effet de saillance obtenue par le déplacement du VC en rappel, l'autre particularité est la différence de modalité phrastique observée entre ce dernier et les termes sur lesquels il porte. Nous constatons à cet égard que les contenus propositionnels sur lesquels les VC étendent leurs sphères d'action sont tous de forme déclarative ou affirmative. En revanche, les VC desdits énoncés sont de deux formes de modalités phrastiques : Interrogatives pour les énoncés (329) et (330). Exclamatives pour les phrases (331) et (332). C'est aussi dans ces oppositions modales que l'hyperbate sort beaucoup plus proéminente et se dévoile comme une figure de syntaxe aux effets stylistico-rhétoriques d'une expressivité saillante *très forte à augmenter la force des contrastes, et par là elle donne pour ainsi dire plus de relief à une idée, en faisant image* (voir Condilla 1970 :388 ; cité dans Bonhomme, 2006 :120).

Le positionnement en rappel des constituants hyperbatiques permet ainsi au locuteur de focaliser son activité métadiscursive sur un retour sur son énoncé. Ces décrochages qui engendrent des effets stylistico-rhétoriques convergents, confirment notre conception des VC comme constituants essentiels pour la clarté de la communication (voir Bernes, 2011 :172).

### 3.2.2 La construction [x, PV, y]

La construction de la forme [x, PV, y] est différente de celle [x, P, V, y] sur un seul et unique point : l'occurrence de la virgule dans la première ; et son absence dans la seconde. Et comme nous l'avons explicité plus haut, l'emploi de la virgule ne dilue pas les liens syntaxiques entre les différents constituants phrastiques. Partant de ces constatations, nous concluons que les constructions [x, PV, y] sont des variantes de celles [x, P, V, y] que nous venons d'analyser (voir chap. 3.2.1 supra).

À la différence des autres formes de constructions dans lesquelles les GV sont généralement détachés des autres éléments par des virgules, l'énoncé (333) infra est construit sans signe de ponctuation entre le GV et le constituant immédiat antéposé auquel il se rapporte. Nous avons affaire à une phrase de type hypotaxique dans laquelle le GV <je crois> porte sur la proposition relative explicative « *qui n'ont pas été traduits en français* » qui elle-même est rattachée au constituant « *recueil d'essais* » :

(333) Qu'il s'agisse de la Chine du Navire des morts [1], du Brésil de l'Antiquaire de Sao-Paulo (2), des États-Unis de la Forêt de ciment, qui rassemble en un recueil d'essais, qui n'ont pas été traduits en français **je crois**, tant de lumières et d'ombres sur l'Amérique du Nord, l'assimilation est dans tous les cas parfaite.<sup>364</sup>

Nous observons que la proposition principale « *l'assimilation est dans tous les cas parfaite* » se trouve en rappel et précédée par ses multiples propositions subordonnées dont certaines sont enchâssées dans les autres ou ont elles-mêmes des propositions qu'elles subordonnent. L'enchâssement de la subordonnée justificative dans P<sub>2</sub> (dé)montre que nous avons affaire à un cas spécial d'occurrences, d'une manifestation du phénomène de la récursivité à l'intérieur d'une phrase identifiée comme le niveau inférieur de la construction syntaxique, on retrouve des constituants d'une hiérarchie différente :

- P<sub>0</sub> : *l'assimilation est dans tous les cas parfaite*
- P<sub>1</sub> : qu'il s'agisse de la Chine du Navire des morts [1], du Brésil de l'Antiquaire de Sao-Paulo (2), des États-Unis de la Forêt de ciment
- P<sub>2</sub> : qui rassemble en un recueil d'essais tant de lumières et d'ombres sur l'Amérique du Nord.
- P<sub>3</sub> : qui n'ont pas été traduits en français
- P<sub>4</sub> : **je crois**

Dans la perspective de la détermination de la fonction syntaxique du GV <*je crois*> (P<sub>4</sub>) de l'énoncé (333) supra, nous constatons que selon la décomposition effectuée, c'est la proposition P<sub>3</sub> qui est son cadre d'expression et sa sphère d'action. Nous observons que ce GV porte uniquement sur la proposition relative « *qui n'ont pas été traduits en français* » dont elle modalise le contenu propositionnel comme l'atteste son test de déplacement en antéposition :

(333)' Qu'il s'agisse de la Chine du Navire des morts [1], du Brésil de l'Antiquaire de Sao-Paulo (2), des États-Unis de la Forêt de ciment, qui rassemble en un recueil d'essais, *qui, je crois, n'ont pas été traduits en français*, tant de lumières et d'ombres sur l'Amérique du Nord, l'assimilation est dans tous les cas parfaite.

Cette reformulation nous permet de constater de l'unicité du sémantisme des énoncés (333) et (333)', ceci indépendamment de leurs positions en prolepse ou en rappel. Cette constance de l'intégrité sémantique nous prouve qu'il s'agit dans (333) d'un procédé syntaxique tendant à (dé)placer le GV à la fin de la proposition sur laquelle il porte.

---

364 <http://www.monde-diplomatique.fr/1955/06/A/21458>

L'énoncé infra est phrase complexe de type juxtaposée à deux principales coordonnées. Le GV <je suppose> est employé dans une subordonnée circonstancielle de situation qui est liée à la première proposition principale. La circonstancielle « *comme en Europe je suppose* » qui abrite le GV détermine, sur le plan logico-sémantique, le cadre dans lequel s'inscrit le fait exprimé dans la principale, c'est-à-dire qu'elle décrit la situation dans laquelle s'est produit le fait relaté dans la principale :

(334) Aux États-Unis, tout ceci est quasiment passé sous silence, *comme en Europe je suppose*, mais il est facile de voir pourquoi les accusations d'hypocrisie faites par le président iranien Mahmoud Ahmadinejad peuvent trouver un écho ailleurs.<sup>365</sup>

L'énoncé (334) supra peut se résumer à la forme  $[P_0 \rightarrow [\dots] p_1 + [\dots]P_2]$  que nous pouvons analyser de la manière suivante :

- $P_0 \rightarrow P_1 + P_2$
- $P_1 \rightarrow$  Aux États-Unis, tout ceci est quasiment passé sous silence,
- $P_2 \rightarrow$  comme en Europe
- $P_3 \rightarrow$  **je suppose**
- $P_4 \rightarrow$  mais il est facile de voir pourquoi les accusations d'hypocrisie faites par le président iranien Mahmoud Ahmadinejad peuvent trouver un écho ailleurs

Dans la proposition  $P_1$  de (334) supra, le GV fait partie de la circonstancielle dans laquelle elle limite sa portée. Comme tous les VC étudiés dans cette thèse, les circonstanciels sont mobiles et leurs positionnements dépendent uniquement des intentions communicatives du locuteur. On voit donc que le GV est la matrice du syntagme « *comme en Europe* » auquel il se rapporte et qui lui est antéposé pour des raisons purement stylistiques. En effet, un test de déplacement du GV en antéposition serait grammaticalement correct bien que sonnant bizarre :

*Aux États-Unis, tout ceci est quasiment passé sous silence, je suppose comme en Europe.\**

On ressent profondément l'impression peu positive procurée à la vue et à la lecture de cette circonstancielle formée avec le GV en prolepse. Cet emploi peu commun justifie donc le positionnement du GV en rappel observé dans (334) supra. L'antéposition du GV n'affectant pas le sémantisme de l'énoncé et gardant le même terme dans sa sphère d'action, nous déduisons que sa postposition remplit un but purement stylistique.

<sup>365</sup> <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2010-05-31-Chomsky>

### 3.2.3 La construction [x (P, V) x]

L'emploi entre parenthèses ou crochets des VC que nous étudions est fondamentalement différent de celui de leurs occurrences entre des virgules. Ces deux formes de (dé)marquages remplissent dans les textes de notre corpus des fonctions syntaxiques et sémantique spécifiques. D'une part, leur contenu peut avoir un sens distinct voire indépendant du reste de la phrase. D'autre part, leur contenu peut être un supplément d'information que le locuteur a jugé indispensable à la compréhension de son message.

Les parenthèses et les crochets ont aussi en commun la particularité qu'ils donnent l'impression d'une ponctuation de rupture de lien avec la phrase dans laquelle ils sont employés. Cette sensation de rupture qui ne demeure le plus souvent qu'une impression, est en fait le phénomène qui va nous intéresser dans cette partie de notre étude. Comme nos observations et analyses le prouvent, les parenthèses peuvent, sans risque d'altérer le sémantisme de l'énoncé, être remplacés par des crochets. Et vice-versa. Plus encore, nos tests de manipulation et de substitution nous ont permis d'établir que les parenthèses et les crochets qui sont des signes de ponctuation à *valeur sémantique et énonciative*, sont, du moins dans le cas des exemples de notre corpus, substituables par des virgules ayant fonction de *signes démarcatifs* (Riegel et. al., 2009 :153). Cette observation de la porosité des frontières d'emplois de ces signes de ponctuations nous permettra de voir dans quelle mesure les termes entre parenthèses/crochets peuvent ou non être intégrés dans le reste de la phrase ; ceci dans le but de vérifier le caractère facultatif desdits éléments.

Dans l'exemple (335) infra, nos observations laissent penser que nous avons affaire à l'insertion d'une proposition indépendant dans une autre. Il s'agit donc d'une phrase complexe de type juxtaposée. La mise entre parenthèses semble nous donner un énoncé scindé en deux parties distinctes : le propos de l'énoncé et le jugement que le locuteur en fait. C'est uniquement cette opinion du sujet parlant qui se rapporte au GV <je pense> placé en postposition :

(335) Ils lui reprochaient (à bon droit, **je pense**) la confusion de son programme économique.<sup>366</sup>

Comme on s'en rend aisément compte, le locuteur, compte tenu de la mise entre parenthèse de ces éléments, revendique clairement le bien fondé de les employer. Notre travail ne consistant pas à tronquer les phrases, mais à les analyser telles qu'elles sont, nous pouvons essayer de déterminer les fonctions des parenthèses et de celles des éléments qui la composent. Pour ce faire, procédons à un test de manipulation et interprétatif tel que le

---

366 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut\\_articles=400#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut_articles=400#pagination_articles)



dévoile le réagencement de (335)' infra :

(335)' Ils lui reprochaient, à bon droit (,) **je pense**, la confusion de son programme économique.

On constate à la lecture de (335)' supra que malgré l'absence des parenthèses, le champ d'action du GV se limite à l'élément antécédent « à bon droit ». Le propos « *Ils lui reprochaient la confusion de son programme économique* » qui est présenté comme une information d'arrière-plan connue par les interlocuteurs, n'entre pas dans la sphère de modalisation du GV <je pense>. Bref, ce contenu propositionnel n'est pas soumis à la gouvernance du GV dont le caractère subjectif ne porte donc pas sur l'existence ou non du reproche, mais sur la légitimité de faire ce reproche : *Je pense que c'est à bon droit*. De ce fait, le sémantisme de l'énoncé reformulé (335)' n'altère pas celui d'origine (335) supra.

Toutefois, cette analyse et cette acceptabilité se trouvent mises en question lorsqu'on remplace les parenthèses par des virgules et qu'en plus, on procède à un déplacement du GV en prolepse de la phrase et non en antéposition des éléments mis entre parenthèses. Nous constatons donc que la parenthèse insérée entre le verbe et son complément est dans le cas de (335)' supra un terme indépendant comme l'atteste la tentative infructueuse de déplacer le GV en prolepse dans l'énoncé reformulé (335)" infra :

(335)" ~~Je pense qu'ils lui reprochaient, à bon droit, la confusion [...].~~

Effectivement, si le remplacement des guillemets par des virgules dans (335)' plus haut ne changent pas le sens et l'intention communicative du locuteur, la reformulation effectuée dans (335)" supra aboutit à un tout autre énoncé. La mise en prolepse du GV fait glisser son champ d'action sur tout le reste de l'énoncé et non plus uniquement sur « à bon droit ». Dans l'énoncé (335)", le contenu propositionnel n'est plus présenté comme un présupposé ou une information d'arrière-plan, mais comme une nouvelle information. Nous avons donc affaire ici à un énoncé grammaticalement correct, mais sémantiquement altéré sur le plan de la structure informative. Partant de ce constat, le déplacement en antéposition du GV tel qu'effectué dans (335)" supra ne saurait être acceptable comme variante de (335).

La seule possibilité de déplacer le GV en prolepse tout en gardant le terme « à bon droit » dans sa sphère et de ce fait le sémantisme originel de (335) est de procéder à une reformulation en forme de pseudo-extraction. Notamment par une formulation clivée précédée du GV :

(335)"" **Je pense** que c'est à bon droit qu'ils lui reprochaient la confusion de son programme économique.

En somme, dans (335)<sup>'''</sup> supra, le déplacement en prolepse du GV <je pense> garde « à bon droit » sous sa subordination comme complétive dont il en est la matrice. Laquelle complétive continue elle-même de porter sur la proposition relative explicative enchâssée dans elle. La reformulation de (335)<sup>'''</sup> supra atteste que le GV <je pense> est la matrice de tout l'énoncé.

### 3.2.4 La construction [x [P, V] x]

Notre corpus atteste d'un cas unique de mise entre crochets de termes gouvernés par le <j'imagine>. La mise entre crochets de ces constituants marque un changement de niveau discursif ou un marquage de clivage discursif qui n'est pas indépendant du contexte énonciatif de l'énoncé (336) infra dans le sens où les termes décrochés sont en relation avec le substantif qui les précède :

(336) Tous les spécialistes [y compris M. Carroué, **j'imagine**] sont d'accord sur ce que le besoin le plus urgent des pays de l'Europe centrale et orientale est un flux, fort et soutenu, de capitaux et de savoir-faire industriel et commercial de l'Ouest, bref, un besoin d'investissements directs.<sup>367</sup>

Comme dans les énoncés analysés supra, le problème revient toujours quand il faut interpréter la fonction du syntagme entre crochets, c'est-à-dire de déterminer son lien syntaxico-sémantique avec une partie ou toute la phrase. Il est à noter à cet effet qu'en faisant un test de substitution des crochets par des parenthèses doubles (ouvrant-fermant) ou des virgules, nous constatons que les énoncés ne perdent pas leur sémantisme d'origine et gardent les mêmes liens syntaxico-sémantiques avec le reste de l'énoncé :

(336)' Tous les spécialistes (y compris M. Carroué, **j'imagine**) sont d'accord sur ce que le besoin le plus urgent des pays de l'Europe centrale et orientale est un flux, fort et soutenu, de capitaux et de savoir-faire industriel et commercial de l'Ouest, bref, un besoin d'investissements directs.

(336)'' Tous les spécialistes, y compris M. Carroué, **j'imagine**, sont d'accord sur ce que le besoin le plus urgent des pays de l'Europe centrale et orientale est un flux, fort et soutenu, de capitaux et de savoir-faire industriel et commercial de l'Ouest, bref, un besoin d'investissements directs.

À l'instar des autres occurrences des verbes analysés sur le plan syntaxique jusqu'ici, l'emploi du GV <j'imagine> de (336) supra se laisse paraphraser au moins par une forme qui met à jour sa fonction de matrice de la proposition mise entre crochets. Nous pouvons le vérifier en effectuant des tests de reformulation, d'addition et de déplacement. Les tests de reformulation et d'addition consistent à transformer la locution invariable <y compris> en deux termes distincts remplissant deux fonctions différentes : <y> devenant pronom-

<sup>367</sup> <http://www.monde-diplomatique.fr/1992/03/A/44229>

adverbe et <compris> retrouvant sa fonction de participe passé ; le tout étant possible grâce à l'addition de l'auxiliaire *être* inséré entre les deux termes :

*M. Carroué y est compris, j'imagine.*

Le test de déplacement qui consiste quant à lui à ancrer le GV en antéposition exige, pour des raisons de désambiguïsation de l'énoncé, le recours au complémenteur *que* :

*j'imagine que M. Carroué y est compris*

Nous concluons en disant qu'en ce qui concerne la proposition mise entre parenthèse, si comme le contexte le laisse sous-entendre, M Carroué est « *un spécialiste* », alors il est inclus dans le syntagme-sujet « *Tous les spécialistes* » en début de la phrase d'origine (336) plus haut. Cette inclusion est notamment justifiée par l'expression <y compris> qui traduit l'assimilation, l'inclusion de M Carroué au groupe ou à la catégorie des « *spécialistes* ». La reprise redondante « [y compris M. Carroué, j'imagine] » semble donc pleinement servir un souci d'éclaircissement de la relation d'appartenance de l'élément (M. Carroué) à l'ensemble (tous les spécialistes). Car comme le disait Alix & Davaux (1849 :355), « *On met entre parenthèses un mot ajouté comme éclaircissement.* » De ce fait, nous pouvons dire que le syntagme mis entre crochets a certaines caractéristiques propres à un complément de nom dans le sens où il apporte plus de précisions au constituant <tous les spécialistes> qui le précède.

Nous concluons à la lumière des observations faites que les termes initialement mis entre crochets dans (336) supra ont à fois une valeur démarcative et une valeur sémantico-énonciative. La valeur démarcative est identifiée dans la fonction qu'ont ces crochets à donner une indication sémantique sur le terme antéposé et/ou une mise en relief des termes mis entre lesdits crochets. Quant à la valeur sémantico-énonciative de ces éléments, elle est déduite du fait qu'ils sont foncièrement des incidentes, c'est-à-dire qu'ils traduisent un commentaire du locuteur sur son propos. Les termes mis entre crochets dans (336) supra constituent donc un cas d'insertion d'une phrase dans une autre. Les constituants insérés entre les crochets forment une phrase autonome dont la matrice est le GV <j'imagine>.

### 3.3 Synthèse

En somme, nous avons observé que l'occurrence, le déplacement des GV en rappel d'une proposition ou d'un syntagme sur lequel ils portent n'entraîne pas un changement dans les interprétations des liens syntaxico-sémantique qui s'observent lorsque ceux-ci sont en antéposition. Cependant, lorsque le GV porte exclusivement sur un terme phrastique et non sur le reste de l'énoncé, sa migration par rapport au constituant auquel il se rapporte peut

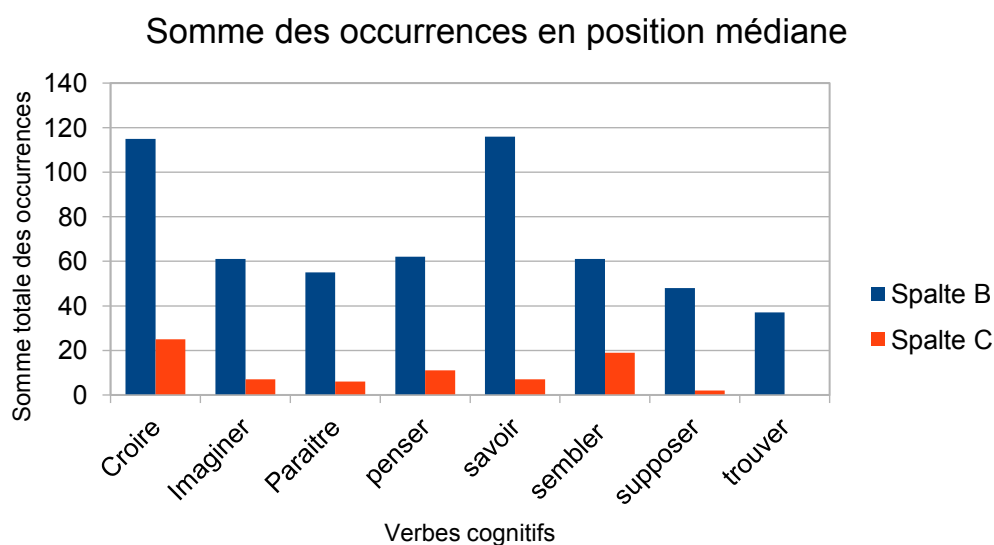
altérer le sémantisme de la phrase-hôte.

Sur le plan syntaxico-stylistique, nos observations nous ont permis de remarquer que malgré l'hétérogénéité de leurs ponctuations finales (point, point d'exclamation et d'interrogation) et en dépit de leurs variétés morphosyntaxiques, le positionnement des verbes médiatifs en fin des phrases entraîne une réorganisation linéaire de la phrase et donne lieu à l'hyperbate comme figure de construction qui met en jeu une forme d'arrangement syntaxique qui permet de mettre un terme particulier en relief. C'est cette saillance inhérente à tout agencement de terme qui fait de cette forme de construction une figure hyperbatique.

## 4 Analyse des occurrences en positions médianes

### 4.1 Tableau synoptique

À l'exception de *trouver* non attesté en position médiane, tous les autres sept verbes sont représentés dans une échelle quantitative qui oscille entre deux (02) occurrences pour *supposer* et vingt-cinq (25) pour *croire*.



### 4.2 Analyse des données

Tout comme les positions en prolepse et en rappel que nous avons étudiées plus haut (chap. 2 et 3), l'ancrage des VC en milieu de phrase est à la fois atypique et tout à fait banale (*comparer* Gachet, 2009). L'occurrence en position médiane des verbes étudiés est singulière dans la mesure où elle ne correspond pas à la syntaxe habituelle du français. De plus, cet ancrage intercalé pose le problème de son champ d'action ; il est beaucoup plus difficile de déterminer et d'analyser sa portée. Plus encore, et nos analyses le

(dé)montreront clairement et suffisamment, les occurrences en position médiane sont celles qui entraînent plus de *frais de traitement*<sup>368</sup> lorsqu'il s'agit d'une structure informative marquée. Le terme *frais de traitement* renvoyant ici aux efforts cognitifs produits pour comprendre et interpréter une structure phrastique atypique.

Au même moment, cette position d'occurrence est typique. En effet, les données de notre corpus faisant foi de cette constatation, tous les verbes de cette étude peuvent en principe, être (dé)placés à tout endroit de la phrase selon l'intention communicative du locuteur. Une observation qui n'avait pas échappé à Arnaiz (1998) qui constatait et revendiquait la nécessaire flexibilité de la langue française et de son système :

[...] the Romance languages are SVO. It is often assumed that this is the unmarked (typical) order in declarative clauses and in most cases of embedded clauses. But other orders are possible and sometimes required (or preferred) in certain contexts or with certain classes of verbs. [...] Transitive clauses typically show an SVO order. Other orders are possible (VSO, VOS, SOV, OSV, OVS), but their occurrence is restricted by special conditions. (Arnaiz, 1998 :49)

Et ces différentes possibilités d'agencements syntaxiques permettent au locuteur de construire son énoncé au gré de ses atouts stylistiques qui peuvent dévoiler des constructions hyperbatiques, comme le souligne Fuchs & Le Goffic (2011) :

On peut infixer dans le noyau, non pas au début, mais après que le début du noyau a été énoncé, après un premier terme. On peut, par exemple, trouver une insertion inattendue après le sujet, induisant, sinon un retraitement, du moins une réorientation du traitement qui ne laisse pas se développer de façon standard, tel qu'on pouvait l'anticiper à partir du premier terme. [...] Dans le cas des hyperbates infixées, il y a lieu de s'attacher aux *positions* d'insertion [...]. (Fuchs & Le Goffic, 2011 :98)

C'est ainsi que les constatations faites des données de notre corpus infirment l'affirmation bien répandue selon laquelle l'on « *met entre virgules les mots qui peuvent se retrancher des phrases sans que la pensée de l'auteur en soit altérée* »<sup>369</sup>. Cette pensée réductionniste ne résiste pas à l'épreuve des procédés sémantiques et aux tests de manipulations (substitution, addition déplacement, reformulation) que nous avons effectués. Comme nous l'explicitons tout au long de cette section, on se rend compte que la suppression des termes mis entre virgules peut changer considérablement la grammaticalité de la phrase. Davantage, une telle suppression peut aussi altérer le sémantisme de tout ou partie de l'énoncé. Par conséquent, tout élément figurant dans une phrase, y compris la ponctuation, est, particulièrement sur le plan syntaxique, une partie

---

368 Haßler (2012)

369 Alix & Davaux (1849 :404).

intégrante et entièrement à part de celle-ci. Et selon les cas, ces éléments auront des liens syntaxiques plus ou moins forts entre eux ou avec le reste de l'énoncé.

Nos observations des emplois intercalés des VC nous a permis de constater qu'ils se rapportent prioritairement et sur le plan linéaire, aux termes qui les précèdent ou qu'ils suivent. Leur portée peut toutefois aussi s'étendre sur tout le reste de l'énoncé en fonction des principes de valences et/ou des relations syntaxiques entre les différents constituants. De ce fait, le VC est toujours la matrice des termes sur lesquels il étend sa sphère.

Cette prise de conscience nous oblige à admettre que par rapport au positionnement d'usage, nous pouvons parler de déplacement vers la droite du VC qui affecte la syntaxe et donne lieu à des figures microstructurales tenant à des agencements syntaxiques (comparer Molinié, 2011 :19).

#### 4.2.1 La construction [x, V, x]

Dans (337) infra, nous observons que l'ancrage du VC en plein milieu de l'énoncé hôte est séparé des deux autres constituants phrastiques par des virgules situées à gauche et à droite. Il s'agit dans cette forme d'occurrence d'une proposition incidente :

(337) Il vous intéressera, **je pense**, d'en avoir une synthèse.<sup>370</sup>

Cet ancrage en interposition pose le problème de la portée du GV <je pense>. Dans le cas de l'exemple supra, il s'agit de savoir si le constituant incident porte directement sur le syntagme qui le précède ou sur celui qui le suit. Trois possibilités s'imposent :

- **Le GV porte globalement sur tout l'énoncé hôte ;**
- **Le GV porte directement sur le constituant antéposé ;**
- **Le GV porte directement sur le constituant postposé.**

Pour savoir sur quel constituant le GV porte directement ou globalement, appliquons des tests de manipulation en reformulant l'exemple (337) supra.

En supposant que le GV porte directement sur le constituant qui le suit, cela reviendrait à avoir l'énoncé du genre :

(337)' **Je pense**(,) d'en avoir une synthèse.

Comme on s'en rend compte spontanément, arrimé directement le GV à la proposition infinitive crée un énoncé sémantiquement tronqué et très ambigu. Cette reformulation s'avère mutilée à cause de l'omission de la proposition « *il vous intéressera* » dont l'absence

<sup>370</sup> <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2807-2808p003-004.xml0/>

altère le sémantisme de l'énoncé d'origine (337) supra. Dès lors, nous concluons que le GV en interposition ne se rapporte pas au constituant qu'il précède.

Par contre, en effectuant une opération de manipulation qui consiste à déplacer le GV vers la gauche de la phrase (en prolepse), nous obtenons un énoncé sémantiquement fidèle à celui d'origine :

(337)" **Je pense**, il vous intéressera d'en avoir une synthèse.

La manipulation effectuée pour (337)" supra est basée sur les règles et principes de valence du verbe *penser* et de son sémantisme phrastique contextuel. Le VC se rattache directement au constituant antéposé, à savoir « *il vous intéressera* » qui répond à question '*que penses-tu ?*'. Question dont la réponse permet de déterminer le complément du VC *penser*. Ce complément est lui-même relié et complété par la proposition infinitive « *d'en avoir une synthèse* » avec laquelle il forme le contenu propositionnel prédiqué par le GV <*je pense*> comme l'atteste son ancrage en postposition dont l'interprétation du sémantisme phrastique ne change pas le sens de l'énoncé :

(337)" Il vous intéressera d'en avoir une synthèse, **je pense**.

On le voit bien, l'énoncé se divise en deux constituants bien distincts. D'une part le GV elliptique <*je pense*> ; et d'autre part la proposition <*Il vous intéressera d'en avoir une synthèse*> qui est la complétive régie par <*je pense*>. Ces constatations nous amènent à conclure que le champ d'action du GV s'étend globalement sur tout l'énoncé selon le principe des relations syntaxiques de valences qui permettent à *penser* de régir directement *intéresser* dont la diathèse impose l'occurrence de son complément, notamment de la proposition infinitive « *en avoir une synthèse* » qu'il régit.

Nous sommes donc amenés à déduire que lorsque l'ancrage du GV en interposition est en variation libre avec les positionnements en prolepse et rappel, c'est le cas dans (337) supra, il ne bloque pas sa fonction de matrice dans la mesure où ce dernier garde globalement les mêmes constituants dans son champ d'action.

Nous retrouvons ce même cas de stabilité fonctionnelle du GV dans l'exemple (338) infra ainsi que l'attestent les manipulations constitutives dans (338)' et ((338))" :

(338) Ce n'est pas seulement, **j'imagine**, parce qu'ils ont été misérables.

➤ Le GV porte prioritairement sur les constituants qui le précèdent :

(338)' **J'imagine**, ce n'est pas seulement parce qu'ils ont été misérables.

- Le GV porte prioritairement sur les constituants qui le précèdent et par ricochet syntaxique sur tout l'énoncé :

(338)" Ce n'est pas seulement parce qu'ils ont été misérables, **J'imagine**.

On s'en rend compte intuitivement à la lecture des manipulations effectuée à travers les tests de déplacement dans (338)' et (338)" supra, que le sémantisme traduit par l'interpositionnement de <je pense> dans (338) n'est pas alterné par ses déplacements en post – et antéposition. Partant de l'analyse des deux énoncés (337) et (338) supra, nous pouvons déduire que l'occurrence du GV en intraposition de la construction [X, V, X] sera considérée comme une variation des constructions [V, que-P], [V, P] (voir chap. 2 ) et de celles [P, V] (voir chap. 3 ) analysées plus haut chaque fois que sa portée englobe l'ensemble de l'énoncé-hôte.

Nous avons cependant identifié des occurrences de VC en intraposition dont la portée peut être flottante selon la perspective de lecture faite. C'est le cas des exemples (339) et (340) infra :

(339) M. Campbell, **je suppose**, vérifie qu'il n'est pas sous surveillance, se coordonne avec un satellite espion et... achète un journal.<sup>371</sup>

(340) Leurs spectres, **j'imagine**, doivent porter des toges.<sup>372</sup>

Les GV <je suppose> et <j'imagine> permettant deux possibilités d'interprétations : (1) La portée se limite exclusivement au constituant antéposé. (2) La sphère d'action englobe l'ensemble de l'énoncé.

1. Les GV portent uniquement sur les termes qui les précèdent

En partant de l'hypothèse d'analyse issue des constatations faites jusqu'ici sur la portée des constituants flottants ancrés en interposition, nous pouvons supposer que dans (339) supra, <je suppose> porte uniquement sur « M. Campbell » ; tandis que dans (340) <j'imagine> a uniquement « leurs spectres » dans son champ d'action.

Considérons que le sujet parlant dans (339) supra voulait dire quelque chose du genre <c'est M. Campbell (et non M. Messi) qui vérifie qu'il n'est pas sous surveillance>, c'est-à-dire qu'il voulait prédiquer sur la sélection et restriction portée sur M. Campbell et non sur une autre personne. Alors, en analogie de réflexion et d'intention communicative, nous pouvons reformuler et transformer les énoncés (339) et (340) supra en construction

371 Phrase reformulée d'un exemple pris dans <http://www.monde-diplomatique.fr/dossiers/echelon/WOOLSEY/1907>

372 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=j%27imagine&debut\\_articles=20#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=j%27imagine&debut_articles=20#pagination_articles)



hypotaxique avec des propositions subordonnées complétives et relatives abritant des formes prédicatives se rapportant respectivement, à « *M. Campbell* » (339)' et « *leurs spectres* » (340)' infra :

(339)' **Je suppose** que *c'est M. Campbell* qui vérifie qu'il n'est pas sous surveillance [...].

(339)" ~~C'est M. Campbell qui vérifie qu'il n'est pas sous surveillance [...],~~ **je suppose.**

(340)' **J'imagine** que ce sont leurs spectres qui doivent porter des toges.

(340)" ~~Ce sont leurs spectres qui doivent porter des toges,~~ **j'imagine.**

On le constate, les phrases (339)' et (340)' issues des reformulations rendent avec le plus d'exactitude la première hypothèse selon laquelle le GV porte uniquement sur le substantif qui le précède. Quoique stylistiquement lourdes, le recours à ces formes de constructions à propositions *relatives déterminatives*<sup>373</sup> permet de mettre en évidence le cinétisme contrôlé des GV qui portent restrictivement sur les substantifs qui les précèdent dans les énoncés (339) et (340).

## 2. Les GV portent sur l'ensemble des énoncés-hôtes

Par contre, si les GV de (339) et (340) supra portent sur l'ensemble de leurs énoncés-hôtes respectifs et non exclusivement les substantifs « *M. Campbell* » et « *leurs spectres* », alors lesdites phrases sont à prendre dans les sens des reformulations infra :

(339)"" **Je suppose** que M. Campbell vérifie qu'il n'est pas sous surveillance [...].

(339)"" M. Campbell vérifie qu'il n'est pas sous surveillance [...], **je suppose.**

(340)"" **J'imagine** que leurs spectres doivent porter des toges.

(340)"" Leurs spectres doivent porter des toges, **j'imagine.**

Les quatre reformulations supra montrent clairement une segmentation à deux constituants principaux des énoncés. D'un côté les GV (<*je suppose*> et <*j'imagine*>); de l'autre côté leurs complétives. Ces réécritures attestent aussi les fonctions de matrice de ces GV dans leurs énoncés-hôtes.

Nous devons donc admettre que les deux perspectives de lecture sont plausibles. À défaut d'éléments tangibles nous permettant de justifier le choix de l'une par rapport à l'autre, nous pouvons tout simplement remarquer que les constructions à propositions relatives déterminatives nous semblent lourdes que celles des énoncés d'origines avec les GV en interposition.

---

373 Grevisse & Goosse, *Le bon usage* (2008 :1432).

Nous retrouvons une ambiguïté plus pertinente dans l'exemple (341) infra :

(341) Je pourrais t'attaquer pour crime de lèse-identité, **tu sais**, surtout que j'ai affaire à un multirécidiviste !<sup>374</sup>

➤ Le GV porte sur les constituants postposés

Si nous considérons le GV <tu sais> comme antéposé à « *surtout que j'ai affaire à un multirécidiviste !* » et donc portant sur la proposition circonstancielle, l'énoncé serait alors à réécrire de la forme :

(341)' ~~Je pourrais t'attaquer pour crime de lèse-identité~~, **Tu sais** surtout que j'ai affaire à un multirécidiviste !

L'arrimage du GV à la proposition circonstancielle crée non seulement un effet d'étrangeté, mais plus encore, il donne lieu à une rupture du lien sémantico-logique entre les deux propositions. Effectivement, la proposition circonstancielle est sur le plan sémantico-pragmatique, la proposition justificative introduite par la locution conjonctive <*surtout que*> dont l'emploi sert à renforcer le propos tenu par le locuteur dans la proposition <*Je pourrais t'attaquer pour crime de lèse-identité*>. Cette circonstancielle étant en fait le justificatif principal de l'assertion faite dans la principale, son rattachement au GV produirait un effet de contre-sens par rapport à l'emploi de la virgule qui suit le GV.

En effet, si le GV devrait vraiment être en position frontale de la proposition explicative, le signe de démarcation par une virgule du propos postposé ne se justifieraient pas dans cet environnement microsyntaxique. La portée de <tu sais> dans (341) supra ne saurait s'étendre prioritairement sur la subordonnée explicative dans la mesure où la virgule postposée au GV est à considérer comme un complémenteur de surface qui fait fonction, tout comme la conjonction *que*, d'indicateur du lien morphologique qui unit le verbe à son argument ou propos qu'il introduit et prédique.

➤ Le GV porte sur les constituants antéposés

Les réécritures tendant à arrimer le GV à la proposition explicative postposée s'étant avérées fautives, il ne reste plus qu'à justifier son rattachement à la proposition antéposée à son occurrence. Cette possibilité donne lieu à un énoncé dans lequel le GV a une portée orientée vers le constituant qui le précède, quitte à s'étendre par contrecoup sur un autre constituant, comme le dévoile la reformulation en antéposition infra :

(341)" **Tu sais**(, /que) je pourrais t'attaquer pour crime de lèse-identité, [...]

<sup>374</sup> [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut\\_articles=10#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut_articles=10#pagination_articles)

La reformulation effectuée dans (341)" nous semble la plus à même à rendre fidèlement le sémantisme de l'énoncé d'origine (341). Ce qui justifie précisément notre décision de rattacher le GV à la proposition antéposée plutôt qu'à sa circonstancielle justificative est l'exigence du respect de l'harmonie du sémantisme phrastique de l'énoncé-mère. Nous pensons que la réécriture de (341)" supra n'altère pas le sémantisme de l'énoncé d'origine(341).

Et comme les reformulations supra viennent encore une foi de nous l'attester, les constructions les plus explicites sont âpres et durs, tout en sonnait lâches et décousus lorsque les mots sont réduits à garder leur ordre usuel. C'est donc à travers ce genre de positionnement flottant que les verbes étudiés traduisent à merveille leurs potentiels expressifs et leurs effets discursifs. Et le locuteur, sans sacrifier la compréhensibilité de son énoncé sur la table de la beauté de l'expression, est souvent obligé de procéder à un réagencement des termes phrastiques pour traduire (l'ambiguïté de) sa pensée, comme le souligne fort bien Quintin (1987 :8) :

Il faut donc postposer certains mots, antéposer certains autres et, comme on procède lorsque l'on construit avec des pierres taillées, mettre chacun à la place qui lui convient. (Quintin, 1978 :121 ; cité dans Bonhomme, 2006 :119)

Et lorsque ce n'est pas le souci de compréhensibilité qui motive le déplacement vers la droite, c'est-à-dire son ancrage en interposition, alors nous avons affaire à une construction à but purement stylistique.

#### 4.2.2 La construction [x (V, P) x]

Nous venons de voir que certains exemples reformulés avec des virgules sont des variantes des énoncés d'origines avec des crochets. Il n'en demeure pas que le locuteur peut décider d'utiliser la variante avec parenthèses. Ce faisant, il aura peut-être voulu mettre ces éléments hors du cadre de son propos. Cependant, la mise hors cadre du propos n'équivaut pas à leur non-appartenance à la phrase. C'est le cas de l'énoncé (342) infra :

(342) Il n'a jamais été question dans mon esprit (ni, **je pense**, dans celui des initiateurs) de confondre la demande du moratoire.<sup>375</sup>

Tout comme dans la construction [x (P, V) x] (voir chap. 3.2.1 plus haut), la suppression des éléments mis entre parenthèses aboutirait à une phrase qui, sans devenir asémantique, connaîtrait une détérioration significative de son sémantisme par rapport à la phrase d'origine (342) supra :

---

<sup>375</sup> [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut\\_articles=310#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut_articles=310#pagination_articles)

(342)' Il n'a jamais été question dans mon esprit de confondre la demande de moratoire.

Nous constatons que le fait de signaler que les autres initiateurs de l'appel n'ont vraisemblablement pas eu l'intention « *de confondre la demande de moratoire* » n'est pas sans importance pour le locuteur dans cette énonciation. À supposer qu'il prétende parler ou agir au nom des « *initiateurs de l'appel* », cette parenthèse devient indispensable et contribue à marquer une dissociation inclusive entre le propos du locuteur et son avis par rapport aux autres initiateurs de l'appel. En d'autres termes, tout en parlant à titre personnel, il parle au nom des autres initiateurs de l'appel. L'agent parlant se différencie des autres tout en s'exprimant à leurs noms. C'est ce que Riegel et al. (2009 :153) appelle *la fonction démarcative* des parenthèses qui introduisent un terme ayant un lien sémantique avec ce qui précède.

Par contre, lorsque nous gardons les termes mis entre les parenthèses et les remplaçons par des virgules, nous constatons que ces deux signes de ponctuations fonctionnent comme variante dans la mesure où ils n'altèrent pas le sémantisme de l'énoncé. En effet, tout comme précédemment constaté dans l'exemple (335) plus haut, un réaménagement de la phrase (342) supra avec mise en prolepse du VC est grammaticalement correct. Le champ d'action de <*je pense*> se limite au reste des termes mis entre parenthèses (*ni dans celui des initiateurs de l'appel*) qu'il modalise. En d'autres termes, la sphère du VC ne s'étend pas sur tout l'énoncé, comme le dévoile la réécriture (342)" infra :

(342)" Il n'a jamais été question dans mon esprit, ni, **je pense**, dans celui des initiateurs de l'appel, de confondre la demande de moratoire.

Cette construction rétablit, nous le pensons, avec le plus de fiabilité l'ordre des mots et les rapports sous-jacents dans la phrase-mère (342) supra. Elle nous permet de mieux comprendre les relations syntaxico-sémantiques entre les différents constituants phrastiques. Il s'agit au fait d'une phrase complexe de type juxtaposée et coordonnée par la conjonction *ni* qui relie deux propositions de même nature et de même fonction qui partagent en commun une seule matrice selon la décomposition infra :

M<sub>1</sub> → **Je pense**, *il n'a jamais été question dans l'esprit des initiateurs de l'appel de confondre la demande de moratoire*

M<sub>2</sub> → **Je pense**, *il n'a jamais été question dans mon esprit de confondre la demande de moratoire*

Nous observons à travers l'analyse séquentielle des deux parties supra que le GV <je pense> se rattache sémantiquement et syntaxiquement à toute la proposition <il n'a jamais été question dans mon esprit de confondre la demande de moratoire>. Ce qui facilite et justifie son ancrage conséquent en antéposition. Nous constatons donc que la parenthèse <(ni, je pense, dans celui des initiateurs de l'appel)> n'est pas, pour des raisons économiques et certainement stylistiques, reprise dans la proposition mise entre les parenthèses. Ces traits justifient donc l'identification des termes mis entre parenthèses comme l'expression d'une figure de syntaxe : le zeugme. Une forme de construction qui consiste à ne pas énoncer de nouveau, quand l'esprit peut le rétablir aisément, un ou des constituants déjà exprimés dans un environnement immédiatement voisin<sup>376</sup>.

### 4.2.3 Synthèse

Les constatations faites des analyses de nos données ont (dé)montré que la portée des verbes médiatifs se définit uniquement selon les contextes de leurs occurrences. Toutefois, la tendance générale observée dévoile qu'en interposition, les VC tendent à se rapporter directement aux termes qui les précèdent ou qu'ils suivent ; et par extension au reste de l'énoncé. Cette position d'occurrence n'influence cependant pas l'accomplissement de leurs potentielles fonctions de matrices.

Nous avons également constaté que les constructions inversées, quoiqu'elles puissent parfois obscurcir le discours, s'avèrent indispensable pour dégager une période qui sans cela serait languissante, obscure et embarrassée. Ceci d'autant plus que dans le code oral, les agencements atypiques confèrent au discours un charme et une vivacité toute particulière qui permettent au locuteur d'éviter des formulations très complexes, voire ambiguës, très lourdes et stylistiquement discutables.<sup>377</sup>

## 5 Analyse des occurrences en extraposition

L'observation de notre corpus nous a également permis de déceler de rares occurrences des VC dans des emplois que Schneider (2007) caractérise de *cas hybrides*. Ces formes d'occurrences sont généralement appelées figures d'ajouts ou précisément hyperbates par rallonge (Salvant, 2015). À défaut de pouvoir justifier une rallonge de la phrase, nous avons décidé, pour des raisons positionnelles, de parler d'*extraposition*.

Nous constatons que les occurrences des VC en extraposition renvoient toutes à des

<sup>376</sup> Le Petit Robert (2013 :2761).

<sup>377</sup> Nos constatations sont semblables aux affirmations faites par P. Coste, *Défense de Mr. De la Bruyere et de ses caracteres*, 1702 :134-135 ; cité dans D. Denis (2011 :67).

phrases simples sont faites dans deux types de phrases. Une phrase simple pour l'énoncé (343) ; et deux phrases juxtaposées et coordonnées pour (344) et (345). De plus, les caractéristiques majeures de ces VC sont qu'ils sont tous attestés dans des textes dialogistes ; qu'ils sont détachés de leurs compléments, c'est-à-dire des constituants sur lesquels ils portent par une ponctuation forte. Notamment deux exemples avec des points d'exclamations ((343) et (344)) :

(343) — La chaise n'est pas à vous ! – **Je sais**. J'ai posé mon sac dessus car personne n'y était assis.<sup>378</sup>

(344) — Ce n'est pas votre route ! – **Je sais**, mais je viens de réaliser que je dois absolument passer par Manille.<sup>379</sup>

Et d'un exemple précédé et séparé par un point :

(345) — Aurons-nous du mal à l'obtenir ? s'enquit Ed. – **Je ne pense pas**, mais on ne sait jamais.<sup>380</sup>

Nous observons que tous les exemples supra sont des répliques dont les contextes dialogistes permettent de constater qu'il s'agit de propositions indépendantes dont les caractères incomplets traduisent des zeugmas grammaticaux, c'est-à-dire des constructions qui consistent à sous-entendre dans ces énoncés les éléments exprimés dans les propositions voisines. C'est pourquoi les trois exemples supra sous-entendent et se laissent aisément comprendre dans les sens explicités dans les reformulations infra :

(343)' Je sais (que), la chaise n'est pas à moi.

(344)' Je sais (que), ce n'est pas ma route.

(345)' Je ne pense pas que nous aurons du mal à l'obtenir.

L'analyse des trois exemples d'origine (343), (344) et (345) supra ne cause pas de problème particulier dans la mesure où nous avons affaire dans (343) à une phrase simple dans sa plus expression, bien que cette dernière est sémantiquement incomplète. Les GV <je sais> des énoncés (344) et (345) sont quant à elles des propositions indépendantes comprises dans des phrases coordonnées explicitement marquées par la conjonction de coordination *mais*.

378 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais&debut\\_articles=20#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais&debut_articles=20#pagination_articles)

379 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais&debut\\_articles=70#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais&debut_articles=70#pagination_articles)

380 <http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+ne+pense>

# **CINQUIÈME PARTIE**

## Conclusion générale

Comme l'a révélée notre revue de la littérature, les deux dernières décennies ont particulièrement été marquées par la publication de plusieurs études portant sur des analyses sémantico-pragmatiques des verbes dits épistémiques. Des verbes dont les différentes dénominations en français semblent montrer la difficulté des linguistes à identifier ou du moins à s'entendre sur la caractéristique essentielle de ces composants phrastiques dans la langue quotidienne. C'est ainsi que trois approches ou tendances se sont imposées dans la sphère linguistique : 1) l'approche épistémico-parenthétique ; 2) l'approche parataxique ; 3) l'approche hypotaxique. Dans l'ensemble, toutes ces approches mettent en exergue la triple possibilité de construction de ces verbes dits à *rection faible* ou *parenthétiques* qui, sur les plans sémantico-pragmatiques sont présentés comme des termes renvoyant à des attitudes propositionnelles épistémiques.

La présente thèse est par contre partie de l'hypothèse selon laquelle les huit verbes analysés (*croire, imaginer, paraître, penser, savoir, sembler, supposer, trouver,*) ont un sémantisme qui renvoie prioritairement à l'expression de processus d'accès cognitifs au savoir. En d'autres termes, ce sont des verbes cognitifs dont les occurrences phrastiques traduisent des emplois pragmatiques essentiellement liés à des fonctions de médiativité. En effet, pour expliciter la source du savoir qu'il veut transmettre, le locuteur a souvent recours à des mots pour exprimer l'origine de l'information qu'il a entendue, vue, interprétée, inférée ou sentie (le froid, le gaz, la fumée, etc). C'est ce que nous avons appelé la médiativité, c'est-à-dire le marquage linguistique, dans un énoncé à modalité phrastique déclarative, du moyen d'accès cognitif du locuteur à l'information véhiculée.

Sur les plans pragmatico-syntaxiques, il s'est agi pour cette étude mettre la lumière sur les points suivants :

- Définir des caractéristiques sémantiques de chacun des verbes étudiés.
- Mettre en relief des similitudes et différences sémantiques entre les verbes analysés.
- Identifier les différents types de modalités subsumées par chacun des verbes cognitifs.

Et comme toute phrase repose sur un agencement syntaxique souterrain, c'est-à-dire un ordre de mots dans une linéarité soumise à l'exigence du message à véhiculer, il était alors légitime d'envisager d'acquérir des renseignements précieux sur la structure informative de ces phrases qui se distinguent par le cinétisme observé des verbes analysés. Pour ce faire, nos analyses syntaxico-rhétoriques, ont eu pour but de clarifier les points ci-dessous :

- Caractériser les notions non-triviales de *proposition principale* et la *matrice*.



- Spécifier notre conception de la notion d'*hyperbate* qui oscille entre structure syntaxique et figure de rhétorique.
- Analyser et identifier les fonctions syntaxiques des verbes cognitifs dans les phrases qui les abritent.

Pour atteindre nos objectifs, nous avons analysé un corpus composé de 555 énoncés représentant chacun des huit verbes étudiés à des proportions certes inégales, mais qui reflètent leurs occurrences dans les documents ou bases de données choisis. Notamment dans le quotidien *Le monde diplomatique*, dans l'hebdomadaire *Jeune Afrique* et dans différentes œuvres littéraires.

Les observations issues de nos études ont (dé)montré que les verbes étudiés ont pour fonctions essentielles d'explicitier des processus d'accès du locuteur au savoir, à l'information. De l'analyse des fonctions sémantico-pragmatiques et de la description des fonctionnements syntaxiques est apparue la différence et indispensable distinction entre les modalités épistémiques et celles médiatives. Ces deux sortes de modalités qui se côtoient harmonieusement dans les occurrences des verbes étudiés et offrent de multiples emplois et interprétations qui font d'eux des termes ou marqueurs polyfonctionnels. Nos remarques ont donc permis de mettre à jour de différentes analyses ou interprétabilités des mots et énoncés analysés. Des *interprétabilités* qui sont aussi souvent soumises à l'arrangement syntaxique des mots. Bref à leurs trois principales places d'occurrences. Plus encore, l'observation des lieux d'ancrages des VC nous a dévoilé que ces derniers peuvent être placés dans douze différents contextes marqués par une ponctuation hétérogène (virgules, tirets, parenthèses, crochets et même le point) :

- 1) Après tout autre terme placé en début de phrase (substantif, adjectif, adverbe) :

(346) Maintenant, **j'imagine**, il faudra le regarder à travers deux verres teintés en rose.<sup>381</sup>

(347) Inutile, **il me semble**, de souligner les rapprochements avec un passé encore à peine révolu.<sup>382</sup>

- 2) Inséré dans une construction prédicative entre la copule et son prédicat :

(348) Du Marsais est, **je crois**, le premier qui ait considéré les mots sous ce point de vue. [Chevalier, 1968 :651]

(349) La couleur citron était, **paraît-il**, un produit du hasard : [...] <sup>383</sup>

- 3) Le VC peut aussi être insérée à l'intérieur de toute construction verbale analytique à

381 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=j%27imagine&debut\\_articles=30#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=j%27imagine&debut_articles=30#pagination_articles)

382 <http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble>

383 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+paraît&debut\\_articles=130#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+paraît&debut_articles=130#pagination_articles)

termes finis :

(350) Elle en eût, **je crois**, été ravie.<sup>384</sup>

- 4) Il peut être inséré entre une construction verbale analytique, au milieu ou juste avant le second terme à l'infinitif :

(351) Il est d'autant plus intéressant de voir comment, dans un très beau livre qui peut, **il me semble**, passer pour une illustration exemplaire de l'histoire nouvelle.<sup>385</sup>

(352) Dans ce jeu dont il est déjà le roi, et qui lui permettra, **espère-t-il**, de rouler en Porsche dans quelques années.<sup>386</sup>

- 5) Il peut également s'insérer directement avant ou après une conjonction composée qui introduit le complément circonstanciel de cause factuelle *parce que* :

(353) Je le fais *parce que*, **je sais**, ce combat n'est pas terminé.<sup>387</sup>

(354) Elle adore les enfants ! C'est un peu leur création, *parce que*, **vous savez**, elles n'ont vraiment pas une vie marrante.<sup>388</sup>

- 6) Dans une phrase complexe, le VC peut être employé juste avant la conjonction de coordination :

(355) C'est petit, je sais, mais j'ai tellement envie de me (...).<sup>389</sup>

- 7) Ou avant une conjonction de coordination :

(356) Orozco interrogea Townley pendant dix heures, **paraît-il**, et c'est vraisemblablement après qu'il eût fait part à [...].<sup>390</sup>

- 8) Ou encore tout simplement après une conjonction (de coordination en l'occurrence) :

(357) Dans une conversation avec François de Menthon et, **me semble-t-il**, une lettre à Cot.<sup>391</sup>

- 9) Il peut aussi être ancré dans l'intervalle laissé entre le verbe et son complément :

(358) L'exemple de ce qu'on appelle aujourd'hui les constructions segmentées *illustre bien*, **croyons-nous**, *les dimensions de l'obstacle*. [Chevalier, 1968 :511]

(359) L'OPINION publique se montre, **paraît-il**, satisfaite des mesures d'esprit sécuritaire prises par le gouvernement.<sup>392</sup>

384 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+crois&debut\\_articles=110#pagination\\_article](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+crois&debut_articles=110#pagination_article)

385 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut\\_livres=20#pagination\\_livres](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut_livres=20#pagination_livres)

386 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=J%27esp%C3%A8re&debut\\_articles=220#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=J%27esp%C3%A8re&debut_articles=220#pagination_articles)

387 [https://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=parce+que+-+tu+sais&debut\\_articles=50#pagination\\_articles](https://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=parce+que+-+tu+sais&debut_articles=50#pagination_articles)

388 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&debut\\_articles=40#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&debut_articles=40#pagination_articles)

389 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais&debut\\_articles=10#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais&debut_articles=10#pagination_articles)

390 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+paraît&debut\\_articles=290#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+paraît&debut_articles=290#pagination_articles)

391 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut\\_articles=20&debut\\_livres=40#pagination\\_livres](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut_articles=20&debut_livres=40#pagination_livres)

392 [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+para%C3%A8t&debut\\_articles=620#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+para%C3%A8t&debut_articles=620#pagination_articles)

10) Le VC peut être inséré au cœur du groupe nominal ou entre le nom et son complément :

(360) Attiré dans un restaurant de Karachi, Pearl fut escorté jusqu'à une voiture, puis emmené les yeux bandés dans *une maison, je suppose, située loin en banlieue.*<sup>393</sup>

11) Il peut également apparaître après une conjonction relative :

(361) Je suis content de laisser ce travail à d'autres, qui, **je pense**, le font très bien, car je n'y connais pas grand-chose.<sup>394</sup>

C'est donc dans ces contextes que la quasi-totalité des emplois des verbes étudiés renvoie à des fonctions médiatives dont la valeur véridique, selon qu'elle est axée vers le certain, l'incertain, le probable ou l'hypothèse, peut alors aussi traduire une certaine valeur épistémique qui est assujettie à la fonction médiative essentielle desdits verbes. En d'autres termes, ces verbes prédisent aux contenus propositionnels sur lesquels ils portent des informations relatives aux processus cognitifs ayant conduit à les formuler ou en avoir accès. Nous avons donc affaire à des marqueurs de médiativité qui par le fait, modalisent les informations incluses dans leur champ d'action.

Notre définition de la médiativité impliquant le postulat selon lequel toute expression d'une opinion, d'un jugement, d'une hypothèse, d'un état de choses (réel ou fictif, matériel ou conceptuel), bref que l'extériorisation de toute information est assujettie à un accès aux moyens ou mécanismes d'acquisition des connaissances que nous avons appelés en emprunt à (Vogeleer, 1995 :92) « *l'accès cognitif au savoir* ». Ainsi, et comme nous l'avons argumenté tout au long de nos analyses, lorsque ces verbes sont employés comme marqueurs médiatifs, ils présupposent et impliquent l'existence d'éléments ou d'arguments probants extériorisés ou pas. De ce fait, les locuteurs qui expriment des processus d'accès cognitifs à travers lesdits termes le font sur la base d'une certaine assurance vis-à-vis des prémisses qui ont soutenu leurs propos.

Sur la base des acquis qui précèdent, les constatations de notre corpus ont permis d'affirmer que sur le plan épistémique, les emplois de *savoir* traduisent, selon notre approche de la présupposition, une conviction forte du locuteur. Le contenu propositionnel qu'il médiatise étant présenté par le locuteur comme connaissances d'arrière-plan censée être partagée par l'interlocuteur. De ce fait, *savoir* est un verbe simultanément implicatif et factif dans la mesure où son emploi contraint l'interlocuteur à accepter le caractère véridique du contenu

393 <http://www.monde-diplomatique.fr/2003/12/DALRYMPLE/10866>

394 <http://www.monde-diplomatique.fr/2010/05/A/19090>

de la proposition qu'il modalise. C'est la raison pour laquelle, en dépit d'une absence de spécification du processus d'acquisition des informations véhiculées, *savoir* demeure apte à la fonction de marqueur de médiativité. Il en est de même pour *penser* qui traduit un processus cognitif par lequel un individu formule une pensée, un jugement, une réflexion, un raisonnement. De ce fait, il a pour caractéristique principale d'exprimer un processus mental d'accès au savoir et implique nécessairement une inférence qui présuppose l'existence d'éléments sur lesquels le locuteur construit ou justifie son propos. *Penser* est donc un marqueur de modalités médiatives par inférence dans les modalités phrastiques déclaratives.

Nos observations et analyses ont attesté que sur le plan sémantico-pragmatique, la différence générale réside dans le fait que tandis que *paraître* renvoie uniquement soit à une expérience indirecte, soit à une inférence. Avec *sembler*, nous avons observé un hybridisme fonctionnel de ses emplois qui traduisent harmonieusement et/ou parallèlement une médiativité indirecte et une inférence. Cette hybridation entre les types de médiativités est dans certaines occurrences levée par l'emploi des modes (indicatif  $\neq$  subjonctif) dans la proposition prédiquée. Au demeurant, nous avons constaté que *paraître* et *sembler* ne peuvent être synonymes qu'en substitution contextuelle. Il n'y a pas de variation libre entre ces deux MM.

Sur le plan de la fiabilité du contenu propositionnel ou de leurs valeurs épistémiques sous-jacentes, les emplois de *paraître* et *sembler* impliquent une relativisation de l'assertion qui résulte, selon le verbe employé, de mécanismes différents. Avec *paraître*, l'assertion est relative parce qu'elle est liée à la perception qu'a un sujet d'un état de chose, et donc dépendante de son point de vue, qui en tant que tel peut en supposer d'autre. L'assertion traduite avec *sembler* est quant à elle globalement identique à celle explicitée par *paraître*. D'autre part, avec *sembler*, le contenu prédiqué par le verbe laisse coexister deux statuts opposés, voire antinomiques de la relation : vrai et faux, probable et improbable, vraisemblable et invraisemblable, même et autre, etc.

Notre analyse contrastive de *supposer* et *imaginer* a dévoilé que sauf restrictions contextuelles explicites, ces deux verbes sont à priori considérés comme des marqueurs de médiativité. Nos observations ont aussi mis en exergue leurs différences sémantiques ainsi que leurs similitudes fonctionnelles. Il ressort de nos analyses que l'hypothèse traduite par *supposer* implique d'ordinaire l'existence d'éléments probants justifiant son caractère probable et lui donnant la valeur d'un raisonnement inférentiel. De ce fait, le sémantisme de *supposer* porte en lui les attributs d'une abduction. Tout comme *supposer*, *imaginer* implique

communément une hypothèse et traduit un raisonnement abductif. Il a pour trait saillant l'idée de <*concevoir dans l'esprit*>, <*se représenter*>, ou <*se faire une image*> mentale de quelque chose/quelqu'un sous un aspect particulier ou une circonstance précise. C'est cette représentation imagée qui peut laisser croire que le contenu propositionnel qu'il introduit est forgé ou qu'il est une fantaisie de l'esprit. Toutefois, en dépit de leurs sémantismes prioritairement liés à des raisonnements inférentiels, leurs fonctions pragmatiques sont tributaires de la prise en compte des contextes énonciatifs qui leur permettent d'être employés et interprétés comme des termes médiatifs.

L'analyse des occurrences de *trouver* ont révélé que ses sémantismes originels et contextuels traduisent une opinion basée sur un raisonnement inférentiel. Une inférence qui porte généralement sur des jugements de qualités et sur celles de valeurs obtenues de manières empiriques. Confrontées à une analyse comparée et discriminatoire, lesdites observations dévoilent que les jugements de valeur exprimés par *trouver* sont en fait des points de vue portants sur des faits ou des critères vérifiables.

En somme, les analyses et les constatations faites de nos données ont validé nos hypothèses de recherche, à savoir :

- ✓ Tous les huit verbes étudiés traduisent selon leurs emplois des processus de médiativité et impliquent des valeurs épistémiques à des degrés différents.
- ✓ Chaque type de médiativité implique une certaine valeur épistémique traduite consciemment ou involontairement par le locuteur.
- ✓ Aucun des huit verbes étudiés n'est employé pour traduire uniquement une valeur épistémique.
- ✓ L'emploi absolu de ces constituants comme expression de l'attitude du locuteur n'a pu être identifié. Cette constatation a pour conséquence de manifester un lien d'appartenance et hiérarchique entre la fonction de marqueur de modalités médiatives et celle de valeurs épistémiques qui en découle nécessairement.
- ✓ Tous les verbes analysés peuvent être adéquatement définis par la conjonction d'un emploi médiatif et d'une valeur épistémique tributaire du caractère véridique ou probable des types de modalités médiatives (comparer Eusebe-Feron, 1995 :10). En effet, exception faite de *savoir* et *croire* qui traduisent fortement des attitudes épistémiques claires du locuteur qui prend position en présupposant son savoir ou en y accordant une affectivité, les autres verbes n'expriment pas, sauf dans les contextes spécifiques et appropriés, une attitude particulière renvoyant au doute vis-

à-vis des propos qu'ils introduisent.

- ✓ Le recours au conditionnel permet prioritairement de distinguer le type d'inférence. Il a aussi un « *pouvoir de désambiguïsation* » (comparer Soutet, 2000 :31) qui contribue à la mise en évidence une polyphonie sous-jacente.

Le conditionnel peut également traduire une distanciation prise par l'énonciateur vis-à-vis du propos du locuteur qu'il rapporte. Dans ces emplois, *sembler*, à titre illustratif, sert uniquement à expliciter par quels moyens cognitifs le locuteur a eu accès à l'information. Il en est aussi de même de son emploi et de sa compatibilité avec le subjonctif qui, au-delà de son pouvoir de désambiguïsation qui consiste à distinguer le marquage de la médiativité inférentielle de celle indirecte par ouï-dire. Cet attribut lui permet de contribuer à l'extériorisation de l'attitude du locuteur qui présente son contenu informatif comme étant dans l'ordre du possible, du vraisemblable. Ces emplois du conditionnel, tout comme celui du subjonctif (présent) laissent dire que les verbes que nous avons étudiés n'ont pas pour fonction essentielle de mitiger le contenu des propos sur lesquels ils portent.

Enfin sur le plan rhétorico-syntaxique, observés dans leurs onze différents lieux d'ancrages phrastiques, l'analyse des huit VC étudiés nous a permis, nous l'espérons, de montrer que les termes de rapports syntaxiques que ces derniers entretiennent avec leurs entourages peuvent souvent être touffus et plus ou moins complexes. Cette complexité ne change toutefois rien à la nature des rapports entre ces constituants et les éléments sur qui ils portent. D'où l'importance que nous avons accordée à faire des analyses au cas par cas et en fonction du contexte. Nous avons ainsi expliqué les raisons qui permettent aux verbes de notre étude d'être sémantiquement porteurs d'une force rectrice qui leur permet par voie de conséquence de régir les propositions sur lesquelles ils portent et qui sont par le fait même leurs complétives.

Il nous a ainsi été possible de faire la distinction entre la proposition principale et la fonction de matrice remplie par les VC donc les sémantismes contrôlent et définissent les mécanismes syntaxico-sémantiques de subordination et permettent en plus de comprendre, d'expliquer et de (dé)montrer les liens entre les différents constituants phrastiques. À la lumière de nos observations, nous pouvons dire que la différence notoire entre proposition principale et matrice se résume en une opposition simple : les matrices portent sur des complétives, tandis que les principales régissent des compléments circonstanciels. Partant de ce constat, nous avons présenté et développé notre conception du statut syntaxique des VC qui, dans les constructions [V que/ø-P] ou [V, P], sont les matrices des constituants sur lesquels ils portent par des principes de diathèses verbales.

L'analyse des données de notre corpus nous a par ailleurs également permis de tempérer les affirmations jusqu'ici soutenues selon lesquelles les VC, à cause de leur mobilité, n'ont aucun lien syntaxique avec les autres constituants phrastiques. Comme les analyses effectuées sur les différents ancrages des VC nous l'ont dévoilé, la mobilité avérée de ces constituants est justement cet atout particulier qui leur permet de régir une partie ou toute la phrase en fonction de leurs lieux d'ancrages qui déterminent leurs directions et leurs champs d'actions. Dans ce sens, les observations faites sur la portée des VC nous ont permis de constater que lorsqu'ils sont déplacés en position médiane ou finale, ils se rapportent prioritairement aux constituants qui les précèdent. Et de ce fait, en fonction de l'énoncé et de la portée du VC, un déplacement peut fortement ou pas du tout altérer le sémantisme de l'énoncé. Les constatations tirées de l'analyse de nos observations nous a permis d'établir que, lorsque la matrice continue de porter sur les mêmes constituants, sa fonction gouvernante demeure valable indépendamment de son occurrence en rappel ou en prolepse de la phrase-hôte.

Partant de ces constatations, il ne fait donc plus de doute que les VC gardent leur pouvoir rectionnel dans les constructions asyndétiques, c'est-à-dire sans emploi de conjoncteur. Et comme les exemples de notre corpus l'ont dévoilé, le flottement du complémenteur tantôt arrimé à la matrice, tantôt rattaché à la complétive (dé)montre que ce dernier sert uniquement à expliciter un rapport de hiérarchie entre les deux éléments qu'il lie et distingue. C'est donc un pur outil d'enchâssement qui appartient à la classe des mots vides dont la fonction est de marquer un processus de mise subordination et non de la créer.

Nous avons en outre déduit de nos observations que la virgule suivant le VC fonctionne comme un complémenteur dans le sens où il oblige le locuteur à faire une pause rédactionnelle, à créer un pont qui a pour fonction d'une part de distinguer et d'autre part d'unir les termes matrices de leurs compléments. C'est fort de cette constatation que nous avons observé et identifié les conditions d'emploi du complémenteur *que* qui est motivé par quatre facteurs repris infra :

- **Le VC employé** : Seuls deux verbes dévoilent des emplois asyndétiques lorsqu'ils sont en position frontale : *savoir* et *imaginer*.
- **La position du VC** : Les constructions asyndétiques ne peuvent être analysées qu'en position frontale.
- **Le type de modalité du VC** : Lorsque le VC est traduit par une modalité assertive, l'emploi du complémenteur est facultatif. Il est par contre systématiquement attesté

dans toutes les constructions à modalité négative portant soit sur le VC, soit sur le verbe de la complétive.

- **Le temps modal du verbe de la complétive** : Les complétives sont à deux modes verbaux : l'indicatif et le subjonctif. Les formes asyndétiques sont attestées dans les complétives à l'indicatif. Celles au subjonctif sont toujours précédées du conjoncteur *que*.

Il ressort alors de ces constatations que l'alternance *que/∅* se réalisant en contexte équivalent, et, puisqu'il y a substitution libre en environnement égal, les deux réalisations sont bien des constructions en variation libre du point de vue syntaxique.

L'observation des fluctuations positionnelles nous a permis de constater que ces dernières traduisent en fait des constructions inversées, des termes déplacés dans la linéarité de l'énoncé. Bref, ces cinétismes sont l'expression d'une figure de syntaxe à effet rhétorique : L'hyperbate. Une construction atypique qui, à travers les agencements anticonformistes, donne un sens de regressivité à l'énoncé et confère une saillance à des termes précis.

Les données de notre corpus ont dans ce sens dévoilé qu'il existe un certain nombre de différences, dues précisément à leurs lieux d'occurrences dans les phrases, entre les hyperbates en rappel et celles en interposition. Les premières jouent sur une apparente fin de la phrase, à laquelle vient se placer un constituant phrastique employé dans une position qui semble être hors norme. Les secondes jouent sur un arrêt momentané du fil de la phrase, que vient alors interrompre un ajout syntaxico-rhétorique de l'ordre du commentaire énonciatif ou métalinguistique. Ce sont là deux procédés différents qui, l'un et l'autre, contribuent à réaménager la « *linéarité canonique de la phrase* »<sup>395</sup>, comme le confirment Stolz & Paillet (2011) :

L'hyperbate est liée à la modernité poétique et à la mise en évidence de la parole – parole vivante, parole en cours, parole suspendue, où, dans l'après-coup, se dit l'essentiel. (Stolz & Paillet, 2011 :9-17)

Toutes ces constatations contribuent donc à admettre que l'hyperbate traduit par la mobilité établie des VC une jonction harmonieuse entre les besoins stylistiques des locuteurs et l'éventail de constructions qu'offre la vivacité de la syntaxe. Elle apporte ainsi à l'énoncé un charme tout particulier qui peut permettre au locuteur d'éviter des formulations lourdes, très complexes, voire floues et ambiguës. Des formulations classiques qui pourraient être stylistiquement discutables. D'où l'importance de la syntaxe française à accepter et à

---

<sup>395</sup> Fuchs & Le Goffic (2011 :102).



comprendre les nouveaux enjeux des analyses grammaticales, comme le revendiquait déjà Weil (1844) :

Ce que le français contemporain gagnerait à exiger n'est pas que le locuteur sacrifie l'ordre de ses idées au flegme de la syntaxe ; tout au contraire. Il faudrait plutôt que la syntaxe s'accommode à l'ordre des constituants phrastiques (Comparer Weil, 1844 :36).

Ceci d'autant plus que, si les émotions influencent notre manière de nous exprimer, si le fil de la pensée est sujet à des saccades, alors nous pouvons admettre que la succession des mots puisse aussi être perturbée par les soubresauts et l'expression d'un désir stylistique de la pensée en action du locuteur.

# Bibliographie

- Alix, M. ; Davaux, Romain : *Grammaire française*, Rédigée d'après les principes de L'ACADÉMIE. Librairie de Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12, Paris, 1849.
- Ammann, Andreas ; Kindt, Saskia ; Van der Auwera, Johan : Modal polyfunctionality and standard Average European. In : *Modality. Studies in Form and Function*. Klinge ; Høeg Müller (dir.), Equinox Publishing Ltd., London, 2005, 247-272.
- Andersen, Hanne Leth : Verbes parenthétiques comme marqueurs discursifs. In : *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. Muller, Claude (dir.), Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1996, 307-316.
- Andersen, Hanne Leth : Marqueurs discursifs propositionnels. In : *Les marqueurs discursifs*. Dostie, gaetane & Pusch, Claus (dir.), Larousse/Armand Colin, Paris, 2007, 13-28.
- Andersen, H. L. ; Pusch, Claus : Présentation. In : *Les marqueurs discursifs*. Dostie, gaetane & Pusch, Claus (dir.), Larousse/Armand Colin, Paris, 2007, 3-12.
- Arnaiz, Alfredo R. : An overview of the main word order characteristics of Romance. In : *Constituent Order in the Languages of Europe*. Siewierska, Anna (dir.), Mouton de Gruyter, Berlin, 1998, 47-75.
- Aquien, Michèle : L'esprit de l'escalier : poétique de l'hyperbate. In : *L'hyperbate. Aux frontières de la phrase*. Stolz & Paillet (dir.) Presse de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2011, 337-346.
- Barbet, Cécile : Devoir et pouvoir, des marqueurs modaux ou évidentiels ? In : *Modalité et évidentialité en français*. Barbet & De Saussure (dir.), Larousse/Armand Colin, Paris, 2012, 49-64.
- Barbet, Cécile ; De Saussure, Louis : Présentation : Modalité et évidentialité en français. In : *Modalité et évidentialité en français*. Barbet & De Saussure, Louis (dir.), Larousse/Armand Colin, Paris, 2012, 3-13.
- Barth, Britt-Mari : L'apprentissage de l'abstraction. Nouvelle édition revue et augmentée. Éditions-ritz, Paris, 1987.
- Baylon, C. & Fabre, P. : Grammaire systématique de la langue française. Avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés. Nathan, 1978.
- Billot, Antoine. *Le raisonnement spéculaire : Ce qu'Aumann doit à Lacan..* In : *Économie et cognition* [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2008 (généré le

21 novembre 2018) Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsmh/9444>>. ISBN : 9782735118779. DOI : 10.4000/books.editionsmsmh.9444

Berrendonner, Alain : L'alternance que/#. Subordination sans marqueur ou structure périodique ? In : *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXI siècle*. Dan Van Raemdonck (dir.), P.I.E. Peter Lang, Berlin, 2008, 279-296.

Blumenthal, Peter : Valence ontologique en diachronie. In : *La valence, perspectives romanes et diachroniques*. Schøsler, Lene (dir.), Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 2001, 13-33.

Bonhomme, Marc : L'hyperbate comme figure d'extraposition dans *Voyage au bout de la nuit* de Céline. In : *L'hyperbate. Aux frontières de la phrase*. Stolz & Paillet (dir.) Presse de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2011, 165-178.

Boone, Annie : Les complétives et la modalisation. In : *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. Muller, Claude (dir.), Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1996, 45-52.

Borillo, Andrée : [d'après N], complément circonstanciel et marqueur énonciatif d'évidentialité. In : *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions*. Choi-Jonin ; Myriam Bras ; Anne Dagnac ; Magalie Rouquier (dir.), Peter Lang, Bernes, 2005, 39-54.

Borillo, Andrée : « Quelques formes de corrélation hypothétique caractéristiques des situations de dialogue », *Langages* n° 174 (2/2009), pp. 113-128, Armand Colin. Disponible sur : <http://www.revues.armand-colin.com/lettres-langues/langages/langages-ndeg-174-22009-constructions-interpretations-systemes-correlatifs/quelques-formes-correlation-hypothetique>

Bouchet, J-M. ; Teboul, Bruno:... L'absolu marketing#. Web 3.0, Big Data, Neuromarketing..., Édition Kawa, 2013. Disponible sur : <https://books.google.de/books?id=KB0aCwAAQBAJ&pg=PR92&dq=L%E2%80%98absolu+marketing&hl=de&sa=X&ved=0ahUKEwis3KSdpuXeAhXE66QKHAPMBS8Q6AEILDAA#v=onepage&q=L%E2%80%98absolu%20marketing&f=false>

Bracops, Martine : Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée. De boeck duculot, Bruxelles, 2010.

Boye, Kasper : Modality and the concept of force-dynamic potential. In : *Modality. Studies in Form and Fucntion*. Klinge ; Høeg Müller (dir.), Equinox Publishing Ltd. London, 2005, 49-80.

Cappeau, Paul : Les sujets de premières personnes à l'oral. In : *Verbes de paroles, de pensées, de perception. Études syntaxiques et sémantiques*. Chuquet, Jean (Éd.), Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2003, 145-156.

- Carbonnel, L'Abbé : De l'induction et de la déduction. Lib.-Éditeurs, Paris, 1873.
- Caron ; Paillard ; Vigneron : En espérant que vous lisiez cet article... À propos du subjonctif après espérer que. In : *Verbes de paroles, de pensées, de perception. Études syntaxiques et sémantiques*. Chuquet, Jean (dir.), Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2003, 75-92.
- Catellin, Sylvie : L'abduction : une pratique de la découverte scientifique et littéraire, *Hermès, La Revue*, 2004/2 (n° 39), p. 179-185. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2004-2-page-179.htm>.
- Chevalier, Jean-Claude : Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750). Librairie Droz, Genève, 1968.
- Chevalier, Jean-claude : Histoire de la syntaxe : naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750). Champion, Paris, 2006.
- Chu, Xiaoquan : Les verbes modaux en Français. Éditions Ophrys, Paris, 2008.
- Clerico Geneviève. Rhétorique et syntaxe. Une figure chimérique : l'énallage. In : Histoire Épistémologie Langage, tome 1, fascicule 2, 1979. Ellipse et grammaire. pp. 3-25. loi : 10.3406/hel.1979.1039. (Document en ligne), [http://www.persee.fr/doc/hel\\_0750-8069\\_1979\\_num\\_1\\_2\\_1039](http://www.persee.fr/doc/hel_0750-8069_1979_num_1_2_1039).
- Combettes, Bernard : Les constructions détachées en français. Éditions Ophrys, Paris, 1998.
- Combettes, Bernard : Hyperbate et structure informationnelle : le cas des ajouts après le point. In : *L'hyperbate. Aux frontières de la phrase*. Stolz & Paillet (dir.) Presse de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2011, 195-206.
- Corminbœuf, Gilles : L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe. Éditions Duculot, Bruxelles, 2009.
- Cornulier, de Benoît : L'incise, la classe des verbes parenthétiques et le signe mimique. In : Cahier linguistique, Nr. 8., 1978, 53-93. version numérique téléchargée le 15 October 2010 10:55. Consultée le 27.02.15. URL : <http://id.erudit.org/iderudit/800060ar>.
- Deloffre, Frédéric : La phrase française. 7<sup>e</sup> édition, SEDES, Paris, 1979
- Dendale ; Tasmowski : Présentation. L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir. In : *Langue française. Les sources du savoir et leurs marques linguistiques*. Dentale ; Tasmowski (dir.). Larousse, Montrouge, 1994, 3-7
- Dendale, Patrick ; Van Bogaert, Julie : Réflexions sur les critères de définition et les problèmes d'identification des marqueurs évidentiels en français. In : *Modalité et évidentialité en français*.

- Barbet & De Saussure (dir.), Larousse/Armand Colin, Paris, 2012, 13-30.
- Denis, Delphine : L'hyperbate, ordre du cœur ? Grammaire rhétorique aux siècles classiques. In : *L'hyperbate. Aux frontières de la phrase*. Stolz & Paillet (dir.) Presse de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2011, 46-57.
- De Saussure, Louis : Modalité épistémique, évidentialité et dépendance contextuelle. In : *Modalité et évidentialité en français*. Barbet & De Saussure (dir.), Larousse/Armand Colin, Paris, 2012, 131-144.
- Dictionnaire de l'académie française. Tome I, A-H, 7<sup>e</sup> édition, Librairie de Firmin-Didot et C<sup>e</sup>, Paris, 1878.
- Dictionnaire de l'académie française. Tome 1, I-Z, 7<sup>e</sup> édition, Librairie de Firmin-Didot et C<sup>e</sup>, Paris, 1878.
- Dostie, Gaétane : Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique. De Boeck & Larcier s.a., Bruxelles, 2004.
- Dubois, Jean ; Lagane, René : La nouvelle grammaire du français. Librairie Larousse, Canada, 1973.
- Duden. Der kleine Duden. Deutsche Grammatik. 4. vollständig überarbeitet Auflage, Dudenverla, Manheim, 2009.
- Dürrenmatt, Jacques : Ponctuer l'hyperbate. In : *L'hyperbate. Aux frontières de la phrase*. Stolz & Paillet (dir.) Presse de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2011, 107-126.
- Eusebe-Feron, Corinne : Syntaxe et sémantique de quelques verbes épistémiques du moyen français : vers un traitement lexicographique. [Mikrofiche-Ausg.], 1995.
- Evouna, Jacques : Les constructions complétives : Esquisse de syntaxe catégorielle. Éditions des archives contemporaines, Paris, 2014.
- Faltings & Schumacher : L'intelligence artificielle par la pratique. Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2009.
- Fournier, Nathalie : Grammaire du français classique. BELIN SUP, Paris, 1998.
- Fournier, Jean-Yves : À l'école de l'intelligence. Comprendre pour apprendre. ESF éditeur, Paris, 1999.
- Fraser, Bruce : Pragmatic competence. In : *New approaches to Hedging*. Kaltenböck : Mihatsch : Schneider (dir.), Emerald Group Publishing Limited, United Kingdom, 2010, 15-34.

- Gaetone, David : Subordination, subordonnée et subordonnants. In : *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. Muller, Claude (Ed.), Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1996, 7-14.
- Gachet, Frédéric : Les verbes parenthétiques : un statut syntaxique atypique ? », *Linx* [En ligne], 61 | 2009, mis en ligne le 01 juin 2013, consulté le 17 février 2015. URL : <http://linx.revues.org/1328> ; DOI : 10.4000/linx.1328.
- Gachet, Frédéric : Syntactic hypotheses about so-called 'que-deletion in French '. In : *Parenthesis and Ellipsis. Cross linguistic and theoretical perspectives*. Kluck ; OTT ; Vries (dir.). Walter de Gruyter, Berlin, 2015, 147-172.
- Gadet, François (Éd.) : La variation, plus qu'une écume. In : *La langue française. La variation en syntaxe*. Larousse, Paris, 1997, 5-18.
- Galichet, Georges : Grammaire structurale du français moderne. 4<sup>e</sup>. édition, revue et corrigée. Ed. Charles-Lavauzelle, Québec, 1971.
- Gardes-Tamine, Joëlle : Le rôle de la syntaxe dans la construction des figures : l'hyperbate dans la poésie versifiée de Rimbaud. In : *L'hyperbate. Aux frontières de la phrase*. Stolz & Paillet (dir.) Presse de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2011, 139-150.
- Gardes-Tamine, Joëlle : La grammaire. 2/Syntaxe. 2<sup>e</sup> édition revue et corrigée, Arman Colin, Paris, 1990.
- Gautier, Antoine : « La pause et l'effet » : hyperbate et segmentation graphique. In : *L'hyperbate. Aux frontières de la phrase*. Stolz & Paillet (dir.) Presse de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2011, 103-116.
- Gosselin, Laurent : Les modalités en Français : La validation des représentations. Amsterdam, 2010.
- Gosselin, Laurent : Gosselin, Laurent : Temporalité et modalité. De Boeck & Larcier s.a., Bruxelles, 2005.
- Götze, Lutz ; Hess-Lüttich, W.B. : Grammaire der deutschen Sprache. Sprachsystem und Sprachgebrauch. Bertelsmann Lexicon Verlag GmbH Gütersloh, München, 1999.
- Grevisse, Maurice ; Goosse André : Le bon usage. 14<sup>e</sup> édition, Éditions De Boeck Université, Bruxelles, 2008.
- Harris, E. Errol : Pensée formelle transcendantale et éthique. Logique et réalité. Raison dialectique. Édition l'Âge d'homme, Paris, 1989.

- Haßler, Gerda : Epistemic modality and evidentiality and their determination on a deictic basis. In *Modality and Mood in Romance. Modal interpretation, mood selection, and mood alternation*. Martin G. Becker ; Eva-Maria Remberger (dir.). De Gruyter, 2010, 95-108.
- Haßler, Gerda : Étude comparée de l'usage parenthétique des verbes épistémiques dans trois langues romanes. <http://discours.revues.org/8888>, dernière consultation : 10.11.14.
- Haßler, Gerda : Inversions of word order generate higher costs, Continuity and development of a topos since the rationalist language theories of the 17th century". In : *History of Linguistics 2011. Selected papers from the 12th International Conference on the History of the Language Sciences (ICHOLS XII)*. Edited by Vadim Kasevich, Yuri Kleiner and Patrick Sériot (dir.). John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia, 2011, 3-11.
- Haßler, Gerda : La linéarité du langage comme problème théorique dans les théories rationalistes et sensualistes". *Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft*. 22 (2012), 33-66.
- Haugmann, Dagmar : The syntax of Subordination. Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1997.
- Heltoft, Lars : Modality and subjectivity. In : *Modality. Studies in Form and Function*. Klinge ; Høeg Müller (dir.), Equinox Publishing Ltd., London, 2005, 81-102.
- Hennemann, Anja : A Context-sensitive and Functional Approach to Evidentiality in Spanish or Why Evidentiality need a Supordinate Category. Kosta ; Haßler ; Radeva-Bork ; Schürcks ; Thielemann (dir.). Peter Lang, 2013.
- Herslund, Michael : Subjective and objective modality. In : *Modality. Studies in Form and Function*. Klinge ; Høeg Müller (dir.), Equinox Publishing Ltd., London, 2005, 39-48.
- Jaquinta, Giovanni : L'emploi du subjonctif dans les complétives de *pensare* : vers une approche nouvelle de la modalité. In : *Verbes de paroles, de pensées, de perception. Études syntaxiques et sémantiques*. Chuquet, Jean (dir.), Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2003, 93-128.
- Kleiber, Georges Kleiber : « Sur la présupposition », *Langages* n° 186 (2/2012), pp. 21-36, Armand Colin. Disponible sur : <http://www.revues.armand-colin.com/lettres-langue/langages/langages-ndeg-186-22012-presupposition-presuppositions/presupposition>
- Pichon, J. & Wagner, R.L. : Grammaire du français classique et moderne. Hachette, 1962.
- Jendraschek, Gerd : La modalité épistémique en basque. LINCOM, München, 2003.
- Kaltenböck, Gunther ; Heide, Bern ; Kuteva, Tania : On theticals : A "rootless" analysis of *I think*. In : *Parentheticals verbs*, Schneider, Glikman, Avanzi (dir.), De Gruyter, Berlin, 2015, 39-70.

- Kaltenböck, Gunther : Pragmatic functions of parenthetical *I think* : In : *New approaches to Hedging*. Kaltenböck : Mihatsch : Schneider (dir.), Emerald Group Publishing Limited, United Kingdom, 2010, 237-266.
- Kaltenböck ; Mihatsch ; Schneider : Introduction. In : *New approaches to Hedging*. Kaltenböck : Mihatsch : Schneider (dir.), Emerald Group Publishing Limited, United Kingdom, 2010, 1-15.
- Kärkkäinen, Elise : Epistemic Stance in English Conversation. A description of its interactional fonctions, with a focus on *I think*. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam, 2003.
- Kärkkäinen, Elise : Position and Scope of Epistemic Phrases in planned and Unplanned American English. In : *New approaches to Hedging*. Kaltenböck : Mihatsch : Schneider (dir.), Emerald Group Publishing Limited, United Kingdom, 2010, 15-34.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine : Rhétorique et pragmatique : Les figures révisitées. In : *Les langues française. Les figures de rhétoriques et leur actualité en linguistique*. Ronald Landheer (dir.), Larousse, Montrouge, 1994, 57-71.
- Kokelberg, Jean : Les techniques du style. Vocabulaire, figures de rhétorique, syntaxe, rythme. Nouvelle édition 1993, éditions Nathan, 1991.
- Kouassi K., Magloire : Cours de linguistique du français : de la syntaxe à la sémantique. Harmattan, Paris, 2011.
- Kronning, Hans.: Modalité et évidentialité. In : Birkelund, M.; Boysen, G.; Kjærsgaard, P.: *Aspects de la modalité*. Max Niemeyer Verlag, Tübingen 2003, 131-152.
- Kronning, Hans : Le conditionnel épistémique : propriétés et fonctions discursives. In : *Modalité et évidentialité en français*. Barbet & De Saussure (dir.), Larousse/Armand Colin, Paris, 2012, 83-98.
- Kusztor, Mónika : Der parenthetische Einschub im simultan gedolmetschten Text. In : *An der grenze zwischen Grammatik und Pragmatik*. R. Hoberg & C. Die Meola (dir.), Peter Lang Verlag, Berlin, 2009, 231-240.
- Lala, Marie-Christine : De la configuration d'hyperbate aux versions du rythme : questions d'écriture au XX<sup>er</sup> siècle. In : *L'hyperbate. Aux frontières de la phrase*. Stolz & Paillet (dir.) Presse de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2011, 309-320.
- Lauwers, Peter ; Tobback, Els : « Les verbes attributifs : Inventaire(s) et statut(s) », *Langages* n° 179-180 (3-4/2010), pp. 79-113, Armand Colin. Disponible sur : <http://www.revues.armand-colin.com/lettres-langue/langages/langages-ndeg-179-180-3-42010/verbes-attributifs->



inventaires-statuts

- Le Robert. Dictionnaire des synonymes et nuances. Nouvelle édition enrichie. Dictionnaires Le Robert, Paris, 2011.
- Le Robert méthodique. Dictionnaire méthodique du français actuel. Nouvelle édition revue et corrigée pour 1987. Les dictionnaires Robert-Canada S.C.C., Montréal, 1987.
- Le Robert. Dictionnaire de la langue française de Paul Robert. 2<sup>e</sup> édition entièrement revue et enrichie. Tome V, Grim-Lil, Paris, 1989.
- Lhomond, Charles-François : Éléments de la grammaire française. Nouvelle édition, augmentée d'un appendice sur la proposition et l'analyse, soit logique, soit grammaticale. F. F. Ardant Frères, Paris, 1860. Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, le 23.05.15
- Maingueneau, Dominique : Analyser les textes de communication. 2<sup>e</sup> édit. Armand Colin, Paris, 2007.
- Martin, Fabienne : Prédicats statifs. Études sémantique et pragmatique. Groupe De Boeck s.a., Bruxelles, 2008.
- Mignon, Françoise : « Histoire du terme corrélation dans la grammaire française », Langages n° 174 (2/2009), pp. 13-24, Armand Colin. Disponible sur : <http://www.revues.armand-colin.com/lettres-langue/langages/langages-ndeg-174-22009-constructions-interpretations-systemes-correlatifs/histoire-du-terme-correlation-grammaire-francaise>
- Molinié, Georges : Penser l'hyperbate. In : *L'hyperbate. Aux frontières de la phrase*. Stolz & Paillet (dir.) Presse de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2011, 19-26.
- Molnár, Anna : Grammatikalisierung oder Pragmatikalisierung. In *An der Grenze zwischen Grammatik und Pragmatik*. dir.. R. Hoberg und C. Die Meola, Peter Lang Verlag, Berlin, 2009. S. 161-168.
- Monneret, Philippe ; Rioul, René : Questions de syntaxe française. Presse universitaire de France, Paris, 1999.
- Müller, Claude : La conjonction *que* : rection vs. Dépendance immédiate et concurrence avec *que*-pronominal. In : *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. Müller, Claude (Ed.), Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1996, 97-114.
- Newmeyer, Frederick J. : Parentheticals and the grammar of complementation. In : *Parentheticals verbs*, Schneider, Glikman, Avanzi (dir.), De Gruyter, Berlin, 2015, 13-38.

- Newmeyer, Frederick J. : Language Form and Language Function. Library of Congress Cataloging-in-Publication Data, Massachusetts, 1998.
- Nølke : Une parenthèse sur les incises. Un cas de non-intégration et de non-indépendance syntaxique. In : *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. Muller, Claude (dir.), Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1996, 317-326.
- Nølke, H.: La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphoniques des marqueurs évidentiels il semble que et il paraît que. In : In : *Langue française. Les sources du savoir et leurs marques linguistiques*. Dentale ; Tasmowski (dir.). Larousse, Montrouge, 1994, 84-94.
- Nyrop, Christopher : Grammaire historique de la langue française. Syntaxe, noms et pronoms. Reprod. En fac-similé. 4<sup>e</sup> Ed, Genève, 1979. Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, le 25.05.15.
- Nyrop, Christopher : Sytanxe. Particules et verbes. 4<sup>e</sup> Ed, Genève, 1979. Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, le 25.05.15.
- Palmer, Frank : Mood and Modality. Cambridge University Press, New York, 1986.
- Palmer, Frank : Mood and Modality. 2<sup>nd</sup> édition, Cambridge University Press, New York, 2001.
- Pellat ; Riegel ; Rioul : Grammaire méthodique du français. Édition revue et augmentée. Presses Universitaires de France, Paris, 2009.
- Pusch, Claus D.: Marqueurs discursifs et subordination syntaxique. In : *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes*. Drescher & Frank-Job (dir.), Peter Lang Verlag, Berlin, 2006.
- Pusch, Claus D. : Faut dire : variation et sens d'un marqueur parenthétique entre connectivité et (inter)subjectivité. In : *Les marqueurs discursifs*. Dostie, gaetane & Pusch, Claus (dir.), Larousse/Armand Colin, Paris, 2007, 29-44.
- Rastier, Francois : Tropes et sémantique linguistique. In : *Les langues française. Les figures de rhétoriques et leur actualité en linguistique*. Ronald Landheer (dir.), Larousse, Montrouge, 1994, 80-101.
- Reggiani, Christelle : Figures de la prose. In : *L'hyperbate. Aux frontières de la phrase*. Stolz & Paillet (dir.) Presse de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2011, 89-102.
- Martin, Robert : Croire que p / penser que p. In : Annexes des cahiers de linguistique hispanique médiévale, volume 7, 1988. Hommage à Bernard Pottier. pp. 547-554. DOI:10.3406/cehm.1988.2152.

- Rossari, Corine : Valeur évidentielle et/ou modale de faut croire, on dirait et paraît. In : *Modalité et évidentialité en français*. Barbet & De Saussure (dir.), Larousse/Armand Colin, Paris, 2012, 65-82.
- Rossari, Corinne ; Cojocariu, Corina ; Ricci, Claudia ; Spiridon, Adriana : « *Devoir* et l'évidentialité en français et en roumain », *Discours* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 15 janvier 2009, consulté le 22 juillet 2016. URL : <http://discours.revues.org/116> ; DOI : 10.4000/discours.116.
- Roulet, Eddy : Des modalités implicites intégrées en français contemporain. In : Cahiers. Ferdinand de Saussure. 33. Librairie Droz, Genève, 1980, 41-78.
- Saez, Frédérique : « De la corrélation temporelle à la connexion discursive : Les cas de cependant et alors », *Langages* n° 174 (2/2009), pp. 67-82, Armand Colin. Disponible sur : <http://www.revues.armand-colin.com/lettres-langue/langages/langages-ndeg-174-22009-constructions-interpretations-systemes-correlatifs/correlation-temporelle-connexion-discursive-cas>
- Sandfeld, Kristian : *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées* (2<sup>e</sup> Ed. ; 1977). Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, le 22.05.15.
- Schneider ; Glikman ; Avanzi : *Parenthetical verbs*. Schneider, Glikman, Avanzi (dir.). De Gruyter, 2015, Berlin.
- Schneider, stefan : *Reduced Parenthetical Clauses as Mitigators*. John Benjamins Publishing Co., Amsterdam, 2007.
- Schneider, Stefan ; Glikman, Julie : Origin and development of French parenthetical verbs. In : *Parentheticals verbs*, Schneider, Glikman, Avanzi (dir.), De Gruyter, Berlin, 2015, 135-162.
- Searle, John R. : *Les actes de langage. Essai philosophique du langage*. Hermann, Paris, 1972.
- Simone, Raffaele : Une interprétation diachronique de la « dislocation à droite » dans les langues romanes. In : *La langue française. La variation en syntaxe*. Larousse, Paris, 1997, 48-61.
- Somolinos, Amalia Rodriguez : Présentation : Les marqueurs du discours – Approches contrastives. In : *Les marqueurs du discours. Approches contrastives*. *Langages* n° 184 (4/2011), pp. 3-12, Armand Colin. Disponible sur : <http://www.revues.armand-colin.com/lettres-langue/langages/langages-ndeg-184-42011-marqueurs-du-discours-approches-contrastives/presentation-marqueurs-du-discours-approches-contrastives>
- Soutet, Olivier : *Que sais-je ? La syntaxe du français*. Presses Universitaires de France, Paris, 1989.
- Stolz, Claire ; Paillet, Anne-Marie (dir.) : Introduction. In : *L'hyperbate. Aux frontières de la phrase*. Presse de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2011, 9-18.

- Stolz, Claire : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'hyperbate, sans jamais oser le demander... L'hyperbate, définitions et questions. In : *L'hyperbate. Aux frontières de la phrase*. Stolz & Paillet (dir.) Presse de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2011, 27-44.
- Tesnière, Lucien : *Éléments de syntaxe structurale*. 2<sup>e</sup> édition revue et corrigée. 5<sup>e</sup> tirage. Éditions Klincksieck, Paris, 1988.
- Thomas-Lefebvre, P. : *La grammaire des gens du monde. Études grammaticales et critiques sur les méditations, les harmonies, Jocelyn, etc.* Hachette, Libraire de l'université, Paris, 1843.
- Togebj, Knud : *Grammaire française. Volume II : Les formes impersonnelles du verbe et la construction des verbes*. Togebj ; Berg ; Merd ; Spang-Hansen (dir.). Akademisk Forlag, Copenhagen, 1985. Akademisk Forlag, Copenhagen, 1982.
- Togebj, Knud : *Grammaire française. Volume III : Les formes impersonnelles du verbe et la construction des verbes*. Togebj ; Berg ; Merd ; Spang-Hansen (dir.). Akademisk Forlag, Copenhagen, 1985. Akademisk Forlag, Copenhagen, 1983.
- Togebj, Knud : *Grammaire française. Volume V : La structure de la proposition + index*. Togebj ; Berg ; Merd ; Spang-Hansen (dir.). Akademisk Forlag, Copenhagen, 1985. Akademisk Forlag, Copenhagen, 1985.
- Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960). Paul Imb (dir.), Tome sixième, éditions du centre nationale de recherche scientifique, Paris, 1978.
- Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960). Tome cinquième, éditions du centre nationale de recherche scientifique, Paris, 1977.
- Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960). Tome neuvième, éditions du centre nationale de recherche scientifique, Paris, 1981.
- Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960). Tome onzième, Gallimard, Paris, 1985.
- Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960). Tome douzième, Gallimard, Paris, 1986.
- Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960). Tome treizième, Gallimard, Paris, 1988.
- Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960). Tome quinzisième, Gallimard, Paris, 1992

Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960). Tome seizième, Gallimard, Paris, 1994.

Van Peteghem, Marleen : « Sur le subordonnant comparatif dans les langues romanes », *Langages* n° 174 (2/2009), pp. 99-112, Armand Colin. Disponible sur : <http://www.revues.armand-colin.com/lettres-langues/langages/langages-ndeg-174-22009-constructions-interpretations-systemes-correlatifs/subordonnant-comparatif-langues-romanes>

Vatrican, Axelle : « Savoir que et la notion de présupposition », *Langages* n° 186 (2/2012), pp. 69-84, Armand Colin. Disponible sur : <http://www.revues.armand-colin.com/lettres-langues/langages/langages-ndeg-186-22012-presupposition-presuppositions/savoir-que-notion-presupposition>

Vet, Co : Savoir et croire. In : In : *Langue française. Les sources du savoir et leurs marques linguistiques*. Dentale ; Tasmowski (dir.). Larousse, Montrouge, 1994, 56-68.

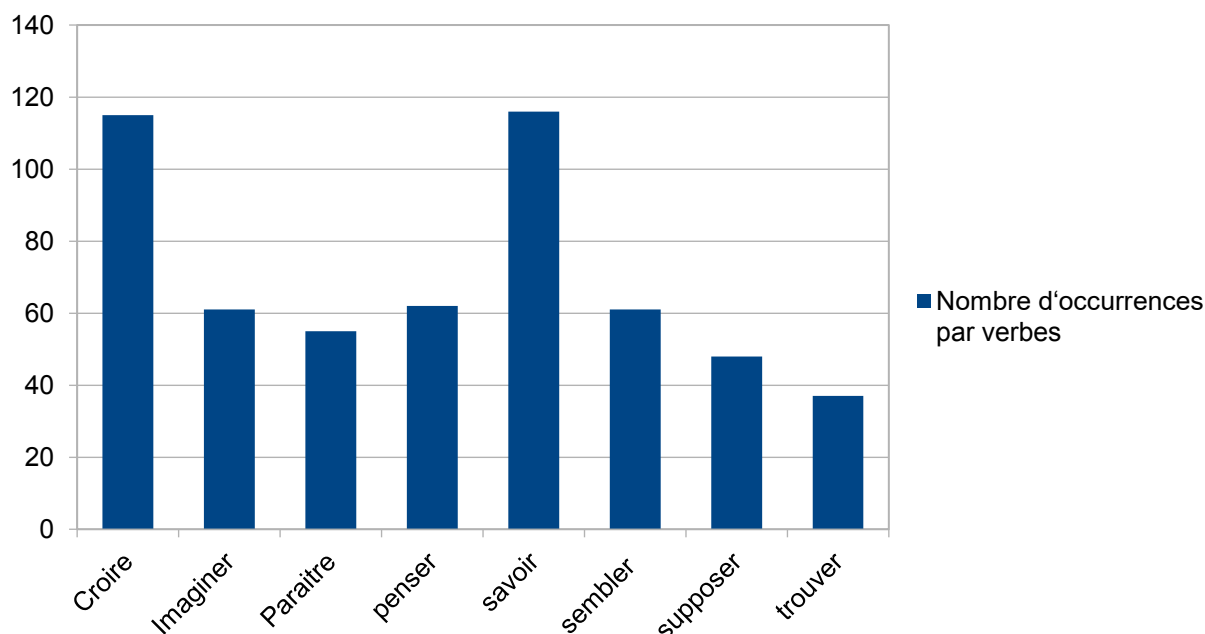
Vincenot, Claude : Précis de grammaire logique. Ed. champion, Paris, 1998.

Wagner-Rémy, Claire : La pensée dirigée. Traité sur le raisonnement et les logiques. Ed.: BoD – Books on Demand, Paris, 2016.

Weil, Henri : Question de grammaire générale. De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Imprimerie de Crapelet, Paris, 1844.

# Annexe : Corpus

Répartition du corpus par verbe



## Corpus (555)

### Croire (115)

- 1 **À en croire l'auteur**, le dernier ouvrage de Michel Onfray serait à la fois son premier livre et son grand œuvre ; sa pensée y aurait enfin trouvé à s'accomplir pleinement. Cette philosophie « solaire » a séduit en se présentant comme un rationalisme joyeux, en opposition à tous les conformismes. Or, au nom de cette opposition, « Cosmos » renoue avec un discours qui exalte l'irrationnel et la tradition. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2015/07/PIEILLER/53220>]
- 2 **À en croire** les débordements anticomunistes qui ont accompagné, en Occident, le quatre-vingt-dixième anniversaire de la révolution d'octobre, on pourrait penser que l'Union soviétique existe encore. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2007/12/RADVANYI/15435>]
- 3 **À en croire** Braithwaite, Eltsine, en tant que président de la Russie, aurait noué des contacts secrets avec les moudjahidins dès avant la chute de M. Gorbatchev. D'ailleurs, sitôt les approvisionnements russes interrompus, M. Abdul Rachid Dostom, l'un des principaux généraux de Najibullah, passait dans le camp des rebelles. [<http://www.monde->

diplomatie.fr/2012/08/PARENTI/48065]

- 4 **À en croire** une dépêche de l'Agence France Presse (AFP) datée du 4 juillet, « des passages de nouveaux manuels d'histoire contemporaine à destination des classes de première générale, contestés par des associations juives, vont être "modifiés" à l'occasion de l'impression des versions définitives, a indiqué lundi l'éditeur Hachette Éducation ». [<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2011-07-07-Nakba>]
- 5 La réalisatrice a beau prétendre le contraire, Selma reste un exemple parfait du culte simplificateur voué à Martin Luther King. Ainsi, **à en croire le film**, la campagne de Selma se résume à l'action de King et de ses camarades de la Conférence des dirigeants chrétiens du Sud (Southern Christian Leadership Conference, SCLC). [[http://www.monde-diplomatique.fr/2015/03/REED\\_JR/52731](http://www.monde-diplomatique.fr/2015/03/REED_JR/52731)]
- 6 **Je crois** que l'opposition a le monopole de la polémique et du malentendu. Nous avons interpellé des personnes sur la foi d'indices. Elles ne sont pas forcément coupables, comme dans tout état de droit et en vertu de la présomption d'innocence. Mais des éléments nous ont conduits à ces deux dames. Elles pourraient être de la majorité, nous aurions agi de même. Pourquoi penser que c'est une cabale politique ? [<http://www.jeuneafrique.com/230212/politique/gabon-g-b-mapangou-le-d-c-s-de-mba-obame-ne-doit-pas-tre-utilis-comme-un-outil-politique/>]
- 7 **Je crois que**, dans Cimarron et dans Gallego, ces courants sont marqués, au moins sous leur aspect littéraire et ethno-historique. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1984/06/FELL/38016>]
- 8 Nous définissons ici une stratégie commune aux juifs et aux Palestiniens. Et **je crois que**, en définitive, c'est la seule stratégie qui nous permettra de ramener la paix au Moyen-Orient. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1989/10/GRESH/42101>]
- 9 Il avait cependant ses propres ratios et bizarrement il lui est arrivé de m'augmenter le montant d'un projet de 5 millions de dollars. **Je crois bien** que c'était sur la première tranche de l'université et en accord avec Martin Bouygues. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2015/03/CARBONARO/52755>]
- 10 **Je crois**, cependant, que la méthode adoptée avec succès par les deux organismes intergouvernementaux dépasse dans une mesure beaucoup plus large qu'on ne le reconnaît généralement tout ce qui fut tenté dans cet ordre d'idées, avant la guerre. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1956/04/FAY/21740>]
- 11 Les mots expriment une culture, une façon de penser et une vision du monde. Pour toutes ces raisons, **je crois que**, comme la démocratie d'un État est fondée sur le pluralisme, la démocratie entre États doit être basée sur le plurilinguisme. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2015/05/HOPPE/52953>]
- 12 Le productivisme, c'est l'impasse, Lipietz le reconnaît, et laisse aux travailleurs la possibilité d'inventer un autre avenir. **Je crois**, profondément, qu'un autre avenir est possible, un second

	souffle aussi, à la politique engagée en France sous la conduite de M. Mitterrand. [http://www.monde-diplomatique.fr/1984/04/ROLANT/37961]
13	Une fois ce problème résolu – et nous comptons avec confiance sur l'appui de nos amis pour le résoudre – <b>je crois</b> fermement qu'une nouvelle source d'énergie et d'enthousiasme irlandais sera libéré pour apporter son aide aux institutions de l'Occident. [http://www.monde-diplomatique.fr/1956/04/FAY/21740]
14	<b>Je crois</b> profondément que « l'intérêt national » est une valeur subjective. [http://www.monde-diplomatique.fr/1970/12/DUROSELLE/29962]
15	<b>Je ne crois pas</b> qu'un quart des Basques manient actuellement leur langue comme les Israéliens manient l'hébreu. [http://www.monde-diplomatique.fr/1971/07/A/30419]
16	<b>je crois</b> n'avoir rien laissé à désirer par l'emploi de moyens très simples, qui me sont propres, que j'ai vus généralement approuvés et adoptés. [http://gallica.bnf.fr/Search?p=4000&n=15&pageNumber=5607&ArianeWireIndex=index&q=je+suppose&lang=DE]
17	Pourtant, jamais encore, <b>je crois bien</b> , ce contrepoint personnel et collectif, si puissant, généreux, prophétique, d'une chaleur toujours un peu fiévreuse et inquiète, n'avait retenti aussi ouvertement que dans ce livre. [http://www.monde-diplomatique.fr/1976/02/FLORENNE/33675]
18	Auteur espagnol, <b>je crois pouvoir</b> y fronder Mahomet sans scrupule. [http://www.monde-diplomatique.fr/1989/05/RAMONET/41712]
19	C'est pourquoi le nom de « pied-noir » appliqué aux Français du Maroc, et <b>je crois</b> bien à l'auteur lui-même, me paraît impropre. [http://www.monde-diplomatique.fr/1982/05/FLORENNE/36698]
20	Le progrès est un concept difficile, discuté, qui fait un peu peur tant il est puissant. C'est un grand mot, presque un gros mot. J'y ai réfléchi depuis longtemps. Ma conclusion est qu'en définitive <b>je crois</b> fermement au progrès, et je vais essayer d'en démontrer l'existence, d'en être un avocat convaincant. [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/10/COPPENS/54009]
21	Du Marsais est, <b>je crois</b> , le premier qui ait considéré les mots sous ce point de vue. [Chevalier, 1968:651]
22	Il ne s'agissait que d'une augmentation de 200 francs, <b>je crois</b> , somme qui me paraissait considérable à l'époque. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+crois&debut_articles=60#pagination_articles]
23	Qu'il s'agisse de la Chine du Navire des morts [1], du Brésil de l'Antiquaire de Sao-Paulo (2), des États-Unis de la Forêt de ciment, qui rassemble en un recueil d'essais, qui n'ont pas été traduits en français <b>je crois</b> , tant de lumières et d'ombres sur l'Amérique du Nord, l'assimilation est dans tous les cas parfaite. [http://www.monde-diplomatique.fr/1955/06/A/21458]
24	C'est, <b>je crois</b> , un bon signe que le besoin de tenir cette conférence des chefs d'Etat. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+crois&debut_articles=110#pagination_articles]
25	Il y a lieu de souligner, <b>je crois</b> , deux aspects particuliers des relations interafricaines. [http://www.monde-



	diplomatique.fr/recherche?s=je+crois&debut_articles=110#pagination_articles]
26	Elle en eût, <b>je crois</b> , été ravie... [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+crois&debut_articles=110#pagination_articles]
27	Il est vrai que nous sommes les seuls, du moins <b>je crois</b> , à avoir distribué des pastilles. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+crois&debut_articles=130#pagination_articles]
28	Le salaire horaire de base, ce qui correspond, <b>je crois</b> , à votre S.M.I.G., est cette année de 8,50 F pour les [...] [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+crois&debut_articles=130#pagination_articles]
29	Il est, à l'heure actuelle, <b>je crois</b> , en prison. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+crois&debut_articles=200#pagination_articles]
30	On ne refusera pas, <b>je crois</b> , de classer le grec et le latin parmi les langues à constructions libre. [Weil, 1844:55]
31	J'ai moi-même fait voter une loi pour qu'aucun journaliste n'aille en prison à cause de ses idées, ce qui est, <b>je crois</b> , unique en Afrique francophone. [http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2555p034-046.xml0/]
32	En faisait partie sa fille adoptive, d'origine algérienne <b>je crois</b> , qui était aussi son exécuteur littéraire [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+crois&debut_articles=120#pagination_articles]
33	la Thaïlande et les Philippines le demanderont, <b>je crois</b> . [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+crois&debut_articles=80#pagination_articles]
34	Au cours d'un débat sur son livre, quelqu'un – une femme, <b>je crois bien</b> – demanda abruptement à l'auteur (dont il faut rappeler qu'il est religieux) : « Oui ou non, croyez-vous en Dieu ? » [http://www.monde-diplomatique.fr/1975/06/FLORENNE/33217]
35	Elle choisit le plus hésitant. Délibérément, <b>je crois</b> . Elle voulait que je garde le plus fort. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+crois&debut_articles=170#pagination_articles]
36	Juste là, le serveur dit qu'on a ramassé une femme. Le 30 janvier 2026. Barbara La Marr. La Marr comme la lessive ? Vingt-neuf ans. <b>Tu crois</b> que c'était un accident ou un meurtre ? [http://www.monde-diplomatique.fr/2013/09/DUFOUR/49628]
37	Un jour, sa fille lui a lancé : « <b>Tu crois</b> être une authentique Algérienne alors que tu n'es que la mauvaise copie d'une Européenne. » Depuis, elle essaie de comprendre. Pour elle, les femmes devaient suivre son propre parcours, c'est-à-dire les études, puis le travail, préalable à une émancipation totale. Il n'était surtout pas question de porter le voile, ce « symbole de la répression patriarcale », comme elle le qualifie. [http://www.monde-diplomatique.fr/1997/10/GACEMI/4947]
38	<b>Tu crois</b> que je vais faire des grimaces pour toi ? [http://www.monde-diplomatique.fr/1984/09/BRINK/38183]
39	Toi, <b>tu crois</b> avoir plus de chance que les autres ; [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+crois&debut_articles=160#pagination_articles]
40	<b>Tu crois</b> que je pourrais faire tout cela aujourd'hui si tu n'avais pas fait ce que tu as fait en ton temps ? [http://www.monde-diplomatique.fr/1985/08/LESTER/38722]

- 41 **Tu crois** que tout ira bien pour lui, dans ces manifestations et ces occupations? [<http://www.monde-diplomatique.fr/1985/08/LESTER/38722>]
- 42 **Ne crois** pas que je dise ça en l'air. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1986/06/MISSIOS/39301>]
- 43 La première scène du film est l'une des plus belles. Dans l'ombre du fourgon de police qui les conduit vers la torture et vers la mort, Manouchian et ses camarades, serrés comme des sardines, menottés, regardent passer les Parisiens, hommes, femmes et enfants, libres dans la douce lumière d'une journée ensoleillée. Bouleversant contraste, tant c'est l'inverse qui est vrai : Manouchian et ses amis ont choisi d'être libres jusqu'au bout, Paris est une prison à ciel ouvert. Or, ces résistants-là n'affichent aucun sourire dominateur, tout juste un sourire complice : « **Crois-tu** qu'il y a une bombe dans cette poussette ? » chuchote Olga Bancic à Manouchian. [<http://blog.mondediplo.net/2009-09-27-L-armee-du-crime-face-aux-batards-sans-gloire>]
- 44 **Crois-tu** que Misteriosa Buenos Aires, ce magnifique recueil de quarante-deux cuentos que Manuel Mujica Láinez a écrit pour toi il y a plus de cinquante ans, n'est pas encore de rigueur ? Pourquoi ta calle Borges termine sur la plaza Cortázar, dis-moi ? [[http://www.monde-diplomatique.fr/2013/11/DE\\_BREYNE/49813](http://www.monde-diplomatique.fr/2013/11/DE_BREYNE/49813)]
- 45 Si Mohamed avait tué Cédric, **tu crois** qu'il serait dehors ? [<http://www.monde-diplomatique.fr/2015/02/SOUCHON/52628>]
- 45 Mais, **crois-moi**, dans l'instant qu'ils verront leurs vengeurs, leurs mains vont se lever sur leurs persécuteurs. [<http://www.mondediplomatique.fr/2008/04/GRESH/15793>]
- 46 L'aubier du pin, c'est le meilleur remède qu'il y ait au monde, je ferai appel à tout le village, il n'y aura que de braves gens là-bas, tous les jeunes se mobiliseront pour fournir de l'aubier à la malade, de pleines brassées d'aubier... C'est rudement bon pour la santé l'aubier, **crois-moi**. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1982/11/KEMAL/37031>]
- 47 C'est la nouvelle maîtresse de l'école noire, Ben. Elle s'appelle Kathlee. C'est une fille de couleur. Et elle n'est pas comme les autres. Elle a la peau beige très pâle, des cheveux châtons bouclés... Tout à fait comme beaucoup de filles blanches que je connais... **Crois-moi**, Ben, on ne voit guère la différence. [<http://www.monde-diplomatique.fr/mav/101/CALDWELL/17887>]
- 48 Non, **crois-moi**, son cas est indéfendable. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=crois-moi&debut\\_livres=30&debut\\_articles=40#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=crois-moi&debut_livres=30&debut_articles=40#pagination_articles)]
- 49 D'ailleurs, en cette fin de millénaire, à l'heure du libéralisme marchand, qu'est-ce donc qu'un homme libre ? La réponse, très actuelle, vient de loin : « **Crois-moi**, disait Voltaire, l'homme est libre du moment qu'il veut l'être. » Il est temps de le vouloir. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1989/08/JULIEN/41953>]
- 50 Disons que le patron du bar Le crédit a voyagé m'a remis un cahier que je dois remplir, et **il croit** dur comme fer que moi, Verre Cassé, je peux pondre un livre parce que, en plaisantant, je lui avais raconté un jour l'histoire d'un écrivain célèbre qui buvait comme une éponge, un écrivain qu'on allait même ramasser dans la rue quand il était ivre, faut donc pas plaisanter avec le patron parce qu'il prend tout au premier degré. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/10/SENE/12807>]
- 51 Parmi eux, **elle croit reconnaître** Joselito, son petit-fils, qui a rejoint les guérilleros. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2013/07/DAGUERRE/49342>]

- 52 C'est une image qu'**on croit avoir** déjà vue, engloutie soudainement par une douleur sans un préavis. [http://www.monde-diplomatique.fr/2009/05/RIOLI/17087]
- 53 **On croit** tous les connaître et pourtant les discours du général de Gaulle incitent toujours à la réflexion. [http://www.monde-diplomatique.fr/2009/02/A/16818]
- 54 **Chacun croit savoir** que l'économie est un aspect central de la politique sans en tirer les conséquences logiques. [http://www.monde-diplomatique.fr/2002/04/GARRIGOU/8775]
- 55 Quoi qu'il en soit, **il ne croit pas** courir de risque à penser que l'année 1958 s'inscrira dans les événements majeurs qui marqueront « la mémoire du siècle. [http://www.monde-diplomatique.fr/1983/09/FLORENNE/37549]
- 56 Alors qu'il erre seul dans des rues où circulent des hommes armés « aux profils de fous » fouillant une à une les maisons pour abattre ceux qui sont sur leurs listes, Pasos **croit entendre** le cri terrible du vendeur d'empanadas – ces petits chaussons de pâte farcis de viande ou de poisson. Obsédant, le cri grossit et se multiplie « avec une force ascendante ». Le cri de l'horreur. Le cri de la Colombie. [http://www.monde-diplomatique.fr/2008/11/BARTHELEMY/16475]
- 57 Ce qu'il évoque dans L'Arche de Noé, qui fut publié en arabe en 2009, c'est précisément le désespoir d'avant, les rêves fracassés contre le mur de la corruption, l'absence d'avenir. Ahmad Ezzedin est diplômé, mais ne parvient pas à entrer dans la vie active. Il a un amour, des projets, qu'**il ne croit plus** possibles dans son pays. [http://www.monde-diplomatique.fr/2013/03/MOHAMED/48831]
- 58 Se gardant des vérités révélées, elle relate avec bonheur la vie quotidienne empreinte de solidarité et s'interroge sur un pays cassé. **Elle croit, ou veut croire**, qu'il peut ressusciter. Même si on ne sait pas vraiment comment. [http://www.monde-diplomatique.fr/2011/02/WARGNY/20143]
- 59 En outre, si **l'on en croit** son mari, elle possède « un sens inné de la stratégie ». [http://www.monde-diplomatique.fr/1957/04/JULIEN/22125]
- 60 Tous incarnent les racines du blues, la bande-son d'une oppression où les superstitions des ménestrels afro-américains disent à mots couverts la colère qui gronde des opprimés, qui trouvent la voie de l'émancipation rédemptrice grâce à la musique, si l'on **en croit** LeRoi Jones (Amiri Baraka), l'auteur du Peuple du blues, décédé début 2014. [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/03/DENIS/52729]
- 61 Mais alors même que cet article – « sans doute le plus influent dans l'histoire de la science économique de par son impact sur le débat public », si l'on **en croit** l'économiste Paul Krugman – produisait ses ravages à travers le monde, il fut révélé que ses conclusions reposaient sur une méthodologie fantaisiste ainsi que sur des erreurs grossières. [http://www.monde-diplomatique.fr/2013/12/WARDE/49926]
- 62 Pour le moment, **personne ne croit** que le gouvernement en vienne à privatiser le soleil. [http://www.monde-diplomatique.fr/2013/06/PEIXOTO/49198]
- 63 **Nul ne croit** plus que la raison l'emportera sur des politiques d'austérité insensées, ni que la morale préviendra les scandales mêlant argent et pouvoir. [http://www.monde-diplomatique.fr/2013/05/HALIMI/49056]
- 64 Et **croit-on** que le parti des hiérarchies ait à cœur de déranger les hiérarchies – en l'occurrence celles du capitalisme ? [http://blog.mondediplo.net/2015-08-26-Clarte]
- 65 En cela, il est un peu le « négatif » de Ken Loach, qui, **lui, croit** fermement à une inéluctable révolution qui changera radicalement notre destin. [http://www.monde-

diplomatie.fr/1997/01/TESSIER/4492]

66 **Mais la délégation britannique croit** fermement qu'il ne doit pas être permis que ce fait provoque une rupture entre ces trois pays, avec des conséquences fort malheureuses et incalculables quant à leur coopération comme amis et alliés dans tous les domaines d'une commune entreprise. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1955/10/MACMILLAN/21573>]

67 Voici un très clair et très utile ouvrage sur un pays quelque peu oublié parce que, **croit on**, il se situe hors des zones de tempête, alors que, justement, parce qu'il joue le rôle de tampon depuis des siècles, il est placé en leur cœur. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1990/03/DECORNOY/42462>]

68 Et **nous croyons**, dit le Labour Party, que tout gouvernement socialiste, que ce soit en France, en Italie, dans le Royaume-Uni ou ailleurs, devra prendre des mesures analogues s'il désire planifier l'économie et aller vers le plein-emploi. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1979/06/BOURDET/35157>]

69 **Nous croyons** personnellement que sont minimisés les effets de l'incertitude que les changes flottants apporteront dans les relations commerciales. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1972/07/PIETTRE/31001>]

70 « **Nous croyons** que l'idéal d'égalité, de fraternité et de liberté cher à la France serait beaucoup mieux servi si, au lieu de dilapider les fonds publics dans des poursuites contre les auteurs du canular, le gouvernement français commençait à rembourser à Haïti les 90 millions de francs or qui lui furent extorqués suite à son indépendance » [<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2010-08-17-Haiti>]

71 De son côté, dans son intervention devant le Conseil de sécurité, M. Powell déclarait : « Saddam Hussein a entrepris des recherches sur des douzaines d'agents biologiques provoquant des maladies telles que la gangrène gazeuse, la peste, le typhus, le choléra, la variole et la fièvre hémorragique. » « **Nous croyons** que Saddam Hussein a, en fait, reconstitué des armes nucléaires », soutenait enfin le vice-président Cheney en mars 2003 à la veille de la guerre. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2003/07/RAMONET/10193>]

72 **Nous croyons** fermement que des principes du respect des droits humains fondamentaux, tout comme de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de toutes les nations, de la reconnaissance de l'égalité de toutes les races et de toutes les nations, grandes ou petites, de la non-intervention dans les affaires intérieures d'un autre pays, de l'encouragement de l'intérêt réciproque et de la coopération, du respect de la justice internationale, des obligations internationales, doivent promouvoir l'harmonie et une paix juste parmi les nations du monde. [[http://www.monde-diplomatique.fr/1960/06/APTE\\_WOLD/23655](http://www.monde-diplomatique.fr/1960/06/APTE_WOLD/23655)]

73 **Nous croyons savoir** que les services techniques de notre gouvernement se préoccupent actuellement de ces problèmes primordiaux et que des mesures identiques à celles que nous préconisons sont à l'étude. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1962/06/A/24780>]

74 Elle dément ce que **nous croyons savoir** de cette tradition prétendument générale à l'Afrique, laquelle ferait de la femme peule, comme des autres, cette esclave soumise à l'homme. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1991/10/FLORENNE/43843>]

75 Et, comme à cette époque, **nous croyons** très fermement qu'une représentation schématique à deux dimensions et sans détail suffit largement à nos besoins, ce qui n'est pas sans signification psychologique. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1974/03/JUDGE/32226>]

76 La raison, **croyons-nous**, doit être cherchée dans une pédagogie qui est la visée essentielle. [Chevalier, 1968:132]

- 77 Mais la grande nouveauté, **croyons-nous**, c'est d'avoir défini le rôle de la proposition, définition inconnue dans la grammaire jusqu'alors et par là, d'avoir fondé une syntaxe autonome. [Chevalier, 1968:490]
- 78 L'exemple de ce qu'on appelle aujourd'hui les constructions segmentées illustre bien, **croyons-nous**, les dimensions de l'obstacle. [Chevalier, 1968:511]
- 79 Ces quelques réflexions illustrent assez bien, **croyons-nous**, le propos de Peter Atteslander, ce qu'il signale – signal d'alarme – et dénonce. Les futurologues s'en sont émus. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1973/06/FLORENNE/31572>]
- 80 Une seconde difficulté de formulation surgit. Ainsi, selon R. Martin (1983a : 214) : « Savoir que est <factif> (savoir que induit la vérité de p) [...]. Plus précisément, en disant que Pierre sait que p, je laisse entendre que moi aussi je sais que p ». On observe dans cette citation une confusion, cela dit, très fréquente, entre langue (le verbe savoir dans Pierre sait que p) et métalangue (le verbe savoir dans je sais que p). Par ailleurs, nous constatons que l'expression induit la vérité de p conduit à l'ambiguïté de formulation précédemment évoquée (la réalisation ou l'existence de p). Il est donc préférable, **croyons-nous**, de privilégier la définition selon laquelle tout verbe factif contraint le locuteur à croire (ou à faire comme s'il croyait) à la vérité de la complétive. [Karttunen, 1971 : 350 ; cité dans Vatrican, 2012:74]
- 81 Lénine a traité, à tort, **croyons-nous**, cette tendance d'anarcho-syndicaliste. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut\\_livres=10#pagination\\_livres](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut_livres=10#pagination_livres)]
- 82 À propos de la solution du problème national, il y aurait eu intérêt, **croyons-nous**, à souligner avec plus de force le rôle capital du parti communiste. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut\\_livres=20#pagination\\_livres](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut_livres=20#pagination_livres)]
- 83 C'est pourtant, **croyons-nous**, ce qu'il y a lieu de faire pour que la critique aboutisse. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut\\_livres=20&debut\\_articles=100#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut_livres=20&debut_articles=100#pagination_articles)]
- 84 Une enquête sur les possibilités et les priorités à ce sujet reste, **croyons-nous**, à faire. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut\\_livres=20&debut\\_articles=110#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut_livres=20&debut_articles=110#pagination_articles)]
- 85 Redresseur du moral de la nation Il faut, **croyons-nous**, commencer par l'aspect sentimental. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut\\_livres=20&debut\\_articles=140#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut_livres=20&debut_articles=140#pagination_articles)]
- 86 C'est une des explications – essentielle, **croyons-nous** – de la politique du général de Gaulle en Asie. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut\\_livres=20&debut\\_articles=170#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut_livres=20&debut_articles=170#pagination_articles)]
- 87 La période suivante ne sera pas moins riche, **croyons-nous**. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut\\_livres=20&debut\\_articles=210#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut_livres=20&debut_articles=210#pagination_articles)]
- 88 Craintes vaines, **croyons-nous**, les intérêts communs étant bien plus puissants que les intérêts nationaux. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut\\_livres=20&debut\\_articles=170#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=croyons&debut_livres=20&debut_articles=170#pagination_articles)]
- 89 L'histoire de la grammaire n'a donc pas seulement une valeur descriptive, elle a aussi,

	<b>croyons-nous</b> , valeur heuristique ; elle nous fait découvrir quels sont les points essentiels d'agencement de notre langue. [Chevalier, 2006:736]
90	Fait décisif, <b>avons-nous cru</b> . [Chevalier, 2006:731]
91	« <b>NE croyez pas</b> que j'aie le propos de vous révéler un mystère ou d'écrire un roman », écrivait Edgar Poe, cité par Leonardo Sciascia en exergue à l'un de ses précédents ouvrages, A chacun son dû. [http://www.monde-diplomatique.fr/1987/02/VITRANI/39838]
92	<b>Vous croyez</b> que les solutions émergent de votre judicieuse analyse de la réalité observable." J'ai acquiescé et murmuré quelque chose sur les principes des Lumières et l'empirisme. Il me coupa : "Ce n'est plus de cette manière que le monde marche réellement.[http://www.monde-diplomatique.fr/2007/12/SALMON/15433]
93	Dans votre article intitulé « <a href="#">Au nom du combat contre l'antisémitisme</a> », <b>vous croyez</b> devoir me mettre en cause. [http://www.monde-diplomatique.fr/2003/03/A/10030]
94	Parce que nous n'avons pas le droit de vote <b>vous nous croyez</b> dénués de tout sens politique. [http://blog.mondediplo.net/2015-10-19-Medina-Merika-secouer-les-representations-Orient]
95	<b>Ne croyez-vous</b> pas que le meilleur reproche à faire à des représailles c'est d'être une violence souvent sans proportion à la violence à laquelle elle riposte, alors que vous les assimilez à la violence unilatérale du plus fort contre un faible, à la base des conflits tchécoslovaque, vietnamien ou biafrais ? [http://www.monde-diplomatique.fr/1968/10/A/28601]
96	« <b>Croyez-moi</b> : entre deux mots, il faut choisir le moindre. » [http://www.monde-diplomatique.fr/2014/03/MATHIEU/50245]
97	<b>Croyez bien</b> qu'il ne m'est pas non plus facile de vous écrire. Mais c'est la vie. Le destin. Il n'y a pas de « je ne veux pas », il n'y a que des « il faut ». [http://www.monde-diplomatique.fr/mav/138/CHICHKINE/51070]
98	<b>Croyez bien</b> que ce n'est pas métaphoriquement qu'il écrit, s'écrie : « J'épousais l'Occident. [http://www.monde-diplomatique.fr/1976/02/FLORENNE/33675]
99	Cela a bien peu d'importance. <b>Croyez-moi</b> , quand vous aurez mon âge, il n'y aura plus de ministres, mais seulement des ambassadeurs. [http://www.monde-diplomatique.fr/1954/07/LA_CHAUVINIERE/21183]
10	Mais <b>ne croyez</b> surtout pas que l'homme est de parti pris. [http://blog.mondediplo.net/2012-01-27-Le-CRIF-ecrit-il-les-discours-de-Hollande-sur-la]
10	« Ma première réaction, témoigne-t-il, fut d'interroger le co-pilote : " <b>Vous croyez</b> que je suis un terroriste ?" Il me dit : "Non, et c'est pour cela que je vous préviens." Il me demanda de ne rien dire à personne, y compris au reste de l'équipage. » [http://www.monde-diplomatique.fr/2009/05/LEMOINE/17046]
10	Dans votre article intitulé « <a href="#">Au nom du combat contre l'antisémitisme</a> », <b>vous croyez</b> devoir me mettre en cause. Je serais devenu la coqueluche de certaines organisations juives en dépit de mon passé d'extrême droite. Vous invoquez ce faisant un article de René Monzat dans Ras l'Front intitulé « L'étonnant parcours d'Alexandre Del Valle » (Paris, avril 2002). [http://www.monde-diplomatique.fr/2003/03/A/10030]
10	<b>Vous croyez</b> vraiment qu'on se moque de notre société ouverte, vous croyez qu'on va se
3	résigner à votre fantasme de bulle, eh bien allez vous faire voir. [http://www.monde-

diplomatique.fr/recherche?s=croyez&debut\_livres=10&debut\_articles=10#pagination\_articles]

10 « La mairie n'aurait jamais dû leur accorder un permis de construire. Nous, nous représentons  
4 un islam modéré, intégré à la République. Mais eux, vous ne savez pas ce qu'ils prêchent...  
Pourquoi **croyez-vous** que les jeunes partent en Syrie ? » [http://www.monde-  
diplomatique.fr/2015/08/DAUM/53516]

10 **Vous croyez** que je veux distribuer ces journaux débiles ? Il y a cinq millions de chômeurs et  
5 un seul type qui veut pas avoir de métier parce qu'il se soustrait au système, et vous voulez lui  
donner du travail ? [http://blog.mondediplo.net/2013-04-09-Gospodin-ou-la-voie-d-une-autre-  
vie-possible]

10 **Si vous croyez**, écrit le colonel, que ces sept points sont vrai, on peut comprendre pourquoi  
6 l'administration américaine est proche de penser qu'elle n'a plus qu'une seule option, l'option  
militaire. [http://blog.mondediplo.net/2006-10-08-Les-risques-d-une-guerre-contre-l-Iran]

10 Mais la priorité, c'est l'unité du monde russe. L'unité doit se faire, elle se fera. Et, si les luttes  
7 pour le pouvoir se poursuivent, **croyez-moi**, nous saurons faire revenir les ambitieux à la  
raison. [http://www.monde-diplomatique.fr/2014/12/GESLIN/51055]

10 Je ne suis après tout qu'un ancien haut-fonctionnaire français condamné à la Libération sous  
8 la pression du Parti communiste, mais qui n'avait agi que sur ordre, en respectant  
scrupuleusement les lois alors en vigueur, et des gens comme moi, il y en a plein en France,  
et dans tous les partis, y compris au PC, le fameux parti des fusillés qui a avalé comme un  
nougat le pacte germano-soviétique et qui, **croyez-moi**, en a fait fusiller d'autres !  
[http://www.monde-diplomatique.fr/1985/02/PILHES/38428]

10 En défendant le Marché commun agricole, nous ne défendons pas seulement les agriculteurs,  
9 tous les agriculteurs européens – et les agriculteurs français, qui peuvent compter, **croyez-  
moi**, et sur l'intérêt que je leur porte et sur mon obstination, nous défendons aussi la  
construction européenne tout entière. [http://www.monde-  
diplomatique.fr/1972/02/MOUTON/30756]

11 Je suis le dernier de la famille à parler sa langue, celle de ma famille d'origine, un « patois  
0 vulgaire » qui ne peut avoir la beauté de l'oroke, bien entendu, mais une très belle langue.  
**Croyez-moi**. [http://www.monde-diplomatique.fr/1993/09/A/45629]

11 La confrérie suscite un fort rejet dans de larges secteurs de la population – rejet qui,  
1 contrairement à ce que **croient beaucoup de ses membres**, n'est pas seulement le résultat  
d'une campagne de désinformation. [http://blog.mondediplo.net/2013-01-31-Égypte-une-  
entente-entre-salafistes-et-opposition]

11 Même si, parmi nous, **beaucoup croient** qu'il est possible d'empêcher la création d'un tel État  
2 par des mesures politiques énergiques, il faut pourtant s'y préparer, à la fois intellectuellement  
et émotionnellement, tout comme nous nous préparons à d'autres situations  
d'urgence. [http://blog.mondediplo.net/2012-01-04-Les-prejuges-ordinaires-d-un-ecrivain-  
israelien]

11 **Des millions d'Américains croient** que le monde et leur gouvernement est infiltré par les  
3 extra-terrestres. [http://blog.mondediplo.net/2012-06-21-A-propos-de-Roger-Garaudy]

11 On s'étonne alors de la candeur **des journalistes qui croient** que le sondage est représentatif,  
4 à moins qu'ils fassent seulement semblant de croire. [http://blog.mondediplo.net/2011-11-14-  
55-des-Francais]

11 AVANT, il y avait ma mère. Après, il y aura mes filles. Moi, je ne suis qu'une transition vite  
5 passée. Les femmes de ma génération **croyaient** avoir ouvert la voie à celles qui allaient

suivre. Nous nous sommes trompées. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1997/10/GACEMI/4947>]

### Imaginer (61)

- 1 **J'imaginai** tourner l'affaire en dérision. [<http://blog.monediplo.net/2016-05-27-Refuser-les-QCM-a-l-universite>]
- 2 En revanche, j'aimerais que tu m'expliques comment on parvient à ajuster son tir sur un adolescent, à appuyer sur la gâchette, à vérifier que la cible est bien écroulée et, ensuite, à rentrer chez soi avec le sentiment du devoir accompli. **Car j'imagine** que tu as bien dormi ce soir-là, n'est-ce pas ? [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+imagines&debut\\_articles=30#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+imagines&debut_articles=30#pagination_articles)]
- 3 A Ahmedabad, ville historique devenue l'incarnation de la modernité indienne avec ses centres commerciaux flambant neufs, ses routes parfaites et ses projets immobiliers de luxe, **on imagine** voir enfin les retombées de la prospérité économique pour la population. D'autant que M. Modi vante la paix revenue entre les communautés hindoue et musulmane après les pogroms anti-musulmans de 2002. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2014/05/A/50388>]
- 4 J'ai vu dans une vaste salle [d'une école ménagère de Hanovre] quatre jeunes filles de 16 à 17 ans, occupées les unes à laver les fenêtres, les autres à encaustiquer à la main le parquet ; deux d'entre elles étaient des filles d'ouvriers, les deux autres étaient l'une la fille d'un général, la seconde la fille d'un conseiller de justice. **J'imagine** que celles-ci ont dû, au contact de leurs compagnes ouvrières, et dans la communauté du labeur ménager, sentir diminuer la distance sociale qui les séparait, et qu'elles comprendront mieux, lorsqu'à leur tour elles deviendront maîtresses de maison, de quelle bienveillante patience et de quel respect de la dignité d'autrui doit être faite l'autorité envers les serviteurs. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2011/09/A/20971>]
- 5 À ce moment-là, à Cuba, nous ne savions toujours pas avec certitude où Chávez avait été transféré. Depuis des heures, la rumeur courait qu'il avait été conduit sur l'île d'Orchila. Quand j'ai parlé à Baduell, un peu avant 17 heures, le chef de la brigade de parachutistes était déjà en train de sélectionner les hommes et de préparer les hélicoptères pour porter secours au président Chávez. **J'imagine** combien cela a dû être difficile pour Baduell et ses parachutistes de réunir un maximum d'informations précises pour une mission aussi délicate. [<http://boutique.monde-diplomatique.fr/extrait-fidel-castro-biographie>]
- 6 **J'imagine** que le recueil de souvenirs, ou plutôt le Journal, de Jacques Dumaine surprendra bien des lecteurs, quelques-uns désagréablement (ceux-là s'apercevront que le fonctionnaire en qui ils ne voyaient guère que le miroir tendu à leur vanité était doué d'un regard qui les a pénétrés et dépouillés), tous les autres, hors bien entendu ses amis, parce que le figurant nécessaire et brillant qu'ils identifiaient à sa fonction se révèle à leurs yeux un témoin inlassablement attentif, exceptionnellement lucide, et un écrivain. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1956/02/FLORENNE/21689>]
- 7 Quand j'ai lancé le projet du nouveau port pétrolier de Doraleh, c'est à Paris que je me suis tout d'abord adressé, dès 1999. En guise de réponse, on m'a proposé de bricoler les infrastructures obsolètes de celui de Djibouti. En réalité, on m'a ri au nez. C'est alors que Dubaï est entré en scène il faut être clair : si les Français pensent ne plus avoir besoin de Djibouti, l'inverse est aussi vrai.  
**J'imagine que**, lors de votre visite en France en Décembre dernier, vous avez évoqué ce désintérêt. [<http://www.jeuneafrique.com/recherche/?q=j%27imagine>]
- 8 **J'imagine** qu'il viendra sur un tapis volant. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+imagines&debut\\_articles=80#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+imagines&debut_articles=80#pagination_articles)]



- 9 Elles furent dictées, **j'imagine**, par une inquiétude légitime autant que par le désir. [<http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=j%27imagine>]
- 10 À propos de ces trois vertus théologiques de la démocratie, voire des « valeurs spirituelles », personne ne s'avisera, **j'imagine**, de nommer Dieu dont le nom, certes, est souvent prononcé ; mais pour le trouver, notamment dans les églises américaines, il faut une exceptionnelle insensibilité à l'absence. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1980/04/FLORENNE/35517>]
- 11 Leurs spectres, **j'imagine**, doivent porter la toge. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=j%27imagine&debut\\_articles=20#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=j%27imagine&debut_articles=20#pagination_articles)]
- 12 — Celles que la majorité comprend, **j'imagine** ? – Le zoulou, le tswana, le lesotho... [<http://www.monde-diplomatique.fr/2012/12/GORDIMER/48478>]
- 13 Ce n'est pas seulement, **j'imagine**, parce qu'ils ont été misérables, honnis, persécutés. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=j%27imagine&debut\\_articles=20#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=j%27imagine&debut_articles=20#pagination_articles)]
- 14 **J'imagine**, il faudra le regarder à travers deux verres teintés en rose. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=j%27imagine&debut\\_articles=30#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=j%27imagine&debut_articles=30#pagination_articles)]
- 15 Elles sont vertueuses, d'abord, **j'imagine**, parce que la vertu leur plaît. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+n%27imagine+pas&debut\\_articles=50&debut\\_livres=30#pagination\\_livres](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+n%27imagine+pas&debut_articles=50&debut_livres=30#pagination_livres)]
- 16 Ce n'est pas que je tiens les autres critiques pour négligeables, mais, pour bon nombre, ce sont si visiblement ses petits amis rameutés par blog interposé, **j'imagine**, et armé d'arguments si semblables qu'il est préférable de regrouper – il n'est d'ailleurs nul besoin, comme Jean Quatremer me le prêtera sans doute par réflexe, **d'imaginer** que je ferais de lui une sorte de chef d'orchestre coordonnant la manœuvre, il suffit de s'en remettre à la similitude des formes de pensées qui, spontanément accordées par une même foi, produisent nécessairement des discours identiques en dehors de toute coordination et de toute orchestration. [<http://blog.mondediplo.net/2008-12-01-RQPJQ-Rien-Que-Pour-Jean-Quatremer/>]
- 17 Je dévisage mon seul ami sur terre. C'est mon ami, **j'imagine**. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2013/08/ARTUS/49533>]
- 18 L'historien s'est laissé émouvoir par le témoin qu'il fut, mais il retrouve vite sa froideur – qu'on lui reprochera, **j'imagine** – parce qu'à ces yeux tout est désormais joué : Munich ne lui arrache qu'un exposé glacé. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1963/06/FLORENNE/25415>]
- 19 Est-ce que **tu imagines** que nous, on aurait pu faire ce qu'on est en train de faire si Tagro et IB étaient vivants ? [<http://www.jeuneafrique.com/mag/282297/politique/affaire-de-l-enregistrement-soro-bassole-verbatim-de-premiere-ecoute/>]
- 20 « **Tu n'imagines** pas pouvoir parvenir jusque-là quand tu viens d'un petit village et sans être jamais allé à l'école », avait réagi Malick Sidibé à l'annonce de ce prix. [<http://www.jeuneafrique.com/318647/culture/mali-a-bamako-dernier-hommage-a-malick-sidibe/>]
- 21 **Tu n'imagines** pas combien j'ai besoin de toi. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+imagines&debut\\_articles=90#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+imagines&debut_articles=90#pagination_articles)]
- 22 — Tu plaisantes ? Ils n'ont pas les moyens de se payer de la PsyPop de cette envergure ! Ils n'ont même pas un datacenter à eux ! **Tu imagines** la misère ? [<http://www.monde-diplomatique.fr/2015/06/DAMASIO/53081>]

- 23 Puis j'ai balayé et j'ai essuyé la poussière. J'ai travaillé et j'ai peint toute la journée alors que les toiles d'araignée, la suie et je ne sais plus quoi me remplissaient les yeux, le nez et la bouche. Après tout ça, il ne m'a pas payé. Il n'a même pas remboursé le prix de la peinture. Mais **ne t'imaginer pas** que je vais en rester là. J'enregistre tout! [<http://www.monde-diplomatique.fr/1984/12/TERREFE/38306>]
- 24 Le policier. – Tu peux expliquer pourquoi tu l'as visée ?  
Le principal (avant que le jeune garçon ne puisse répondre). – Tu lui jetterais, comme ça, une pièce de deux euros à ta maman ? Deux centimes d'euro...  
Le jeune garçon. – Non.  
Le principal. – **T'imagines** un peu ce que ça fait ? Deux centimes d'euro ?  
Le jeune garçon. – J'sais pas, c'était un jeu. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2009/06/A/17242>]
- 25 Ce rien, c'est ici un séminaire que la Jeunesse libérale avancée tient dans un petit village de l'Ariège. Quelques jeunes gens décident de perturber la réunion. La police l'apprend et **s'imaginer** qu'un groupe de terroristes, dirigé par Carlos, prépare un mauvais coup. Un bataillon de gardes mobiles envahit le village. Une nuée d'inspecteurs part en chasse. Rôde la nuit dans la montagne. Tire sans sommation au moindre bruit. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1979/10/MASCHINO/35287>]
- 26 Si le responsable de l'empêchement parlementaire vise le même objectif de transparence que la commission d'enquête, **on peut imaginer** que la poursuite judiciaire soit engagée par quelqu'un qui vise à empêcher la constitution d'une commission d'enquête. [<http://blog.mondediplo.net/2011-12-18-Une-affaire-et-quatre-enterrerments>]
- 27 Alors, que se sont dit Ouattara et Sarkozy en tête à tête ? Peut-être ont-ils parlé du cas Abdoulaye Wade, le grand ami sénégalais du président ivoirien... Sûr qu'ils ont évoqué la présidentielle française d'avril-mai prochains. **On imagine bien** Ouattara disant à son vieil ami : « **Tu penses** que tu peux gagner ? » On devine moins la réponse... Évidemment, Alassane Ouattara sait que, le 6 mai prochain, tout peut changer à Paris. Mais ce 26 janvier, il n'a pas voulu anticiper et n'a fait aucune démarche pour rencontrer François Hollande ou François Bayrou. [<http://www.jeuneafrique.com/143144/politique/c-te-d-ivoire-france-que-se-sont-dit-ouattara-et-sarkozy/>]
- 28 Une méditation remarquablement rigoureuse sur la politique dans le contexte d'une époque – la nôtre – qui proclame la fin du politique, qui croit à l'extinction des conflits sociaux et qui, parce qu'elle vient de vivre l'effondrement des régimes communistes, **imagine avoir** définitivement réglé son compte au désir d'égalité. [<https://www.monde-diplomatique.fr/1990/10/TALBOT/43010>]
- 29 Sous la direction, qu'**on imagine** exigeante, de Camille Mansour, une équipe d'intellectuels palestiniens de l'exil, mais aussi de 1<sup>er</sup> "intérieur", expose avec modération la situation juridique, économique et sociale de leurs compatriotes d'Israël et des territoires occupés. [<https://www.monde-diplomatique.fr/1989/10/DUCLOS/42100>]
- 30 En fait, ces « élites » et leurs porte-parole ne croient pas une seconde à la francophonie, à la notable exception de M. Jacques Attali, qui considère qu'elle doit être un grand projet pour la France : il fut chargé par M. Pierre Moscovici, alors ministre de l'économie et des finances, de la rédaction d'un rapport sur les enjeux de la francophonie économique. **On peut imaginer** que M. Michel Sapin le confirmera dans cette mission. Car, à percevoir la francophonie – mais aussi bien l'hispanophonie ou la lusophonie – comme un obstacle archaïque à une « modernité » exclusivement incarnée par la langue anglaise, les gouvernants étalent surtout leur ignorance. [<https://www.monde-diplomatique.fr/2014/07/CASSEN/50626>]

- 31 Alors ? Alors, la réalité européenne a dû apparaître moins joviale aux auditeurs que les « explications » de Jean-Marc Sylvestre, Alexandre Adler, Olivier Duhamel ou Bernard Guetta, toutes adossées, **on imagine**, à des « rapports », « dossiers » et « investigations sur Internet ». [<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/08/HALIMI/12407>]
- 32 Nous aurions voulu aussi marquer l'apport méthodologique. **Nous imaginons** facilement l'objection que certains feront : l'effet d'entraînement n'est pas mesurable, il n'est donc pas opérationnel. Aussi, après avoir salué le concept, reviendra-t-on bien vite aux instruments traditionnels en suggérant que ce qui n'est pas mesurable n'a pas à être pris en considération. [[http://www.monde-diplomatique.fr/1966/04/DESTANNE\\_DE\\_BERNIS/27191](http://www.monde-diplomatique.fr/1966/04/DESTANNE_DE_BERNIS/27191)]
- 33 **Imaginons** que la descendance d'une unique bactérie, placée à midi sur le milieu de culture, parvienne à saturer la boîte à minuit : dans ce laps de temps, le nombre de bactéries aura été multiplié par 68 milliards. Quand la boîte était-elle à moitié pleine ? A 23 h 40. Si nous étions l'une de ces bactéries, à quel moment aurions-nous conscience que l'on s'apprête à manquer d'espace ? A 22 heures, quand la colonie n'occupe encore que 1,5 % du volume de la boîte, **nous n'imaginons pas** la catastrophe qui se prépare. **Supposons** qu'à 23 h 20, une bactérie particulièrement avisée commence à s'inquiéter. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/01/LEHOUCQ/11808>]
- 34 **Imaginons** qu'une journaliste cherche à enquêter sur la société brésilienne Odebrecht. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2013/10/VIGNA/49723>]
- 35 **Imaginons**. Un matin de novembre 1990, les cinq délégués des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU se retrouvent à la résidence du représentant du Royaume-Uni pour préparer la réunion de l'après-midi. [[http://www.monde-diplomatique.fr/1993/07/CHEMILLIER\\_GENDREAU/45458](http://www.monde-diplomatique.fr/1993/07/CHEMILLIER_GENDREAU/45458)]
- 36 Le 4 janvier, lyrique, il a repris le répertoire plein d'espoir de John Lennon : « **Imaginons. Imaginons** un instant qu'il y a neuf jours l'Union européenne se soit déjà dotée d'un service d'urgence international. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/02/HALIMI/11909>]
- 37 **Imaginons** que, malgré tout, la justice condamne une entreprise ? « Les amendes sont rarement recouvrées », tranche-t-il. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2014/04/BALBASTRE/50292>]
- 38 « **Imaginons** un Français qui entre dans une épicerie et s'adresse au vendeur dans la langue de la Sorbonne ou du journal Le Monde. [] Le vendeur se dira simplement qu'il a affaire à un client cultivé. En revanche, un Égyptien, un Yéménite ou un Marocain qui, dans son pays, s'adresserait à un épicier en arabe classique serait la risée des autres clients, et il y a fort à parier que le marchand n'y comprendrait goutte. » [<http://www.jeuneafrique.com/60009/archives-thematique/caduque-la-langue-du-coran/>]
- 39 **Nous n'imaginons pas** que les investisseurs reviennent à l'achat. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=imaginons&debut\\_livres=10&debut\\_articles=30#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=imaginons&debut_livres=10&debut_articles=30#pagination_articles)]
- 40 La conclusion s'annonce comme une prophétie : l'exil porte « les prémices d'un monde que nous ne connaissons pas, que nous **n'imaginons pas** ». Deux ans après la parution du livre, l'Égypte s'insurgera. En quête d'un monde qu'elle ne connaissait pas, **n'imaginait pas**. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2013/03/MOHAMED/48831>]
- 41 **Imaginez** que l'application développée par votre municipalité puisse vous informer de toutes les possibilités de transport dont vous disposez (à l'exclusion d'Uber) : vous pourriez prendre le vélo qui vous attend au coin de la rue, sauter dans un minibus dont l'itinéraire serait adapté à votre destination et à celle des passagers, puis marcher le reste du trajet pour goûter les charmes du marché de quartier. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2014/04/BALBASTRE/50292>]

	diplomatie.fr/2015/09/MOROZOV/53676]
42	Or, si on fait une opération terrestre, on aura des pertes, peut-être autant en quelques jours qu'en dix ans en Afghanistan. Et <b>vous imaginez</b> des soldats français prisonniers et brûlés vifs par Daech ? [http://blog.monediplo.net/2015-09-19-Asterix-et-les-fier-a-bras-en-Syrie]
43	Il a fallu cinq ans à Fadlallah [Hassouna, le président de DPNA] pour me convaincre de m'asseoir à la même table qu'un musulman. Cinq ans, <b>vous imaginez</b> ! [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/11/ZACCOUR/54189]
44	<b>Imaginez</b> que l'application développée par votre municipalité puisse vous informer de toutes les possibilités de transport dont vous disposez. [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/09/MOROZOV/53676]
45	<b>Imaginez</b> , on y parle toujours... français ! [http://www.monde-diplomatique.fr/2013/06/HALIMI/49153]
46	La délégation dont nous faisons partie, emmenée par la JICA, s'immobilise pendant une minute. « <b>Vous imaginez</b> , trente ans après, elle fonctionne encore ! La haute technologie japonaise peut servir au monde entier. Les produits japonais, c'est du long terme ! » [http://www.monde-diplomatique.fr/2013/06/BRYGO/49204]
47	<b>Vous imaginez</b> , si on venait avec nos djellabas et nos tapis faire la prière place de la Comédie ? Les gens seraient épouvantés, ils se mettraient à hurler ! [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/08/DAUM/53515]
48	<b>Vous imaginez</b> une loi qui sanctionnerait la négation du génocide des Indiens d'Amérique ? [http://www.jeuneafrique.com/207574/politique/france-rachid-nekkaz-contre-nicolas-sarkozy/]
49	— Avant d'accéder au pouvoir, vous aviez une activité religieuse. Vous avez même fondé votre propre Église, une branche locale du Christianisme céleste. Prêchez-vous encore ? – J'ai effectivement fondé, avec des adeptes, deux ou trois paroisses de ce genre à Bangui. J'assiste toujours au culte chaque dimanche et parfois je le conduis. Mais sans plus. <b>Vous imaginez</b> bien que le temps me manque. [http://www.jeuneafrique.com/128909/archives-thematique/qu-attendez-vous-pour-nous-aider/]
50	Cette convention dit que la France s'engage à appliquer les dispositions de la loi marocaine pour les mariages célébrés en France. Ça n'a pas de sens ! Car la loi marocaine interdit le mariage entre une musulmane et un non-musulman : <b>vous vous imaginez</b> appliquer ça en France ?", argumente Me Didier Besson, avocat du couple. [http://www.jeuneafrique.com/167900/politique/la-france-autorise-l-union-d-un-couple-homosexuel-franco-marocain/]
51	Des contrats ou des accords ont-ils été trouvés ? <b>Vous imaginez</b> bien qu'on ne signe pas des contrats en une matinée, mais vous avez sans doute compris que GDF-Suez travaille actuellement sur un certain nombre de projets. [http://www.jeuneafrique.com/22328/economie/andr-fotso-aujour-hui-le-cameroun-est-un-vaste-chantier/]
52	La rébellion touarègue au Mali, en partie issue de cette crise, risque-t-elle de s'étendre au Niger ? C'est le discours irrédentiste et sécessionniste proféré par les rebelles au nom de la « targuïté » qui nous inquiète particulièrement. Il y a plus de Touaregs chez nous qu'au Mali, <b>vous imaginez</b> donc que nous ne sommes pas tranquilles. [http://www.jeuneafrique.com/141951/politique/aqmi-mohamed-bazoum-nous-ne-sommes-pas-tranquilles/]
53	Comment s'est déroulée l'extraction et quelle a été votre réaction en découvrant qu'il s'agissait d'un crâne quasi complet ? Un paléontologue qui découvre une dent de primate est déjà très

heureux, alors **vous imaginez** notre satisfaction en découvrant un palais puis un crâne !  
[<http://www.jeuneafrique.com/179337/societe/brigitte-senut-je-compte-bien-d-couvrir-les-restes-de-notre-ugandapithecus-major/>]

54 « Vous vous rendez compte, raconte un de ces bourreaux, un verre de cristal à la main, à l'historien E. A. Johnson en 1995, en portant son autre main au niveau de ses mollets, le sang montait jusque-là dans la fosse où on en a exécuté trois cents en une journée... **vous vous imaginez ?** » [<http://www.monde-diplomatique.fr/2004/08/FERRO/11475>]

55 **Est-ce que vous imaginez** que les jihadistes vont disparaître et qu'ils ne vont pas se réfugier... en Mauritanie, où il y a un président qui est le parrain d'un trafic de drogue, par exemple ? [<http://www.jeuneafrique.com/171906/archives-thematique/mauritanie-le-pr-sident-ould-abdelaziz-porte-plainte-contre-le-d-put-fran-ais-no-l-mam-re/>]

56 On la forçait à venir chanter à n'importe quelle heure du jour et de la nuit Dans les images que l'on a d'elle, elle sourit toujours. **Mais vous n'imaginez pas** à quel point cette femme a souffert. Autant dans son pays qu'en exil. [<http://www.jeuneafrique.com/215536/archives-thematique/les-politiques-l-ont-n-glig-e/>]

57 **Vous n'imaginez pas** la sensation que ça fait d'offrir un vélo à un enfant qui n'a jamais eu les moyens de s'en acheter un. [<http://www.jeuneafrique.com/230210/societe/tour-de-france-mtn-qhubeka-s-chauffe-pour-la-grande-boucle/>]

58 Plus au sud, gouvernement chilien et habitants de l'île de Pâques **imaginent** la gestion d'une aire marine protégée. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2015/11/DESLANDES/54183>]

59 Les classes moyennes **s'imaginent** qu'elles font partie de l'oligarchie (...) [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=imaginent&debut\\_articles=50#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=imaginent&debut_articles=50#pagination_articles)]

60 **Ils n'imaginent pas** que l'on puisse « relancer » autre chose que des quantités produites et consommées à grand renfort de campagnes publicitaires, d'obsolescence programmée et de vie à crédit. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2015/11/GADREY/54141>]

61 J'irais même jusqu'à sourire en voyant que ce que [Frédéric] Lordon et d'autres **imaginent** est la mise sur pied d'une Constituante, alors que la création de la Belgique indépendante des Pays-Bas fut concrétisée (en 1831) par l'élaboration démocratique d'une Constitution... [<http://www.monde-diplomatique.fr/2016/06/A/55730>]

#### Paraître (44)

1 **Il paraît** que vous êtes des « forces spéciales », une formation « d'élite ». [<http://blog.mondediplo.net/2014-08-10-Lettre-ouverte-a-l-homme-qui-aurait-pu-tuer-mon/>]

2 **Il paraît** que votre président est très remonté. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2008/12/CYRAN/16587>]

3 **Il paraît** même qu'à Etampes, on avait inscrit « Liberté, propriété, fraternité ». [<http://www.monde-diplomatique.fr/2016/05/A/55506>]

4 **Il paraît** même qu'on l'**aurait déployé**, à plusieurs reprises, dans les rues des grandes villes françaises au mois d'octobre 2010 : le drapeau rouge flotte encore. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2011/03/LAMBERT/20220>]

5 13 décembre 1981. Une date : la loi martiale est proclamée en Pologne, le syndicat Solidarité dissous. On tourne une page. Une de plus... **Il paraît** que tous les cinq ans, ou du moins périodiquement, la vie de la Pologne se reconstitue « en étapes, en défaites, en petits pas allant de la mort d'un tyran à la mort d'un autre tyran... ».[<http://www.monde->

	diplomatie.fr/1987/02/ALLAIN/39840]
6	Jaloux de sa souveraineté, qui <b>lui paraît</b> la condition indispensable de son progrès et de l'affirmation de la dignité africaine, le Cameroun a choisi normalement de rester en dehors des conflits des blocs. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/1976/08/KEUTCHA/33872">http://www.monde-diplomatique.fr/1976/08/KEUTCHA/33872</a> ]
7	<b>Il ne me paraît</b> pas juste qu'on juge un écrivain pour ses idées politiques. Car s'il est vrai que Rudyard Kipling a défendu l'Empire britannique, il faut aussi reconnaître qu'il a été un grand écrivain. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/2001/08/CHAO/7917">http://www.monde-diplomatique.fr/2001/08/CHAO/7917</a> ]
8	Cette idée de frontières et de nations <b>me paraît</b> absurde. La seule chose qui peut nous sauver est d'être des citoyens du monde. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/2001/08/CHAO/7917">http://www.monde-diplomatique.fr/2001/08/CHAO/7917</a> ]
9	L'alternance <b>me paraît</b> l'invention d'un socialisme propre à l'islam ou le retour à un classicisme culturel. Si les intellectuels arabes choisissent le socialisme, qu'ils en fassent vraiment un socialisme de l'avenir. Et s'ils choisissent l'islam, qu'ils offrent de l'islam une modernité véritable plutôt que le retour à de prétendus âges d'or. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/1979/08/G__J_/35238">http://www.monde-diplomatique.fr/1979/08/G__J_/35238</a> ]
10	<b>Il me paraît</b> contre-productif d'appeler à l'interdiction de ce spectacle, ou d'en provoquer l'annulation, au risque d'opposer les militants de l'antiracisme aux défenseurs de la liberté artistique ; mais <b>il me semblerait</b> également contre-productif de balayer d'un revers de main l'émotion de celles et ceux qui se sentent humiliés et offensés : l'antiracisme ne peut pas faire abstraction des premiers intéressés. [ <a href="http://blog.mondediplo.net/2014-12-02-Exhibit-B-ne-passe-tromper-d-adversaires">http://blog.mondediplo.net/2014-12-02-Exhibit-B-ne-passe-tromper-d-adversaires</a> ]
11	Maria-Antonietta Macciocchi le lit à gauche (1). Est-ce la bonne lecture ? Je n'en sais rien. Ce qui <b>me paraît</b> sûr en revanche, c'est que là n'est pas la bonne question. En vérité, lorsqu'il s'agit d'écrits d'hommes comme Marx, Lénine ou Gramsci, d'hommes qui ont dû articuler les unes dans les autres, au point d'en faire une unique substance, exigence conceptuelle et décision stratégique, toute lecture devient militante. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/1974/06/DESANTI/32410">http://www.monde-diplomatique.fr/1974/06/DESANTI/32410</a> ]
12	Interrogé par Le Monde (daté du 31 juillet 2004) sur le fait que son ancien cabinet d'audit « devrait s'adosser à son homologue américain KPMG », M. Edouard Salustro, ancien président du conseil de surveillance de Salustro-Reydel, expliquait : « Dans un pays comme la France, une telle concentration <b>me paraît</b> être un handicap pour la profession. » [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/2005/05/A/12369">http://www.monde-diplomatique.fr/2005/05/A/12369</a> ]
13	Alors, pourquoi ne pas revendiquer le sceptre de grand libéral ? M. Chirac n'en veut pas, mais M. Giscard d'Estaing <b>paraît</b> y prétendre lui aussi. M. Balladur ne l'entend pas de cette oreille. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/2010/02/HALIMI/18816">http://www.monde-diplomatique.fr/2010/02/HALIMI/18816</a> ]
14	D'abord une partie du mal – car la guerre froide a été un malheur pour le monde – <b>paraît</b> venir moins de la fermeté de Truman que de ses hésitations avant d'adopter la fermeté. Jusqu'à janvier 1947, date de la nomination de Marshall ou département d'Etat, il a hésité entre trois politiques : celle de Wallace (et d'Elliot Roosevelt) favorable à de nouvelles concessions, à un nouvel « appeasement », faisant suite à celui de Yalta. Celle de Byrnes, consistant à ne rien céder, mais à négocier sans cesse (Fontaine nous a rappelé récemment que c'était la méthode de Richelieu). Enfin celle de Forrestal, préparée par George Kerman, Charles Bohlen, Dean Acheson, consistant à reconnaître en l'U.R.S.S. un pays fondamentalement communiste, avec lequel la discussion est impossible, et qu'il faut arrêter par des « situations de force », par le « containment ». [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/1966/04/DUROSELLE/27173">http://www.monde-diplomatique.fr/1966/04/DUROSELLE/27173</a> ]
15	Et c'est donc dans les archives de la préfecture, année 1852, que M. Emerit, poussant plus loin que ses collègues – lesquels s'en étaient tenus aux rapports évidemment suspects du temps de Louis-Philippe – « a eu le bonheur » de connaître la vérité grâce au rapport Piétri.

Celui-ci concluait en effet en disant que plus de 80 millions ont disparu et ont servi « à grossir la fortune de la branche déchue... » D'où la propre conclusion de Marcel Emerit : « ... **il me paraît** incontestable que Louis-Philippe a été le principal bénéficiaire du trésor d'Alger. Il s'est bien gardé de tenir les promesses de Charles X et ses libéralités n'ont pas dépassé le cercle de sa famille. Comme les biens de celle-ci ont été confisqués par Louis-Napoléon, on peut dire qu'en fin de compte le trésor du dey est entré dans les caisses de l'État... » [<http://www.monde-diplomatique.fr/1955/07/DUPUY/21489>]

16 **Il paraît** évident que si Moulin avait eu des liaisons de sommet avec le parti (en dehors de ses liaisons officielles et normales), s'il avait été, à un titre quelconque, l'homme du parti, l'un de ces anciens dirigeants en aurait su quelque chose à l'époque et ne se gênerait pas pour le raconter aujourd'hui. Or, aucun n'a été au courant de cela, aucun n'y croit.

17 Mais son témoignage tombe mal : « (Cette) publication, écrit un conseiller des affaires étrangères, **me paraît** inopportune au moment où, après une longue période de rupture, nous nous efforçons de liquider le contentieux franco-guinéen et de (redonner) à nos relations avec Conakry un cours normal. » [<http://www.monde-diplomatique.fr/1977/06/MASCHINO/34293>]

18 La réponse que sans cesse on lui fournit – « Tous les régimes censurent la presse en temps de guerre » – **lui paraît** inacceptable. Il se déclare « absolument pas d'accord » et ajoute, déçu : « Cela m'inquiétait qu'un gouvernement d'écrivains se fût transformé en un gouvernement de censeurs. » [<http://www.monde-diplomatique.fr/1987/08/RAMONET/40229>]

19 Bien plus conséquente **me paraît** l'analyse de la non-pertinence de la dissuasion que développe Michel Rocard. Elle repose sur le constat que, la guerre froide terminée, aucune nation n'exerce désormais de menace existentielle sur aucune autre qui puisse justifier de l'emploi de l'arme nucléaire. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2006/05/A/13446>]

20 Le professeur refusa toutefois à nos plaisantins un autre choix concernant la doctrine Monroe : « America first », « America is back », « Ein Reich ein Volk ein Führer » ou « Yes we can » ? Je concoctais finalement cinq questions de définition : qu'est-ce qu'une institution totale ? Qu'est-ce que le dilemme du prisonnier ? Etc. Lesquelles **me paraissaient** répondre aux exigences minimales. [<http://blog.mondediplo.net/2016-05-27-Refuser-les-QCM-a-l-universite>]

21 **Il paraît** difficile de prétendre qu'il ne s'agit pas là d'une solution extrême. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1977/02/A/34101>]

22 **Il paraît** que le Monde diplomatique, ce petit mensuel né en 1954 avec de modestes ambitions, est devenu un grand journal politique. **Il paraît** que, chaque mois, ses lecteurs veulent y trouver des clés pour essayer de comprendre enfin un monde dénué de sens... L'essor des ventes tendrait à confirmer cette impression. [<https://www.monde-diplomatique.fr/1995/01/PAUNET/6060>]

23 En France, un homme de droite vient de succéder à un président devenu impopulaire dans son propre camp, et il est parvenu à ses fins en battant une femme de gauche. **Il paraît** que ce genre d'histoire remonte un peu le moral des candidats républicains à la succession de M. George W. Bush. Surtout s'ils prévoient qu'en novembre 2008 ils affronteront la démocrate Hillary Clinton. [<https://www.monde-diplomatique.fr/2007/06/HALIMI/14838>]

24 **Il paraît** qu'aujourd'hui, lorsqu'un artiste est assez téméraire pour oser demander la même chose, on le regarde comme s'il proférait des injures ! [<https://www.monde-diplomatique.fr/2004/05/FERRAT/11221>]

25 Quant au « code de bonne conduite », **il paraît** que, sous l'égide du ministère de la culture, un projet d'accord - qui officialiserait la chose - aurait été rédigé, provoquant les réactions immédiates du Syndicat national des auteurs et des compositeurs (SNAC) et de l'Union nationale des auteurs et des compositeurs (UNAC). [<https://www.monde-diplomatique.fr/2004/05/FERRAT/11221>]

	diplomatie.fr/2004/05/FERRAT/11221]
26	Pour commencer, <b>il paraît</b> vain de prétendre résoudre les problèmes causés par la combustion des énergies fossiles après coup, en régulant uniquement les rejets, sans poser la question de l'extraction. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/2015/11/SINAI/54142">http://www.monde-diplomatique.fr/2015/11/SINAI/54142</a> ]
27	Et, en effet, le » groupe de base « décrit par Anzieu et Kaes, et à partir duquel Régis Debray <b>paraît</b> raisonner, est, par essence, un groupe socialement désinséré [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/1982/03/MENDEL/36639">http://www.monde-diplomatique.fr/1982/03/MENDEL/36639</a> ]
28	Dans un pays géologiquement instable et traversé tous les ans par une vingtaine de cyclones, dans un contexte mondial de changements climatiques, <b>il paraît évident</b> aux yeux d'une partie du monde scientifique, des médias et des dirigeants politiques que la nature est en cause. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/2013/12/CADAG/49904">http://www.monde-diplomatique.fr/2013/12/CADAG/49904</a> ]
29	Ces derniers sont particulièrement nets depuis l'intervention au Cambodge, et <b>il paraît évident</b> que la ligne de clivage ne correspond pas à une définition trop sommaire des classes sociales. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/1970/08/JULIEN/29779">http://www.monde-diplomatique.fr/1970/08/JULIEN/29779</a> ]
30	assaisonnée d'un peu d'arissa, qui dope davantage, <b>paraît-il</b> , qu'un café bien tassé. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+parait&amp;debut_articles=160#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+parait&amp;debut_articles=160#pagination_articles</a> ]
31	La Suède est, <b>paraît-il</b> , l'un des pays du monde où le taux des suicides est le plus (...) [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+parait&amp;debut_articles=190#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+parait&amp;debut_articles=190#pagination_articles</a> ]
32	Et d'année en année, <b>paraît-il</b> , le nombre de suicides de jeunes fiancées augmente. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+parait&amp;debut_articles=330#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+parait&amp;debut_articles=330#pagination_articles</a> ]
33	Tandis que les révélations sur l'espionnage systématique de ses alliés embarrassent Washington, Moscou <b>paraît</b> aligner les succès sur la scène internationale (affaire Snowden, question syrienne). [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/2013/11/LEVESQUE/49761">http://www.monde-diplomatique.fr/2013/11/LEVESQUE/49761</a> ]
34	Si le candidat du SPD à la chancellerie, M. Gerhard Schröder, <b>paraît</b> avoir le vent en poupe, nul ne sait lequel des deux grands partis arrivera finalement en tête, et a fortiori quelle alliance il passera, les autres partenaires – libéraux du FDP et Verts, voire ex-communistes du PDS – devant d'abord franchir la « barre » des 5 %. Nouveau gouvernement CDU-FDP ? « Grande coalition » ? [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/1998/09/SEMLER/4043">http://www.monde-diplomatique.fr/1998/09/SEMLER/4043</a> ]
35	L'OPINION publique se montre, <b>paraît-il</b> , satisfaite des mesures d'esprit sécuritaire prises par le gouvernement. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+para%C3%A0Et&amp;debut_articles=620#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+para%C3%A0Et&amp;debut_articles=620#pagination_articles</a> ]
36	Ce règlement, de nature formelle, <b>paraît</b> , à la fois, suffisant et acceptable, puisque sur ce point aussi les divergences de vues subsistent, d'autant plus fondamentales qu'aucune expérience pratique, et probante, ne permet de les trancher. [ <a href="https://www.monde-diplomatique.fr/1958/11/A/22813">https://www.monde-diplomatique.fr/1958/11/A/22813</a> ]
37	Ils viennent fréquemment, à ce qu' <b>il paraît</b> , dans le village de mes hôtes. [ <a href="https://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+para%C3%A0Et&amp;debut_articles=980#pagination_articles">https://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+para%C3%A0Et&amp;debut_articles=980#pagination_articles</a> ]
38	Son contrat de travail en poche [un privilège, à ce qu' <b>il paraît</b> ], peut-être se rendra-t-il demain lundi à son bureau ou à son atelier (...) [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+parait&amp;debut_articles=500#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+parait&amp;debut_articles=500#pagination_articles</a> ]



- 39 Au Maroc, gouverner c'est pleuvoir », disait, **paraît-il**, le maréchal Lyautey. Cela se vérifie dramatiquement cette année encore, en raison d'une sécheresse tenace qui désole les campagnes, inquiète les citoyens et obsède les gouvernants. [<https://www.monde-diplomatique.fr/2000/07/RAMONET/1967>]
- 40 Mohammed VI **paraît** conscient de cet espoir qui est à la mesure des gigantesques besoins d'un pays de 29 millions d'habitants. [<https://www.monde-diplomatique.fr/2000/07/RAMONET/1967>]
- 41 L'essentiel de la question ouverte par Régis Debray **nous paraît** se situer là, et avec des conséquences non négligeables, puisque de la réponse à cette question dépend la possibilité (théorique du moins) d'un développement éventuel de la démocratie. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1982/03/MENDEL/36639>]
- 42 En solidarité avec la France victime d'attentats, mais pas seulement ; en parallèle avec le bon accueil qu'elle fait à son million de réfugiés, en majorité syriens, mais pas uniquement ; pour montrer aussi que l'Allemagne, tout en restant plutôt pacifiste, se contentant d'être le troisième fabricant d'armes du monde, doit désormais endosser ses responsabilités de puissance européenne opulente. Même si son armée ne **paraît** pas (encore) profilée pour ce rôle... [<http://blog.monediplo.net/2015-12-18-Mme-Merkel-s-en-va-t-en-guerre-mais-tout>]
- 43 A la question de savoir si la division mondiale du travail entre firmes se substitue à la division mondiale du travail entre nations, Palloix répond par la négative, en s'appuyant exclusivement sur les rapports « centres impérialistes »-« périphérie ». Cette réponse nous **paraît** insuffisante. [<https://www.monde-diplomatique.fr/1973/04/MANDEL/31463>]
- 44 Cette fois, des mesures « structurelles » contre les paradis fiscaux sont annoncées. Mais l'essentiel **paraît** soustrait à la discussion : l'utilité sociale de la finance. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2009/04/RIMBERT/17031>]
- Penser (62)**
- 1 **Je pense** que l'idée généreuse de guerre contre le racisme se transforme petit à petit monstrueusement en une idéologie mensongère. [<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2005-11-23-Qui-a-dit>]
- 2 **Je pense** que ce **serait** cool d'être né sur Terre et de mourir sur Mars. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2012/08/RIVIERE/48044>]
- 3 **Je pense que**, pas plus que moi, vous ne vous posez cette question, pourtant importante : Si j'avais eu le choix du lieu et du moment, où et quand aurais-je voulu naître ? [<http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2775p003.xml0/>]
- 4 **Je pense que**, dans vingt ans, on n'entendra plus parler de vote ethnique dans ce pays. [<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2555p034-046.xml0/>]
- 5 **Et je pense** : Le Parti, il est trop empoisonné par des comme toi ! [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+ne+pense&debut\\_articles=30&debut\\_livres=10#pagination\\_livres](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+ne+pense&debut_articles=30&debut_livres=10#pagination_livres)]
- 6 Entrées en vigueur le 7 février 1962, aggravées par les lois Torricelli (1992) et Helms-Burton (1996), ces sanctions économiques unilatérales, outre le fait qu'elles violent le droit international et constituent « une aberration juridique en raison de [leur] caractère à la fois rétroactif et extraterritorial », affectent toutes les catégories de la population cubaine. Lamrani rappelle qu'en janvier 2004 le sénateur Barack Obama avait catégoriquement rejeté cette politique en déclarant : « **Je pense** qu'il est temps pour nous de lever l'embargo. » [<http://www.monde-diplomatique.fr/2011/12/LEMOINE/47069>]

- 7 M. Jebali, quant à lui, **pense que** l'assassinat représente un événement majeur qu'il faut prendre en compte, même si le premier ministre avait depuis plusieurs mois entamé une réflexion sur les impasses de la transition en Tunisie. [<http://blog.monediplo.net/2013-02-12-Tunisie-ce-que-pense-M-Jebali>]
- 8 Moi, **je pensais** que c'était un début et que tout allait continuer. Maintenant, **je pense** que c'était la porte qui se refermait. Et on ne s'en est pas aperçu. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1999/02/LEQUERET/2767>]
- 9 **Huntington pense** que nous entrons dans une ère de barbarie ; il la voit dans les mafias, les guerres et la négation des « valeurs occidentales », et non dans la pauvreté et l'inégalité engendrées par le modèle économique libéral global. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1997/05/AGUIRRE/4370>]
- 10 Je suis content de laisser ce travail à d'autres, qui, **je pense**, le font très bien, car je n'y connais pas grand-chose, et je n'ai ni l'intérêt ni les ressources nécessaires pour en apprendre davantage, sur la télévision par exemple. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2010/05/A/19090>]
- 11 C'est pourquoi il est bon, **je pense**, que la critique de l'IDS soit faite par quelqu'un comme moi, (...) [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut\\_articles=60#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut_articles=60#pagination_articles)]
- 12 Seulement voilà ! Y a eu le jour du Temple. T'as su ça, **je pense**. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut\\_articles=130#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut_articles=130#pagination_articles)]
- 13 Ce qui est plus important, **je pense**, c'est la nature du phénomène. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut\\_articles=160#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut_articles=160#pagination_articles)]
- 14 C'est parfaitement naturel. Ce renouveau islamique est, **je pense**, dû à la répression chinoise. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut\\_articles=170#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut_articles=170#pagination_articles)]
- 15 La réponse à cette question doit être cherchée, **je pense**, dans les raisons qui l'ont poussé à peindre ces deux toiles. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut\\_articles=280#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut_articles=280#pagination_articles)]
- 16 L'abbaye en ruine est, **je pense**, derrière nous qui le regardons. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut\\_articles=250#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut_articles=250#pagination_articles)]
- 17 Ils lui reprochaient (à bon droit, **je pense**) la confusion de son programme économique. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut\\_articles=400#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut_articles=400#pagination_articles)]
- 18 Jessica : Je ne sais pas. Hier, **je pense**, quand vous m'avez regardé et que vous aviez l'air d'être seul. [Jean-Partre Sartre : Les mains sales. In : Théâtre complet. Éditions Gallimard, 2005 :344]
- 19 Dans le passé, votre travail a été noble ; le futur, **je pense**, sera encore plus noble. » [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut\\_articles=80#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut_articles=80#pagination_articles)]
- 20 Le commerce, l'industrie et les arts sont, **je pense**, à l'aube d'une nouvelle alliance partout dans notre pays. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2016/01/RIO/54497>]
- 21 Seule sa grimace avait disparu. Ce que je pouvais voir sur son visage – **je pense** – c'était de la haine pure. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut\\_articles=90#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut_articles=90#pagination_articles)]

22	Il vous intéressera, <b>je pense</b> , d'en avoir une synthèse. [http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2807-2808p003-004.xml0/]
23	C'est très bien, <b>je pense</b> . [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut_articles=10&debut_livres=30#pagination_livres]
24	Aurons-nous du mal à l'obtenir ? s'enquit Ed. – <b>Je ne pense pas</b> , mais on ne sait jamais. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+ne+pense]
25	<b>Tu penses</b> que ton histoire est la notre. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+penses]
26	<b>Tu penses</b> que je te laisserais sur le pont ? [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+penses]
27	— Bien sûr, je fuis. Je n'ai pas de boulot, mec. C'est facile, <b>tu penses</b> ? [http://www.monde-diplomatique.fr/2006/03/RUFFIN/13268]
28	<b>Si tu penses</b> que tu vas intégrer l'équipe ainsi et jouer le Mondial, tu te fous le doigt dans l'œil. [http://www.jeuneafrique.com/187369/societe/mondial-2010-pol-mique-sur-l-ventuelle-s-lection-d-habib-bamogo/]
29	La formation de l'ex-président Laurent Gbagbo, écroué à la Cour pénale internationale (CPI), avait appelé à <u>boycotter ce scrutin</u> censé clore une décennie de crise politico-militaire atant abouti à des violences post-électorales ayant fait 3.000 morts.  « <b>Tu penses</b> qu'après cette élection on pourra parler de démocratie en Côte d'Ivoire?", se demande un de ses voisins. Michel Kouamé Kouassi est le président d'un bureau de vote dans le collège William Ponty de Yopougon. Il accueille « à comptes gouttes » les électeurs. « Pas grand monde ici, à midi, nous avons enregistré une dizaine de votants sur près de 400 inscrits », a-t-il déploré, tout en saluant l'absence d'incident. [http://www.jeuneafrique.com/153095/politique/abidjan-les-pro-gbagbo-pas-concern-s-les-autres-veulent-tourner-la-page/]
30	Hier dans la politique, aujourd'hui dans le social, l'homme ne semble pas s'accrocher au pouvoir. « En 1998, en pèlerinage à La Mecque, j'ai demandé une seule chose à Dieu : « Si <b>Tu penses</b> que je fais bien mon travail, aide-moi à l'améliorer. Sinon, congédie-moi. » [http://www.jeuneafrique.com/215111/archives-thematique/ibrahim-assane-mayaki/]
31	« Je suis en colère parce que j'ai beau m'appeler Aïcha, être d'origine algérienne, musulmane de cœur, je n'en veux pas, du voile ! » Aïcha s'est battue pour l'intégration et la liberté dans les années 1980 : une bombe lui explose en pleine figure lorsque sa fille Nawel, 17 ans, lui annonce qu'elle veut porter le voile. Observant « celles qui le portent de leur plein gré, celles qui y sont forcées et celles qui y sont "forcées de leur plein gré" », Aïcha, de femme à femme, écrit à sa fille. « Celles qui nous précèdent l'ont abandonné. <b>Penses-tu</b> qu'elles l'ont jeté par-dessus bord, ou découpé, sans savoir ce qu'elles faisaient ? » [http://www.monde-diplomatique.fr/2004/11/LEVEQUE/11793]
32	Etant déportés, aussi souvent que nous le pouvions nous organisions des débats, un « dialogue », comme on dit, pour exposer nos points de vue et tenter de nous convaincre mutuellement, <b>Penses-tu</b> ! [http://www.monde-diplomatique.fr/1986/06/MISSIOS/39301]
33	Nous sommes des êtres humains, nous payons nos impôts, nous avons des droits : <b>penses-tu</b> que quelqu'un en tienne compte ? [http://www.monde-diplomatique.fr/1984/02/A/37852]
34	Pierre <b>pense</b> que Paul viendra. [Soutet, 1989:99]

- 35 **Notre peuple pense que**, si quelqu'un doit être jugé pour de tels crimes, alors que les fascistes s'assoient au banc des accusés, alors que s'assoient au banc des accusés les gouvernants actuels de la nation et son chef, Salazar. [<http://blog.monediplo.net/2013-05-13-Hommage-theatral-a-Alvaro-Cunha/>]
- 36 **Rita Schiavi**, membre du comité directeur, **pense** qu'il est nécessaire de dénoncer les messages de l'UDC. [<http://blog.monediplo.net/2011-10-18-L-UDC-des-moutons-noirs-aux-rangers/>]
- 37 Contre les Français, les armes à la main, l'Europe, **pense Metternich**, doit s'unir ou périr : la voici revenue à son berceau guerrier. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut\\_articles=10&debut\\_livres=90#pagination\\_livres](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+pense&debut_articles=10&debut_livres=90#pagination_livres)]
- 38 Chez vous, **on pense** que les riches ne sont utiles que par les impôts qu'ils paient. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2008/12/CYRAN/16587>]
- 39 **Nous pensons** que la vie est bonne. [Larbaud ; cité dans Le Petit Robert, 2013:2085]
- 40 **Nous pensons** qu'un régime semi-présidentiel ou semi-parlementaire conviendrait à notre pays. [<http://www.jeuneafrique.com/mag/329097/politique/burkina-salif-diallo-navons-mene-de-chasse-aux-sorcieres/>]
- 41 Pour tout dire, **nous pensons** même devoir travailler encore longtemps. [<http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=pensons>]
- 42 Au Monde diplomatique, **nous pensons** que ces nouveaux modèles passeront forcément par une implication plus grande des lecteurs dans les titres qu'ils veulent lire, soutenir et partager. [<http://blog.monediplo.net/2012-11-01-Faire-payer-Google/>]
- 43 **Nous ne pensons** pas que c'est une bonne idée. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=pensons&debut\\_articles=10#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=pensons&debut_articles=10#pagination_articles)]
- 44 **Nous pensons** qu'une organisation religieuse associée aux services de police se trouve derrière cette machination. [<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2013-01-09-Turquie/>]
- 45 Les observateurs extérieurs à la CAF qui comptent plusieurs CAN à leur actif sont unanimes : celle-ci était la plus compliquée à suivre en raison de la désorganisation générale. **Qu'en pensez-vous ?**  
« Dans l'ensemble cette compétition s'est déroulée dans de très bonnes conditions et la partie angolaise a fait tout ce qu'il fallait faire pour mettre tout un chacun à l'aise. Chaque pays a ses réalités. Il y a eu des petits incidents qui arrivent partout ailleurs. **Pourquoi pensez-vous** que ça ne peut arriver qu'ici ? Dans chaque organisation de cette dimension, il y a de petites imperfections. Personne ne peut le savoir mieux que moi qui ai suivi 15 ou 16 CAN ». [<http://www.jeuneafrique.com/156569/societe/issa-hayatou-la-can-s-est-d-roul-e-dans-de-tr-s-bonnes-conditions/>]
- 46 **Que pensez-vous** du cas d'Alex Song, qui a mis un terme à sa carrière internationale à seulement 27 ans ?  
Là aussi, c'est du grand n'importe quoi ! Il a purgé sa suspension infligé par la Fifa après la Coupe du monde. Très bien. Mais il n'est pas là, et personne, au niveau de la fédération camerounaise (Fecafoot) ou du staff technique de la sélection, n'a pris la peine de lui expliquer pourquoi il n'est pas là. Alors qu'il a été pendant plusieurs années un joueur majeur de la sélection... mais comme l'équipe est performante, qui va s'en plaindre ? [<http://www.jeuneafrique.com/34734/societe/cameroun-patrick-mboma-je-ne-sais-pas-jusqu-o-finke-est-manipul-ou-manipulable/>]

- 47 **Pensez-vous** que l'influence de la France en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale empêche d'atteindre un niveau d'intégration comparable dans ces régions ? [http://www.jeuneafrique.com/140760/politique/eac-richard-sezibera-pourquoi-nous-nous-r-ussissons/]
- 48 **Que penser** du fait que, depuis sa création il y a plus de onze ans, la Cour pénale internationale (CPI) n'ait poursuivi que des Africains ? [http://www.jeuneafrique.com/134470/politique/kenneth-roth-la-cpi-est-un-dernier-recours-pour-les-victimes/]
- 49 Et **que pensez-vous** de l'audit sur **Karim Wade**, le fils de l'ex-président ? [http://www.jeuneafrique.com/175472/politique/s-n-gal-babacar-gaye-je-me-pose-des-questions-sur-l-enrichissement-de-macky-sall/]
- 50 L'opposition s'interroge, et une partie d'entre elle met en doute la version officielle. La rue, elle, colporte les rumeurs les plus fantaisistes. Tout, pourtant, porte à croire qu'il s'agit bien de Boko Haram. **Comment penser** le contraire, alors que plus de 5 000 Tchadiens se battent contre la secte au Nigeria, au Cameroun et au Niger, et qu'ils sont encore près de 5 000 à sécuriser la zone la plus poreuse de la région, le lac Tchad, qui a longtemps permis à Boko Haram de se ravitailler en vivres ou en armes ? [http://www.jeuneafrique.com/mag/238228/politique/tchad-la-vengeance-de-boko-haram/]
- 51 Dans le cas contraire, si **vous pensez que** des transformations importantes sont nécessaires, alors, loin d'être "pragmatique", le centrisme est voué à l'échec. [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/05/HALIMI/52909]
- 52 **Vous pensez** que la situation des Palestiniens aujourd'hui est semblable à celle des Français sous occupation allemande ? [http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2008-05-09-Moustapha-Barghouti]
- 53 J'ai reçu les leaders syndicaux, particulièrement ceux de l'Éducation nationale, au cours d'une audience radiotélévisée. Je leur ai dit ceci : « Donnez-moi une bonne raison pour laquelle vous sanctionnez des générations de jeunes en les condamnant aux années blanches à répétition. **Si vous pensez** qu'il y a dans ce pays de l'argent caché quelque part, dites-le-moi et nous irons ensemble le chercher : nous en avons tous un besoin urgent. Sinon, reprenez le travail. » Deux jours après cette audience, la grève cessait. [http://www.jeuneafrique.com/128909/archives-thematique/qu-attendez-vous-pour-nous-aider/]
- 54 Votre nouveau roman, 13 Heures, porte sur la réconciliation entre les différentes communautés sud-africaines...
- Je ne le vois pas ainsi. Je n'écris jamais sur un sujet particulier. J'essaie de raconter une histoire distrayante. Si un auteur veut asséner de grandes phrases avec ses livres, alors il ferait mieux de devenir prêtre. **Si vous pensez** que le livre porte sur la réconciliation, cela me rend très heureux, mais je ne l'ai pas rédigé dans cette intention. Cela dit, aujourd'hui, au sein des services publics et en particulier dans la police, nombre de personnes qui viennent de cultures, d'ethnies, de milieux différents doivent travailler ensemble. Ils n'ont pas le choix. C'est l'arrière-plan de mon intrigue. [http://www.jeuneafrique.com/196864/culture/la-course-contre-la-mort-de-deon-meyer/]
- 55 Quand vous êtes plusieurs jours dans les airs, vous avez l'impression d'être dans un film de science-fiction : vous regardez le soleil, vos moteurs qui fonctionnent des jours et des jours sans carburant. **Vous pensez** que c'est un miracle, mais c'est la réalité d'aujourd'hui. C'est ce qu'on peut faire avec ces nouvelles technologies », a-t-il ajouté. [http://www.jeuneafrique.com/341328/societe/solar-impulse-2-atterrit-egypte-derniere-etape-de-tour-monde/]

<p>56 JAI : <b>Pensez-vous</b> que l'islamisme a encore un avenir au Maghreb ?  MT : Non. Si les choses se passent honnêtement, la société civile l'emportera. Au maximum, les islamistes pourront faire des scores entre 15 % et 20 %. À condition de les démasquer. De dire aux femmes qui vont voter : voulez-vous que les hommes prennent un fouet et vous flagellent ? Sans encourir aucun châtement ? [<a href="http://www.jeuneafrique.com/68602/archives-thematique/la-charia-ou-l-islam-il-faut-choisir/">http://www.jeuneafrique.com/68602/archives-thematique/la-charia-ou-l-islam-il-faut-choisir/</a>]</p>	
<p>57 Le <a href="#">cinéaste Jean-Pierre Bekolo</a>, lui, s'en prend aux parents qui poussent leurs enfants non pas vers le secteur privé producteur de richesses mais vers une carrière de fonctionnaire. « <b>Vous pensez</b> que le Cameroun restera cette république d'administrateurs parasites incapables de créer la richesse et de résorber le chômage endémique des jeunes ? <b>Vous pensez vraiment</b> que dans les années qui viennent, les administrateurs sortis de l'Enam, de l'Iric, etc. continueront de s'accaparer nos richesses communes et pourront continuer à se pavaner devant les populations appauvries prises en otages sans que personne ne dise rien ? [<a href="http://www.jeuneafrique.com/226694/politique/cameroun-iric-quand-un-concours-pour-futurs-diplomates-vire-au-psychodrame-national/">http://www.jeuneafrique.com/226694/politique/cameroun-iric-quand-un-concours-pour-futurs-diplomates-vire-au-psychodrame-national/</a>]</p>	
<p>58 Mona Gassou façonne des bijoux à son image, aux multiples facettes. <b>Vous pensez</b> avoir en main une bague bleue, inclinez-la et la lumière vous révélera un relief ou une profondeur inattendue, un éclat d'or vous titillera l'œil, dévoilant des nuances que vous n'aviez pas perçues, et vous plongera dans un kaléidoscope de coloris enivrant. [<a href="http://www.jeuneafrique.com/mag/294169/culture/mona-gassou-lart-matiere/">http://www.jeuneafrique.com/mag/294169/culture/mona-gassou-lart-matiere/</a>]</p>	
<p>59 JAI : D'autant que les relations bilatérales avec vos voisins ne sont pas toujours faciles. À commencer par le Cameroun, dont vous avez expulsé un certain nombre de ressortissants l'année dernière.  TON : Non, nous n'avons pas de problèmes avec le Cameroun. C'est très exagéré. Je comprends que ces expulsions aient pu choquer l'opinion, mais il faut savoir qu'elles étaient liées à une question de sécurité intérieure grave, vitale. Nous avons été attaqués par des mercenaires, et certains de ces derniers avaient des relais, des appuis, des amis au cœur des populations étrangères installées en Guinée équatoriale. Il y avait des mercenaires africains en quelque sorte. C'est pour cela que nous avons dû nous résoudre à contrôler les ressortissants étrangers qui vivent chez nous.  JAI : <b>Vous pensez</b> que le président Biya se rendra à Malabo pour le sommet de la Cemac que vous allez accueillir à la fin du mois ?  TON : Pourquoi ne viendrait-il pas ? [<a href="http://www.jeuneafrique.com/88723/archives-thematique/teodoro-obiang-nguema-nous-attirons-les-jaloux-les-aventuriers-et-m-me-les-mercenaires/">http://www.jeuneafrique.com/88723/archives-thematique/teodoro-obiang-nguema-nous-attirons-les-jaloux-les-aventuriers-et-m-me-les-mercenaires/</a>]</p>	
<p>60 <b>Les gens pensent</b> que cet accord permettra d'atteindre un meilleur niveau de développement basé sur le rêve américain. [<a href="http://www.monde-diplomatique.fr/2015/10/CANONNE/53936">http://www.monde-diplomatique.fr/2015/10/CANONNE/53936</a>]</p>	
<p>61 <b>Ainsi 63 % des personnes interrogées pensent</b> que les juifs auraient « un rapport particulier à l'argent » [<a href="http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2015-04-17-Racisme-antisemitisme">http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2015-04-17-Racisme-antisemitisme</a>]</p>	
<p>62 Quand le processus euro-méditerranéen de Barcelone a été lancé, en 1995, explique-t-il, des officiels européens « <b>pensaient</b> que, si l'on développait les relations économiques entre les participants, cela contribuerait à la paix. Encore faut-il qu'il existe un processus de paix ». [<a href="http://blog.mondediplo.net/2008-07-09-Rencontre-avec-Bachar-Al-Assad">http://blog.mondediplo.net/2008-07-09-Rencontre-avec-Bachar-Al-Assad</a>]</p>	
<p><b>Savoir (116)</b></p>	
<p>1 <b>Je sais</b>, Karsky : le Pentagone était anti-allemand. [Jean-Partre Sartre : Les mains sales. In : Théâtre complet. Éditions Gallimard, 2005 :307]</p>	
<p>2 <b>Je sais</b>, je ne serai pas réélu. Qu'importe. [<a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais&amp;debut_articles=90#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais&amp;debut_articles=90#pagination_articles</a>]</p>	

3	<b>Je sais</b> , le mot est horrible. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais&amp;debut_articles=160#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais&amp;debut_articles=160#pagination_articles</a> ]
4	<b>Je sais</b> que c'est mauvais pour la santé. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais</a> ]
5	<b>Je sais</b> qu'une invasion de l'Irak sans raison claire et sans un soutien international fort ne fera qu'attiser les flammes au Proche-Orient, qu'encourager dans le monde arabe les pires impulsions, non les meilleures, et renforcerait le bras recruteur d'Al-Qaida. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/mav/101/A/54335">http://www.monde-diplomatique.fr/mav/101/A/54335</a> ]
6	<b>Je sais</b> que les pouvoirs constitutionnels du président en Iran ne s'étendent pas aux domaines qui sont en dehors de l'exécutif. [ <a href="http://blog.mondediplo.net/2013-06-16-Iran-un-echec-pour-le-Guide-et-pour-la-presse">http://blog.mondediplo.net/2013-06-16-Iran-un-echec-pour-le-Guide-et-pour-la-presse</a> ]
7	J'ai mis vingt ans à concevoir ce roman et deux ans pour l'écrire. Il compte pour moi et <b>je sais</b> qu'il apportera une contribution importante à la littérature chinoise. [ <a href="http://blog.mondediplo.net/2012-12-04-Yan-Lianke-ou-comment-les-ames-parent-du-paradis">http://blog.mondediplo.net/2012-12-04-Yan-Lianke-ou-comment-les-ames-parent-du-paradis</a> ]
8	<b>Je sais</b> que le peuple français est très attaché au progrès mondial et aux droits humains, et que les dirigeants de ce pays, de même que sa société civile, ses scientifiques et d'autres partenaires continueront d'œuvrer pour cet idéal que nous partageons tous. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/2013/06/DYBUL/49207">http://www.monde-diplomatique.fr/2013/06/DYBUL/49207</a> ]
9	J'étais conseiller à la sécurité nationale de l'Iran pendant seize ans, durant les administrations Rafsandjani et Khatami. Par conséquent, <b>je sais</b> comment faire face à des questions délicates. [ <a href="http://blog.mondediplo.net/2013-06-16-Iran-un-echec-pour-le-Guide-et-pour-la-presse">http://blog.mondediplo.net/2013-06-16-Iran-un-echec-pour-le-Guide-et-pour-la-presse</a> ]
10	J'exagère peut-être, <b>je sais pas</b> . [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais&amp;debut_articles=130#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais&amp;debut_articles=130#pagination_articles</a> ]
11	Oui, il est à moi. – La chaise n'est pas à vous! – <b>Je sais</b> . J'ai posé mon sac dessus car personne n'y était assis. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais&amp;debut_articles=20#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais&amp;debut_articles=20#pagination_articles</a> ]
12	Il décrit en détail les négociations et les conciliabules de couloirs et ne cache pas qu'il reste très attaché à l'esprit de la table ronde : „Autour de la table ronde toute notre force provenait de ce que nous parlions au nom de la société polonaise et de ce que nous la représentions [...] <b>Je savais</b> parfaitement que l'enjeu portait autour d'un bout de papier qui, somme toute, était tout aussi inoffensif que nous. (...)“ [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/1992/02/KULAKOWSKA/44129">http://www.monde-diplomatique.fr/1992/02/KULAKOWSKA/44129</a> ]
13	<b>Je savais</b> aussi que de vastes secteurs de la société américaine me resteraient fermés parce que j'étais juif, mais qu'il en allait ainsi dans toutes les sociétés chrétiennes, et cela depuis deux mille ans; là encore, cela faisait partie des choses de la vie. [ <a href="http://blog.mondediplo.net/2010-01-18-Isaac-Asimov-Elie-Wiesel-et-l-antisemitisme">http://blog.mondediplo.net/2010-01-18-Isaac-Asimov-Elie-Wiesel-et-l-antisemitisme</a> ]
14	Pendant quelque temps, <b>je ne sus</b> rien. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=sus">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=sus</a> ]
15	Dès que j'eus ralenti et tourné dans cette rue, je fus recouvert de sueur, et soudain <b>je sus</b> quel événement horrible est un dimanche d'été dans une petite ville du Sud, et combien lourdement son influence pèse sur ses victimes et leur civilisation, (...) [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/2012/10/A/48245">http://www.monde-diplomatique.fr/2012/10/A/48245</a> ]
16	<b>Je ne savais</b> donc pas que mon public avait changé. [ <a href="http://blog.mondediplo.net/2016-05-27-Refuser-les-QCM-a-l-universite">http://blog.mondediplo.net/2016-05-27-Refuser-les-QCM-a-l-universite</a> ]

- 17 Leur arrivée en Grèce, en Italie et en France est toujours « un grand choc ». « **Je ne savais pas** que les gens pouvaient être plus pauvres ici que là-bas ». [<http://blog.mondediplo.net/2015-05-11-Comediens-et-sans-papiers>]
- 18 Le procès sur la névirapine ? Les antirétroviraux ? « **Je ne sais pas**. Nous sommes si ignorants ! »  
[[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut\\_articles=100#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut_articles=100#pagination_articles)]
- 19 Il faut se libérer de l'emploi. **Je ne sais pas** si c'est par le revenu de base, le salaire à vie ou d'autres propositions, mais il existe des pistes de réflexion dont on n'entend jamais parler chez [David] Pujadas. [<http://www.monde-diplomatique.fr/mav/136/CHOAIN/51206>]
- 20 **Je ne sais pas** comment cela va se terminer. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais+pas&debut\\_articles=20#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+sais+pas&debut_articles=20#pagination_articles)]
- 21 **Je ne sais pas** si M. Bernard cherche ou non à imposer ses propres idées sur le conflit, mais comment ne pas remarquer ce que le président français a dit lors de la conférence de presse avec le premier ministre Netanyahu (...) [<http://blog.mondediplo.net/2012-11-27-Le-CRIF-ecrit-il-les-discours-de-Hollande-sur-la>]
- 22 — À quoi bon s'appesantir sur tout ça ? Les gens qui font ce genre de trucs [des inscriptions racistes] sont juste des voyous, la lie de la terre. Parler d'eux, c'est leur conférer du prestige.  
— **Tu sais**, le racisme est un problème persistant (...). Alors il faut que quelqu'un en parle. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2015/02/A/52627>]
- 23 Il y a deux ans, j'ai perdu le sommeil : je ne pouvais plus faire une nuit de six heures. J'étais fatigué le soir à 22 heures, je piquais du nez, mais à minuit j'étais réveillé et pas moyen de m'endormir avant 2 heures. Et puis inversement... J'arrivais au boulot, j'étais fatigué, donc je prenais du café. Tu te trouves en permanence en incapacité de faire ton travail. Tu vas le refaire par trois fois, parce que tu as peur d'avoir oublié des choses, d'avoir fait une connerie, **tu sais**, tu perds confiance en toi. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2015/01/RAVELLI/51928>]
- 24 Omar le met en garde : « Si tu as décidé de te baigner dans la mare aux caïmans, tu sais qu'un jour tu seras mangé. » [<http://www.monde-diplomatique.fr/2008/09/RUPP/16275>]
- 25 **Tu sais** bien que tu as déjà des poumons fragiles (...) [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut\\_articles=50&debut\\_livres=20#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut_articles=50&debut_livres=20#pagination_articles)]
- 26 **Tu sais** que je te considère comme un fils. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut\\_articles=50&debut\\_livres=20#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut_articles=50&debut_livres=20#pagination_articles)]
- 27 **Sais-tu** que tu es d'autant plus grande et peuplée qu'on ne quitte jamais une telle ville ? [[http://www.monde-diplomatique.fr/2013/11/DE\\_BREYNE/49813](http://www.monde-diplomatique.fr/2013/11/DE_BREYNE/49813)]
- 28 **Tu sais**, la seule chose qui vaille la peine, c'est aimer Dieu. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut\\_articles=30#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut_articles=30#pagination_articles)]
- 29 **Tu sais**, m'a dit le général, je connais tout sur toi. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut\\_articles=110&debut\\_livres=10#pagination\\_livres](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut_articles=110&debut_livres=10#pagination_livres)]
- 30 « Elle n'aime pas quand on boit. **Tu sais**, je lui cache un peu des choses, je sirote seulement de la bière. » [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut\\_articles=110&debut\\_livres=20#pagination\\_livres](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut_articles=110&debut_livres=20#pagination_livres)]



- 31 T'as vu ces petits seins arrogants ? Mais je respire le bougnoule... **Tu sais**, je voudrais faire de chaque jour une fête. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut\\_articles=30#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut_articles=30#pagination_articles)]
- 32 Quand je parle de la grande famine à ma grand-mère, elle me rétorque : "**tu sais**, des gens morts de faim, il y en avait tout le temps. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut\\_articles=10#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut_articles=10#pagination_articles)]
- 33 Le charretier se tut, avala sa salive, gêné : – **Tu sais**, ton mari n'est qu'un idiot ! dit-il enfin. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut\\_articles=20#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut_articles=20#pagination_articles)]
- 34 Personne ne semble y prêter la moindre attention : « Oh ! **tu sais**, on est tellement habitués qu'on ne les entend même plus. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut\\_articles=30#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut_articles=30#pagination_articles)]
- 35 C'est peut-être dans ses yeux que je tirerai. On vise le ventre, **tu sais**, mais l'arme se relève. [Jean-Pierre Sartre : Les mains sales. In : Théâtre complet. Éditions Gallimard, 2005 :321]
- 36 Hoederer : Tu n'as pas réussi : bon, et après ? Il n'y a rien à prouver, **tu sais**, la révolution n'est pas une question de mérite mais d'efficacité : et il n'y a pas de ciel. [Jean-Pierre Sartre : Les mains sales. In : Théâtre complet. Éditions Gallimard, 2005 :342]
- 37 « Je me brûle pour voir si j'existe encore, **tu sais**, maman j'existe suffisamment encore pour partir. » [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut\\_articles=110&debut\\_livres=20#pagination\\_livres](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut_articles=110&debut_livres=20#pagination_livres)]
- 38 bien sûr il était au courant, **et tu sais**, m'a-t-il dit, Annie et Jackie ont été jadis des inséparables, [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut\\_articles=10#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut_articles=10#pagination_articles)]
- 39 « Ah ! Victor, on va reprendre bientôt, **tu sais !** » [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut\\_articles=110&debut\\_livres=10#pagination\\_livres](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut_articles=110&debut_livres=10#pagination_livres)]
- 40 Je pense beaucoup à toi, **tu sais**. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut\\_articles=30#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+sais&debut_articles=30#pagination_articles)]
- 41 Hugo : [...] Je suis content que tu sois venue, **tu sais**. [Jean-Pierre Sartre : Les mains sales. In : Théâtre complet. Éditions Gallimard, 2005 :318]
- 42 [...] quand elle allait à l'école de la mission catholique, **tu sais bien**, en face du gros bourg, à deux kilomètres à l'écart de la route. [Mongo Beti : Perpetue et l'habitude du malheur, éditions Buchet/Chastel, Paris, 1974, 35]
- 43 Ah oui, j'oubliais Crecentia, **tu sais**, cette enfant chez qui Perpétue fut si longtemps en pension [...] [Mongo Beti : Perpetue et l'habitude du malheur, éditions Buchet/Chastel, Paris, 1974, 48]
- 44 Martin ne manque pas de cervelle, **tu sais ?** Ni d'adresse ; [Mongo Beti : Perpetue et l'habitude du malheur, éditions Buchet/Chastel, Paris, 1974, 60-61]
- 45 **On sait** que la politique étrangère, ainsi que son interface – la politique de défense – n'ont pas été des thèmes importants de la campagne présidentielle en France. [<http://blog.mondediplo.net/2012-05-04-Imaginer-une-autre-politique-de-defense>]
- 46 Vis-à-vis des États-Unis, toutefois, **il sait** se montrer beaucoup plus souple. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=sait&debut\\_articles=20#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=sait&debut_articles=20#pagination_articles)]

- 47 M. Billiot et moi passons des heures à naviguer dans les bayous à bord du Sitting Bull. Nous rentrons presque bredouilles, quelques dizaines de litres d'essence en moins. « Avec un peu de chance, ça ira peut-être mieux demain », dit M. Billiot en me regardant. Puis son sourire s'estompe. **Il sait** pertinemment que ce n'est pas une question de chance. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2015/10/RUSH/53937>]
- 48 Alors que la prison enferme le détenu dans son passé, le placement extérieur permet de préparer l'avenir. « Sans Solid'Action, je serais encore en prison. J'aurais refait des conneries pour me nourrir, pour me loger », raconte Jérémy, qui a purgé sa peine. A 27 ans, sa situation financière reste fragile, **il sait** qu'à tout moment il pourrait retourner dans la rue. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2014/11/DUCRE/50937>]
- 49 Olivier Guichard, lui, ne donne pas dans l'emphase. Il a trop fréquenté les cabinets pour être impatient ou aigri. **Il sait d'expérience** que « la part du jeu, de la puissance, est si grande dans la vie politique qu'elle facilite le succès des hommes de jeu et de puissance : les calculateurs et les aventuriers. » [<http://www.monde-diplomatique.fr/1976/05/CASSEN/33780>]
- 50 Il fixe la caméra. **Il sait** que son émission recueille une audience importante ; les mots qu'il va prononcer comptent. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2014/05/LAMBERT/50407>]
- 51 En 1849, tout juste un an après que la II<sup>e</sup> République a fait tirer sur les ouvriers parisiens qui protestaient contre la trahison de ses engagements, paraît le premier volume des Mystères du peuple d'Eugène Sue. Sue est un dandy, un fouriériste et un élu d'extrême gauche. **Il sait** que la violence populaire est une réponse à celle de l'ordre dominant. Chacun des douze volumes porter en épigraphe cette même phrase : „Il n'est pas de réforme religieuse, politique, sociale, que nos pères n'aient été forcés de conquérir de siècles en siècle au prix de leur sang, par l'INSURRECTION ». [<http://www.monde-diplomatique.fr/2016/04/PIELLER/55213>]
- 52 Après le serment au drapeau et la prière, l'élu de la circonscription au Congrès, **M. Mike Rogers, sait** qu'il lui faut répondre aux imputations de connivence et de corruption qui visent ses collègues de Washington, et pas seulement les démocrates. Les partisans de M. Trump, comme ceux de M. Cruz, reprochent sans cesse aux parlementaires républicains, pourtant majoritaires au Congrès, de n'avoir annulé aucune des décisions majeures de la Maison Blanche (réforme du système de santé, ou « Obamacare » ; accord nucléaire avec l'Iran ; moratoire sur l'expulsion de certains migrants), alors qu'ils avaient été élus pour le faire. Ont-ils été soudoyés par « le système » au point de devenir à leur tour membres de ce que M. Cruz appelle « le cartel de Washington » ? [<http://www.monde-diplomatique.fr/2016/04/HALIMI/55205>]
- 53 **On sait** que dès 1903, lors des grands soulèvements en Russie, le ministre de l'intérieur du tsar, Viatcheslav Plehve, se fit fort de détourner la colère du peuple sur les communautés juives, de façon, disait-il, à « noyer la révolution dans le sang juif ». [[http://www.monde-diplomatique.fr/2016/05/DIDI\\_HUBERMAN/55440](http://www.monde-diplomatique.fr/2016/05/DIDI_HUBERMAN/55440)]
- 54 **On sait** que chacun des ouvrages de cet auteur suscite un déluge d'articles louangeurs présentant ses propos ou analyses comme autant de fulgurantes transgressions de l'idéologie dominante. [<http://www.monde-diplomatique.fr/dossier/BHL>]
- 55 [...] **on ne sait** que trop comment elle est vouée à finir : en divertissement pour éditorialistes et en consolidation de la capture parlementaire. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2016/03/LORDON/54925>]
- 56 **On sait** enfin comment le triomphe de la conviction politique est passé par l'Etat capable d'offrir des biens publics et par l'intervention des entrepreneurs politiques engagés par des promesses électorales. [<http://blog.mondediplo.net/2016-01-19-Le-troisieme-age-du-suffrage-universel>]
- 57 **On sait** aujourd'hui combien l'évidence du suffrage universel n'est pas naturelle et combien sa

	réussite a dépendu de luttes sociales et d'autres ressorts de la participation électorale que la conviction politique – le communautarisme, le clientélisme voire la corruption. [http://blog.mondediplo.net/2016-01-19-Le-troisieme-age-du-suffrage-universel]
58	Brouiller ses systèmes de communication ? <b>Nous ne savons</b> qu'une chose : il faut intervenir vite. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=savons]
59	<b>Nous savons</b> que ton aide pourra nous être utile. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=savons]
60	Et <b>nous savons</b> que le président Assad est prêt à partager la gestion de l'Etat avec les forces saines de l'opposition. [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/11/MALACHENKO/54174]
61	Aujourd'hui, <b>nous savons</b> qui prend les décisions et de quelle façon : même si le Sénat a dû avaliser l'envoi de troupes à l'étranger par un vote unanime, le 30 septembre, M. Poutine décide de tout lui-même, en fonction de sa propre appréciation de la situation. [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/11/MALACHENKO/54174]
62	Un changement de hiérarchie s'est opéré dans l'ordre des pouvoirs : "Puisque nous, nous avons réussi, puisque nous, nous sommes les représentants du capitalisme mondialisé, <b>nous savons</b> aujourd'hui ce qu'il faut faire. <b>Nous le savons</b> mieux que vous." Aux yeux de cette nouvelle aristocratie, l'argent est devenu une référence bien plus fiable des représentations sociales que le mode d'attribution du pouvoir politique. [http://www.monde-diplomatique.fr/2007/04/HOLLANDE/14609]
63	<b>Nous savons</b> tous que le fait d'obliger les fonctionnaires internationaux, diplomates ou ministres à s'exprimer dans une langue qui n'est pas la leur équivaut à les placer en situation d'infériorité. [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/05/HOPPE/52953]
64	Aussi <b>nous savons</b> tous que les concepts qui paraissent similaires sont souvent différents d'une civilisation à l'autre. [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/05/HOPPE/52953]
65	Mais un jeune homme de 20ans, originaire de Tyr, n'est pas d'accord : « Je doute que nous autres Libanais ayons une réelle compréhension de ce qui se passe chez nos voisins. Lorsque les Israéliens ont bombardé ma rue en 2006, nous avons fui vers le nord. Nous pouvions rester en sécurité sans quitter le pays. Et, au fond, <b>nous savions</b> que cette guerre n'allait pas durer. C'est tout le contraire de ce qui se passe en Syrie. » [http://www.monde-diplomatique.fr/2014/10/ZACCOUR/50887]
66	<b>Nous savions</b> que la Suisse neutre avait été à l'origine de l'inscription de la lettre J sur les passeports des juifs allemands fuyant le III <sup>e</sup> Reich. [http://www.monde-diplomatique.fr/2010/08/TRAVERSO/19582]
67	<b>Nous savions</b> que la situation du monde arabe était plus complexe mais nous sentions tous que quelque chose de semblable était en gestation. [http://www.monde-diplomatique.fr/2012/09/JAGLAND/48148]
68	<b>Nous savions</b> , avant d'engager cette action, que la colère et la haine du monde chrétien allaient se déverser sur nous. [http://www.monde-diplomatique.fr/2001/07/AKCAM/7870]
69	<b>Donc, vous savez</b> , nous recevons tous les chefs de partis. [http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2006-09-07-Press-bananier-en-France]
70	Il n'y a rien d'extraordinaire, <b>vous savez</b> . Son administration a remplacé celle de Saïgon depuis longtemps. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez]
71	C'est un acte de papier. <b>Vous savez</b> , les accords de 1954 et 1962 n'ont servi à rien.

	[ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez</a> ]
72	Comme <b>vous savez</b> , je ne lis pas les journaux et je connais très peu de gens (...) [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez</a> ]
73	Et, <b>comme vous savez</b> , depuis les attentats du 11 septembre 2001, la vente de tous ces dispositifs explose. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2008-05-09-Moustapha-Barghouti">http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2008-05-09-Moustapha-Barghouti</a> ]
74	<b>Vous savez</b> , le BGMEA compte des membres dans tous les grands partis. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&amp;debut_articles=10#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&amp;debut_articles=10#pagination_articles</a> ]
75	Le règlement prévoit une nouvelle Constitution, mais, <b>vous savez</b> , on la changera s'il le faut. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&amp;debut_articles=10#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&amp;debut_articles=10#pagination_articles</a> ]
76	<b>Vous savez</b> , Sonia, votre histoire, on la connaît très peu. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&amp;debut_articles=20#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&amp;debut_articles=20#pagination_articles</a> ]
77	« <b>Vous savez</b> , aujourd'hui, tout le monde écoute tout le monde », se défendait déjà Alexandre Sanguinetti, secrétaire général du parti gaulliste après la découverte de micros dans les locaux du Canard enchaîné.[ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/2014/06/DESCAMPS/50554">http://www.monde-diplomatique.fr/2014/06/DESCAMPS/50554</a> ]
78	<b>Vous savez</b> , nous sommes des pragmatiques, pas des idéologues. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/2015/01/POPELARD/51950">http://www.monde-diplomatique.fr/2015/01/POPELARD/51950</a> ]
79	<b>Vous savez</b> , je suis aussi simple que mes personnages. [ <a href="http://blog.monediplo.net/2015-04-25-L-art-de-rendre-visibles-ceux-qui-n-existent-plus">http://blog.monediplo.net/2015-04-25-L-art-de-rendre-visibles-ceux-qui-n-existent-plus</a> ]
80	<b>Vous savez que</b> la France va accueillir la Conférence sur le climat ; elle doit donc être exemplaire. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/2015/11/GADREY/54141">http://www.monde-diplomatique.fr/2015/11/GADREY/54141</a> ]
81	<b>Vous savez que</b> , comme la majorité d'entre vous je pense, j'ai grandi en Union soviétique. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/mav/138/A/51108">http://www.monde-diplomatique.fr/mav/138/A/51108</a> ]
82	Le président Senghor déclarait récemment en ouvrant un colloque consacré aux droits de l'homme :— « <b>Vous savez</b> que sur cinq millions et demi d'habitants, le Sénégal accueille fraternellement près d'un million d'étrangers... » [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/1979/03/BATSCH/35046">http://www.monde-diplomatique.fr/1979/03/BATSCH/35046</a> ]
83	Mais j'en veux à la veuve. J'ai vu tout ça arriver, <b>vous savez</b> , j'en ai tellement vu qu'à la fin je n'ai plus pu le supporter. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&amp;debut_articles=20#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&amp;debut_articles=20#pagination_articles</a> ]
84	Mais, <b>vous savez</b> , à la campagne, les choses s'améliorent. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&amp;debut_articles=20#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&amp;debut_articles=20#pagination_articles</a> ]
85	Elles adorent les enfants ! C'est un peu leur récréation, parce que, <b>vous savez</b> , elles n'ont vraiment pas une vie marrante. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&amp;debut_articles=40#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&amp;debut_articles=40#pagination_articles</a> ]
86	Eh bien, je ne peux rien dire au sujet du salaire de Dave Cote, mais <b>vous savez</b> , de toute façon, ses revenus proviennent d'un autre fonds. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&amp;debut_articles=50#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&amp;debut_articles=50#pagination_articles</a> ]
87	Ma carrière n'a rien eu de bien fulgurant, <b>vous savez</b> ! [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&amp;debut_articles=50#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&amp;debut_articles=50#pagination_articles</a> ]

- 88 **Vous savez**, partout où il y a un dictateur, les gens s'enfuient. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&debut\\_articles=60#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&debut_articles=60#pagination_articles)]
- 89 **Vous savez**, la sensation de privation vous apprend à manger. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&debut\\_articles=60#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&debut_articles=60#pagination_articles)]
- 80 Et de conclure : « **Vous savez**, plus on est pauvre, moins on est courageux. » [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&debut\\_articles=110#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&debut_articles=110#pagination_articles)]
- 10 H. se crispe quand on lui parle du quartier : « Il y a des gens qui font des bêtises ici », dit-il.  
0 « Des femmes du Ghana, du Bénin, **vous savez** ? ». La prostitution est un phénomène qui visiblement l'embarrasse. « Je ne veux rien savoir de ces histoires ». [<http://blog.mondediplo.net/2013-05-03-Kumkapi-avant-de-passer-la-frontiere>]
- 10 Au poste que j'occupais, **vous savez**, on se rend compte bien vite qu'on ne travaille pas pour  
1 le peuple. [[http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&debut\\_articles=120#pagination\\_articles](http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=vous+savez&debut_articles=120#pagination_articles)]
- 10 « Mais **vous savez**, nous explique Mme Shéhérazade Semsar – de Boisséson, directrice  
2 générale d'European Voice, nous ne sommes pas réunis pour dire : "Le GMT c'est bien" ou "c'est mal". Nous souhaitons ouvrir le débat. » Dans son introduction, quelques heures plus tôt, la journaliste du Washington Post Mary Jordan a d'ailleurs assuré : « Nous sommes ravis de présenter ici tous les points de vue. » [<http://www.monde-diplomatique.fr/2014/06/LAMBERT/50489>]
- 10 « Nous avons souhaité faire venir de Bruxelles et de Washington des personnes impliquées  
3 dans les négociations pour que chacun puisse leur poser des questions, nous répond Mme Semsar - de Boisséson. Ces gens-là n'ont pas souvent l'occasion de se rencontrer, **vous savez**. » [<http://www.monde-diplomatique.fr/2014/06/LAMBERT/50489>]
- 10 **Vous savez**, nous sommes des pragmatiques, pas des idéologues. C'est pour cela que nous  
4 pouvons discuter aussi bien avec la gauche qu'avec la droite. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2015/01/PEPELARD/51950>]
- 10 Les travailleurs d'Asie en profitent-ils vraiment quand ils sont payés moins de 3 dollars par  
5 jour ? Confirmation sur les lieux, une ouvrière chinoise accuse : « **Savez-vous** pourquoi vous pouvez acheter à Wal-Mart des jouets bon marché ? Parce que nous travaillons tous les jours, et parfois la nuit. » Mais l'explication est probablement incomplète : une voiture miniature vendue 14,96 dollars par la multinationale coûte, en salaires, 18 cents à monter... [<http://www.monde-diplomatique.fr/2006/02/HALIMI/13182>]
- 10 **savez-vous** dans quelles proportions vous aidez Google à améliorer son indexation chaque  
6 fois que vous utilisez son moteur de recherche ? [<http://blog.mondediplo.net/2016-02-29-L-utopie-du-revenu-garanti-recuperee-par-la>]
- 10 D'ailleurs, bien qu'ayant en moyenne 30 % d'opinions favorables, **sachez que** l'opposition ne  
7 la présente même pas comme un problème national. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2015/03/RAMONET/52706>]
- 10 Casser le rêve... car chaque immigré, ayant réussi le passage, se doit de mentir quand il revient  
8 en Afrique. L'Europe doit être un eldorado au travers duquel il a fait fortune. Mahmoud déroge à cette règle et prévient : tentez l'aventure, mais **sachez** qu'au bout du rêve, il y a un monde tout aussi dur que le vôtre. [<http://blog.mondediplo.net/2012-12-17-Dakar-Seville-sur-la-Route-de-si-j-avais-su>]
- 10 « La vérité suprême, c'est que nous savons qu'ils mentent. Ils savent aussi que nous savons qu'ils mentent. Nous-mêmes savons aussi qu'ils savent que nous savons qu'ils mentent. **Ils**

9	<b>savent</b> aussi que nous nous contentons de faire semblant de croire qu'ils ne mentent pas... » [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/04/POUILLE/52889]
11 0	Et <b>les pompiers savent</b> que le remplacement des entreprises qui paient l'impôt par des friches industrielles va amputer les budgets municipaux, ce qui menacera nombre de leurs casernes. [http://www.monde-diplomatique.fr/2016/05/HALIMI/55436]
11 1	Le 16 mars, en Arizona, M. Cruz a accusé les médias, « presque tous dirigés par des partisans de la gauche », de « faire leur possible pour que Donald soit notre choix, car <b>ils savent</b> qu'il est le seul candidat sur Terre que Hillary Clinton parviendrait à battre ». [http://www.monde-diplomatique.fr/2016/04/HALIMI/55205]
11 2	<b>Ils savent</b> qu'Adelaida López, candidate au poste de maire, a été criblée de balles, avec sa fille, parce qu'elle refusait tout rapprochement avec les paramilitaires. [http://www.monde-diplomatique.fr/2008/11/BARTHELEMY/16475]
11 3	Mais <b>ils savent</b> aussi qu'ils ont le malheur d'habiter ce que les protagonistes du conflit appellent un « corridor », à cause de sa position stratégique et des centaines d'hectares de coca formant une zone « pour laquelle ils se battent bec et ongles ». [http://www.monde-diplomatique.fr/2008/11/BARTHELEMY/16475]
11 4	Les chances de paix, expliquait en substance ce diplomate, seront renforcées par la consultation présidentielle du 3 septembre, qui donnera à l'équipe élue une meilleure apparence de légalité et de relatif assentiment populaire. « Les Nord-Vietnamiens, croyait ce même diplomate, <b>sauront</b> que le nouveau gouvernement est stable et a un caractère de permanence assuré ; les Sud-Vietnamiens membres du Front national de libération seront désormais assurés de voir leurs droits garantis par le gouvernement élu et pourront être intégrés dans la vie politique du Vietnam du Sud... » [http://www.monde-diplomatique.fr/1967/09/CHAFFARD/27984]
11 5	Les américains surent qu'ils devaient exclusivement compter sur eux-mêmes. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=surent&debut_livres=10&debut_articles=20#pagination_articles]
11 6	M. Saddam Hussein a fait main basse sur le Koweït, il a invoqué, entre autres, des arguments d'ordre économique. Les signataires de la charte <b>savaient</b> bien évidemment que la menace militaire n'est pas la seule à compromettre l'"intérêt national » que chaque État est prêt à défendre les armes à la main. Au cours des quarante-cinq dernières années, la sécurité de divers pays a été mise en danger non pas par des agressions, mais par des famines, par des migrations massives, par un incroyable chaos économique, par les flux transfrontières d'émissions polluantes, etc. [http://www.monde-diplomatique.fr/1990/11/JULIEN/43011]
<b>Sembler (50)</b>	
1	<b>Il me semble que</b> la phrase de Rousseau gagnerait, sous le rapport de la construction, à être changée d'une façon analogue. [Weil, 1844:78]
2	Des programmes sociaux qui améliorent le sort des plus pauvres ; un soutien populaire intact malgré treize années au pouvoir ; des candidats à la relève crédibles dans son propre camp... M. Hugo Chávez <b>semble</b> bien placé pour remporter le scrutin présidentiel du 7 octobre. [http://www.monde-diplomatique.fr/2012/09/ELLNER/48113]
3	Après l'arrêt programmé pour lundi 26 mars de Kashiwasaki-6, le dernier réacteur nucléaire en activité sur l'île de Honshu, le Japon ne disposera plus que d'une seule tranche en fonctionnement (sur 54) ; celle de Tomari, sur l'île d'Hokkaido, au nord du pays. Et encore celle-ci devrait-elle s'arrêter également, début mai au plus tard. [...] Ainsi, plus d'un an après le séisme dévastateur du 11 mars 2011, le Japon <b>semble</b> tourner la page du nucléaire.

	[ <a href="http://blog.mondediplo.net/2012-03-23-Declin-programme-de-l-industrie-nucleaire">http://blog.mondediplo.net/2012-03-23-Declin-programme-de-l-industrie-nucleaire</a> ]
4	Horrifiée de l'incurie et des mensonges révélés par la gestion de la catastrophe, <b>la population ne semble pas</b> disposée à laisser redémarrer les centrales arrêtées. [ <a href="http://blog.mondediplo.net/2012-03-23-Declin-programme-de-l-industrie-nucleaire">http://blog.mondediplo.net/2012-03-23-Declin-programme-de-l-industrie-nucleaire</a> ]
5	Désavoué par ses concitoyens lors du référendum des 12 et 13 juin, confronté à la défiance de ses alliés de la Ligue du Nord et toujours dans le collimateur de la justice, le président du conseil italien <b>Silvio Berlusconi semble</b> plus que jamais en difficulté. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/2011/07/PALIDDA/20794">http://www.monde-diplomatique.fr/2011/07/PALIDDA/20794</a> ]
6	Sur d'autres dossiers importants aussi – la guerre en Afghanistan, les colonies israéliennes en territoire palestinien, la situation au Honduras —, <b>la Maison Blanche semble</b> plus prolixie quand elle parle d'une nouvelle politique étrangère que convaincante quand elle passe des mots aux actes. « Nous devons apprendre à diriger dans un monde horizontal et non hiérarchisé », a-t-on expliqué il y a quelques mois au département d'Etat. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/2010/01/KLARE/18757">http://www.monde-diplomatique.fr/2010/01/KLARE/18757</a> ]
7	<b>Il me sembla</b> que deux femmes richement habillées, l'une en robe perse, l'autre en robe daurienne, s'offraient à ma vue. [Weil, 1844:47]
8	Mais, vu de Pékin, <b>il semble</b> peu probable que Pyongyang infléchisse sa dangereuse politique. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=sembles&amp;debut_articles=90#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=sembles&amp;debut_articles=90#pagination_articles</a> ]
9	<b>Il me semble</b> qu'il existe un vide dans l'enchaînement des actes terroristes [...] [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&amp;debut_livres=20#pagination_livres">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&amp;debut_livres=20#pagination_livres</a> ] <b>Hypothèse</b>
10	<b>Il me semble</b> très important de porter l'analyse sur les formes du racisme qui sont [...] [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&amp;debut_livres=20#pagination_livres">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&amp;debut_livres=20#pagination_livres</a> ] <b>Hypothèse</b>
11	Il ne cache même pas ce souci „pédagogique“ de se modérer sur le latin, souci plus fort, <b>nous semble-t-il</b> , que le nécessités d'un logicisme à priori que F. Brunot, parlant de Sanctius, met en avant. [Chevalier, 1968:523]
12	Dernière tâche aveugle et non la moindre : le travail. Son nom n'est, <b>semble-t-il</b> , jamais prononcé dans le livre. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/1982/03/MENDEL/36639">http://www.monde-diplomatique.fr/1982/03/MENDEL/36639</a> ]
13	La thèse du sida <b>semble</b> avoir été avancée à seule fin de salir l'image du rais. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble</a> ] <b>Hypothèse</b>
14	Bien que son souci d'objectivité soit indéniable, <b>il me semble</b> que M. de Grunwald aurait pu insister plus longuement. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble</a> ]
15	Inutile, <b>il me semble</b> , de souligner les rapprochements avec un passé encore à peine révolu. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble</a> ]
18	Il est d'autant plus intéressant de voir comment, dans un très beau livre qui peut, <b>il me semble</b> , passer pour une illustration exemplaire de l'histoire nouvelle, la résurrection, pour être « mathématique », n'en trouve pas moins une sorte d'incarnation. [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&amp;debut_livres=20#pagination_livres">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&amp;debut_livres=20#pagination_livres</a> ]
19	Objectif, le témoin remarque : „ <b>Il me semble</b> percevoir quelque chose d'un peu allemand dans tout cela.“ [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&amp;debut_livres=20#pagination_livres">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&amp;debut_livres=20#pagination_livres</a> ]

- 20 A cet égard, **il me semble** opportun de citer ici une phrase de mon estimable collègue Francisco. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut\_livres=20#pagination\_livres]
- 21 C'est tout le contraire, **il me semble**, si la femme aimée est au bout du fil, et M. Couve de Murville dans le haut-parleur. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut\_livres=20#pagination\_livres]
- 22 Un seul exemplaire était disponible sur la place de Paris, mais il était, **semble-t-il**, énorme. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut\_livres=30#pagination\_livres]
- 23 C'est là, **il me semble**, que le rôle et la responsabilité des médias doivent être mis en cause. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut\_livres=60&debut\_articles=100#pagination\_articles]
- 24 Ce qu'il faudrait cesser de faire, **il me semble**, en Amérique et en Europe, c'est de mettre toujours une note de soupçon [...] [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut\_livres=60&debut\_articles=100#pagination\_articles]
- 25 En échange d'un accord secret comprenant, **semble-t-il**, une augmentation de leurs salaires. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=semble&debut\_articles=80#pagination\_articles]
- 26 Et c'est en relation avec cet événement que l'économiste Alfred Sauvy devait inventer l'expression « tiers-monde » – dont la paternité est souvent attribuée à l'ethnologue Georges Balandier, qui fut en l'occurrence son éditeur et, **me semble-t-il**, l'avait déjà employée devant moi. [http://www.monde-diplomatique.fr/2005/04/LACOUTURE/12062] **Hypothèse**
- 27 En octobre 2004, le meurtre à coups de pierres de la jeune Marseillaise Ghofrane Haddaoui, par un mineur dont elle avait, **semble-t-il**, refusé les avances, a suscité un début d'emballement médiatique lorsque le terme de « lapidation » a circulé – « Ma fille a été lapidée », titrait ainsi France-Soir. [http://www.monde-diplomatique.fr/2005/05/CHOLLET/12172]
- 28 Aux dernières nouvelles, **il semble**, comme dirait Proust, qu'il y ait une fois de plus « quelque chose de changé en France ». [http://www.monde-diplomatique.fr/2006/05/BOUVERESSE/13428]
- 29 Or il est bien connu que ce sont les vainqueurs qui écrivent l'histoire, **et il semble que**, dans le cas de Gouges, exécutée trois jours après les Girondins, la postérité ait emboîté le pas de la pire façon au procureur de la Commune Pierre Gaspard Chaumette, (...) [http://www.monde-diplomatique.fr/2008/11/BLANC/16516]
- 30 Inutile, **il me semble**, de souligner les rapprochements avec un passé encore à peine révolu. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&debut\_articles=20#pagination\_articles]
- 31 Là, **il semble bien que**, dans l'hypothèse d'une élection de M. Obama, celles qui quitteraient l'Irak (combien et dans quel délai ?) seraient assez promptement dirigées vers l'Afghanistan. [http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2008-11-04-Publicite-Obama]
- 32 Pour Hammar skjold, il n'y avait, **me semble-t-il**, que deux attitudes possibles. [http://www.monde-diplomatique.fr/rechexaminationerche?s=il+me+semble&debut\_articles=20&debut\_livres=40#]



<p>pagination_livres]</p>
<p>33 A s'en tenir à la partie scientifique le livre, <b>semble-t-il</b>, n'intéresserait que des lecteurs déjà préparés. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&amp;debut_articles=20&amp;debut_livres=50#pagination_livres]</p>
<p>34 La guerre ne <b>semble</b> apparaître qu'avec la naissance de l'économie de production et le bouleversement des structures sociales du néolithique, il y a environ dix mille ans. [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/07/PATOU_MATHIS/53204]</p>
<p>35 Si bien, <b>semble-t-il</b>, que rares ont été les protestations lorsqu'en juin 2013 la FNCS a publié un communiqué de presse enflammé en faveur des centres dentaires à bas coût. [http://www.monde-diplomatique.fr/2014/04/FRECHANI_MAUJORE/50315]</p>
<p>36 C'est uniquement, <b>semble-t-il</b>, par le biais d'un soulèvement populaire généralisé. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=il+me+semble&amp;debut_articles=20&amp;debut_livres=60#pagination_livres]</p>
<p>37 Cependant, <b>ils semblent</b>, dans beaucoup d'occurrences, avoir perdu, sur le niveau pragmatique, leur force rectrice ; [Pusch, 2006:183]</p>
<p>38 À bien y réfléchir, c'était comme s'il se fût agi de n'importe quelle petite fille, lui <b>semblait-il</b> parfois ; [Mongo Beti : Perpetue et l'habitude du malheur, éditions Buchet/Chastel, Paris, 1974, 49]</p>
<p>39 Une crise profonde <b>semble</b> marquer cette période, comme en témoigne aussi le nombre plus élevé de cas de sacrifices humains et de cannibalisme. [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/07/PATOU_MATHIS/53204]</p>
<p>40 Ce manifeste, fruit de la collaboration d'André Breton, de Diego Rivera et, probablement, de Léon Trotski (alors l'hôte du peintre), qui choisira, <b>semble-t-il</b> pour des raisons stratégiques, de ne pas le signer, a été publié à Mexico le 25 juillet 1938 sous forme de tract. [http://www.monde-diplomatique.fr/2014/02/BRETON/50079]</p>
<p>41 Mais la perspective d'une solution politique durable, s'appuyant sur le respect des minorités et un dialogue avec Moscou, <b>semble</b> lointaine. [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/03/DELANOE/52698]</p>
<p>42 L'Union africaine a longtemps <b>semblé</b> impuissante à prendre en charge la sécurité des populations, abandonnée aux initiatives franco-américaines. [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/02/LEYMARIE/52639]</p>
<p>43 Pourtant, il n'est pas certain que ce soit là le cœur de l'ouvrage. <b>Il semble</b> bien plutôt qu'il soit porté, comme le récit de Carrère, par l'appel de la conversion. [https://www.monde-diplomatique.fr/2015/04/PIELLER/52860]</p>
<p>44 Le viol est-il constitutif de la guerre ? A lire l'introduction de l'ouvrage, <b>il semble</b> bien que oui. [https://www.monde-diplomatique.fr/2004/08/RIVIERE/11507]</p>
<p>45 La réalité nous <b>semble</b> bien plus complexe, – et bien plus « orthodoxe » du point de vue marxiste. La concurrence peut être refoulée et contenue, mais à la longue elle ne peut être supprimée en régime de propriété privée. [https://www.monde-diplomatique.fr/1973/04/MANDEL/31463]</p>
<p>46 En plus, <b>il semble</b> que le principe <i>cujus regio, ejus religio</i> soit encore en vigueur dans le domaine nucléaire : en France, personne ne peut nier le « pouvoir égalisateur de l'atome »,</p>

tandis qu'aux États-Unis les notions de counter-force strategy et d'escalation dominance ne sont refusées que par des hérétiques isolés. [<https://www.monde-diplomatique.fr/1983/04/TONELLO/37281>] **Hypothèse**

47 **Il semble que** pour justifier l'accord, ce syndicat s'appuie sur des données infondées. Il affirme qu'un tiers des futurs retraités seront exonérés d'abattement. Difficile de trouver la source de ce chiffre, que le syndicat ne donne pas. [<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2015-10-27-retraites-complementaires>]

48 **Il semble que** ce problème n'ait pas été pris en compte. Au détriment de nombreuses femmes... [<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2015-10-27-retraites-complementaires>]

49 En fait, **il semble que** M. Guillaume Guindey entretienne une trop grande confiance en la souplesse de la charte de Bretton-Woods ; les pays signataires ont agi à leur guise, car « l'équilibre des comptes extérieurs » suffirait à résoudre les problèmes monétaires. [<http://www.monde-diplomatique.fr/1974/12/GUGLIELMI/32815>]

50 **Il semble que** le système managérial actuel parvienne à intégrer toutes les formes de critique, y compris la critique de son hypocrisie, de ses contradictions avec les valeurs qu'il prêche et de son absence totale d'attrait. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2014/08/VICTOR/50697>]

### Paraître et sembler

1 Si l'intention policière (autocritique, appel à la dénonciation, enquête interne...) **paraît** évidente, l'efficacité **semble** rarement au rendez-vous. [<https://www.monde-diplomatique.fr/2009/03/BEDOS/16917>]

2 Les Sex Pistols, Patti Smith ou les Bérurier Noir ont pu passer à la télévision française, ont eu des articles dans les grands journaux français. Cette marge contestataire ne **semble** plus pouvoir trouver sa place dans les médias dominants ; il me **paraît** donc important de ne pas l'occulter. [<https://www.monde-diplomatique.fr/2015/07/A/53232>]

3 27-28 septembre : pour la première fois, MM. Kissinger et Le Duc Tho ont à Paris deux journées d'entretien consécutives, à l'issue desquelles la perspective d'un accord sur le Vietnam **paraît** plus proche. L'actuel président **semble** mieux placé que son adversaire. [<https://www.monde-diplomatique.fr/1972/10/SINSHEIMER/31134>]

4 La source nominale du pouvoir se trouve dans l'élection, et la source réelle dans l'argent : le système, en d'autres termes, est démocratique dans sa forme et ploutocratique par son contenu. Cela **semble** aujourd'hui tellement évident qu'il ne **paraît** guère nécessaire d'insister. [<https://www.monde-diplomatique.fr/2010/06/A/19208>]

### Supposer (48)

1 **J'ai supposé** ici que l'esclavage est utile aux colons, parce que, même dans cette hypothèse, il n'en est ni moins juste ni moins utile de détruire l'esclavage [<http://gallica.bnf.fr/Search?p=2000&n=15&pageNumber=5607&ArianeWireIndex=index&q=j+suppose&lang=DE>]

2 On n'entreprend pas des actions pour attirer l'attention des médias. Le Forum social mondial (FSM) est à peine remarqué par les médias aux États-Unis, et les quelques reportages qui lui sont consacrés frôlent le ridicule. Les cent mille participants aux dernières réunions du FSM n'en tirent pourtant pas la conclusion que leurs efforts sont une perte de temps. Quant aux médias, il vaudrait mieux les laisser passer sous silence ces manifestations plutôt que d'adopter des tactiques qui leur offrent l'occasion de les diffamer et d'occulter leurs objectifs valides. **Je suppose** également que ce serait là l'objectif des provocations policières si – comme j'en ai été informé – elles ont eu lieu. [<http://www.monde->

diplomatie.fr/2010/05/A/19090]

- 3 À ce stade, le lecteur est en droit de se demander si je ne suis pas en train de sauter d'un exercice typiquement américain, la jérémiade, à un autre, tout aussi ancré dans nos manies, l'enthousiasme naïf. **Je suppose** qu'il y aurait sans doute moyen de combiner les deux dans une démarche dialectique, si le danger de la marchandisation ne nous menaçait pas. [http://www.monde-diplomatique.fr/2009/03/DARNTON/16871]
- 5 La version du mannequin britannique diffère quelque peu. Lors de son audition, à la question « est ce que vous saviez de qui le présent provenait ? », elle a répondu : « Non. Le lendemain matin au petit déjeuner, j'ai raconté ce qu'il s'était passé à Madame White et Madame Farrow. L'une d'entre elles a dit : "Il est évident que ça provient de Charles Taylor", et j'ai dit : "**Je suppose** que oui". » [http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20100809174410/]
- 4 « **Je suppose** que vous avez mis au rancart, pour un brin de temps, cette histoire de dictature du prolétariat ?  
— Oui, monsieur le président, parce que nous avons du sens commun. » [http://www.monde-diplomatique.fr/1977/01/JULIEN/34064]
- 5 **Je suppose** que M. Gérard Lameyre appartient à l'administration. Il a le respect des gens de la maison pour le vieux mécanisme, sûr de son passé, qui a connu tant de ministres et de politiques qu'il est certain de vivre encore quand eux n'auront pas même laissé de quoi écrire un nom. [http://www.monde-diplomatique.fr/1958/10/COIPLLET/22783]
- 6 Ce qui frappe d'abord, c'est le contraste entre le ton extrêmement cordial des messages, du moins de la plupart des messages, et la méfiance constante dans les relations entre Staline et ses associés. En fait, rien d'autre ne réunit ces hommes que la nécessité d'infliger des pertes sévères à l'ennemi. Si on laisse de côté les traditionnels télégrammes de congratulations, nos grands épistoliers se félicitent de leurs succès, surtout lorsqu'ils ont des remarques désagréables à se communiquer (certaines phrases rendent un son très curieux lorsqu'on les lit quinze ans après les événements. Ainsi Churchill, pour montrer l'effort de l'Angleterre, envoie à Staline le 23 mars 1943 des photos des destructions à Essen. « **Je suppose**, écrit-il, que ces photos vous plairont autant qu'elles m'ont plu. »)[http://www.monde-diplomatique.fr/1958/02/FERON/22459]
- L'eau exerce alors je ne sais qu'elle sait quelle fascination pour sa limpidité (...) cette bute, déjà au temps de Jean-Jacques, était considérablement entamée pour agrandir l'autre, et je suppose qu'avant peu d'années elle aura entièrement disparu, à cause de l'élargissement actuel de l'île de de Saint-Pierre et du remblai que ces travaux ont exigé.[http://gallica.bnf.fr/Search?p=2000&n=15&pageNumber=5607&ArianeWireIndex=index&q=je+suppose&lang=DE]
- 7 Pour toute cette période de prétendues livraisons massives, aucun chiffre n'est avancé, pas plus que n'est décrite, éléments concrets à l'appui, la manière dont ces énormes quantités de matériel seraient entrées au Salvador. Il est fait référence à un avion Cessna qui s'est écrasé et dans lequel **on suppose** qu'il y aurait eu des armes. [http://www.monde-diplomatique.fr/1981/04/PETRAS/36104]
- 8 **Il suppose** en effet, avec certains collègues férus comme lui des récentes théories de Darwin, que les Pygmées constituent le chaînon manquant entre l'Homo sapiens et le singe. [http://www.jeuneafrique.com/95086/archives-thematique/soi-disant-civilis-s/]
- 9 De cette ascension que beaucoup jugeraient vertigineuse, **il suppose** que ses parents et amis, au pays, sont « quelque part satisfaits ». [http://www.jeuneafrique.com/136269/societe/amadou-diallo-l-homme-press/]

- 10 Il m'aura fallu attendre ce jour, et cet article, pour découvrir que la capitale économique du Pakistan n'est pas la « ville sans femmes » que j'ai décrite puisque l'auteur de l'article, confortablement installé dans le « salon d'embarquement étincelant de l'aéroport », y a vu de « très élégantes femmes journalistes », des « mannequins », autour de qui s'empressaient des nuées de serviteurs enturbannés et souriants ; toutes les femmes contraintes, dans les faubourgs de la ville, de cacher leur pauvre sourire sous le voile apprécieront, **je suppose**, le caractère surréaliste du tableau ! De même que les 372 jeunes filles victimes, pour la seule année 2002, parce qu'elles n'avaient pas la chance d'être ni « mannequins » ni de « très élégantes journalistes », de ce que l'on appelle là-bas, pudiquement, les crimes d'honneur ! [http://www.monde-diplomatique.fr/2004/02/LEVY/11017]
- 11 Mais au moins vous ne vous êtes fait aucun mal, **je suppose** j'ai laissé le conducteur et j'ai voulu venir à pied à Millesimo. J'aurais peut-être mieux fait de demeurer en arriéré, car il y a un instant j'ai manqué de servir de pâture à un loup. [http://gallica.bnf.fr/Search?ArianeWireIndex=index&p=1&lang=DE&q=je+suppose]
- 12 selon le marguillier, il n'y avait pas de léultle volante, et cependant, selon le grenier, il y en avait une dans le registre, outre celle qu'il **suppose** que j'ai glissée subtilement voilà ce qui s'appelle une contradiction sensible.  
[http://gallica.bnf.fr/Search?p=2000&n=15&pageNumber=5607&ArianeWireIndex=index&q=je+suppose&lang=DE]
- 13 Attiré dans un restaurant de Karachi, Pearl fut escorté jusqu'à une voiture, puis emmené les yeux bandés dans une maison, **je suppose**, située loin en banlieue. Enchaîné, il y fut probablement séquestré pendant un peu plus d'une semaine avant d'être brutalement assassiné. [http://www.monde-diplomatique.fr/2003/12/DALRYMPLE/10866]
- 14 L'écrivain africain Mongo Beti s'adresse à notre collaborateur Jacques Chevrier, auteur d'une page « Politique et littérature » consacrée à l'itinéraire de la contestation en Afrique (numéro de mai 1974) : « Comment avez-vous eu l'audace de prétendre traiter de « la contestation en Afrique noire (dite francophone, **je suppose**) et surtout de me mentionner [...] sans citer mon livre sans doute le plus significatif, Main basse sur le Cameroun... ? N'est-ce pas pour éviter de préciser que (...) » [http://www.monde-diplomatique.fr/1975/07/A/33266]
- 15 Aux États-Unis, tout ceci est quasiment passé sous silence, comme en Europe **je suppose**, mais il est facile de voir pourquoi les accusations d'hypocrisie faites par le président iranien Mahmoud Ahmadinejad peuvent trouver un écho ailleurs. [http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2010-05-31-Chomsky]
- 16 En partie cela était dû à son caractère, je suppose. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+=suppose&debut\_articles=20#pagination\_articles]
- 17 M. Campbell, **je suppose**, imagine quelque chose comme ceci : Un espion malin sort à pas feutrés d'une maison sûre, change de tenue, vérifie qu'il n'est pas sous surveillance, se coordonne avec un satellite espion et... achète un journal indonésien. [http://www.monde-diplomatique.fr/dossiers/echelon/WOOLSEY/1907]
- 18 Olga : Louis est là-dedans ?  
Hugo : Oui.  
Olga : Et Hoederer ?  
Hugo : Je ne le connais pas, **mais je suppose**. Qui est-ce au juste ? [Jean-Pierre Sartre : Les mains sales. In : Théâtre complet. Éditions Gallimard, 2005 :261]
- 19 Les deux complets aussi, **je suppose**. [Jean-Pierre Sartre : Les mains sales. In : Théâtre complet. Éditions Gallimard, 2005 :288]

- 20 Il y a là quelqu'un qui est pendu et qui saigne, ça peut être intéressant, **supposons-nous**, moi et mes coélèves. [http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=nous+supposons&debut\_articles=10#pagination\_articles]
- 21 La réponse fuse : « Vous plaisantez, **je suppose.** » [http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2598p084-088-bis.xml0/]
- 22 Villas-Boas avait peut-être ses raisons, tactiques **je suppose**, mais on ne se prive pas d'un joueur de ce niveau. [http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20140217103125/]
- 23 A supposer que nous soyons prêts à en admettre l'hypothétique plausibilité (pour rester prudent), il faut bien reconnaître que nous n'avons eu droit à aucune explication, par ses thuriféraires, au sujet du bon bouclage de cette opération : rien n'est dit en effet du miracle qui transformerait l'excitation du désir d'embaucher en une augmentation du carnet de commande des entreprises (macroéconomie in memoriam), si ce n'est – **on suppose** – que la baisse du coût unitaire du travail qui s'ensuivrait pourrait augmenter notre compétitivité vis-à-vis de nos « partenaires » européens... lesquels sont malheureusement invités à faire pareil. [http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2016-03-31-loi-travail-french-cancan-capital]
- 24 Par exemple, si un internaute n'apprécie que la rumba et s'abonne pour en écouter trois ou quatre morceaux par jour, son investissement mensuel de 9,99 euros ne reviendra pas uniquement aux virtuoses cubains qu'il affectionne, mais sera détourné vers les comptes bancaires des stars de la pop ou du rap que certains écoutent en boucle. M. Alexis Poncelet, du label indépendant Wagram, estime qu'« avec cette méthode, **on suppose** que les parts de marché des petits se font aspirer par les gros. Une autre possibilité serait que le prix payé par un abonné soit réparti en fonction de ce qu'il écoute ». [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/08/COMMEILLAS/53531]
- 25 L'impasse de Meursault est plus radicale que celle des autres. Car, même si **nous supposons** que ce tribunal qui sonne faux continue d'exister (curieux endroit pour juger un Français meurtrier d'un Arabe, note à juste titre Conor Cruise O'Brien), Meursault lui-même comprend que tout est fini ; c'est enfin le soulagement – dans la bravade. [http://www.monde-diplomatique.fr/2000/11/SAID/2555]
- 26 Les institutions et les médias occidentaux, qu'il s'agisse de la presse écrite ou de la télévision, du cinéma ou des universités, **supposent** la femme arabe incapable de respirer ou de penser sous son tchador noir, ombre mouvante qui erre dans le vide telle une sorcière ou un épouvantable fantôme. [http://www.monde-diplomatique.fr/2015/08/KHALIFA/53508]
- 27 **Supposons** donc, pour l'expérience de pensée, que nous soit échue la bénédiction d'un gouvernement authentiquement de gauche. [http://blog.monediplo.net/2016-07-06-Post-referendum-oligarchie-triste]
- 28 **Supposons** que les Arabes qui encerclent Israël trouvent une cause, ou un leader, pour les unir et pour en faire d'excellents guerriers. [http://www.monde-diplomatique.fr/1972/03/HAKKI/30825]
- 29 **Supposons** qu'une personne qui a faim se promène dans la rue en l'absence de policiers et croise un enfant affamé qui tient un morceau de pain. [http://www.monde-diplomatique.fr/2010/05/A/19090]
- 30 **Supposons** un groupe de touristes britanniques, une délégation municipale de Londres ou de Manchester, en visite ici : ne seraient-ils pas touchés de voir que leurs ancêtres avaient des liens privilégiés avec notre ville ? [http://www.jeuneafrique.com/135513/societe/maroc-adiou-rue-redman/]
- 31 Beaucoup a été dit et écrit sur ce succès. Considérons plus simplement le nombre et

**supposons** un instant qu'après la lecture de cet article chacun des 2 milliards d'utilisateurs de portable décide de changer de téléphone pour un modèle qui coûte, disons, 125 euros. [<http://www.jeuneafrique.com/72176/archives-thematique/demain-mon-portable/>]

32 Pour terminer leur exploit, les joueurs tunisiens ont détruit les portes, les réfrigérateurs et d'autres équipements de leur vestiaire. **Nous supposons** que la CAF (Confédération africaine de football) a pris bonne note de tout cela et agira en conséquence », écrit le Bureau d'information équato-guinéen. [<http://www.jeuneafrique.com/depeches/4061/politique/can-honte-aux-tunisiens-replique-la-guinee-equatoriale/>]

33 « **Nous supposons** qu'il n'y aura pas de répression car nous n'allons pas faire une marche violente mais une marche pacifique. Nous avons averti les autorités (...). Jusque-là, on n'a pas eu un avis défavorable », poursuit le militant. [<http://www.jeuneafrique.com/depeches/3809/politique/rdc-marche-pacifique-le-16-fevrier-pour-la-liberation-dun-defenseur-des-droits-de-lhomme/>]

34 — [M. Ban Ki-moon] vient de vous interpellé de nouveau sur le cas de l'opposant disparu Charles Massi. Votre position à vous est la suivante : **vous supposez** que le colonel Massi a été tué à l'occasion d'un affrontement avec vos troupes. Mais vous n'en savez pas plus. C'est cela ? — [Francois Bozizé] Oui, c'est cela. [<http://www.jeuneafrique.com/195879/politique/francois-boziz-on-m-a-forc-bafouer-notre-constitution/>]

35 — J.A.I. : Pourquoi faites-vous durer le suspens ? Tout le monde sait que vous serez candidat à votre propre succession. — O.B.O. : Qu'est-ce qui vous le prouve ? Qui le sait ? C'est vous qui **supposez**. [<http://www.jeuneafrique.com/108391/politique/le-gabon-n-est-pas-une-monarchie/>]

36 Avec vos six buts, **supposez-vous** avoir attiré l'attention de Christian Gourcuff, le sélectionneur de l'Algérie ? [<http://www.jeuneafrique.com/40860/societe/belameiri-s-tif-tait-un-grand-club-en-alg-rie-aujourd-hui-c-est-un-grand-club-d-afrique/>]

37 J.A.I. : **Vous supposez** donc que le but de ceux qui s'en sont pris à vous était plutôt de jeter le trouble ? [<http://www.jeuneafrique.com/70619/archives-thematique/aessa-dermouche/>]

38 Les institutions et les médias occidentaux, qu'il s'agisse de la presse écrite ou de la télévision, du cinéma ou des universités, **supposent** la femme arabe incapable de respirer ou de penser sous son tchador noir, ombre mouvante qui erre dans le vide telle une sorcière ou un épouvantable fantôme. [<https://www.monde-diplomatique.fr/2015/08/KHALIFA/53508>]

39 Selon une source proche de l'enquête, l'un d'eux aurait transféré du crédit téléphonique à l'un des terroristes. **Les enquêteurs supposent** que les deux assaillants (des hommes noirs d'une vingtaine d'années) ont résidé dans le quartier de Missabougou, dans l'est de la capitale, avant de passer à l'action. [<http://www.jeuneafrique.com/mag/282528/politique/mali-lenquete-sur-lattaque-du-radisson-blu-progresse-lentement/>]

40 Mais, depuis quelques temps, Altimo et Telenor ont augmenté leurs parts dans Vimpelcom en rachetant les actions de Naguib Sawiris. Ce mois-ci, le magnat égyptien est sorti totalement du capital de Vimpelcom, un retrait qui suit de près [la revente à France Télécom Orange de la quasi-totalité des parts qu'il détenait encore dans Mobinil](#), l'un des principaux opérateurs égyptiens. **Certains analystes supposent** que Naguib Sawiris se retire des affaires à cause de l'arrivée des islamistes au pouvoir en Égypte. [<http://www.jeuneafrique.com/26283/economie/alg-rie-sawiris-n-a-plus-aucun-lien-avec-djezzy/>]

41 Dix jours avant l'échéance, coup de théâtre : les juges prient le procureur de modifier le document de « notification des charges ». **Ils supposent** que Bemba est responsable des exactions commises par ses hommes en Centrafrique, mais la thèse du « plan commun » ne

les convaincre pas. Pour eux, c'est la seule responsabilité du chef militaire qui est en jeu : Bemba savait mais n'a rien fait pour empêcher les massacres. Ils demandent donc au procureur de présenter un autre acte d'accusation, dans ce sens. [http://www.jeuneafrique.com/200255/politique/le-cas-bemba/]

42 **À supposer** que les pays ne changent pas de politique, la croissance mondiale passera, d'après les projections des services du FMI, à 4,5 % en moyenne par an au cours de la période 1998-2001. [https://www.monde-diplomatique.fr/1998/10/A/49429]

43 S'agissant des attaques dans le Sinaï, Tewfik Aclimandos précise : « **On peut légitimement supposer** que Morsi avait les moyens de parler aux jihadistes et de leur dire d'agir ou de ne rien faire. » [http://www.jeuneafrique.com/134542/politique/la-grande-d-b-cle-des-fr-res-musulmans/]

44 La facilité avec laquelle on a arrêté le Daghestanais qui, apparemment, était l'émir de Daesh à Istanbul et organisait le transit des étrangers se rendant en Syrie, montre que ses activités étaient connues. **On peut supposer** qu'il y avait une certaine tolérance... D'ailleurs, jusque-là, les policiers turcs qui arrêtaient des occidentaux en transit vers la Syrie faisaient preuve envers eux d'un comportement très courtois, compréhensif. [http://www.jeuneafrique.com/252138/politique/ahmet-insel-turquie-daesh-ont-vraiment-rompu/]

45 La menace Ebola, les lendemains compliqués d'une fin de régime, **tout laissait supposer** que l'on assisterait à un **Fespaco** "allégé". Il n'en fut rien, notamment lors des séances consacrées à Timbuktu, à L'OEil du cyclone et à Cellule 512, à savoir le film événement du festival et les deux longs-métrages burkinabè en sélection. [http://www.jeuneafrique.com/227749/culture/cinema-l-exception-burkinab/]

46 **À supposer** que le personnage ne braque pas la communauté blanche contre ce qui est perçu comme africain, les Africains ne risquent-ils pas d'être rendus responsables de sa mise en quarantaine ? [http://www.jeuneafrique.com/167462/societe/le-p-re-fouettard-et-les-pouvantails-blancs/]

47 C'était un secret de Polichinelle. Comme le **laissait supposer** sa présence lors du tirage au sort de la Coupe du monde 2010, le 4 décembre dernier en Afrique du Sud, Paul Le Guen a renouvelé moins de deux semaines plus tard son contrat avec la sélection camerounaise. « Les négociations ont duré 30 secondes. Et à aucun moment nous n'avons parlé d'argent. [http://www.jeuneafrique.com/186477/societe/paul-le-guen-fait-le-pari-de-la-continuit/]

### Trouver (37)

1 **Je trouve normal** que vous ne vouliez pas venir. [Dethloff & Wagner, 2002:677]

2 **Je trouve pathétique**, et pour ne pas dire raciste, la légèreté avec laquelle on s'autorise à imprimer n'importe quel ragot quand il s'agit de l'Afrique. [http://www.jeuneafrique.com/189137/politique/ismael-omar-guelleh-en-2016-je-m-en-irai-cette-fois-je-peux-vous-le-jurer/]

3 **Je trouve malheureux** qu'en France on ne s'attarde pas assez sur l'histoire coloniale. [http://www.jeuneafrique.com/228667/societe/el-mutakallimun-souad-massi-lib-re-les-po-tes-de-la-s-dition/]

4 L'homosexualité n'est pas africaine, elle n'est pas humaine, dit-il encore aujourd'hui. Et **je trouve** qu'il est important de le dire, car c'est une menace pour l'humanité. [http://www.jeuneafrique.com/328988/politique/yahya-jammeh-a-j-a-ne-suis-quun-dictateur-developpement/]

- 5 **Je trouve** aussi qu'il nous ressemble. [<http://www.jeuneafrique.com/71057/archives-thematique/les-raisons-de-leur-choix/>]
- 6 Le porte-parole auquel vous faites allusion a certainement traduit le mécontentement qui est le mien par rapport à un certain nombre de domaines dans lesquels **je trouve** l'action du gouvernement lente ou inefficace. [<http://www.jeuneafrique.com/136214/politique/ali-bongo-ondimba-la-seule-chose-qui-compte-ce-sont-les-r-sultats/>]
- 7 Nous organisons des tables rondes avec nos clients pour réfléchir aux problématiques RH et faire évoluer le métier, que **je trouve** trop administratif. [<http://www.jeuneafrique.com/mag/320542/economie/portrait-trois-recruteurs-quete-de-talents-africains/>]
- 8 — L'Algérie joue-t-elle le jeu ?  
— **Je trouve** que oui. Les Algériens sont transparents. C'est dans leur intérêt. Nous avons de bons contacts avec les autorités algériennes, que j'ai rencontrées au plus haut niveau à Alger en mai dernier. [<http://www.jeuneafrique.com/37530/politique/jean-yves-le-drian-au-mali-comme-en-centrafrique-l-heure-de-v-rit-approche/>]
- 9 Je vous écris pour réagir à la décision du gouvernement de décréter une année scolaire blanche dans les zones de guerre. Comme tous les parents d'élèves en colère, **je trouve cela injuste**. Car depuis un bon moment, l'Unicef (Fonds des Nations pour l'enfance) organise des cours de mise à niveau dans le Nord. Cela nous a beaucoup soulagés. Tous ces efforts ne peuvent pas être jugés inutiles. Nos enfants ne doivent pas être les seuls à payer le prix de la guerre. Soit l'année blanche est générale, soit on valide les cours de l'Unicef. Nous croyions en avoir fini avec les discriminations. [<http://www.jeuneafrique.com/108216/archives-thematique/abidjan-ville-morte/>]
- 10 **Je trouve** que les modifications qui ont été apportées à la loi El Khomri la rendent à peu près acceptable. D'ailleurs, j'en veux pour preuve qu'une partie des syndicats ont considéré que c'était tout à fait possible, et que la CFDT [Confédération française démocratique du travail] est d'accord. [<https://www.monde-diplomatique.fr/2016/07/A/55945>]
- 11 **Je trouve regrettable** que dans cet article de deux pages à aucun moment l'auteur ne parle du système électoral français, qui est en partie l'explication de ce ratage. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2015/05/A/52955>]
- 12 **Je trouve indécent** qu'il ait adopté la nationalité ivoirienne pour tenter d'échapper au jugement du peuple burkinabè. [<http://www.jeuneafrique.com/mag/329097/politique/burkina-salif-diallo-navons-mene-de-chasse-aux-sorcieres/>]
- 13 Ne sont mentionnés dans ce reportage que quatre lieux (l'hôtel Ihusi, l'Institut supérieur de commerce, le marché de Virunga et le quartier Kasika), alors que la ville [Goma] s'étend jusqu'à Mugunga, au Lac-Vert (à environ quinze kilomètres du centre-ville), sur la route Goma-Bukavu. (...) Connaissant très bien la ville et ses alentours, **je trouve** par ailleurs exagéré d'affirmer que pour les jeunes, c'est « les groupes armés ou la mine ». Il convient de nuancer cette assertion. [<https://www.monde-diplomatique.fr/2014/02/A/50129>]
- 14 J'utilise désormais régulièrement Twitter. **Je trouve** cet outil utile pour trois raisons :
- pouvoir faire partager la lecture d'articles ou de textes qui méritent d'être diffusés (pour l'essentiel je me limite au français et à l'anglais) ;
  - mettre en lumière des informations peu répercutées dans la presse et qui peuvent intéresser parfois le « grand public », parfois seulement les spécialistes ;
  - informer sur les débats auxquels je participe et qui concernent les thèmes abordés sur Nouvelles d'Orient. [<https://blog.mondediplo.net/2011-11-02-Le-Bazar-Renaissance->



Comment-l-Orient-et-l-islam]
15 <b>Je trouve</b> d'ailleurs assez ahurissant que des gens qui appliquent chez eux les exécutions capitales et dont les drones multiplient les bavures contre des populations civiles se permettent de nous critiquer sur ce point. [ <a href="http://www.jeuneafrique.com/50351/politique/rwanda-paul-kagam-je-ne-menace-pas-je-mets-en-garde/">http://www.jeuneafrique.com/50351/politique/rwanda-paul-kagam-je-ne-menace-pas-je-mets-en-garde/</a> ]
16 Or <b>je trouve</b> , pour revenir à mon propos, qu'il n'y a rien de barbare [...] [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+trouve&amp;debut_articles=80#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+trouve&amp;debut_articles=80#pagination_articles</a> ]
17 C'est très immoral, <b>je trouve</b> ! [ <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+trouve%2C&amp;debut_articles=50#pagination_articles">http://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=je+trouve%2C&amp;debut_articles=50#pagination_articles</a> ]
18 <b>Je trouve</b> pathétique, et pour ne pas dire raciste, la légèreté avec laquelle on s'autorise à imprimer n'importe quel ragot quand il s'agit de l'Afrique. [ <a href="http://www.jeuneafrique.com/189137/politique/ismael-omar-guelleh-en-2016-je-m-en-irai-cette-fois-je-peux-vous-le-jurer/">http://www.jeuneafrique.com/189137/politique/ismael-omar-guelleh-en-2016-je-m-en-irai-cette-fois-je-peux-vous-le-jurer/</a> ]
19 Effectivement, je le soutiens car <b>je pense</b> que c'est le meilleur pour mon pays, c'est mon droit. On est en démocratie. <b>Je trouve</b> que grâce à lui, la Côte d'Ivoire va beaucoup mieux. J'ai fait beaucoup de tournées et j'ai pu constater que tout mon pays était en chantier. C'est ça qui m'importe. [ <a href="http://www.jeuneafrique.com/273701/politique/alpha-blondy-grace-a-ouattara-la-cote-divoire-va-beaucoup-mieux/">http://www.jeuneafrique.com/273701/politique/alpha-blondy-grace-a-ouattara-la-cote-divoire-va-beaucoup-mieux/</a> ]
20 J'ai lu avec attention l'autobiographie de Mandela et <b>je trouve</b> qu'il n'est pas transparent sur la nature des discussions qu'il a eues avec Pieter Botha avant sa sortie de prison. Qu'a-t-il négocié au juste ? Quelles concessions a-t-il faites ? [ <a href="http://www.jeuneafrique.com/199207/politique/laurent-gbagbo-l-interview-v-rit/">http://www.jeuneafrique.com/199207/politique/laurent-gbagbo-l-interview-v-rit/</a> ]
21 Quand je parle de l'ANC, je pense d'abord à l'ANC de Nelson Mandela et c'est cet ANC qui, <b>je trouve</b> , a été trahi. L'ANC actuel est un parti politique qui se prend toujours pour un mouvement de libération. Il manque d'ouverture d'esprit et semble avoir perdu sa base morale. Pour moi, peut-être parce que je suis écrivain, cette base reste le fondement le plus important de n'importe quel mouvement. Malheureusement, la rupture au sein de l'ANC, qui promettait il y a quelques mois une vraie ouverture vers l'Afrique et vers le monde, n'a pas encore pu aller assez loin, et l'identité de l'ANC n'a pas beaucoup changé. [ <a href="http://www.jeuneafrique.com/199442/culture/andr-brink-l-anc-est-devenu-l-ennemi-du-peuple/">http://www.jeuneafrique.com/199442/culture/andr-brink-l-anc-est-devenu-l-ennemi-du-peuple/</a> ]
22 <b>Tu ne trouves pas</b> ta conversation un peu sordide, mon chéri ? [ <a href="https://www.monde-diplomatique.fr/2013/09/DUFOUR/49628">https://www.monde-diplomatique.fr/2013/09/DUFOUR/49628</a> ]
23 « <b>Tu ne trouverais pas</b> cela si grave si tu savais ce qu'ils ont fait d'un masque de Toutankhamon vieux de 7000 ans ! », ou encore « <b>Tu trouves</b> cela bizarre ou triste ? ! Nous avons récemment recollé la barbe de Toutankhamon avec de la colle forte après qu'elle se soit cassée ! », peut-on lire sur la page Facebook de Bryan Adams. [ <a href="http://www.jeuneafrique.com/309302/culture/egypte-un-autographe-vert-fluo-de-la-douane-na-pas-plu-au-rockeur-bryan-adams/">http://www.jeuneafrique.com/309302/culture/egypte-un-autographe-vert-fluo-de-la-douane-na-pas-plu-au-rockeur-bryan-adams/</a> ]
24 À l'occasion d'une visite officielle à Oran, Boumédiène, taquin, apostrophe Chadli : « <b>Tu ne trouves pas</b> que ton séjour à Oran a trop duré ? » La réponse est cinglante. « Il n'est pas plus long que ton séjour à Alger. » [ <a href="http://www.jeuneafrique.com/139547/politique/alg-rie-retour-sur-les-ann-es-chadli/">http://www.jeuneafrique.com/139547/politique/alg-rie-retour-sur-les-ann-es-chadli/</a> ]
25 Et après, <b>on trouve</b> que je manque d'humour ! [ <a href="https://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+trouves&amp;debut_articles=260#pagination_articles">https://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=tu+trouves&amp;debut_articles=260#pagination_articles</a> ]

- 26 **Nous trouvons** pertinent de souligner que les soldats ne tueront que des musulmans dans les zones gouvernementales locales où l'état d'urgence a été décrété. [<http://www.jeuneafrique.com/177905/politique/nigeria-les-islamistes-de-boko-haram-menacent-les-chr-tiens-du-nord/>]
- 27 « Ce que **nous trouvons dommage**, c'est que Trafigura ne soit pas poursuivi ici pour le déchargement (des déchets toxiques) en Côte d'Ivoire », a déclaré Marietta Harjono, une porte-parole de Greenpeace présente à l'audience. [<http://www.jeuneafrique.com/185126/politique/probo-koala-un-r-quisitoire-charge-contre-trafigura/>]
- 28 « **Nous trouvons** ces propos très graves, surtout venant du président d'un pays démocratique, se présentant comme l'homme de la rupture dans les relations France-Afrique », a déclaré M. Fologo, considéré comme un proche du président Laurent Gbagbo. [<http://www.jeuneafrique.com/159038/politique/sarkozy-accus-d-avoir-tenu-des-propos-d-sobligeants-sur-le-processus-lectoral/>]
- 29 **Nous trouvons discutable** cette mauvaise habitude de nous donner des leçons. Faut-il rappeler à Barack Obama que le président Roosevelt a été élu quatre fois d'affilée en 1933 ? Il ne doit pas nous faire la leçon (la constitution des États-Unis ne limite le nombre de mandats présidentiels à deux que depuis 1947, ndlr). [<http://www.jeuneafrique.com/251628/politique/rdc-lambert-mende-navons-aime-de-donneur-de-lecon-de-barack-obama/>]
- 30 « **Nous trouvons troublant** que le Liberia, qui se vante d'être le premier pays d'Afrique dirigé par une femme, reste silencieux sur une telle controverse » éditorial. [<http://www.jeuneafrique.com/depeches/57208/politique/liberia-une-journaliste-menacee-pour-ses-enquetes-sur-des-pratiques-dexcision/>]
- 31 **Nous trouvons** déjà que les 113 députés actuels sont trop nombreux ! Même chose pour les ministres. Nous sommes 17 millions de Nigériens et nous devons être le dernier pays au monde à en avoir 55, quand la France, par exemple, en a seize ! [<http://www.jeuneafrique.com/257885/politique/ali-idrissa-societe-civile-protoger-jeu-democratique-niger/>]
- 32 Oui, nous avons dit à Lou que nous n'avions pas les moyens de nous payer un second traitement génétique et que c'est pour cette raison que nous avons utilisé un ovule cloné pour avoir un autre enfant. **Douglas et moi avons trouvé** ça plus sain que de lui dire : « Oh, ton grand frère était tellement génial, nous avons voulu l'élever une seconde fois. » Excusez-moi. [<https://www.monde-diplomatique.fr/2013/09/DUFOUR/49628>]
- 33 Vous me demandez mon avis, monsieur, sur l'expédition de Chine. **Vous trouvez** cette expédition honorable et belle, et vous êtes assez bon pour attacher quelque prix à mon sentiment ; selon vous, l'expédition de Chine, faite sous le double pavillon de la reine Victoria et de l'empereur Napoléon, est une gloire à partager entre la France et l'Angleterre, et vous désirez savoir quelle est la quantité d'approbation que je crois pouvoir donner à cette victoire anglaise et française. [<https://www.monde-diplomatique.fr/2004/10/HUGO/11563>]
- 34 **Vous trouvez** ça juste ? [[https://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=trouvez&debut\\_articles=10#pagination\\_articles](https://www.monde-diplomatique.fr/recherche?s=trouvez&debut_articles=10#pagination_articles)]
- 35 **Si vous trouvez** votre vie injuste et si vous pestez contre vos problèmes tous les quatre matins, lisez le joli conte écrit par Muriel Bloch et inspiré de la tradition orale haïtienne... [<http://www.jeuneafrique.com/61999/archives-thematique/dieu-responsable-des-soucis/>]
- 36 **Vous trouvez** que la Coupe du monde au Brésil est prolifique ? Qu'on en juge : en un seul match à Kerbrach (Moselle), le week-end dernier, il y a eu beaucoup plus de buts que lors des

5 dernières éditions du Mondial réunies (et leur 880 réalisations)...  
[<http://www.jeuneafrique.com/51730/societe/football-3-jours-et-948-buts-le-record-du-monde-du-match-le-plus-long-battu-pour-la-bonne-cause/>]

37 « On reste toute une nuit et **vous trouvez** que c'est prématuré ? Après avoir fait recompter un certain nombre de localités plusieurs fois pour se rendre compte que les chiffres étaient les mêmes, que les PV étaient identiques. C'est de la mauvaise foi, c'est tout ! », a-t-il lancé.  
[<http://www.jeuneafrique.com/depeches/105904/politique/ali-bongo-il-faut-absolument-que-le-calme-revienne-au-gabon/>]